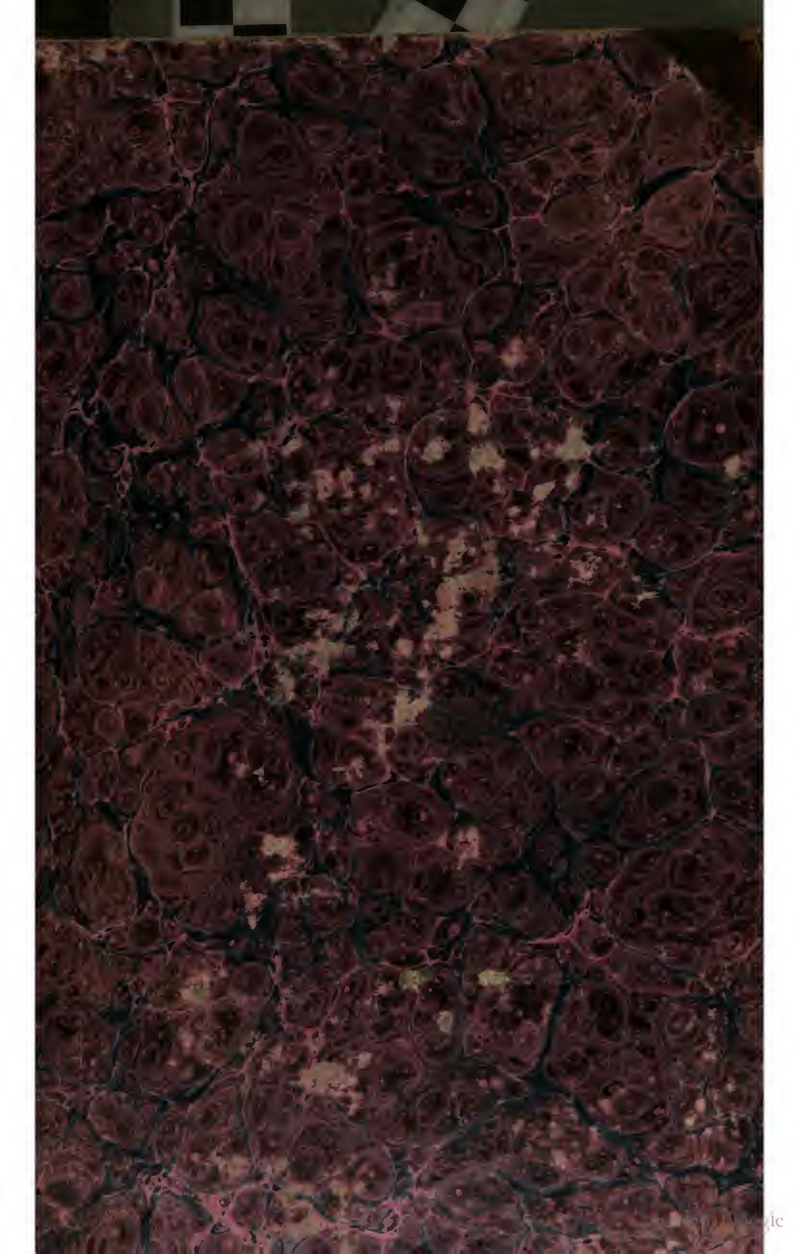
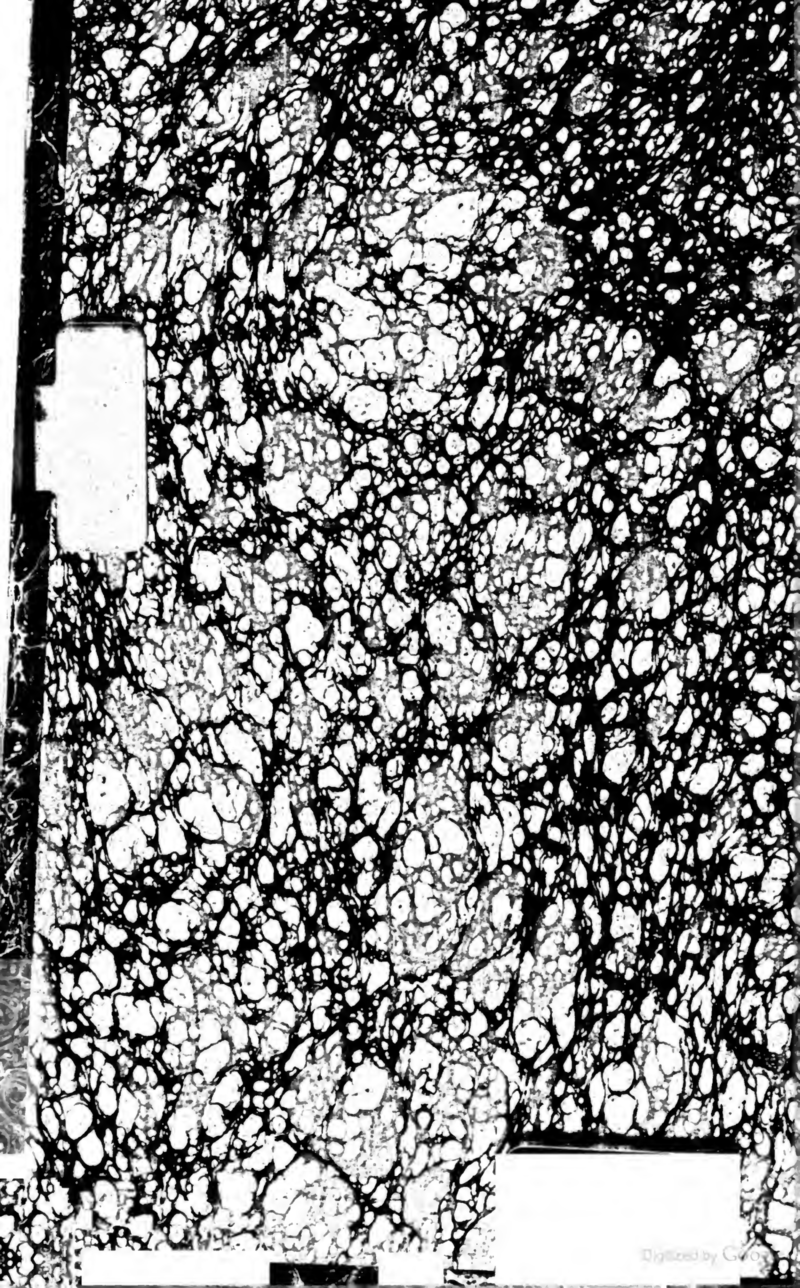
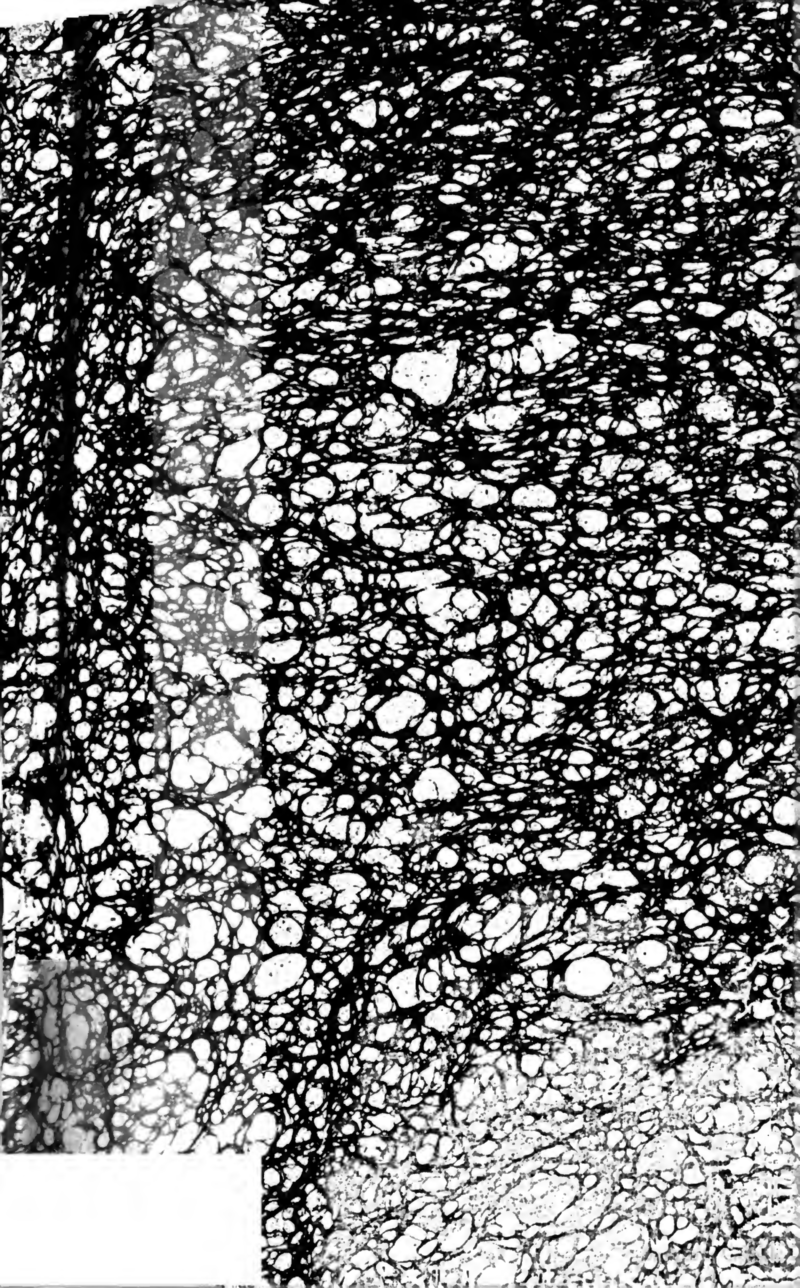






HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

IMPRIMERIE DE N.-J. GREGOIR,
Rue au Lin, N° 20.



CHARLES-LE-TEMERAIRE.

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364-1477,

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

[illegible]

ENRICHIE DE NOTES

PAR

M. MARCHAL,

[illegible] DE BOURGOGNE, [illegible] LÉGION D'HONNEUR.

TOME VII.





BRUXELLES ET LEIPZIG

C. MUQUARDT.

18[illegible].





HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364-1477.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

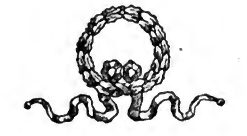
ENRICHIE DE NOTES

PAR

M. MARCHAL,

CONSERVATEUR DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

TOME VII.





BRUXELLES ET LEIPZIG.
C. MUQUARDT.

1839.

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1463 — 1465.

SUITE DU LIVRE ONZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Réconciliation du Duc et de son fils. — Départ de la croisade. — Le roi fait saisir le comte de Bresse. — Traité du roi et du duc de Milan. — Querelles du roi et du duc de Bretagne — Nouvelle entrevue du roi et du Duc. — Ambassade d'Angleterre. — La reine vient voir le Duc. — Entrevue du Duc et du roi de Chypre. — Entrevue du Duc et du duc de Savoie. — Mauvais succès de la croisade. — Succession du prince d'Orange. — Succession du comte de Nevers. — Suite des différends du roi et du duc de Bretagne. — Mariage de l'héritier de Dours. — Arrestation du bâtard de Rubempré. — Le Duc part pour Hesdin. — Ambassade du roi au Duc. — Réponse du comte de Charolais. — Réponse du Duc.

Cependant, au jour désigné, l'assemblée des États fut ouverte à Bruges. Après que l'évêque de Tournai les eut remerciés de leur diligence à se rendre aux ordres de leur seigneur, il leur parla du chagrin que lui donnait la conduite de son fils. Le Duc prit alors la parole. « Oui, dit-il, ce qui m'afflige, c'est que mon fils » se laisse gouverner par des gens que je n'aime point, et qui l'em- » pêchent d'obéir à ma volonté. Au reste, vous allez entendre ce

» qu'il a écrit, et les plaintes qu'il fait. » Un secrétaire fit lecture du papier que lui remit le Duc.

Le comte de Charolais s'excusait d'abord humblement de ne s'être point rendu auprès de son père, malgré le commandement exprès qu'il en avait reçu; mais son intention était, disait-il, de ne pas venir, tant qu'il y trouverait ceux qui avaient voulu l'empoisonner, et qui avaient résolu sa mort. — Le Duc n'avait d'autres reproches à lui faire que de ne point aimer le sire de Croy; et, certes, il avait moins que jamais cause de l'aimer, puisqu'il venait encore de procurer le rachat des villes de la Somme. — On imputait encore au comte d'avoir mis dans son hôtel l'archidiacre d'Avalon, ancien serviteur du comte d'Étampes, après qu'il eut quitté ce prince. A cet égard, le comte promettait de donner à son père des motifs suffisans. Il se défendait aussi d'avoir fait délivrer par ses archers maître Antoine Michel, son conseiller, lorsque récemment il avait été saisi en Hollande par ordre du Duc. Ce serviteur du comte de Charolais avait été soupçonné de porter son maître à se rendre indépendant et à se déclarer comte de Hollande. Monsieur de Charolais niait absolument que jamais il eût connu un semblable projet.

Après cette lecture, le Duc ajouta qu'il ne pouvait, quant à présent, déclarer ses intentions, mais que bientôt il assemblerait encore ses États pour leur faire connaître ce qu'il jugerait à propos de faire. Cependant il garda quelques-uns des plus sages députés, et entre autres l'abbé de Citeaux, pour lui servir de conseils dans cette triste affaire.

Le comte était venu à Gand; l'évêque de Tournai, le sire de Goux, le sire Simon de Lalaing, l'abbé de Citeaux et quelques autres se rendirent auprès de lui. Ce fut le dernier qui porta la parole, et fit un discours bien docte et fort éloquent. Lorsqu'il eut pris sa conclusion, l'évêque de Tournai se jeta à genoux devant le prince, et fit aussi de belles remontrances. Le comte, qui ne l'aimait guère, le laissait agenouillé, et lui montrait assez mauvais visage. « Monseigneur, disait le prélat, je ne suis pas seulement venu comme » serviteur de monseigneur votre père, mais comme évêque, et » tenu, en cette qualité, de prêcher la paix et de calmer la haine. » — Ah! lui repartit le comte, si vous n'aviez jamais été serviteur » de mon père, vous n'auriez pas tant gagné. »

Ce qui offensait le plus monsieur de Charolais, c'est qu'on lui

parlait de renvoyer ceux de ses serviteurs qui déplaisaient au Duc. Il ne pouvait croire que les États voulussent lui proposer une condition si dure. L'abbé de Citeaux lui déclara que cependant c'était au nom des États qu'il avait parlé, et qu'il avait eu charge de s'exprimer ainsi. Pour lors le comte ôta son bonnet, les salua gracieusement, les remercia de la peine qu'ils avaient prise, et de l'amour qu'ils lui montraient. « Je veux, mes loyaux amis, dit-il, vous » montrer confiance, ne vous rien cacher de ma pensée, et vous » dire les maux et maléfices que m'ont faits le sire de Croy et ses » alliés.

» Dernièrement, lorsque je suis revenu de France, il a dit à la » comtesse de Charolais, qui était malade, que, s'il n'eût craint » d'affliger d'autres que moi, il m'eût fait mettre en prison en tel » lieu, que je ne ferais jamais de mal à lui, ni à personne. Il disait » encore : — Ah! voilà ce grand diable de retour; tant qu'il vivra, » on n'aura jamais de paix à la cour.... Ce sire de Croy ose bien » se comparer à moi; il dit que ma puissance n'est rien devant la » sienne, qu'il a le serment de neuf cents chevaliers et écuyers, » qui ont juré de le servir jusqu'à la mort, et que l'Artois et les » pays d'alentour sont à son obéissance.... A quoi pense monsieur » de Charolais, ajoute-t-il, de se fier à tous ses Flamands et ses » Brabançons, qui l'abandonneront dans le péril, comme ils font » toujours ?.... N'est-il pas, mes amis, que c'est méchamment par» ler? Les gens de Flandre et de Brabant ne me sont-ils pas loyaux » amis? Je me fie à eux, et je n'ai rien à craindre non plus de » l'Artois et de la Picardie.

» L'orgueil du sire de Croy va si loin, qu'après ma retraite en » Hollande, il assurait que je m'en étais allé par peur de lui, et que, » lorsqu'il le voudrait, il m'écraserait comme une gaufre entre deux » fers..... Il a envoyé l'heure de ma naissance au prévôt de Was» ternes, cet habile astrologue, puis a dit à mon père qu'une dure » fortune m'était prédite, et qu'il m'arriverait de grands malheurs. » Il a aussi consulté ce prévôt sur le moyen d'entretenir toujours » mon père en haine contre moi. »

Puis le comte de Charolais raconta aux députés l'aventure des figures de cire, et du sortilége par lequel le comte d'Étampes avait voulu le faire mourir.

1 1463, v. st. L'année commença le 1er avril.

« Messieurs et amis, dit-il pour achever, vous voyez si je me fie » à vous, et si je vous ai tout dit. Consultez entre vous, et conseillez-» moi ; certes j'en ai besoin. Vous ne voudriez pas me mettre aux » mains de mes ennemis ; il en mésaviendrait, et vous en seriez » fâchés. Je ne partirai point d'ici sans avoir eu votre réponse ; que » Dieu vous l'inspire bonne et sage ! »

Après avoir conféré une heure, les députés revinrent auprès de monsieur de Charolais. L'abbé de Citeaux lui conseilla de se réconcilier avec son père, de mettre un peu sa grandeur à l'écart, de montrer quelque humilité, de se fier à la bonté de Dieu et aux prières de ses fidèles serviteurs, qui le préserveraient de tout péril. « Monseigneur, votre père aura, disait-il, si grande joie de vous » voir, que c'est lui plus que tout autre qui vous gardera contre » vos ennemis ; quant à vos serviteurs, ne leur donnez pas congé, » mais ne les amenez pas avec vous. Prenez patience ; vous pourrez » ensuite faire leur paix avec monseigneur. »

Le comte les écouta doucement, et se résolut à suivre leurs bons avis. Trois jours après il partit pour Bruges, accompagné d'un grand et noble cortége. Son père envoya au-devant de lui le sire de Ravestein, le bâtard de Bourgogne, une foule d'autres seigneurs et les magistrats de la ville. Le sire de Croy s'était éloigné, et était allé trouver le roi de France à Tournai. Monsieur de Charolais monta vers la chambre de son père, mit par trois fois les genoux en terre : « Mon très-redouté seigneur et père, dit-il, j'ai appris » que vous étiez mécontent de moi; si je vous ai aucunement troublé » ou courroucé, je vous en crie merci. »

« — De toutes vos excuses, répondit le Duc, je sais bien ce qui » en est ; mais, puisque vous êtes venu à merci, soyez-moi bon fils, » et je vous serai bon père. » Puis il lui prit la main et lui pardonna tout. Les États furent ajournés au mois de mars. Cette réconciliation de leur seigneur avec son fils leur fut un grand sujet de joie. De là le Duc s'en vint à Lille retrouver le roi, qui n'avait pas quitté les marches de Flandre. Ils parlèrent encore de la croisade, et le roi recommença ses instances pour en détourner le Duc. Pour y mieux réussir, il lui promit que s'il voulait remettre son départ jusqu'au moment où l'on serait en paix avec l'Angleterre, il lui donnerait une armée de dix mille combattans. De la sorte, il décida le Duc à différer d'une année. Seulement, pour ne point man-

quer aux promesses qu'il avait faites au pape, il résolut de faire partir tout aussitôt une armée de deux mille hommes, sous les ordres d'Antoine, bâtard de Bourgogne. Ce dessein fut déclaré aux États de Bruges, et le Duc renouvela en leur présence le vœu d'être sur les marches de Turquie à la Saint-Jean 1465. Il y avait tant de bonne volonté contre les infidèles, que les excuses du Duc ne parurent pas suffisantes à beaucoup de gens. On disait que le démon s'était servi du roi Louis pour dissuader son oncle de Bourgogne de ce saint voyage, et pour le faire manquer à son honneur. Quant aux seigneurs et aux chevaliers du vœu du Faisan, ils étaient bien contens que le Duc dispensât eux et lui de ce saint engagement [1]. Mais les jeunes gens ne demandaient qu'à partir pour aller chercher les aventures. Beaucoup d'entre eux prirent joyeusement la croix, et s'embarquèrent à l'Écluse avec Antoine et Baudouin, bâtards de Bourgogne, le sire Simon de Lalaing, le sire de Bossut, le sire de Cohen et d'autres vaillans chevaliers. En outre, une foule de gens s'en allaient par troupes, sans armes, sans argent, sans capitaines, se dirigeant vers l'Italie, afin de se mettre dans l'armée du pape.

Le roi était retourné en France. Sa mère, la reine douairière de France, était morte à Poitiers en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; c'était d'elle en effet que le roi tenait le goût des pèlerinages, des vœux et autres dévotions singulières. Elle fut regrettée dans le royaume. Toujours elle s'était montrée bonne et sage. C'était, en grande partie, pour l'amour d'elle que son fils avait jadis troublé la cour du feu roi Charles et tout le royaume; néanmoins ce n'avait été ni à sa suggestion ni par sa volonté. Au contraire, elle avait toujours cherché, dans ce temps-là, à calmer son fils. Encore à présent, on avait quelque espoir en elle pour l'apaiser et le détourner de tant de projets qu'il semblait avoir contre les princes de sa famille et de son royaume.

En effet, tout était déjà en mouvement et en inquiétude autour de lui. Il s'entremettait dans les embarras des princes ses voisins. Partout où il y avait quelque discorde ou sédition, on était sûr qu'il s'en mêlerait et qu'il les aggraverait. Chacun commençait à s'apercevoir qu'on ne pouvait se fier à sa parole. D'autre part, nul n'était aussi léger dans ses propos; il n'avait pas un plus grand plaisir que

1 Duclercq.

de se laisser aller à parler des gens, à dire ce qu'il en pensait, et le mal qu'il leur voulait, à moins cependant qu'il n'en eût peur, ou qu'il n'eût conçu quelque dessein sur eux. De sorte que ses discours imprudens et sa dissimulation tenaient tout le monde, les princes surtout, en continuelle crainte [1].

Il arriva, au commencement de cette année 1464, un fait qui ne contribua pas peu à le décrier. Son beau-père, le duc Louis de Savoie, était un prince faible qui se laissait toujours gouverner par les uns, sans se faire craindre par les autres. En ce moment les nobles de ses États murmuraient de ce que, par le crédit de la duchesse, les principaux offices étaient conférés à des seigneurs de l'île de Chypre; car elle était fille de Janus de Lusignan, roi de Chypre. Philippe, comte de Bresse, son cinquième fils, se mit à la tête des mécontens, et bientôt procéda par la violence [2]. En présence de sa mère, pendant la messe, et dans la chapelle de Thonon, il poignarda Jean de Varaz, maître d'hôtel du Duc; en même temps il fit saisir Jacques de Valperga, chancelier de Savoie, et, après une sorte de procès, ordonna qu'on le jetât dans le lac, ce qui heureusement ne fut pas exécuté.

Le duc et la duchesse de Savoie, effrayés, s'enfuirent à Genève. Cette ville se gouvernait elle-même, sous le pouvoir de son évêque. Seulement elle avait toujours reconnu pour avoué et vidame les anciens comtes de Genevois; puis les ducs de Savoie, lorsqu'ils avaient possédé ce comté, où la ville est enclavée; ainsi le duc de Savoie y avait une portion d'autorité et juridiction, sans nulle souveraineté; il tenait un châtelain et une garnison dans le fort de l'île sur le Rhône.

Le comte de Bresse avait su se rendre les Genevois favorables; un des quatre syndics de la bourgeoisie lui ouvrit la porte de la ville; il arriva jusqu'en la chambre de son père, renouvela ses plaintes et accusations contre les conseillers et favoris, et pour prouver leurs malversations coupables, il jeta aux pieds du duc des sacs d'argent qu'il venait de faire saisir dans leurs bagages.

La duchesse ne céda point; elle fit pendre le syndic qui avait livré la porte, emmena son mari hors de la ville, qui fut déclarée ennemie et rebelle. Ne pouvant employer contre elle la force des armes, le duc, après s'être entendu avec le roi de France, supprima quatre grandes

1 Chatelain. — Comines. — Amelgard. — 2 Guichenon.

foires qui se tenaient chaque année à Genève. Les marchands de Lyon et de Bourgogne, les Savoisiens, les Suisses, et même les Allemands y venaient en grand nombre. C'était la richesse de Genève. Le roi et le duc de Savoie défendirent à leurs sujets de se rendre à ces foires, et pour les remplacer, il en fut institué quatre à Lyon. Le commerce en devait être fort dérangé et gêné.

Peu après la duchesse mourut à Chambéry, conduite au tombeau, disait-on, par le chagrin que lui donnaient la rébellion de son fils et la faiblesse de son mari.

Le roi était alors à Bayonne. Son beau-père et toute la famille de Savoie implorèrent son secours contre les violences du comte de Bresse. Il promit de le mettre à la raison, et engagea le duc à se rendre à Lyon avec son fils, promettant d'y passer en revenant de Bayonne. Mais ses affaires le forcèrent à aller sur-le-champ en Flandre. Le duc de Savoie, le prince de Piémont son fils aîné [1], et sa femme, Louis, roi de Chypre, son second fils, et ses autres enfans, pressés de se mettre sous la protection du roi, continuèrent leur route. Le duc de Savoie s'arrêta à Paris, où il fut solennellement reçu. Le prince de Piémont vint jusqu'à Lille chercher son royal beau-frère.

Le comte de Bresse n'avait point voulu céder aux instances de son père, et s'était refusé à ce voyage. Dès que le roi fut de retour en France, il lui envoya le sire de Crussol, sénéchal de Poitou, et le sire de Garguesalle, son premier écuyer, avec un sauf-conduit. Le comte de Bresse était à Lyon, incertain et méfiant; la parole du roi le décida; il prit sa route par le Berri. Dès qu'il fut arrivé à Vierzon, on lui déclara qu'il était prisonnier, et on le conduisit au château de Loches.

Ce qui avait enhardi le roi à cet acte de violence, c'est qu'il venait de retirer au comte de Bresse son principal appui, en traitant avec le duc de Milan. Il avait ainsi changé toutes les alliances que feu le roi Charles son père avait en Italie. Le duc François Sforze était l'adversaire le plus puissant de la maison d'Anjou; il favorisait de tout son pouvoir les prétentions du roi d'Aragon sur le royaume de Naples. Mais les revers des Français en Italie avaient détourné le roi de porter ses projets par-delà les monts. Le duc Jean de Calabre,

1 Chatelain.

fils du roi René, allait être forcé de quitter Naples ; Gênes avait repris sa liberté ; il ne restait plus de garnison française qu'à Savone. Le roi fit offrir cette ville au duc de Milan, ainsi que les droits qu'il pouvait avoir sur la seigneurie de Gênes ; enfin il n'épargna rien pour mettre de ses amis cet habile et puissant prince, avec lequel il avait déjà traité lorsqu'il avait voulu se défendre contre le roi Charles dans son apanage du Dauphiné. Il y réussit pleinement. Le duc François Sforze se montra content et glorieux de l'alliance du roi de France. Il lui dépêcha le comte Alberic Malatesta, en le chargeant de lettres pour le duc de Bourgogne, pour le chancelier et pour les principaux conseillers de France, qu'il suppliait, dans les termes les plus humbles, de lui concilier la bonne volonté du roi. Enfin, le 22 décembre 1463, à Novion près Amiens, un traité avait été signé. Gênes et Savone avaient été donnés au duc de Milan ; les droits du duc d'Orléans sur le comté d'Asti, dot de madame Valentine, avaient été abandonnés moyennant deux cent mille écus d'or ; les alliances contractées entre le duc François Sforze et le roi, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, avaient été renouvelées. La seule condition favorable à la maison d'Anjou, était que le duc de Milan ne donnerait point passage aux Aragonais et à leurs alliés à travers la seigneurie de Gênes ; il s'était aussi engagé à ne point secourir le comte de Bresse contre son père, le duc de Savoie [1].

Mais ce qui en ce moment occupait le roi plus que toute autre affaire, c'était sa querelle avec le duc de Bretagne. Avant son voyage de Flandre, il avait nommé plusieurs commissaires pour régler, d'accord avec ceux qu'enverrait le duc de Bretagne, les différends, qui devenaient toujours plus âpres et plus nombreux : c'étaient le droit de régale, la juridiction, la collation à divers bénéfices, la prétention à la souveraineté, la formule « par la grâce de Dieu, » le pouvoir de mettre des taxes, la couronne substituée au chapeau ducal, la volonté manifestée d'avoir relation directe avec le pape ; enfin tous les sujets de querelle qui, à quelque époque que ce fût, avaient existé entre la Bretagne et la France. Le roi voyait surtout avec chagrin que le duc de Bourgogne étant redevenu vassal depuis la mort du feu roi, le duc de Bretagne se regardât encore comme libre de l'hommage lige [2]. Tout s'aigrissait chaque jour da-

[1] Legrand. — Sismondi. — [2] Argentré. — Amelgard. — Legrand. — Chatelain.

vantage. Le duc d'Alençon avait renoué ses intelligences avec les Anglais ; Fortin, un des témoins qui avaient déposé dans son procès, avait été assassiné d'après ses ordres. Il avait fabriqué de la fausse monnaie, puis avait voulu faire périr l'orfèvre qu'il avait employé à cette fraude. Lorsque le roi, instruit de ces violences, avait envoyé Tristan l'Hermite pour se saisir du duc d'Alençon, ce prince s'était enfui en Bretagne, et s'y tenait sous la protection du duc. Les commissaires qui devaient venir conférer avec ceux du roi, ou ne se trouvaient pas au terme et au lieu fixés, ou n'avaient pas les pouvoirs suffisans. Le vieux duc d'Orléans se rendit en Bretagne, et sa médiation ne fut pas acceptée. Pour une entrevue avec le duc de Bretagne en personne, il n'y fallait pas songer, après ce qui venait d'arriver au comte de Bresse. Les messages continuels envoyés au comte de Charolais et en Angleterre n'étaient pas non plus un médiocre sujet d'inquiétude pour le roi.

De son côté, le duc de Bretagne se plaignait vivement. Il disait que le roi répandait l'esprit de désobéissance parmi ses barons, les prenait à son service, les mariait en France, se les attachait par tous moyens, et même exigeait d'eux des sentimens sans réserve de l'obéissance due à leur seigneur ; il s'effrayait surtout de la grande faveur du sire de Montauban, de la maison de Rohan, né son sujet, qui était son grand ennemi. Ce seigneur passait pour le principal auteur de la mort criminelle de Gilles de Bretagne, et c'était pour ce motif qu'il avait quitté le pays. Tout montrait donc au duc de Bretagne la mauvaise volonté et les desseins ambitieux du roi. On rapportait, comme à la coutume, beaucoup de propos de lui ; il avait dit, assurait-on, qu'un duc de Bretagne n'avait pas encore le bras si puissant qu'un duc de Bourgogne, qui pourtant n'était plus qu'un humble sujet, et qu'il saurait bien mettre en servage les deux ou trois grands seigneurs de France, dût-il appeler les Anglais à son aide. En effet, si la Bretagne négociait avec l'Angleterre, le roi de France n'en faisait pas moins. Il avait vu les ambassadeurs anglais à Hesdin ; il donnait ses pouvoirs pour traiter au sire de Lannoy et aux serviteurs du duc de Bourgone; il se flattait d'avoir pour grand ami le comte de Warwick, et semblait n'avoir pas un plus grand désir que de contracter alliance avec le roi Édouard, tout adversaire qu'il était de madame Marguerite.

C'était seulement au moyen du duc Philippe que le roi pouvait

conclure un traité avec les Anglais ; aussi le ménageait-il toujours beaucoup. Après être venu jusqu'à Chartres, pour s'occuper des affaires de Bretagne et de l'arrestation du comte de Bresse, et avoir passé quelque temps à Nogent-le-Roi, auprès de Dreux, il fit demander une nouvelle entrevue au Duc, et vint encore le trouver à Hesdin au mois de juillet 1464 [1]. Cette fois, sa suite était nombreuse ; il avait avec lui son jeune frère le duc de Berri, le prince de Navarre, fils du comte de Foix, le comte du Perche, fils du duc d'Alençon, le comte d'Eu, les deux jeunes princes de Savoie, frères de la reine, et une foule de seigneurs et de conseillers. La duchesse de Bourbon, ses deux filles, et une grande compagnie de nobles dames se trouvaient aussi à cette réunion. On se divertissait beaucoup, et, durant que la jeunesse dansait, le roi et son oncle de Bourgogne, retirés à l'écart, tantôt devisaient tout à loisir d'affaires sérieuses, tantôt tenaient de joyeux propos.

Le Duc, qui maintenant avait rendu sa tendresse au comte de Charolais, essaya de le réconcilier avec le roi ; ce fut chose impossible ; le roi était trop irrité. Il répondit qu'il y avait secrète alliance entre le comte et le duc de Bretagne ; que Jacques de Luxembourg, frère de la duchesse de Bretagne et gouverneur de Rennes, ne quittait plus le comte ; qu'Antoine de Lameth, son écuyer, allait et venait sans cesse de Hollande en Bretagne ; qu'il y avait aussi des cabales faites contre lui en Angleterre. Enfin, si le roi excitait de grandes méfiances, il n'en ressentait pas moins.

Le Duc avait aussi quelques plaintes à porter. Le roi avait exigé de plusieurs seigneurs, vassaux à la fois en France et dans les États de Bourgogne, serment de ne jamais servir d'autre que lui ; tandis que leur devoir de fief était seulement de ne jamais servir contre lui.

Un autre grief plus considérable, c'était la conduite des Liégeois, qui ne s'étaient jamais montrés plus rebelles à leur évêque ni plus ennemis de la Bourgogne, que depuis le moment où le roi leur avait accordé sa protection ; ils commettaient sans cesse des voies de fait, prenaient les armes et levaient leurs bannières.

Enfin, il y avait encore des articles du traité d'Arras qui n'étaient pas exécutés ; entre autres la fondation des chapelles pour l'expiation du meurtre de Montereau.

1 Chatelain. — Duclercq.

A cet égard, le roi promit tout ce que voulut le Duc. Il ne s'expliqua point sur le serment des seigneurs. Quant aux Liégeois, il leur envoya son prévôt, Tristan l'Hermite, qui, dans le temps du feu roi, était déjà venu les encourager à ne point obéir au Duc, et nouer avec eux de secrètes intelligences. Ce prévôt passait pour n'avoir jamais été favorable aux Bourguignons, et le choix d'un tel envoyé sembla peu loyal [1]. Les Liégeois quittèrent les armes, mais continuèrent à braver leur évêque et le Duc par leurs discours téméraires.

C'était surtout pour employer le pouvoir du duc de Bourgogne sur les Anglais que le roi était venu le trouver. Il attendait l'arrivée d'une grande ambassade, et il espérait qu'elle serait conduite par le comte de Warwick. Bientôt on apprit que des envoyés du roi d'Angleterre venaient de débarquer à Calais. Le sire de Lannoy, qui peu de jours auparavant avait signé à Londres une prolongation de trève, et qui en avait apporté la nouvelle, fut aussitôt envoyé à Calais pour amener les ambassadeurs anglais. Rien n'égalait l'impatience du roi; il les attendait d'heure en heure, et s'informait à chaque instant du moment de leur arrivée. Le comte de Warwick, qui soutenait pour ainsi dire à lui tout seul la cause du roi Édouard, et venait de la faire triompher, n'avait pu passer la mer ; l'ambassade était seulement composée de sir Jean Wenloch et de sir Thomas Vaughan. Ce fut déjà un grand sujet de dépit pour le roi ; cependant, à peine étaient-ils arrivés, qu'il lui fallut les voir, tant il était uniquement occupé de ce qu'il avait en tête. Son attente fut trompée de tous points ; ces envoyés n'avaient nuls pouvoirs pour traiter ; ils venaient assurer le roi de la bonne volonté du roi Édouard, et rien de plus. Comme les affaires de leur maître étaient en grande prospérité, que le roi Henri, tombé entre ses mains, était enfermé à la tour de Londres, il n'avait pas grande crainte de la France, et ne se pressait pas de conclure la paix.

Le roi croyait toujours tirer meilleur parti des gens lorsqu'il les tenait à lui tout seul et qu'il avait tout loisir pour leur parler ; alors il s'y prenait de mille manières, il les tournait de tous les côtés, il revenait sans cesse à l'idée qui le possédait, au risque de leur paraître ennuyeux. Il n'eut donc point de repos qu'il n'eût emmené

[1] Chatelain.

les ambassadeurs anglais au château de Dampierre, à une lieue d'Hesdin, où était pour lors la reine sa femme. Là il leur fit grande fête, leur donna de beaux présens, épargnant encore moins les promesses. Son idée était surtout de les rendre favorables au dessein qu'il avait conçu de marier le roi Édouard avec une des princesses de Savoie, ses belles-sœurs; elles étaient à Dampierre; il les montra aux ambassadeurs. Elles leur semblèrent fort belles et dignes d'une royale alliance; mais comme ils n'avaient pas commission pour une si grande affaire, ils ne pouvaient rien répondre à toutes les avances du roi, sinon qu'ils souhaitaient un tel mariage. Après deux jours passés à Dampierre, ils revinrent à Hesdin, et l'on pouvait bien voir que, malgré toutes ses caresses, le roi n'avait pas leur confiance autant que le bon duc Philippe.

Aussi le roi le conjura-t-il de ne point retourner dans son pays de Flandre, et d'attendre le mois d'octobre. Une nouvelle ambassade devait venir à cette époque pour traiter des trèves qui expiraient le 10 de ce mois. Le Duc y consentit, et le roi s'en alla à Rouen, au château de Mauni, chez le sire de Brezé, à Dieppe et d'autres lieux voisins, ne s'éloignant guère des marches de Normandie et de Picardie.

Pour continuer à cultiver la bonne volonté du Duc, il ordonna à la reine de rendre visite à ce prince[1]. Elle y vint avec la princesse de Piémont, avec ses deux sœurs les princesses de Savoie, et toute une suite brillante des plus belles dames du royaume. On peut juger de l'accueil plein de respect et de courtoisie que le duc Philippe fit à la reine de France. Il lui donna une fête superbe; les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit. La princesse de Piémont et toutes les jeunes et nobles dames étaient charmées d'une journée passée si joyeusement. Ne connaissant que la vie triste et contrainte que le roi faisait mener à toute sa cour; toujours mal logées et entassées dans des châteaux[2] ou de méchantes bourgades, loin des bonnes et grandes villes; sans autre passe-temps que les fatigues de la chasse; sans nulle liberté dans leurs propos; toujours en route et allant d'un lieu à l'autre, elles ne pouvaient se lasser d'admirer la magnificence et la douce liberté de cette cour de Bourgogne. Elles disaient qu'il leur serait trop cruel d'en partir et de retourner

1 Chatelain. — 2 Seyssel.

à la tristesse de leur train accoutumé. La reine elle-même, que son mari traitait avec si peu de soins, qu'il venait de lui laisser faire ses couches dans un village à Nogent-le-Roi, ne pouvait s'empêcher de dire que de sa vie elle ne s'était trouvée si contente, mais qu'elle paierait cher cette joie par les regrets qu'elle en aurait. « J'en ai pour sept ans à m'en souvenir et à comparer, » disait-elle.

Le lendemain, les danses et les divertissemens continuèrent. Quand la soirée commença à s'avancer, la reine se mit à parler de son départ. « Il faut se retirer, dit-elle; mon seigneur m'a com» mandé de ne passer ici que deux jours; je veux partir demain de » bon matin. — Ah! madame, dit le Duc, ce n'est pas le moment » de parler de départ, ce sont des paroles qui attristeraient la fête. » Vous dînerez demain avec nous, puis vous partirez si le temps » est beau. — Ah! mon oncle, le roi l'a ordonné; pour rien dans » le monde je n'oserais lui désobéir.— C'est monseigneur lui-même, » madame, qui vous a envoyée ici et m'a fait cet honneur; assuré» ment il se fie bien à moi; et un jour ou deux que vous m'accor» derez ne me brouilleront pas avec lui. » Le sire de Crussol s'était approché et avait entendu ce discours. « Monseigneur, dit-il, » cela ne se peut, force est bien que la reine parte; il n'y a nulle » excuse; c'est moi que le roi a chargé d'y veiller; jamais il ne me » le pardonnerait. » Et parlant ainsi, il tremblait de peur et se mettait à genoux devant le Duc, tant il connaissait bien son maître. Cependant le comte d'Eu fut plus téméraire. « Monsieur, dit-il, » nous vous avons amené la reine par ordre du roi, vous en savez » plus que nous, et elle partira comme vous l'entendrez. » Il fut donc réglé qu'elle dînerait encore le lendemain chez son oncle. Chacun se réjouissait de passer un jour de plus en si bonne compagnie. Mais la pauvre reine ne prenait point part à ce contentement; elle était bien plutôt prête à pleurer en songeant au courroux de son mari; sa belle-sœur, la princesse de Piémont, ne faisait que rire de sa peur et de son chagrin, tant elle était enchantée de demeurer.

Le jour d'après, ce fut nouveau débat. La reine et le sire de Crussol voulaient partir après dîner; le lendemain était la fête des saints Innocens; et, si l'on ne se mettait pas en route le soir, il fallait encore passer un jour de plus. Le bon Duc, encouragé par

la princesse de Piémont, s'amusait des peurs de la reine; il chargea son neveu, Adolphe de Ravestein, de prendre la garde des portes, et de ne laisser sortir personne. Ni prières, ni larmes ne purent le toucher. Enfin, après en avoir raillé un moment, il finit par dire : « Je suis le doyen des pairs de France, et le premier » du royaume après le roi. Mon pouvoir est bien assez grand pour » vous garder ici et vous y rendre honneur et respect. Mon sei- » gneur saura bien que je n'ai nul autre dessein. » A ces mots, ni homme ni femme n'osa répliquer, et chacun recommença à se divertir de son mieux. Ce fut le surlendemain seulement que la reine se remit en route. Le duc Philippe la conduisit pendant une part du chemin, et il écrivit [1] une lettre au roi pour prendre sur lui le retard du voyage, disant bien que la reine avait voulu absolument partir, et qu'il l'avait retenue à cause du mauvais temps.

Peu après le Duc reçut encore une autre illustre visite; car le roi, pour le retenir à Hesdin, s'étudiait à lui faire passer le temps, selon son goût, en fêtes et en cérémonies. Louis, second fils du duc de Savoie, avait épousé sa cousine, Charlotte de Lusignan, héritière du royaume de Chypre, et avait pris le titre de roi [2]; mais il avait peu joui de sa grandeur. Jacques, bâtard de Lusignan, avait une puissante faction dans l'île; avec les secours du soudan d'Égypte, il s'empara de tout le royaume. Louis de Savoie et Charlotte sa femme ne conservèrent que la forteresse de Cerines, où ils furent assiégés; puis ils se réfugièrent à Rhodes, sous la protection des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. De là ils faisaient passer des vivres et des secours à la garnison de Cerines; ensuite ils traversèrent les mers pour venir demander l'appui des princes de la chrétienté. Il n'y avait pas de seigneur plus pauvre, plus délaissé, plus humble, que ce roi de Chypre. Déjà le duc de Bourgogne lui avait rendu un bon office en donnant ordre à sa flotte d'envoyer des vivres à Cerines; il venait l'en remercier et implorer l'aide de sa haute puissance. Le duc envoya au-devant de lui les gens de son hôtel, qui le conduisirent à Hesdin. Sans se prévaloir en rien de son titre de roi, le prince voulait aller le premier rendre visite au Duc; mais le sire de Croy lui représenta que son maître s'en tiendrait pour

1 Pièces de Comines. — 2 Chatelain. — Guichenon. — Sismondi. — Continuateur de Monstrelet.

offensé, et quitterait plutôt la ville que de le souffrir. « Ah! disait » le prince de Savoie, il n'appartient pas à un pauvre roi comme » je suis, de recevoir la première visite d'un si grand duc. — Sire, » lui répondait-on, un roi ne doit pas s'humilier ainsi. Nous rap- » porterons à monseigneur quelle est votre bonne volonté, et cela » lui suffira bien; il ne veut pas les honneurs qui ne lui sont point » dus. » Le lendemain, dès que le roi sut que le duc Philippe se mettait en devoir de venir chez lui, il réprimanda ses gens de ne pas l'avoir averti plus tôt, et monta aussitôt à cheval. L'entrevue des deux princes se passa donc sur la place publique; ils s'embrassèrent tendrement, et se rendirent ensemble au château. Le roi de Chypre lui montra toute sa reconnaissance; il lui dit que, de tous les princes de la chrétienté, il n'avait eu secours que de lui, et qu'il ne mettait espérance en aucun autre. Il le conjura de destiner la flotte qu'il avait envoyée dans l'Orient à délivrer son royaume des infidèles d'Égypte et des rebelles qui les y avaient appelés.

Le Duc répondit qu'il avait mis sa flotte et ses gens aux ordres du pape, mais que si le saint-père voulait les envoyer faire la guerre en Chypre, et ne leur destinait pas d'autre emploi, il s'en tiendrait satisfait.

On ne pouvait répondre d'une façon plus loyale et plus courtoise. Le roi de Chypre en fut content, et, après deux jours passés à Hesdin, il retourna auprès du duc de Savoie et du roi de France, qui se tenait toujours aux environs de Dieppe, de Rouen ou d'Abbeville.

Le Duc fit encore un plus grand accueil au duc de Savoie, lorsqu'il vint, peu de jours après, le visiter. Ce prince n'était pas roi, mais c'était le père de la reine de France; d'ailleurs ils étaient alliés de fort près. Louis, duc de Savoie, était fils de madame Marie de Bourgogne, et de ce fameux Amé VIII, qui le premier avait porté le titre de duc; qui s'était conduit toujours avec prudence pendant les discordes de la France; qui avait acquis bien plus de puissance que ses prédécesseurs, et qui, après avoir abdiqué pour vivre dans la solitude, avait été choisi pour pape au concile de Bâle [1]. Son fils était loin de l'avoir imité. Jamais on n'avait vu un prince si faible et de si pauvre caractère. Dès sa jeunesse, la dé-

[1] Chatelain. — Guichenon.

bauche et le goût des femmes avaient détruit sa santé, sa force et sa volonté. Sa femme, qui était une des plus belles et des plus habiles princesses de la chrétienté, avait pour lui le plus grand mépris ; elle disait qu'il n'était bon à rien qu'à dévider des fuseaux quand ses maîtresses filaient. Souvent la duchesse l'avait gouverné absolument; mais il avait si peu de sens et de dignité, que chacun pouvait s'emparer de lui et en disposer selon l'occasion. Maintenant il était devenu gros, lourd, rongé de goutte, ne pouvait mettre un pied devant l'autre, et passait sa vie, couché ou assis, à boire, manger et dormir. Le roi Louis le tenait alors en complète tutelle, le gardait en France, et le promenait d'un lieu à l'autre. Il avait éloigné de lui tous ses serviteurs, et le faisait gouverner par le marquis de Saluces et par deux gentilshommes de Savoie qu'il avait pris à ses gages, le sire de Montmayeur et le sire Aymard d'Alinge, dit Capdorat. La Savoie était si bien devenue en ce moment comme une province du royaume, que c'était, non point le duc, mais bien le roi que tous les Savoisiens et les Suisses sollicitaient de rétablir les fameuses foires de Genève. Quelques mois auparavant il avait reçu une solennelle ambassade des ligues suisses, pour le prier de remettre le négoce sur l'ancien pied, et le supplier en faveur du comte de Bresse qui n'était pas encore prisonnier.

Le roi avait bien reçu les Suisses et plusieurs fois s'était entretenu avec eux, ce qu'il faisait volontiers en toute occasion. « Mes » amis, leur disait-il, soyez les très-bien venus. Vous dites n'avoir » pu me faire cette visite plus tôt à cause de vos guerres ; je ne » tiens pas votre excuse pour suffisante. Plus les amis se visitent tôt, » plus ils entretiennent leurs bonnes amitiés. Mais néanmoins je » vous tiens pour mes bons amis. En ma jeunesse je fus envoyé en » Allemagne contre vous ; mais il ne tarda guère que bon accord fût » fait entre nous, et depuis vous ai toujours trouvés bons et loyaux. En » ma pauvreté, vous ne m'avez pas fait de déplaisir comme d'autres : » ainsi je vous parlerai moins rudement que n'ont fait les gens de » mon conseil. Je veux tenir et observer les intelligences que vous » aviez avec feu monseigneur mon père, et j'entends même les avoir » plus amples ; dites-m'en votre vouloir.

» Quant à ceux de Genève, pendant ma pauvreté, ils m'ont fait » beaucoup de déplaisir et de résistance, et j'aurais cause de les » punir. Ils ont grandement offensé mon beau-père le duc de Sa-

» voie, et aussi moi et la reine. Pourtant je suis en bon vouloir de » vous faire plaisir, et quand lesdits Genevois viendront à mon » beau-père, reconnaissant leur offense, faisant digne réparation, » promettant de lui être obéissans comme à leur prince et seigneur, » de l'honorer et de le servir comme tel ; alors je pourrai permettre » à mes sujets de hanter les foires de Genève, encore que lesdites » foires n'aient été établies que pour ruiner les foires de Lyon et » les autres du royaume.

» En ce qui touche Philippe de Savoie, mon frère, je suis très-» mal content de lui ; il a chassé le chancelier de Savoie qui était » mon serviteur et qui allait me faire avoir Gênes par un traité » maintenant rompu. Il veut avoir tout le gouvernement de la mai-» son de Savoie et en débouter son père, quand ce n'est pas lui qui » doit succéder, mais mon neveu Charles que j'aime comme un fils. » Je ne le souffrirai pas ; Philippe se porte à beaucoup de violences » et voies de fait qui ne sont pas à tolérer. » Il parla encore long-temps des torts du comte de Bresse. « Nonobstant, je ne cherche » pas à le tuer; c'est affaire à Dieu : qu'il se départe de ses entre-» prises, qu'il pense que son pouvoir est bien petit pour résister » contre moi, qu'il obéisse en toute manière à son père, qu'il me » montre le respect qui m'appartient, et, pour l'honneur de Dieu » et de vous qui m'en requérez, il me trouvera son bon frère. »

Puis il se reprit à parler de la maison de Savoie, du mauvais gouvernement qui s'y tenait depuis long-temps ; de la méchante justice qui y régnait ; des partialités et divisions entre les nobles et les barons. Il ajouta que par sa grande consanguinité et affinité avec ladite maison, il lui appartenait de mettre remède à toutes ces choses; que pour ce faire il enverrait ses gens par-delà les monts, du consentement de son beau-père ; qu'il serait content si ses bons amis et alliés y envoyaient quelqu'un d'entre eux pour voir comment les choses se passeraient et pour donner aussi leurs bons avis. « S'il leur » semble que cela ne se conduit pas en bonne foi et pour le bien et » l'honneur de la maison de Savoie, ils s'opposeront, et vous pourrez » ne vous plus jamais fier à moi. Mais je n'ai aucune autre intention » ni vouloir. J'en jure sur la damnation de mon âme, et je n'en ai » qu'une, dit-il, en mettant la main sur son cœur. On dit que je veux » prendre la seigneurie de Savoie ; ce n'est point. Je n'y ai jamais » pensé ; je n'en veux pas faire un fief, ni en avoir l'hommage ou la

» seigneurie d'une manière quelconque. Ce n'est pas que ce ne me » fût chose facile ; j'ai à moi les principaux barons de Savoie (et il » les nommait par leurs noms), mais je n'y vais qu'en bonne foi » et sincère intention. »

Les envoyés des ligues suisses n'avaient obtenu rien de plus que ces paroles ou d'autres semblables, tant pour les foires de Genève que pour leurs prières en faveur du comte de Bresse ; depuis lors, les affaires de Savoie avaient de plus en plus continué à être gouvernées à la seule volonté du roi[1]. S'il permit au duc de Savoie d'aller voir le duc de Bourgogne, ce n'était pas assurément avec le désir ou la crainte que de grandes affaires fussent traitées dans cette entrevue des deux princes. Ne sachant que faire de son beau-père et ne se méfiant en rien de son peu de sens, il le laissait aller à cette visite uniquement pour passer le temps.

Le duc de Savoie fit son entrée à Hesdin dans un fauteuil de velours bleu, surmonté d'un dais de même étoffe, que quatre hommes portaient sur leurs épaules ; il était vêtu d'une robe longue fourrée de martre. On n'avait jamais vu un prince en un tel équipage ; il semblait que ce fût quelque étranger des nations lointaines, et chacun s'empressait curieusement à le regarder. Il revint après quelques jours. Malgré son indifférence à toutes choses, on supposa qu'il avait prié le Duc d'intercéder pour son fils le comte de Bresse, qui était toujours retenu en prison à Loches. C'était bien lui qui en avait été la première cause, mais il commençait à s'inquiéter et à s'affliger de cette rigueur du roi, après l'avoir provoquée. Le Duc était parrain du comte de Bresse, qui se nommait Philippe comme lui ; il avait déjà parlé au roi en sa faveur, mais n'avait rien obtenu.

En ce moment, rien ne préoccupait le Duc et ses conseillers autant que les nouvelles de la croisade et du bâtard de Bourgogne. La flotte, après avoir été dispersée par la tempête, avait cependant fini par être rassemblée toute entière dans le port de Marseille. Là, les chefs attendaient les ordres du pape. Pendant ce temps, les apprêts de cette sainte entreprise étaient en grande confusion en Italie[2] ; les croisés y arrivaient en foule, mais il n'y avait pas de vaisseaux pour les embarquer. Les Vénitiens, qui en avaient promis, ne voulaient les fournir que moyennant de fortes sommes, et semblaient, disait-on, ne chercher en tout cela que leur profit. Ils

1 Manuscrit des archives de Genève. — 2 Chatelain.

empêchaient même toutes ces troupes de pèlerins armés de traverser leurs États; aussi murmurait-on beaucoup contre eux. Mais les hommes sages qui les gouvernaient donnaient des réponses bien raisonnables. « A quoi bon, disaient-ils, embarquer toute cette multitude mal équipée, sans armes, sans connaissance de la guerre, » sans chefs, sans argent? elle serait la dérision des infidèles, et » ne pourrait pas même paraître en bataille devant eux. Il n'en » adviendrait que honte et accroissement de péril pour la chré- » tienté. Il ne suffit pas de mettre une croix sur sa poitrine pour » devenir un vaillant défenseur de la foi. »

C'était à Ancône que le pape avait donné rendez-vous aux croisés. Ils y arrivaient, et ne trouvant là ni vaisseaux, ni vivres, ni paie, ni secours d'aucune sorte, ils s'emportaient en violens murmures. Le saint-père, qui avait mis ainsi toute la chrétienté en mouvement, s'était laissé emporter à son zèle pieux, se fiant trop à la Providence. Tout lui manquait à la fois. Les croisés, voyant qu'il n'avait à leur donner que des indulgences et non du pain, voulaient s'en retourner; à peine ce saint pontife, qui, vieux et malade, s'en allait comme un saint martyr dans une si périlleuse entreprise, pouvait-il les retenir par ses instances.

La famine, les maladies ravageaient toute cette foule, diminuée chaque jour par les désertions. A Marseille, les Bourguignons n'étaient pas en meilleure situation; l'épidémie s'était aussi mise parmi eux, et les plus vaillans chevaliers mouraient, non point les armes à la main, combattant les infidèles, mais tristement, loin de leur pays et de leur famille, sans que leur trépas profitât en rien à leur honneur ni à la foi chrétienne. La saison s'avançait; la mer devenait d'une navigation moins facile; l'argent que le Duc avait donné pour cette entreprise était dépensé, et le Bâtard ne savait plus comment fournir aux besoins de ses gens. Le pape ne donnait aucun commandement, ne faisait point savoir sa volonté. La flotte aurait pu s'en aller secourir, ou le roi de Chypre, ou le roi de Portugal, qui faisait la guerre sur les côtes de la Barbarie; mais le Bâtard n'aurait pas osé s'écarter de la volonté de son père, et ne devait rien résoudre que d'accord avec le pape. Il envoya message sur message pour apprendre ces tristes nouvelles au duc de Bourgogne, lui demander un secours d'argent, et s'enquérir de ses intentions.

En même temps le sire de Toulongeon revint d'Italie avec l'ambassade que le Duc avait envoyée pour s'excuser d'avoir retardé son propre départ. Le saint-père le remerciait d'avoir fait partir sa flotte, mais ne le tenait nullement pour dispensé de ses promesses. Ainsi il lui enjoignait de se mettre en route avant le 1er mars 1465, en quelque état qu'il pût être, et dût-il n'en pas revenir. Cette volonté du pape semblait dure aux serviteurs du duc de Bourgogne; d'autant que le sire de Toulongeon faisait de tristes récits de tout ce qu'il venait de voir en Italie, de la misère des croisés, de leur mécontentement et de l'embarras du pape, qui n'avait pas encore pu se pourvoir de plus de deux galères.

Tout cela n'ébranlait point la volonté du vieux Duc. Il avait fait un vœu ; le pape lui commandait de l'accomplir ; l'honneur et la foi chrétienne ne lui permettaient point d'y manquer; sur cela, il n'écoutait nuls conseillers. Au milieu du chagrin et du trouble que cette affaire répandait autour de lui, on apprit que le saint pape Pie II venait de mourir à Ancône, le 14 août 1464. La douleur et le tourment de voir la croisade si mal réussir avaient abrégé sa vie. Le jour même qu'il mourut, on annonça que les Vénitiens lui envoyaient enfin douze galères. Il se fit porter sur le rivage pour les voir entrer dans le port. « Ah! dit-il, jusqu'ici les navires m'avaient » manqué; maintenant c'est moi qui vais manquer aux navires. » Puis il appela les cardinaux, leur donna le baiser de paix, et leur demanda de prier pour lui. Peu d'heures après il mourut.

Lorsque de nouveaux messagers du Bâtard eurent apporté cette nouvelle au Duc, il se trouva dans une grande perplexité. Le vénérable chef de l'entreprise, celui qui avait reçu ses promesses, ne vivait plus. Se regarderait-il comme dégagé, ou persisterait-il dans son dessein? — L'honneur et la conscience lui permettaient-ils de manquer au service de Dieu, de reculer devant un voyage qui ne serait peut-être qu'une affaire de six mois? Serait-il arrêté par une dépense de cent mille florins? — D'autre part, cet argent, qu'il faudrait tirer de ses sujets, serait sans doute dépensé en pure perte; ces braves chevaliers qu'il emmènerait avec lui périraient peut-être sans pouvoir venger la vraie religion, et feraient ensuite grande faute pour défendre ses États. Déjà beaucoup étaient morts de la peste à Marseille. — Puis le bon Duc songeait que ceux-là n'étaient pas à plaindre, qu'ils avaient offert à Dieu le sacrifice de leur vie,

et que lui-même n'avait pas un désir plus ardent que de finir chrétiennement comme eux.

Dans ce tourment d'esprit, le Duc assembla son conseil et mit l'affaire en délibération. L'évêque de Tournai fut d'avis que rien ne devait détourner le Duc de l'accomplissement de son vœu ; qu'il n'y avait pas à considérer s'il y perdrait ou gagnerait de l'argent, s'il en ramènerait ses hommes ou s'il les y laisserait ; que, s'il manquait à une telle promesse, on ne se fierait plus à sa parole, et que son honneur en serait flétri par tout le monde et dans tous les siècles. Enfin, il parla comme aurait pu faire le saint pape qui venait de mourir.

Les chevaliers et conseillers laïques trouvèrent une telle remontrance aigre et absolue. Ils disaient entre eux qu'il était facile à un prêtre, qui ne connaissait pas de telles affaires, de parler ainsi ; que tous ces grands théologiens et ces dévots n'entendaient rien aux choses de ce monde ; qu'ils raisonnaient d'une façon étroite, sans regarder aux circonstances, aux possibilités, ni aux convenances humaines. De tels conseillers, disait-on, ne sont point profitables dans les conseils des princes : leur jugement se forme toujours en l'air, parce qu'ils n'ont pas pied sur la terre. Ils n'ont point la pratique ni le maniement des publiques nécessités, et pourtant il n'y a nulle loi divine qui ne soit contrainte d'y céder et de s'y plier.

« Comment l'entendez-vous, monsieur de Tournai? lui répliqua » le sire de Croy; je crains que vous n'ayez regardé cette affaire » que d'un œil, lorsque douze bons yeux ne seraient pas de trop. » Certes, vous voulez que ce que monseigneur a intention de faire, » avec tant d'embarras et de dépense, soit profitable et non pas » inutile. Voyez-vous qu'aucune nation s'apprête et lève une ar- » mée? A-t-on seulement nouvelles du duc de Milan? Le pape est » mort, nous dit-on; peut-être celui qui viendra après sera-t-il » d'un autre avis? Monseigneur a fait jusqu'ici son devoir, selon le » temps ; ce sont les autres qui lui ont manqué, et n'ont point tenu » leur promesse. En faire davantage maintenant serait un sujet » de honte et de blâme. Il ne doit point volontairement et sciem- » ment envoyer ses gens battre l'eau et le vent, ni se ruiner d'ar- » gent et de puissance pour rien. Quant à son honneur, il est d'as- » sez grand poids pour n'avoir rien à craindre des gens qui disent : » Il ne convient pas de faire ainsi. Monseigneur a fait tout ce

» qu'il devait faire, et je voudrais qu'il en eût moins fait, puisque
» la chose tourne si mal. Ainsi je suis d'avis que monseigneur rap-
» pelle ses gens et monsieur le Bâtard, en laissant le reste à la
» volonté de Dieu. »

Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolay, ouvrit un autre conseil : « Je ne pense point, dit-il, qu'il soit à propos, ni de faire
» revenir si hâtivement monsieur le Bâtard, ni de l'abandonner
» follement aux périls. Il faut qu'il attende pour voir comment les
» choses tourneront, et ne tire nulle part plus avant, sans savoir
» si ce serait avec fruit et honneur. Voici un nouveau pape, ce
» sera un nouveau monde, un nouveau dessein ; et, selon le nou-
» veau temps, il conviendra peut-être que nous ayons un nouvel
» avis. Monsieur le Bâtard est un chevalier de grand courage. Il
» lui serait dur de revenir sans que son voyage ait aucun effet ; il
» aimerait sans doute mieux braver tous les périls de la mer que
» rompre son entreprise. Toutefois l'honneur de monseigneur lui
» est plus cher encore que le sien, et il ne fera assurément nulle
» folie. »

Les gens qui gouvernaient les finances du Duc faisaient d'autres remarques sur cette affaire. Le principal d'entre eux était maître Pierre Blandelin, maître-d'hôtel et trésorier de la Toison-d'Or. Il avait, depuis environ quatre ans, toute la confiance du Duc, et avait réparé le désordre de ses affaires. Aussi n'était-il guère aimé des nobles ni des receveurs de deniers. Il taillait hardiment sur eux, et il écrivait si exactement toutes choses, qu'on ne pouvait rien arracher de lui qui ne fût légitimement dû. Maintenant tout était payé comptant ; les marchands n'avaient plus à se plaindre. Il avait ainsi sauvé les finances et rétabli l'honneur du Duc, qui ne pouvait plus se passer de lui, et comptait bien l'emmener à la croisade. C'était un homme de nobles façons et fort honorable, qui était plus diligent que personne à faire ce dont il avait la charge ; en outre, riche d'environ six mille écus de rente, sans parler de l'argent qu'il prêtait à intérêt, ni de la somme qu'il recevait du Duc, qui pouvait bien aller encore à six mille écus. Le sire Pierre de Goux, un des plus habiles du conseil, s'entendait fort bien avec lui. Ils réglaient à eux deux toute la finance.

A de tels conseillers, la croisade devait déplaire plus encore qu'aux autres. Ils disaient, mais pas trop haut, car sur ce sujet il fallait mé-

nager la volonté du Duc, que le Bâtard et le sire de Lalaing avaient, en partant, estimé les dépenses à cent mille écus pour une année; qu'après y avoir bien pensé, ils n'avaient pas demandé davantage; qu'on avait tiré cette somme de la citadelle de Lille, et qu'on la leur avait donnée. Or, l'année n'était pas finie, et déjà ils redemandaient de l'argent; cela venait sans doute d'avoir mal gouverné les affaires de la croisade, et ils en devaient porter la peine.

Un tel argument n'avait pas beaucoup de cours devant un si noble chevalier que le duc Philippe; d'autant que le Bâtard avait écrit généreusement que, si l'on était en peine pour lui envoyer de l'argent, il fallait mettre en vente tous ses biens et ses domaines. Ainsi les motifs de finance n'étaient pas écoutés. Mais les périls où l'on pourrait jeter la maison de Bourgogne, l'inutilité de l'entreprise, les grandes affaires dont on était pour lors occupé, et qui promettaient des embarras prochains, étaient des choses à considérer de près. Enfin, on s'arrêta à l'avis du sire de la Roche; il fut décidé que l'armée et l'artillerie seraient amenées à Avignon et y attendraient de nouveaux ordres. Le Duc prétendait bien y aller lui-même au mois de mars; néanmoins personne ne croyait la chose possible, et chacun se réjouissait de la détermination qu'on avait prise. Elle changea bientôt après; le Bâtard, ayant écrit à son père qu'il avait reçu du nouveau pape l'ordre de se rendre à Venise, il lui fut mandé d'obéir. Toutefois il n'en fut rien. Les Vénitiens et le pape ne se mirent point d'accord sur les préparatifs de la croisade, et peu de mois après l'armée des Bourguignons n'eut d'autre parti à prendre que de revenir par terre.

Le duc Philippe eut encore à régler en ce moment des affaires d'un bien moindre intérêt, mais qui étaient pourtant des motifs de division parmi les serviteurs de sa cour. Le prince d'Orange avait laissé deux fils. L'un, le sire Arguel, avait épousé une sœur du duc de Bretagne. C'était lui qui avait commandé l'armée du duc d'Orléans en Italie, lorsqu'en 1450 ce prince avait voulu prendre possession du comté d'Asti. Il était revenu ruiné de cette entreprise malheureuse. Son père, qui s'était remarié avec une fille du comte d'Armagnac, en avait eu deux autres fils, les sires Louis et Hugues de Château-Guyon. Mécontent du sire d'Arguel, et trouvant qu'il lui avait déjà donné beaucoup en avancement d'hoirie, il le déshérita presqu'entièrement en faveur du fils aîné du second lit. Le sire

d'Arguel, devenu prince d'Orange, prétendit qu'un tel testament était contraire aux lois du pays et à la coutume des fiefs. Ainsi il se mit de vive force en possession des biens, et se les fit allouer par provision en vertu de lettres du duc de Bourgogne, seigneur suzerain.

Le duc de Bretagne recommandait vivement le sire d'Arguel, et avait envoyé le sire Jacques de Luxembourg solliciter pour lui. La maison d'Armagnac était encore puissante, et si la branche aînée avait été ruinée et diffamée par ses crimes et sa rébellion, le duc de Nemours, chef de la branche cadette, n'en était pas moins à ménager. Le Duc fit plaider devant lui par des avocats les raisons des deux parties. Il arriva que dans la chaleur de sa plaidoirie, un des avocats du sire de Château-Guyon, parlant de l'approbation donnée par le Duc à la prise de possession des fiefs, nomma cette volonté un acte de faveur et une violation de justice. En vain, ajouta-t-il, que l'on avait surpris la religion du prince, qui avait ignoré ce qu'on lui faisait signer, le bon Duc changea de visage, et il fut visible que son courroux était grand. Cependant il savait se contenir; il laissa parler l'avocat du sire d'Arguel; mais lorsque le second avocat de la partie adverse se fut agenouillé pour demander la permission de répliquer : « Est-ce vous, lui dit le prince, qui avez parlé » pour mon cousin de Château-Guyon? — Non, monseigneur, c'est » maître Jean, mon confrère ici présent. — Oui, monseigneur, c'est » moi, dit l'autre tout tremblant et se précipitant à genoux. — » D'où êtes-vous? — Mon redouté seigneur, je suis de votre comté » de Bourgogne, vous êtes mon souverain. — Puisque vous me » reconnaissez pour souverain, comment venez-vous ici m'injurier » en face, et dire que j'ai interdit la voie de justice à mes officiers? » Vous pouvez bien être un grand clerc, mais vous êtes un fou, et » il tient à peu que je ne vous fasse payer cher votre folie. J'ai été » toute ma vie un prince de justice, et avec l'aide de Dieu je ne » cesserai jamais de l'être, quoi que vous puissiez dire. » Le Duc s'était animé et troublé; il se leva sans vouloir rien entendre de plus. « Je ne suis ni clerc ni homme de parlement pour prêter l'oreille à » toutes ces plaidoiries. »

Le lendemain le sire de la Roche et d'autres sages conseillers réussirent à le calmer et à lui persuader que cet avocat n'avait pas voulu l'offenser. On termina l'affaire, non pas au fond; mais en

attendant qu'elle fût jugée, le Duc régla que le sire d'Arguel garderait les fiefs et ferait sept mille francs de pension à son frère.

L'autre affaire se rapportait aussi à une succession. Charles, comte de Nevers, cousin germain du Duc, venait de mourir sans laisser d'enfant légitime. Sa veuve, Marie d'Albret, se plaignait de ce que Jean, comte d'Étampes, frère et unique héritier de son mari, usait de son droit avec trop de rigueur et ne lui laissait pas un état conforme à son rang. Le duc Philippe fit engager le comte d'Étampes à venir le trouver [1]. Il l'avait nourri dans sa maison, l'avait toujours traité comme son propre fils, et l'avait comblé de biens. Maintenant le comte d'Étampes, après avoir pris part dans les discordes de sa cour et les avoir même excitées, était le plus cruel ennemi de monsieur de Charolais. Sans se souvenir des bienfaits du noble parent qui lui avait toujours servi de père, il venait de se dévouer au service du roi, et conséquemment de se ranger parmi les ennemis secrets ou déclarés de la puissance de Bourgogne. Aussi n'était-ce pas sans embarras qu'il revenait dans cette maison, où jadis il avait reçu tant de faveur et d'affection. Bien peu de serviteurs du Duc vinrent au-devant de lui. Chacun le regardait froidement et semblait lui reprocher son ingratitude. Cependant le Duc lui fit le même accueil que de coutume, et ne témoigna en rien son mécontentement. Alors le comte de Nevers, car il portait maintenant ce nom, prit courage et redemanda si sa pension continuerait à lui être payée. Déjà, sans lui en donner aucun motif, les trésoriers ne lui avaient pas compté le dernier terme : « Mon cousin, » lui répliqua le Duc, je vous ai traité le mieux que j'ai pu, tant » que vous vous êtes tenu avec moi ; maintenant vous avez pension » de monseigneur le roi, et vous êtes à lui. Je ne puis fournir à » tout ; j'ai de grandes charges. — A votre plaisir, monsieur, reprit » le comte de Nevers ; je vous remercie humblement de tous les » biens que j'ai reçus de vous. C'est à moi de me pourvoir à présent » comme je le pourrai. » Sur ce, il quitta le duc de Bourgogne, et dans son dépit, il disait à un de ses serviteurs en s'en retournant : « Or ça, puisque le fils a voulu mon déshonneur, et que le père » me met hors de sa maison, qu'ai-je à faire maintenant ? car en» core faut-il vivre. Il en arrivera ce qui pourra, mais certes rien

1 Chatelain.

» de pis que ce qui se passe aujourd'hui. » Il revint auprès du roi, qui tarda peu à le faire son lieutenant, et capitaine général des villes rachetées et de tout le pays jusqu'à la Loire.

Cependant le roi attendait le moment où il devait encore venir trouver le Duc à Hesdin, afin de conclure avec les Anglais ce traité qui semblait l'occuper uniquement. Mais plus il allait, plus il inspirait de méfiance et de crainte à tout le monde ; personne ne savait où il en voulait venir. Tout en traitant avec le roi Édouard et la faction d'York, il n'avait pas encore rompu toute relation avec la faction de Lancastre et la reine Marguerite. C'était aussi de continuels messages entre lui et le comte de Warwick. Sans cesse quelque homme de petit état [1], quelque receveur de grenier à sel, quelque marchand s'en allait en Angleterre ou ailleurs, chargés bien secrètement des commissions du roi, à l'insu même de ceux de ses conseillers qui semblaient avoir toute sa confiance. En même temps il fortifiait ses villes sur les marches de la Bretagne et de la Normandie, et il y plaçait des garnisons ; il rappelait les belles ordonnances de son père sur les compagnies des gens de guerre. En un mot, il semblait se préparer à une guerre.

Le duc de Bretagne se croyait surtout menacé par tous ces apprêts ; il cherchait aussi à prendre ces précautions, et envoyait des messagers en Angleterre, soit pour tenter une alliance, soit pour contrecarrer les projets du roi et augmenter la méfiance naturelle qu'il inspirait. Enfin, de l'avis de ses conseillers, il résolut d'écrire au roi une lettre pour le prier d'expliquer ses intentions, et pour lui rendre compte de tout ce que la voix publique lui imputait. Le conseil de Bretagne pensa que ce serait un moyen d'embarrasser le roi et de tirer de lui quelque réponse, d'après laquelle on aviserait ce qu'il était à propos de faire.

Les lettres du duc de Bretagne étaient d'un langage hautain ; il demandait raison au roi de choses fort étranges, s'enquérant entre autres s'il était vrai que les Anglais dussent, pour prix de leur alliance, recevoir la Guyenne et une partie de la Normandie. Le roi fut offensé de recevoir une telle lettre, qui semblait donner créance à des bruits suscités pour lui ôter l'amour de tous les loyaux

1 Legrand. — Comines. — Chatelain. — Amelgard. — La Marche. — Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

Français. A ce moment arriva à Novion, près Abbeville, où était alors la cour, le sire de Croy, qui allait et venait sans cesse d'Hesdin chez le roi, et avait plus que jamais toute sa faveur. Après avoir, selon sa coutume, tenu quelques propos plaisans et familiers, le roi montra au sire de Croy les lettres du duc de Bretagne. Celui-ci fit son possible pour les interpréter à bien, mais ce n'était pas chose facile. « Emportez ces lettres, dit le roi, pour les mon» trer à mon oncle de Bourgogne; il ne m'en écrirait jamais de » pareilles. »

Le Duc vit les lettres et ne trouva pas en lui-même qu'elles fussent si fort à blâmer. Il voyait bien que le roi travaillait à détruire le duc de Bretagne, et il lui semblait juste que ce prince cherchât à se défendre. Aussi lorsque, peu de jours après, l'amiral de Montauban vint demander de la part du roi si, dans le cas où il serait contraint à faire la guerre en Bretagne, il pourrait compter sur l'aide et le service du duc de Bourgogne, on lui répondit que les choses n'en étaient pas encore à ce point; que le Duc connaissait son devoir de vassal et s'en acquitterait en temps et lieu; et que s'il plaisait au roi qu'il s'employât à apaiser ce différend, il s'en occuperait volontiers. Telle était la sagesse du bon Duc; il ne voulait pas rallumer la guerre dans le royaume; d'ailleurs il connaissait le roi mieux que personne, et savait que si le duc de Bretagne était détruit, autant lui en arriverait le lendemain; à moins pourtant que la paix ne se fît à ses dépens entre le roi et le duc de Bretagne, qui ne demanderait pas mieux que de se réconcilier à ce prix.

En outre, le roi, tout en cherchant à obtenir les bons offices du Duc, soit pour la paix, soit pour la guerre, ne pouvait se contraindre jusqu'à lui accorder une seule des choses qu'il demandait, jusqu'à pourvoir à un seul des griefs dont il se plaignait. Ses réponses n'étaient jamais que des promesses pour l'avenir et de bonnes paroles pour faire prendre patience. Gagner tout et ne rien céder semblait sa volonté unique. Il lui aurait déplu de se conduire d'autre sorte. Il en donna pour lors une preuve étrange [1]. Jean de la Tremoille, seigneur de Dours, avait laissé une fille unique qui était riche héritière. Elle habitait à Arras, dans les États du duc de Bour-

[1] Chatelain.

gogne; mais, depuis le rachat des villes de la Somme, ses seigneuries étaient du royaume de France. Philippe[1] de Bourbon, frère du duc de Bourbon, voulait l'épouser; elle y consentait ainsi que toute sa famille. Le Duc aimait beaucoup ce jeune écuyer, qui était comme lui du sang royal de France, et avait été élevé dans sa maison. Par courtoisie pour le roi, et bien qu'il pût avoir le droit de conclure ce mariage, puisque la demoiselle de Dours était sa sujette, il envoya un de ses écuyers afin d'obtenir l'agrément royal. La demande était petite; le roi en ce moment même avait le désir et le besoin de complaire à son oncle de Bourgogne; cependant on ne put avoir de lui une parole de consentement. Il répondit que le sire de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, lui avait déjà parlé de marier son fils à l'héritière de Dours, et qu'il avait promis de favoriser ce mariage. « D'ailleurs, » dit-il, je connais Bourbon; il est tout à mon beau-frère de Cha» rolais. Je les ai vus souvent tirer de l'arc ensemble; il est de son » parti..... Bien, bien; j'en parlerai à mon oncle. »

Lorsqu'on rapporta cette réponse au bon Duc, il se mordit les lèvres de dépit. « Je crois, dit-il, qu'on n'a jamais tant promené » personne avec de belles paroles. On me promet monts et mer» veilles, et nul effet ne s'ensuit. De tout ce que j'ai pu demander » à Rheims, à Paris ou ailleurs, pas une chose ne m'a été accordée; » voyez quelle confiance je dois avoir en lui! En advienne que » pourra, je me passerai du roi. »

Les choses en étaient là, et le moment approchait où le roi devait venir à Hesdin, lorsque le sire Olivier de la Marche, écuyer du comte de Charolais, arriva en toute hâte. Il était chargé de raconter au Duc un fait bien grave qui venait de se passer en Hollande, à Gorcum, où se tenait pour lors le comte[2]. Peu de jours auparavant on était venu lui annoncer qu'un inconnu, se trouvant dans une taverne de la ville, s'était curieusement enquis de sa façon de vivre, à quelles heures il sortait; s'il faisait des promenades sur mer et dans quelle sorte de navires; s'il était toujours bien accompagné. Puis cet homme s'était promené sur les murs de la ville, regardant tout avec attention; il avait de même visité avec soin les fortifications du château. Sur cet avis, le comte fit chercher cet inconnu,

1 Histoire généalogique. — 2 Chatelain. — Amelgard. — Duclercq. — Olivier de la Marche. — Legrand.

qui, se doutant qu'on avait remarqué ses discours et ses allures, avait déjà pris son asile en une église. Les soupçons n'en devinrent que plus grands. L'homme fut arrêté et amené devant le comte. Il se trouva que c'était le bâtard de Rubempré, frère du sire de Rubempré, long-temps serviteur du duc de Bourgogne, mais depuis une année environ capitaine du Crotoy pour le roi de France. Au premier bruit de son arrestation, quarante hommes, qui formaient l'équipage d'une barque arrivée depuis peu de jours dans le port d'Hermue, prirent la fuite et se dispersèrent çà et là, laissant leur bateau.

Le bâtard de Rubempré varia beaucoup dans ses réponses, tantôt disant qu'il venait d'Écosse, tantôt qu'il y voulait aller, et donnant pour but de son voyage une visite à la dame de Montfort, fille du sire de Croy et cousine germaine du sire de Rubempré; car ce sire de Rubempré était propre fils d'une sœur de monsieur de Croy.

Le comte de Charolais s'était conduit dans cette affaire avec un grand sens, et n'avait fait paraître nul emportement. Le bâtard n'avait pas été mis à la question, aucune procédure n'avait été commencée. Le vulgaire ne savait rien de ses réponses. Mais ce fut bientôt une merveilleuse rumeur; personne en Hollande et en Flandre ne douta que ce ne fût un complot du roi de France, et chacun répétait que le bâtard avait ordre de lui amener monsieur de Charolais mort ou vif.

Lorsque cette nouvelle arriva à la cour du duc Philippe, le trouble et la colère se mirent dans tous les esprits. Les discours les plus injurieux se tenaient publiquement contre le roi de France. On le disait capable de tous les crimes, plein de déloyauté et de perfidie. On rappelait sa haine pour son père; le désordre qu'il avait apporté dans la maison de Bourgogne; la trahison qu'il avait accomplie sur le comte de Bresse; la captivité où il semblait retenir le comte de Savoie. On ne s'indignait pas seulement du dessein criminel qu'on lui imputait contre monsieur de Charolais, les serviteurs du Duc étaient émus de crainte pour leur vieux maître. Ils s'inquiétaient de le voir si près d'une frontière où le roi avait assemblé ses troupes, tandis qu'il n'y avait qu'une faible garde à Hesdin; ils ne voyaient dans l'entrevue prochaine qu'une trame pour enlever le Duc. D'autres disaient que le roi avait su, par la consultation des astres, dont il s'occupait toujours beaucoup, le jour

et l'heure de la mort de son oncle, et se tenait préparé à saisir tout aussitôt ses trésors et ses forteresses.

Tels étaient les discours qui se tenaient autour du duc de Bourgogne, et presque tous ses loyaux serviteurs auraient voulu qu'il partît sans délai pour retourner dans l'intérieur de son pays et s'y mettre en sûreté contre les perfidies du roi de France. Mais le Duc ne se départit point de sa prudence accoutumée; il ne fit paraître ni frayeur, ni colère, et renvoya le sire de la Marche à son fils, en lui ordonnant que le procès du bâtard fût suivi selon les coutumes de Hollande, et selon les sages lois que ce pays avait établies depuis long-temps pour juger les méfaits commis sur la mer.

Le sire de Lannoy, neveu du sire de Croy, alla aussitôt à Abbeville pour annoncer au roi cette nouvelle et tout ce qui se passait. Le roi commença par répondre d'un air surpris : « Je ne sais qui est ce » bâtard, ni ce que l'on veut dire. Il n'est pas à moi; je ne l'ai » jamais vu, je ne lui ai jamais parlé, j'ignore ce qu'il a entrepris » et qui l'a mis en œuvre. » Toutefois il commença à se relâcher sur beaucoup de points des refus qu'il faisait au duc de Bourgogne, et à le satisfaire sur plusieurs de ses griefs; ayant grand soin en même temps d'attribuer sa complaisance au crédit que le sire de Lannoy et toute la maison de Croy avaient sur lui, afin de les mettre dans les bonnes grâces du Duc.

Mais c'était trop entreprendre. Le sire de Croy était maintenant en butte à la haine et à la méfiance de toute la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus été comblé des faveurs du roi; encore récemment il avait reçu la baronnie de Rozai. Si l'office de sénéchal de Normandie avait été, après la mort récente du sire d'Estouteville, rendue au sire de Brezé, c'était sur le refus d'Antoine de Croy. Il n'avait pas voulu accepter non plus la charge de capitaine des pays entre la Loire et la Saône, qui venait d'être confiée au comte de Nevers. En un mot, il semblait que ce fût un serviteur dévoué du roi, placé près du duc de Bourgogne pour le gouverner dans les intérêts de la France. Ce qui allumait surtout un courroux universel, c'est que le sire de Rubempré, qui, avec son frère bâtard, avait ourdi toute la trame, était neveu du sire de Croy, et fort avant dans son amitié. Dans le vulgaire, et même parmi les serviteurs du Duc, on ne doutait pas que les Croy n'eussent comploté avec le roi de France, contre la vie, ou du moins contre la

liberté du comte de Charolais. C'était mal connaître la subtilité du roi ; il avait des secrets pour tout le monde ; souvent il laissait dans l'embarras les gens qu'il chargeait de sa confiance et de ses affaires, en exécutant soudainement quelque projet dont il avait eu soin de leur dérober toute communication. Aussi le sire de Croy, lorsque l'amiral de Montauban lui écrivit par un messager pour le prier, de la part du roi, d'arranger l'affaire et de faire renvoyer le bâtard, ne voulut pas seulement recevoir la lettre. « Mon ami, dit-il avec » humeur, reporte-la à ton maître, et dis-lui que je ne m'en mê- » lerai plus ; que ceux qui ont brassé ceci le boivent ; c'est trop » juste. »

Le Duc continua de montrer, en cette occasion, le calme qu'il avait toujours. Sans s'émouvoir des craintes qu'on voulait lui donner, sans se fier nullement aux assurances du roi, il ne changea rien à son train accoutumé, annonçant qu'il attendrait le jour prochain de l'entrevue, et même encore dix jours après. Il devait, disait-il, cet honneur au roi, et voulait lui en donner tout son soûl.

Cette entrevue avait pour objet de négocier avec les Anglais, et cependant tout avait changé en Angleterre. Au moment où le comte de Warwick conseillait au roi Édouard d'épouser une princesse de Savoie, lorsque, par plusieurs messages, il avait presque donné l'assurance au roi de France que cette alliance se ferait, le roi Édouard devint amoureux d'Élisabeth Woodville, fille de sir Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg, qui avait été duchesse de Bedford. Élisabeth Woodville avait eu pour premier mari un simple gentilhomme, sir Jean Gray. Le roi voulut l'épouser. Ce mariage inégal ne lui donnait nul appui ; il en avait pourtant un besoin évident au milieu des discordes du royaume, tandis que la couronne lui était encore si mal assurée. Ce mariage, que blâmaient tous ses plus sages conseillers, et qui offensait le comte de Warwick, son plus puissant défenseur, n'en fut pas moins résolu.

Un tel projet dérangeait toutes les négociations. En outre, l'affaire du bâtard de Rubempré, venant s'ajouter à l'emprisonnement du comte de Bresse et à l'espèce de captivité du duc de Savoie, achevait de répandre partout la croyance qu'on ne pouvait traiter sûrement avec le roi Louis, ni se fier à nulle de ses promesses. Le duc de Bourgogne l'envoya avertir qu'il ne fallait pas compter sur l'arrivée des ambassadeurs d'Angleterre.

Ce fut un grand dépit pour le roi, qui était si vif et si obstiné dans ses volontés. Il se courrouçait contre les Anglais, qui l'avaient trompé par de fausses espérances; il se méfiait de son oncle de Bourgogne, qui n'avait pas voulu l'aider loyalement dans son projet. « J'y veux réussir, disait-il, dût-il m'en coûter un million » d'or à distribuer çà et là, aux uns et aux autres. » Et selon sa coutume et son peu de prudence, c'était presqu'en public qu'il tenait ce langage, ce qui ne rendait pas les affaires plus faciles.

La plupart de ses serviteurs, et surtout les loyaux Français, qui, pendant toute la vie du feu roi, avaient regardé les Anglais comme les anciens et éternels ennemis du royaume, qui les avaient si glorieusement combattus, qui les avaient chassés de France, ne pouvaient concevoir pourquoi le roi était si acharné à l'idée de s'allier avec eux. Ils s'inquiétaient de tous ces pourparlers, où parfois on laissait croire aux Anglais qu'on pourrait leur céder quelqu'une des provinces dont le recouvrement avait coûté tant de batailles et de sang. Le roi ne comptait sûrement pas leur en rendre une seule; son espérance était de s'en tirer à force d'argent, en gagnant des ambassadeurs et des conseillers; mais ceux qui ne savaient pas son secret le blâmaient beaucoup.

« Sire, lui disait Pierre de Brezé, le sénéchal de Normandie, si » vous voulez être bien aimé des Français, vos sujets et vassaux, ne » cherchez nullement l'amitié des Anglais. Plus vous la gagnerez, » plus vous serez haï en France; faites-vous aimer des princes de » votre royaume, vos parens, et de vos sujets. Alors personne ne » vous pourra nuire, Anglais ni autres; là gît votre salut, voilà » l'amitié que vous devez quérir. »

Malgré l'avis qu'il recevait sur les ambassadeurs de l'Angleterre, le roi n'en voulut pas moins aller voir le duc de Bourgogne. Il lui envoya maître Georges Havart, son maître d'hôtel, le priant de l'attendre le surlendemain à dîner. Le Duc répondit qu'il ne savait point s'il resterait encore à Hesdin, mais qu'il le ferait connaître au roi. La rumeur fut plus grande que jamais parmi la cour de Bourgogne. On ne parlait que du danger où s'exposait le Duc; on le conjurait de s'y dérober; on assurait que de nouveaux avertissemens avaient été envoyés par le comte de Charolais. Lui, toujours froid et réfléchi, ne faisait paraître nulle inquiétude. Cependant, durant la nuit, sans prendre conseil de personne, il fit donner

par son valet de chambre les ordres du départ, et le lendemain ses chevaux et ses bêtes de somme furent prêts, à la grande surprise du sire de Croy et de ses partisans, qui demeurèrent confondus. Tous les autres serviteurs du Duc étaient au contraire dans la joie.

Les magistrats de la ville, troublés de ce départ et de tous les discours qui se tenaient, se présentèrent à lui comme il partait; ils lui demandèrent s'il fallait fermer les portes et garder la ville. « Nous ne sommes point en guerre, dit-il; gardez la ville selon » votre coutume, et n'ayez nulle crainte. Si mon seigneur le roi » ou quelques-uns de ses gens veulent venir, recevez-les et hono- » rez-les comme si j'étais ici; ne refusez l'entrée à personne, ni » fort ni faible. »

Ce fut ainsi qu'il partit, assez à la hâte, il est vrai, mais en ayant grand soin de ne montrer nulle crainte. Le bâtard de la Thieullaye, son page favori, ayant pris les devans pour faire préparer son logis à Lille, se répandit sur la route en propos assez légers, et parla des périls que le Duc avait courus. Il en fut fortement tancé. Sous les yeux du Duc, tout demeurait calme et comme à la coutume.

Le sire de Croy, qui s'était cru perdu, reprit courage, et, tout en cheminant, il se mit à dire : « Ah! quel fâcheux départ! mon- » seigneur. — Et pourquoi? repartit le Duc. — Parce qu'aujour- » d'hui vous venez de conclure la paix et l'alliance de tous les » princes de France avec le roi. Avec leur aide, il va courir sur » vous. — Plût à Dieu, répliqua le Duc, qu'avant ma mort cet » honneur me fût accordé, et qu'à cause de moi les princes de » France fussent en amitié et en union! j'en mourrais plus con- » tent. Quant à courir sur moi, Dieu merci, je me suis toujours » bien gardé et défendu, et je n'ai pas encore peur. »

Cependant le sire de Lannoy s'était tout aussitôt rendu à Abbeville pour annoncer cette résolution soudaine du duc de Bourgogne au roi, qui en demeura confondu. Il commença alors à donner une explication de l'entreprise du bâtard de Rubempré. Il assura que le duc de Bretagne, ayant récemment envoyé maître Romillé, son vice-chancelier, en Angleterre, pour quelque négociation secrète, il avait voulu faire saisir les preuves écrites des complots qu'on tramait contre lui. Telle était, selon lui, la commission dont le bâtard

avait été chargé; pour y réussir, il avait fallu user de ruse et de secret, tout aussi bien que ce vice-chancelier de Bretagne qui voyageait travesti en moine, dérobant soigneusement sa trace. C'était pour s'enquérir si on l'avait vu en Hollande, et s'il était venu auprès du comte de Charolais, que le bâtard était venu à Gorcum.

Il était bien possible que la chose fût comme le roi le disait. Car le comte de Charolais était fort emporté et fort léger dans ses soupçons. Il croyait facilement qu'on formait contre lui des projets et des complots. D'ailleurs le procès du bâtard ne se faisait point. On ne produisait aucune déclaration, aucun interrogatoire de lui ; le roi pouvait nier, comme monsieur de Charolais pouvait affirmer.

Le sire de Lannoy retourna sans tarder auprès du Duc, et y trouva les mêmes rumeurs; elles occupaient aussi tous les esprits à Calais et en Angleterre. « Sire, écrivait le sire de Lannoy au roi, » j'ai reçu hier de Wenloch des lettres que je vous envoie. Vous y » verrez toutes les impostures qu'on débite dans ce pays-là. On dit » ici que monsieur de Charolais viendra dès qu'on aura fait le pro- » cès au bâtard. Je ne sais ce qui en sera ; mais Dieu sait comme » on parle chez lui de mon oncle de Croy et de moi. Quelque chose » qu'on dise, il faut avoir patience; autrement on gâterait tout. » Le temps fera connaître la vérité [1]. »

Le sire de Croy donnait les mêmes conseils au roi, lui recommandant de ne s'émouvoir en rien de ce qui pouvait lui être rapporté, et de croire que le duc de Bourgogne voulait demeurer son très-humble et très-obéissant, comme il l'avait toujours été. Son départ d'Hesdin n'avait pas une autre cause, disait le sire de Croy, que l'embarras où il eût été, soit de refuser, soit d'accorder ce que le roi aurait pu avoir à lui demander.

Le roi s'appliqua donc à chasser de l'esprit des Anglais toutes les fâcheuses idées qu'ils avaient prises de lui. Il y avait surtout un homme, que la garnison anglaise de Guines avait arrêté, qui faisait, disait-on, les plus étranges relations sur les volontés et les projets du roi. Il demanda que cet homme lui fût amené. Sir Robert Nevil, secrétaire du comte de Warwick, s'était rendu à Rouen, auprès du roi, et comme il n'avait pas conduit le prisonnier, le

[1] Legrand.

roi l'envoya chercher sur-le-champ par Josselin du Bois-Bailli, son maréchal-des-logis, qui était son serviteur le plus actif, le plus subtil, le plus zélé, le plus capable de tous. A peine arrivé, ce maréchal-des-logis et plusieurs conseillers interrogèrent cet homme en présence de sir Robert Nevil, ainsi que l'avait exigé le roi. C'était un nommé maître Puissant, bourgeois de Bruges; il fut convaincu de mensonge, et désavoua pleinement tout ce qu'il avait dit.

Le roi montra aussi à sir Robert Nevil des lettres du duc de Bretagne, qui prouvaient invinciblement qu'il avait négocié avec lui en même temps qu'avec les Anglais, et avait offert son alliance contre eux; prouvant ainsi qu'il n'y avait nulle confiance à mettre en ce prince.

Du reste, le roi fit grand accueil à sir Robert; mais celui-ci se méfiait de tout dans cette cour, où il y avait tant de gens rusés, dévoués entièrement à la volonté de leur maître et empressés à le servir.

Quant au duc de Bourgogne, le roi lui envoya une solennelle ambassade, composée du comte d'Eu, de Pierre de Morvilliers et de l'archevêque de Narbonne. La veille on avait vu arriver à Lille le comte de Charolais, accompagné de quatre-vingts chevaliers et de six cents chevaux. Les ambassadeurs de France eurent, dès le jour suivant, leur audience du duc Philippe. Ce fut le chancelier qui porta la parole [1]. Il commença par se plaindre hautement, au nom du roi, de tout ce qui avait été dit contre l'honneur et la renommée de Sa Majesté; il expliqua la commission donnée au bâtard de Rubempré contre le vice-chancelier de Bretagne, et comment on avait dû aller l'attendre en Hollande, puisqu'il devait venir y rendre compte à monsieur de Charolais de sa négociation en Angleterre. Puis le chancelier remontra quelle offense c'était d'avoir fait saisir ainsi, sans nulle cause, un serviteur du roi, venu pour accomplir son office, et pour prendre un homme suspect de s'employer à des projets qui étaient crime de lèse-majesté. Il s'attacha à faire voir comment le bâtard n'ayant amené à Gorcum que trois hommes de son équipage, on ne pouvait croire qu'il voulût rien tenter contre monsieur de Charolais.

[1] Chatelain. — Amelgard. — Comines.

A ces mots, le comte de Charolais mit un genou en terre devant son père. « Très-redouté seigneur et père, dit-il, je vous prie qu'il » vous plaise que je puisse répondre aux paroles proférées qui tou- » chent votre honneur et le mien. Avec l'aide de Dieu, je répon- » drai tellement, que je défendrai bien vous et moi. Pourvu que » je me croie en la grâce de Dieu, je ne crains homme qui vive » sous le ciel, que vous mon seigneur et père; et c'est pour moi » grande merveille que le roi de France me poursuive ainsi, moi » qui suis son humble parent. » Le chancelier lui coupa alors la parole, et, sans s'adresser à lui : « Monseigneur, dit-il au Duc, » nous n'avons point charge du roi de répondre ni de bouche ni par » écrit à monsieur de Charolais. » Le Duc ordonna à son fils de se taire. Il obéit, non sans trouble, et le chancelier continua [1].

« Cela n'a pas suffi à monsieur de Charolais; il a fait courir aussitôt le bruit dans le pays que ce bâtard était venu, de la part du roi, appréhender sa personne et lui faire violence en son corps. Puis il envoya par-devers vous Olivier de la Marche, pour vous faire un tel récit, que cet Olivier a répandu sur toute sa route. De plus, monsieur de Charolais a fait publier cette nouvelle à Bruges, dans une ville où s'assemblent des gens de toute nation; il l'a fait prêcher dans les églises du haut de la chaire de vérité. Et comme la renommée du mal va plus vîte que celle du bien, l'honneur du roi a été promptement atteint par cet esclandre dans tous les pays voisins; il le serait bientôt dans tout l'univers, si l'on ne trouvait pas manière de contredire auprès de tous les princes et dans tous les royaumes un mensonge si amer pour un roi de France, pour un roi qui porte le nom de très-chrétien. »

Cependant monsieur de Charolais ne pouvait contenir sa colère, et il voulut encore interrompre le chancelier. « Monseigneur de » Charolais, je ne suis pas venu parler à vous, » reprit Morvilliers. Et comme le comte pria encore son père de le laisser parler, le bon Duc lui dit : « Je répondrai pour toi comme il me semble » qu'un père doit répondre pour son fils. Toutefois, puisque tu en » as si grande envie, penses-y aujourd'hui, et demain dis ce que tu » voudras. »

Le chancelier poursuivit : « En outre, vous aviez promis à maître

1 Duclercq.

Jean Havart de ne pas quitter Hesdin sans avertir le roi, et dès le lendemain vous êtes parti. Alors la renommée a publié que, comme monsieur de Charolais, vous aviez eu peur que le roi ne vous fît prendre, ce dont il n'a jamais eu la pensée. Et certes il est bien émerveillé que vous ayez eu un tel soupçon, vous qu'il aime et honore plus que tous les vivans, vous à qui il l'a si libéralement montré et voudrait le prouver encore. Il avait assurément de grandes affaires dans les autres quartiers de son royaume; cependant il s'est tenu près du lieu de votre séjour par amour pour vous, et afin de conclure la paix avec les Anglais par votre moyen; ce qui n'est pas signe qu'il voulût vous donner le moindre sujet de crainte.

» Le roi requiert donc trois choses : la première, que le bâtard, ses compagnons et sa barque soient rendus avec dommages et intérêts; la seconde, que vous lui remettiez Olivier de la Marche, afin d'en faire punition comme il convient et comme bon lui semblera; la troisième, de lui livrer celui ou ceux qui, en leurs sermons, l'ont diffamé à Bruges. »

Le comte d'Eu ajouta : « Monsieur, vous êtes bon et sage; vous » avez entendu ce que le roi demande, vous pouvez l'accorder main- » tenant et sans plus attendre. Ce sera lui faire plaisir; la chose » dépend de vous seul, et vous n'avez pas besoin de conseil. »

— « Oh, oh! mon frère, répondit le Duc, vous ne faites qu'ar- » river. On ne peut pas demander et obtenir en une heure; j'ai » espérance de faire et de répondre en telle sorte que mon seigneur » le roi sera content. »

— « Monsieur, répliqua aigrement le comte d'Eu, vous répondrez » à votre loisir; mais je vous conseille de renvoyer aussitôt au roi » le bâtard son serviteur, ou il en pourra advenir des maux irré- » parables. »

Sur ce, le Duc se leva. « J'ai d'autres fois, dit-il, entendu des » paroles hautaines et menaçantes, et ne m'en suis jamais ému. » Je ne le suis pas davantage aujourd'hui; soyez le bien venu, mon » frère; à demain. »

Pour lors Jacques de Luxembourg s'avança vers le Duc, et se jeta à ses pieds : « Monseigneur, dit-il, j'ai entendu que messieurs les » ambassadeurs du roi ont imputé charge de trahison et de lèse- » majesté à monsieur de Bretagne, dont je suis parent et serviteur. » Je dois, comme chevalier, répondre pour mon maître absent, et

» je m'offre, sauf le respect pour la majesté royale, à répondre en » effet pour lui en tout lieu et à toute heure. Je maintiens qu'il ne » fit jamais chose qui pût donner lieu à charge contre son honneur, » et je prends à témoin vous et messieurs les ambassadeurs que je » m'acquitte de mon devoir. »

— « Mon cousin, répondit le Duc, vous dites bien, et votre offre » est à recevoir; mon cousin de Bretagne est un noble prince, un » bon chevalier en qui je me fie. »

— « Messire Jacques, reprit le comte d'Eu, nous sommes venus » ici en ambassade et non en bataille, pour exposer ce que le roi » nous a chargé de dire. C'est au roi et à monsieur de Bretagne à » s'entendre là-dessus, et point à nous de nous en débattre. »

Alors chacun se retira, songeant à la grande audience du lendemain; surtout le comte de Charolais, qui passa la nuit entière à bien préparer ce qu'il avait à dire, sans même se faire aider d'aucun secrétaire, écrivant de sa propre main tout ce qu'il voulait répliquer.

L'audience fut remise au surlendemain. Le comte de Charolais s'y présenta avec une suite de plus de cent vingt chevaliers. Il était vêtu d'une robe de drap d'or, et magnifiquement paré. Le Duc son père siégeait entouré des princes de son sang, des chevaliers de son ordre, des serviteurs de sa maison.

Son fils mit un genou en terre sur un carreau de velours, et, par un long discours, demanda à répondre pour venger son honneur et celui de sa noble maison. « Il me plait : parlez, » lui répondit le Duc.

Commençant par le crime de lèse-majesté dont on avait qualifié ses relations avec le duc de Bretagne, et répondant à l'imputation qu'on lui faisait d'avoir su et approuvé les traités conclus contre le roi par ce duc avec les Anglais et le roi Édouard, anciens ennemis du royaume, il protesta qu'il ignorait complètement le voyage en Angleterre de maître Jean Romillé.

« Hélas! mon très-redouté seigneur, ajoutait-il, la chose que j'ai le plus désirée en ce monde, après le salut de mon âme, c'est de suivre les vertueuses et louables traces de vous et de vos nobles prédécesseurs, qui, par leur vertu, leur sens, leur vaillance et leurs œuvres, ont élevé si haut cette maison. Je ne pourrai jamais rendre assez de grâces à mon Créateur, de m'avoir fait naître et

sortir de tous côtés de tant de vertueux et nobles princes. Si tout ce qu'on m'impute était véritable, je serais donc bien loin de ce que je désire, et je me serais grandement fourvoyé des devoirs que je dois suivre. Je serais non seulement à blâmer, mais à fuir par tout le monde, et il vaudrait mieux pour moi être mort au sortir des fonts du baptême. »

Passant aux traités d'alliance contre le roi, qu'on lui imputait d'avoir lui-même conclus avec le duc de Bretagne, il les nia de même, avouant seulement le grand amour qu'il avait pour son cousin de Bretagne, à cause des grandes vertus qu'il lui connaissait. « Le roi ne peut trouver mauvaises, disait-il, la concorde et l'union des princes de son royaume. Ils n'en seront que plus soumis au roi, lorsqu'il lui plaira de les traiter comme il le doit, et de ne pas faire contre eux des alliances avec les étrangers et les ennemis. Ses nobles prédécesseurs tâchaient, au contraire, de tenir les princes dans la paix. Maintenant, sans que mon seigneur le roi s'en soit mis en peine, ils sont, grâce à Dieu, tous en bonne intelligence, plus que cela ne s'est vu depuis que le royaume a reçu la foi chrétienne. Maudit soit celui qui travaillerait à les désunir ! »

Il se justifia ensuite de l'emprisonnement du bâtard de Rubempré, dont il ignorait la commission, aussi bien que le voyage du vice-chancelier de Bretagne. Il pouvait donc soupçonner tout autre motif à sa secrète entreprise. D'ailleurs il en avait fait rendre compte tout aussitôt à son père par Olivier de la Marche.

« On m'impute, continua-t-il, d'avoir enjoint à cet Olivier de semer sur sa route de méchans discours contre le roi ; on parle de sermons prêchés à Bruges ; certes, monseigneur, je ne crois pas qu'il soit besoin de chercher aucun moyen pour émouvoir votre peuple contre le roi ; vous savez ce qui en est. »

Si ce bâtard avait encore été retenu après s'être réclamé du roi, et avoir exposé de quelle commission il était chargé, c'est que ses paroles et ses réponses s'étaient contredites plus d'une fois, et qu'il expliquait mal pourquoi il avait pris tant d'informations sur monsieur de Charolais.

Enfin les ambassadeurs avaient parlé de sa haine contre le roi, et cherché quels en pouvaient être les motifs ; ils avaient dit que c'était sans doute la perte de sa pension.

« Quand il lui plut de me la donner, j'avais reçu si largement

des biens de vous, que je n'en avais nul besoin. Je ne la demandais ni ne la désirais, et ne l'acceptai que pour ne pas sembler mépriser ses bienfaits. Il lui a plu ensuite de me l'ôter; il était en son pouvoir de le faire, et je n'en ai pas eu si grand déplaisir que les ambassadeurs le croient, tant vous m'enrichissez chaque jour.

» Mais ce que chacun n'ignore pas, c'est que le roi, depuis un temps, m'a pris en courroux et en imagination contraire, sans que je l'aie mérité. Il a publiquement dit qu'il me tenait pour son ennemi, ce que je ne fus et ne serai jamais. Mainte fois parlant au sire de Ligne et à plusieurs autres auxquels il faisait mauvais accueil, il leur a donné pour motifs qu'ils étaient mes serviteurs et qu'ils en porteraient la peine.

» Il s'est vanté souvent, vous le savez comme moi, de se procurer, et Dieu sait par quels moyens, plusieurs places de vos États. Il a dit qu'au moyen des Liégeois il me débouterait du duché de Brabant, pour le donner à mon cousin de Nevers, et lui a promis mille lances pour cette entreprise. Cela serait contre la justice, car la chambre que vous avez en Brabant a jugé que j'en devais être l'héritier, et non pas monsieur de Nevers. Si le roi, qui se dit le très-chrétien, veut, contre la droiture, me déposséder, force me sera d'y rémédier, puisque je ne peux laisser perdre mon État. »

Le comte de Charolais termina en disant que le roi, ayant la volonté de faire publier ses griefs parmi tous les rois et les royaumes chrétiens, il demandait congé et grâce pour y répondre partout où besoin serait.

Chacun, et le Duc tout le premier, admira le sens, la prudence et la force de monsieur de Charolais; mais on jugeait bien que si son père n'eût pas été présent, il n'aurait pas eu tant de sagesse, et aurait parlé plus âprement.

Le Duc prit aussitôt la parole; il déclara que le bâtard de Rubempré ne serait point rendu. » Il a été saisi, dit-il, au pays de Hollande, où je suis seigneur de la terre et de la mer, sans reconnaître nul souverain que Dieu; le roi n'a rien à y voir ni à y connaître, puisque c'est hors de sa seigneurie. Le bâtard a été mis en justice, et elle lui sera faite selon son démérite ou son innocence. C'est d'ailleurs chose notoire, dans tous mes pays, que ce bâtard ne vaut rien, qu'il est homicide et mauvais garçon.

» Quant à l'écuyer qu'on veut me faire livrer, il est de l'hôtel de

mon fils, et je ne pense point qu'il ait rien fait ni dit que ce qu'il devait. S'il en est autrement, je m'en informerai, et justice sera faite comme il appartiendra.

» Pour les prédicateurs, je suis prince de la terre, et ne puis connaître que des séculiers, non des gens de l'Église, auxquels je ne veux toucher. C'est, il est vrai, chose certaine que beaucoup de prêcheurs sont peu sages, disent des paroles sans avis ni commandement, puis vont où bon leur semble, et l'on ne sait plus ce qu'ils deviennent. D'ailleurs je ne crois point qu'on ait prêché contre le roi.

» Vous reprochez à mon fils d'être soupçonneux et méfiant; certes, ce n'est pas de moi qu'il tiendrait ce défaut. C'est peut-être de sa mère, ajouta-t-il en souriant, car elle est bien la plus méfiante et la plus soupçonneuse dame que j'aie connue; toujours elle croyait que j'aimais quelque autre femme qu'elle. Pour moi, je n'ai jamais craint ni homme ni prince, et pas plus maintenant que jadis. Toutefois mon fils avait grande raison de se méfier, et, à sa place, sur le rapport qu'on faisait des allures de ce bâtard, je l'aurais fait saisir tout comme lui. »

Puis il passa au reproche que le roi lui faisait à lui-même d'avoir quitté tout à coup la ville d'Hesdin, et de ne pas lui avoir tenu parole. Sur ce sujet il s'anima un peu, et, élevant la voix, il dit: « Je veux bien qu'on sache que ma bouche n'a jamais rien promis à homme qui vive, sans le lui avoir tenu à ma possibilité. » Puis il se remit, et reprenant son langage facile et gracieux : « Je n'ai jamais failli à personne qu'aux dames; je vous prie donc de rappeler à monseigneur le roi que, lorsque je pris congé de lui, je lui dis que, s'il ne me survenait pas quelque affaire nouvelle qui commandât mon retour, je ne partirais point d'Hesdin sans le voir et lui parler. Je ne lui ai point promis autre chose. Or, à l'heure où je partis, il m'était advenu tout à coup de grosses affaires, comme, par exemple, celle de ce bâtard. »

Le chancelier insista encore, fit remarquer la solennité d'une telle ambassade, la plus grande que le roi pût envoyer, et demanda qu'elle ne retournât point sans rien obtenir d'un prince à qui le roi avait montré tant d'amitié et fait tant de bien.

Le Duc l'interrompit, et rappela qu'au contraire c'était lui qui avait rendu au roi honneurs, services et biens : qu'il ne s'en repen-

tait point, mais que le roi ne lui avait rien accordé encore de ce qu'il lui avait promis.

Alors Pierre de Goux, sur l'ordre du Duc, prit la parole : « Messieurs, dit-il, afin que chacun l'entende, monseigneur le Duc ici présent ne tient pas tout ce qu'il a du roi de France. Il est vrai que le duché de Bourgogne, le comté de Flandre et le comté d'Artois sont du royaume; mais il a, hors de France, de belles seigneuries, telles que les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain, les comtés de Bourgogne, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, et autres pays qu'il tient de Dieu seulement. »

Le chancelier de France, qui était un homme aigre et emporté, entendant ce discours, répliqua : « Il n'est pourtant pas roi. » A cette parole, le Duc éleva la voix : « Je veux bien que tout le monde » sache que, si j'eusse voulu, j'aurais été roi. » Puis il termina l'audience, fit apporter le vin et les épices, et déclara aux ambassadeurs qu'avant trois jours ils auraient leur réponse par écrit.

Quant à monsieur de Charolais, il s'approcha, en sortant, de l'archevêque de Narbonne, et lui dit : « Recommandez-moi très- » humblement à la bonne grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a bien » fait laver la tête par le chancelier; mais qu'avant qu'il soit un » an il s'en repentira. »

PHILIPPE-LE-BON.

1465—1467.

LIVRE DOUZIÈME.

SOMMAIRE.

Discordes de Bourgogne. — Disgrâce de la maison de Croy. — Mécontentement en France. — Le roi assemble les princes à Tours. — Ligue du bien public. — Guerre contre le duc de Bourbon. — Les Bourguignons devant Paris. — Bataille de Mont-Lhéry. — Arrivée de l'armée de Bretagne. — Le roi rentre à Paris. — Arrivée de l'armée de Lorraine. — Négociations avec les princes. — M. de Charolais retourne en Flandre. — Le roi reprend la Normandie. — Griefs de Monsieur Charles, frère du roi. — Changement dans la situation du royaume. — Plaintes du comte de Charolais. — Destruction de Dinant. — Nouveaux projets contre le roi. — Mort du duc Philippe.

L'AMBASSADE que le roi venait d'envoyer, et les discours hautains du chancelier de France, avaient allumé les esprits contre le sire de Croy plus encore qu'auparavant. On lui imputait d'avoir conseillé au roi tout ce qui venait de se faire et de se dire. On assurait que les ambassadeurs s'étaient comportés entièrement d'après son avis. La présence du comte de Charolais, de ses serviteurs et de ses partisans à la cour de Bourgogne, n'augmentait pas peu cette rumeur.

D'ailleurs il n'y avait, disait-on, rien de si orgueilleux et de si absolu que tous ces Croy. Jamais simples gentilshommes n'avaient fait si rapidement une si haute fortune [1] : richesses, pouvoirs, seigneuries, tout s'amassait dans leur maison. Ils étaient maintenant unis par alliance avec les maisons de Luxembourg, de Lorraine et de Bavière, et semblaient se regarder comme des princes ou plus que des princes. Leur faste passait toute croyance. C'était un train

[1] Chatelain.

infini de serviteurs, de parens et d'amis, qui leur formaient comme une cour. Le plus sage de tous les Croy était encore le sire Antoine. Son frère Jean, sire de Chimay, gouverneur de Luxembourg et du comté de Namur, qui d'ordinaire ne se tenait pas auprès du Duc, était bien plus rempli d'orgueil et de hauteur. On eût dit qu'il possédait en propre les États dont il n'avait que le gouvernement. Il y régnait comme en sa seigneurie, et le comte de Charolais pouvait craindre qu'il ne songeât à se les faire donner par le Duc, ou à s'y maintenir après sa mort avec l'appui du roi de France.

Toutefois le plus exigeant, le plus âpre dans sa convoitise d'argent et de pouvoir, le plus dur dans son langage, le plus fier de tous les Croy, c'était Philippe, sire de Quievrain, fils du sire de Chimay, premier chambellan du Duc et grand-bailli du Hainaut. Cette grandeur dont il avait joui dès sa jeunesse, sans même avoir la peine de la gagner par son mérite, comme avaient fait son père et son oncle, l'avait enivré de présomption; il était déplaisant et même odieux à tous. C'était lui qui, du temps qu'il portait le nom de sire de Sempy, avait commencé les querelles entre le Duc et son fils, par sa concurrence avec le sire d'Émeries, fils du chancelier de Bourgogne, lorsque tous les deux, en leur première jeunesse, étaient chambellans de monsieur de Charolais.

Le sire de Lannoy, fils d'une sœur de messire de Croy, était aussi devenu un grand personnage et fort envié. Il s'était merveilleusement enrichi dans son gouvernement de Hollande. De sa seigneurie, où l'on ne voyait jadis qu'un méchant village et une vieille tourelle, il avait fait une bonne ville close et fortifiée. Du reste, il était le bras droit de son oncle Antoine, et grand ami du roi de France; sachant leurs secrets, allant sans cesse de l'un à l'autre, chargé de messages et d'ambassades en Angleterre; ce qui n'excitait pas peu les méfiances et les murmures.

Le comte de Charolais ne pouvait voir sans chagrin et sans alarmes son père tombé en de telles mains; il craignait que toute la puissance de Bourgogne ne fût ainsi vendue au roi, et que son héritage ne fût partagé. Il lui semblait surtout important de ne pas être éloigné au moment où le duc Philippe viendrait à mourir. Sa volonté était donc de ne pas retourner en Hollande.

Le Duc désirait aussi garder son fils auprès de lui. Il avait pour lui une tendresse paternelle, mais ne voulait point le laisser gou-

verner; il lui aurait déplu d'être tenu en tutelle, et traité comme un vieillard sans raison et sans volonté. Il fit un grand accueil à monsieur de Charolais, surtout en public. Le duc de Bourbon, la duchesse douairière sa mère, le duc de Gueldre, étaient pour lors à Lille, et il y eut beaucoup de fêtes et de banquets, où la meilleure intelligence semblait régner entre le père et le fils. Néanmoins ils ne se parlaient pas du fond du cœur.

Enfin un jour monsieur de Charolais vint trouver le Duc dans son oratoire, et commença à lui confier tous ses chagrins, à lui exposer, en grande franchise et tendresse, toute l'amertume de sa vie, à se plaindre des soupçons qu'on avait contre lui, de l'éloignement où il était tenu. Peu à peu, en racontant sa tristesse, il s'attendrit, et les larmes lui vinrent aux yeux. Le bon Duc, voyant son fils en cet état, s'émut aussi, et s'efforça de le calmer, de le consoler, en l'assurant de son amitié. « Charles, lui dit-il, vous êtes mon seul fils, » et j'ai pour vous le cœur d'un père. Ceux qui sont à l'entour de » moi ne sont que mes serviteurs; ils me sont étrangers : vous, » vous êtes ma chair et mon sang. Si tels ou tels vous déplaisent » et vous contrarient, s'ils vous haïssent et machinent contre vous, » croyez que j'en ai le cœur blessé. Mais considérez combien la for- » tune des princes et des royaumes est variable. Il faut mener les » affaires doucement, avec prudence, mesure et patience. Il faut » savoir dissimuler bien des choses pour arriver glorieusement à ses » fins. Je suis aujourd'hui sur mes vieux jours; j'ai pris mon pli. » Toujours j'ai maintenu la paix en ma maison; j'en ai chassé la » discorde, et j'y ai étouffé les cabales, éteint les scandales. Quand » il y a eu deux partis, j'ai écouté l'un comme l'autre, sans croire » rien légèrement, et sans renvoyer de mon service les gens de bien, » encore que je leur aie su des torts. Je voudrais que vous en fissiez » autant, Charles, pour l'amour de moi et aussi pour votre avantage. » Voyez, au moment présent, dans quel train s'est mis le roi, et » s'il n'importe pas d'aller avec un grand sens, de ne rien précipi- » ter, de ne faire aucun esclandre. En de telles affaires, il me faut » des gens sages, et nuls emportemens. Je vous ai écouté avec misé- » ricorde; mais je ne puis vous croire, et il m'est amer d'entendre » imputer tant de blâme à ceux que je n'ai jamais trouvés en faute. » Sans l'amitié qui doit être entre nous, à peine pourrais-je croire » que vous pensez sincèrement ce que vous dites. Croyez, Charles,

» que vos ennemis sont les miens; qu'on ne fera rien contre » vous sans m'offenser, et que, si vous voulez être ici et demeurer » avec moi, je vous serai bon père autant que vous me serez bon » fils. »

Monsieur de Charolais fut touché d'un si aimable langage, et se sentit tout réconforté. Il promit humblement d'être toujours rempli de modération et d'obéissance, continuant pourtant à maintenir d'un ton plus doux, mais avec la même persuasion, que les Croy travaillaient à ruiner la maison de Bourgogne.

Dans de telles circonstances, plusieurs hommes sages et fidèles serviteurs, surtout le sire de la Roche, s'entremirent pour réconcilier le comte de Charolais et le sire de Croy; mais ce fut chose impossible. Il y avait, d'une part, trop d'orgueil, de l'autre, une volonté trop absolue et trop emportée. Le sire de Croy n'endurait point qu'on lui remontrât comment il était trop altier, trop fastueux, comment il étalait trop sa richesse, et montrait trop son pouvoir. Le comte de Charolais, de son côté, ne voulait avoir nul égard pour des gens si importans, qui conduisaient de si grandes affaires, et avaient rendu tant de services à son père. D'ailleurs il était difficile de s'entendre sur le principal article proposé. Monsieur de Charolais voulait que les Croy renonçassent aux pensions et aux offices qu'ils avaient en France, et à l'amitié du roi. Le sire de Croy, qui ne cachait rien de ses méfiances, ne voulait point abandonner ce qu'il regardait comme le fondement de sa fortune et le garant de sa sûreté après la mort du Duc.

En effet, la santé du duc Philippe semblait s'affaiblir de jour en jour; il était venu de Lille à Bruxelles, et, au mois de mars, il tomba si gravement malade, qu'on crut qu'il allait mourir. Le comte de Charolais prit alors toutes ses mesures; il avait avec lui ses principaux partisans : le sire Jean de Luxembourg, le sire de Fiennes, le sire de Haultbourdin, le sire de Roussy, le prince d'Orange, le sire de Château-Guyon et une multitude de nobles et de chevaliers. Le sire de Croy était absent, et l'on n'avait affaire qu'à son neveu de Quievrain. Les ordres furent envoyés dans les villes et pays dont les Croy étaient gouverneurs, Luxembourg, Namur, Beaumont, Boulogne, pour recevoir de nouveaux capitaines. Comme deux ou trois jours après le Duc recouvra quelque santé, et qu'on vit qu'il en pourrait revenir, monsieur de Charolais,

profitant de sa faiblesse, le fit consentir à lui confier tout le gouvernement de ses États.

Le sire de Quievrain ne perdit pas courage; le plus grand nombre des conseillers était de son parti. Dès le lendemain, il fit assembler le conseil, et le Duc révoqua ce qu'il avait réglé la veille. Pour lors le comte de Charolais éclata; il réunit tous ses partisans, déclara qu'il tenait le sire de Croy, ses parens et ses alliés, pour ennemis de lui et de l'État, et fit publier et envoyer des lettres à toutes les bonnes villes pour exposer les causes de sa conduite. En même temps deux ou trois de ses chevaliers se rendirent de sa part auprès du sire de Quievrain, et lui signifièrent de quitter tout aussitôt la cour et le service du Duc, sans quoi il lui mésarriverait[2].

Le sire de Quievrain n'était pas en mesure de résister à force ouverte; son embarras était grand; il ne savait que résoudre pour sauver son honneur et sa vie qui était en péril. Enfin il alla trouver le Duc, se jeta à ses pieds, le remercia de tous les biens qu'il en avait reçus, lui et sa famille, expliqua comment il était en haine à monsieur de Charolais, et demanda avec chagrin et frayeur la permission de se retirer.

Le vieux Duc fut jeté dans un grand trouble par ce discours; il défendit au sieur de Quievrain de s'en aller; peu à peu la colère s'empara de lui; il s'emporta en paroles violentes, finit par saisir un épieu, sortit de sa chambre, descendit jusqu'à la porte de l'hôtel, criant qu'il verrait si son fils voudrait assassiner ses serviteurs. Sa sœur la duchesse de Bourbon, les autres dames de sa maison et le bâtard de Bourgogne s'empressaient autour de lui pour le calmer et le ramener dans son appartement. Ils y réussirent enfin. Le Duc était faible et malade; personne ne le craignait plus, et on ne pouvait plus s'assurer sur sa volonté. Le sire de Quievrain vit bien que le danger était grand. Sans dire adieu à son maître, sans prendre congé de lui, il partit secrètement, et emporta ses bagages les plus précieux.

Après un mois environ de conseils et de pourparlers, et tandis que les seigneurs de Croy, réfugiés en France, s'armaient de concert avec le comte de Nevers, capitaine de la Picardie, on parvint à réconcilier le Duc avec son fils. Ce fut pendant la semaine

1 L'année commença le 14 avril.
2 Duclercq. — Comines.

sainte, et à la suite d'un beau sermon où le prédicateur s'était efforcé d'émouvoir la tendresse et la miséricorde du duc Philippe, que les chevaliers de la Toison-d'Or lui amenèrent son fils. « Mon » très-redouté père, dit-il en se jetant à genoux, en l'honneur de » la passion de notre-seigneur Jésus-Christ, si j'ai méfait envers » vous, je vous prie de me pardonner; ce que j'ai fait, c'est pour » me préserver de la mort, et pour sauver vous et vos sujets. » Le vieux Duc tenait son fils par le bras, et avait les yeux fixés sur lui. Enfin il lui dit : « Mon fils, je vous pardonne. » En prononçant ces paroles, il se mit à pleurer; ce qui attendrit toute l'assemblée. De ce moment son règne fut fini, et tout le gouvernement tomba aux mains du comte de Charolais.

C'était pour commencer de grandes affaires, et pour jeter la Bourgogne et la France dans un trouble et une calamité qu'elles avaient oubliés depuis long-temps, que monsieur de Charolais se montrait si pressé d'être le maître. Il voulait mettre en exécution les résolutions qu'il avait prises et l'entreprise pour laquelle il préparait tout depuis plusieurs mois.

Le roi, aussitôt après le retour de ses ambassadeurs, avait bien vu ce qui le menaçait. L'amitié et l'appui du duc de Bourgogne venant à lui manquer, rien ne pouvait plus le préserver de la haine qu'il avait excitée parmi tous les princes. Le duc de Bretagne était devenu son mortel ennemi; il avait sacrifié les intérêts de la maison d'Anjou en Italie; le duc de Bourbon, neveu du duc Philippe, était plus bourguignon que français. Son jeune frère le duc de Berri vivait dans la contrainte, et se tenait pour offensé du peu d'égards qu'on lui témoignait. En outre, les façons du roi, ses discours absolus et railleurs, son penchant à s'entourer de gens de bas étage, donnaient un continuel sujet de murmures aux grands seigneurs et à la noblesse. Par ses promesses, par son argent, par la subtilité de son esprit, par l'adresse de son langage, il s'était fait une quantité de serviteurs de toute condition, que l'on savait prêts à lui obéir en tout, à exécuter ses volontés sans ménager personne, et à ne connaître ni bien ni mal, ni juste ni injuste [1], lorsqu'il s'agissait d'accomplir un commandement du roi. C'était un grand motif de crainte et de méfiance; chacun tremblait pour soi,

[1] Chatelain.

et se trouvait contraint de ménager humblement des gens de rien, qu'au fond on détestait et méprisait.

Les bonnes villes et la bourgeoisie n'étaient pas en meilleure affection pour le roi. Il avait augmenté les impôts sans assembler les États, et sans se soucier des vieilles libertés du royaume. Son père en avait fait autant; mais il avait été mieux excusé, aux yeux des peuples, par la nécessité de remédier au désordre des gens de guerre et de former des compagnies d'ordonnance. Maintenant on voyait moins que jamais où passait l'argent des taxes et subsides. Les entreprises sur l'Espagne avaient peu profité. Les secours donnés à la reine Marguerite ne lui avaient servi de rien. La division semée entre les princes, les sommes données à leurs serviteurs pour les gagner secrètement, les cabales excitées et entretenues de tous côtés ne procuraient aucun avantage au royaume.

Une autre cause de mécontentement, c'était la tyrannie que le roi faisait exercer, afin de satisfaire le furieux goût qu'il avait pour la chasse. Dans les provinces où il se tenait d'habitude, il l'avait interdite à tous ses sujets, nobles ou autres, sans aucun égard pour les droits de seigneurie. Les chiens et les oiseaux de vol étaient interdits; les filets, les piéges, tous les ustensiles de chasse étaient partout saisis et brûlés. Les moindres violations de ces ordonnances étaient cruellement punies; et il lui arriva une fois de faire couper les oreilles à deux gentilshommes pour avoir tué un lièvre sur leur propre domaine : aussi disait-on communément que tuer un homme était un cas plus graciable que de tuer un cerf ou un sanglier [1].

Voilà en quel état le roi Louis avait mis, dans l'espace de moins de quatre années, un royaume que son père lui avait laissé tranquille, heureux, obéissant, respecté des pays voisins, ne leur inspirant nulle méfiance, se reposant sur l'autorité royale et sur la concorde des princes, dont les jalousies avaient enfin été apaisées par la force, la justice et la douceur. Le roi, jugeant le danger, se mit en peine de le prévenir. Il assembla à Tours les princes de son royaume. Monsieur Charles son frère, le roi René, le comte du Maine, le vieux duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Penthièvre; les plus grands seigneurs s'y trouvaient aussi : le comte de Saint-Pol, le comte de Dunois,

[1] Chatelain. — Duclercq. — Seyssel.

le comte de Foix, le duc de Nemours. L'évêque de Tournai et le sire de Crequi y étaient venus comme ambassadeurs du duc de Bourgogne. Le motif du roi pour convoquer cette assemblée était d'exposer ses griefs contre le duc de Bretagne, et de rendre compte du refus que ce prince faisait de se soumettre à la sentence de la commission présidée par le comte du Maine, qui, l'année précédente, avait réglé toutes les difficultés.

Après avoir fait expliquer la conduite du duc de Bretagne par le chancelier et par maître Jean Dauvet, ancien procureur général, et maintenant premier président du parlement de Toulouse, le roi vint lui-même à l'assemblée et prit la parole. Il parla long-temps avec une force et une vivacité qui émurent beaucoup tous les assistans, racontant les misères de toute sa vie, ce qu'il avait eu à endurer dans sa jeunesse, la haine des conseillers de son père, son exil en Dauphiné, sa fuite hors du royaume, la grande reconnaissance qu'il devait au duc de Bourgogne, auquel il donna de belles louanges. Puis il passa à la situation pauvre et déplorable où, disait-il, il avait trouvé le royaume, et à ses efforts pour y remédier. Ce n'était chose possible, ajoutait-il, qu'avec l'amour et la fidélité des princes de son sang et des autres seigneurs. Ils étaient les piliers de l'État; sans leur aide, un homme seul ne pouvait supporter le fardeau d'une couronne. Un roi, sans le cœur de ses peuples, était peu de chose. Les sujets sont tenus sans doute de le respecter, de le servir, de lui obéir; mais lui, il est obligé de les aimer, de les protéger, de leur rendre justice; lui et eux doivent concourir également, chacun selon son état, au bien public. Avec la concorde entre les chefs et les membres, le roi ne craignait point de défier ses ennemis, s'il en avait quelqu'un. Il n'oubliait point les obligations qu'il avait promises et jurées à son sacre, et avait toujours tâché de s'en acquitter. Il avait visité toutes ses provinces, afin de connaître par lui-même leurs nécessités et y porter remède. Il avait acquis le Roussillon et la Cerdagne pour mieux couvrir les marches de son royaume. Il avait retiré les villes de Picardie engagées depuis tant d'années. Tel avait été, depuis qu'il régnait, l'emploi de ses soins et de l'argent du royaume. Il savait bien que ses bons succès étaient dus, en grande partie, à l'affection des seigneurs de son sang; aussi voulait-il toujours leur être bon parent et bon roi, et il ne doutait point qu'ils ne lui fussent bons et loyaux sujets.

Passant au duc de Bretagne, il parla des torts de ce prince, mais sans emportement, avec de grands égards. « J'aurais conquis toute » sa terre, dit-il, et je la tiendrais en ma main jusqu'au dernier châ- » teau, que, s'il voulait venir à miséricorde, je me comporterais de » telle façon que chacun connaîtrait que je ne veux pas détruire la » noble maison de Bretagne ; je ne demande que raison et justice. »

Le roi René se chargea de répondre pour les princes. « Vous êtes » notre roi, dit-il, notre souverain seigneur ; nous n'en connaissons » point d'autre. Nous sommes vos très-humbles sujets et serviteurs. » Nous vous remercions des bonnes, grâcieuses et honnêtes paroles » que vous venez de nous dire. Je vous dis, de par tous nos sei- » gneurs qui sont ici, que nous vous servirons envers et contre tous, » comme il vous plaira nous l'ordonner et commander. Une partie » d'entre nous avons été prisonniers pour conserver nos loyautés » envers la couronne; nous avons souffert largement des pertes et » dommages; nous sommes encore prêts à nous employer, sans » crainte de la prison ou de nul autre péril, et sans y rien épargner. » Nous vous supplions d'ôter l'imagination que nous vous réputions » tel que l'ont dit les lettres du duc de Bretagne; nous savons que » ce n'est que mensonge. Nous désirons bien qu'il se gouverne » envers vous tellement que vous soyez content, et qu'il vous » obéisse, ainsi qu'il appartient. Si c'était votre plaisir, nous » irions tous le trouver pour ce sujet, ou du moins quelques-uns » de nous. »

Les autres princes l'avouèrent de ce qu'il venait de dire, et assurèrent le roi qu'ils voulaient vivre et mourir pour lui. Il les remercia, mais refusa l'offre que le roi René venait de faire, d'aller tous trouver le duc de Bretagne. Seulement il pria chacun des princes de faire savoir en particulier au duc ce qu'ils pensaient de sa conduite. Alors le duc d'Orléans [1] entreprit d'excuser son neveu le duc de Bretagne; mais le roi, qui jusqu'alors s'était contenu, s'emporta si vivement, traita avec tant de dureté ce vieux et vénérable prince, qu'il rentra chez lui tout troublé, et mourut trois jours après.

Le roi recommença alors ses négociations avec le duc de Bretagne. Il envoya des commissaires pour veiller à l'exécution de la sentence rendue l'année d'auparavant, et que l'assemblée des princes

1 Mathieu. — Legrand. — Seyssel.

venait d'approuver. En même temps le sire de Pont-l'Abbé se rendit auprès du duc de Bretagne comme ambassadeur, et lui fit les plus instantes remontrances sur sa conduite envers le roi, spécialement sur ses négociations avec le roi Édouard, qui venait même d'envoyer des ambassadeurs à Nantes. Toutefois aucun discours offensant ne fut adressé au duc de Bretagne, et le sire de Pont-l'Abbé s'employa plus à le calmer qu'à l'irriter. Telle était en ce moment la volonté du roi. Il eût donné beaucoup pour éviter l'orage qui se formait. De riches présens furent distribués aux serviteurs du duc de Bretagne. Une pension fut payée à Antoinette de Maignelais, sa maîtresse; rien ne fut omis de ce qui pouvait le ramener à la douceur et à la patience.

Mais il était trop tard. Le mécontentement des princes et des grands seigneurs ne pouvait plus se contenir. Dès long-temps ils étaient en secrète intelligence, et s'adressaient les uns aux autres des messages par des serviteurs de confiance.

Le retour du comte de Charolais à la cour de son père avait été le vrai signal des entreprises qui allaient se former contre le roi. Déjà le duc de Bourbon était venu à Lille avant de se rendre à l'assemblée de Tours, et s'était engagé avec son cousin de Charolais. Enfin, vers la fin de décembre, il y eut à Notre-Dame de Paris une réunion des envoyés de tous les princes et principaux seigneurs qui apportèrent le consentement scellé de chacun d'eux à une ligue formée pour le bien public du royaume. Le chef principal devait être, du moins en apparence, le jeune frère du roi, Charles, duc de Berri; mais tout était encore secret : les envoyés se reconnurent les uns les autres à une aiguillette de soie rouge. Quelle que fût l'habileté du roi à tout savoir, il ignora ce qui se passait. Plus de cinq cents personnes étaient pourtant dans la confidence, et même plusieurs dames et demoiselles [1].

Rien n'éclatait encore en Flandre, où le vieux duc Philippe ignorait de tels projets [2], qui, sans doute, lui eussent déplu; mais le duc de Bretagne ne gardait plus nul ménagement. Le comte de Dunois s'était rendu auprès de lui; le duc d'Alençon y était depuis long-temps; les anciens serviteurs du roi Charles, qui vivaient dans la disgrâce du roi, Loheac, Chaumont, de Beuil, s'étaient réfugiés

1 La Marche. — 2 Comines.

à la cour de Bretagne. Ce prince répondit à peine au sire de Pont-l'Abbé, puis envoya successivement au roi deux ambassades, dont le langage fut plein de hauteur et de fermeté, et qui ne dissimulèrent rien des justes griefs du duc. Le roi reçut la dernière à Poitiers, vers le commencement du mois de mars, et continua à écouter sans emportement les vives remontrances qui lui étaient faites.

Lorsque les ambassadeurs eurent pris congé, il se mit en route pour aller en pèlerinage à Saint-Junien, en Limousin ; telle était son habitude lorsqu'il se trouvait dans quelque péril ou embarras. A peine était-il à une journée, qu'on lui écrivit de Poitiers, en toute hâte, que son frère le duc de Berri s'était enfui secrètement pour aller rejoindre Odet d'Aydie, ambassadeur de Bretagne, qui l'attendait à quatre lieues de là et qui avait conduit toute cette affaire.

C'était précisément dans la même semaine que le duc Philippe tombait dangereusement malade, et que le comte de Charolais s'emparait du gouvernement des États de Bourgogne. En même temps le comte de Dammartin trouva moyen de s'échapper de la Bastille, et se réfugia près du duc de Bourbon. Tout commença pour lors à se manifester, et le roi s'aperçut à quelle ligue puissante il allait avoir affaire. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Dunois et beaucoup d'autres seigneurs avaient signé l'alliance avec le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Le frère du roi se mettait à leur tête ; les meilleurs capitaines du royaume, Dammartin, de Beuil, le maréchal de Loheac, se joignaient à eux. Le roi ne conservait dans son parti que le roi René, le comte du Maine, le comte de Nevers, le comte d'Eu et le comte de Vendôme ; encore ne se fiait-il pas beaucoup à aucun d'eux. Le royaume allait se trouver plus divisé et plus malheureux que jamais. On prévoyait les plus grandes calamités; chacun s'épouvantait de ce qui allait arriver. Les astrologues augmentaient encore de si justes alarmes, en annonçant que Mars, Jupiter et Saturne se trouvaient en conjonction ; ce qui n'arrivait jamais sans présager les plus tristes effets de la colère céleste [1].

Ce fut le duc de Bourbon qui commença les voies de fait. Il fit saisir, à Cosne, le sire de Crussol, écuyer du roi, et à Moulins,

1 Duclercq.

Guillaume Juvénal, l'ancien chancelier, avec maître Pierre Doriole, général des finances, et les envoya en prison. En même temps le sire de Beaujeu, le comte de Dammartin et quelques autres s'étaient jetés dans la ville de Bourges, s'y étaient enfermés, et avaient donné mandement, au nom de duc de Berri, à tous les nobles tenant fief de se rendre auprès d'eux.

Le roi envoya partout des ambassadeurs; il chargea le roi René de négocier avec le duc de Bretagne, et de tenter de ramener le duc de Berri à de plus sages résolutions. La réponse du duc de Bourbon, qui se tenait en Bourbonnais, ne tarda pas à arriver. Le roi, feignant d'ignorer tout ce qui se passait, lui avait annoncé le départ du duc de Berri, et l'avait prié en peu de mots de monter à cheval pour venir le trouver sur-le-champ. Le duc de Bourbon le remercia de sa confiance et de son bon vouloir. « Je puis vous avertir et vous faire savoir tout à plein, écrivait-il, les motifs, tant du départ secret de monsieur de Berri que des autres choses qui sont, je crois, divulguées à cette heure en plusieurs parties de votre royaume et au dehors. Les seigneurs princes de votre sang, qui ont terres et seigneuries en votre royaume, et qui y ont bonne part, ont considéré depuis long-temps les façons de la justice, police et gouvernement, et les grandes extrémités et excessives charges du pauvre peuple. Outre nous, princes et seigneurs, nous avons vu chacun en ce qui le touche se plaindre, et souffrir des vexations insupportables, au-delà de l'ordre dû et accoutumé. Mainte fois, depuis votre avènement à la couronne, plusieurs d'entre nous et de vos sujets vous ont fait des remontrances, ainsi qu'à ceux qu'il vous a plu d'approcher de vous et d'élever au maniement des affaires. Ces remontrances et ces plaintes étaient dignes d'être entendues, soit pour le bien de la chose publique, soit par égard pour les princes de votre sang; et cependant jusqu'ici votre plaisir n'a pas été d'y prêter l'oreille, ni d'y pourvoir en rien. Tout a été fait à votre volonté au moyen de quelques-uns qui sont autour de vous, et qui ne connaissent guère, comme on peut voir, l'état de votre royaume, auparavant si prospère par la bonne justice, tranquillité et police ordinaire. C'est pourquoi, mon très-redouté sieur, lesdits princes et seigneurs, tous ensemble et d'une commune voix, par pitié du pauvre peuple, dont la clameur et l'oppression sont parvenues à leurs oreilles, considérant que, nonobstant toutes remontrances,

vous n'avez pas voulu apporter remèdes convenables, ont conclu, par signatures et scellés authentiques, de se joindre pour vous donner à connaître par une voie, que Dieu, la raison et l'équité leur enseignent, que vous devez dorénavant mettre en France un meilleur ordre que vous n'avez fait depuis que la couronne est en vos mains. Nous espérons, avec l'aide de Dieu, faire une œuvre qui sera profitable à vous et à la chose publique, et en même temps très-honorable pour les princes de votre sang.

» Quant à ce que vous m'écrivez d'aller vers vous, il me semble, par la teneur de votre lettre, que vous n'êtes pas encore averti de ce que je vous déclare; ainsi je n'y puis aller. Le cas ne le requiert point. Certes, il déplaît aux seigneurs de votre sang que le royaume en soit venu à cette commotion et nécessité, après que vous l'avez pris en si grande prospérité. Mais peut-être n'êtes-vous pas informé de tout ce qui se fait de mal autour de vous et dans vos provinces par puissance, force et violence. Nous vous en informerons donc tellement et si dûment, que vous devrez dire que ce que nous faisons a une bonne et juste cause, et que ceux qui s'en mêlent ne peuvent avoir nul blâme envers Dieu, votre couronne ni la justice. Je vous assure, mon très-redouté et souverain seigneur, que cette besogne n'est pas entreprise contre votre personne, mais seulement pour votre honneur, pour le bien de vous et de vos sujets, pour remettre tout en ordre, pour soulager et consoler le pauvre peuple : choses conformes à la raison et dignes de recommandation, qui requièrent prompte et convenable provision, telle que votre bonne discrétion saura y aviser. »

Le duc de Berri, en arrivant à Nantes, s'était hâté d'écrire une longue lettre à son oncle de Bourgogne, et de publier un manifeste pour expliquer les motifs de sa soudaine retraite. Il se plaignait aussi du mauvais gouvernement du roi et des méfaits de ses conseillers. « Ils ont mis monseigneur en soupçon et en haine contre vous, disait-il au duc de Bourgogne, contre moi, contre tous les seigneurs du royaume, contre les rois de Castille et d'Écosse, ces anciens alliés de la France. Chacun sait aussi comment ont été gardées l'autorité et les libertés de l'Église; comment la justice a eté faite et administrée; comment les droits des nobles ont été maintenus; comment le pauvre peuple a été préservé d'oppression. Moi, déplaisant des choses susdites, ainsi que je le dois être, comme celui qu'elles

touchent de si près, j'ai désiré y pourvoir avec le conseil de vous, des seigneurs mes parens et autres nobles hommes. J'ai voulu aussi sauver ma personne que je savais en danger, car incessamment mondit seigneur le roi et ceux d'autour de lui parlaient de moi en telle sorte, que je devais me croire en péril. »

Le duc de Berri ajoutait de grandes louanges pour son oncle de Bourgogne, le conjurait de l'aider de ses conseils et de sa puissance, et, dans le cas où il ne pourrait venir lui-même, d'envoyer, pour l'assister en de si louables desseins, monsieur de Charolais avec un nombre de gens suffisant, ainsi que plusieurs des sages et féaux hommes de son conseil.

Le roi ne tarda pas non plus à faire publier son manifeste dans les bonnes villes et dans tout son royaume; il s'y exprimait à peu près de la sorte :

« Aucuns, mus de mauvais espoir et damnable dessein, sans égard à Dieu, ni au serment juré à nous et à la couronne de France, ont conspiré et machiné plusieurs choses préjudiciables à nous, à nos sujets et à la chose publique. Ils se sont efforcés de troubler le bon état du royaume, qui était si paisible, où la marchandise allait librement partout, où chacun vivait tranquillement en sa maison, gens d'église, nobles, bourgeois, marchands et laboureurs; où les étrangers pouvaient entrer et sortir sans danger, avec leur argent et leurs denrées. Néanmoins ces séducteurs, sans égard aux maux qui peuvent advenir de leur damnable conspiration, ont séduit et suborné notre frère de Berri, jeune d'âge et ne sachant point voir la mauvaise intention de ceux qui l'ont séparé de nous. Ils ont, par plusieurs langages controuvés, trouvé moyen de l'allier à eux. Pour émouvoir le peuple contre nous, ils ont fait semer dans le royaume qu'on voulait emprisonner notredit frère et attenter à sa personne. Oncques, certes, nous n'y pensâmes; et, si nous eussions connu quelqu'un qui eût voulu accomplir une telle action, nous en eussions fait punition exemplaire. Nous pensions, au contraire, que notre frère était content de nous, et nous nous en tenions pour assuré. Lui-même, de sa bouche, nous l'avait ainsi affirmé avec tant de belles et honnêtes paroles, qu'il était vraisemblable que cela était. Nous croyons fermement que telle était sa volonté, n'étaient ces mauvais séducteurs qui l'ont détourné de la bienveillance qu'il avait pour nous. »

Le roi parlait ensuite des gens de tous états, qui, croyant bien faire et séduits par la fausse couleur du bien public, avaient pu consentir à se joindre au prince. Il montrait quels inconvéniens irréparables pouvaient s'ensuivre, rappelait l'exemple du passé, et comment les Anglais, ces anciens ennemis, pourraient descendre ou même être appelés dans le royaume comme autrefois. Il disait que, si les princes, gens d'église, nobles ou autres, qui avaient consenti à ladite ligue, s'étaient souvenus des horribles calamités du royaume, certes ils n'auraient pas agi de la sorte. Puis il leur déclarait que la crainte de sa vengeance ne devait pas les retenir dans ce mauvais parti; qu'il ne voulait point les traiter en criminels de lèse-majesté, mais qu'à l'exemple de notre sauveur Jésus-Christ qui lui avait donné la couronne et ne voulait point la perdition de son peuple, il promettait grâce entière à ceux qui voudraient revenir à leur devoir. Il leur donnait, à cet égard, entière assurance, et commandait à tous ses officiers d'accorder pleine abolition à ceux qui viendraient leur faire serment.

Il s'efforçait enfin de montrer la fausseté du langage des factieux et le peu de fondement de leurs promesses. « Ils publient, disent-ils, qu'ils aboliront les impôts. C'est ce qu'ont toujours annoncé tous les séditieux et rebelles; et, au lieu de soulager le pauvre peuple, ils le ruinent; ils portent partout le fer et le feu, désolent la campagne, interrompent le commerce, pillent, violent, emprisonnent les gens, les mettent à rançon. Si le roi avait voulu augmenter leur pension, et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. Ils prétendent vouloir mettre l'ordre partout, et ne peuvent le souffrir nulle part; au lieu que le roi, sans tirer de son peuple plus que ne faisait le feu roi, paie bien ses gens d'armes et les tient en bonne discipline. »

Ces publications eurent un bon effet. L'Auvergne, qui était prête à prendre parti avec le duc de Bourbon, se maintint dans l'obéissance, après que le comte de Boulogne y eut porté le manifeste du roi et donné courage aux sujets fidèles. Le Dauphiné, Lyon, le Languedoc, ne donnèrent aucun accès aux envoyés des princes, et n'écoutèrent point leurs séductions. Bordeaux représenta que le duc de Berri avait un trop petit apanage, mais, du reste, protesta de la fidélité de ses habitans.

Pendant ce temps, le roi tâchait, par des négociations, de ramener son frère, et de conserver dans le devoir ceux des princes et des seigneurs qui ne s'étaient pas encore déclarés. Le duc de Calabre, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours continuèrent encore pendant quelque temps à le tromper par de fausses apparences; toutefois il ne s'y fiait guère. Il avait aussi envoyé demander du secours à son puissant allié, le duc de Milan. Pierre Gruel, premier président du parlement de Dauphiné, fut chargé d'aller à Rome demander au pape de renouveler les anciennes excommunications contre les rebelles. Mais, comme il avait en même temps commission de faire des remontrances sur l'abolition de la pragmatique et sur les abus de pouvoir du saint-siége qui en étaient résultés, il se montra si emporté sur ce sujet qui tenait tant à cœur aux gens de parlement, que son ambassade nuisit plus qu'elle ne servit.

Le comte de Charolais, de son côté, n'avait rien omis pour l'accomplissement de ses desseins. Ce qui lui importait le plus, ce qui devait décider les princes encore incertains à prendre parti pour lui, c'était l'alliance du roi d'Angleterre. L'occasion était favorable; ce roi était occupé de son mariage avec madame Élisabeth Woodville, par lequel il venait de rompre les projets d'alliance avec la France. Le comte de Charolais envoya, pour assister aux noces, une solennelle ambassade que présidait le sire Jacques de Luxembourg, cousin de madame Élisabeth. C'était flatter beaucoup le roi Édouard que de témoigner ainsi en Angleterre à quelle grande maison tenait sa nouvelle femme, tandis qu'on lui reprochait de s'être mésallié en l'épousant.

Déjà la guerre était presque commencée sur les marches de Picardie. Le comte de Nevers avait, tout aussitôt après la fuite du duc de Berri, publié un mandement aux gentilshommes tenant fief dans les provinces qu'il commandait, pour se préparer et se pourvoir d'armes et de chevaux. Le comte de Charolais avait en conséquence donné un mandement pareil aux gentilshommes de l'Artois, et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Non seulement ils lui obéirent volontiers, mais une partie des gentilshommes de Picardie, au lieu de se rendre aux ordres du comte de Nevers, prirent parti pour la Bourgogne. La plupart de ses serviteurs, le sire de Crèvecœur, le sire de Miraumont, le sire de Beauvoir, le quittèrent même pour aller joindre le comte de Charolais. Le comte de Saint-

Pol employait tout le pouvoir qu'il avait sur la noblesse de ces pays pour la faire déclarer contre le roi. Le comte de Nevers, se voyant en si mauvaise situation, voulut faire sa paix avec monsieur de Charolais, et fit offrir par le vieux sire de Saveuse de rester neutre, pourvu qu'on lui laissât les seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, que lui avait données autrefois le duc Philippe. Le comte de Charolais voulait, au contraire, les ravoir; il assurait qu'elles n'avaient été cédées au comte d'Étampes qu'en attendant qu'il fût pourvu de meilleures seigneuries, et que, puisqu'il avait maintenant les comtés de Nevers et de Réthel, le duc de Bourgogne devait rentrer en possession de Péronne. Lorsque le comte de Nevers vit qu'on avait le projet de lui tenir ainsi rigueur, il mit de vive force garnison à Péronne, et la négociation fut rompue[1].

Ce fut à ce moment que le comte de Charolais obtint le pardon de son père, et s'empara pleinement du gouvernement. Les États de Flandre furent convoqués à Bruxelles. Il leur fut donné lecture des lettres du duc de Berri. Puis l'évêque de Tournai leur déclara que le Duc était résolu d'envoyer en France monsieur de Charolais, son fils, avec une forte armée pour assister le frère du roi; les États accordèrent les subsides. Les États de la province d'Artois en consentirent aussi; et, vers le 15 de mai, le comte prit congé de son père. « Va, lui dit ce vieux prince, maintiens bien ton honneur, et s'il te » faut cent mille hommes de plus pour te tirer de peine, je veux » moi-même te les conduire. »

Hormis la guerre de Gand et quelques troubles de la Flandre, il y avait, depuis la paix d'Arras, trente ans que l'on vivait en repos et en prospérité. La Flandre semblait une terre de promission, tant elle était riche et heureuse. Nul pays de la chrétienté ne connaissait un tel luxe, une si grande dépense. Les habillemens étaient magnifiques pour les riches, commodes pour les pauvres; les fêtes et les banquets continuels et splendides. Les maisons de baigneurs et toutes sortes de désordres avec les femmes étaient un public objet de scandale. L'orgueil des Flamands était aussi porté au plus haut. Il semblait qu'aucun prince ne fût assez bon pour eux. C'était un grand sujet de réflexion pour les gens sages que de voir ainsi troubler, sans beaucoup de motifs, la tranquillité et le bonheur d'un si

1 Duclercq.

beau pays. On tremblait que l'heure ne fût arrivée où l'on allait payer bien cher l'oubli des bontés de Dieu, qu'on n'avait reconnues qu'en se plongeant dans le péché [1].

L'armée du comte de Charolais était belle ; il avait environ quatorze cents hommes d'armes et huit mille archers. Le chef principal de cette entreprise était le comte de Saint-Pol. Le sire Adolphe de Ravestein et le bâtard de Bourgogne avaient aussi sous leur commandement des troupes considérables.

Parmi cette foule de chevaliers, il en restait bien peu qui eussent vu les anciennes guerres du temps du roi Henri d'Angleterre, lorsque le duc Philippe combattait le roi de France, et ses vaillans capitaines, La Hire, Saintrailles, Dunois et la Pucelle. Ceux qui avaient appris le métier des armes dans ces fameuses batailles étaient grandement écoutés. Il y avait surtout deux vieux chevaliers qui avaient toute la confiance de monsieur de Charolais. C'étaient le sire de Haultbourdin, bâtard de Saint-Pol, et le sire de Contay, fils de ce Robert-le-Josne, bailli d'Amiens, qui jadis avait eu si grande renommée de rudesse et de cruauté. On les consultait sur toutes choses ; et l'armée était conduite d'après leur avis. Sans ce respect pour les chefs expérimentés, le succès de la guerre aurait couru de grands hasards ; car on voyait bien que tous ces hommes d'armes, et surtout ces archers, qu'on avait réunis à la hâte, n'avaient nulle idée de la guerre ; ils portaient leurs armes comme gens qui n'en avaient nulle habitude, et semblaient embarrassés et maladroits. Du reste, il ne manquait point de jeunes chevaliers pleins d'ardeur et de courage [2].

Le comte de Nevers et le maréchal Rouault n'avaient en aucune façon le moyen d'arrêter la marche du comte de Charolais; ils s'enfermèrent d'abord à Péronne. Puis, lorsqu'ils virent que les ennemis, ayant soumis Nesle, Roye, Montdidier et Bray, venaient de passer la Somme, le maréchal craignit de se trouver enfermé, et se retira sur Noyon, où il entra contre le gré des habitans. Suivant toujours sa route sur la droite des Bourguignons, sans jamais rien tenter contre eux, il entra à Paris, pendant qu'ils arrivaient à Saint-Denis [3], le 30 juin 1465.

C'était devant cette ville que devaient se trouver les autres princes

1 Comines. — 2 *Idem*. — 3 Duclercq. — Comines. — La Marche. — De Troy. — Mathieu. — Legrand.

qui avaient signé la ligue du bien public. Aucun n'était encore arrivé. Le duc de Bretagne avait envoyé son vice-chancelier Romillé, homme très-subtil, à qui il avait confié des blancs-seings pour les remplir selon l'occasion. Il annonça que le duc de Bretagne et le duc de Berri allaient incessamment venir. Monsieur de Charolais fut étonné et affligé de ce mécompte. L'armée du duché de Bourgogne n'était pas même arrivée. Il devenait embarrassant de savoir ce qu'on entreprendrait. Quelques-uns étaient d'opinion qu'il fallait attaquer Paris ; c'était assez l'avis du sire de Haultbourdin qui connaissait la ville, où autrefois il avait vécu. Toutefois il était vraisemblable qu'on ne pourrait réussir. Les fortifications étaient en bon état. Le peuple était tranquille et obéissant ; le bon ordre semblait régner dans la ville. Il fut résolu de ne point céder au désir des hommes d'armes qui méprisaient les gens de Paris, et croyaient entrer facilement dans une si grande et forte cité ; on se détermina à attendre et à soumettre tout le pays d'alentour. Dammartin, Nantouillet, Villemonble, Lagni furent pris. Partout on abolissait les aides, on brûlait les registres, et le sel se vendait sans gabelle.

Le roi cependant avait été trompé dans son attente, et les affaires avaient marché plus vite qu'il ne l'avait compté. Après avoir laissé le comte du Maine en Anjou pour s'opposer à monsieur Charles son frère et au duc de Bretagne, il avait cru qu'il aurait le temps de conquérir le Berri et de soumettre le duc de Bourbon, avant que les Bourguignons se fussent mis en mouvement. Le comte d'Armagnac et son oncle le duc de Nemours avaient reçu l'ordre de venir avec leurs gens rejoindre le roi; il ne savait pas, ou feignait d'ignorer qu'ils étaient engagés dans la ligue des princes. Il partit de Tours, passa à Saint-Aignan, n'essaya point de prendre Bourges où les rebelles avaient mis garnison, et, se hâtant toujours d'arriver en Bourbonnais, il emporta, sans nulle résistance, Saint-Amand, le fort château de Monrond et Montluçon. Partout il faisait de bonnes conditions aux garnisons, n'exerçait nulle rigueur ni vengeance, traitait doucement les habitans, maintenait une exacte discipline dans ses compagnies de gens d'armes, les payait régulièrement, et ne prenait rien dans le pays sans l'acheter. Si bien que, vers le milieu de mai, il fut maître de tout le Berri, hormis la ville de Bourges, et d'une grande partie du Bourbonnais.

Mais pour lors arriva le duc de Nemours, qui, au lieu de venir joindre le roi à Montluçon, s'arrêta à Montaigu, et envoya le sire de Langeac demander des sûretés; disant que, si elles ne lui étaient pas accordées, il ne pourrait aller plus loin. On vit bien alors qu'il était du parti des princes, ou que du moins il entendait profiter de la situation du roi pour lui faire la loi. Des négociations commencèrent; le roi ne se fâchait point, écoutait toutes les demandes qu'on lui faisait de la part du duc de Nemours. C'était de grosses pensions pour tous les princes et seigneurs, une augmentation d'apanage pour le duc de Berri, le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France pour le duc de Nemours, de la Normandie pour le comte de Dunois, de la Champagne pour le duc de Calabre, du Cotentin pour le comte de Saint-Pol, du Lyonnais et du Forez pour le duc de Bourbon; l'épée de connétable pour le comte d'Armagnac; le conseil du roi renouvelé; le chancelier destitué.

Le sire du Lau et quelques autres serviteurs du roi, chargés d'entendre ces propositions, semblaient les trouver assez justes et raisonnables. Les princes, supposant toujours, d'après le langage qu'on leur tenait, que chacun était de leur avis, et que tous les seigneurs étaient, comme eux, mécontens du roi ou même prêts à le trahir, se montraient de plus en plus exigeans. Ils se flattaient surtout que le comte du Maine finirait par se déclarer pour eux, et supposaient, d'après les réponses des amis et des serviteurs de ce prince, qu'il était aussi fort opposé au gouvernement du roi. Soit que chacun de ceux qui avaient signé la ligue cherchât à pourvoir le mieux possible à ses propres intérêts, soit qu'ils eussent tous le dessein formé de se tromper les uns les autres, il semblait qu'il n'y eût de part ni d'autre à se fier à personne. Des complots contre la personne du roi furent même formés, et auraient été faciles à exécuter, car il prenait peu de précautions; mais ils ne vinrent pas plus à conclusion que le reste.

Le roi perdit ainsi plus de vingt jours à traiter avec le duc de Nemours, et aussi avec sa sœur madame Jeanne de France, duchesse de Bourbon, qui était venue le trouver à Saint-Pourçain. Tout à coup les conférences furent rompues; le sire de Montaigu et le sire de Conches venaient d'arriver de Bourgogne, avec deux cents lances, au secours du duc de Bourbon. Le roi envoya tout aussitôt le capitaine Sallazar et le sire de Giresme garder les pas-

sages de la Loire pour que la retraite ne lui fût pas coupée. En même temps il se porta sur la rive droite de l'Allier, en laissant garnison à Saint-Pourçain et dans les forteresses qu'il avait soumises. La Palisse, Vichi, Cusset et toute cette portion du Bourbonnais rentrèrent sous son obéissance. Il connaissait bien ce pays, où, dans sa jeunesse, il avait fait la guerre à son père, comme maintenant les princes la lui faisaient. Tout en guerroyant, il prêtait toujours l'oreille à toutes les propositions, et les princes aussi auraient mieux aimé obtenir ce qu'ils demandaient par crainte que par combat. Un nouveau renfort leur arriva; le comte d'Armagnac amena pour eux les troupes que le roi lui avait demandées; ils se réunirent tous à Riom.

Le roi avait d'abord craint que le comte d'Armagnac ne se dirigeât sur le Berri, et ne lui fermât les passages pour revenir vers Paris ou vers la Touraine. Il avait envoyé le maréchal de Comminges à Montluçon. Voyant que les ennemis étaient tous à Riom, il rappela en diligence les troupes qu'il avait de divers côtés. Le maréchal de Comminges, Sallazar, Giresme, et Guillaume Cousinot, qui, en ce moment, avait la principale part dans sa confiance, attaquèrent Gannat sous ses yeux. La ville fut emportée d'assaut en quatre heures. Le château ne put résister; et le roi, sans se donner le temps de manger, avala un œuf pour tout repas, et s'en vint coucher à Aigueperse. Le lendemain son armée campa devant Riom, dans les villages de Mosat et de Marsat.

Une telle promptitude abattit toute la présomption des princes. Le duc de Bourbon se retira à Moulins, mais de sa personne seulement. Le duc de Nemours vint trouver le roi, et bientôt une trève fut conclue. Le roi, ayant égard aux plaintes des princes, promit qu'à la Notre-Dame d'août il y aurait une assemblée à Paris pour entendre leurs remontrances, et aviser au bon gouvernement du royaume. De leur côté, les princes déclarèrent qu'ils serviraient le roi envers et contre tous, comme leur souverain seigneur.

La trève comprenait l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri et même les marches de la Bourgogne, sous la condition que les Bourguignons s'abstiendraient d'hostilité.

C'était avec une armée de douze ou quatorze mille hommes seulement que le roi venait de terminer cette guerre. Mais jamais on n'avait vu de meilleures compagnies, ni des archers mieux exercés.

Leur courage était grand, et le bon ordre était admirable. Le pays était grevé le moins possible de leur présence. Les habitans étaient partout plus favorables au roi qu'aux princes, dont les troupes étaient sans discipline et sans solde. D'ailleurs jamais chef d'armée n'avait mieux su encourager ses gens, n'avait montré tant d'activité et de savoir-faire.

Il avait grand intérêt à se hâter. Cette guerre, entreprise contre le duc de Bourbon, avait présenté plus de difficultés et duré bien plus long-temps qu'il ne l'avait pensé. Pendant ce temps-là, le comte de Charolais s'était avancé sans résistance jusque devant Paris. Le roi savait qu'en perdant cette ville il pouvait perdre tout son royaume; et cependant il s'en trouvait éloigné de plus de cent lieues. Elle était restée presque sans défense, exposée aux attaques et aux suggestions de l'ennemi. Les Parisiens pouvaient se laisser entraîner à quelque révolte; le trouble pouvait se mettre parmi le peuple; de fausses nouvelles pouvaient se répandre et conduire à quelque funeste résolution.

Aussi, malgré son éloignement, le roi n'avait-il rien omis pour maintenir Paris en bonne et fidèle disposition; et il avait surtout chargé de ce soin le sire Charles de Melun, son lieutenant dans l'Isle-de-France, et un homme fort habile, qui commençait à avoir toute sa faveur, maître Jean Balue, récemment nommé évêque d'Évreux. On publia les anciennes ordonnances sur la garde de la ville; le guet fut remis sur pied; les chaînes des rues furent réparées et mises en état. En même temps le roi, dans tous ses messages, s'exprimait avec affection pour ses bons bourgeois et habitans, les remerciait de leur loyauté et de leur bon vouloir, en les exhortant à continuer. Il leur promettait qu'il allait confier à leur garde la reine, et l'envoyer accoucher dans la ville qu'il aimait le mieux au monde. Les prédicateurs faisaient de beaux sermons pour le roi; on célébrait des processions pour le succès de sa cause. Enfin tout était employé pour conserver le bon ordre, sans toutefois avoir recours à la rigueur.

Ce ne fut pas chose fort difficile. Si le gouvernement du roi excitait beaucoup de plaintes et de murmures, les princes n'avaient pas pour cela plus de partisans. Chacun savait bien qu'ils ne demandaient que de l'argent et des domaines. Il ne fallait pas grande sagesse pour voir qu'ils avaient peu de souci du bien public dont ils

parlaient tant, et que, quel que fût l'événement, ce serait le peuple qui en porterait la peine. C'est ce que disait une ballade qui courut alors dans la ville, et dont le refrain était : « les trois États de France. » On y disait que, puisqu'ils devaient payer les frais, c'était à eux de pourvoir aux embarras. La ballade finissait ainsi :

Qui peut donner bon conseil maintenant ?
Qui ? vraiment qui ? les trois États de France.

Lorsque les Bourguignons approchèrent, les chaînes furent placées au travers des rues, prêtes à être relevées au premier signal. Les portes Saint-Martin, du Temple, Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel, Saint-Victor, furent murées. Le guet faisait toutes les nuits le tour des murs, et parfois l'évêque d'Évreux chevauchait à sa tête. De la sorte il n'y eut aucun mouvement dans la ville ; personne ne se déclara pour les princes. Une fois les Bourguignons se présentèrent à la porte Saint-Denis, demandèrent des vivres, et voulurent entrer en pourparler. Maître Jean de Popincourt, seigneur de Sarcelles, et maître Pierre l'Orfèvre, seigneur d'Ermenonville, étaient ce jour-là capitaines de la porte. C'était un serviteur de ce dernier qui, peu de temps auparavant, avait vendu à monsieur de Charolais le poste de Pont-Sainte-Maxence. Cependant il n'y eut ni trahison ni surprise. Les bourgeois n'écoutèrent nulle proposition, et combattirent vaillamment devant la porte Saint-Denis et la porte Saint-Lazare. Tout demeura aussi tranquille dans l'intérieur de la ville. Seulement un sergent du Châtelet voulut répandre l'alarme dans les rues, en criant que les Bourguignons étaient entrés. Il fut arrêté, et tout demeura tranquille.

Le comte de Charolais et le comte de Saint-Pol étaient toujours à Saint-Denis et aux environs, attendant que les autres princes vinssent les rejoindre. Une lettre que leur écrivit une dame de la cour, gagnée à leurs intérêts, leur apprit que le roi venait de traiter avec le duc de Bourbon, et allait se mettre en route tout aussitôt pour venir les combattre. Bientôt Guillaume Cousinot en apporta la nouvelle aux Parisiens. Une grande assemblée fut réunie à l'hôtel de ville pour publier la victoire du roi et sa prompte arrivée.

Monsieur de Charolais se résolut alors à passer la Seine au pont de Saint-Cloud, dont il s'était emparé, afin de se placer au-devant

du roi, et de l'empêcher d'entrer à Paris. Il voulait aussi rendre plus facile sa jonction avec le duc de Bretagne et le duc de Berri. Ces deux princes avaient marché à travers l'Anjou. Le comte du Maine n'avait pas une assez forte armée pour s'opposer à eux. Il avait suivi leur mouvement, comme le maréchal Rouault avait fait pour les Bourguignons. Beaucoup de gens supposaient qu'il aurait pu mieux faire, et répétaient qu'au fond il était assez favorable au parti des princes, qu'il les ménageait et avait de secrètes intelligences avec eux. Lorsqu'il fut du côté de Vendôme, il laissa les Bretons suivre leur route par Chartres, et s'en alla avec ses gens rejoindre le roi à Beaugenci.

Il y avait pour lors deux résolutions à prendre, soit de marcher contre les Bretons avant qu'ils fussent joints au comte de Charolais, soit de continuer la route vers Paris, au risque de trouver sur son passage l'armée de Bourgogne. Le roi en délibéra avec ses capitaines. Son avis et son espérance étaient d'entrer à Paris, en évitant de combattre; mais cela était peu vraisemblable. Le sire de Brezé lui représenta que les Bourguignons étaient nombreux, aguerris et fidèles jusqu'à la mort au comte de Charolais. Selon lui, il valait mieux commencer par combattre les Bretons, parmi lesquels se trouvaient tant de gens des compagnies françaises, anciens serviteurs du roi Charles, comme le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le comte de Dunois, qui peut-être n'oseraient pas en venir à combattre contre la personne du roi. Sur ce, le roi lui rappela que lui aussi avait signé cette ligue du bien public. « Oui, sire, répliqua le » sénéchal en riant comme c'était sa coutume, ils ont ma signature; » mais vous avez ma personne. » Et comme il insistait toujours sur le danger d'avoir d'abord affaire à monsieur de Charolais, le roi lui demanda s'il avait peur. « Non, certes, reprit le sénéchal, et je le » ferai bien voir à la première journée de bataille. » Le roi n'en persista pas moins dans son avis, et continua son chemin vers Paris.

Le comte de Charolais était à Longjumeau; son avant-garde, commandée par le comte de Saint-Pol, était à Montlhéri. Le bâtard de Bourgogne était chef de l'arrière-garde.

Le 16 au matin, le roi se trouvait à Châtres[1]; il s'était arrêté la veille à Étréchy, et, comme le temps pressait, il avait marché toute la nuit. Il donna son avant-garde au sire de Brezé, non

1 Arpajon.

pour engager la bataille, mais pour reconnaître la route. Le sénéchal en fit à sa tête, et, de prime abord, se lança dans le village de Montlhéri. « Je les mettrai si près l'un de l'autre, disait-il à ses » amis, que bien habile sera qui pourra les démêler. » Il n'était pas en force et périt bravement tout dès premiers. Le roi arriva au plus vite pour appuyer son avant-garde, et ce combat, qu'il ne voulait pas, se trouva entamé.

A son tour, le sire de Saint-Pol se trouva trop faible, et fut poussé jusqu'au prieuré de Longpont. Là, ses archers se retranchèrent derrière leurs pieux aiguisés et les chariots de bagages ; il fit défoncer quelques barriques de vin pour leur donner bon courage, puis se maintint avec vaillance et fermeté devant les Français, qui n'arrivaient que peu à peu, et n'étaient pas fort nombreux encore. En même temps, il envoya avertir le comte de Charolais de lui envoyer du secours; il avait fait mettre pied à terre à ses hommes d'armes, et ne pouvait plus se mettre en retraite.

Monsieur de Charolais fut un moment incertain de ce qu'il devait faire. Il commença par envoyer le bâtard de Bourgogne à l'aide du comte de Saint-Pol, délibérant s'il irait lui-même et s'il engagerait toutes ses forces. On pouvait craindre en effet que le maréchal Rouault ne sortît de Paris, et ne plaçât l'armée entre deux attaques; tout à coup le sire de Contay arriva. Il était allé voir les choses de près. « Si vous voulez gagner la bataille, il faut vous » hâter, monseigneur; les Français arrivent à la file, et seraient » déjà déconfits, s'il y avait assez de monde. Ils croissent à vue d'œil; » le temps presse. »

Alors le comte de Charolais se mit en marche pour réparer les momens perdus; au lieu de faire faire deux haltes à ses gens pour leur donner le temps de reprendre haleine, ainsi qu'on en était convenu, il les mena tout d'une traite, à travers les grands blés et les récoltes de fèves. Ils arrivèrent au lieu du combat déjà fatigués, assez peu en ordre, et les uns après les autres. Il s'avança le premier; c'était lui qui tenait la droite; ses gens entrèrent derrière le château, dans le village, et mirent le feu aux maisons. Le vent portait la flamme et la fumée du côté des Français; ils se troublèrent, l'effroi se mit parmi eux, et le comte de Charolais les ayant mis en déroute, se lança à leur poursuite; c'étaient les gens du comte du Maine.

Les choses se passaient de toute autre sorte à la gauche des Bourguignons ; les Français s'étaient retranchés au-dessous du château, derrière un grand fossé bordé d'une haie. Le sire de Ravestein, Jacques de Saint-Pol et les autres chefs bourguignons amenèrent leurs archers ; mais ils n'étaient pas en si bel ordre que les francs-archers de France et ceux de la garde du roi, qui étaient formés en compagnie d'ordonnance, et revêtus de leurs hoquetons brodés. Les archers bourguignons étaient, au contraire, comme des volontaires, vaillans, mais mal commandés. Selon la pratique des anciennes guerres et le vieil usage des Anglais, on ordonna d'abord aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de combattre avec les archers. Philippe de Lalaing, Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et quelques autres chevaliers qui se souvenaient que jadis, du temps du comte de Salisbury et de lord Talbot, le poste d'honneur était parmi les archers, descendirent aussitôt de cheval. Mais le comte de Charolais n'était pas là ; on ne savait à qui obéir, ni qui devait commander. Tous ces nouveaux hommes d'armes qui n'avaient jamais vu la guerre, dont plus de la moitié n'avait pas même de cuirasse, qui n'étaient point accompagnés de serviteurs armés comme dans les compagnies d'ordonnance, ne mirent pas pied à terre ou remontèrent à cheval un moment après.

De son côté, le roi se mettait en peine de rendre courage à ses gens, et de ne pas les laisser entraîner au mauvais exemple de l'aile gauche. Il voyait la crainte gagner tous les esprits. Le bruit avait couru qu'il avait été tué. « Non, mes amis, disait-il en ôtant son » casque pour se montrer à eux, non, je ne suis pas mort ; voici » votre roi, défendez-le de bon cœur. » De la sorte, il les animait et les retenait avec lui.

Quand les archers eurent pendant quelque temps tiré les uns sur les autres, tout à coup les hommes d'armes du roi passèrent par les deux extrémités de la haie, et se lancèrent vers les Bourguignons. Aussitôt, sans attendre aucun commandement, les hommes d'armes de monsieur de Ravestein et du sire Jacques de Saint-Pol se jetèrent tout au travers de leurs propres archers, afin de venir à la rencontre des Français. Sur douze cents environ qu'ils étaient, peut-être n'y en avait-il pas cinquante qui eussent jamais couché une lance. Ils furent rompus au premier choc ; eux-mêmes avaient mis le désordre parmi leurs archers, et ne pouvaient plus aller se

rallier derrière eux. Philippe de Lalaing se fit vaillamment tuer en combattant pour son seigneur, ainsi qu'avaient déjà péri bien des chevaliers de sa noble maison. La peur et le trouble s'emparèrent des Bourguignons. Ils prirent la fuite, poursuivis chaudement par les gentilshommes de Dauphiné et de Savoie, et ne s'arrêtèrent qu'à une demi-lieue de là, derrière leurs bagages et dans la forêt voisine. Le comte de Saint-Pol parvint à se retirer assez bien accompagné et avec moins de désordre.

Cependant le comte de Charolais s'en allait toujours poussant devant lui les gens du comte du Maine et la gauche de l'armée du roi, sans trouver nulle résistance. Il avait déjà passé à une demi-lieue au-delà du château, et croyait avoir la victoire, lorsqu'un vieux gentilhomme du duché de Luxembourg, nommé Antoine le Breton, vint lui dire que les Français s'étaient ralliés, et qu'il était perdu s'il allait plus loin. Il n'en tint compte; mais à l'instant arriva le sire de Contay, qui lui parla plus ferme et qu'il fallut bien croire. Cent pas de plus, et le comte n'avait plus le temps de rejoindre son armée. Il revint à la hâte. Le village était plein de gens de pied, mais en désordre et courant çà et là. Il passa tout au travers en les culbutant devant lui, bien que sa troupe ne fût pas de cent chevaux. Un de ces hommes se retourna, et lui donna de son épieu dans la poitrine, de facon à fausser sa cuirasse et à le meurtrir. Les gens de sa suite tuèrent cet homme; les autres se sauvèrent. Arrivé devant le château, monsieur de Charolais ne fut pas peu surpris de voir les portes gardées par les archers du roi; il tourna aussitôt à gauche pour gagner la campagne; mais quinze ou seize hommes d'armes se lancèrent à sa poursuite. Déjà une partie de sa troupe s'était dispersée, à peine avait-il trente hommes avec lui. Le choc fut vif. « Mes amis, criait le comte, défendez votre » prince; ne le laissez pas en danger. Pour moi, je ne vous quit- » terai qu'à la mort. Je suis ici pour vivre et mourir avec vous. » Son écuyer, Philippe d'Oignies fut tué près de lui, portant son pennon. Lui-même reçut plusieurs coups, et fut blessé d'une épée qui entra par la jointure de son casque et de sa cuirasse, que ses écuyers avaient mal attachée. On le serrait de si près, qu'un homme d'armes français mit la main sur lui en criant : « Monseigneur, » rendez-vous; je vous connais bien; ne vous faites pas tuer. » Il était pris si Robert Cottereau, fils de son médecin, homme gros

et fort, ne s'était pas jeté entre le Français et lui. Heureusement on vit s'avancer une quarantaine de ses propres archers avec des gens du bâtard de Bourgogne, réunis autour de sa bannière, dont le bâton n'avait plus qu'un pied de long, tant elle avait été dépecée. Les hommes d'armes qui le poursuivaient furent contraints de se retirer derrière le fossé qui, le matin, avait servi de retranchement aux Français. Alors le comte put se retirer avec plus de sûreté. Il prit le cheval d'un de ses pages, et se mit à rallier son monde. Tout était dispersé par troupes de vingt ou trente. Les archers arrivaient blessés par l'ennemi, ou écrasés par les gens d'armes bourguignons qui leur avaient passé sur le corps. La hauteur des blés empêchait de voir le nombre des morts. La poussière défigurait ceux qui gissaient sur la route. C'était un désordre complet, et il y eut un intervalle d'une demi-heure où cent hommes auraient achevé la déroute de l'armée de Bourgogne.

Peu à peu il s'assembla des hommes d'armes. Le comte de Saint-Pol, sans se hâter, quelque pressans que fussent les ordres de monsieur de Charolais, vint le rejoindre au pas avec une troupe de quarante chevaux. Le bel ordre où elle était encore rendit courage aux autres; bientôt on se trouva avec huit cents hommes d'armes, mais point d'archers. Cela rendait impossible de reprendre l'attaque, au grand dépit de monsieur de Charolais et du sire de Haultbourdin, qui voyaient les Français fort troublés et peu en état de résister. Toutefois leur retranchement les gardait; la présence du roi et les bonnes paroles qu'il savait dire aux gens d'armes maintenaient chacun dans son devoir. Sans lui, la bataille eût été grandement perdue.

La nuit arrivait; le comte de Saint-Pol et le sire de Haultbourdin ordonnèrent qu'on amenât les chariots de bagage pour former l'enceinte, et camper au lieu même où se trouvait monsieur de Charolais devant Montlhéri. Du côté des Français, on voyait des feux allumés, et l'on pensait que le roi allait aussi passer la nuit près du champ de bataille. Le comte de Charolais se désarma. On pansa la blessure qu'il avait au cou; il se fit donner à manger et commanda qu'on lui apportât deux bottes de paille pour s'asseoir. Ce lieu était couvert de cadavres tout dépouillés. Comme on les rangeait pour lui faire place, il y eut un pauvre homme qui, un peu ranimé par le mouvement, reprit quelque connaissance et demanda

à boire. Le comte lui fit verser dans la bouche un peu de sa tisane, car il ne buvait jamais de vin. Le cœur revint à ce blessé ; c'était un des archers de la garde ; on le fit soigner et guérir.

Le comte et ses capitaines, assis sur un tronc d'arbre, le long d'une haie, tinrent conseil sur ce qu'il y avait à résoudre. Le comte de Saint-Pol fut d'avis qu'on était en péril, qu'il fallait, à l'aube du jour, brûler une partie des bagages, ne sauver que l'artillerie et prendre la route de Bourgogne, car on ne pouvait pas rester ainsi entre le roi et Paris. Ce fut aussi l'opinion du sire de Haultbourdin, sauf ce que pourraient rapporter les gens qu'on avait envoyés reconnaître la position de l'ennemi. Le sire de Contay pensa autrement. Il dit que, si le bruit venait à se répandre parmi l'armée que le comte voulait se retirer, on croirait tout perdu, et qu'avant d'avoir fait vingt lieues chacun serait parti de son côté, sans qu'il restât personne avec les chefs. Il conseilla de passer la nuit à se remettre en ordre et en bon état pour reprendre l'attaque dès le lendemain. « Si Dieu, disait-il, a sauvé monseigneur d'un » tel danger, c'est afin qu'il poursuive son dessein. » Le comte de Charolais adopta cet avis, encouragea tout le monde, donna ses ordres, s'endormit pour deux heures seulement, et commanda qu'on fût prêt dès que sa trompette sonnerait.

Mais, au matin, lorsque le jour vint, Olivier de la Marche et les hommes d'armes, qui avaient été envoyés du côté de l'ennemi pour reprendre quelques canons abandonnés la veille sous Montlhéri, rencontrèrent un cordelier, qui leur apprit que le roi et son armée s'étaient retirés, pendant la nuit, à Corbeil, laissant seulement une petite garnison dans le château. On amena aussitôt ce moine à monsieur de Charolais, qui fut bien content et glorieux de savoir que le champ de bataille lui restait. Il s'attribua tout l'honneur de la journée, et se tint pour pleinement victorieux. De ce moment commença en lui cette grande présomption qui le rendit, de tous les princes, le plus incapable d'écouter un conseil et d'obéir à rien qu'à sa volonté[1].

Cette victoire, qu'il trouvait si belle, lui coûtait cher cependant, et le laissait, pour le moment, en assez mauvaise position. Une partie de ses gens s'était honteusement enfuie. Le sire d'Émeries,

1 Comines.

le sire d'Happlincourt et beaucoup d'autres avaient, à la hâte, traversé le pont de Saint-Cloud, et, sans regarder derrière eux, avaient couru jusqu'au Pont-Sainte-Maxence ; là, ils étaient tombés entre les mains du seigneur de Moui, capitaine de Compiègne, qui avait rassemblé les garnisons voisines pour leur couper le passage. Pendant ce temps-là, le maréchal Rouault était sorti de Paris, avait repris Saint-Cloud ; la milice de la ville, s'étant répandue dans tous les villages de Vanvres, d'Issi, de Vaugirard, tomba sur les traîneurs et les fugitifs de l'armée de Bourgogne, et fit un immense butin de tous les bagages qui la suivaient.

Tandis que les Bourguignons se raillaient de la fuite du sire d'Émeries et de quelques autres chevaliers, les Français ne faisaient pas de moindres récits de la peur des Angevins et de leur déroute précipitée. On disait que l'un s'était enfui jusqu'à Amboise sans s'arrêter ; que tel autre avait couru jusqu'à Parthenai ou à Lusignan. Le comte du Maine et l'amiral de Montauban n'étaient pas épargnés dans les propos. Mais, pour le roi, il ne montrait nulle colère, ne faisait de reproches à personne, accueillait bien tout le monde, ceux qui s'étaient enfuis comme les autres. Il ne songeait qu'à se tirer au plus vite du mauvais pas où il était. Outre le sire de Brezé, il avait perdu, à Montlhéri, de braves et habiles serviteurs, entre autres Geoffroi de Saint-Belin, bailli de Chaumont, un des plus anciens et fameux capitaines de compagnie, qui avait gagné le surnom de La Hire. Il avait épousé la fille du seigneur de Baudricourt, ce capitaine de Vaucouleurs qui avait autrefois envoyé la Pucelle au feu roi. Jacques Floquet, fils de Robert, dont la renommée avait été grande pendant les anciennes guerres, avait aussi été tué. Le comte de Charolais fit relever leurs corps, et commanda qu'une honorable sépulture leur fût donnée. Il fit aussi prendre soin des blessés, dont le village de Montlhéri était rempli.

Sa résolution fut bientôt prise d'attendre les Bretons, qui, sans doute, n'allaient pas tarder à arriver. Pour encourager ses gens, il leur fit raconter par le cordelier la retraite du roi, et il fit dire aussi par ce moine que l'avant-garde du duc de Bretagne était déjà à Chartres. La chose se trouva à peu près véritable ; peu de momens après, maître Romillé, qui s'était enfui dès le commencement de la bataille, revint, amenant deux archers de la garde du duc de Bretagne, et annonça qu'il venait de voir son maître, qui n'était

plus qu'à quelques lieues avec tous ses gens. Cette joyeuse nouvelle lui fit pardonner sa peur et sa fuite. Le sire de Contay conseilla de marcher à la rencontre du duc de Bretagne, de réunir toutes les forces, et de former une armée grande et en bon ordre. D'après son avis, le comte vint jusqu'à Étampes. Ce fut là qu'il rencontra le duc de Berri, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, le maréchal de Lohéac, le sire de Beuil, le sire de Chaumont, qui arrivaient à la tête de six mille chevaux et d'un bon nombre d'archers. Ils avaient ramassé beaucoup de fuyards, et avaient, pendant quelques instans, cru le roi mort, ou du moins entièrement perdu.

Après la première joie de cette réunion, les princes, leurs principaux serviteurs et les grands seigneurs tinrent conseil. Chacun avait son intention et ses projets; nul n'avait droit de commander aux autres; c'était une grande diversité d'opinion et de langage. On remarqua combien le duc de Berri semblait déjà ennuyé de cette guerre et rebuté des difficultés. Il disait que la journée de Montlhéri paraissait avoir été sanglante; qu'il voyait beaucoup de blessés; que cela faisait grande pitié, et qu'il aurait aimé que les choses ne fussent pas commencées, plutôt que d'être cause du malheur de tant de gens. « Vous-même avez une blessure, » disait-il à son cousin de Charolais. « N'importe, répondit le comte; c'est la chance » de la guerre. » Il n'en fut pas moins résolu de marcher vers Paris, et d'essayer de réduire la ville. Le roi y avait peu de forces, et l'on pouvait espérer que les habitans auraient la volonté de se déclarer pour le bien public, ce qui aurait entraîné tout le royaume.

Mais le comte de Charolais n'était pas content de la disposition où il voyait tous ses alliés. Les paroles du duc de Berri lui revenaient surtout à l'esprit. « Avez-vous entendu, disait-il à ses serviteurs, » comme a parlé cet homme-là? Il se trouve ébahi pour sept ou » huit cents hommes qu'il voit blessés et allant par la ville; gens » qui ne lui sont rien, qu'il ne connaît pas. Il s'ébahirait bien autrement si la chose le touchait; il serait homme à faire facilement » son traité, en nous laissant dans la fange. Le souvenir des anciennes » guerres de son père le roi Charles et du duc de Bourgogne, mon » père, pourrait lui revenir, et les deux partis se tourneraient contre » nous. Il faut donc s'assurer d'autres amis. » Et il fit sur-le-champ partir messire Guillaume de Clugny pour l'Angleterre, afin de resserrer son alliance avec le roi Édouard.

Le roi n'avait passé qu'un jour à Corbeil, et, le 18 juillet, il était entré à Paris, bien joyeux d'arriver encore à temps pour défendre la ville et la maintenir dans son parti ; s'il l'eût perdue, il n'avait plus qu'à se retirer chez son allié le duc de Milan ou chez les Suisses[1]. Il descendit chez le sire de Melun, son lieutenant, à qui surtout il devait la conservation de sa bonne ville, et lui demanda à souper. Plusieurs seigneurs, des dames, des bourgeoises, soupèrent avec lui ; il leur raconta la bataille de Montlhéri et les dangers qu'il avait courus d'une façon si vive et si touchante, qu'il les fit fondre en larmes. Puis il ajouta que dans trois jours il retournerait combattre les ennemis, pour en finir et vaincre ou mourir. Mais il n'avait pas assez de gens de guerre, et tous en ce moment n'avaient pas aussi bon courage que lui.

Il s'attacha, comme on peut croire, à gagner de son mieux le cœur des Parisiens. Il n'usa point de cruauté, ne fit pas semblant de savoir ni de chercher qui lui avait été plus ou moins fidèle, destitua seulement ceux de ses officiers qui refusèrent de lui prêter de l'argent. Il ne fit punir de mort personne que ceux qui avaient servi de guides aux Bourguignons, et les avaient conduits dans les villages voisins pour piller les maisons des bourgeois de Paris, ou bien ceux qu'on avait saisis portant des lettres aux ennemis. L'huissier au Châtelet, qui avait crié dans les rues le jour où les Bourguignons attaquaient la porte Saint-Denis, fut seulement condamné à être un mois en prison, au pain et à l'eau, et à être battu de verges. On le promena par la ville dans un tombereau d'ordures, et le roi, qui rencontra ce cortége, criait au bourreau : « Frappez » fort et n'épargnez pas ce paillard, il l'a bien mérité. »

Dès le lendemain de l'arrivée du roi, Guillaume Chartier, évêque de Paris, homme vénérable et fort aimé dans la ville, vint le trouver, lui fit de grandes remontrances sur la nécessité de bien gouverner et de rétablir la paix, lui proposant de former autour de lui un conseil de gens sages et dignes de confiance. Le roi écouta patiemment, trouva bons tous les avis qu'on lui donnait, et choisit pour ses conseillers six bourgeois, six seigneurs du parlement et six docteurs de l'Université. Il réduisit de moitié le droit du quart levé sur la vente du vin en détail, et rendit aux nobles, aux ecclé-

1 Comines.

siastiques, aux membres de l'Université et aux officiers royaux leur ancien droit d'en vendre avec exemption totale de droit. Il abolit aussi tous les autres droits d'aide, hormis sur le bois, le pied fourchu, le drap et le poisson de mer. C'était une joie extrême dans toute la ville. Le peuple criait « Noël! » et allumait des feux de joie. Il renonça à prendre un homme sur dix dans la milice, et à armer les écoliers de l'Université, comme il en avait eu la volonté, cédant aux remontrances qui lui furent faites à ce sujet. Afin de plaire aux Parisiens, il leur donna pour capitaine un prince du sang royal, le vieux comte d'Eu, à la place du sire de Melun.

Pendant deux semaines environ, le roi s'occupa ainsi à disposer favorablement le peuple, et à préparer les moyens de défendre Paris. Il lui arrivait des hommes d'armes de divers côtés; c'était surtout de Normandie qu'il attendait les plus puissans secours; mais ils ne venaient pas vite au gré de son impatience.

Les princes continuaient à se tenir à Étampes. Ils voulaient, avant de recommencer la guerre, recevoir l'armée que le duc Jean de Calabre leur amenait de Lorraine, et tous les hommes d'armes de Bourgogne qui s'étaient mis en route sous les ordres du maréchal de Blanmont. La fausse nouvelle de la défaite de monsieur de Charolais à Montlhéri les avait retardés, et avait répandu quelque hésitation parmi tant de capitaines et de gentilshommes qui songeaient plus à leur intérêt particulier qu'à la cause commune. Toutefois le duc Jean de Calabre se montra loyal dans ses promesses, maintint ses gens dans le devoir, et vécut en bonne et sincère amitié avec le maréchal de Bourgogne.

Lorsque ces deux armées approchèrent, les princes se portèrent du côté de la Seine, et logèrent une partie de leurs troupes à Moret, à Nemours, à Saint-Mathurin-de-Larchant. Le comte de Charolais dressa ses tentes dans une grande prairie au bord de la rivière, et fit travailler à un pont de bateaux et de futailles, afin d'occuper les deux rives. Le maréchal Rouault et le capitaine Sallazar étaient venus garder les passages de la Seine. Ils avaient même fait prisonnier le sire de Charni, ce vieux et célèbre chevalier bourguignon, qui marchait à la tête d'environ cinquante hommes d'armes, et venait joindre le comte de Charolais. Mais ils ne se trouvaient plus en force suffisante; il leur fallut se retirer. Le pont fut fait, et monsieur de Charolais fut maître du passage. Bientôt arrivèrent

les Lorrains et les Bourguignons. Rien n'était si beau ni si bien équipé que l'armée de monsieur de Calabre; il avait des Italiens, nourris au milieu des guerres continuelles de ce pays, qui passaient pour les meilleurs hommes d'armes de la chrétienté; eux et leurs chevaux étaient bardés de fer. Le seigneur Jacques Galeotto et le comte de Campo-Basso les commandaient. Les Lorrains étaient sous le sire de Baudricourt. Le comte Palatin avait prêté au duc de Calabre quatre cents archers, qui tendaient leur arbalète avec un pied de biche, d'où leur venait le nom de cranequiniers. Enfin il menait à sa solde cinq cents hommes des ligues suisses; c'étaient les premiers qu'on voyait dans le royaume, où ils étaient déjà si fameux.

Le maréchal de Bourgogne arrivait avec la noblesse du duché et de la Comté; il avait avec lui son frère le sire de Montaigu et le marquis de Rothelin, de la maison de Hochberg.

Lorsque cette grande armée fut réunie, les princes consultèrent de nouveau sur ce qu'il y avait à faire. Les uns, surtout les Bretons, étaient d'avis d'attendre encore, de se fortifier et de tirer de Bourgogne les vivres et les munitions nécessaires à tant de monde. Mais le comte de Charolais, fier de sa première victoire, voulait absolument qu'on avançât vers Paris. Il gagna à son opinion le duc de Calabre, avec lequel il semblait se convenir beaucoup. Le vieux comte de Dunois s'y rangea aussi à la persuasion du sire de Haultbourdin, et la chose fut résolue. D'ailleurs le sire de Beuil disait qu'il connaissait assez bien le roi pour pouvoir répondre qu'il en avait assez pour cette fois, et ne livrerait pas de bataille.

Cette armée n'avait pas moins de cinquante mille hommes. Rien n'empêchait les princes de s'avancer vers Paris. Ils traversèrent la Brie, et vinrent jusqu'à Charenton. Le pont sur la Marne était mal défendu; il fut aussitôt emporté. Le comte de Charolais et le duc de Calabre campèrent le long de la rivière, à Charenton et à Conflans; les ducs de Berri et de Bretagne à Saint-Maur et au château de Beauté; le reste de l'armée à Saint-Denis.

Pendant que Paris était en un si grand danger, le roi en était parti. Pressé par son impatience accoutumée, croyant toujours que les choses allaient mal où il n'était pas, il s'était rendu à Rouen pour presser les renforts qu'il avait demandés, et pour convoquer le ban et l'arrière-ban de Normandie. Il avait pensé qu'il aurait encore

le temps de revenir avant que les princes fussent devant Paris. D'ailleurs il avait confiance dans les Parisiens.

Lorsque toute la ligue du bien public fut ainsi assemblée devant la ville et se fut, après quelques escarmouches, fortifiée dans les lieux où campaient les diverses troupes, le duc de Berri envoya ses hérauts remettre, de sa part, quatre lettres à l'évêque et au clergé, aux bourgeois, à l'Université et au parlement. Il déclarait les bonnes intentions des princes pour le meilleur gouvernement du royaume, et demandait que chaque corps envoyât trois députés pour conférer avec eux. Il y eut une assemblée à l'hôtel de ville; cette proposition fut agréée; les députés furent nommés, et le lendemain, après avoir ouï une messe du Saint-Esprit, ils se rendirent au château de Beauté. Le duc de Berri présidait, assis dans un fauteuil; les princes debout autour de lui; monsieur de Charolais était tout armé, car il arrivait de Conflans, et Vincennes tenant encore pour le roi, il lui avait fallu venir en équipage de guerre.

Le comte de Dunois porta la parole. Il exposa tous les griefs qu'on avait contre le gouvernement du roi : ses alliances avec des princes étrangers, ennemis des princes de France, comme le duc de Milan; sa haine contre les maisons de Bourgogne, de Bretagne, d'Orléans et de Bourbon; le refus de convoquer les États du royaume; la tyrannie exercée sur tous au point qu'il contraignait les familles à marier leurs enfans contre leur gré. En effet, sans parler de ce qui se passait parmi la noblesse, on avait vu, l'année précédente, un grand scandale pour un riche bourgeois de Rouen dont le roi avait voulu donner la fille à un de ses serviteurs [1]. Le comte de Dunois continua ainsi à parler fortement contre le roi, et à dire que les princes voulaient dorénavant que tout fût conduit d'après leurs conseils. Il demanda pour sûreté que la personne du roi et la ville de Paris leur fussent livrés. Si la ville refusait de recevoir les princes, ceux qui s'opposeraient à cette proposition répondraient des malheurs, pertes et dommages qui en pourraient advenir. Il n'était accordé que deux jours pour en délibérer, et le troisième Paris serait assailli de tous les côtés.

Les hommes qui conduisaient les affaires des princes comptaient bien moins sur ces menaces et cette publique négociation que sur

[1] Legrand.

les intelligences secrètes qu'on pourrait établir avec quelques-uns des députés. Lorsqu'ils eurent humblement demandé un peu de délai pour répondre, on engagea avec eux beaucoup de conversations particulières. On espérait en séduire plusieurs ; outre qu'il y en avait de bien disposés pour les mécontens et pour le parti bourguignon, on pouvait mettre quelque confiance dans cette avidité pour les offices et les emplois, qui était plus grande à Paris qu'en aucun lieu du monde [1]. Aussi obtint-on d'assez bonnes paroles, sinon de la plus grande part des députés, du moins de quelques-uns.

Le lendemain samedi il y eut une nouvelle assemblée à l'hôtel de ville. Maître Jean Chouard, lieutenant civil, rendit compte de la conférence de la veille, et n'omit rien pour faire valoir les raisons et les menaces du comte de Dunois. C'était maître Henri de Livres, prévôt des marchands, qui présidait; il vit que les esprits étaient mal disposés, et remit l'assemblée après midi. Elle fut plus nombreuse encore; l'Université, le parlement, le clergé, le corps de la bourgeoisie y assistaient [2].

Quels que fussent les efforts et la bonne volonté du prévôt et des partisans du roi, les opinions de la bourgeoisie furent en général favorables à la ligue du bien public. On disait que rien n'était plus juste que de convoquer les États du royaume, ainsi que le demandaient les princes; on parlait de les recevoir, sous promesse de payer la dépense de leurs gens, et de ne faire nul esclandre dans la ville. D'autres, plus modérés, proposaient de laisser entrer le duc de Berri, le comte de Charolais, le duc de Calabre et le duc de Bourbon, chacun avec quatre cents hommes seulement pour leur servir de garde. Pour le duc de Bretagne et ses gens, il n'en était pas question, tant le peuple les redoutait à cause de leur mauvaise discipline.

Le prévôt jugea combien le danger était grand ; il dit qu'avant de prendre une telle conclusion on ne pouvait se dispenser de savoir l'avis du comte d'Eu, capitaine de la ville, du sire de Melun et des autres chefs de guerre, qui avaient encore, disait-il, assez de force pour s'opposer au parti qu'on voulait prendre, et pour faire dans les rues un grand carnage

1 Comines. — 2 Detroy. — Legrand.

En effet, les hommes d'armes et les archers étaient en grand nombre à Paris. Depuis quelque temps, il en arrivait chaque jour quelque troupe de Normandie ou de Touraine, et le peuple les regardait passer avec grande joie, comptant sur eux pour le défendre contre les ennemis. La semaine d'auparavant, on avait vu entrer une superbe compagnie d'archers à cheval, commandée par un homme de guerre de grande renommée, qu'on nommait le capitaine Mignon. Elle avait traversé la ville en bel ordre et bien équipée, ne manquant de rien, et suivie même de huit filles de joie, chevauchant, à la suite de la compagnie, avec leur confesseur.

Le menu peuple n'était donc nullement porté en faveur des princes. Il ne voyait, dans ce qu'on proposait, autre chose que l'entrée des ennemis dans la ville, et faisait cause commune avec les gens de guerre contre une telle résolution. Dès qu'on sut ce qui avait été délibéré à l'hôtel de ville, les esprits s'allumèrent; on courut aux armes; on ne parlait que de massacrer les députés qui avaient vendu la ville de Paris, et qui voulaient y faire entrer les Bretons. On menaçait de tout mettre à feu et à sang s'il était encore question de livrer les portes. Les femmes et les prêtres couraient dans les églises pour implorer la miséricorde de Dieu contre les malheurs qui menaçaient la ville.

Le comte d'Eu et le sire de Melun se comportèrent avec la plus grande sagesse; ils maintinrent le bon ordre parmi les archers et leurs hommes d'armes, et les firent, pendant une partie de la journée, défiler à travers la ville. Alors il fut résolu que les députés s'en iraient de nouveau vers les princes, et leur diraient que les gens du roi avaient délibéré de ne rendre aucune réponse, sans avoir su auparavant son bon plaisir. Les députés n'osaient plus retourner au camp des ennemis, tant ils craignaient d'être soupçonnés par le peuple et accusés de trahison. Cependant ils revinrent au château de Beauté; l'évêque de Paris, d'une voix tremblante, signifia la réponse qu'il lui avait été ordonné de faire au nom de la ville. Le comte de Dunois, voyant combien les députés étaient interdits et semblaient irrésolus, redoubla ses menaces, et promit l'assaut pour le lendemain. Il n'était plus temps : des nouvelles du roi étaient arrivées à Paris. L'amiral de Montauban était entré à la tête d'une grosse troupe d'hommes d'armes; il avait annoncé que le roi était à Chartres, et serait à Paris le surlendemain avec une forte armée.

Il fut de retour le mercredi 28 août, onze jours après que les princes eurent passé la Marne, et dix-sept jours depuis son départ. Dès lors il n'y eut plus rien à craindre pour Paris. Le peuple était dans la joie, criait « Noël ! » et célébrait le retour du roi. Pas une voix maintenant n'eût osé murmurer en faveur des Bourguignons. Le roi fit semblant d'ignorer tout ce qui s'était passé en son absence, et, pour le moment, ne fit mauvais visage à personne. Le lieutenant civil et les trois frères Luillier, riches bourgeois qui avaient fait partie de l'ambassade, furent seulement exilés à Orléans, ainsi qu'un avocat nommé Hallé.

Alors commença, aux portes de Paris, une forte guerre, mais seulement par escarmouches. Le roi était trop prudent pour engager une bataille. Il avait bonne espérance de terminer tout par quelque traité, et de demeurer le maître sans courir un si grand péril. On disait que son grand ami le duc de Milan, en lui faisant savoir qu'il envoyait en France, pour le secourir, Galéas son fils avec cinq cents lances, lui avait fortement conseillé de ne songer à autre chose qu'à négocier et à semer la division parmi les princes ligués. C'était par une telle prudence et bonne politique que ce duc François Sforze avait fait une si haute fortune, et conquis tant de puissance. Du reste, le roi n'avait pas besoin qu'on lui conseillât d'en user de la sorte; il y était assez porté par son naturel. Toutefois il se gardait de laisser paraître que tel fût son dessein ; pour donner courage à ses gens, il alla solennellement prendre l'oriflamme, dont il n'était plus question depuis bien long-temps. Les princes étaient maîtres de Saint-Denis; mais le cardinal d'Albi, abbé du monastère, avait déposé cette sainte bannière à Sainte-Catherine-des-Écoliers. Ce fut en cette église que le roi alla la recevoir avec les cérémonies d'usage. C'est la dernière fois qu'on ait parlé de l'oriflamme.

Il ne dépendait pas des princes de forcer le roi à une bataille; rien ne pouvait le contraindre à sortir de Paris. D'ailleurs, s'ils avaient plus de gens à pied que lui, leur cavalerie était moins belle et moins nombreuse. Le duc de Bourbon, le sire d'Albret, le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours, nonobstant le traité qu'ils avaient signé en Auvergne, vinrent avec leur troupe se joindre à l'armée des princes; mais leurs hommes étaient mal équipés, sans aucune solde, et il fallut leur donner quelque argent, bien que monsieur de Charolais, le seul qui pût en fournir, com-

mençât à en manquer. Toute fertile et abondante que fût la Brie, ses troupes y vivaient moins facilement que celles du roi, qui trouvaient des ressources faciles à Paris par les arrivages de la rivière.

Après quelques jours, le roi fit sortir quatre mille francs-archers, et les plaça le long de la rivière en face de Conflans, retranchés derrière un fossé et une palissade. La noblesse de Normandie défendait les flancs de cette troupe, et une grosse artillerie, placée en face de Charenton, força les gens du duc de Calabre de se retirer pour se replier vers Conflans. D'autres canons furent ensuite amenés devant Conflans, et pointés précisément sur le logis de monsieur de Charolais. Deux de ses gens furent tués devant la porte ; son trompette fut frappé sur l'escalier, comme il portait un plat pour le servir à table. Les boulets vinrent même jusque dans la chambre où se tenait le comte : il s'obstina cependant à ne point quitter ce logis, et s'établit seulement au rez-de-chaussée, en faisant élever un retranchement devant la maison. C'était là, pour l'ordinaire, que s'assemblaient les chefs de l'armée, et qu'on tenait le conseil. L'artillerie fut placée en face de celle du roi, et l'on se tira, de part et d'autre, une infinité de coups de canon, sans se faire grand mal, à cause des remparts en terre que chacun avait élevés de son côté.

En une telle situation, on commença bientôt à négocier. Des trèves furent faites. Chaque jour il y avait des conférences à la Grange-aux-Merciers, dans le lieu où est maintenant Berci. Le comte du Maine y venait de la part du roi, avec le sire de Precigny, président de la chambre des comptes, et maître Jean Dauvet, premier président de Toulouse. De la part des seigneurs, c'était le comte de Saint-Pol et quelques autres. Le roi était loin de perdre au train que prenait toute cette affaire ; il était bien plus habile que les princes pour se conduire en de pareilles circonstances. Nul n'avait moins d'orgueil et ne montrait moins de fierté ; il savait gagner les gens, et il n'était personne parmi les serviteurs ou la suite des princes qu'il dédaignât de se rendre favorable. D'ailleurs il était seul à mener ses affaires. Ce que lui rapportaient ses ambassadeurs ne courait pas le risque de se répandre hors de propos, et d'inspirer trop d'abattement ou de présomption autour de lui. Il les écoutait, et ensuite leur disait le langage qu'ils auraient à tenir en public.

En outre, toutes les communications qui s'établissaient d'un

camp à l'autre nuisaient au parti des princes et servaient le parti du roi. Comme il arrive toujours lorsqu'une faction semble en déclin, c'était la leur qu'on était porté à quitter pour passer dans la sienne, ou pour s'y ménager quelque intelligence. Il avait donc tout à gagner en donnant à chacun le temps de la réflexion ou le loisir de se consulter et de s'enquérir par les conversations. Aussi avait-on fini par dire : le marché de la Grange-aux-Merciers, en parlant du lieu des pourparlers. En même temps, le roi prenait grand soin de connaître les gens de Paris qui allaient faire des promenades vers les Bourguignons. Il ne leur faisait aucun mal, mais notait leur nom par écrit.

Du reste, il continuait à se comporter comme il fallait pour se conserver dans la bonne grâce du peuple de Paris. Il se fit recevoir de la grande confrérie des bourgeois, ainsi que son favori, l'évêque d'Évreux, et ses principaux serviteurs. Ce qui importait le plus, c'était de maintenir une bonne discipline. Des gentilshommes de Normandie, qui avaient été logés à Saint-Marceau près Paris, où ils avaient fait beaucoup de maux et de larcins, se prirent de querelle avec deux bourgeois. Un de ces Normands s'emporta même jusqu'à traiter les Parisiens de traîtres et de Bourguignons, disant qu'il fallait les mettre à la raison, et que les gens de Normandie étaient venus pour les tuer et les piller. Plainte en fut portée; le délinquant, après avoir fait amende honorable, la torche au poing, la tête nue, la ceinture défaite, et demandé pardon à la ville de Paris, fut condamné à avoir la langue percée, puis à être banni.

Les conférences continuèrent pendant quelques jours. Mais les princes étaient si exigeans, ils demandaient une si grande part du royaume pour l'apanage de monsieur de Berri, qu'on ne pouvait conclure à de telles conditions. Le roi voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux réussir que ses ambassadeurs. Le comte du Maine fut donné en otage, et le comte de Saint-Pol vint devant la porte Saint-Antoine conférer avec le roi. Ils passèrent deux heures ensemble. En rentrant, le roi trouva une foule de bourgeois, qui étaient à la porte pour savoir des nouvelles. « Hé bien! mes amis, leur dit-il, » les Bourguignons ne vous feront plus tant de peine que par le » passé. — A la bonne heure, sire, répliqua un procureur au Châ- » telet; mais en attendant ils mangent nos raisins et vendangent » nos vignes sans que rien les en empêche. — Cela vaut toujours

» mieux, reprit le roi, que s'ils venaient à Paris boire le vin de vos » caves. »

Ainsi se passa plus de la moitié de septembre, le roi espérant toujours en finir par les négociations. Néanmoins on ne put en venir à aucune conclusion, et la trève fut rompue. Pendant qu'elle durait, monsieur de Charolais avait fait construire un pont de bateaux par maître Girault, célèbre canonnier, qu'il avait fait prisonnier à Montlhéri, et qu'il avait engagé à son service. Le jour même que la trève fut finie, le pont fut placé au lieu nommé le Port-à-l'Anglais; dans la nuit, le comte de Saint-Pol et le sire de Hault-bourdin se disposèrent à passer avec une forte troupe pour aller déloger les Français dans le retranchement qu'ils avaient élevé le long de la rivière. Ceux-ci n'attendirent pas l'ennemi. Ils firent leur retraite en bon ordre, mirent le feu à leurs logis en criant adieu aux Bourguignons, et rentrèrent dans la ville. Les troupes de monsieur de Charolais traversèrent la Seine; Saint-Victor, Saint-Marceau et les Chartreux se trouvèrent alors exposés à des attaques de chaque jour.

Sur l'autre côté de la rivière, il y avait aussi de continuelles escarmouches. Mais le roi s'obstinait à ne point vouloir de bataille, quel que fût le désir des nobles, des gens de guerre et du peuple de Paris, qui se désolait de voir la Brie et toute la banlieue de la ville ravagée par les ennemis. Une fois pourtant les Bourguignons crurent bien qu'il allait y avoir quelque grande journée. Au milieu de la nuit, un page cria à travers la rivière, de la part des bons amis que les princes avaient dans Paris, que le lendemain ils seraient attaqués par toute l'armée du roi. On se tint sur ses gardes, on s'apprêta. En effet, dès la pointe du jour, les archers à cheval de la garde du roi, commandés par les sires du Lau et de la Rivière, parurent devant Vincennes et devant Charenton; ils arrivèrent presque jusque sur l'artillerie. Monsieur de Charolais et le duc de Calabre furent bientôt armés, car nul n'était aussi diligent aux choses de la guerre que ces deux princes. Tous les chefs furent bientôt sous les armes, même le duc de Berri et le duc de Bretagne, qui se mêlaient peu de la conduite de l'armée, et qu'on n'avait jamais vus avec leur armure. Le temps était obscur; il y avait un grand brouillard. On entendit un fort bruit d'artillerie sur les remparts de Paris. Une portion de la cavalerie sortit du camp, repoussa la

cavalerie française, et vint rapporter aux princes qu'au loin, dans la plaine, on apercevait comme une forêt de lances derrière les hommes d'armes ennemis. Le duc de Calabre accourut aussitôt vers son cousin de Charolais : « Or çà, dit-il, nous sommes à ce que » nous avons tous désiré. Voilà le roi, et tout ce peuple, sortis de » la ville et en marche, à ce que disent les chevaucheurs. Que cha- » cun de nous ait donc bon vouloir et bon cœur. Nous allons me- » surer les Parisiens à l'aune de Paris, qui est la plus grande aune. »

Alors on s'avança, un peu étonné que ces troupes armées de lances n'eussent pas bougé de place. Cependant le jour se levait, le brouillard se dissipait, et, en marchant un peu plus loin, l'avant-garde s'aperçut qu'on avait pris pour l'armée du roi un grand champ planté de chardons. Ce furent de grandes risées. Les princes s'en allèrent à la messe, et l'on se trouva un peu honteux d'une alarme si chaude.

Quelle que fût l'obstination du roi dans ses projets et ses espérances, il ne pouvait long-temps demeurer en cet état. Les Parisiens commençaient à se lasser. En vain il avait fait rendre compte, dans une grande assemblée, par le chancelier Morvilliers, des demandes déraisonnables des princes; en vain disait-il qu'il n'avait pas dépendu de lui de faire la paix, les esprits s'aigrissaient, il se tenait de mauvais discours; on faisait courir des ballades contre ses conseillers; l'évêque d'Évreux avait pensé être assassiné un soir. Les gens de guerre et les bourgeois ne pouvaient vivre en paix. C'était chaque jour des habitans maltraités, des filles séduites ou enlevées, et l'on ne pouvait pas toujours avoir justice. Puis les méfiances étaient grandes; personne n'était à l'abri du soupçon d'être favorable aux princes. Le comte du Maine, tout le premier, ne semblait pas assuré dans sa foi. Un matin la porte de la Bastille qui donnait sur la campagne fut trouvée ouverte. C'était le vieux sire de Melun qui en était gouverneur. Malgré les grands et fidèles services que son fils venait de rendre, le roi ne put s'empêcher de concevoir de mauvaises idées sur sa loyauté. En même temps on apprit qu'un lieutenant du maréchal Rouault venait de livrer Pontoise, que le duc de Bourbon s'avançait sur Rouen, et qu'il y avait pour lui un fort parti dans cette ville.

Ce qui donnait patience au roi, c'est qu'il n'ignorait pas que les choses allaient encore plus mal dans le camp des princes; qu'il y régnait encore plus de discordes, de méfiance, de découragement;

qu'on y manquait d'argent ; que les vivres étaient rares. Il voyait aussi que la pensée du bien public s'était changée en désir du bien particulier, et que chacun des seigneurs ne songeait qu'à tirer pour soi le meilleur parti du traité qui se ferait.

Le comte de Charolais, véritable chef de l'entreprise, le plus riche et le plus puissant de tous ces princes, était celui qu'il importait le plus d'apaiser. Sans lui, il était difficile d'arriver à aucune conclusion. Ce fut de ce côté que le roi dirigea ses efforts. Il connaissait le comte, et son séjour en Flandre les avait rendus familiers. Il se fiait aussi au crédit qu'il savait prendre sur les gens quand il devisait avec eux ; nul n'avait un langage plus adroit, plus facile, plus insinuant et mieux assorti à ceux avec qui il parlait.

Pendant que les pourparlers continuaient à la Grange-aux-Merciers, il voulut donc s'employer lui-même à négocier avec monsieur de Charolais. Se mettant un jour en un petit bateau avec le sire du Lau, l'amiral de Montauban, le sire de Melun et deux autres de ses serviteurs, il s'en alla aborder sur l'autre rive. Monsieur de Charolais l'y attendait avec le comte de Saint-Pol. « Mon frère, » m'assurez-vous ? » lui dit le roi en sortant de la barque. « Mon » seigneur, oui, comme frère, » répondit le comte. Le roi l'embrassa tendrement. « Mon frère, continua-t-il aussitôt, je vois » bien que vous êtes gentilhomme et de la maison de France. — » Pourquoi, mon seigneur ? — Lorsque j'envoyai naguère mes » ambassadeurs à Lille, devers mon oncle votre père et vous, et que » ce fou de Morvilliers vous parla si bien, vous me fîtes dire par » l'archevêque de Narbonne (celui-là est gentilhomme et le montra » bien, car chacun fut content de lui), que je me repentirais des » paroles que vous avait dites ce Morvilliers, et cela avant un an. » Pâques-Dieu, vous m'avez tenu promesse, et même beaucoup » avant que le bout de l'an soit arrivé. » Et il disait tout cela en riant, avec un visage ouvert, sachant bien que de telles paroles flattaient sensiblement son frère de Charolais. Puis il poursuivait : « J'aime à avoir affaire avec les gens qui tiennent ce qu'ils pro- » mettent. » Ensuite il désavoua pleinement Morvilliers, et les termes dont il s'était servi dans son ambassade.

Le roi et le comte se mirent ensuite à converser tous deux ensemble, se promenant au bord de la rivière devant leurs serviteurs et une foule de gens d'armes, qui s'étonnaient de leur voir cet air de

confiance et de bonne amitié. Là, furent traitées entre eux les conditions de la paix. Le comte voulait les villes de la Somme avec Péronne, Roye et Montdidier. Dans tout ce qui le concernait, le roi se montrait facile ; pour les autres princes, il ne cédait pas si facilement, et surtout ne voulait pas consentir à donner le duché de Normandie à monsieur Charles son frère. Il lui offrait la Brie et la Champagne seulement. De son côté, monsieur de Charolais ne montrait aucune complaisance pour se réconcilier avec la maison de Croy. En se retirant, le roi dit au comte de Saint-Pol qu'à la considération de monsieur de Charolais il le ferait connétable ; puis il prit congé, embrassa de nouveau le comte, et l'invita à venir à Paris, où il lui ferait grande chère. « Monseigneur, répondit monsieur de Charolais, j'ai fait vœu » de n'entrer dans aucune bonne ville jusqu'à mon retour. » Le roi fit distribuer cinquante écus d'or aux archers du comte, pour aller boire, et remonta dans sa barque.

Cette entrevue commença à donner quelque méfiance aux autres princes ; elle s'accrut davantage encore en voyant les messages continuels dont le roi et le comte de Charolais chargeaient Guillaume de Bische et Guillot Dusie, ces deux écuyers autrefois bannis par le duc Philippe lors de sa première brouillerie avec son fils. Bientôt il y eut des conseils où monsieur de Charolais ne fut pas appelé. Il s'en offensa, et aurait peut-être montré sa colère ; mais le sire de Contay, son sage conseiller, sut le modérer. « Monseigneur, » lui disait-il, ayez patience; vous êtes le plus fort, soyez aussi le » plus sage. Si vous vous courroucez, ils chercheront à traiter avec » le roi, et ce sera à vos dépens. Employez tout votre pouvoir à » les tenir unis ; dissimulez ce qui vous irrite. Mais aussi pourquoi » entremettre, dans de grandes affaires, d'aussi petits personna- » ges que Bische et Dusie, surtout quand il s'agit de traiter avec » un roi si libéral ! » Le comte suivit cet avis salutaire, et montra plus d'amitié et de confiance que jamais aux autres princes ou seigneurs, ainsi qu'à leurs principaux serviteurs.

Durant que les négociations traînaient ainsi, et que chacun s'efforçait de tromper l'autre, le roi apprit que la veuve du sire de Brezé venait de livrer Rouen au duc de Bourbon, mettant ainsi en oubli tous les bienfaits qu'elle avait reçus, et malgré son propre fils qui venait d'être nommé sénéchal de Normandie après la mort de son père.

Le roi jugea qu'il perdait à attendre, et prit sur-le-champ son parti. Il envoya demander une entrevue à monsieur de Charolais, et partit aussitôt avec cent Écossais de sa garde pour aller, près de Conflans, au lieu du rendez-vous. Chacun d'eux laissa ses gens en arrière, et ils se mirent à se promener ensemble.

Le roi commença par raconter que Rouen venait de le trahir, ce que le comte ignorait encore. C'était pour le roi un grand avantage que de lui apprendre une si grande nouvelle, et de convenir du traité avant qu'il eût le temps d'y réfléchir et d'augmenter ses prétentions. « Puisque les Normands, lui dit-il, se sont d'eux-mêmes portés à une telle nouveauté, à la bonne heure! jamais, de mon gré, je n'eusse donné un tel apanage à mon frère; mais voilà la chose faite, et j'y consens. » Il déclara aussi qu'il agréait toutes les autres conditions.

Le comte de Charolais n'était pas moins content que le roi, car tout allait de plus mal en plus mal dans son armée. Les vivres manquaient, les murmures, le mécontentement, les secrètes divisions augmentaient chaque jour, et l'on pouvait craindre que toute cette ligue du bien public ne fût sur le point de se séparer honteusement.

Ainsi les deux princes étaient également joyeux, chacun croyant être plus habile que l'autre. Le roi entretint aussi le comte du projet qu'il avait de lui donner sa fille madame Anne de France, avec la Champagne et la Brie pour dot. Madame Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, venait en effet de mourir peu de jours avant, et le comte était en grand manteau de deuil.

Tout en devisant avec tant de contentement, de cordialité et de tendresse, le roi et monsieur de Charolais s'avançaient, en se promenant, du côté de Paris, si bien que, sans y prendre garde, ils passèrent l'entrée d'un fort boulevard palissadé, que le roi avait fait élever en avant des murs de la ville. Tout à coup ils s'aperçurent du lieu où ils étaient, et demeurèrent ébahis. Le comte n'avait avec lui que quatre ou cinq serviteurs qui le suivaient à quelques pas, et ils se trouvaient au milieu du camp ennemi. Il fit bonne contenance, et ne se troubla nullement. Mais, pendant ce temps, la nouvelle s'était répandue dans son armée. Le comte de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Contay, le sire de Haultbourdin, s'assemblèrent tout éperdus. Ils formaient les plus tristes imaginations; le souvenir

du pont de Montereau revenait à leur esprit, et les jetait dans un trouble extrême. « Si ce jeune prince, disait le maréchal de Bour-» gogne, s'est allé perdre comme un fou et un enragé, ne perdons » pas sa maison, ni la puissance de son père, ni l'état de chacun » de nous. Que chacun se retire en son logis, et se tienne prêt, sans » s'émouvoir de ce qui pourra arriver. En nous tenant ensemble, » nous sommes encore suffisans pour nous retirer sur les marches » de Hainaut, de Picardie ou de Bourgogne. »

Puis il monta à cheval avec monsieur de Saint-Pol, et s'en alla du côté de Paris, pour voir si le comte ne revenait pas. Après quelques momens, ils virent approcher une troupe de quarante ou cinquante chevaux, qui s'avançait de leur côté. C'était monsieur de Charolais avec une escorte de la garde du roi; il la renvoya et vint à eux. « Ne me tancez pas, s'écria-t-il au maréchal de Bourgogne » dès qu'il le vit; je reconnais ma grande folie, mais je m'en suis » aperçu trop tard; j'étais déjà près du boulevard. — On voit bien » que je n'étais pas là, répondit sévèrement le maréchal; en ma » présence, cela n'eût pas été ainsi. » Le comte baissa la tête sans rien répliquer. Il n'y avait personne qu'il craignît autant que le maréchal de Bourgogne; c'était un vieux et loyal serviteur, âpre dans son langage, et qui parfois savait bien dire à monsieur de Charolais : « Je ne suis à vous que par emprunt, tant que votre » père vivra. »

Tous rentrèrent au camp, heureux de revoir le prince, et célébrant la loyauté du roi; monsieur de Charolais bien résolu cependant en lui-même qu'on ne l'y reprendrait plus.

La paix ne tarda guère à être signée; telles en furent à peu près les conditions :

« Afin de pourvoir aux désordres du royaume, aux exactions, charges et dommages du peuple, et aux doléances des seigneurs du sang et autres sujets, le roi commettra trente-six notables hommes du royaume, savoir : douze prélats, douze chevaliers et douze notables du conseil, se connaissant en justice. Il leur sera donné pouvoir d'informer des fautes commises dans le gouvernement du royaume, et d'y mettre remède convenable. Ils s'assembleront le 15 décembre, et auront terminé leur travail en deux mois au moins, et trois mois et dix jours au plus. Le roi promet, par parole de roi, de tenir ferme et stable ce qu'ils ordonneront.

» Toute division sera mise à néant, et nul ne pourra reprocher à autrui le parti qu'il a tenu. Aucune poursuite n'aura lieu à raison de cette guerre, et les confiscations seront révoquées. »

Puis, après ce semblant de bien public, venaient les conditions accordées à chacun des princes ou seigneurs.

Au duc de Berri, pour apanage, le duché de Normandie en toute souveraineté, comme les anciens ducs de Normandie, avec l'hommage des ducs de Bretagne et d'Alençon, ainsi que dans les temps passés. Cet apanage était héréditaire, transmissible de mâle en mâle.

Au comte de Charolais, les villes de la Somme, Amiens, Saint-Quentin, Corbie, Abbeville, tout le comté de Ponthieu et le pays de Vimeu, pour en jouir sa vie durant, ainsi que son prochain héritier, sauf ensuite le rachat moyennant deux cent mille écus d'or. En outre, Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier lui étaient abandonnés en toute et perpétuelle propriété.

Au duc de Calabre, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, cent mille écus comptant, et la solde de quinze cents lances pendant six mois. Le roi renonça en sa faveur à l'alliance de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et des habitans de Metz.

Au duc de Bretagne, Étampes, Montfort, l'abandon du droit de régale et une portion des aides. Antoinette de Maignelais, sa maîtresse, fut confirmée dans la pension de six mille francs qu'elle recevait, et le roi lui donna de plus l'île d'Oléron et la seigneurie de Montmorillon. Il n'avait pas eu cependant à se louer d'elle; elle avait excité le prince à la guerre, et avait vendu ses joyaux et sa vaisselle pour fournir aux frais de l'entreprise.

Au duc de Bourbon, Donchéri, plusieurs seigneuries en Auvergne, cent mille écus comptant et la solde de trois cents lances.

Au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et l'Ile-de-France, avec une pension, la solde de deux cents lances, et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries.

Au comte d'Armagnac, les trois châtellenies du Rouergue qu'il avait perdues sous le feu roi, une portion des aides dans ses domaines, une pension et la solde de cent lances.

Au comte de Dunois, la restitution de ses domaines et de sa pension, une forte somme d'argent comptant et une compagnie de gens d'armes.

Au comte d'Albret, des seigneuries attenant à ses domaines.

En outre, le sire de Loheac devait de nouveau être maréchal de France, et avoir deux cents lances; Tannegui Duchâtel, grand écuyer; de Beuil, amiral; le comte de Saint-Pol, connétable : chacun avec cent lances. Dammartin recouvrait tous ses biens, et avait aussi cent lances.

Les premiers jours d'octobre se passèrent à régler toutes ces choses. Le roi continuait à se montrer plein de courtoisie pour monsieur de Charolais. Il lui avait donné le château de Vincennes pour se loger, et cherchait tous les moyens de lui plaire. Il était aussi empressé à faire bon accueil aux autres princes, surtout au duc de Calabre; c'était un vaillant capitaine qui avait acquis l'expérience des choses de la guerre dans ses entreprises d'Italie; il était fort à ménager. Le roi René, son père, lui avait mainte fois écrit pour le ramener au parti du roi; mais il lui gardait rancune pour son alliance avec le duc de Milan, et pour la perte du royaume de Naples qu'il attribuait à sa politique. Cependant ils commencèrent à devenir meilleurs amis, et le duc de Calabre s'employa sincèrement à la conclusion de la paix.

Le roi ne se donnait pas moins de peine pour se réconcilier avec les bons et notables serviteurs de son père, qu'il avait d'abord destitués et poursuivis par vengeance. C'étaient en effet de plus sages et plus honorables hommes que ses favoris; peu à peu, ils revinrent presque tous à la faveur et à la confiance du roi, autant du moins qu'on pouvait l'avoir.

Chaque jour il avait à se féliciter davantage de la résolution qu'il avait prise. Presque toute la Normandie se soumettait au duc de Bourbon, et ce prince écrivait qu'on se gardât bien de faire la paix et de se fier au roi. Le còmte de Nevers, après avoir, pendant quelque temps, défendu la ville de Péronne, y avait été fait prisonnier, non sans donner lieu de soupçonner qu'il usait de ce moyen pour traiter avec monsieur de Charolais, sans se brouiller avec le roi. En effet, le comte, peu auparavant, l'avait fait sommer de se rendre prisonnier entre ses mains, en lui promettant qu'il ne serait ni maltraité, ni mis à rançon. Chacun, de tous côtés, voyant le roi dans l'embarras, s'empressait de saisir l'occasion; et il arriva même des ambassadeurs du roi d'Écosse, réclamant le Poitou en vertu d'un ancien traité passé avec le feu roi Charles VII dans le moment

de sa détresse : traité dont les Écossais n'avaient jamais rempli les conditions. En outre, de puissans renforts commandés par le vieux sire de Saveuse venaient d'arriver au comte de Charolais, avec un convoi d'argent, d'armes et de munitions.

Le roi était donc déterminé à tout sacrifier pour hâter le moment où la ligue se séparerait, bien assuré qu'aussitôt après il aurait occasion de recouvrer sa puissance. Aucune complaisance, aucune caresse ne lui coûtait, surtout envers monsieur de Charolais. Tandis que les conditions de la paix étaient convenues, et qu'il ne s'agissait plus que d'expédier les actes et lettres patentes nécessaires à l'exécution, les Bourgignons, sans égard pour la trêve, allèrent sommer la ville de Beauvais. Le roi s'en plaignit à monsieur de Charolais, mais en termes si doux, qu'il lui dit : « Si vous vouliez cette » ville, il fallait me la demander, je vous l'aurais donnée ; mais » la paix est faite, il convient de l'observer. » Le comte désavoua ses gens, et se montra fort en courroux contre une telle témérité.

Pendant tout le mois qui se passa à régler les détails du traité, le roi se rendit souvent à Vincennes, presque toujours sans suite, montrant de plus en plus confiance et familiarité aux princes. Parfois il dînait avec les ambassadeurs des divers seigneurs chez de riches bourgeois avec des dames de la cour et des bourgeoises ; enfin, au milieu du faste des autres princes, il gardait sa simplicité accoutumée. Toutefois le jour de sa première entrevue avec le duc de Bourbon, il vêtit une longue robe de pourpre fourrée d'hermine, et le peuple de Paris, étonné de cette rareté, trouvait que cet habillement lui était bien mieux séant que le pourpoint court de drap grossier qu'il portait d'habitude. Il vint aussi à la grande revue que monsieur de Charolais fit de son armée, avant de donner l'ordre de départ pour la guerre du pays de Liége, où sa présence devenait fort nécessaire. Il passa dans les rangs, chevauchant avec le duc de Calabre, le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais, parlant gracieusement à tous les capitaines, hormis au maréchal de Bourgogne, qu'il connaissait pour son grand ennemi. En se quittant, le roi et monsieur de Charolais s'embrassèrent devant toute l'armée, et le comte s'écria à haute voix : « Messieurs, vous et moi, » nous sommes au roi, mon souverain seigneur ici présent, pour » le servir toutes les fois que besoin sera. »

Enfin le 30 octobre tout fut terminé ; le roi se rendit au château

de Vincennes pour recevoir l'hommage du nouveau duc de Normandie, et faire publier la paix. Après la cérémonie, il voulut coucher au château d'où les princes devaient partir le lendemain, chacun de son côté. Il envoya même quérir son lit au palais des Tournelles; mais le peuple de Paris, qui en ce moment aimait tant le roi, auquel il devait la paix et la préservation des malheurs si grands dont on avait été menacé, voyait de jour en jour, avec plus de méfiance et d'inquiétude, la loyale témérité avec laquelle il s'en allait, sans précautions, se mettre aux mains de ses ennemis. Toute la milice s'arma, prit la garde des portes et des remparts, attendant le retour du roi. Lorsqu'on sut le projet qu'il avait de coucher à Vincennes, le prévôt des marchands et les échevins se rendirent près de lui pour le conjurer de n'en rien faire, et de rentrer dans sa bonne ville. Il y consentit. Le lendemain, après avoir conduit son frère jusqu'à Pontoise, il s'en vint de là à Villiers-le-Bel, dire adieu à monsieur de Charolais. Ils y célébrèrent la fête de la Toussaint, et passèrent encore deux jours ensemble, se témoignant une grande amitié. Toutefois, comme le roi avait mandé deux cents hommes de sa garde pour le ramener à Paris, les serviteurs du comte, entrant en inquiétude, vinrent l'avertir au moment où il se couchait, et l'on prit de grandes résolutions.

Monsieur de Charolais continua ensuite sa route par Compiègne et Noyon. Toutes les villes lui étaient ouvertes, et il y recevait un honorable accueil par ordre du roi. Il passa ensuite à Amiens, et prit possession des villes de la Somme.

Il était si pressé de se rendre au pays de Liége, qu'il ne prit pas même le temps d'aller revoir son père. Ce vieux prince s'était de plus en plus affaibli de corps, d'esprit et de volonté. Outre qu'il n'avait jamais su bien nettement les projets de son fils, ni les circonstances qui l'avaient conduit à faire la guerre au roi, on pouvait maintenant lui cacher les choses les plus importantes; car il n'avait plus assez de suite dans les idées pour s'en apercevoir et s'en enquérir. Ainsi on lui avait épargné la grande inquiétude qu'avait produite le bruit généralement répandu que le comte de Charolais avait été vaincu et fait prisonnier à Montlhéri. Ce fut après quelques jours seulement que des moines apportèrent les nouvelles véritables de la bataille, parce que nul autre messager ne pouvait passer, tant les garnisons françaises couraient le pays.

Pendant l'absence de son fils, le duc Philippe, ou plutôt son conseil, avait eu à pourvoir à la guerre contre les Liégeois[1]. Le roi de France, aussitôt après la ligue du bien public, leur avait envoyé des ambassadeurs, avait contracté avec eux une alliance nouvelle, et, en leur promettant son secours, les avait déterminés à attaquer le duc de Bourgogne[2].

Ils l'envoyèrent défier, et bientôt après, déployant leurs bannières, ils entrèrent dans le duché de Limbourg, brûlant et dévastant tout le pays. Le Duc rassembla des gens d'armes, manda ses neveux les ducs de Clèves et de Gueldre, le comte de Nassau, le comte de Hornes, ainsi que plusieurs autres seigneurs des marches d'Allemagne, ses sujets et ses alliés, et voulut lui-même se rendre à Namur. Les Liégeois avaient cru que toutes ses forces étaient en France, et que l'occasion était belle; voyant qu'il avait encore une grande armée, ils rentrèrent d'abord chez eux.

Peu après, les habitans d'une autre ville du pays de Liége, de Dinant, se déclarèrent contre le duc de Bourgogne, ou plutôt contre son fils, car c'était envers lui particulièrement que se déclarait une forte haine. Trompés par les fausses nouvelles de la journée de Montlhéri, ils sortirent de leur ville en armes, et s'en allèrent piller Bovines, sur le territoire de Namur.

Ils portaient en triomphe l'effigie du comte de Charolais, pendue à une potence, et criaient : « Voilà le fils de votre Duc, ce faux » traître, que le roi de France a fait ou fera pendre; encore » n'est-il pas fils de votre Duc; c'est un vilain bâtard, fils de notre » ancien évêque le sire d'Heinsberg. Croyait-il donc ruiner le roi » de France? » Enfin, il n'y avait sorte d'injures que ce peuple grossier et insensé ne proférât contre monsieur de Charolais.

Cependant on parvint à les apaiser, et leurs magistrats, plus sages qu'eux, traitèrent avec le Duc, qui se contenta d'une somme d'argent, regardant surtout comme essentiel de rompre leur alliance avec les Liégeois. Ceux-ci alors se trouvèrent en grand danger. Le comte de Nassau les défit complètement à Montigni; mais la colère de

1 Les motifs qui ont amené la guerre du duc de Bourgogne contre les Liégeois sont expliqués plus loin à la page 108. Nous avons essayé d'y démontrer la politique de Philippe-le-Bon pour réunir sous sa domination toutes les provinces des Pays-Bas. M.

2 Comines. — Duclercq. — La Marche.

ce peuple ne pouvait se calmer et l'aveuglait sur ses périls. Monsieur de Charolais, avant de renvoyer son armée, voulut terminer cette guerre. D'Amiens il vint à Mézières avec toutes ses forces. En vain tous les hommes d'armes murmuraient d'être ainsi retenus au-delà du service qui leur avait été demandé, sans avoir rien reçu pour leur solde depuis deux semaines; en vain voulaient-ils retourner chez eux; ils n'osaient quitter l'armée, ni même parler bien haut. Personne n'était aussi violent que monsieur de Charolais. Il eût fait mourir le premier qui eût osé s'en aller, et il n'y avait pas de gentilshommes ni capitaines assez grands pour ne pas recevoir de lui quelques coups de bâton, s'il les eût surpris troublant le bon ordre. Il réunit donc une armée plus nombreuse encore que celle qu'il avait amenée en France; car les troupes envoyées par son père vinrent se joindre à lui.

Les Liégeois voyaient quelles forces avait leur ennemi; ils savaient que le roi de France, contre ses promesses, avait traité sans faire d'eux mention expresse. Néanmoins les gens sages et les bons conseils avaient si peu de crédit sur eux, que la paix fut difficile à conclure, et les négociations plus d'une fois près de se rompre. Le vieux Duc parlait déjà de venir lui-même amener de nouveaux renforts.

Enfin, après avoir passé quinze jours à Saint-Trond, monsieur de Charolais parvint à signer un traité avec les Liégeois. Ils promirent six mille riddes d'or pour les frais de la guerre, et reconnurent le duc Philippe en sa qualité de duc de Brabant, pour leur mainbourg et gouverneur perpétuel.

La paix faite, le comte rassembla toute son armée, et la passa en revue. Chevauchant de rang en rang, il remercia chaque capitaine et tous les hommes d'armes de leurs bons services, les pria de l'excuser de leur avoir si mal payé leur solde, et promit qu'une autre fois, avec l'aide de Dieu, il serait plus exact. Il ajouta qu'il allait remettre en la bonne volonté de son père tous ceux qui avaient encouru sa disgrâce, et faire rappeler ceux qui avaient été exilés.

Il se rendit ensuite à Bruxelles auprès du Duc, qui eut une bien grande joie de le revoir. Le comte se jeta à genoux; son père le releva, et le serra dans ses bras en pleurant. Après quelques jours, monsieur de Charolais partit pour accomplir un pèlerinage à Notre-

Dame-de-Boulogne; puis de là il visita Gand, Bruges et Saint-Omer, où il fit sa paix avec le comte de Nevers.

Pendant ce temps-là, tout ce qui avait été réglé en France par le traité de Conflans était loin de s'accomplir. A peine avait-il été conclu, que le parlement y avait mis opposition, et avait refusé de l'enregistrer, spécialement parce que le roi y reconnaissait l'autorité souveraine du pape, et, en cas de difficultés, se soumettait à sa sentence. Cependant le roi apportait toujours le même soin à complaire de tous points aux Parisiens, et à faire des choses agréables aux hommes sages. Il confirma les priviléges accordés à la ville, répétant encore qu'il les avait donnés de son plein gré, et non point contraint par la nécessité. Il rendit l'office de chancelier à Guillaume Juvénal; il nomma Jean Dauvet premier président du parlement de Paris; il remit le sire d'Estouteville dans la prévôté de Paris.

Ce qui lui importait plus c'était de continuer, comme il avait si bien commencé pendant les négociations, à diviser entre eux les princes et les grands seigneurs, et à les mettre en mutuelle jalousie et méfiance l'un de l'autre; c'est à quoi personne ne fut jamais si habile que lui. Les premiers qu'il gagna à ses intérêts furent le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le sire d'Albret. Ils étaient restés à Paris; il leur fit toutes sortes de caresses, et les appelait souvent à son conseil avec plusieurs présidens et conseillers du parlement, des docteurs de l'Université et les plus notables bourgeois. Il donna Jeanne, sa fille bâtarde, qu'il avait eue de la dame de Beaumont, à Louis, bâtard de Bourbon, frère du duc de Bourbon.

Le peu de sagesse de monsieur Charles, duc de Normandie, et du duc de Bretagne, tous deux princes simples et faibles de volonté, toujours gouvernés par quelques-uns de leurs serviteurs, ne tarda pas à réparer encore mieux les affaires du roi. Le duc de Bretagne, malgré les sages conseils de Tannegui Duchâtel, avait voulu conduire à Rouen le nouveau duc de Normandie. Il se proposait, ou plutôt d'autres sous son nom, de tout gouverner dans ce duché, de disposer des offices, enfin de tenir le duc de Normandie en tutelle. Alors s'émurent de grandes querelles entre les serviteurs des deux princes, entre les Bretons et les Normands. Jean de Lorraine, sire de Harcourt, voulait être maréchal de Normandie. Le sire de Beuil

demandait la charge de capitaine de Rouen. Le comte de Dammartin, qui avait grand crédit sur le duc de Bretagne, s'y opposait. Pendant tous ces débats, on avançait vers Rouen; mais la discorde fut si grande, que rien n'étant réglé, monsieur Charles, au lieu de faire son entrée, s'arrêta à Sainte-Catherine. Les deux princes y passèrent ainsi cinq jours. Tout ce qui les entourait était en méfiance et en trouble. Les uns disaient qu'il y avait un complot pour saisir le duc de Bretagne dans la ville de Rouen, puis pour le livrer au roi; les autres imputaient un projet pareil au duc de Bretagne et au comte de Dammartin. Le sire de Harcourt s'en alla dire à l'hôtel de ville que monsieur Charles n'était pas en sûreté entre les mains des Bretons, et qu'on voulait l'emmener. Toute la ville courut aux armes; une foule de bourgeois, ayant à leur tête le sire de Harcourt, se porta à Sainte-Catherine; on s'empara de monsieur Charles, sans lui donner le temps de prendre un autre vêtement que sa robe noire, on le plaça sur un cheval sans bousse, et on lui fit faire son entrée dans la ville. Le duc de Bretagne se retira chez lui avec ses gens, qui ravagèrent, en se retirant, les marches de Normandie.

Le roi jugea qu'il profiterait facilement d'un tel désordre. Il était allé accomplir à Notre-Dame de Cléri un pèlerinage qu'il avait voué le jour de Montlhéri, puis était venu à Orléans et à Chartres. Le duc de Bourbon lui était maintenant tout dévoué; il commençait à être fort ami du duc de Calabre. Il savait monsieur de Charolais occupé entièrement à sa guerre contre les Liégeois. D'ailleurs, il le leurrait par l'espérance du mariage avec sa fille. Ainsi rien ne pouvait l'empêcher de reprendre cette province de Normandie, qu'il avait abandonnée à son frère avec tant de regret.

Il s'avança par Séez, Argentan et Falaise, et vint s'établir à Caen. Là, il traita avec le duc de Bretagne, ou, pour mieux parler, avec ses serviteurs et ses partisans encore tout irrités contre le duc de Normandie. Il s'engagea à défendre monsieur de Bretagne envers et contre tous; et reçut dans ses bonnes grâces le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, sire de Lescun, et même le vice-chancelier Romillé; promettant en même temps de ne jamais pardonner à tous les gens qui conseillaient monsieur Charles son frère : les sires de Beuil, de Harcourt, de Daillon, de Chaumont, le patriarche de Jérusa-

lem, et tous les autres participans à la conspiration et injure faites à Sainte-Catherine contre le duc de Bretagne.

Le duc de Bourbon avait en même temps pris Évreux et Vernon. Le sire de Melun s'était saisi de Gisors et de Gournay, puis il était entré au pays de Caux. Bientôt le roi fut aux portes de Rouen ; son frère n'était pas en état de résister. Il avait envoyé requérir les bons offices de monsieur de Charolais ; mais la guerre des Liégeois n'était pas encore finie. D'ailleurs, aux autres motifs qui pouvaient refroidir ce prince, et le rendre moins empressé à écouter les plaintes de son ancien allié, venait s'ajouter la discorde qui maintenant régnait entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Ainsi toute l'assistance du duc de Bourgogne se réduisit à une ambassade tardive; elle se contenta facilement des réponses du roi, et se borna à solliciter, pour les serviteurs du duc de Normandie, une amnistie qui leur était déjà offerte.

Monsieur Charles fut donc contraint de quitter Rouen, et se réfugia à Honfleur. Le roi se trouva ainsi maître de presque toute la province. Il y eut bientôt rétabli son autorité. La guerre du bien public lui avait enseigné à ne plus écouter sa colère, et à ne pas poursuivre sa vengeance sur ceux qui l'avaient offensé. Maintenant il ne témoignait jamais nulle rancune aux gens dont il pouvait avoir quelque chose à espérer ou à redouter, et ne songeait qu'à les prendre à son service ou à se les rendre favorables. Il fit grâce à ceux qui avaient livré Rouen et les autres villes au parti des princes. Cependant les gens peu considérables et qui n'étaient défendus ni par leur importance ni par de hautes protections, furent traités moins doucement. Plusieurs furent livrés à la justice du prévôt Tristan, et décapités ou jetés à la rivière dans des sacs de cuir.

Quant à son frère, le roi lui avait offert de faire régler son partage par l'arbitrage des ducs de Bretagne et de Bourbon. Il voulut d'abord s'embarquer furtivement pour se rendre en Flandre. Le vent était contraire ; il redescendit à terre, et se laissa persuader d'attendre ce qui serait jugé par les princes. Il était dans un tel dénûment, qu'il fut forcé de vendre sa vaisselle d'argent, aimant mieux, disait-il, manger dans des plats de terre que de laisser dans le besoin les fidèles serviteurs qui ne l'avaient pas quitté. Peu

[1] 1465, v. st. L'année commença le 6 avril.

après, et toujours avant que son sort fût réglé, il se laissa conduire en Bretagne par le duc, qui lui donna pour séjour le château de l'Hermine, auprès de Vannes. Les ambassadeurs de Bourgogne vinrent l'y trouver, et lui témoignèrent le regret qu'avait éprouvé le duc Philippe et monsieur de Charolais de ne pouvoir le secourir, à cause de leur guerre contre les Liégeois.

« Je suis satisfait, dit-il, qu'ils en soient venus à leur honneur dans cette entreprise, et je les remercie de la bonne volonté dont ils m'assurent. Mais je les prie de considérer que le roi, en me dépouillant, viole un traité conclu avec eux comme avec moi. Il n'allègue point d'autres raisons, sinon qu'on lui a arraché la Normandie par force, et qu'il a été contraint à beaucoup de promesses qu'il ne veut pas tenir. C'est lui-même cependant qui m'a fait mettre en possession de cette province par un de ses officiers, en présence d'un officier de monsieur de Charolais; c'est lui qui a fait recevoir mon serment de fidélité par son chancelier; et, tout de suite après, il m'a chassé à main armée. Puis il a assuré qu'il voulait s'en remettre au jugement des ducs de Bretagne et de Bourbon, et n'a pas consenti qu'on leur adjoignît monsieur de Charolais et le duc de Calabre. Lorsque ces princes ont décidé qu'il fallait me laisser jouir de mon apanage par provision et m'assurer une somme d'argent, il a éludé cette proposition. C'est pendant une suspension d'armes qu'il est entré dans ma ville de Rouen, où je n'avais pu rester à cause des séditions qu'il y excitait. Maintenant me voici abandonné de tout le monde, dénué de tout, et revenu à mon premier asile. Il me fait proposer par l'amiral de Montauban et par l'évêque d'Évreux de me donner pour apanage le Roussillon, en me garantissant un revenu de soixante mille livres. Mais il n'a le Roussillon que comme gage. Le roi d'Aragon réclame ce gage; les habitans prétendent qu'on n'avait pas le droit d'engager le pays; ils se sont donnés à don Pierre de Portugal. C'est donc une guerre et non un apanage qu'on veut me donner. Qu'on me rende le Berri en y joignant le Poitou et la Saintonge, ou bien la Champagne et le Vermandois. Je n'ai manqué ni ne veux manquer en rien à mes alliés. Eux, que font-ils pour moi? que fait mon oncle de Bourgogne? Il désire, dit-il, que je conserve paisiblement mes États; mais il ne me donne que de belles paroles. Cependant on a envahi mon apanage; on tue mes sujets, on prend mes villes de force. Comment

mon exemple ne touche-t-il pas les princes? ne voient-ils pas que le roi, après m'avoir détruit, tournera les armes contre eux? Il allèguera les mêmes raisons, la même contrainte, et reprendra les villes de la Somme comme il a repris la Normandie. Quand nous n'aurions pas signé de traités ensemble, le duc de Bourgogne ne devrait-il pas prendre la défense d'un fils de roi, d'un prince, d'un pair de France? Je dois avoir pour juges entre le roi et moi tous les pairs du royaume. »

Telles furent les plaintes que le duc de Normandie adressa au sire d'Himbercourt et aux autres ambassadeurs de Bourgogne. Mais il ne pouvait rien de plus que s'en remettre à ce que voudrait faire le Duc; tout mécontent qu'il était d'être ainsi abandonné, il était contraint à implorer en toute humilité les secours qu'on voudrait bien lui donner. C'était d'ailleurs un prince de peu d'esprit et de volonté, et sa conduite envers le duc de Bretagne laissait monsieur de Charolais assez incertain de la conduite qu'il devait tenir.

Le roi ne négligeait rien cependant de tout ce qui pouvait assurer sa conquête, et le justifier d'avoir ainsi dépouillé son frère de ce qui lui avait été si solennellement promis par le traité de Conflans. Il envoya à la cour de Bourgogne une grande ambassade; c'était Georges de la Tremoille, sire de Craon, gouverneur de Touraine, qui était le principal envoyé. Il expliqua longuement de quelle sorte le roi, depuis son avènement, s'était comporté envers monsieur Charles son frère. Avant que ce prince eût quinze ans, le roi lui avait donné le Berri pour apanage; puis il l'avait assuré que ses richesses et sa puissance seraient portées au moins aussi haut que celles du duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI; il s'était engagé à lui faire faire un grand mariage; et certes, si le roi en eût trouvé l'occasion, il aurait mis une couronne sur sa tête. En attendant, il avait augmenté sa pension. Cependant monsieur Charles s'était retiré en Bretagne, et avait pris parti contre le roi. Devant Paris, il s'était refusé aux offres les plus raisonnables, exigeant toujours la Guyenne ou la Normandie; tellement que les autres princes avaient fini par blâmer son obstination. C'était alors que la Normandie était entrée en révolte, malgré les trèves. Le roi, pour éviter un plus grand mal, avait donc été contraint de céder. Un si grand dommage fait au royaume était évidemment un motif suffisant de nullité. La Normandie était une des plus grandes pro-

vinces, et supportait le tiers des charges du royaume. Elle était une clef de la France; c'est par-là que les Anglais y étaient entrés. Aussi une ordonnance du sage roi Charles V avait statué que jamais cette province ne serait donnée en apanage; et le feu roi Charles VII avait confirmé cette ordonnance par une nouvelle. Le roi ne pouvait donc céder la Normandie sans manquer au serment qu'il avait juré à son sacre. Il n'avait rien fait dont le roi Charles V n'eût donné l'exemple, en forçant son oncle, le premier duc d'Orléans, de restreindre son apanage, d'après l'avis des princes et de plusieurs gens notables, qui le trouvaient trop onéreux pour le royaume.

Le sire de Craon ajoutait que c'était, non le roi qui avait conquis la Normandie, mais les habitans qui, volontairement, étaient revenus sous son autorité; il alléguait enfin que monsieur Charles, frère du roi, s'était soumis à prendre pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourbon.

Toutes ces raisons auraient peut-être touché faiblement monsieur de Charolais, s'il se fût trouvé en aussi avantageuse position que l'année précédente; mais, outre qu'il se voyait toujours menacé par la rébellion mal apaisée des gens de Liége et de Dinant, il n'y avait plus moyen de renouer cette ligue de tous les princes du royaume, qui avaient mis le roi si près de sa perte. Tout maintenant était changé: le duc de Bourbon était devenu serviteur dévoué du roi; le duc de Bretagne avait agi de concert avec lui contre son frère, et le retenait comme prisonnier. Le duc de Calabre avait été gagné aux intérêts du roi par tout ce qu'il en avait reçu et par l'espérance de conclure le mariage de Nicolas, marquis de Pont, son fils aîné, avec madame Anne de France, la même que le roi feignait aussi d'offrir à monsieur de Charolais. En outre, le roi avait entièrement transporté sa confiance à d'autres conseillers et serviteurs. Le comte du Maine était tombé dans sa disgrâce. Il lui reprochait ses secrètes intelligences avec les princes, sa signature secrètement donnée à la ligue du bien public, sa négligence à arrêter la marche des Bretons, sa fuite à Montlhéri, les discours qu'il avait tenus à Paris pendant les pourparlers de Conflans. Il lui ôta sa compagnie d'hommes d'armes et le gouvernement de Languedoc, pour le donner au duc de Bourbon. Le sire du Lau, le sire de Melun avaient été compris dans cette brouillerie du roi avec le comte du Maine. Ils furent destitués de leurs offices, suspects, et peu après

mis en prison. L'amiral de Montauban venait de mourir, odieux à tout le royaume. C'était maintenant le sire de Dammartin et le maréchal de Loheac, qui, avec l'évêque d'Évreux, Guillaume Coussinot et le chancelier Juvénal, avaient le plus de crédit auprès du roi.

Il avait aussi attiré dans son parti un seigneur qui auparavant lui avait été plus nuisible qu'aucun autre. Le comte de Saint-Pol avait obtenu ce qu'il avait désiré toute sa vie, l'office de connétable; mais, comme il le devait plus à monsieur de Charolais qu'au roi, peut-être serait-il demeuré fidèle à la faction de Bourgogne, s'il ne fût pas devenu amoureux de madame Jeanne de Bourbon, nièce du duc Philippe et belle-sœur de monsieur de Charolais [1]. C'était une très-belle et très-aimable princesse, élevée à la cour de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol était assurément un bien grand seigneur, un noble chevalier, un capitaine illustre par sa vaillance et son habileté; en outre, il n'avait jamais eu son pareil pour la richesse et la magnificence des habillemens. Jadis il avait beaucoup plu aux femmes, mais aujourd'hui il avait plus de cinquante ans, et madame Jeanne de Bourbon le trouvait bien vieux. Monsieur de Charolais, craignant peut-être de rendre encore plus riche et plus puissant le comte de Saint-Pol, qui l'était déjà tant, ne voulut point contraindre sa belle-sœur. Le connétable s'en offensa, et ce fut un commencement de division entre eux.

Le roi sut bientôt en tirer parti. Il avait connu en Flandre un homme fort subtil et habile à s'entremettre dans toutes sortes de négociations. C'était un nommé Van den Driesche, natif de Termonde, que le duc Philippe avait autrefois, pour son mérite, nommé président de la chambre de Flandre; il l'avait souvent employé dans ses ambassades, et comblé d'honneurs et de richesses. Van den Driesche fut si enivré de la faveur de son maître, que, se croyant tout permis, il se rendit coupable de plusieurs méfaits graves. Le Duc le traduisit devant son conseil; il fut condamné à perdre la tête, et tous ses biens confisqués; mais l'on commua sa peine en un bannissement perpétuel.

C'était le sire de Croy qui avait conduit toute cette affaire; c'en fut assez pour que Van den Driesche trouvât asile et protection chez

[1] Chatelain.

le comte de Saint-Pol, qui en fit son serviteur. Depuis, le roi, qui savait tout ce que valait Van den Driesche, l'attira à son service, et le fit trésorier de France. Ce fut par son moyen qu'il commença à pratiquer le connétable et à se le rendre favorable, en lui faisant espérer le gouvernement de Normandie et le mariage d'une des princesses de Savoie, sœur de la reine. Le comte de Saint-Pol, qui avait été le principal instigateur de la guerre du bien public, était donc maintenant en toute autre disposition. Il quitta la cour de Bourgogne, se tint quelque temps dans ses terres, puis vint en France prendre possession de son office de connétable.

Il commença par faire publier un ordre du roi, portant que tous les gentilshommes tenant fiefs ou arrière-fiefs eussent à se munir de chevaux et d'habillemens de guerre, afin d'être prêts à marcher le 15 de juin. En effet, les trèves qui avaient été successivement renouvelées avec les Anglais étaient sur le point d'expirer, et bien que le roi espérât qu'elles seraient continuées, il voulait se tenir en garde. D'ailleurs il exigeait en ce moment du duc de Bretagne qu'il cessât d'accorder asile dans ses États à monsieur Charles son frère. Quelle qu'eût été, depuis plusieurs mois, la complaisance du duc de Bretagne, ce prince croyait son honneur intéressé à ne pas accorder cette dernière demande. Par suite de ce dissentiment, il travaillait à s'assurer l'appui de l'Angleterre, et le roi pouvait craindre que bientôt une nouvelle guerre du bien public n'éclatât contre lui. Ainsi il rassembla son armée, et fit donner pour motif public une prochaine attaque des Anglais, qui devaient, disait-il, descendre encore une fois dans le royaume pour le conquérir et le dévaster.

Monsieur de Charolais ne manqua point de prendre les mêmes précautions et de donner les mêmes prétextes, disant qu'il s'apprêtait à venir avec son armée servir le roi contre les Anglais. Mais la crainte, vraie ou supposée, d'une guerre avec l'Angleterre fut promptement dissipée. Une ambassade fut envoyée par le roi Édouard pour traiter de la continuation des trèves, et le comte de Warwick écrivit au roi de France, dont il était toujours grand ami, pour lui annoncer que lui-même allait venir à Calais afin de travailler à la paix, ou du moins à une longue trève. Il avait déjà eu de grandes conférences deux mois auparavant avec monsieur de Charolais, et témoignait un désir égal de maintenir l'Angle-

terre en bonne intelligence avec la Bourgogne et avec la France.

Le roi fit partir sur-le-champ son ambassade, sans même attendre les saufs-conduits. L'évêque de Langres, le bâtard de Bourbon, qui venait d'être fait amiral, Jean de Popincourt, maintenant conseiller au parlement, et plusieurs autres gens habiles, composaient cette ambassade. Suivant l'ordre du roi, ils passèrent chez monsieur de Charolais pour lui montrer leurs instructions et prendre ses avis. Des trêves furent bientôt conclues. Le comte de Warwick, le comte de Hastings, grand chambellan du roi d'Angleterre, sir Jean Wenloch, lieutenant de Calais, étaient chargés de traiter pour les Anglais, et se montrèrent favorables à la paix et aux désirs du roi de France. Il n'épargnait point l'argent pour en venir à ses fins dans les négociations.

Ce grand crédit, qu'il avait semblé avoir sur les Anglais, donna de vives inquiétudes à monsieur de Charolais. La précaution que le roi avait prise pour le rassurer, en ne lui cachant rien de ce qui s'était traité à Calais, ne put le calmer. D'ailleurs il avait divers griefs; et depuis que les affaires du roi allaient mieux, on avait pour lui moins de ménagemens. Les gentilshommes du pays de Vimeu, qui lui avait été cédé par le traité de Conflans, venaient d'être, nonobstant toute réclamation, compris dans la convocation du ban et de l'arrière-ban. On lui avait en même temps refusé la permission de lever des aides dans cette seigneurie. Il envoya donc une ambassade au roi, qui était alors à Montargis, et lui écrivit à peu près en ces termes : « Monsieur, je me recommande humblement à votre bonne grâce, et vous plaise savoir que depuis quelque temps j'ai été averti d'une chose dont je ne me saurais trop ébahir. Je ne puis guère la mettre en doute, vu le lieu d'où j'en suis informé. C'est à grand regret que je vous le déclare, quand il me souvient des bonnes paroles que toute cette année vous m'avez données tant de bouche que par écrit. Il est certain qu'un parlement a été tenu entre vos gens et ceux du roi d'Angleterre ; que vous avez été content de leur bailler le pays de Caux et la ville de Rouen ; que vous leur avez promis de leur faire avoir Abbeville et le comté de Ponthieu, et que vous avez conclu avec eux certaines alliances contre moi et mes pays, en leur faisant de grandes offres à mon préjudice. Ils doivent même se trouver bientôt à Dieppe pour tout terminer. Vous pouvez, monsieur, disposer du vôtre selon votre

plaisir ; mais il me semble que vous pourriez mieux faire que de vouloir ôter de ma main ce qui est à moi, pour le donner aux Anglais ou à toute autre nation étrangère. Je vous supplie donc, monsieur, si de telles ouvertures ont été faites par vos gens, que vous veuillez n'y consentir en aucune manière, mais faire cesser le tout, afin que j'aie cause de demeurer toujours votre très-humble serviteur, comme je le désire. Et sur le tout, je vous supplie de m'écrire votre bon plaisir. »

Le roi ne s'offensa point de pareils soupçons, et renvoya les difficultés et griefs du duc de Bourgogne au jugement de cette assemblée de trente-six personnes, réglée par le traité de Conflans, qui devait s'occuper de la réformation du royaume, et qui, après beaucoup de retards, venait de se réunir, sous la présidence du comte de Dunois, dans la ville d'Étampes. Une cruelle épidémie avait empêché qu'elle se tînt à Paris. Le conseil du roi et les commissaires réformateurs furent d'avis d'envoyer une ambassade à monsieur de Charolais pour se plaindre de ses méfiances. Le sire de Craon, le sire de Rochechouart et Guillaume Compaing, conseiller au parlement, partirent pour s'acquitter de cette commission.

Ils trouvèrent le duc de Bourgogne et monsieur de Charolais dans de grands embarras, et hors d'état pour le moment de rien tenter contre les intérêts du roi. Les révoltes de Liége et de Dinant s'étaient réveillées avec plus de fureur que jamais [1]. Les gens de

[1] Nous avons suivi la marche politique du duc Philippe-le-Bon pour la réunion de tous les Pays-Bas sous sa domination. Héritier des comtés de Flandre et d'Artois, et de la seigneurie de Malines par le décès de Jean-sans-Peur, il avait acheté sans opposition le comté de Namur ; il s'était assuré de la succession de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise; il était devenu duc de Brabant et de Limbourg, et marquis d'Anvers, par l'élection libre et volontaire des États du pays; enfin il avait acquis, par engagère et sans craindre d'être dépossédé, le duché de Luxembourg et le comté de Chiny. Quant à la Gueldre, cette acquisition était réservée à son successeur, quoique l'héritier de ce duché fût en quelque sorte son vassal et un de ses courtisans.

Mais plusieurs souverainetés ecclésiastiques traversaient ses États et les entrecoupaient par de nombreux enclaves. Le duc de Bourgogne cherchait à les soumettre ; ne pouvant revendiquer les droits d'héritage ou d'autres de même nature, il n'avait d'autre moyen pour y dominer que d'y placer ses enfants, ses autres parents et des sujets qui lui étaient dévoués.

Ces souverainetés ecclésiastiques, qui portaient le titre d'évêchés, étaient Tournay, Cambrai, Utrecht et Liége. Il faut remarquer que Tournay et Cambrai

Dinant, poussés par quelques Liégeois bannis, avaient fait périr les magistrats qui, l'année d'auparavant, s'étaient entremis pour traiter avec le Duc. Puis ils avaient recommencé leurs courses et leurs ravages dans le comté de Namur. La nouvelle en arriva au duc Philippe, qui se tenait pour lors à Bruxelles, presque toujours malade, s'affaiblissant chaque jour de corps et d'esprit. Son fils

étant sur l'Escaut, la partie du territoire de ces deux petits États, qui est à la rive gauche, dépendait de la France, et la rive droite dépendait de l'Empire, sous le protectorat de la Flandre; mais insensiblement la France y exerça, quoique sans droit, la suprématie

Parlons d'abord de Tournay. Dès les premiers temps de son règne, le duc Philippe-le-Bon reconnut la nécessité de s'assurer de ce petit État. Nous allons le démontrer de la manière suivante :

Après le meurtre de son père et après l'assemblée d'Arras (*voir* t. IV, p. 9), le duc de Bourgogne avait été le négociateur du traité de Troyes, par lequel Henri, roi d'Angleterre, devenu gendre du roi de France, par son mariage avec Catherine, sœur du Dauphin, était reconnu héritier et régent de la royauté de France, au préjudice du Dauphin (*voir* t. IV, p. 16).

Le roi Charles VI avait fait expédier, pour l'exécution de ce traité, un mandement à tout son royaume, et entre autres à la ville de Tournay. Les bourgeois de cette ville refusèrent d'obéir; le roi fit envoyer un autre mandement portant en termes exprès que l'on obéisse au roi Henri, son gendre.

Le magistrat de Tournay fit assembler trois cents bourgeois qui avaient été choisis, selon la coutume, et qui se partagèrent en six classes de cinquante chacune (*Histoire de Tournay*, t. I, p. 270; La Haye, 1750). La délibération eut pour résultat de garder l'irrésolution, ce qui était une déclaration de neutralité entre le Dauphin et le régent.

Le reste de la bourgeoisie qui formait une majorité considérable, n'adopta point cette délibération pusillanime. Elle déclara au contraire que la ville de Tournay continuerait à persister dans son attachement envers le Dauphin de France. Afin que la ville ne fût pas surprise, on garda les remparts avec le plus grand soin, sous une bannière aux armes du Dauphin.

Deux ans plus tard, le roi Charles VI mourut, et le Dauphin lui succéda sous le nom de Charles VII. Sa cause paraissait désespérée en-deçà de la Loire. Le duc de Bourgogne qui, jusqu'alors, n'avait guère paru s'inquiéter de la résistance des gens de Tournay, dans la crainte sans doute d'éveiller d'autres ennemis au parti anglais, fit sommer les Tournaisiens de reconnaître le roi Henri d'Angleterre pour roi de France; mais ceux-ci persistèrent encore dans leur refus; ils arborèrent l'étendard royal de Charles VII et augmentèrent leurs préparatifs de défense, s'attendant à être assiégés par les Bourguignons. Sans doute cette conduite loyale et ferme mérite les éloges du tribunal de l'histoire

Dans cette occurrence le duc Philippe-le-Bon, au lieu d'user d'une violence qui eût été un acte de maladresse, invita les Tournaisiens à lui envoyer à Bruges une ambassade; celle-ci s'y laissa persuader que la neutralité était le meilleur parti à prendre. Le Duc promettait de leur accorder liberté entière de commerce dans ses États; mais, ajoute l'*Histoire de Tournay* (t. I, p. 271), les gens de

était en ce moment sur les marches d'Artois et de Picardie, pour s'occuper des affaires de France et rassembler son armée en même temps que le roi assemblait la sienne. Le Duc donna aussitôt mandement pour que tous ses vassaux et gens d'armes se trouvassent à Namur le 28 de juillet. Cette affaire le ranima, et lui rendit quelque chose de son ancienne activité ; mais il montrait plus d'em-

Cambrai virent plus clair : ils avertirent ceux de Tournay; ils ne donnèrent point dans le piége. D'après leur instigation, tout projet d'accommodement échoua définitivement.

Cependant on doit remarquer que les Tournaisiens, ne commettant aucun acte d'hostilité contre les partisans d'Angleterre, n'éprouvèrent point, comme les habitants de Cambrai et du Cambrésis, les cruels ravages des réactions des deux partis qui dominèrent successivement jusqu'à la paix d'Arras.

Cette anecdote nous paraît d'autant plus importante qu'elle sert à faire connaître la politique du duc Philippe-le-Bon, et à démontrer combien il était intéressé à exercer son influence dans la ville de Tournay.

L'occasion s'en présenta quelques années plus tard à l'époque de la création de l'ordre de la Toison-d'Or. Il choisit pour chancelier Jean de Thoisy, évêque de Tournay, mais celui-ci mourut le 2 juin 1433. Le chapitre choisit pour lui succéder Jean de Hautcourt, évêque d'Amiens. Le duc de Bourgogne, mécontent de cette éléction, défendit à ses sujets de Flandre de suivre son obédience qui s'étendait jusque sur la ville de Gand; il fit nommer Jean Chevrot, l'un de ses conseillers qui était archidiacre de Rouen. Il en résulta un schisme. Enfin, en 1437, Jean de Hautcourt résigna son évêché et accepta l'archevêché de Narbonne, situé à l'extrémité opposée de la France. Jean Chevrot, devenu paisible titulaire de l'évêché de Tournay, mourut en 1460; il eut pour successeur Guillaume Filatre qui fut chancelier de la Toison-d'Or : ainsi l'Église de Tournay était dirigée par le duc Philippe-le-Bon.

Voyons maintenant de quelle manière le duc de Bourgogne sut mettre sous son influence l'évêché de Cambrai. A la fin du quatorzième siècle, le célèbre Robert de Genève, qui fut cardinal et ensuite pape sous le nom de Clément VII, avait été évêque de Cambrai jusqu'en 1372. Parmi ses successeurs on remarque le savant Pierre d'Ailly (Petrus de Aliaco) qui en occupa le siége épiscopal depuis l'an 1398 jusqu'en 1425. Il fut chancelier de l'Université de Paris avant Jean Gerson; il était un des chefs de l'école des Nominaux dont la doctrine fut désapprouvée par une ordonnance de Louis XI, au mois de mars 1474, comme nous le verrons plus loin (*voir* t. X, au titre de : *Les réalistes et les nominaux*-1474).

Après Pierre d'Ailly, le siége épiscopal de Cambrai fut occupé par Jean de Gavre ou de Liedekerke, qui devait son élection au duc de Bourgogne, et qui lui était dévoué.

Ce prince était trop clairvoyant pour ne point saisir en ce moment l'occasion d'accroître sa puissance. Il avait un frère naturel appelé Jean de Bourgogne, l'un des bâtards de Jean-sans-Peur, et qui était né vers l'an 1403. Son père l'avait nommé prévôt de Saint-Donat de Bruges en 1412, à l'âge de neuf ans; son frère le fit aussi prévôt de Saint-Pierre de Lille et chanoine de la cathédrale de Cambrai. Jean de Bourgogne était d'un caractère indolent; il préférait à son église ca-

portement que de ferme volonté; c'était par intervalles qu'il se courrouçait pour retomber ensuite dans l'abattement de la vieillesse et de la maladie.

Un jour entre autres, il était assis à table pour dîner, et remarqua qu'on ne lui servait pas les mets auxquels il était accoutumé; il demanda à ses maîtres d'hôtel pourquoi on le servait si

thédrale le séjour de Bruxelles, principale ville de son diocèse et résidence favorite de Philippe-le-Bon, son frère naturel ou son frère *à barre*, selon l'expression du quinzième siècle. Le duc Philippe-le-Bon était assuré, en faisant nommer Jean de Bourgogne évêque de Cambrai, de diriger également le temporel et le spirituel de ce vaste évêché, dépendant alors de l'archevêché de Rheims, et qui ne devint archevêché qu'après le concile de Trente en 1567.

Le chapitre proposa Jean de Bourgogne le 20 avril 1439. La bulle de confirmation, impétrée par le duc Philippe-le-Bon, fut scellée le 5 des ides de mai suivant, par le pape Eugène IV qui s'empressa de la faire expédier. L'investiture, accordée par l'empereur Frédéric III, arriva peu de temps après. Jean de Bourgogne fut évêque pendant trente-neuf ans; il mourut le 27 avril 1480, long-temps après le décès de Philippe-le-Bon.

Voyons ce qui va se passer au nord de la Belgique. Nous allons dire quelques mots sur l'évêché d'Utrecht. L'Église de ce nom étendait sa domination temporelle sur les deux rives de l'Yssel, qui formaient deux provinces : l'une ayant le nom d'Utrecht, l'autre d'Overyssel (c'est-à-dire au-delà de l'Yssel). La juridiction diocésaine s'étendait sur la Hollande et les terres qui en dépendaient, et sur la Gueldre. Le territoire d'Utrecht entrecoupait et entrecoupe encore aujourd'hui celui de Hollande. Les évêques avaient été souvent en guerre avec les comtes de Hollande et ses autres voisins.

Depuis l'an 1424 Sueder de Bueren et Rudolphe de Diephont s'étaient disputé l'épiscopat, dans le même temps que Jacqueline et Jean de Bavière se disputaient la Hollande. Rudolphe survécut à son compétiteur qui mourut en 1433, et il mourut lui-même le 24 mars 1455 n. st. (le 9 des calendes d'avril).

Selon Heda (p. 291), le duc de Bourgogne se hâta de proposer pour l'épiscopat, David, l'un de ses bâtards, qui était évêque de Therouanne. Le comte de Nassau conduisit cette négociation avec promptitude; mais elle fut entravée pendant quelques mois, par l'élection de Gisbert de Brederode, qui avait été choisi par les chapitres de la ville d'Utrecht.

Le Duc s'empressa d'envoyer à Rome l'évêque d'Arras, pour impétrer les bulles de confirmation, en faisant promettre au pape Calixte III de faire partir de prompts secours pour reprendre Constantinople que les Turcs avaient récemment conquis. Heda fait connaître que l'expédition de ces bulles déplut également dans la ville de Rome et à Utrecht. En effet il en résulta un schisme. Mais Gisbert, ayant appris que le duc Philippe envoyait des troupes pour l'assiéger dans Utrecht, consentit à la résignation de ses droits. David de Bourgogne fut possesseur de l'évêché d'Utrecht jusqu'à sa mort en l'année 1496.

Pendant que le duc de Bourgogne était en Hollande et qu'il y assurait l'établissement d'un de ses fils naturels dans les domaines de la seigneurie épiscopale d'Utrecht, l'occasion d'un accroissement de puissance beaucoup plus considérable

mal, et si l'on voulait le tenir en tutelle. Ils répondirent qu'ils avaient agi d'après l'ordonnance des médecins. Au milieu de ce mouvement de colère, le vieux Duc en vint à s'enquérir du rassemblement de ses gens d'armes, et voulut savoir si l'on obéissait à son mandement. On lui dit qu'il y avait encore bien peu de monde; que les gentilshommes se montraient peu empressés;

se présentait : le moment était venu d'établir la domination de Bourgogne sur la principauté épiscopale de Liége.

Le pays de Liége ne se bornait pas comme le Cambrésis et le Tournaisis à une juridiction sur un territoire qui n'était guère plus étendu que nos cantons modernes. La seule ville de Liége valait autant que les trois villes de Cambrai, de Tournay et d'Utrecht. Le pape avait encore d'autres villes considérables, telles que Dinant, riche pour son commerce; Huy, une partie de Maestricht (l'autre partie étant brabançonne), le comté de Looz, etc. Le pays de Liége, malgré les interruptions des terres du comté de Namur, s'étendait sur la Meuse, la Sambre, l'Ourthe, etc., depuis la frontière de Champagne jusqu'à celle de Gueldre d'un côté; entre le Brabant, le Hainaut et les terres d'Allemagne de l'autre. Les enclaves liégeoises pénétraient dans le Luxembourg, dans le Limbourg, dans le Hainaut et dans le Brabant; le duché de Bouillon au fond de l'Ardenne avait appartenu au prince de Liége, et le Hainaut en était vassal depuis l'an 1071.

On présume que Saint-Materne, peu de temps après la mission des premiers apôtres, vint convertir ce pays et qu'il s'établit à Tongres, cité romaine de la seconde Belgique; mais rien ne prouve son apostolat. On ne sait pas si ce Saint-Materne est le même qui convertit les pays de Trèves et de Cologne.

Pendant les irruptions des barbares, au cinquième siècle, l'évêque se réfugia à Maestricht, qui était alors le pont fortifié de la Meuse. Au commencement du dixième siècle l'évêque préféra le séjour délicieux de la bourgade de Liége, qui devint insensiblement une grande ville. Au milieu de ce même siècle, le savant évêque Notger était le conseiller et l'ami des trois empereurs Othon; il en obtint plusieurs chartres qui assurèrent les libertés, les franchises et la prospérité du peuple liégeois. Le gouvernement de la cité et du pays était un mélange de démocratie, d'aristocratie et de monarchie.

La temporalité de l'évêque de Liége, selon l'expression de Hemricourt, auteur du quatorzième siècle, dépendait du corps germanique. Ce pays faisait partie du cercle de Westphalie; l'évêque prêtait hommage à l'Empereur, seigneur primitif. Monseigneur de Liége, c'est-à-dire le prince-évêque selon l'antique expression, nommait à plusieurs places; mais le peuple avait le droit de nommer à d'autres. L'institution échevinale était si ancienne à Liége, qu'on la faisait remonter au temps de l'épiscopat de Saint-Hubert, sous les rois mérovingiens.

Si les discordes municipales étaient fréquentes à Cambrai, à Tournay et à Utrecht, dont le gouvernement avait de l'analogie avec celui de Liége, les troubles fréquents de ce dernier pays étaient bien graves à cause du nombre et de la richesse de la population et de la diversité des opinions des villes. Ces commotions se terminaient ordinairement par des traités de paix entre le prince-évêque d'une part, et le peuple de l'autre. L'étranger vint plus d'une fois faire la guerre

que l'an dernier ils avaient été mal payés ; qu'ils redoutaient cette nouvelle dépense; qu'il leur fallait habiller tout à neuf, eux et leurs serviteurs. A ces paroles, le Duc entra dans une extrême fureur : « Qu'est ceci? dit-il en jetant la table par terre ; j'ai tiré » de mon trésor deux cent mille écus d'or, et mes gens d'armes » ne sont pas payés ! Je ne puis donc me fier à personne; faut-il

aux Liégeois, surtout le duc de Brabant, sous le prétexte d'être médiateur.

Nous avons vu au tome II, en 1408, la médiation à main armée du duc Jean-sans-Peur, père de Philippe-le-Bon, pour rétablir Jean de Bavière, son parent, dans la principauté de Liége. Un traité de paix suivit la bataille d'Othée (*voir* t. II, p. 229). Les conditions imposaient, entre autres sacrifices, la démolition de plusieurs forteresses.

En 1419 Jean de Heinsberg fut élu pour successeur de Jean de Bavière. Son règne est remarquable par la publication du fameux Règlement de l'an 1424, qui porte son nom.

Ce Règlement, selon M. De Villenfagne (t. I, p. 59), avait pour objet d'établir une bonne police dans Liége par vingt-deux commissaires, dont six étaient à la nomination du prince et seize à la nomination du peuple des trente-deux paroisses de la cité.

Dans l'hiver de 1429 à 1430, Jean de Heinsberg était à Bruges. Le duc de Bourgogne y célébrait son mariage avec l'Infante de Portugal et y instituait l'ordre de la Toison-d'Or; dans ce même temps un gentilhomme du Cambrésis, nommé Blondel, qui, par une astuce politique, n'était pas vassal du duc de Bourgogne, afin que ce prince pût le désavouer s'il échouait, entreprit, par son instigation secrète, de s'emparer, par surprise, de la tour de Montorgueil, située près de Dinant. Cette tour avait été rétablie par les Dinantais, contrairement au traité conclu à Othée. Les Dinantais avaient profité de l'indolence des dernières années du règne de Jean III, qui avait vendu le comté de Namur au duc de Bourgogne.

Blondel ayant échoué se réfugia dans Bouvignes, place du comté de Namur, située sur la rive gauche de la Meuse opposée à Dinant, et à un quart de lieue en aval.

L'évêque porta des plaintes au Duc; il les renouvela dans Namur même, lorsque le duc de Bourgogne vint prendre possession du pays par son inauguration; mais tout se borna à des pourparlers : la tour de Montorgueil avait été rasée par les Bourguignons.

Le roi Charles VII était alors ennemi du duc Philippe-le-Bon (c'était cinq ans avant la paix d'Arras). Il encouragea le peuple liégeois dans son opposition contre la maison de Bourgogne. La contenance hostile des deux pays s'accrut davantage lorsque le Brabant et le Limbourg furent sous la domination bourguignonne, (comme on l'a vu au t. IV, p. 224). Les Brabançons et les Liégeois avaient éprouvé depuis long-temps cette antipathie non motivée, cette rivalité de province à province qu'on rencontre dans beaucoup d'autres contrées, et qui persista jusqu'au dix-huitième siècle.

L'animosité des Liégeois contre les Bourguignons se réveilla lorsque le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, obtint un asile au château de Lothier ou de Genappe en Brabant, non loin des terres liégeoises. Malgré leur mécontentement, le roi

» que je les paie moi-même? suis-je donc mis dans un tel oubli? »

Ce transport était trop grand pour qu'il eût la force de l'endurer. Il tomba aussitôt dans une nouvelle attaque d'apoplexie. On vit ses yeux s'égarer, et sa bouche se tordre convulsivement. On crut qu'il allait mourir sur l'heure même. Monsieur de Charolais était absent. Chacun était troublé, on ne savait que devenir. Cependant les bons

Charles VII, père du Dauphin, ne put parvenir à exciter les Liégeois à faire des démarches hostiles contre les Bourguignons. Quelques années plus tard, le Dauphin, devenu roi, voulut se venger en déclarant la guerre aux Liégeois; mais ceux-ci l'apaisèrent par une ambassade et par des démonstrations de soumission.

Cependant l'évêque Jean de Heinsberg ne partageait pas l'opinion hostile de ses sujets envers les Bourguignons. Il avait été, en 1435, un des témoins et coopérateurs de la célèbre paix d'Arras. Il entretenait toujours des relations d'amitié avec le duc de Bourgogne; il y était d'ailleurs intéressé parce que les domaines temporels et spirituels de son diocèse s'étendaient sur la moitié orientale du Brabant, jusqu'à Louvain, et à l'enclave de la seigneurie de Malines.

Au mois de novembre de l'an 1455, il alla trouver à La Haye le duc Philippe-le-Bon et le comte de Charolais. Le 22 du même mois, alléguant qu'il était fatigué des contradictions des Liégeois, il résigna, par un acte scellé à Breda, sa principauté épiscopale en faveur de Louis de Bourbon, jeune prince, âgé de dix-huit ans, neveu du duc de Bourgogne, par Agnès, cinquième sœur de Philippe-le-Bon, laquelle avait épousé Charles Ier, duc de Bourbon.

Tout porte à croire que cet acte n'était pas volontaire. Nous présumons qu'il ressemblait à la malheureuse abdication de Charles IV, roi d'Espagne, en faveur de la famille de Napoléon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut pour résultat, comme en Espagne, la destruction, l'incendie et le meurtre. Jean de Heinsberg en garda le secret jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante, qu'il fut contraint de le divulguer. On reconnait ici l'adresse de la politique de Philippe-le-Bon; il avait éprouvé des difficultés et des schismes pour établir sa domination à Tournay et à Utrecht; il se servit du moyen de la résignation pour réussir à Liége.

Louis de Bourbon était un jeune dissipateur entouré de domestiques insolents et rapaces; il n'était pas dans les ordres de l'Église. Les bulles impétrées au pape Pie II ne furent accordées que dans l'espoir que le duc de Bourgogne enverrait bientôt une armée contre les Turcs à une croisade dont ce souverain pontife formait alors le projet avec ardeur.

Louis de Bourbon fit son entrée solennelle en robe d'écarlate, la tête couverte d'un chaperon. Les évêques de Cambrai et d'Arras étaient à ses côtés; quinze cents gentilshommes l'accompagnaient.

Son règne commença par des demandes d'argent aux abbayes, qui s'y refusèrent, et par des projets d'augmentation de la valeur des monnaies, qui avortèrent. Les bourgmestres de Liége voulant de leur côté user de leurs priviléges défendirent aux brasseurs de Saint-Pierre-lez-Maestricht de brasser de la bière forte sans leur permission, sous prétexte d'empêcher la sortie des grains du pays, mais en réalité pour contrecarrer le prince dans la perception de ses droits. Ils immatriculèrent le bourg de Theux au nombre des bonnes villes et y placèrent un perron. Ils firent d'autres actes d'opposition et d'indépendance. C'était vers ce même

soins des médecins réussirent encore à sauver le Duc. Après quelques jours, il se retrouva à peu près comme auparavant.

Monsieur de Charolais arriva vers la fin de juillet. Une partie de son armée s'assemblait déjà à Namur. Ce qu'on avait dit au Duc son père n'était que trop véritable. C'était sans nulle diligence et à contre-cœur que les gentilshommes et les gens de guerre venaient se mettre sous les ordres du comte et guerroyer sous un tel chef.

temps que le Dauphin (Louis XI) séjournait à Genappe, comme nous l'avons dit, ce qui augmentait l'exaspération. Un peu plutas rd le duc de Bourgogne réclama un clerc, son justiciable Brabançon que les Liégeois avaient fait sortir de prison : il menaça de saisir les domaines liégeois en Brabant si l'on en refusait l'extradition.

Cependant Louis de Bourbon déplaisait de plus en plus au peuple par sa conduite mondaine, par sa rapacité et par ses retards à entrer dans les ordres sacrés : on commençait à craindre qu'il ne voulût séculariser sa principauté. Son règne ne rappelait que trop le souvenir de Jean de Bavière. Le duc de Bourgogne, sous prétexte d'être le médiateur entre son neveu et le peuple, séjournait à Bruxelles et prolongeait la discorde en ne se prononçant sur aucun grief.

Louis de Bourbon, fatigué de tant de résistance, sortit de Liége ; envain on le pria d'y revenir. L'exaspération fut à son comble lorsque l'on apprit que ce prince avait obtenu de la cour de Rome un interdit qui fut prononcé contre le pays de Liége.

Des députés liégeois furent envoyés à Rome, et ils obtinrent du saint-siége qu'un légat vînt entendre leurs griefs et fît ensuite des arrangements pour rétablir la paix. Ce légat fut Pierre Ferrici. Il arriva à Aix-la-Chapelle à la fin de mars 1463: on exigea d'abord que l'interdit fût levé. Le prince était alors à Maestricht; une députation alla auprès de lui pour solliciter cet acte préalable : le prince, après quelques observations, y consentit. La levée de l'interdit fut solennellement déclarée au nom du saint-siége par le légat qui vint à Liége à cet effet le jour de la Pentecôte.

Le prince s'obstinait à demeurer hors de Liége; mais les troubles ne furent pas apaisés : ils augmentèrent au point qu'on proposa la nomination d'un mambour. C'était prononcer la déchéance de Louis de Bourbon. On choisit Marc, chanoine de Strasbourg, frère du margrave de Bade. Ce dernier avait épousé la sœur de l'empereur Frédéric III, ce qui était un appui contre le duc de Bourgogne. Jean, son autre frère, était archevêque de Trèves, et George, son troisième frère, était évêque de Metz.

Marc de Bade fut élu mambour le 24 mars 1465. Son entrée fut solennelle. Les étrangers étaient arrivés de toute part pour voir ce spectacle. Le père Bouille en a donné une description pompeuse dans son *Histoire de Liége.*

Dès lors il ne fut plus possible de s'entendre. Le duc de Bourgogne ne pouvait plus temporiser en jouant le rôle de médiateur; il avait fait nommer son neveu, c'était son ouvrage : il devait le maintenir. Pour comble de malheur, les intrigues de Louis XI et les promesses de ce roi fallacieux envers les Liégeois, augmentèrent l'animosité réciproque des deux partis : les hostilités, devenues inévitables, commencèrent comme on le voit au texte de M. de Barante. M.

Outre le défaut de solde, il était si dur, si emporté, si brutal, que personne ne l'aimait. Il battait tous ceux qui n'obéissaient pas sur-le-champ, menaçait à chaque instant de faire mourir les gens qui lui déplaisaient. On lui avait vu tuer de sa main un archer, parce qu'il n'était pas tenu selon l'ordonnance, et c'était à une revue, hors de la présence de l'ennemi. Le duc Philippe avait, au contraire, conservé l'amour et le respect de ses sujets; et comme il voulait, malgré le triste état où il se trouvait, venir en personne soumettre les Liégeois, sa présence ne contribua pas peu à mettre l'armée en meilleure disposition. Le connétable de Saint-Pol s'était aussi rendu en personne auprès du duc de Bourgogne, non point en qualité de serviteur du roi de France, mais avec ses vassaux de Picardie.

On commença par faire le siége de Dinant[1]. Les Liégeois y avaient envoyé une garnison de quatre mille hommes, et avaient fait vœu de venir au nombre de quarante mille lui porter secours. Se confiant à cette promesse et à la protection du roi de France, les gens de Dinant[2] résolurent de se bien défendre. Les faubourgs du côté de Bouvignes furent cependant emportés facilement, et le comte de

1 Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard.

2 Les Dinantais se confiaient à la position de leur ville qu'ils croyaient imprenable, et qui avait soutenu victorieusement dix-sept siéges contre les empereurs, des rois et des princes. En effet, Dinant est située dans une étroite vallée d'environ une demi-lieue de longueur, du sud au nord, entre la Meuse et des rochers taillés à pic. L'entrée, en amont, a été percée dans le roc, selon une tradition, pendant les guerres de Louis XIV. Il en est resté, au bord même de la Meuse, une pyramide naturelle. A la sortie, en aval de Dinant, sont de véritables Thermopyles. Ils avaient recueilli un amas d'aventuriers, Français, Liégeois et d'autres gens sans aveu, qui se disaient les ennemis de la maison de Bourgogne. Les Dinantais commencèrent les hostilités en parcourant, dans le pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les terres des provinces de Namur et de Hainaut, et en mettant le feu à l'abbaye de Moulins, à une lieue en aval de Dinant, sur l'autre rive de la Meuse.

Le duc de Bourgogne, avant de faire partir son armée, fit afficher aux portes des églises la sentence portant excommunication du pape contre les Dinantais, leurs adhérents et leurs complices pour avoir renouvelé la guerre, laquelle sentence ordonnait aux gens du Duc de les punir, « lesquels ce faisant pouvaient » espérer le pardon de leurs péchés. »

On raconte que les Dinantais firent noyer les prêtres qui ne voulurent pas être rebelles à l'Église de Rome, en célébrant l'office divin, malgré cette excommunication; nous présumons que c'est une calomnie.

L'armée bourguignonne était de trente mille hommes. Le comte de Charolais et le maréchal de Bourgogne assiégèrent les portes le 25 août. Le comte de Saint-

Charolais se logea en une abbaye de frères mineurs [1]. Alors les assiégés mirent eux-mêmes le feu aux faubourgs de l'autre côté, avant que le comte de Saint-Pol fût venu s'y établir. La ville étant ainsi environnée fut bientôt battue de tous côtés par une terrible artillerie que dirigeait le sire de Hagenbach. Quel que fût leur danger, les habitans ne montraient ni moins de courage, ni moins d'orgueil; ils répondaient par des injures aux hérauts qui les sommaient de se rendre : « Quelle fantaisie, disaient-ils, a donc pris votre vieille » momie de Duc, de venir mourir ici ? N'a-t-il donc tant vécu que » pour finir ici d'une vilaine mort ? Et votre comte Charlotel, que » fait-il ici ? qu'il s'en aille plutôt combattre à Montlhéri le noble » roi de France, qui nous viendra secourir et ne nous manquera » pas ; il nous l'a bien promis. Pour votre comte, il est venu chercher son malheur ; il a le bec encore trop jeune pour nous prendre, » et ceux de la cité de Liége vont bientôt le déloger honteusement. »

Les gens de Bouvignes, tout ennemis qu'ils étaient de Dinant, voyant que monsieur de Charolais et le vieux Duc étaient résolus, dans leur colère, à détruire la ville, voulurent cependant la sauver. Ce siége, qui tenait une si forte armée autour des murs, était une calamité pour les habitans des campagnes et même pour les villes voisines. D'ailleurs, cette ville de Dinant faisait la richesse du pays par son grand commerce ; ses fabriques de cuivre fournissaient tous les États d'alentour, si bien que les chandeliers, les casseroles et autres ustensiles, portaient alors le nom de dinanderie.

Rien ne put faire entendre raison aux assiégés. Ils firent décapi-

Pol, connétable de France, Jacques son frère et ses trois fils, le sire de Ravestein, les deux bâtards de Bourgogne, etc, étaient sur la rive de la Meuse, en face de Dinant, et y commandèrent, ayant Bouvignes, ville du comté de Namur, pour leur oste ou quartier général. Le vieux Duc partit de Bruxelles pour Namur le 17 août et vint à Bouvignes. M.

[1] Le comte de Charolais s'empara des faubourgs du midi du côté de Bouvignes; il s'avança pendant la nuit jusque devant la porte de la ville dans l'enclos des frères mineurs, près d'une abbaye de moines blancs ou prémontrés. Alors le feu d'une bombarde fit tomber la porte, tandis que le comte de Saint-Pol, s'étant logé d'abord en amont de la rivière et ensuite sur la montagne à l'orient, battait les portes de l'autre côté : pendant ce même temps on préparait des pontons pour passer la rivière qui est à l'occident, pour aborder sur le quai.

Le mardi suivant, 19 août, toutes les portes furent attaquées. On criait aux habitants de se rendre. C'est alors que dans leur délire ils répondirent par des injures, et qu'ils firent décapiter les envoyés des bourgeois de Bouvignes. M.

ter le messager des gens de Bouvignes ; une seconde lettre leur fut encore apportée ; cette fois on en chargea un pauvre enfant imbécile. Mais leur rage était si grande qu'ils eurent la cruauté de le faire écarteler, et ils continuèrent à crier mille infamies du Duc et de son fils. Irrités de tant d'obstination et d'insultes, les deux princes jurèrent de raser la ville, d'y faire passer la charrue et d'y semer du sel, comme on faisait dans les anciens temps.

Les canons et les bombardes continuèrent à tirer plus fort qu'auparavant [1] ; toute la ville était en ruine ; plus de sept cents habitans avaient déjà péri ; les murailles, qui avaient neuf pieds d'épaisseur, étaient endommagées dans beaucoup d'endroits, et la principale brèche avait soixante pieds de large. Les assiégés commencèrent pourtant à s'épouvanter ; mais il n'était plus temps ; le Duc refusa d'entendre leurs députés ; il ne voulut même pas qu'on donnât l'assaut, et ordonna que l'artillerie foudroyât la ville encore pendant deux jours. La garnison, où se trouvaient beaucoup de Français, parvint à s'échapper ; et les habitans n'eurent plus qu'à attendre leur triste sort. A ce moment, Louis de Bourbon [2], évêque de Liége, neveu du Duc, lui fit savoir que les Liégeois se mettaient en marche pour secourir Dinant. Après avoir consulté ses principaux capitaines, il résolut de faire donner l'assaut. Tout se prépara ; on apporta des fascines [3] ; mais sur le soir les habitans se rendirent à discré-

1 Selon le témoignage du continuateur de Monstrelet, la fumée de l'artillerie fut si grande, et le feu si terrible, que ce *semblait un enfer*. Les assiégés ne purent se maintenir sur la brèche. Entre-temps, le Duc continuait à préparer à Bouvignes deux pontons pour passer la Meuse.

Le vendredi suivant, 23 août, huit bourgeois notables de Dinant vinrent en parlementaires à Bouvignes pour obtenir la paix, mais on ne put s'entendre. M.

2 Louis de Bourbon, leur prince, qui était à Huy, fit informer le duc de Bourgogne, son oncle, par Alexandre Berard, le lundi 25 août, que les Liégeois, au nombre de trente à quarante mille, étaient sortis de leur ville sur la demande faite le 20 du même mois par les Dinantais. En conséquence le Duc fit placer un corps d'observation pour les empêcher de troubler les opérations du siége : ils arrivèrent trop tard. M.

3 Dès le samedi 23 août les Bourguignons s'étaient préparés à l'assaut, chacun ayant eu ordre de se munir de fascines pour les jeter dans les fossés. Mais le lendemain le Duc ordonna qu'on tardât à livrer l'assaut et que l'on continuât le feu des engins, qui fut si meurtrier que les étrangers de la garnison s'enfuirent de la ville et que les habitants offrirent au Duc de se rendre s'ils avaient la vie sauve. Cela leur fut refusé. Selon Wachtendonc le connétable de Saint-Pol sollicita le pardon des Dinantais, mais le duc Philippe avait résolu de faire détruire

tion, et remirent leurs clefs sans demander nulle promesse ni garantie. Monsieur de Charolais mit des gardes aux portes, et défendit, sous peine de la hart, que personne osât aller dans la ville avant d'avoir reçu les ordres de son père, qui était à Bouvignes.

Le Duc eut d'abord la pensée d'y entrer; mais on lui représenta que, puisqu'il ne voulait point user de clémence, il ne convenait point de se montrer. Les logemens furent distribués par les fourriers, comme si l'on eût voulu occuper tranquillement la ville, et lorsque chacun fut dans son quartier, le signal du pillage fut donné. Il se fit avec une impitoyable cruauté : les gens du duc de Bourgogne étaient excités par le souvenir des injures qu'on avait criées contre leur maître; d'ailleurs les gens de Dinant avaient été, à la sollicitation du Duc, excommuniés par le pape. On prenait tout ce qui était dans les maisons, et chacun faisait son hôte prisonnier, ainsi que les petits enfans, afin d'exiger ensuite de fortes rançons. On ne voyait que charrettes dans les rues; la Meuse était couverte de bateaux pour y charger le butin. Au milieu de ce désordre les gens d'armes se pillaient les uns les autres et s'arrachaient les effets les plus précieux. Les sires de Roubaix et de Moreuil, qui tenaient une des portes, se firent ainsi une riche part en prenant le butin fait par d'autres.

Le comte de Charolais avait seulement commandé qu'aucune violence ne fût faite aux femmes : il tint sévèrement la main à son ordonnance. Un gibet fut élevé sur la place, et prompte justice fut faite de trois archers qui avaient pris une femme et l'emmenaient, malgré ses cris, dans un bois voisin. Il avait ordonné aussi qu'on ne fit aucun mal aux gens d'église et aux enfans. Lorsqu'on les eut réunis tous, ainsi que les femmes, le comte leur fit donner une escorte pour les conduire sur la route de Liége; rien ne fut si lamentable que de voir cette troupe, quittant leurs maisons au pillage, laissant leurs maris, leurs pères et leurs parens livrés aux fureurs des gens de guerre. Ils poussaient des sanglots qui faisaient horreur et pitié à tout le monde; en s'éloignant de cette ville, qu'ils ne devaient plus revoir, ils la saluèrent de trois cris de détresse dont tous les cœurs furent brisés.

la ville. Le conseil du prince avait décidé que la ville serait livrée au pillage le 28 et 29 août, que le samedi 30 du mois, elle serait brûlée. M.

Il y avait quatre jours que le pillage durait, lorsque le feu éclata au logis du sire de Ravestein, sans qu'on pût savoir s'il avait été mis par hasard, au milieu du désordre, par quelques soldats mécontens de leur part du butin, ou par les habitans de la ville et les partisans des Liégeois. On disait aussi que monsieur de Charolais l'avait secrètement fait allumer afin de finir le pillage et de remettre le bon ordre dans son armée. Mais cela parut peu vraisemblable, tant il s'empressa de donner commandement qu'on éteignît le feu. Ce fut chose impossible parmi un si grand trouble : tandis qu'à grand'peine on arrêtait l'incendie d'un côté, il éclatait soudainement de l'autre. Enfin l'hôtel de ville fut atteint; c'était là que se trouvait le dépôt de la poudre à canon; l'explosion fut terrible. Le feu gagna l'église Notre-Dame. Le comte, qui avait surtout recommandé qu'on respectât les églises, montra une vive affliction. Tout le premier, et au péril de sa vie, il se jetait à travers les flammes pour sauver les saintes reliques et les joyaux de l'autel. Il ne s'occupait de rien autre chose, et laissait brûler, sans y pourvoir, ses propres bagages dans son quartier. Enfin, on réussit à préserver la châsse de sainte Perpétue, qui fut emportée à Bouvignes.

Ainsi fut saccagée la malheureuse ville de Dinant. Jamais, disait-on, depuis le sac de Jérusalem et la vengeance que Dieu avait prise sur les juifs pour la mort de notre-seigneur Jésus-Christ, il ne s'était vu une si horrible cruauté. Mais il y avait tant de haine contre les gens de Dinant, que cette ruine passait généralement pour une punition dure, mais juste, de la Providence, qui avait voulu châtier leur orgueil; d'autant, remarquait-on, que le feu avait pris par hasard.

Lorsque l'incendie eut chassé de la ville les gens de l'armée, le comte fit avertir tous les habitans des pays voisins, et promit à chacun trois patars par jour pour travailler à la démolition. Ils s'y employèrent de grand cœur, car, parmi le ruines, ils trouvaient un riche butin. Peut-être même y firent-ils plus de profits que les gens de guerre que l'incendie avait privés d'une bonne partie de leur pillage. On disait que les fourneaux des batteurs de cuivre valaient à eux seuls cent mille florins. De la sorte, en quatre jours, murailles, tours, portes, maisons, tout fut rasé. Au lieu de cette ville si riche et si puissante, on ne voyait plus qu'un amas de cen-

dres et de décombres; les pauvres femmes qui, après la retraite des Bourguignons, revenaient tristement rechercher la place où étaient leurs maisons, ne la pouvaient pas même reconnaître.

Le lendemain de la prise de Dinant, les Liégeois s'étaient armés pour venir secourir leurs alliés. Le comte de Charolais, après avoir réuni son armée, s'avança de leur côté. Le comte de Saint-Pol, qui commandait l'avant-garde, se plaignit que ses gens n'avaient pas eu part au butin de Dinant, et pour lui faire justice, on lui abandonna le pillage d'Huy et de Saint-Trond; mais ces deux villes parvinrent à se racheter en payant une forte rançon, et en promettant de démolir leurs portes et leurs murailles.

Le 6 septembre, dix jours après la ruine de Dinant, le comte de Charolais arriva à Montigni, et rencontra les Liégeois plus tôt qu'il ne s'y attendait, parce que son avant-garde s'était égarée. Surpris ainsi à l'improviste sans avoir leurs chariots de bagage pour se retrancher, les Bourguignons eurent un moment de trouble et d'hésitation. Le lieu n'était pas favorable pour le combat, on connaissait mal le pays, et les Liégeois avaient un nombre bien plus considérable de gens de pied. Heureusement pour monsieur de Charolais, il régnait parmi les ennemis encore plus d'incertitude et un désordre plus grand. La multitude voulait combattre; les chefs et les magistrats voulaient traiter. Ceux-ci l'emportèrent et envoyèrent des députés au comte et à son père, qui n'avait pu suivre l'armée, et qui s'était retiré à Namur. Ils offraient de consentir les conditions du dernier traité, de donner trois cents otages au choix de l'évêque, et de payer une somme pour les frais de la guerre.

Le comte agréa ces propositions, et les députés demandèrent jusqu'au lendemain pour les faire accepter à leurs gens. Pendant ce temps-là toute l'armée de Bourgogne se réunit, se mit en bon ordre, et s'avança vers l'ennemi. L'heure était arrivée, et l'on ne voyait point revenir les députés ni s'avancer les otages. « Devons-nous » courir sur eux? dit monsieur de Charolais au maréchal de Bour- » gogne. — Oui, répondit le sire de Blanmont; la faute est de leur » côté; ils n'ont pas tenu leur parole, et vous pouvez maintenant » les défaire sans péril. Voyez comme ils sont en désordre; les uns » s'en vont, les autres restent; tout est troublé dans leur camp, » et ils sont sans défense. » Le sire de Contay fut aussi de cette

opinion, trouvant qu'on n'aurait jamais une plus belle occasion; mais le connétable fut d'avis contraire. « Ce ne serait point agir » selon l'honneur, dit-il; ce ne peut être chose prompte ni facile » que de mettre d'accord tout un peuple, de le faire consentir à » accepter de dures conditions, et à donner un si grand nombre » d'otages. Il faut envoyer vers eux, et savoir leur intention. » Le débat fut long et vif entre ces trois capitaines, qui formaient à eux seuls le conseil de monsieur de Charolais, car le vaillant sire de Haultbourdin était mort récemment. Enfin, après grande perplexité, le comte se décida pour la résolution la plus honorable. Il envoya un trompette, qui rencontra en chemin les otages que l'on conduisait. Ainsi fut conclue la paix, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient sur un riche butin, et qui en gardèrent forte rancune contre le connétable.

Le comte revint ensuite à Louvain, où était son père. Les ambassadeurs de France étaient arrivés depuis quelques jours. Lorsque les affaires du pays de Liége furent entièrement réglées et expédiées, il donna audience au sire de Craon, au sire de Rochechouart et aux autres envoyés du roi. Ils se plaignirent de la lettre injurieuse qu'avait écrite monsieur de Charolais, rappelèrent comment la trève signée avec le comte de Warwick avait été négociée de concert avec lui, et sans lui rien cacher. Le traité et toutes les écritures furent rapportés sous ses yeux, et les ambassadeurs exigèrent que le nom de ceux qui lui avaient fait des rapports si injurieux à l'honneur du roi fût formellement déclaré.

Monsieur de Charolais se trouva quelque peu embarrassé, et répondit que c'étaient des imaginations qui lui étaient venues en tête, depuis qu'il avait vu le roi lui tenir rigueur au sujet du pays de Vimeu et des autres seigneuries en-deçà de la Somme, cédées par le traité de Conflans. Il demanda des explications à ce sujet.

Les ambassadeurs expliquèrent que monsieur de Charolais devait bien savoir que le roi lui avait seulement abandonné le domaine utile, mais nullement la souveraineté de ces seigneuries; qu'ainsi il n'y pouvait exercer ni le droit d'aide, ni la levée des gens de guerre, tandis que le roi conservait la puissance d'y tenir les sept lances et demie assignées par les ordonnances, et aussi le contingent réglé auparavant pour les francs-archers.

Le comte fit attendre sa réponse, et ne la donna que quelques jours après dans la ville de Gand, où les ambassadeurs l'avaient suivi. Là, il leur déclara en audience solennelle qu'après avoir bien pesé toutes leurs raisons, il avait trouvé que le roi et son conseil n'en avaient qu'une véritable à alléguer; c'était : « *Sic volo, sic jubeo.* » Les ambassadeurs ne purent tirer de lui aucune parole plus douce ni plus pacifique.

Il ne montra pas plus de courtoisie en répondant à maître Guillaume Pâris, conseiller au parlement, que le roi avait envoyé pour un autre message. Il s'agissait du sire de Sainte-Maure, capitaine de la ville de Nesle, qui, pendant la guerre du bien public, avait été pris, et dont monsieur de Charolais retenait encore la personne et les biens, malgré les termes du traité de Conflans. Le comte répliqua que le sire de Sainte-Maure s'étant joint au comte de Nevers, lui avait déclaré la guerre, qu'ainsi ses biens lui appartenaient par droit de conquête, et que, sans le traité de Conflans, il lui aurait fait trancher la tête; seulement, par considération pour le roi, il voulait bien laisser au sire de Sainte-Maure sa liberté sur parole et la jouissance de ses revenus par provision.

Après avoir ainsi répondu sans ménagement aux griefs allégués par le roi, monsieur de Charolais s'occupa uniquement de tout disposer pour pouvoir braver impunément sa puissance. Il se rendit d'abord en Hollande; les querelles du duc de Gueldre et de son fils Adolphe jetaient un grand trouble en ce pays, parce que chaque parti avait cherché des alliés parmi les puissantes et nobles familles des seigneurs hollandais. Le comte de Charolais s'entremit dans cette affaire, et s'efforça d'apaiser l'horrible haine qui avait éclaté entre le père et le fils; mais elle devait durer long-temps encore, et il n'obtint pas grand succès. Ce n'était pas, au reste, le but principal de son voyage; au défaut des princes de France que le roi avait détachés de lui, il voulait s'assurer l'amitié et l'alliance de tous les princes ses voisins, et des grands seigneurs de ses États. Une foule vint se réunir près de lui à La Haye. On y vit Jean de Bade, archevêque de Trèves; son frère George, évêque de Metz; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; les comtes de Marle, de Brienne et de Roussi, fils du connétable de Saint-Pol; les seigneurs de Juliers, de Hornes, de Nassau, de la Gruythuyse, de Viane, d'Egmont, de Vassenaere, de la Vère, de Borselle et beaucoup

d'autres encore. Les ambassadeurs du duc de Bretagne s'y rendirent; des seigneurs d'Angleterre s'y trouvèrent aussi [1].

C'était en effet l'alliance du roi Édouard qui était la plus importante à obtenir. Le roi et monsieur de Charolais redoublaient d'efforts, chacun de son côté, pour se la procurer : l'un par l'amitié du comte de Warwick; l'autre en négociant son mariage avec madame Marguerite, sœur du roi Édouard. Il envoyait ambassade sur ambassade en Angleterre pour conclure cette alliance de puissance et de famille.

De retour à Bruxelles, le comte de Charolais reçut aussi la visite du duc Frédéric de Bavière, comte palatin du Rhin; il fit grand accueil à ce prince et lui montra les belles et riches villes de Flandre, lui donnant partout des fêtes et défrayant toute sa dépense.

Pendant ce temps, le duc Philippe était à Lille, où sa santé allait chaque jour déclinant. Son fils alla le voir, et le détermina à venir à Bruges. Les principaux seigneurs de ses États et les princes de sa famille devaient y être rassemblés, afin que les alliances, les promesses et toutes les dispositions que monsieur de Charolais avait faites contre le roi, fussent revêtues de l'approbation de son père. Le Duc se fit mettre en un bateau, et se rendit à Bruges par les rivières et les canaux, tant ses forces étaient diminuées.

A Bruges, on continua à tout préparer, pour former une puissante ligue contre le roi [2]. Des ambassadeurs du duc de Bretagne, de monsieur Charles, frère du roi, du duc de Calabre, du duc de Bourbon, du connétable, vinrent négocier pour les intérêts de leurs maîtres. Une autre circonstance heureuse pour monsieur de Charolais fut la conclusion d'un traité de paix et d'alliance avec le duc de Savoie [3]. Le vieux duc Louis était mort, il y avait un an, après avoir été ramené dans ses États, un peu avant la guerre du bien public. Son fils Amé IX lui avait succédé. Il avait épousé depuis long-temps madame Yolande de France, sœur du roi; le crédit de cette princesse, et les partisans que le roi s'était faits à la cour de Savoie, maintinrent, durant les premiers momens, le nouveau duc dans les mêmes alliances que son père. Mais il y avait aussi un fort parti favorable au duc de Bourgogne et contraire au roi. Le mal

1 Chronique de Hollande. — 2 Abrégé chronologique. — Preuves de Comines.
3 Guichenon.

qu'il avait fait en Savoie, les discordes sanglantes qu'il y avait excitées pendant son séjour en Dauphiné, avaient laissé beaucoup de haine contre lui. On persuada au duc de Savoie que l'alliance avec le duc de Bourgogne était un moyen plus assuré de conserver la paix à ses États; il consentit à ce traité, sans pourtant qu'il fût dans son intention de s'engager à rien contre le roi son beau-frère.

Tandis que le comte de Charolais s'occupait de tout préparer pour le succès de ses desseins, et se procurait de l'argent dans les villes de Flandre, le Duc fut saisi d'une nouvelle attaque d'apoplexie qui se déclara par des vomissemens [1], et qui parut bientôt sans remède [2]. On envoya sur-le-champ avertir monsieur de Charolais; il était à Gand. En apprenant cette triste nouvelle, il monta à cheval. Sans s'arrêter un instant, sans regarder si ses serviteurs pouvaient le suivre, il arriva à Bruges vers midi, le 15 juin 1467. En descendant de cheval, il courut aussitôt à la chambre de son père. Déjà le vieux prince avait perdu la parole et la connaissance. Le comte se jeta à genoux en pleurant : « Mon père, disait-il en sanglotant, » donnez-moi votre bénédiction, et si je vous ai offensé, pardon- » nez-moi. — Monseigneur, ajoutait l'évêque de Bethléem, son » confesseur, si vous nous entendez, témoignez-le par quelque » signe. » Pour lors, le Duc tourna un peu les yeux vers son fils, et sa main, que le comte tenait dans les siennes, sembla se serrer un peu. Ce fut tout le témoignage de connaissance qu'il put donner. Quelque entouré qu'il fût de médecins, qui veillaient sur lui nuit et jour, il avait pourtant été tellement surpris par la mort, qu'il n'avait pas même eu le temps de se confesser. Après quelques heures d'agonie, il rendit le dernier soupir entre neuf et dix heures du soir.

Son fils se précipita sur le lit avec un désespoir terrible; il se tordait les mains; il poussait des cris de douleur. Rien ne le pouvait apaiser, et chacun de ses serviteurs s'étonnait qu'un homme, dont l'âme avait toujours semblé si dure, fût livré à un chagrin si violent [3]. Durant plusieurs jours, il ne pouvait rencontrer un des serviteurs de son père, ni lui parler, sans fondre en larmes.

Le corps resta exposé pendant le premier jour, et il fut permis à

[1] C'était le vendredi 12 juin, au soir. M.

[2] Duclercq. — Chatelain. — La Marche. — [3] Chatelain.

tous de venir le voir. La douleur était grande dans la bonne ville de Bruges. Chacun pleurait dans les rues; bientôt on ne vit plus que gens vêtus de deuil. Les chevaliers, les écuyers, lés nobles, le chancelier et les officiers du Duc portaient la longue robe et le chaperon noirs. Les gens de petite condition avaient revêtu la robe de deuil descendant à mi-jambe. Personne n'osait se montrer s'il n'était ainsi couvert de noir; il n'y eut nul besoin que les magistrats de la ville en donnassent le commandement, pour que tous les métiers et confréries, même les gens des nations étrangères, prissent le deuil.

Ce fut le dimanche 21 juin que se firent les obsèques; jamais on n'avait rien vu d'aussi riche ni d'aussi pompeux. Le Duc laissait de grands trésors, des pierreries sans nombre, de grosses sommes d'argent, des armes et des vêtemens magnifiques. Tout avait été remis fidèlement à monsieur de Charolais, qui était loin de compter sur tant de richesses. C'était un motif de plus pour qu'il donnât aux funérailles de son père une splendeur de deuil digne de sa mémoire et de sa grandeur.

Seize cents hommes, vêtus de noir, portaient les torches. Il y en avait quatre cents de par le nouveau duc de Bourgogne, autant de la ville, de la commune du Franc, et des métiers de Bruges. Ils marchaient par deux files, et au milieu s'avançaient neuf cents gentilshommes ou notables bourgeois; puis venaient le clergé, les évêques de Bethléem, de Cambrai, de Tournai, d'Amiens, et un prélat anglais, l'évêque de Salisbury, qui se trouvait en ambassade, l'abbé de Saint-Donat de Bruges, et tous les abbés de Flandre; derrière le clergé étaient les hérauts, conduits par les rois d'armes de Brabant, de Flandre, de Hainaut et d'Artois.

Le corps était porté par les sires de Joigni, de Créqui, de Comines, de Bossut, de Breda, de Grimberghen, Philippe de Bourbon, le marquis de Ferrare, et Philippe, fils du bâtard de Bourgogne, qui, pour lors, se trouvait en Angleterre, où il était allé donner des joutes superbes. Au-dessus du cercueil, le poêle était supporté sur quatre lances par le comte de Nassau, le comte de Buchan, Baudouin, bâtard de Bourgogne, et le sire de Châlons.

Le deuil était conduit par Jacques de Bourbon, Adolphe de Clèves, sire de Ravestein, Jacques de Saint-Pol, les sires de Marle et de Roussi, fils du connétable. Monsieur de Charolais était tellement

abîmé dans sa douleur, qu'il ne put suivre le convoi, et n'assista à un service funèbre que le lendemain.

Les ordres mendians marchaient les premiers dans le cortége du deuil, puis le clergé des paroisses de Bruges, ensuite les chevaliers, et enfin tous les habitans de la ville et des pays voisins, au nombre de plus de trente mille. Ce fut au milieu des larmes de tout ce peuple que chemina le convoi à travers les rues. Il semblait que tout le bonheur, la gloire, le repos des pays de Flandre et de Bourgogne étaient en ce cercueil; on aurait pu croire que le monde était fini. « Ah! disait-on, nous vous perdons, vous, notre bon » Duc, notre bon père, le meilleur, le plus doux, le plus fami- » lier des princes; vous, notre paix et notre joie! vous qui aviez » tant de largesse, d'honneur, de vaillance, qui, pendant si » longues années, parmi tant de fortunes diverses et de si grandes » affaires, vous êtes comporté d'une façon si sage et si salu- » taire! Durant de si cruelles guerres au-dedans et au-dehors, vous » nous avez gardés, de votre épée et de votre corps, envers et contre » tous, vous jetant toujours en avant pour préserver du péril vos » sujets et vos États. Parmi de si horribles tempêtes, vous aviez » fini par nous ramener la tranquillité, l'union et le bon ordre; » vous avez fait siéger la justice et donné libre cours à la marchan- » dise. A l'ombre de ce bonheur qui vous a suivi en toutes choses, » nous avons doucement prospéré, et il semblait que tout votre » soin fût tourné vers notre félicité. Les nobles hommes et les gens » de toute sorte, qui venaient à vous en confiance, fussent-ils vos » ennemis, étaient reçus avec douceur, retenus à votre cour, et » vous leur faisiez autant de bien qu'il était en votre pouvoir. Aussi » étiez-vous aimé et comme divinisé de vos sujets; votre seul » aspect les comblait de joie. — Et maintenant, noble Duc, vous » êtes mort, et nous orphelins! » Puis on ajoutait, mais plus bas : « Vous nous laissez à une main nouvelle, dont le poids nous est » inconnu. Nous ne savons en quels périls peut nous jeter la puis- » sance qui va nous commander; nous, si bien accoutumés à la » vôtre, sous laquelle, presque tous, nous sommes nés et nous » fûmes nourris. » Tels étaient les discours qui se tenaient parmi le peuple et même parmi les serviteurs de la cour, pendant qu'on portait en terre le corps du duc Philippe de Bourgogne. Le désespoir fut plus grand encore lorsque le cercueil fut descendu

dans les caveaux de l'église de Saint-Donat, et que les hérauts jetèrent leur bâton blanc dans la fosse. On n'entendait retentir de toutes parts que sanglots et lamentations.

Sans la crainte que répandait l'avènement de ce duc Charles dont on connaissait déjà l'orgueil, l'obstination et la dureté, et qu'on voyait empressé à faire toutes ses volontés sans écouter les conseils de la prudence, peut-être le vulgaire aurait-il, comme les gens plus doctes et plus sages, mêlé quelque blâme aux regrets et aux louanges qu'inspirait le souvenir du duc Philippe.

Sûrement ce règne de cinquante années avait été noble et glorieux; le Duc avait été le plus grand souverain de son temps. Aucun roi n'avait eu tant de puissance ni de richesses. Sa cour avait été composée de princes et de souverains qui vivaient sous ses yeux et lui formaient un pompeux cortége. Son nom avait rempli la chrétienté, retenti dans les pays d'outre-mer et jusque chez les infidèles d'Orient. Nul n'avait si bien gouverné ses peuples, avec une telle prudence, avec une si grande modération, avec une habileté qui aurait pu se passer de conseillers, et qui pourtant avait toujours recherché les plus sages. On pouvait dire aussi, à son honneur, qu'après avoir, en sa première jeunesse, cédé à sa vengeance, il avait ensuite épargné et sauvé le royaume de France, et rendu honneur et puissance au chef de sa race. Mais aussi quelle ambition n'avait-il pas montrée! Que de guerres il avait entreprises pour accroître sa grandeur et sa richesse! Et sur qui avait-il fait toutes ses conquêtes? Sa famille entière avait été dépouillée. Le Hainaut, la Hollande et la Zélande étaient l'héritage de madame Jacqueline; ses droits sur le Luxembourg venaient d'un testamment surpris à sa tante; le Brabant n'avait passé en entier dans ses mains qu'en privant de leur part dans la succession ses cousins les comtes de Nevers et d'Étampes. Puis, que ne pouvait-on pas dire de son penchant vers une vaine gloire! de cette colère si chatouilleuse sur tout ce qui lui semblait toucher à son honneur! de sa volonté si absolue qui ne respectait jamais les priviléges de ses peuples, et qui avait fini par dépouiller de leurs vieilles libertés les bonnes villes de Flandre! C'était en répandant des torrens de sang qu'il avait établi son autorité en Hollande. Il y avait aussi à parler de la dissolution qui avait régné dans sa cour et que son exemple avait autorisée. Malgré sa crainte de Dieu et son respect pour tous les devoirs de l'É-

glise, il avait toujours méprisé la foi du mariage, et négligé sa femme, qui avait tant de vertu et d'amour pour lui; il avait eu une foule de bâtards [1].

Quoi qu'il en fût, ce qui se passa après lui confirma toujours la renommée de ce bon et grand duc Philippe de Bourgogne. Son règne resta dans la mémoire des peuples comme une époque d'éclat, de puissance, de richesse, et même de bonheur, car jamais la Flandre ne retrouva un temps si prospère. La maison de Bourgogne avait été mise au tombeau avec lui.

Le duc Philippe mourut âgé de plus de soixante-douze ans. Sa taille était élevée, sa démarche noble; les traits de son visage n'étaient point beaux; ses yeux bleus étaient petits, ses sourcils bruns et avancés, son nez aquilin; son aspect était imposant et sa physionomie toute royale.

Il avait été marié trois fois: à madame Michelle, fille du roi Charles VI; à Bonne d'Artois, fille du comte d'Eu et veuve du comte de Nevers; enfin à Isabelle de Portugal, qui lui survécut de quatre années. Elle lui donna trois enfans, Josse et Antoine, qui moururent en bas âge, et le duc Charles, son successeur.

1 Voici la liste de ses bâtards reconnus; elle est extraite de Pontus Heuterus (*Rerum Burgundicarum*).

1° Corneille, grand bâtard, tué à la guerre civile de Gand, en 1453; 2° Antoine, grand bâtard après son frère; il était comte de Steenberge, de la Roche en Ardenne, seigneur de Bevere; 3° Baudouin de Lille, dont le nom vient de la ville où il est né; 4° David, évêque d'Utrecht; 5° Raphaël, abbé de Saint-Bavon, à Gand; 6° Jean, prévôt de Saint-Donat, à Bruges; 7° Philippe, qui succéda, en 1519, à David son frère, à l'évêché d'Utrecht. Nous ne trouvons dans aucun catalogue, ni même dans *Sacra Belgii Chronologia* (Gand, 1719), que ce Philippe ait été évêque de Therouane, comme l'indiquent les historiens modernes. Le titre: *antistes*, qui lui est donné, aura induit en erreur: il nous semble que ce mot, synonyme de *sacerdos*, peut se traduire par le mot *prélat*.

Nous ne ferons aucune mention des sept filles naturelles de Philippe-le-Bon: la liste de tous ses enfants illégitimes et reconnus s'élèvent selon quelques auteurs de dix-sept à dix-neuf.

Si nous comparons Philippe-le-Bon à deux grands rois de la maison de Bourbon, nous trouverons que Henri IV, roi de France, avait quatre fils naturels qui furent légitimés: César, duc de Vendôme, le grand prieur de Vendôme, le duc de Verneuil et le comte de Moret; il légitima aussi quatre filles naturelles.— Louis XIV avait aussi quatre fils qu'il légitima: le comte de Vermandois, le duc du Maine, le comte de Vexin, abbé de Saint-Denis, le comte de Toulouse. Il légitima aussi quatre filles: mesdemoiselles Anne de Blois, de Nantes, de Tours, et Françoise-Marie de Blois; celle-ci épousa le régent, duc d'Orléans: elle est trisaïeule en ligne directe de S. M. Louis-Philippe roi des Français.

Le nombre de ses bâtards fut grand ; les plus connus furent Corneille, fameux sous le nom du grand bâtard de Bourgogne, tué à Ruppelmonde ; Antoine, qui était parti pour la croisade, et Baudouin ; David, évêque d'Utrecht ; Philippe évêque de Therouanne, Raphaël, abbé de Saint-Bavon, Jean, prevôt de Bruges ; Marie, qui épousa le sire de Charni ; Anne, mariée au sire de Borselle, puis à Adolphe de Clèves, sire de Ravestein ; Yolande, mariée à Jeanne d'Ailli, sire de Pecquigni ; Corneille, au sire de Toulongeon ; Catherine, au sire de Luxeuil; Madeleine, à un seigneur anglais nommé le sire de l'Aigue. Plusieurs autres filles furent religieuses [1].

[1] Il nous semble qu'on peut ajouter ici les vers qui terminent le manuscrit de Duclercq.

S'ensuit les vers mis par escript autour du tombeau Philippes grand duc de Bourgongnes.

Jehan fut né de Philippe qui du roy Jehan fut fils
Et de Jehan je Philippe que mort tient en ses fils.
Mon pere me laissa Bourgongne, Flandre, Artois
Succeder y debvoy par toutes bonnes loix.
J'ay creus ma seigneurie de Brabant, de Lembourg,
Namur, Haynault, Zélande, Hollande, Luxembourg.
Contraires me ont esté Allemans et Liegeois,
Deboutté les en ay par armes et par droix
D'un même temps Anglois, François me deffierent
Et l'Empereur aussi, rien du mien n'y gagnerent,
Mais par Charles septiesme j'au en guerre en grand desroy,
Il me requist de paix dont il demoura roy.
Sept batailles soutins, desquelles j'ai eu la victoire ;
Oncques n'en perdis nulle, a Dieu en soit la gloire.
Contre moy se sont mis et Flamens et Liegeois
Mais je les ay remis et vaincus plusieurs fois.
Par Barrois et Lorrains, René guerre me meut
De Cecile estoit roy mais mon prisonnier fut.
Loys le fils de Charles, fugitif et marry
Fut par moy couronné quand cinq ans l'ay eu nourry.
Édouart duc d'Yorc decha vint en ma terre
Par mon nom et faveur il fut roy d'Angleterre.
Pour deffendre l'Église qui est de Dieu la maison
Ay mis sus la noble ordre, que on dist la toison.
Et pour la foy chrestienne maintenir en vigueur
J'envoyay mes galeres jusques en la Mer Majeur
En mes vieux jours avoy conclud et entrepris,
Y aller en personne, se mort ne m'eust surpris.
Le concile par hayne pappe Eugene priva,

Telle faveur lui fit que pappe il demoura
En l'an soixante et sept avec quatorze cens.
Paiay droit de nature, a soixante et onze ans.
Avec mon père et ave je suis ici renclud ;
Ainsi que en mon vivant mi estois conclud.
Le bon Jesus fut guide de tous mes faits et dits
Priez lui que a l'issue il me doint paradis.

AMEN. M.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1467--1468.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Sédition à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers. — État des affaires en France. — Voyage du comte de Warwick en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la pragmatique. — Guerre contre les Liégois — Siége d'Huy. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Bataille de Bruestein. — Soumission de Liége. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc.

AUSSITOT après que le duc Charles eut dignement célébré les funérailles de son père, il résolut d'aller faire son entrée dans la bonne ville de Gand : c'était la plus grande et la plus riche de tout le pays flamand; et, selon l'usage des temps passés, le comte de Flandre commençait toujours sa prise de possession en se faisant reconnaître par les Gantois. D'ailleurs, ils étaient grands amis du nouveau Duc. Durant les discordes qui avaient si long-temps régné entre son père et lui, il s'était toujours efforcé de mettre dans son parti les gens de cette puissante ville; afin de s'en faire un appui, il avait flatté leurs sentimens et leurs espérances; c'était sur lui, sur son avènement, qu'ils comptaient pour le rétablissement de leurs libertés, pour la réparation de leurs maux. A peine l'ancien Duc avait-il eu les yeux fermés, que plusieurs magistrats et hommes puissans de la ville étaient venus conjurer le duc Charles de ne point tarder à faire son entrée [1].

1 Chatelain. — Comines. — Meyer.

Mais cet empressement pouvait donner au Duc, et surtout à ses conseillers, quelque sujet d'inquiétude. On ne se souvenait que trop combien les Gantois étaient un peuple dangereux et facile à émouvoir; on savait quels regrets ils entretenaient depuis quinze ans pour la perte de leurs priviléges. Plus le Duc les avait caressés, plus il allait devenir difficile de les contenter. L'entrée à Gand fut mise en grande délibération; les sages conseillers ne voyaient pas sans crainte leur nouveau souverain s'engager dans une position qui pouvait devenir si périlleuse. Cet amour que les gens de Gand lui avaient montré, lorsqu'il ne régnait pas encore, ne donnait aucune sûreté pour le présent; car, comme avait coutume de le dire le bon duc Philippe, qui avait aussi été leur grand ami dans sa jeunesse et durant la vie de son père : « Les Gantois aiment » toujours le fils de leur seigneur, mais leur seigneur jamais. »

Le Duc interrogea donc avec grand détail les envoyés de Gand, et leur demanda s'il pouvait faire son entrée dans leur ville sans nul danger; si le peuple était tranquille; si l'on avait dessein de lui présenter quelques requêtes auxquelles il ne pouvait consentir; si l'on se contenterait de ce qu'il voudrait et pourrait accorder à ses bons amis de Gand.

Les gens qui étaient venus complimenter leur nouveau seigneur et le prier de venir à Gand, étaient des magistrats choisis par son autorité, ou de riches et puissans bourgeois qui avaient vécu dans la bonne grâce des gouverneurs et avaient su la mettre à profit. Ils ignoraient ce qui se passait dans le peuple; et comme ils étaient contens, ils ne s'imaginaient nullement à quel point la plupart des habitans étaient mal satisfaits. Ils assurèrent le Duc que le commun peuple pourrait bien faire quelques demandes, mais point trop téméraires, et se montrerait joyeux de ce qu'il pourrait obtenir. « Le danger, disaient-ils avec plusieurs du conseil, serait » de relever l'orgueil des Gantois en leur accordant de trop grandes » faveurs. Il faut surtout maintenir la gabelle recueillie sur le blé » et les autres denrées et marchandises qui entrent en la ville. Ce fut » l'occasion des anciennes révoltes, et le peuple serait trop fier s'il » en venait à l'accomplissement de sa volonté la plus obstinée. »

Ceux qui parlaient de la sorte avaient bien leurs motifs. Le droit d'entrée, qu'on nommait la cueillotte, avait été établi après la paix de Gavre, pour payer les frais de la guerre et les dommages

imputés aux Gantois. L'opinion commune était que, depuis longtemps, les sommes imposées à la ville originairement avaient été payées, et que la cueillotte était continuée par abus, contre toute sorte de raison et justice. Si, parmi les habitans, il y avait divers partis, les uns plus courroucés de la perte des anciennes libertés, les autres portés à se soumettre plus volontiers; les uns plus enclins au murmure et à la sédition, les autres plus respectueux pour leur seigneur; du moins ne régnait-il qu'une seule opinion sur la cueillotte; tous disaient qu'elle n'était maintenue que pour enrichir les gouverneurs, les magistrats et leurs amis. On les avait vus faire une prompte fortune, mener un grand train de dépense, acheter des domaines, construire des maisons. On disait que, pendant la vieillesse du bon duc Philippe, plusieurs de ses conseillers avaient eu large part de ces concussions, et que leur protection avait dérobé au prince la connaissance des justes plaintes de la ville de Gand. C'était surtout pour ce motif que l'avènement de son successeur était impatiemment attendu, et qu'on désirait si fort lui voir faire son entrée dans la ville.

Ainsi trompé par les gens qu'enrichissait la cueillotte, et par quelques riches bourgeois d'un esprit sage et tranquille, le Duc partit pour Gand, dix jours après la mort de son père. Bien qu'il n'y ait pas plus de onze lieues de Bruges à Gand, il s'arrêta à Deynse et y prit gîte, afin de donner aux Gantois le temps d'achever les préparatifs magnifiques qu'ils faisaient. Le lendemain tout n'était pas encore terminé. D'ailleurs le Duc voulait, avant son entrée, finir une importante affaire. Après la victoire de Gavre, le duc Philippe, pour mieux rétablir son autorité, et punir ceux qui lui avaient été le plus opposés, avait banni un nombre considérable d'habitans. Depuis, dès qu'on avait eu des soupçons contre quelqu'un, il avait aussi été chassé de la ville. Tous ces bannis comptaient bien qu'en l'honneur du nouvel avènement, ils allaient rentrer chez eux. Ils étaient accourus en foule et demandaient grâce au duc Charles. Il ne voulut point leur répondre sans avoir pris l'avis de son conseil, et l'assembla dans une maison des faubourgs, qui appartenait à un riche bourgeois, chez qui il s'était logé. La journée se passa à examiner les requêtes de chacun de ces bannis, et nulle réponse ne leur fut encore donnée ce jour-là. Ils étaient en si grande multitude, qu'ils passèrent la nuit en une prairie, aux

portes de la ville. Le lendemain, ceux à qui grâce était accordée, reçurent permission d'entrer avec le Duc. Il fit dire aux autres d'attendre encore, et qu'il s'aviserait.

Enfin, le 28 juin au matin, le Duc fit son entrée dans sa bonne ville. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries; de place en place des échafauds étaient dressés, où l'on représentait des mystères; des carillons se faisaient mélodieusement entendre dans tous les clochers; partout les habitans ne montraient que respect et allégresse au passage de leur nouveau seigneur. Il alla d'abord prêter son serment à l'abbaye de Saint-Pierre, entouré de toute sa noblesse, puis se rendit à un grand festin qui lui avait été préparé. Tout semblait joie et confiance entre le prince et ses sujets. On ne parlait dans les rues que de l'amour que le duc Charles avait toujours eu pour la ville de Gand; si l'on murmurait encore de la cueillotte, dont il ne publiait pas l'abolition, c'était tout bas et avec douceur, en attribuant la faute aux principaux de la ville, et non pas au Duc lui-même. Ainsi il se retira le soir à son logis, satisfait de sa journée et sans nulle crainte.

Pendant ce temps-là, se faisait une autre solennité, qui donnait aux esprits remuans et mécontens une occasion bien favorable pour les projets qu'ils avaient en tête. Parmi toutes les reliques des saints qui reposaient dans les églises de Gand, il n'y en avait aucune plus glorieuse et plus chère au peuple que le corps de saint Livin, un des premiers évêques de la ville, qui avait souffert le martyre vers l'an 633. Depuis les plus anciens temps, jamais on n'avait manqué à faire tous les ans, au jour marqué, la grande procession de saint Livin. On allait prendre sa châsse à Saint-Bavon, puis on la portait au village d'Aeltere, à trois lieues de Gand, où le saint avait jadis reçu la couronne du martyre. Le lendemain, lorsque la châsse avait passé la nuit dans l'église du lieu, elle était rapportée avec encore plus de cérémonie à Saint-Bavon. Autrefois, disait-on, les meilleurs bourgeois et les premiers de la ville s'étaient fait honneur de porter ou d'accompagner le glorieux corps de saint Livin; mais peu à peu la fête était devenue plus sainte pour le commun peuple que pour les riches habitans. C'étaient les gens des petits métiers qui suivaient en foule la procession; ils y portaient leurs bannières, y venaient en armes, remplissaient les tavernes, buvant, chantant, dansant et passant joyeusement la soirée et la nuit à Aeltere, où il y avait

une grande foire en l'honneur de saint Livin. D'ordinaire ces deux jours ne se passaient pas sans quelque tumulte et sans qu'il y eût du sang répandu ; aussi, depuis la paix de Gavre, était-il défendu de paraître en armes à la procession de saint Livin, et de s'y couvrir d'un haubergeon de fer.

Le jour de l'entrée du Duc, la célébration de la fête de saint Livin fut, plus encore qu'à la coutume, livrée aux gens de petit état, car les riches étaient occupés à bien recevoir leur seigneur. On y voyait les confréries des maçons, des charpentiers, des forgerons, des cordonniers, des tisserands, des foulons, des brasseurs ; les apprentis et les jeunes gens s'y étaient portés en foule. Toute cette multitude, que rien ne maintenait dans le bon ordre, se répandit dans les cabarets d'Aeltere et s'anima peu à peu par le vin ou la bière, moins encore que par les secrètes pratiques de ceux qui la faisaient mouvoir. Les discours les plus hautains et les plus insensés étaient proférés de toutes parts : « On entendra parler de » nous, disaient-ils ; nous allons brasser un potage qui sera d'un » goût amer, et coûtera cher à ceux qui le boiront. » Puis ils allaient acheter, sur les boutiques de la foire, des lames de plomb, que les auteurs de tout ce complot avaient fait fondre, et qui étaient exposées en vente parmi des jouets d'enfans ; elles étaient toutes percées et préparées pour être cousues sur les manches et sur les épaules, afin d'en faire une sorte d'haubergeon. « Nous sommes selon l'ordon- » nance, criaient les apprentis, nous ne portons point d'haubergeons » en fer ; le plomb n'est point défendu ; mais laissez-nous faire, ce » plomb se changera en fer et en acier. Tel qui rit aujourd'hui, » aura demain mauvaise nuit. Allons, allons, revenons à Gand ; il » n'y a rien de fait, tant que tout n'est pas fini. Délivrons la ville » de ces maudits larrons, qui nous mangent les entrailles, et s'en- » graissent de notre bien sous le nom du prince : il n'en sait rien ; » mais avant peu, il en sera instruit de reste, et nous lui en don- » nerons des nouvelles. »

Ainsi se passa la nuit à boire, à manger, à crier, dans les tavernes d'Aeltere ; on en prenait peu de souci dans la ville, tant on avait coutume de voir le menu peuple en désordre ce jour-là ; si bien que l'on appelait communément ce cortége les fous de saint Livin. Pendant ce temps-là, le Duc, sa noblesse et ses conseillers, dormaient tranquillement et en toute sécurité. De grand matin, la procession

rentra dans la ville; et comme elle traversait le marché au blé, les gens qui portaient la châsse s'en vinrent tout droit devant le bureau qu'on avait bâti au milieu pour percevoir la cueillotte. « Saint Livin » ne se détourne jamais, » crièrent aussitôt les ouvriers. A peine ces paroles étaient-elles dites, qu'ils se jetèrent comme des furieux sur cette barraque; en un instant elle fut démolie : chacun en voulait avoir un morceau; puis on courait par les rues portant les débris en triomphe, et criant : « Aux armes! aux armes! » Bientôt on vit flotter les bannières de chaque métier, qui en secret avaient été préparées : tout le peuple de Gand se trouva armé et en tumulte sur le marché, autour de la châsse de saint Livin.

Le Duc s'éveilla à ces cris, troublé et sans savoir précisément ce qui se passait. De moment en moment, ses serviteurs arrivaient des divers quartiers de la ville où étaient leurs logemens, pour se ranger autour de leur maître et le défendre. Les archers de la garde parvinrent aussi à se réunir devant son hôtel. Chacun faisait son récit, chacun donnait son avis sur ce grand et soudain péril. Pour lui, il demeurait confondu que les Gantois, qu'il avait toujours aimés, qu'il venait visiter au premier jour de son avènement, à qui il avait dessein d'accorder toutes les faveurs possibles, lui fissent une réception si étrangement séditieuse, menaçant ainsi sa vie, celle de sa fille unique qu'il avait voulu amener avec lui, et celle de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, voyant autour de lui ses chevaliers et ses archers, il reprit courage, et demanda son cheval. « Par saint Georges! dit-il, ils me verront de près, et je saurai leur » faire dire ce qu'ils demandent. »

Mais le sire de la Gruythuyse, qui connaissait les emportemens de son maître et le caractère obstiné des Gantois, dont il avait été long-temps grand-bailli, trembla de ce qui allait arriver. « Pour » Dieu, monseigneur, dit-il, contenez-vous, et ne vous échauffez » pas; votre vie et la nôtre en dépendent; en un tour de main, nous » pouvons être tous morts. Il faut ici user de froideur et de sage » conseil; avec de belles paroles, vous ferez de ce peuple ce que » vous voudrez. Du temps du feu Duc votre père, vous les avez vus » plus furieux encore, mais il savait bien attendre son moment et » les apaiser par douceur quand il le fallait. Il en a souvent enduré » plus que tout cela. Avant d'en venir à son point, il a beaucoup » pardonné. Envoyez-leur quelqu'un qui les interroge doucement,

» et qui leur promette que vous écouterez bien volontiers toutes » leurs plaintes. »

Le sire de la Gruythuyse se rendit auprès d'eux ; on ne pouvait leur envoyer un plus sage chevalier, ni qui sût mieux parler : ils avaient confiance en lui. Le sire de la Gruythuyse raisonna courtoisement avec eux : « Qu'est ceci, mes bons amis? leur disait-il : » vous avez un nouveau prince qui fera pour vous tout ce que vous » voudrez, un prince débonnaire et de toute justice envers les petits comme envers les grands ; et après l'avoir reçu hier en grande » solennité, vous venez maintenant le saluer l'arme au poing : cela » n'est point honorable. Il faut vous mieux conduire, et que chacun » rentre en sa maison. »

« — Seigneur de la Gruythuyse, répondirent-ils, nous n'avons » nulle mauvaise volonté contre notre prince, ni contre ses fidèles » serviteurs ; il est en sûreté parmi nous comme l'enfant dans le » ventre de sa mère ; et, s'il en était besoin, nous mourrions pour » lui. Nous en voulons seulement à ces mauvais larrons qui dérobent » nous et aussi monseigneur, qui l'endorment par des mensonges, » qui sucent notre sang et se raillent de notre pauvreté. C'est une » vraie pitié : il faut que monseigneur nous en fasse raison et les » châtie. Il ne doit pas souffrir que nous soyons menés ainsi, nous » qui sommes son peuple ; autrement, nous, pauvres brebis, nous » serons forcés de devenir pareils à des loups enragés. »

Le chevalier répliqua : « Mes enfans, par la sainte passion de » notre-seigneur Jésus-Christ, apaisez-vous, et tenez-vous en » repos, durant que je vais retourner vers le Duc pour lui faire » le récit de tous vos bons sentimens, et comment vous avez si noblement parlé de lui. Je vais lui dire que vous avez plaintes à » porter contre certains hommes de cette ville, et je vous certifie » que monseigneur vous fera justice d'eux et de toute autre chose; » mais, je vous en conjure, ne faites rien de nouveau jusqu'à mon » retour : je me mettrai ensuite avec vous. »

Il rapporta au Duc où en étaient les choses. Le prince l'écoutait impatiemment, fronçait le sourcil, mordait sa lèvre, et maugréait de tout son cœur de ce qu'il fallait plier ainsi devant ces vilains, et en passer par où ils voudraient. Lui qui était si extrême dans ses volontés, et qui s'était si bien proposé de mener les affaires l'épée haute, de façon à faire trembler le monde devant lui, il était con-

traint de commencer son règne en s'abaissant devant des bourgeois révoltés. Cependant il monta à cheval pour les venir trouver, et, tout en fureur, il pressait le pas pour arriver à la place du marché. Les rues étaient pleines de gens qui s'en allaient en armes rejoindre leurs bannières. « Messeigneurs, disaient-ils, n'ayez pas peur, » nous vous aimons bien. Allez où il vous plaît, vous n'êtes point » en danger; nous sommes bien vos serviteurs. » Malgré ces paroles, les chevaliers voyaient que ces gens-là étaient les plus forts, et que le péril était grand. Il n'y en avait pas un qui n'eût voulu être loin de là avec le Duc.

Il arriva sur le marché vêtu de sa robe noire et un bâton à la main; ses serviteurs étaient couverts de leurs armures; les archers avaient l'arc bandé. Le peuple, le voyant venir dans cet appareil guerrier, se serra sous les bannières, criant : « A nos rangs! à nos » rangs! » et l'on entendit retentir le bruit des piques retombant sur le pavé. Le Duc, sans s'émouvoir, continua son chemin pour se rendre vers le balcon d'où les comtes de Flandre avaient coutume de haranguer le peuple. La foule s'ouvrait pour lui laisser passage. « Eh bien, disait-il avec colère, que vous faut-il, méchantes gens? » que demandez-vous? » Et comme on ne se rangeait pas assez vite, il frappa de son bâton un homme qui se tenait devant lui. Le bourgeois n'endura point patiemment cet outrage; il jura par le sang et les plaies de Notre-Seigneur qu'il en aurait vengeance; sa pique était déjà en arrêt sur le Duc. Chacun de ses serviteurs crut que c'en était fait, que tout était perdu. La moindre rixe pouvait émouvoir toute cette populace, et le Duc ni pas un de sa suite n'en seraient échappés. « Et que voulez-vous donc faire? lui dit le sire de » la Gruythuyse d'une voix ferme et sévère; voulez-vous donc vous » faire tuer, ainsi que nous tous, par votre emportement? Où » comptez-vous donc être? Ne voyez-vous pas que votre vie et la » nôtre tient à un fil? et vous allez rabrouer et menacer de telles » gens qui sont en fureur, qui n'ont ni raison, ni lumière, et ne » font pas plus compte de vous que du moindre d'entre nous. Si » vous avez envie de mourir, moi je n'en ai nul désir. Il vous faut » agir d'autre sorte, les apaiser par un doux langage, sauver votre » honneur et votre vie; il n'y a que vous qui le puissiez faire. Votre » courage n'est point de mise ici. Un mot de vous calmera ce pauvre » fou de peuple, et remettra ces brebis en obéissance. Çà, des-

» cendez de cheval, montez au balcon, faites-vous honneur par » votre bon sens, et tout ceci finira bien. »

Cependant, les cris de l'homme que le Duc avait battu excitaient du tumulte sur la place. Le peuple commençait à s'ébranler; le danger devenait pressant. Par bonheur, les commerçans de rivière, les bouchers et les poissonniers, dont les bannières se trouvaient proche du Duc, étaient les plus sages d'entre les métiers. Ils s'avancèrent vers leur seigneur pour le défendre. « Rassurez» vous, monseigneur, disaient-ils, nous mourrons pour vous défendre » s'il le faut; nul ne sera assez hardi pour vous toucher ; mais, pour » Dieu, ayez patience et ne vous emportez point. Il n'est pas l'heure » de vous venger des méchantes gens qui peuvent être ici; surtout » que personne de vos serviteurs ne s'avise de lever la main : nous » pouvons bien endurer que vous nous frappiez, tout autre en » serait puni sur-le-champ. »

Ainsi protégé, le Duc monta au balcon, entouré de ses chevaliers et de son conseil, et se montra entre son chancelier et le sire de la Gruythuyse: « Mes enfans, dit-il en langue flamande, Dieu vous » garde: je suis votre prince et votre légitime seigneur, je viens » vous visiter, vous réjouir de ma présence; je veux vous faire » vivre en paix et en prospérité, et je vous prie de vous comporter » doucement. Tout ce que je pourrai faire pour vous, sauf mon » honneur, je le ferai et vous accorderai tout ce qui me sera » possible. »

« — Soyez le bienvenu! soyez le bienvenu! » s'écria aussitôt tout le peuple, « nous sommes vos enfans, et nous vous remer» cions. » Pour lors le sire de la Gruythuyse prit la parole pour expliquer plus en détail les bonnes intentions de son maître, car le Duc pouvait bien dire quelques paroles familières en flamand, mais n'aurait pas su traiter longuement les affaires en cette langue. Quand il eut fini, plusieurs bourgeois s'avancèrent au bas du balcon et commencèrent à exposer les griefs des Gantois. « Grand » merci, disaient-ils, vous êtes notre prince, et nous n'en voulons » point d'autre. Mais faites-nous justice de ces larrons qui perdent » votre bonne ville et nous réduisent à chercher notre pain. Eux » que nous avons connus sortant de petit lieu et arrivant ici comme » de pauvres galopins, maintenant, avec votre bien et le nôtre, » ils ont acquis des terres et des seigneuries, et font croire au

» peuple que cet argent est pour vous. Nous demandons audience
» pour vous remontrer leurs méfaits, afin que vous fassiez ce qui est
» expédient. »

Pendant que le Duc écoutait avec bienveillance ces paroles dites en grand respect, les plus mutins virent bien qu'il leur arriverait malheur si la chose se passait ainsi en douceur. Un grand homme tout armé sortit soudainement de la foule, entra dans l'hôtel, monta l'escalier, et parut au balcon. Là, sans nul égard pour le Duc, se faisant rudement place, il leva sa main revêtue d'un gantelet de fer noir et luisant, et frappa un grand coup sur la balustrade pour imposer silence à tout le monde : « Mes frères, qui
» êtes là-bas, dit-il au peuple, vous êtes venus pour faire vos
» doléances à notre prince ici présent, et vous en avez de grandes
» causes. D'abord, vous voulez que ceux qui ont le gouvernement
» de cette ville, et qui dérobent le prince et vous, reçoivent
» punition. Ne le voulez-vous pas ainsi? — Oui! oui! cria le
» peuple. — Vous voulez que la cueillotte soit abolie? — Oui! oui!
» — Vous voulez que vos portes condamnées soient rouvertes, et
» que vos barrières soient autorisées comme dans tous les temps?
» — Oui! oui! — Vous voulez ravoir vos châtellenies de la cam-
» pagne, porter vos chaperons blancs et reprendre toutes vos
» anciennes manières? N'est-ce pas? — Oui! oui! s'écria tout
» d'une voix la foule qui remplissait la place. » Alors cet homme se retourna vers le Duc : « Monseigneur, vous avez entendu ce
» que veulent tous ces gens; j'ai parlé pour eux, et ils m'ont
» avoué, ainsi que vous l'avez entendu. Excusez-moi; maintenant
» c'est à vous d'y pourvoir. »

Le Duc et le sire de la Gruythuyse se regardaient d'un air confus. Enfin, le chevalier s'adressa doucement à cet homme qui venait de braver son prince plus outrageusement que si c'eût été le plus pauvre gentilhomme de la chrétienté. « Mon ami, lui dit-il, vous
» n'aviez pas besoin pour cela de monter ici sur ce balcon qui est
» la place d'honneur de monseigneur et de ses nobles; on vous
» aurait bien entendu de là-bas. Monseigneur saura bien contenter
» son peuple sans qu'un avocat tel que vous soit nécessaire. Vous
» vous êtes étrangement comporté : descendez et allez avec vos
» gens; monseigneur fera ce qu'il convient. »

Le Duc adressa encore quelques paroles pour calmer la multitude,

mais elle ne voulait ni rapporter la châsse de saint Livin, ni quitter le marché avant que toutes les demandes fussent accordées. Alors le Duc, irrésolu et dissimulant sa colère, quitta le balcon, remonta à cheval et retourna à son logis, escorté de ses serviteurs et des bons bourgeois de la ville. Il passa la nuit dans une agitation extrême et sans pouvoir trouver un moment de sommeil. Les mutins restaient en armes sous leurs bannières ; les chevaliers et les gentilshommes se tenaient autour de l'hôtel, prêts à mourir pour défendre leur maître ; les hommes sages, les riches, les principaux de la ville tremblaient de ce qui allait arriver, et tous leurs efforts étaient vains pour apaiser la sédition. Le Duc avait apporté avec lui une partie des riches trésors qu'il avait recueillis de la succession de son père ; car il avait voulu paraître à Gand revêtu de toute sa magnificence. Il craignait que cet immense butin ne fût un appât de plus pour les révoltés. Ses inquiétudes étaient plus vives encore pour sa fille unique mademoiselle Marie de Bourgogne, qu'il avait amenée. On trouva moyen de faire sortir furtivement, pendant la nuit, une grande partie des joyaux, mais on n'osa point risquer le départ de la princesse. Enfin, après de cruelles hésitations, le Duc se résolut à suivre l'avis de ses conseillers, et à user de subtilité pour se tirer de la position désastreuse où il était retenu. Quelques bourgeois de la ville furent choisis par le peuple pour traiter avec le conseil de Bourgogne, et le troisième jour le Duc revêtit de son consentement et de sa signature les demandes qui lui avaient été si outrageusement présentées sur la place du marché. Ce fut à ce prix seulement que le peuple quitta les armes et rapporta la châsse de saint Livin. Le premier juillet, le Duc, plein de honte et de colère, sortit de cette ville, où son avènement venait d'être signalé par de si cruels affronts.

Mais les conséquences de cette sédition des Gantois ne se bornaient pas à celle de Gand : c'était un exemple donné aux autres villes et aux autres domaines du Duc, dont les libertés avaient été fortement restreintes sous le règne précédent [1]. Le duché de Brabant surtout avait un grand penchant à imiter les gens de Gand. Bruxelles, que le duc Philippe avait toujours eu en grande affection, où il avait d'habitude fait son séjour, s'était, par ce motif, trouvé

1 Chatelain. — Meyer. — Comiues.

dans la disgrâce du comte de Charolais. Tandis qu'il flattait les Gantois et s'efforçait à les mettre de son parti, il avait souvent maltraité de paroles les Bruxellois, les menaçant de son pouvoir futur : parfois il leur avait dit que son père avait augmenté outre mesure leur richesse et leur orgueil, et qu'ils ne trouveraient pas en lui un maître aussi doux. Son avènement les avait donc jetés dans de grandes craintes, et ils résolurent de se montrer fermes contre leur nouveau seigneur. Bruxelles était loin d'avoir autant de puissance et de richesse que Gand ; aussi ceux qui menaient toutes ces affaires cherchèrent-ils à ne rien faire que d'accord avec Malines, Anvers, et les autres villes du Brabant. A la persuasion des gens de Bruxelles, les États du duché s'assemblèrent à Louvain. Le Duc, dans l'embarras où il se trouvait, n'ayant point réuni son armée, fut contraint d'user encore de politique et de ne point employer la force.

La circonstance était difficile. Jean, comte de Nevers, qui, du temps qu'il se nommait le comte d'Étampes, avait été élevé par les soins de son cousin, le duc Philippe, et avait reçu à sa cour son amitié et sa confiance, était, comme on l'a raconté, devenu le mortel ennemi du comte de Charolais. Toutefois, durant la guerre du bien public, s'étant laissé faire prisonnier à Péronne, il avait traité avec lui, s'était réconcilié et avait promis affection et fidélité à la maison de Bourgogne. Cette promesse tarda peu à être démentie. Le comte de Nevers, dans sa jeunesse, avait eu pour serviteurs et pour conseillers de nobles et vaillans chevaliers bourguignons, le sire de Longueval, le sire de Miraumont, et d'autres, que le duc Philippe avait placés près de lui ; maintenant il était absolument gouverné par un nommé Boutillat, son valet de chambre, homme de bas étage. Or, le roi Louis s'entendait mieux que personne avec gens de cette sorte ; et ainsi il savait tourner à sa volonté les projets du comte de Nevers ; d'ailleurs il avait érigé son comté de Nevers en pairie ; il lui avait donné une forte pension, et lui offrait plus d'avantages et de profit qu'il n'aurait pu en espérer en Bourgogne.

Aussi, dès que le duc Philippe fut mort, le comte de Nevers entreprit de faire valoir les droits qu'il pouvait prétendre, comme cousin germain du dernier duc de Brabant, mort en 1430, conséquemment héritier à un degré égal avec la branche aînée de la maison de Bourgogne. Son droit et celui de son frère aîné, feu Charles

de Bourgogne, comte de Nevers, n'avaient point autrefois paru fondés aux États de Brabant; délibérant sous le pouvoir du duc Philippe, ils avaient reconnu que le duché devait passer en entier à la branche aînée. Les deux princes de la branche de Nevers avaient eux-mêmes acquiescé à cette sentence; c'était comme dédommagement que le duc Philippe avait donné à Jean de Nevers les seigneuries de Roye, Péronne et Montdidier, qu'il lui avait retirées depuis, à la suggestion de son fils le comte de Charolais [1]. Après la guerre du bien public, le comte de Nevers avait renouvelé sa promesse de renoncer au duché de Brabant; mais ce motif ne l'arrêta point [2]. Le roi le releva de la renonciation qu'il avait faite, et l'envoya solennellement réclamer son héritage par-devant les États. En même temps il écrivit des lettres et envoya des messages à Bruxelles et dans les autres villes. Il y avait beaucoup de partisans : la bourgeoisie lui était partout favorable; elle avait vu par expérience combien il est préjudiciable aux libertés d'un pays d'avoir un seigneur qui tire sa puissance des autres domaines qu'il possède. Les bonnes villes, qui autrefois avaient su défendre leurs priviléges contre les ducs de Brabant, les avaient vus succomber sous le grand pouvoir du duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et seigneur de tant d'autres États. Elles pensaient que le comte de Nevers, appelé par les hommes du pays, et tenant d'eux toute sa force et sa richesse, ne pourrait avoir des volontés si absolues.

Au contraire, la noblesse et les gens de guerre étaient tous dévoués au duc de Bourgogne, dont ils attendaient leur avancement et l'augmentation de leur fortune. « Quoi! disait Philippe » de Hornes, sire de Gaesbeke, nous avons un noble et ver» tueux prince qui vient de la plus illustre racine du monde, le » fils de ce bon Duc que nous avons tous servi depuis notre jeu» nesse, à qui nous devons ce que nous sommes; ne serions-nous » donc pas bien insensés et maudits de Dieu de ne pas lui porter » honneur et amour? laisserons-nous donc la clarté du ciel pour » aller vivre dans l'obscurité d'une caverne? Nous méritons déjà » reproche de tant tarder et délibérer là-dessus. Si les villes et les » vilains sont d'autre opinion, il saura bien les remettre dans le

1 *Chronica ducum Brabantiæ Barlandi.* — Legrand. — 2 Pièces de Comines, édit. de Lenglet-Dufresnoi.

» devoir; et nous l'aiderons à faire repentir le peuple de Brabant » d'une si amère folie. Pour parler comme au jeu d'échecs, il n'y » a ni roi ni roc qui les puisse garder de la justice de leur naturel » seigneur. » Tous les gentilshommes et chevaliers applaudissaient grandement à de pareils discours. Néanmoins les conseillers du Duc, tout en les encourageant, conduisaient cette affaire avec grande prudence.

Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à s'effrayer du comte de Nevers, ni des lettres assez hautaines qu'il écrivait aux États et à son cousin de Bourgogne; mais il était impossible aux hommes sages de compter pour rien le secret appui du roi de France, comme le faisaient les nobles de Brabant dans leurs vaillans propos. C'était cette protection cachée qui donnait courage aux bourgeois des bonnes villes. Aussi le Duc, tout en laissant les gentilshommes les menacer et les effrayer, leur faisait promettre qu'il n'avait pas de plus grand désir que de vivre amicalement avec eux, de les maintenir en paix, de protéger leur commerce, de reconnaître leurs droits autant et plus que son père, de faire tout ce qui pourrait être jugé utile au bien du pays, et d'entendre libéralement les avis qui lui seraient donnés. En même temps, bien qu'il eût un fort parti à Gand et que les riches bourgeois y eussent presque repris le dessus, il ne confirma pas moins par des lettres signées librement les promesses qu'il avait faites lors de la sédition.

Enfin l'affaire fut si bien conduite, qu'après douze jours les États de Brabant lui envoyèrent des députés à Malines où il se tenait, en attendant leur délibération. Il se rendit aussitôt à Louvain, fit son entrée solennelle, proclama sa prise de possession du duché de Brabant, et reçut les hommages de la noblesse, des gens des bonnes villes et de l'Université; puis il vint à Bruxelles, où il fut aussi reçu avec grande affection, et montra bienveillance et faveur aux habitans.

Cependant le parti qui lui était contraire, et le commun peuple, dont les esprits avaient été mis en mouvement, ne se calmèrent point partout aussi facilement. Bientôt une sédition furieuse éclata à Malines. Le peuple s'assembla en armes sur la place publique, et trois maisons des plus riches bourgeois furent démolies et rasées. Il y eut de semblables émeutes dans la ville d'Anvers. Tous les habitans sages déploraient ces révoltes et tremblaient pour leurs biens et

pour leur vie. « Ah! dit le Duc en apprenant ces mauvaises nou-
» velles, voilà ce que me valent les Gantois! Dieu le leur rende!
» Tous les vilains vont, à leur exemple, se révolter et voudront
» être les maîtres. Par saint Georges, il y en aura de cruellement
» châtiés; et si je vis dix ans, ils verront bien à qui ils ont
» affaire. »

Sa situation devenait d'autant plus difficile, qu'il apprenait au même instant que les Liégeois venaient de reprendre les armes. On avait saisi, dans la ville de Chimai, le sire de Villers, gentilhomme du Réthel, qui était envoyé par le comte de Nevers pour exciter les gens de Liége et pour leur faire espérer les secours du roi de France.

Le Duc n'avait pas de temps à perdre; il résolut de remettre d'abord le bon ordre en Brabant et manda trois cents lances et des archers de Hainaut pour aller punir les gens de Malines. Mais les nobles de Brabant, apprenant cette résolution du Duc, vinrent le trouver et lui dire qu'ils étaient plus que suffisans pour le conduire en toute sûreté dans Malines, et remettre tous ces vilains à sa pleine et entière vengeance.

Il partit aussitôt avec eux, sans qu'il y eût besoin d'autres préparatifs. Car c'était assez la coutume des gentilshommes de Brabant de voyager de ville en ville, couverts de leurs haubergeons, avec des valets portant leur casque de fer et des lances, et suivis de quelques archers. Quant aux serviteurs de la maison du prince, ils mirent une armure sous leur robe. Dans cet équipage on chevaucha vers Malines. Le petit peuple, qui avait fait tout ce désordre, était sans force et sans nulle prévoyance. Le Duc entra sans que nul essayât de résister, descendit à son hôtel, et fit aussitôt commencer une enquête contre les auteurs et les chefs de la sédition. Il ne manqua pas de gens pour les accuser; les magistrats et les riches bourgeois, qui la veille n'auraient pas osé dire une parole, maintenant demandaient justice bien haut.

Le Duc ne fut ni cruel, ni emporté dans ses vengeances; il voulut que tous les procédés de justice fussent observés. Parmi les accusés, les uns furent condamnés au bannissement, les autres à de fortes amendes, quelques-uns à la mort. Après plusieurs exécutions, l'échafaud fut dressé sur le marché devant les fenêtres du Duc. Un des condamnés y monta, on lui banda les yeux, il se mit à genoux

les mains jointes; déjà le bourreau avait tiré sa large épée, lorsque le prince parut à son balcon, et cria qu'il faisait grâce. Le pauvre condamné s'était cru si près de la mort, qu'il avait comme perdu connaissance, et qu'on eut grand'peine à le faire revenir à lui. Pendant ce temps, la foule se répandait en bénédictions sur la bonté du Duc, et l'on voyait nombre de gens qui en étaient attendris jusqu'aux larmes.

Anvers ne tarda pas à se remettre dans l'obéissance. Le Duc y fit aussi son entrée; puis revint à Bruxelles aviser aux grandes affaires du moment, et se préparer à la guerre contre les Liégeois, qui n'était pas de peu d'importance. En effet, ils étaient les alliés du roi de France, et s'il ne les avouait pas dans leurs attaques contre le duc de Bourgogne, du moins les prenait-il sous sa protection.

Tout se retrouvait à peu près au même point qu'avant la guerre du bien public; seulement le roi, qui était devenu plus habile et moins emporté, se tenait mieux sur ses gardes, et sa puissance était maintenant plus à redouter pour le duc Charles [1]. Quant à ce prince, il avait, comme on a vu, employé tous les derniers temps de la vie de son père à s'assurer l'alliance et le secours de tous les princes et seigneurs ses voisins; il avait demandé et obtenu des subsides des divers États de ses domaines. Il entretenait une complète intelligence avec le duc de Bretagne et monsieur Charles, frère du roi, qui avaient de nouveau réuni leurs intérêts et envoyaient sans cesse en Flandre des secrets messagers, que le roi faisait guetter de son mieux pour qu'ils fussent saisis lorsqu'ils se risquaient à voyager par terre.

Le roi, qui voulait prévenir une rupture, pressait le duc de Bretagne de ne pas favoriser la résistance de son frère, mais n'en pouvait rien obtenir. « Vous savez, écrivait-il, qu'il n'a pas tenu à moi que l'affaire de son apanage fût finie. Considérez sa conduite et la mienne. Vous savez qu'il m'avait fait toutes sortes d'offres, et voulait se donner à moi, abandonnant tous ceux qui l'avaient secouru, et vous particulièrement. Je ne l'écoutai point, et je vins vous trouver à Caen, où je me livrai entièrement entre vos mains. Je vous accordai tout ce que vous demandiez pour vous et pour vos amis.

1 Legrand. — Mathieu. — Comines. — Amelgard. — Detroy.

Lui, il est un jeune homme qui ne cherche qu'à tromper. Il a prié le comte de Charolais de lui faire ravoir la Normandie, et ne songe qu'à troubler le royaume en s'alliant ainsi à la Bourgogne. Le dois-je souffrir? Suivant l'accord que nous avons fait, ne suis-je pas en droit de vous sommer de le faire sortir de vos États? »

Cette lettre et tous les messages du roi n'avaient pu changer en rien l'obstination du duc de Bretagne, qui se sentait soutenu par toute la puissance de Bourgogne. Le duc d'Alençon était venu de nouveau se joindre à lui. Du reste, tous ces princes, mécontens et ennemis du roi, ne pouvaient plus espérer d'entraîner avec eux un parti dans le royaume. Le traité de Conflans avait trop montré leur peu de souci pour la chose publique; les bonnes villes et même la noblesse, voyaient bien qu'on ne pouvait mettre nulle confiance en eux.

De cette sorte, les deux partis ne se trouvant assez forts ni l'un ni l'autre, la fin du règne du duc Philippe s'était passée en ambassades, en cabales, en corruption réciproque des serviteurs de chacun, en promesses faites qui ne trompaient plus de part ni d'autre. Ce qui importait le plus au roi, comme au duc de Bourgogne, c'était l'alliance de l'Angleterre. Ce royaume était encore si divisé, que chacun d'eux y avait ses partisans et y exerçait son influence. Le comte de Rivers, père de la reine, était devenu favori du roi Édouard, et s'efforçait de le déterminer pour la Bourgogne. Le comte de Warwick, entièrement dévoué au roi de France, était depuis long-temps en secrète intelligence avec lui. Gagné à force de dons et de flatteries, il tâchait de mettre l'Angleterre entièrement dans les intérêts de la France. Mais le pouvoir du comte de Warwick diminuait. Il était si hautain et si absolu, il se targuait si fort d'avoir placé la couronne sur la tête du roi Édouard, il s'était opposé si fortement au mariage qui avait appelé madame Élisabeth Woodville sur le trône, que toute la faction de la reine travaillait à le détruire, et y parvenait peu à peu. « Le seul parti à prendre » pour nous, disait le comte de Warwick au comte d'Exeter, que » lord Rivers venait de faire exiler en Irlande, c'est de faire une » bonne alliance avec le roi de France. Son pouvoir nous soutiendra; » mais il faut que je le voie moi-même, et que je passe la mer. »

Il demanda en effet au roi Édouard de l'envoyer en ambassade en France pour se plaindre des courses que les vaisseaux français

faisaient sur les navires commerçans d'Angleterre ; sa proposition fut facilement agréée, car ses ennemis ne souhaitaient rien tant que de l'éloigner.

Le roi Louis ressentit une grande joie quand il sut qu'il allait enfin voir son grand ami le comte de Warwick, que depuis si longtemps il désirait entretenir. Il écrivit cet heureux événement aux bonnes villes du royaume, et, tout malade qu'il était, partit de Tours, afin de se rendre en Normandie, où l'ambassade anglaise devait débarquer. Arrivé à Rouen, il sut que le comte de Warwick venait d'entrer dans le port de Honfleur ; il envoya aussitôt plusieurs de ses serviteurs le recevoir. Partout les ordres étaient donnés de lui faire le même accueil que si c'eût été le roi d'Angleterre. Le roi lui-même vint au-devant du comte de Warwick jusqu'à la Bouille. Le lendemain, le comte fit une entrée solennelle à Rouen. Il était en bateau et débarqua sur le quai, où l'attendait le corps de ville avec tout le clergé, en pompeuse procession avec la croix et les bannières. On le conduisit de là à l'église, où il fit ses prières, puis au couvent des Jacobins, dans le logis qui lui avait été préparé.

Le roi prit une maison tout contre le couvent, et son empressement à converser secrètement et sans cesse avec le comte de Warwick était si grand, qu'il fit percer les murailles pour établir une communication commode entre les deux logis. Pendant douze jours ils ne se quittèrent presque pas d'un instant. Lorsque le comte de Warwick s'en allait par la ville pour en voir les curiosités, il n'y avait sorte d'honneurs qui ne lui fussent rendus. Le roi n'épargnait aucune dépense pour complaire en tout à cette ambassade ; au point que les fabricans de laine et de soie avaient ordre d'offrir en présent toutes les étoffes que le comte ou les gens de sa suite trouveraient à leur gré. De sorte que ces seigneurs d'Angleterre, qui étaient arrivés en France vêtus de manteaux assez communs, retournèrent chez eux habillés de ces damas, de ces velours, de ces draps fins de Rouen, qui avaient si grande renommée dans toute la chrétienté [1]. Les bourgeois de la ville se conformèrent si bien aux volontés du roi, et prirent tant de soins d'honorer le comte de Warwick, que le roi, pour leur en témoigner toute sa satisfaction, leur accorda le privilége de posséder des fiefs nobles, comme l'avait déjà obtenu souvent la bourgeoisie de Paris.

1 Amelgard.

Le comte de Warwick repartit ensuite pour l'Angleterre, plus serviteur du roi de France, qui le traitait si magnifiquement, que du roi Édouard, près de qui il avait maintenant bien peu de crédit. Le bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, Jean de Popincourt, et d'autres ambassadeurs se rendirent en même temps en Angleterre, afin de traiter de l'alliance entre les deux royaumes, pour laquelle le comte de Warwick allait employer ses efforts. On voulait aussi négocier un mariage entre monsieur Charles, frère du roi, et madame Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, la même que le comte de Charolais avait grand désir d'épouser.

Le roi et le comte de Warwick venaient de se quitter lorsqu'on apprit en France la nouvelle de la mort du duc Philippe. L'avènement du comte de Charolais ne changeait pas beaucoup l'état des affaires; car, depuis deux ans, tout se faisait à sa volonté en Bourgogne. Toutefois, son orgueil et l'obstination des autres ennemis du roi ne pouvaient que s'en accroître. Pour commencer, il ne traita point le roi de souverain seigneur, mais de seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père. Aussi le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartres, sans qu'aucune réponse y fût faite.

Le roi ne négligea ni précaution, ni préparatifs. L'artillerie fut réunie. Les francs-archers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de Loheac à Caen, et le comte du Maine à Châtellerault, passèrent la revue du ban de la noblesse de ces provinces. Les compagnies d'ordonnance des sires de Rouault, du Châtelet, de Gaston-du-Lyon, de Saint-Pol, de Loheac, de Comminges, furent placées en garnison sur les marches de Bretagne. Les compagnies de Sallazar, de Stévenot, de Talauresse et les Écossais de Cuningham, furent envoyées aux marches des pays de Champagne, de Luxembourg et de Liége, sous les ordres du comte de Dammartin. C'était lui maintenant qui avait la principale part dans la confiance du roi. Il venait d'être fait grand maître de sa maison, à la place du sire de Melun, qui était disgracié, suspect et emprisonné. Le sire de Croy, qui au commencement du règne avait été revêtu de cet office, n'était plus en situation d'être utile.

Bien peu de temps après le voyage du comte de Warwick, le roi

avait appris combien il devait peu compter sur l'Angleterre [1]. Le comte, en arrivant, avait été reçu avec une extrême froideur; en son absence, le parti de la reine avait encore pris un crédit plus grand. Les ambassadeurs de France, amenés avec lui, ne recevaient nul accueil; personne n'avait été envoyé à leur rencontre; on ne parlait même pas de leur accorder une audience. La colère du comte de Warwick était grande, et il ne la cachait ni à ses partisans ni aux ambassadeurs. Lui, qui venait de recevoir de si éclatans honneurs, que le roi de France avait traité comme un seigneur souverain, son ami et son égal, le comblant de bienfaits et de louanges, il était contraint de paraître, aux yeux des seigneurs français de l'ambassade, en disgrâce et dédaigné à la cour de son propre roi. Il ne parlait que de vengeance, et l'amiral de Bourbon ne manquait pas de l'y encourager de son mieux.

Après quelques jours, le roi Édouard admit en sa présence les ambassadeurs. Ils furent frappés des nobles façons de ce roi, le plus beau des princes de son temps, et trouvèrent qu'il surpassait encore ce qu'en publiait la renommée. Ce fut maître Jean de Popincourt qui porta la parole et qui exposa le sujet de l'ambassade. Aucune réponse ne lui fut donnée. Le roi Édouard répliqua seulement qu'il prendrait l'avis de son conseil. On apporta le vin et les épices; puis l'audience se termina. Ils ne purent en obtenir une autre, excepté pour prendre congé. Au lieu de présens magnifiques, tels que le comte de Warwick en avait reçu en France, ils eurent pour tout cadeau des trompes de chasse et des bouteilles de cuir, ce qui sembla bien mesquin. S'ils ne rapportèrent pas au roi des nouvelles favorables pour l'alliance qu'il souhaitait, du moins ils l'instruisirent de la haine mortelle que le comte de Warwick avait conçue contre le roi Édouard, des emportemens auxquels il se livrait, des desseins qu'il formait pour le détruire après l'avoir établi, du fort parti qu'il avait en Angleterre, de son alliance avec le duc de Clarence, qui venait d'épouser sa fille, et à qui il faisait espérer la couronne.

La discorde qui semblait ainsi se renouveler sans cesse en Angleterre, rassurait un peu le roi sur les secours que ses ennemis pourraient tirer de ce royaume. S'il n'avait pu y contracter une alliance,

1 Legrand.

du moins y avait-il un puissant parti, et il pouvait espérer d'y susciter des troubles. Le règne du duc Charles était un plus grand sujet de péril; une telle puissance entre les mains de son plus implacable ennemi ne devait laisser au roi aucun repos. La sédition des Gantois et les troubles du Brabant étaient venus d'abord donner, il est vrai, au duc Charles de suffisantes occupations : le roi s'était efforcé de mettre ce temps à profit pour se garantir des attaques et des complots qu'il prévoyait.

Un de ses premiers soins avait été de s'assurer de plus en plus de la bonne volonté des Parisiens [1]. La ville était encore fort dépeuplée et se ressentait de tant de guerres, de famines, d'épidémies. Des rues entières étaient désertes et les maisons y tombaient en ruine. Le roi manda à Chartres, où il était, maître Jean le Boulanger, président au parlement, et plusieurs avocats, procureurs et notables bourgeois, pour conférer avec eux dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de sa bonne ville. D'après leur avis, une ordonnance fut d'abord rendue pour rétablir le même droit d'asile dont jouissaient les villes de Saint-Malo et de Valenciennes; c'est-à-dire que les gens de toute nation pouvaient venir y habiter, et y jouir de toute franchise, nonobstant tout crime de meurtre, larcin, vol ou escroquerie, commis par eux, sauf les cas de lèse-majesté. En même temps on régla que tous les habitans de la ville, de quelque état qu'ils fussent, seraient divisés par métiers et corporations, qui auraient leurs bannières. Chaque bannière avait son capitaine et son lieutenant, et tous ceux qui étaient âgés de seize à soixante ans devaient se munir de jacques ou de brigandines, de casques ou salades, de piques ou de haches. Le parlement avait sa bannière, ainsi que la chambre des comptes; les nobles et les gens d'église n'étaient pas non plus exempts de cette milice.

Bientôt le roi se rendit lui-même à Paris. La reine, qui tarda peu à le suivre, fut reçue avec grande allégresse et solennité. Le peuple lui montra un extrême amour. Ce furent partout des feux de joie et des tables placées dans les rues, où pouvaient s'asseoir tous venans. Le roi prit aussi occasion de la noce de maître Nicolas Balue, frère de son favori le cardinal, avec la fille de messire Jean Bureau, maître de l'artillerie et ancien bourgeois de Paris, pour

[1] Legrand. — De Troy. — Ordonnance.

donner et recevoir beaucoup de fêtes. Les seigneurs du parlement et de la chambre des comptes, ainsi que les principaux bourgeois, étaient sans cesse invités avec leurs femmes à la cour, chez les princes et chez les serviteurs du roi. Le roi, la reine, les princesses de Savoie, s'en allaient familièrement dîner chez le premier président, ou chez les élus de la ville. Ils y trouvaient tout préparé pour les bien recevoir. Selon l'usage du temps, des bains étaient toujours apprêtés, et les princesses s'y baignaient avec les dames de la bourgeoisie. Le roi fut aussi parrain de l'enfant de Denis Hesselin, son pannetier, un des élus. Il donnait de grandes aumônes, et faisait des vœux et des pèlerinages à pied, à Saint-Denis ou aux diverses églises, se montrant sans cesse au peuple.

Le 14 septembre, il voulut passer la revue de toutes les bannières de la ville. Jamais, disaient les Parisiens, on n'avait vu une si nombreuse et si belle armée. Il y avait soixante-sept bannières de métiers, sans compter les bannières du parlement, de la chambre des comptes, des trésoriers, des généraux des aides, des monnaies, du Châtelet et de l'hôtel de ville. Plus de trente mille hommes portaient la jacque ou la brigandine blanche; les autres n'avaient que le casque pour arme défensive; mais tous tenaient la pique, l'épieu ou la hache. Cette milice était rangée en bataille, sans bruit ni tumulte, depuis la porte du Temple jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine; de là à la Grange de Reuilli, et à Conflans; puis la file revenait par la Grange-aux-Merciers, le long de la rivière jusqu'à la tour de Billi et la Bastille Saint-Antoine[1]. Le roi, avec la reine et tout son cortége, suivit les rangs, et montra son contentement de voir les gens de sa ville de Paris en si belle ordonnance. Par son commandement, des tonneaux de vin avaient été placés de distance en distance, et furent défoncés pour que chacun s'y rafraîchit. Quoi qu'il en pût dire publiquement, il savait à quoi s'en tenir sur la force d'une telle armée de bourgeois, et les seigneurs de sa suite en riaient sans trop se gêner. « Ne croyez-vous pas, sire, disait le sire de » Crussol, qu'il y en a ici plus de dix mille qui ne feraient pas dix » lieues sans s'arrêter pour manger? — Pâques Dieu! répliqua le » roi en riant, je crois que leurs femmes chevauchent mieux qu'eux. »

Tout en s'efforçant de plaire au peuple, le roi s'occupait alors

1 De Troy. — Cabinet de Louis XI.

d'une affaire qui était loin d'avoir l'approbation des gens sages du parlement, de l'Université et de la bourgeoisie. Pour se rendre le pape favorable, il venait de promettre encore une fois l'abolition de la pragmatique[1]. C'était maître Jean Balue, évêque d'Évreux, qui avait surtout travaillé l'esprit du roi pour le disposer en faveur des prétentions du saint-père; d'ailleurs il y était assez porté par le désir de disposer des bénéfices et des évêchés, au lieu de les laisser à la libre élection des communautés et des chapitres. Il semblait au roi que par-là il accroîtrait grandement son pouvoir. Cependant les promotions dans le clergé se faisaient bien moins par sa propre volonté que par la protection de Balue. Rien n'égalait en ce moment le crédit de cet évêque : non content de l'évêché d'Évreux et des abbayes de Lagni, de Fécamp, de Saint-Éloy, de Château-Thierry, de Borgueil, il voulut avoir l'évêché d'Angers. Jean de Beauveau occupait ce siége; il avait été un des premiers bienfaiteurs de Balue, qui avait commencé par être secrétaire de Guillaume Juvénal, évêque de Poitiers, et exécuteur infidèle de ses dernières volontés. L'évêque d'Angers l'avait emmené avec lui à Rome en 1462, et c'était alors que Balue avait commencé à obtenir un grand crédit près du pape. Il en avait profité pour faire commerce public de bénéfices et de canonicats, puis en se faisant nommer, malgré Jean de Beauveau, trésorier de l'église d'Angers. Lorsqu'il eut toute la faveur du roi, il résolut de se venger de son ancien évêque, et de le supplanter sur son siége. Pour cela il persuada au roi qu'il lui importait d'avoir, sur les marches de la Bretagne, dans un si grand diocèse, un évêque tout dévoué à sa personne et à ses intérêts. On demanda à Jean de Beauveau sa démission; il la refusa. Alors le pape l'excommunia et l'interdit, en l'exilant au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne. L'évêque d'Angers en appela au parlement; mais le roi défendit à la cour de prendre connaissance de l'affaire, disant, par lettre de cachet, que le pape seul était compétent, et que le roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, devait seulement procurer l'obéissance au saint-siége. Un tel ordre était contraire à toutes les coutumes et libertés de l'Église de France, et même à un édit du roi, qui, quatre ans auparavant, avait prescrit au parlement de connaître de la possession des bénéfices.

1 Legrand.

Lorsqu'à la persuasion de maître Jean Balue, que, pour prix de ses bons offices, le pape venait de nommer cardinal, le roi abolit encore une fois la pragmatique, le parlement n'oublia pas non plus son devoir. Balue [1] y était venu en personne pour faire enregistrer les lettres du roi. C'était durant les vacances; mais il trouva au parquet maître Jean de Saint-Romain, procureur général, qui s'opposa formellement à la publication et à l'exécution desdites lettres. L'évêque s'emporta en menaces, et finit par dire au procureur général que le roi le désappointerait de son office; maître Jean de Saint-Romain ne s'en émut guère. « Le roi, répondit-il, m'a baillé » cet office; je le tiendrai et exercerai tant que ce sera son bon » plaisir. Il peut me l'ôter; mais je suis bien résolu de tout perdre » avant de faire une chose contraire à ma conscience, dommageable » au royaume de France et à la chose publique, et dont il vous est, » certes, bien honteux de poursuivre l'expédition. »

L'Université ne fut pas moins ferme contre un tel abus, en appela au futur concile, et fit enregistrer son opposition au Châtelet. C'était le seul corps qui eût consenti à la publication des lettres du roi.

Ainsi le roi se trouva une seconde fois en division avec le parlement, et encore pour avoir été trompé par un évêque qui avait voulu devenir cardinal, comme cela lui était déjà arrivé, six ans auparavant, avec l'évêque d'Arras. Mais Balue avait si bien su plaire au roi, en se montrant zélé serviteur, prêt à tout faire et à obéir à tout, qu'on ne pouvait ébranler la confiance qu'il mettait en lui. Lorsqu'on semblait vouloir donner quelque soupçon au roi, ou qu'il craignait qu'on s'étonnât de tant de faveurs dont il l'accablait : « C'est un bon diable d'évêque, disait-il, du moins pour le » moment; je ne sais pas ce qu'il sera à l'avenir, mais quant à » présent il est continuellement occupé de mon service [2]. »

Il lui confia alors une commission importante. Le duc de Bourgogne, après avoir heureusement apaisé les troubles de Brabant, assemblait son armée pour soumettre les Liégeois. Le roi, qui les avait en secret excités, ne voulait pas prendre ouvertement parti pour eux, mais cherchait à profiter des embarras du Duc, pour obtenir de lui, ou qu'il ne ferait pas la guerre aux Liégois ses

1 De Troy. — 2 Lettre de Louis XI au sire de Bressuire.

alliés, ou qu'il ne s'opposerait point à ce que, par un juste retour, le roi attaquât le duc de Bretagne, allié du Duc. Le cardinal Balue et maître Van den Driesche furent envoyés à Bruxelles afin de traiter sur conditions.

Par malheur pour le roi, il n'y avait pas de peuple plus difficile à gouverner, et entendant si mal la raison que ces gens de Liége. Ils conduisaient toutes leurs affaires avec désordre et imprudence, et dérangeaient sans cesse les mesures qu'il voulait prendre. C'était un grand sujet d'embarras et d'incertitude pour le comte de Dammartin, qui commandait l'armée à Mézières, à Mouzon et dans le pays des Ardennes. Tout habile qu'il pût être, il lui était difficile de ménager des choses opposées, comme le voulait son maître, qui désirait à la fois ne pas donner de griefs évidens au duc de Bourgogne, et maintenir les Liégeois dans leur résistance[1]. Les méchantes gens de cette ville s'étaient répandus dans les bois au bord de la Meuse, et y commettaient mille ravages. Les laboureurs n'osaient plus semer ni recueillir. Les marchands n'osaient plus faire voyager leurs marchandises ni par eau ni par terre. Les sujets de la France, aussi bien que les habitans du Luxembourg, sujets de Bourgogne, se plaignaient hautement, et demandaient qu'on fît cesser de tels désordres. Parfois les mauvais sujets des villes françaises, et même quelques gens d'armes des compagnies, se laissaient tenter par l'exemple des Liégeois, et couraient la campagne avec eux comme des brigands. Alors le duc de Bourgogne demandait justice, et le roi écrivait d'une façon authentique au comte de Dammartin de faire châtiment exemplaire sur ceux de ces Liégeois qu'il pourrait saisir, tandis qu'il lui prescrivait en secret de se bien garder de toute punition rigoureuse.

L'audace des Liégeois s'accrut au point que, sans songer qu'ils avaient trois cents otages entre les mains du duc de Bourgogne, ils s'en allèrent saisir dans son château un gentilhomme du pays de Luxembourg; ils l'accusaient de leur avoir été contraire dans les dernières guerres, et lui firent souffrir de cruelles tortures avant de lui trancher la tête. Le Duc, apprenant ce nouveau méfait, jura d'en tirer une vengeance sévère. Mais, comme il était encore dans l'embarras des affaires de Brabant, il lui fallait attendre qu'il se trouvât en force suffisante.

[1] Lettres de Damartin.

Dans les querelles continuelles des Liégeois avec leur évêque, la ville d'Huy s'était toujours montrée favorable au parti de l'évêque. Aussi, lorsqu'il avait fallu lever de forts impôts pour payer les sommes que le duc de Bourgogne avait exigées par le dernier traité, les gens d'Huy n'avaient pas été compris dans la taxe. Les Liégeois s'en irritèrent, et en firent un nouveau sujet de plainte contre l'évêque. Il n'y avait un prince plus doux, plus patient, un évêque plus indulgent et plus charitable que Louis de Bourbon, évêque de Liége [1]; si les gens sages lui faisaient quelque reproche, c'était d'encourager ce peuple à la sédition par sa trop grande bonté. Jamais il n'avait eu un moment de repos, toujours nouveaux murmures, sédition nouvelle contre lui. Ce n'était ni sur sa demande ni de son gré que le duc de Bourgogne avait eu recours aux voies de rigueur et à la force des armes; pour lui, il s'en référait à des arbitres ou à l'autorité du saint-siége, dont ses rebelles sujets refusaient de reconnaître la sentence quand elle leur était contraire.

Lorsqu'il les vit de nouveau en révolte, il se retira dans sa ville d'Huy. Eux, oubliant leurs défaites récentes et la ruine de Dinant, qui fumait encore, prirent les armes et vinrent assiéger leur évêque. Dès que le Duc en fut informé, il chargea le sire de Bossut de s'en aller promptement avec quelques chevaliers du Hainaut s'enfermer dans la ville d'Huy pour la défendre contre les Liégeois. Elle manquait de munitions; la troupe du sire de Bossut n'était pas nombreuse. Après quelques rencontres, où elle combattit vaillamment les ennemis, elle se trouva enfermée dans les murs, la ville investie de toutes parts.

Tous les habitans n'étaient pas du même parti. Le petit peuple était plus favorable aux Liégeois qu'à l'évêque. Il y avait des intelligences entre le camp et la ville. Des murmures s'élevèrent. On parlait hautement de se rendre et d'ouvrir les portes aux assiégeans. L'évêque et ses serviteurs commencèrent à avoir peur. « Il » faut me tirer d'ici, disait-il au sire de Bossut. Pour tout l'or du » monde je ne voudrais pas tomber entre les mains de ces gens-là. » Le sire de Bossut se trouvait en grande perplexité. Le Duc lui avait recommandé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Manquer à ses ordres en une telle occasion, c'était encourir sa disgrâce,

1 Amelgard.

c'était montrer peu de souci de son propre honneur. D'un autre côté, le noble prélat, cousin germain de son maître, lui demandait à quitter une ville où la résistance était véritablement difficile; si, par suite de son refus, il arrivait quelque malheur à l'évêque, c'était à lui qu'on l'imputerait. Ce motif l'emporta; il fit une sortie à la tête de ses gens, et emmena ainsi sous bonne escorte l'évêque par la route de Bruxelles. Ce n'était pas sans regret, et la plupart des hommes d'armes du sire de Bossut s'étonnaient fort de la résolution qu'il avait prise. « Ah! monsieur, qu'avez-vous fait » là? lui disait un vaillant compagnon nommé Bertrandon; vous » faites grand tort à votre honneur et à votre bonne renommée. » Comment! pour complaire à un prêtre, vous laissez là une ville » que le Duc a remise à votre garde! vous croyez au conseil d'un » clerc qui ne sait ce que c'est qu'honneur ou blâme. Oh! monsieur » de Bossut, vous aurez fort à faire pour réparer ceci. »

Le duc fut du même avis que Bertrandon, et entra dans une grande colère quand il vit revenir sa garnison. L'évêque prit la défense du sire de Bossut: « Si l'on a mal fait, disait-il, toute la » faute en est à moi. Si ce vaillant chevalier a quitté la ville, c'est » moi qui l'en ai pressé, qui l'y ai forcé. J'en porterai, s'il le faut, » la peine en mon corps et en mes biens quand je les aurai retrou» vés. » Toutes ces raisons ne touchaient guère le Duc, et rabrouant l'évêque sans nul égard, il lui reprochait sa couardise cléricale; puis revenant au sire de Bossut: « Vous aviez bien à faire, disait» il, d'obéir à un lâche prêtre, quand il y va de mes ordres et de » votre honneur. »

En vain le sire de Bossut allégua-t-il qu'il avait cru avoir le temps de revenir après avoir conduit l'évêque, la chose était trop peu vraisemblable. En effet, le sire de Ravestein, qui fut aussitôt envoyé pour essayer de faire lever le siége, arriva trop tard; les habitans avaient ouvert la porte aux Liégeois. Quelques chevaliers firent au milieu des rues une merveilleuse défense. Il y en eut un, entre autres, qui, acculé dans un étroit passage, faisait si bien tête à la foule qui le poursuivait, que les Liégeois lui crièrent: « Que » voulez-vous faire? tous vos compagnons sont maintenant partis. » Croyez-vous donc regagner la ville à vous seul? Ce serait à contre-cœur que nous tuerions un si vaillant homme. Sauvez-vous! » sauvez-vous! »

Malgré cet avantage des Liégeois, les affaires du Duc devenaient chaque jour meilleures. Le bon ordre s'établissait en Brabant; les nobles et les hommes d'armes qu'il avait mandés dans toutes ses seigneuries arrivaient en foule; et, ce qui était plus encore, le roi Édouard était bien plutôt disposé à s'allier avec lui qu'avec le roi de France. Il avait tout espoir d'obtenir madame Marguerite en mariage; déjà une alliance était conclue, et cinq cents Anglais venaient de Calais renforcer son armée.

Pendant ce temps-là, toutes les négociations et les subtilités du roi ne lui profitaient en rien; il aurait fallu résoudre à faire avancer les compagnies du comte de Dammartin au secours des Liégeois, et c'est ce qu'on ne pouvait obtenir de lui, car il voulait tout gagner sans rien risquer. Les Liégeois eux-mêmes n'acceptaient point son arbitrage. Il leur avait fait demander d'envoyer quelques-uns de leurs nobles et de leurs principaux habitans pour traiter avec le sire de Dammartin et l'évêque de Langres, qu'il avait commis pour ouvrir des pourparlers avec des députés de l'évêque de Liége et des ambassadeurs de Bourgogne. Les Liégeois répondirent qu'il y avait bien peu de nobles chez eux, et qu'occupant tous des offices publics, ils n'avaient pas le loisir de s'absenter. Ils priaient les ambassadeurs de France de venir dans leur ville, et ceux-ci ne voulaient point s'y rendre, tant que le roi ne les chargerait pas d'y conduire les hommes d'armes qu'ils avaient, en son nom, fait espérer aux Liégeois. Ainsi aucune conférence ne pouvait commencer, puisqu'il ne se présentait de députés ni du Duc ni des gens de Liége. Le bon évêque seul avait aussitôt envoyé les siens. Cependant Dammartin voyait l'armée de Bourgogne s'augmenter chaque jour, et demandait au roi des renforts et des instructions, le pressant de lui faire savoir si son intention était de se saisir de quelques villes, tandis qu'il en était temps encore.

Les ambassadeurs que le roi avait envoyés au Duc étaient fort mal choisis. Ni Van den Driesche, ni le cardinal Balue ne pouvaient avoir grand crédit à la cour de Bourgogne. Le premier était un serviteur infidèle, chassé par le duc Philippe, et de mauvaise renommée dans les pays de Flandre. Quant au cardinal, tout le monde l'avait en bien petite estime, et le Duc ne le pouvait souffrir. Alors le roi pensa que le connétable de Saint-Pol aurait une plus grande autorité dans cette affaire. C'était un puissant prince, ses seigneu-

ries étaient placées entre les pays de France et de Flandre. Tout serviteur qu'il était du roi, et bien qu'il fût récemment devenu son beau-frère en épousant madame Marie de Savoie, il affectait une grande indépendance, et pouvait agir plus encore comme médiateur que comme ambassadeur. Le Duc lui-même avait eu désir de le voir, afin de savoir quel parti il prendrait, et de connaître mieux les véritables intentions du roi. Les sires de la Roche et d'Émeries étaient allés le trouver dans sa ville de Bohain, pour l'engager à venir à Bruxelles. Il s'y rendit en effet avec une grande suite, et commença à traiter les affaires du roi en bon et loyal ambassadeur.

Il exposa au Duc les griefs du roi, l'alliance avec l'Angleterre et la guerre projetée contre les Liégeois, alliés de la France. Sur ces deux points, et sur tous les autres, il trouva ce prince inflexible, comme il l'avait prévu et annoncé au roi, tant il connaissait bien le caractère du duc Charles. Lorsqu'on lui représentait que c'était une chose mal faite à lui, premier prince du royaume, petit-fils des rois de France, issu de la noble fleur de lis, de chercher et contracter alliance avec ses anciens ennemis, et de mettre ainsi le trône en péril, il répondait : « Si je me suis allié à l'Angleterre, le roi ne peut s'en prendre qu'à lui-même; ce sont ses » menaces, ses propos étranges, et la diversité de sa conduite » qui m'y ont contraint. N'a-t-il pas cherché aussi à s'unir à l'Angleterre ? Maintenant je suis au point de ne pouvoir reculer. Si » le roi m'eût reconnu et traité comme un prince de loyauté et de » foi, tel que je suis et tel que ceux dont je descends, je l'aurais » servi et aimé; mais il n'a cherché qu'à me déplaire et il a fallu » me pourvoir ailleurs; et, tout de France que je suis, il m'a forcé » de devenir Anglais. D'ailleurs ma parenté et mes affections » n'étaient-elles pas pour la maison de Lancastre et pour le roi » Henri contre la maison d'York et le roi Édouard ? Si maintenant je veux épouser madame Marguerite d'York, n'est-ce point » la nécessité qui m'a inspiré ce dessein ? »

Sur l'article des Liégeois, le Duc répondait plus impatiemment encore, et sans laisser même le connétable achever tout ce qu'il avait à dire : « Mon cousin, tenez-vous-en là, disait-il; qu'on ne » m'en parle plus. Quelque chose qui en puisse arriver, quelque » fortune que me réserve le plaisir de Dieu, je mettrai mon armée

» en campagne et j'irai à Liége; je veux savoir une fois si je suis » maître ou valet. Qui voudra me détourner et m'empêcher, n'a » qu'à venir, il trouvera à qui parler. » Puis, lorsque le comte de Saint-Pol essayait de le calmer et de lui parler du peu de prudence qu'il y aurait d'allumer une si grande guerre pour châtier quelques vilains, il répliquait : « Il n'y a ni sermon ni prêcheur qui puisse » rompre mon dessein. Si le roi voulait du bien aux Liégeois, il » n'avait qu'à leur défendre de m'offenser. Ils sont venus ravager » mes terres; ils ont traîtreusement saisi et mis à la torture un de » mes braves gentilshommes; ils ont pris et saccagé la ville d'Huy. » Eux et d'autres ont voulu m'éprouver et m'épouvanter lors de » mon entrée en seigneurie. Il y avait là-dessous de plus grands » projets, et je sais bien d'où ils viennent. Aussi, ou je mourrai, » ou je les mettrai au fouet et au bâton : je les perdrai, je les rui- » nerai, et jamais je n'aurai joie au cœur avant de m'être vengé » d'eux. Il n'y a ni roi, ni empereur, ni soudan, ni personne pour » qui je veuille tarder d'un jour, et si le roi les veut défendre, j'en » ai peu de souci. Je serai dans mon droit, qu'il vienne ! La cam- » pagne est ouverte pour tout le monde; mais tenez pour certain » que s'il me veut faire du mal, moi aussi je lui en ferai tant, que » le meilleur ne sera pas de son côté. »

Lorsque le connétable voyait un tel courroux, il rappelait au Duc que les discours dont il s'irritait venaient du roi et non point de lui; qu'ainsi il ne serait pas juste de les lui imputer. Alors, quittant son caractère d'ambassadeur, il était le premier à se railler de sa commission, dont il avait d'avance annoncé au roi toute l'inutilité, et il remettait même le Duc en joyeuse humeur par les plaisanteries qu'il en faisait.

Le roi avait donné pour instruction au connétable de conclure pour le moins une trêve d'un an, qui aurait compris tous les alliés de part et d'autre; mais le Duc n'entendait pas plus à cette proposition qu'à toutes les autres. Son amitié avec l'Angleterre, les renforts qui lui arrivaient de Calais, ses nobles qui se rassemblaient de toutes parts, des lettres du roi de Castille qui, rompant sa vieille alliance avec le royaume de France, se déclarait ennemi du roi Louis; tout augmentait l'orgueil du Duc, et le rassurait contre ce que pourrait tenter son adversaire. Le cardinal Balue, Van den-Driesche, le connétable, n'étaient pas plus écoutés l'un que l'autre.

L'archevêque de Milan, légat du pape, envoyé par le saint-siége pour prévenir l'effusion du sang chrétien, arriva à Bruxelles et ne fut pas mieux entendu. Il était serviteur du duc de Milan, le plus fidèle allié du roi; il venait de passer long-temps à la cour de France; c'en était assez pour être grandement suspect de partialité au Duc. Il fit signifier à ce légat qu'il l'écouterait avec le respect dû au saint-siége sur tout autre objet que la guerre de Liége, mais qu'à cet égard toute parole était superflue. Puis le chancelier de Bourgogne et les autres conseillers du Duc firent si bien qu'ils rendirent peu à peu le légat favorable à sa cause [1].

Cependant le roi, avec son impatience accoutumée, envoyait message sur message au connétable pour savoir comment allaient les affaires. Rien n'avançait, le Duc ne voulait accorder qu'une trève de six mois, à condition que, du côté du roi, elle ne comprendrait pas les Liégeois, et que, de son côté, elle s'appliquerait au duc de Bretagne et à monsieur Charles [2]. Or c'était précisément traverser la secrète intention du roi, qui aurait volontiers abandonné les Liégeois, pour pouvoir librement entrer en Bretagne. Pour mieux savoir encore sa volonté véritable, ce qui n'était pas facile, le connétable s'en alla en toute hâte le trouver à Paris. Après avoir longuement devisé avec lui durant une nuit, sans prendre de repos, il se remit en route, changeant de chevaux et les tuant de fatigue. Il arriva à Bruxelles au moment où le Duc, déjà revêtu de son haubergeon, montait à cheval pour aller à Louvain se mettre à la tête de son armée. « Je pars, dit-il à haute voix et » publiquement aux ambassadeurs du roi, pour aller faire ma guerre » aux Liégeois, et je supplie le roi de ne rien entreprendre contre » mon cousin de Bretagne. — Mais, monseigneur, vous ne choi» sissez pas, vous prenez tout, lui dit le connétable; vous faites la » guerre à nos amis, et vous voulez que nous nous tenions en repos » sans courir sus à nos ennemis, comme vous faites aux vôtres; cela » ne peut être ainsi, le roi ne le souffrira point. — Les Liégeois » sont rassemblés, repartit le Duc, et je m'attends à avoir bataille » avant qu'il soit trois jours. Si je la perds, je crois bien que vous » ferez à votre guise; mais aussi, si je la gagne, vous laisserez en » paix les Bretons. » Il monta sur son cheval et partit.

1 Legrand. — 2 Comines.

Le connétable le suivit à Louvain; il y vit la plus belle armée et la mieux pourvue d'artillerie et de munitions qu'on eût rassemblée depuis long-temps. Ce n'était pas une circonstance qui pût rendre le Duc plus accommodant ou plus craintif à offenser le roi; cependant le comte de Saint-Pol continuait à le presser pour une trève de six mois, puisqu'il ne la voulait pas d'un an. Enfin le Duc s'étonna de le voir si pressant et si zélé pour les intérêts du roi. « Mon cou-» sin, lui disait-il, vous êtes bien mon ami, je vous avertis donc » de prendre garde que le roi ne fasse pas de vous un jour ainsi » qu'il a fait de plusieurs autres. Si vous voulez demeurer de notre » côté, vous y serez le très-bien venu [1]. »

Le Duc, nonobstant sa témérité, aurait en effet souhaité ne pas courir le risque de voir le roi porter secours aux Liégeois et leur envoyer les troupes du comte de Dammartin. Pour détourner ce coup, il ne voyait rien de mieux que de mettre dans ses intérêts le connétable, qui pourrait ou dissuader le roi de cette guerre, ou l'embarrasser en se séparant de lui [2]. « Mon cousin, lui dit-il lors-» qu'il l'eut trouvé fidèle à son devoir d'ambassadeur, que le roi » donne secours aux Liégeois, cela ne m'importe guère ; mais sou-» venez-vous qu'encore que vous soyez connétable de France, vous » êtes mon sujet et avez réservé votre foi à la maison de Bourgogne » dans le serment que vous avez fait au roi. Le comte de Roussi, » votre fils, est mon serviteur et marche dans mon armée. Le plus » beau et le meilleur de votre avoir est dans mes pays; s'il me plai-» sait de vous sommer de votre devoir de vassal, et si vous me re-» fusiez obéissance, je sais ce que j'aurais à faire; pensez-y bien. » Si le roi se mêle de ma guerre, ce pourra bien ne pas être à votre » profit. »

Il y avait en effet matière à réflexion pour le connétable. « Mon-» seigneur, répondit-il, Dieu vous accorde joie et bonne aventure » dans votre guerre ; si le roi s'en mêle, croyez que j'en serai bien » fâché pour vous et pour lui. Près de vous je ne puis rien faire, et » je vais partir en toute hâte, vous promettant d'empêcher, autant » du moins qu'il sera en mon pouvoir, que d'ici à quinze jours le » roi ne décide rien ; d'ici là vous saurez ce que vous avez à faire. » Avant une semaine, vous aurez de mes nouvelles. — Je ne vous

1 Legrand. — 2 Chatelain.

» demande rien, ajouta le Duc, je vous donne toute liberté; j'ai-
» merais mieux que le roi me laissât faire et se déportât de secourir
» ces méchans vilains que le légat vient d'interdire et d'excom-
» munier ; mais, s'il s'en mêle, Dieu est là-haut qui connaît les
» cœurs et sait où est le bon droit, ainsi je vais me mettre en peine
» de gagner la victoire. »

Le connétable partit et tint parole. La chose lui fut facile ; il n'était déjà plus temps pour le roi d'envoyer du secours aux Liégeois ; d'ailleurs le moment le plus favorable était passé; il eût fallu se décider plus tôt, et beaucoup de gens s'étonnèrent qu'il eût manqué une occasion qui leur semblait si bonne. Tel était son caractère : il se méfiait de la fortune comme de tout le monde, et ne voulait pas mettre sa puissance au hasard d'une guerre. D'ailleurs c'était avec raison qu'il avait craint que le parti des princes ne profitât de ce moment pour se déclarer ouvertement. Encouragés par la puissante protection du duc de Bourgogne, ils avaient tous passé entre eux et avec lui de nouveaux traités d'alliance envers et contre tous, y compris expressément le roi [1]. Le traité du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne était plus formel encore ; il portait : « Pour
» résister aux entreprises soudaines, légères et traîtresses que mon-
» seigneur le roi, par l'exhortation et la poursuite de nos ennemis
» qui sont près de lui, pourrait faire sur nous et notre très-cher fils
» René d'Alençon, comte du Perche. »

Ce fut le 1er octobre qu'il scella cette alliance; et, dès le 11, il ouvrit aux hommes d'armes bretons sa ville d'Alençon ; de là ils se répandirent en Normandie; Caen, Bayeux, et tout le Cotentin tombèrent en leur pouvoir ; Saint-Lô seul résista. C'était une ville dont les bourgeois s'étaient toujours montrés bons et courageux Français ; ils avaient, quarante ans auparavant, chassé eux-mêmes les Anglais hors de chez eux. Cette fois ils repoussèrent les Bretons, et l'ardeur fut si grande, qu'une femme en tua plusieurs de sa main.

Le roi envoya sur-le-champ le maréchal de Loheac en Normandie, écrivit aux bourgeois de Saint-Lô pour les remercier, fit une pension à cette vaillante femme, assembla les francs-archers, fit publier l'ordre d'armer les paysans pour qu'ils courussent sus aux

1 Legrand.

Bretons, et dépêcha courriers sur courriers au roi René, au comte du Maine, qui commandait en Poitou et en Anjou, et au connétable, pour qu'il se hâtât de conclure la trêve avec le duc de Bourgogne; tout semblait si heureusement succéder à ses adversaires, qu'il s'occupa encore bien plus à traiter qu'à combattre.

L'armée du Duc était prête, et vers le milieu du mois d'octobre elle se mit en route. Avant de partir, il envoya des hérauts publier la guerre dans tout le pays, et durant la publication ils portaient l'épée nue d'une main et une torche de l'autre, pour signifier qu'on allait faire une guerre de feu et de sang. Le Duc assembla en même temps son conseil et délibéra sur ce qu'on ferait des trois cents otages donnés, deux ans auparavant, par les Liégeois [1]. Quelques-uns proposaient de les faire tous mourir. Le sire de Contay surtout soutint cette opinion d'une façon si dure et si cruelle, que les gens les plus sages en furent indignés. Deux ou trois conseillers seulement étaient de cet avis, accoutumés qu'ils étaient à l'autorité et au grand sens du sire de Contay. Le Duc demanda ensuite à Guy de Brimeu, sire d'Himbercourt, un des meilleurs chevaliers de Picardie, qui pendant quelque temps avait eu l'administration de la ville de Liége, ce qu'il pensait sur cette affaire; il répondit : « Monseigneur, je pense qu'avant tout il faut mettre Dieu de notre » côté, et donner à connaître au monde que vous n'êtes ni cruel » ni vindicatif. Il vous faut délivrer tous ces otages : ce sont de » braves gens, ils se sont mis en cette dure position à bonne inten» tion, espérant le maintien de la paix. En leur annonçant la grâce » que monseigneur leur fera, et en les renvoyant, on leur dira » qu'ils doivent s'employer à ramener tout ce peuple à la paix, et » que s'ils n'y peuvent réussir, il faut du moins, en reconnaissance » d'une si grande bonté, qu'ils s'abstiennent de prendre parti con» tre vous ou contre leur évêque. »

Cette opinion prévalut dans l'esprit du Duc, et lui mérita de grandes louanges pour sa bonté et sa douceur. On disait même que le vieux Duc son père ne se serait pas montré si miséricordieux envers les Liégeois qui lui avaient si souvent faussé leur parole, et qu'assurément les otages n'auraient pas échappé à la mort. Tout le conseil se leva satisfait d'une si heureuse délibération. « Voyez-

[1] Comines.

» vous cet homme-là, disait tout bas au sire Philippe de Comines
» un des conseillers, en lui montrant le sire de Contay, il est
» vieux, mais de forte santé; hé bien! je gagerais beaucoup que
» d'ici à un an il ne sera pas en vie, et cela pour cette terrible
» opinion qu'il a soutenue. »

Les Liégeois s'étaient avancés jusqu'à Saint-Trond, dans le pays de Hesbaye, et y avaient établi une garnison de trois mille hommes. Il fallait commencer par assiéger cette ville. Le Duc l'investit avec son armée, prit soin de la tenir en grand ordre, et, avec toutes les précautions nécessaires, il assura son campement au milieu de cette contrée marécageuse. Il y avait trois jours seulement que le siége était commencé, lorsque les Liégeois arrivèrent au secours de la ville, au nombre d'environ trente mille. Il y avait en effet parmi eux un dicton populaire :

Qui passe dans le Hasbain
Est combattu le lendemain.

Le Duc se disposa à la bataille, et jamais ne montra autant de prudence et de connaissance de la guerre[1]. Ses deux ailes étaient appuyées et couvertes par des marais, et il y plaça en réserve sa cavalerie et les cinq cents Anglais qui lui étaient venus de Calais. Pour lui, il commandait en personne le corps de bataille, et le sire de Ravestein marchait en tête de l'avant-garde.

Les Liégeois campaient au village de Brustem, et s'y étaient fortement retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau. Après que le Duc eut parcouru les rangs sur son petit cheval, et qu'il se fut assuré que chaque troupe était au lieu assigné par l'ordre de bataille qu'on lui voyait tenir écrit dans sa main, il ordonna l'attaque. L'avant-garde, formée d'archers et de quelque artillerie légère, s'avança vivement jusqu'au fossé, et tira si serré qu'elle fit reculer les Liégeois. Leur retranchement fut emporté; mais lorsqu'ils s'aperçurent que les Bourguignons avaient épuisé leurs traits, ils vinrent d'un grand courage, et avec leurs longues piques commencèrent à faire un terrible massacre parmi les archers. Déjà les bannières reculaient, et l'armée du Duc s'ébranlait, lorsqu'il

1 Comines. — La Marche.

fit avancer le reste de ses archers sous les ordres de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et du sire d'Émeries. Ils rétablirent le combat, et quand les Liégeois furent ébranlés, quittant leurs arbalètes, ils tombèrent dessus avec leurs fortes épées, car ils étaient mieux armés que les premiers archers. Le sire de Wilde, qui commandait les Liégeois, fut tué, et bientôt la déroute commença.

Mais le Duc n'avait pas disposé son ordre de bataille pour en profiter ; il n'avait voulu rien risquer. Si toute son armée avait été engagée, la garnison de Saint-Trond aurait pu faire quelque dangereuse sortie ; d'ailleurs il importait, avant tout, de ménager son monde, car le roi pouvait bien joindre les troupes du comte de Dammartin aux Liégeois, et alors la guerre serait devenue bien autrement grave. François Soyer, bailli de Lyon, son ambassadeur, se trouvait même, au moment du combat, avec l'armée liégeoise. Les ailes et la cavalerie virent donc passer l'ennemi fugitif et en désordre le long des marais qui les en séparaient; il aurait fallu faire un long détour pour se lancer à sa poursuite ; aussi y eut-il peu de prisonniers.

La bataille n'en fut pas moins gagnée, et la ville de Saint-Trond perdit tout l'espoir d'être secourue. Un brave chevalier, nommé Regnaud, sire de Rouvrai, y commandait. C'était lui qui, l'année précédente, avait plus que nul autre décidé les Liégeois à accepter les conditions que leur proposait le duc Philippe. Après avoir trois fois, pendant la bataille de Bruestein, courageusement tenté des sorties que les Anglais repoussèrent, il vit bien que toute défense serait désormais superflue, et traita d'une capitulation. La ville se soumit à la condition que ses murailles seraient démolies, qu'elle paierait vingt mille florins, et livrerait dix hommes au choix du Duc. Il y avait parmi eux six des otages que peu de jours auparavant il avait renvoyés ; tous furent décapités.

Le Duc continua alors sa route vers Liége, après avoir, dès le soir de sa bataille, écrit au connétable, que sans doute le roi ne serait plus si difficile. Tongres ne fit pas plus de résistance que Saint-Trond, et livra aussi quelques-uns des anciens otages, et d'autres habitans connus par leur haine contre le parti du Duc ; ils eurent aussi la tête tranchée. Le 11 novembre, les Bourguignons campèrent devant la ville de Liége.

Le trouble y était grand, ainsi que cela était facile à croire; les uns voulaient se défendre obstinément et à tout risque; les autres, voyant dévaster et détruire tout le pays, tremblaient de ce qui allait arriver à la ville, et voulaient traiter; chacun s'efforçait d'entraîner le peuple à son opinion, et de moment en moment on apercevait que chaque faction excitait ou apaisait la multitude. Quelques-uns des otages travaillaient de tout leur pouvoir en faveur du Duc. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, plusieurs s'employaient aussi à décider pour la paix leurs amis de la ville. Enfin les gens les plus modérés semblèrent prendre le dessus, et l'on vit arriver au camp trois cents des plus riches et des plus considérables bourgeois en chemise, la tête et les pieds nus, apportant humblement au Duc les clefs de la ville, et se rendant à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Il leur donna audience devant le sire de Moui, ambassadeur du roi, qui venait signer la trève négociée par le connétable; et les recevant à merci, il chargea le sire d'Himbercourt d'entrer le premier dans la ville. Lui, plus que tout autre, avait conduit cette négociation; il avait la confiance des riches bourgeois de Liége, qui connaissaient sa douceur et sa sagesse. C'était lui qui venait de sauver leurs otages; nul ne pouvait mieux achever ce qu'il avait si bien commencé. Il prit avec lui deux cents hommes seulement, et s'achemina vers la ville.

Mais rien n'était si variable et si désordonné que ce peuple. Pendant que les principaux du parti de la paix étaient allés traiter avec le Duc, les partisans de la guerre avaient repris tout leur crédit et allumé les esprits. On avait fermé les portes et résolu de se défendre.

Le sire d'Himbercourt ne perdit point patience et ne désespéra encore de rien, tant il connaissait bien ce peuple. Il se logea dans une forte abbaye, à deux traits d'arc de la porte, et fit dire au Duc de ne se point inquiéter de lui. Il était tard, la nuit était venue. Sur les neuf heures, on entendit sonner la cloche de l'évêché: c'était le signal ordinaire pour assembler le peuple, quand il avait quelque délibération à prendre. « Ils nous veulent attaquer, j'en suis » assuré, dit le sire d'Himbercourt; mais si nous pouvons les amu- » ser jusqu'à minuit, nous en serons quittes; car, à cette heure, » ils seront fatigués, et l'envie de dormir les prendra; alors l'en-

» treprise sera manquée, et ceux qui nous sont contraires ne son-
» geront plus qu'à se sauver. » Il avait avec lui quelques-uns des otages; choisissant parmi eux deux honnêtes bourgeois, il les chargea d'aller porter aux Liégeois de nouvelles et favorables propositions. Les deux bourgeois se firent ouvrir la porte : ils trouvèrent tout le peuple en rumeur et courant les rues, les uns s'armant pour aller assaillir les Bourguignons, les autres parlant encore pour la paix. « Nous voulons parler au maire de la ville, dirent-ils ;
» nous apportons de bonnes nouvelles de la part du seigneur
» d'Himbercourt. » La cloche de l'évêché fut encore sonnée. « Les
» voilà en affaires, disait ce sage gentilhomme, la chose va bien. »

Bientôt après, on entendit un grand bruit vers la porte. Beaucoup de gens montaient sur la muraille, et criaient des injures aux Bourguignons. Il était manifeste qu'à l'assemblée de l'évêché les partisans de la guerre avaient encore prévalu. Le péril était grand. Deux cents hommes d'armes ne pouvaient, certes, résister à cette foule furieuse. Le sire d'Himbercourt avait encore près de lui quatre otages. « Allez, mes amis, leur dit-il, et parlez à ce
» peuple; dites-leur que vous venez de ma part; faites-les souvenir
» que j'ai été gouverneur de leur ville : que je les ai toujours traités
» doucement ; que je ne voudrais pour rien au monde consentir à
» leur ruine. Ne suis-je pas un de leurs confrères? J'ai été reçu du
» métier des forgerons; ils m'ont vu portant la robe de livrée de
» leur corporation, et marchant sous leur bannière. Ne doivent-ils
» pas se fier à moi? Il faut sauver le pays et la ville : il faut tenir
» la parole que nous avons donnée ce matin à monseigneur le
» Duc. Tenez, mes bonnes gens, lisez-leur ce papier que je vous
» donne. »

Les otages trouvèrent la porte déjà ouverte; les gens armés allaient sortir sur les Bourguignons. Ils eurent bien de la peine à se faire entendre; beaucoup les huaient injurieusement, et les nommaient traîtres. D'autre disaient : « Il les faut écouter. » Après quelque tumulte, il fut résolu d'assembler encore le peuple : la cloche sonna. Le bruit qu'on entendait autour de la porte s'apaisa peu à peu. « C'est ville gagnée! » s'écria le sage chevalier.

L'assemblée dura jusqu'à deux heures de la nuit, et enfin le parti de la paix l'emporta. Un gentilhomme, nommé le sire de la Rivière, qui était le plus ardent pour la guerre, s'enfuit au plus vite de la

ville avec les principaux de ses amis. Le lendemain, à la pointe du jour, le sire d'Himbercourt se rendit seul à l'assemblée de l'évêché, y jura les conditions qu'il avait promises, s'engagea à ce qu'il n'y aurait ni feu ni pillage; les portes lui furent livrées, et il envoya dire au duc de Bourgogne qu'il pouvait entrer.

Ce fut un grand concert de louanges et de gloire en l'honneur d'un si vaillant et si habile seigneur. Il s'était mis en un tel péril, et l'on trouvait qu'il avait tellement agi contre toutes les règles de la raison humaine, qu'on attribuait son bonheur à la grâce de Dieu[1]. « Il l'a mérité, disait-on, par ce bon et charitable conseil qu'il a » donné à monseigneur au sujet des otages; et l'on ne dira plus, » comme tant de gens méchans et lâches, que la clémence des princes » leur porte toujours préjudice. » Dans le même temps, le sire de Contay se mourait de maladie à Huy, où il avait été contraint de se retirer, après avoir, pour dernier service rendu à son maître, conseillé l'ordre de bataille qu'on avait suivi à Brustem.

Le vulgaire ne connaissait pas même toute la grandeur du service que le sire d'Himbercourt venait de rendre à son seigneur. La saison était avancée; les pluies commençaient; le sol des environs est fangeux; les provisions de vivres n'étaient pas suffisantes; l'argent manquait; l'armée n'était plus en bel ordre; la ville de Liége était grande; son enceinte forte. Il était impossible de l'emporter d'assaut : on n'aurait pas même pu l'assiéger. Deux jours de plus, il fallait décamper, et alors qu'aurait fait le roi de France, qui, sans combattre, se serait trouvé victorieux, comme peut-être il en avait l'espérance ?

Le Duc ne voulut pas entrer à Liége par la porte; il fit démolir vingt brasses de mur et combler le fossé pour passer par la brèche. Il était en grand appareil de guerre, et portait par-dessus son armure un manteau couvert de pierreries. Il tenait l'épée nue et marchait au petit pas. Chaque habitant avait commandement de se tenir devant la porte de sa maison, la tête découverte, et une torche à la main. Après avoir remercié Dieu, dans l'église de Saint-Lambert, le Duc se logea à l'évêché. Cinq ou six des otages qui avaient manqué à leur promesse furent décapités, ainsi que le messager de la ville, que le Duc avait en grande haine. Il imposa une somme de

1 Comines.

cent vingt mille florins, fit abattre les tours et les remparts, désarma les habitans, prit leurs bannières, emmena leur artillerie, et leur ôta la plupart de leurs priviléges. Liége n'eut plus aucune juridiction sur les cantons d'alentour. Aucun sujet de Bourgogne ne devait désormais s'établir à Liége sans y être autorisé, ni aucun Liégeois ne pouvait quitter son domicile sans permission. La cour ecclésiastique cessa d'être établie à Liége. Les biens des fugitifs furent confisqués. Enfin, pour dernier affront, le Duc fit emporter un ornement qui tenait fort à cœur aux gens de la ville : c'était une colonne de cuivre élevée dans la grande place sur des marches de marbre. On connaissait cet ornement dans tous les pays environnans sous le nom du *Perron* de Liége. Il fut transporté à la Bourse de Bruges, et des inscriptions en latin et en français rappelèrent le souvenir du lieu où il avait été pris et de la victoire du duc Charles.

Après quelques jours passés à Liége, il revint en grand triomphe à Bruxelles le 24 décembre. Dès le lendemain, pour célébrer et son glorieux retour et la fête de Noël, il tint cour plénière, admit tous venans à sa présence, et fit donner à manger à plus de deux mille pauvres.

Ainsi que l'avaient prévu les gens sages de son conseil, toutes les contrariétés qu'il avait endurées patiemment, tout ce qui lui avait causé trouble et embarras, tout ce qui avait semblé le menacer et le mettre en péril, tomba dès le lendemain de sa victoire, et d'un seul coup il se trouva en pleine voie de prospérité. Plus de rébellion dans les villes, plus de murmures parmi les peuples, plus d'espérance chez ses ennemis, plus de cabales tramées contre lui ; c'était à qui montrerait plus d'empressement et de soumission ; chacun rivalisait à célébrer sa victoire et sa renommée.

Tant de prospérité ne contribua pas peu à enfler l'orgueil où il était déjà fort enclin. Délivré des inquiétudes et des soins pressans qui l'avaient affligé au commencement de son règne, il s'occupa à donner un pompeux éclat à sa cour et à faire grande montre de son absolu pouvoir [1]. D'abord il songea à mettre bon ordre à ses finances, et s'attacha à faire cesser les désordres que la vieillesse et la complaisance du duc Philippe avaient tolérés depuis quelques années. Les trésors que ce prince avait laissés et les fortes sommes

1 Chatelain.

que les Liégeois devaient payer, rendaient le nouveau Duc puissamment riche. Mais, avec une extrême prévoyance, il voulut que tout cet argent fût tenu en réserve, comme extraordinaire, afin de pourvoir, avec les aides qu'on lèverait selon l'occurrence, aux grandes affaires qu'il pourrait avoir à l'avenir. Il régla en même temps que tout le train de sa maison, plus splendide que celle d'aucun prince de la chrétienté; que les gages de cette foule d'écuyers, de chambellans, de domestiques de toute sorte, de chevaliers et de conseillers attachés à sa personne; que la solde de ses compagnies, seraient payés sur les revenus ordinaires de ses États.

Pour établir ainsi sur un pied stable et régulier toute sa finance, il prit lui-même connaissance des moindres détails; avec l'obstination de sa volonté, que rien ne pouvait jamais distraire de son but, il s'informa du revenu de chacun de ses domaines, des réparations qu'il y avait à faire, des abus qu'on devait réformer, du produit des tailles, péages, droits de toute sorte formant les impôts ordinaires. En même temps il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de ce que son père avait laissé d'or, d'argent, de joyaux, d'armes, de riches vêtemens : ce qui s'élevait à une si grande valeur, qu'on trouva pour dix-sept cents écus d'aiguillettes garnies d'or pour attacher les chausses au pourpoint.

Cette occupation, à laquelle le Duc se livrait assidûment, excitait beaucoup de surprise et de murmures. Les gens sages disaient : il est vrai, que nul soin n'était plus digne d'un bon et grand prince que de mettre l'ordre dans les dépenses et les recettes, et que c'était le meilleur moyen pour assurer la félicité des royaumes. Mais on voyait que le duc Charles n'agissait pas ainsi pour le bien de ses sujets, et qu'il ne cherchait qu'à augmenter son éclat, son pouvoir et sa force, puisque toute cette dureté de règlement n'aboutissait qu'à accroître les impôts. En même temps ses serviteurs et sa noblesse le trouvaient bien avare et peu libéral pour un prince si jeune et si nouveau. Ce n'est pas qu'il ne leur payât de forts gages, mais c'était sans courtoisie et sans bienveillance, non afin de les enrichir, de leur rendre bon office et de les voir contens, mais pour être bien et exactement servi. L'ordre et la discipline régnaient dans cette noble maison de la façon la plus sévère. Les chambellans,

[1] 1467, v. st. L'année commença le 17 avril.

les écuyers, toutes les sortes de domestiques étaient divisés par quartiers et faisaient leur service à tour de rôle. Le premier chambellan, le premier maître d'hôtel et tous les premiers officiers étaient à demeure près de la personne de leur seigneur. En outre, on voyait des princes et des grands seigneurs qui avaient aussi leurs serviteurs à eux, et augmentaient ainsi l'éclat de cette cour : tels étaient messire Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein; les sires d'Arguel et de Château-Guyon, de la maison de Châlons; les sires de Fiennes et de Roussi, fils du connétable de France; Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne; le marquis de Rotthelin, de la maison de Hochberg. Chaque jour tout se passait avec le même faste et la même régularité. Tous les serviteurs étaient divisés par dizaines, et chaque dizaine avait sa table présidée par un officier de la maison. Ils dînaient avant le Duc, qui parfois allait de salle en salle voir comment ils étaient servis. Puis, aussitôt après leur repas, ils venaient assister à son couvert. La chapelle, le conseil, la garde des archers, tout fut de même exactement réglé, et le Duc ne se montrait jamais qu'environné de son pompeux cortége.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il tenait son audience publique assis sur un fauteuil à grand dossier, couvert de drap d'or, et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là, il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens; faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui, et signifiait sa volonté. Parfois ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui, sous peine d'être fortement tancé, car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout : quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites; qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience; l'écuyer qui se serait mis entre les chevaliers; celui qui serait allé à l'offrande avant son tour, étaient bien assurés de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses États, sans nulle acception de per-

sonnes. Pour y mieux réussir, et réprimer les désordres qui étaient grands, il avait institué, à l'exemple de ce qui se faisait en France, un prévôt des maréchaux : c'était comme le Tristan du roi Louis, un gentilhomme, mais d'assez petite condition, tout propre à cet office, ne craignant personne, et capable des plus cruelles commissions, zélé et redoutable valet.

Après avoir réglé avec tant de faste sa cour et son gouvernement, le Duc assembla les États de Brabant et les quatre membres de Flandre pour en obtenir de l'argent. Il leur fit exposer qu'il lui en était dû pour trois causes, savoir : son avènement, le mariage qu'il allait conclure avec madame Marguerite d'York, et sa guerre contre les Liégeois, qui l'avait entraîné à de grands frais : circonstances où des sujets étaient tenus, selon toutes les coutumes, de payer aide à leur seigneur. Les demandes qu'il fit proposer étaient si exorbitantes, que chacun en demeura épouvanté. Toutefois on ne savait comment se garantir d'une telle exaction, tant on voyait peu d'apparence de résister. L'usage immémorial des comtes de Flandre était d'assembler les quatre membres à Gand, lorsqu'il s'agissait de demander des aides ; mais le Duc tenait encore les Gantois dans sa disgrâce. Bien qu'après sa victoire de Liége ils fussent venus s'humilier devant lui, offrir leurs bannières et renoncer à leurs priviléges, il n'avait pas voulu leur donner de réponse, et avait dit seulement qu'il s'aviserait. La crainte qu'inspirait sa rancune contribua encore à rendre les Gantois plus dociles. Ils consentirent les nouvelles aides, bien à contre-cœur, mais sans murmurer ; et, lorsque Gand cédait, il ne pouvait y avoir nulle ville de Flandre qui songeât à refuser.

Il alla ensuite à Mons tenir les États de Hainaut ; et, quelque remontrance qu'on lui fît en toute humilité, il n'exigea pas moins une aide telle qu'aucune pareille n'avait jamais pesé sur le pauvre peuple. Autant il en fit dans la seigneurie de Valenciennes ; puis il se rendit à Lille : son entrée y fut solennelle, et la ville se mit en grands frais pour le recevoir. Entre autres mystères qui furent publiquement représentés, il y en eut un qui excita de grandes risées. C'était le jugement de Pâris. On avait choisi, pour le personnage de Vénus, une grande et énorme femme, qui pesait plus de deux quintaux ; Junon était de même taille, mais toute sèche et maigre ; Minerve était bossue par devant et par derrière ; les

trois déesses étaient nues, et portaient de riches couronnes.

Le Duc, après avoir passé une seule journée à Lille, s'en vint à Bruges pour y tenir son chapitre de la Toison-d'Or. Il y avait sept années que cette cérémonie n'avait été célébrée; plusieurs places étaient vacantes dans l'ordre; d'ailleurs le Duc n'avait pas encore pris possession de l'office de grand-maître. Tout se passa donc avec plus de pompe encore qu'à la coutume. Le premier chevalier élu par le chapitre fut Édouard, roi d'Angleterre, qui allait devenir le beau-frère du Duc. Les autres furent les sires de Château-Guyon, de Damas, Jacques de Bourbon, Jacques de Luxembourg, Claude de Montaigu, Philippe de Savoie et Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes.

Tous les chevaliers de l'ordre avaient été convoqués pour ce chapitre, et presque tous s'y rendirent, sauf les seigneurs souverains, qui étaient retenus par le gouvernement de leurs États, comme le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le duc de Clèves, le duc de Gueldre. Le vieux comte d'Ostrevant, celui qui autrefois avait été le mari de madame Jacqueline de Hainaut, était tombé en enfance, et ne put y assister. MM. de Croy et le sire de Lannoy étaient venus siéger au chapitre, pour subir leur jugement sur ce qui pourrait leur être imputé. Le Duc refusa de les admettre, et de leur faire donner aucune réponse; seulement on les cita pour le mois d'août suivant. Quant au comte de Nevers, il avait, au contraire, été ajourné par un héraut de l'ordre, pour venir répondre à plusieurs infâmes griefs à lui reprochés. Sa seule réponse avait été de renvoyer le collier. Lorsque son nom fut prononcé avant l'offrande, à son tour, le Duc ordonna à Toison-d'Or de barbouiller de noir l'écusson de ses armes suspendu au-dessus de la place où il devait siéger; et l'on écrivit par-dessous : « Jean, comte de Nevers, » ajourné par lettres patentes de très-haut et très-excellent prince » monseigneur le Duc, scellées du sceau de la Toison, à comparaître » en personne au présent chapitre pour y répondre de son honneur, » touchant plusieurs cas de sortilége, en abusant des saints sacre- » mens de la sainte Église, ne s'est point présenté; au contraire a » fait défaut, et pour éviter le procès et privation de l'ordre, a » renvoyé le collier; pour ce, a été et est déclaré hors de l'ordre, » et non appelé à l'offrande. »

Cette façon de traiter le comte de Nevers, l'élection de M. Philippe

de Savoie, et toute la conduite du Duc depuis son retour de Liége, montraient bien qu'il ne redoutait rien de la puissance du roi, et qu'enorgueilli de sa victoire et de l'alliance du roi d'Angleterre, il était résolu de le braver sans nul ménagement. Les grandes sommes d'argent qu'il recueillait sur ses sujets, l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, et surtout dans son armée, témoignaient assez qu'il souhaitait la guerre, ou du moins voulait être en mesure de ne la point craindre.

De là résultait que jamais autant de haine et de méfiance n'avaient régné entre les princes et les grands seigneurs de France. Tous vivaient dans la perplexité, entre le roi d'une part, qu'on accusait d'avoir le premier répandu le trouble et mis chacun en alarme par ses projets et son caractère inquiet et variable; et d'autre part, le duc Charles, qui était le moins traitable et le plus obstiné des hommes [1]. Ce qui surtout semblait triste aux hommes sages, c'est que ces discordes et ces jalousies avaient jeté les princes de la chrétienté dans la plus honteuse perversité. Il n'y avait nul méfait, nul manque de foi dont on ne les crût capables. Les actions qu'on aurait rougi de proposer à un pauvre gentilhomme ou à un honnête bourgeois, et qui eussent excité leur indignation, semblaient simples et permises aux rois et aux princes. Ils avaient perdu toute estime de l'honneur et de la vertu, toute honte de vice et de la déloyauté. Ils ne songeaient qu'à se détruire les uns les autres par la guerre et la violence, ou bien par le fer et le poison. Ils avaient oublié les lois de Dieu, ou pensaient qu'elles n'étaient point faites pour eux, et qu'au dernier jour on les jugerait par une autre justice que le commun des hommes. Il semblait que leur seigneurie leur eût été donnée pour la satisfaction de leurs propres désirs, et non pas pour le bien commun. Aussi n'avaient-ils aucun souci du pauvre peuple; jamais il n'avait été accablé d'autant d'impôts, tant au royaume de France que dans les États de Bourgogne; ces exactions, toujours plus lourdes, ne servaient point à assurer le bon ordre, à tenir le commerce en sécurité, comme au temps du roi Charles VII. Ce n'était point pour empêcher les ravages de la guerre qu'on payait ou qu'on assemblait les compagnies et les gens d'armes. C'était au contraire pour la recommencer sans cesse, ou en laisser la menace suspendue, de façon à tenir tous les esprits en alarmes.

1 Chatelain.

Toutefois le roi Louis était plus habile et s'entendait mieux à ménager les peuples. Il savait les flatter et leur donner bonne espérance, afin de les rendre, sinon satisfaits, du moins patiens, bien qu'il en tirât de plus forts impôts qu'aucun des rois ses prédécesseurs, et encore sans le consentement des États du royaume. D'ailleurs, tout en le craignant, on le trouvait plus raisonnable que les autres princes, et personne n'était tenté d'avoir recours à eux.

Aussi la guerre qu'ils avaient commencée ne fut pas de longue durée. Le plus grand danger que courût le roi était de voir la maison d'Anjou faire cause commune avec son frère, le duc de Bretagne et le duc d'Alençon. Il avait toujours trouvé le vieux roi René assez fidèle, bien qu'il écoutât souvent ses ennemis. Son fils, le duc de Calabre, était depuis un an occupé à conquérir la Catalogne, qui s'était donnée à lui en se révoltant contre le roi d'Aragon. Le roi le favorisait ouvertement et lui avait fourni des secours en hommes et en argent. Il lui promettait plus que jamais de donner madame Anne en mariage au marquis du Pont son fils, et lui avait même compté une partie de la dot; ainsi, il était tranquille sur lui. Il n'en était pas ainsi de son oncle, le comte du Maine; dans la guerre du bien public, sa conduite avait toujours été équivoque et sa foi douteuse. Encore en ce moment il recevait les envoyés du duc de Bretagne et de Monsieur, frère du roi; il leur avait, disait-on, promis de les assister en leur ouvrant ses villes, et leur donnait de l'argent [1]. Le roi avait envoyé son fauconnier, le sire de Courcillon, au roi René, lui dire ses griefs et ses soupçons contre le comte du Maine son frère. Il le chargeait, au nom de l'amour qu'il avait toujours montré à la maison d'Anjou, de faire venir ce prince, et de lui faire jurer, sur la vraie croix de Saint-Laud, qu'il servirait le roi envers et contre tous, ne lui porterait jamais aucun dommage ni préjudice, et ne livrerait point ses places à monsieur Charles. Le comte du Maine protesta de la fausseté des rapports faits contre lui, jura ce que le roi avait souhaité, et le roi René se porta garant de son serment.

Le roi, un peu rassuré de ce côté, et se contentant des apparences, s'efforça de détacher de l'alliance des princes le comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Il était assiégé dans cette ville par

1 Pièces de Comines.

les troupes du roi; la garnison de Bretons, qui y était enfermée avec lui, s'était rendue odieuse aux bourgeois par ses violences et sa brutalité; elle ne montrait même pas plus d'égards pour lui, pour sa mère et sa sœur; à la moindre représentation, les Bretons ne parlaient que de le mettre, lui et toute sa famille, à la porte de la ville. Irrité de tant d'insolence, voyant toutes ses terres et châteaux confisqués, ses parcs dévastés, son gibier exterminé, il conspira avec les bourgeois pour le parti du roi, et lui livra la ville.

En même temps les nouvelles du Poitou étaient favorables aussi au parti du roi. Louis de Belleville, gouverneur de Montaigu, était parvenu à chasser jusqu'à Clisson une forte troupe de Bretons, après toutefois qu'elle eut pillé la ville de Saint-Gilles et dévasté le pays des environs, emmenant avec elle tout le bétail et plus de douze cents paysans pour les rançonner.

Le roi ne s'assurait pas cependant sur de tels avantages. Le duc de Bourgogne pouvait se déclarer; il tenait déjà une armée rassemblée aux environs de Saint-Quentin. Le comte de Dammartin, qui gardait la frontière de ce côté, donnait de fâcheuses informations sur le connétable. « Il est bien déplaisant, écrivait-il, de ce » que je fais tout mon possible pour être en mesure et pour munir » les villes contre toute attaque; l'autre jour il m'a fait dire un » grand tas de folies par Touraine le héraut. »

Dans une situation si difficile, le roi s'empressa de conclure une trêve de vingt-six jours d'abord, et de trois mois ensuite, avec le duc de Bretagne, en lui laissant entre les mains les villes dont il était saisi, lui payant seize mille livres pour l'entretien de son armée; consentant à diverses conditions avantageuses pour le duc, et remettant leurs différends à l'arbitrage de l'archevêque de Milan, légat du pape.

De part et d'autre la trêve n'était qu'un délai que chacun se ménageait pour tout préparer contre le parti opposé. C'était le 3 mars que le duc de Bretagne avait signé la seconde trêve, et le 2 avril son vice-chancelier Romillé conclut à Londres un traité d'alliance, par lequel le roi d'Angleterre promettait d'envoyer trois mille archers au duc de Bretagne, tandis que celui-ci s'obligeait à remettre aux Anglais trente villes ou forteresses prises sur le domaine de la couronne de France.

Le roi avait pour lors pour ambassadeur en Angleterre un fort

habile homme nommé Mesnil Penil, sire de Concressault, qui savait bien voir tout ce qui s'y passait et le lui mandait. Il sut par lui que malgré les offres du duc de Bretagne et la grande amitié que le roi Édouard montrait au duc de Bourgogne, il n'était nullement décidé à montrer un grand zèle pour le parti des princes de France. Il lui semblait, et il le disait même au sire de Concressault, que monsieur Charles, frère du roi, qu'on voulait lui opposer, n'était qu'un fou. En effet, le peu de sagesse de ce jeune prince le mettait à la merci des ennemis du roi; et leurs desseins, portant sur un appui si fragile, inspiraient peu de confiance. D'ailleurs le roi d'Angleterre ne pouvait se décider facilement à irriter le comte de Warwick et à le pousser à bout; il lui savait un grand parti dans le royaume; le comte de Rivers et la famille de la reine n'étaient pas aimés du peuple. Le comte de Warwick se regardait si bien comme le plus fort, qu'il refusait de se montrer à la cour, tant que le roi Édouard n'en aurait pas renvoyé ses ennemis.

Tranquille sur l'Angleterre, le roi de France s'efforçait surtout de rompre la ligue des princes. Aucun ne lui montrait, en ce moment, plus de zèle à le bien servir que le duc de Bourbon; mais sa mère, la duchesse douairière, qui était tante du duc de Bourgogne, était si violente contre lui, qu'elle s'efforçait d'exciter des rébellions, et qu'elle avait envoyé Pierre de Beaujeu, son fils, se joindre aux ennemis du roi. Il ne garda nul ménagement, et donna ordre à Gaston du Lyon, sénéchal de Saintonge, de saisir, partout où il la pourrait trouver, la duchesse de Bourbon, ainsi que ses serviteurs, adhérens et complices, et de les lui amener quelque part qu'il fût. En même temps il écrivait au duc de Bourbon de la chasser de Moulins, de même que l'archevêque de Lyon, son frère, qui était aussi de ses ennemis, et de remettre le château au sénéchal de Saintonge. Il exigeait aussi que le château de Pierre-Encise, situé près de Lyon, fût occupé par un de ses officiers. Le duc de Bourbon s'empressa d'obéir au roi.

Il avait aussi dans son parti Gaston, comte de Foix, qui vint lui faire le serment de le servir envers et contre tous, nommément contre le duc de Bretagne.

Le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours n'étaient pas disposés non plus à entrer ouvertement dans la ligue des princes, comme ils avaient fait dans le temps de la guerre du bien

public. Aussitôt après qu'elle fut terminée, tous deux, ainsi que le sire d'Albret, avaient fait serment [1] au roi, sur les saintes reliques, de le servir, même contre monsieur Charles son frère [2]. Depuis, le comte d'Armagnac avait eu un nouveau motif pour s'éloigner du parti bourguignon. Il avait voulu épouser madame Jeanne de Bourbon, qui avait été élevée à la cour du bon duc Philippe, la même qui avait déjà refusé de se marier au connétable. La duchesse de Bourbon douairière, sa mère, et le duc de Bourbon, son frère, avaient consenti à cette demande, et avaient envoyé des ambassadeurs pour faire connaître leur volonté à madame Jeanne; mais, encouragée par la protection du duc de Bourgogne, chez qui elle se trouvait, elle répondit qu'elle aimait mieux se mettre dans un couvent, entrer en religion, ou même mourir, que d'épouser le comte d'Armagnac. C'était, en effet, un redoutable seigneur qui, ainsi que la plupart de ceux de sa race, avait toujours vécu dans le désordre et sans aucun respect des lois divines et humaines, comme il l'avait bien montré, en épousant sa propre sœur, quelques années auparavant. Le duc Charles déclara hautement qu'il ne souffrirait pas qu'on contraignît en rien les volontés de madame Jeanne sa cousine, dont tous les gens de bien approuvaient fort le refus. C'en était assez pour mettre le comte d'Armagnac en grande fureur. Il n'y eut sorte de menaces qu'il ne proférât contre la maison de Bourgogne; mais sa puissance était lointaine et peu redoutable. Le Duc ne fit que rire de sa colère.

Dans une telle situation, le roi, afin d'arrêter la guerre déjà commencée, avait pris pour arbitres et médiateurs entre lui et son frère le légat du pape et le duc de Calabre [3]. Il jugea à propos en même temps d'assembler les États du royaume pour s'appuyer de leur volonté. Il ne manquait jamais de zélés serviteurs, gens de petite condition et de petite vertu, qui disaient que c'était un crime de lèse-majesté d'assembler les États, et que c'était diminuer l'autorité du roi. De pareils discours étaient tenus surtout par ceux qui étaient en crédit et en autorité sans l'avoir mérité. Ils aimaient bien mieux traiter les affaires par intrigue et en chuchotant à la cour, que de risquer à se faire connaître dans une grande assem-

[1] Pièces des Comines. — [2] Chatelain. — [3] Comines.

blée, et d'exposer leurs œuvres à un blâme public. Le roi, qui n'était peut-être pas fort éloigné de penser comme eux, en ce qui touchait son pouvoir, était cependant plus habile. Il ne voulait certes pas laisser les États examiner tout son gouvernement, et se serait bien gardé de proposer les impôts à leur consentement, ainsi qu'il aurait dû faire selon la coutume de France. Il ne voulait pas renoncer au privilége qu'il avait usurpé contre toute raison et toute justice, de lever ce qui lui plaisait sur ses sujets; car jamais ils n'eussent consenti à payer des sommes si énormes, que rien de pareil ne s'était vu en aucun temps dans le royaume, puisqu'elles étaient déjà au double des dix-huit cent mille francs à quoi montaient les impôts sous le feu roi Charles. Mais le roi Louis entendait se servir des États à sa guise et contre ses ennemis seulement. Aussi se donna-t-il de grands soins pour que les trois députés que chaque ville devait envoyer fussent choisis partout selon son gré, et de telle sorte qu'il en fût aidé et point gêné [1].

La chose lui réussit, et, le 6 avril, les États furent assemblés dans la grand'salle de l'archevêché de Tours. Le roi en fit l'ouverture en personne; il était vêtu d'une robe de damas blanc, brodée en or et fourrée de martre; il portait un chapeau noir orné d'une plume en or de Chypre; à sa gauche était le roi de Sicile, et à sa droite le cardinal Balue, qui, au grand étonnement et dépit de tous les seigneurs, avait, comme prince de l'Église, le pas sur les princes du royaume. Plusieurs étaient absens; on ne voyait point à cette assemblée les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ni les ducs de Bourbon et de Calabre, ni le comte du Maine, ni le connétable, ni le duc de Nemours. Au reste, presque toute la noblesse du royaume était présente.

Le chancelier, après s'être agenouillé devant le roi, et avoir pris ses ordres, commença par un grand éloge des rois qui avaient toujours voulu le bonheur du peuple, et du peuple qui toujours leur avait été fidèle; passant au temps présent, il raconta tout ce que le roi avait fait pour le bien du royaume, son grand amour pour ses peuples, et la confiance qu'il leur montrait en les consultant sur ses affaires. Puis il exposa les discordes qui régnaient dans le royaume, les attribuant surtout à monsieur Charles, frère du roi,

1 Legrand. — Argentré.

et à la volonté obstinée qu'il avait de posséder la Normandie en apanage. C'était sur ce point que le roi désirait avoir l'avis des États. Il voyait tant de danger pour le royaume à en détacher une si puissante province, que jusqu'ici il s'y était refusé.

Puis le roi s'étant retiré pour laisser l'assemblée plus libre, le chancelier reprit son discours, et il expliqua avec plus de détail encore tout ce qu'il venait d'exposer.

Les États furent assemblés huit jours seulement, et tout s'y passa comme le roi le souhaitait. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait, en aucun cas, être détachée de la couronne; que le roi devait renouveler la déclaration de Charles V, qui réglait que l'apanage des fils de France ne s'élèverait jamais à plus de douze mille livres de rente ; que toutefois, puisqu'on avait offert un revenu de soixante mille livres à monsieur Charles, il convenait de les lui donner, sans tirer à conséquence pour l'avenir, car de tels apanages seraient la ruine du royaume; que le duc de Bourgogne serait invité à se conformer à la délibération des États, et à presser monsieur Charles de s'en contenter. Quant au duc de Bretagne, ils s'exprimèrent plus fortement. Il leur parut que le roi ne devait point souffrir qu'un vassal lui eût ainsi déclaré la guerre, et eût surpris les villes de Normandie; que s'il était vrai qu'il eût en outre fait alliance avec les Anglais, c'était une chose si damnable qu'on ne devait rien épargner pour la punir ; qu'enfin si le duc de Bretagne persistait dans ses criminelles alliances, les États étaient résolus de s'employer corps et biens, comme de loyaux sujets, pour porter secours au roi. La conclusion était que si, à l'avenir, monsieur Charles ou tout autre faisait la guerre au roi, il devait procéder contre ses ennemis sans être obligé d'assembler les États, ce qui ne pouvait se faire qu'avec de notables embarras.

Les États ne voulurent pas se séparer cependant sans avoir fait quelques remontrances dans l'intérêt du pauvre peuple. Ils se plaignirent des désordres des gens de guerre, de la façon dont la justice était rendue, et de la mauvaise administration des finances. Le roi répondit que les séditions excitées par ses ennemis étaient la cause de ces désordres; qu'il voulait travailler à les corriger, et que, pour cela il convenait que les États fissent choix de plusieurs sages personnes, afin de travailler à la réforme. Cette réponse excita de grandes protestations de reconnaissance, de zèle et de fidélité.

Chacun, dans cette assemblée, célébrait à l'envi les louanges du roi et, pour mieux montrer la confiance qu'on mettait en lui, les députés des États choisirent des commissaires qui ne pouvaient songer à contredire ses volontés. C'était le cardinal Balue, les comtes d'Eu et de Dunois, le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Rheims, les évêques de Langres et de Paris, le sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers, un des gens du roi de Sicile, un député de chacune des villes de Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tournai, Toulouse, et des sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire et Basse-Normandie.

Aussitôt après les États, le connétable, l'évêque de Langres, le sire de Tancarville, le premier président du parlement et le sire Guillaume Cousinot s'en allèrent en ambassade auprès du duc de Bourgogne pour lui faire part de ce qui avait été délibéré à Tours. Ils le supplièrent d'adhérer aux résolutions des États, de procurer ainsi le bienfait de la paix au royaume de France et à toute la chrétienté. Par-là,disaient-ils, il gagnerait le cœur de tous les sujets du roi, qui, à l'avenir, s'empresseraient de lui porter aide et secours, quand il en aurait besoin.

Le Duc reçut cette illustre ambassade avec sa hauteur accoutumée; à peine voulut-il l'écouter; et, s'emportant sans nulle mesure, il reprit tous ses griefs contre le roi, lui reprochant surtout d'avoir le premier recherché une alliance avec les Anglais, afin de détruire le duc de Bretagne et les autres princes du royaume.

Le roi, qui ne cherchait qu'à montrer le bon droit et la raison de son côté, fit copier les dépêches où ses ambassadeurs lui racontaient toutes les violences du duc de Bourgogne, et les envoya aux bonnes villes du royaume, en faisant bien remarquer que ce n'était point sa faute s'il fallait encore se préparer à la guerre. En effet la trêve allait finir. Cependant le Duc consentit à la prolonger de deux mois, jusqu'au 15 juillet, à condition que monsieur Charles, frère du roi, toucherait quatre mille livres par mois jusqu'au moment où son apanage serait réglé; car rien ne pouvait détacher le Duc de ses alliés; il n'entendait à aucune proposition sur ce sujet.

Le temps de son mariage approchait. Il avait enfin obtenu madame Marguerite d'York, et il l'attendait bientôt. Tout se disposait à Bruges pour les fêtes les plus magnifiques. La noblesse de ses

États y arrivait de toutes parts. Le Duc désirait surtout d'y voir le connétable : il n'y avait alors en France ni en Bourgogne aucun seigneur aussi grand et aussi puissant. Le roi semblait lui accorder toute confiance, ou du moins croyait avoir besoin de lui. Le Duc, qui n'écoutait personne, avait cependant une longue habitude de prendre les conseils de ce comte de Saint-Pol, qu'il avait vu autrefois, à la cour de son père, chef hautain de la faction opposée aux seigneurs de Croy. Aussi tout absolu qu'il fût dans ses volontés, souhaitait-il souvent de l'avoir auprès de lui. Le connétable, de son côté, qui ménageait à la fois les deux princes, et se trouvait si bien de leurs discordes, redoutait de les voir venir à une rupture ouverte; car il eût fallu sans doute choisir entre les deux; et, quel que fût le parti qu'il adoptât, il avait fort à y perdre. Rien ne lui convenait donc mieux que de se faire envoyer en ambassade auprès du duc de Bourgogne. Il ne lui fut pas difficile de disposer le roi à lui donner l'ordre de se rendre à Bruges.

Personne n'aimait autant que lui à se montrer avec pompe et avec orgueil. L'occasion était belle pour paraître dans tout l'éclat de sa grandeur. Tous les gentilshommes des États de Bourgogne, qui avaient été témoins de sa disgrâce dans le temps du feu Duc, se trouvaient là réunis. Les ambassadeurs de toute la chrétienté étaient venus assister à cette grande solennité. Le comte de Saint-Pol fit son entrée par la porte Sainte-Croix. Six trompettes à cheval ouvraient la marche. Devant lui on portait ses bannières et l'épée nue. Six pages le suivaient avec une foule de gentilshommes. Il semblait que ce fût le seigneur du pays qui entrât dans sa ville. Il suivit ainsi les rues et traversa la place du marché. Le peuple s'était porté en foule sur son passage, et il arriva fendant la presse jusqu'à son hôtel. Le bruit en vint aussitôt aux oreilles du Duc; son orgueil s'en irrita vivement, et il jura qu'il lui ferait payer une telle arrogance. Les gentilshommes qui l'entouraient n'étaient guère disposés à apaiser son courroux. « Qu'est-ce donc? disaient-ils, n'est-il pas comme » nous sujet et serviteur? Se croit-il donc souverain? Aurait-il eu » une telle audace sous le duc Philippe? »

En effet, dès le lendemain, lorsqu'il se proposait de se présenter devant le Duc, il lui fut signifié qu'il ne serait pas reçu. Peut-être n'en fut-il pas fâché, tant il imaginait l'accueil qu'il recevrait. Cependant il essaya de s'excuser auprès des sires de la Roche et d'Éme-

ries qui vinrent le trouver. « Ce n'était point, disait-il, comme
» comte de Saint-Pol qu'il était venu en telle pompe, mais comme
» connétable de France. C'était le droit et l'usage dans le royaume.
» Le roi serait-il à Paris, le connétable y ferait son entrée avec
» tout autant de solennité. Et comme Bruges relevait du royaume
» de France, il avait dû en agir de la sorte. »

Toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, n'apaisaient ni la colère du Duc, ni la jalousie des seigneurs. Toute la ville en était émue; on n'y tenait pas d'autres discours. Le connétable vit bien qu'il ne pouvait rester; mais il ne pouvait risquer de partir avec le cortége qu'il avait eu en entrant. Il lui fallut remettre dans ses malles trompettes, bannières et livrées. Feignant un pèlerinage, il s'en alla à petit bruit à Ardenbourg. Le Duc se fit ainsi un ennemi d'un de ses plus puissans amis; car le connétable, tout en ménageant les deux partis, avait véritablement plus d'affection pour lui que pour le roi.

Dans le même temps, et pendant que toute la noblesse de ses États se trouvait réunie autour de lui, une circonstance advint où il se montra si dur et si absolu, qu'elle ne contribua pas peu à détacher de lui un grand nombre de gentilshommes, déjà mécontens de son orgueil et du peu de bienveillance qu'il leur témoignait.

Le bâtard de La Hamaide, fils de Jean de La Hamaide, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du pays de Flandre, était chambellan du Duc. Nul parmi les jeunes gentilshommes de cette cour n'avait plus de beauté, de vaillance, ni de plus agréables façons. Il plaisait à tous et au Duc lui-même. Un jour qu'il jouait à la paume dans la ville de Condé, le coup étant douteux, on prit pour arbitre un chanoine qui était là à regarder la partie[1]. Le chanoine donna tort au bâtard de La Hamaide. Le jeune homme entra dans une extrême colère, et jura qu'il se vengerait. Le chanoine effrayé prit soin de se cacher. Il avait un frère qui habitait à la campagne. Le bâtard se transporta chez lui, et ne trouvant pas le chanoine, voulut satisfaire sa fureur sur ce frère. En vain il se jeta à genoux demandant la vie et remontrant son innocence. Le bâtard abattit d'un coup d'épée ses mains jointes pour le supplier, puis l'acheva sans miséricorde.

Un tel meurtre fit grand bruit; cependant le bâtard ne se mit

1 Chatelain. — Histoire de Bourgogne.

pas en peine d'apaiser ni la voix publique, ni la famille du mort. C'était dans la seigneurie de son père qu'il avait commis ce méfait; il espérait, grâce à sa famille et à ses amis, qu'il n'en serait plus question, croyant ainsi obtenir l'impunité par hauteur et par puissance.

Mais le Duc, qui recherchait avant tout la renommée d'un prince de justice, écouta les plaintes de la famille, fit prendre le bâtard de La Hamaide au milieu de sa cour, et l'envoya tenir prison chez le portier de la ville de Bruges, jurant par saint Georges qu'il en ferait bonne punition.

Le sire de La Hamaide son oncle, avec une foule de parens et d'amis, s'en vinrent aussitôt implorer le Duc. Ils le savaient fort rigoureux; ils confessèrent que c'était une action fort cruelle, et que le jeune homme aurait dû apaiser la famille du mort; mais ils supplièrent le prince de mitiger la roideur de sa justice; ils rappelaient la bonté qu'il avait toujours témoignée au coupable, l'excusaient sur sa bouillante jeunesse, remettaient en mémoire sa vaillance et surtout le grand honneur qu'il s'était acquis à la bataille de Montlhéri sous les yeux mêmes du Duc. Puis ils représentaient combien de services leur noble famille avait de tout temps rendus à ses souverains seigneurs. « Sire de La Hamaide, répondit » le Duc, je sais bien les services que vous et les vôtres m'avez » rendus; je les ai en mémoire, mais il ne m'est pas permis de » les récompenser aux dépens d'autrui. Or, voici vos adverses par- » ties qui requièrent justice pour leur frère mis à mort piteuse- » ment et sans nul motif. C'était à eux de faire grâce, car moi, » je ne puis me montrer libéral de leur droit. Si, lorsqu'il en était » encore temps, vous eussiez apaisé la famille, la plainte ne serait » pas venue jusqu'à moi, et vous ne me demanderiez maintenant » pas ce que je ne puis accorder. Voulez-vous donc que je vous » donne le sang de leur frère qui crie vers moi? En ce moment, » quand même la partie adverse serait contente, je sais la chose, » j'en suis instruit comme juge et seigneur; il y va de mon intérêt » et de ma conscience à ne la point passer en oubli. Au surplus, » arrangez-vous avec la famille, puis j'aviserai à ce que je dois faire. »

Sur ce, il les laissa, et ceux qui le connaissaient bien n'espéraient guère en sa miséricorde. Toutefois, on fit parler au chanoine et à la famille; à force d'argent et de bonnes paroles, on obtint d'eux

qu'ils iraient dire au Duc que satisfaction était faite, et qu'eux-mêmes demandaient la grâce du coupable. Il ne leur fit nulle réponse et continua à laisser la chose en suspens. Le jeune homme et ses parens ne concevaient cependant aucune crainte sérieuse. Il leur semblait impossible que le Duc voulût faire un tel affront à leur famille et à toute la chevalerie du Hainaut, dont ils étaient cousins et alliés, et qui se trouvait assemblée à Bruges en ce moment.

C'était se tromper grandement sur le caractère du Duc. Rien ne pouvait plus le porter à la rigueur que de se voir environné et regardé par cette foule qui remplissait la ville. Il lui plaisait de montrer aux yeux de tous ces ambassadeurs de la chrétienté, de ces étrangers de toute nation, de la noblesse de ses États, comment, dès le commencement de son règne, il savait rendre bonne et ferme justice, sans acception de personnes, à des gens de bas lieu contre le plus noble sang du pays, et comment il ne redoutait en rien les murmures de ses sujets les plus illustres et les plus puissans.

Tout était prêt au port de l'Écluse pour recevoir madame Marguerite; la duchesse douairière de Bourgogne et mademoiselle Marie, fille du Duc, s'y étaient déjà rendues. Il partit aussi pour s'y trouver au débarquement de la princesse; mais, avant son départ, il fit secrètement venir l'écoutète ou magistrat de justice de la ville de Bruges. « Dès que la nuit sera arrivée, lui dit-il, vous prendrez chez » le portier le bâtard de Condé et le conduirez dans la prison de la » ville. Le lendemain matin vous procéderez en la forme accoutu- » mée, et à neuf heures du matin vous le ferez exécuter, hors de la » ville, dans le lieu à ce destiné; car tel est mon plaisir. »

« — Monseigneur, répondit humblement l'écoutète, mon de- » voir est d'obéir à vos commandemens, et Dieu me préserve d'y » manquer. Mais est-il possible que ce beau jeune gentilhomme, » issu de si haut lieu, n'ait pas obtenu votre miséricorde — Faites » ce que j'ai dit, répliqua le Duc; le reste ne vous doit pas importer. »

L'écoutète alla prendre le jeune homme, et lui annonça la volonté du Duc. Ce lui fut une douloureuse surprise. Jusque-là il s'était tenu joyeux et assuré, ne pouvant croire que, si jeune encore et appartenant à une telle famille, son seigneur pût le faire impitoyablement mourir pour un cas si graciable, et semblable à ceux dont le roi et tous les princes de la chrétienté accordaient chaque jour la rémission.

Cependant les parens avaient été prévenus par l'écoutète. Il avait même promis, nonobstant l'ordre du Duc, de différer l'exécution jusqu'à trois heures. Ils coururent à l'Écluse, et s'adressèrent à la bonne duchesse douairière, qui leur promit sa recommandation auprès de son fils. Mais le Duc était monté en un petit bateau et faisait une promenade en mer. Les heures s'avançaient, le moment du supplice approchait, et le Duc ne rentrait pas au port. Enfin il revint : sa mère le supplia d'accorder grâce au jeune homme. Il y consentit; mais il n'était plus temps, et lui-même le savait bien.

A deux heures, l'écoutète était venu prendre le bâtard en sa prison; après qu'il se fut confessé, il monta dans la charrette, et l'on s'achemina à travers la ville pour le lieu du supplice. La foule remplissait les rues et ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ce jeune homme qu'elle voyait si beau, si noblement vêtu, sa chevelure blonde répandue sur ses épaules, les mains liées, les larmes aux yeux plus par honte de mourir ainsi que par crainte de la mort. « Il vaudrait mieux nous le donner à épouser, » criaient quelques femmes de la populace, admirant sa beauté. Les bourgeois et les magistrats eux-mêmes, quel que fût son crime et la justice de son châtiment, étaient attendris de son sort, mais n'en disaient rien de peur d'offenser le prince. Plusieurs croyaient qu'il y avait, dans cette rigueur, plus d'orgueil, plus de volonté, ou même plus de secrète intrigue de cour, que de véritable amour pour la justice.

Arrivé au lieu de l'exécution, le jeune homme dépouilla son riche pourpoint de soie, assura le confesseur qu'il mourait dans la vraie foi et avec pleine espérance en Dieu et la sainte Vierge; ajoutant que cette mort honteuse et pleine de confusion lui faisait espérer qu'il serait reçu à merci par son Créateur. Puis il salua le peuple, se laissa bander les yeux, et tendit le cou à la hache. Son corps fut ensuite partagé en quatre quartiers et exposé sur la roue comme pour les malfaiteurs. La miséricorde accordée par le Duc à la famille ne profita qu'à ses restes. On les retira de la roue, et un service solennel fut célébré pour le repos de son âme.

Quant à son oncle, le sire de La Hamaide, pour rien dans le monde il n'eût voulu rester dans la ville lorsque son neveu y subissait un si honteux supplice. Indigné de l'ingratitude du Duc, qui oubliait ainsi les services et la noblesse de sa famille, il fit effacer

les armoiries qui ornaient la porte de son hôtel ; puis, avec ses bagages et sa suite, il partit, retournant dans ses seigneuries, et désormais mortel ennemi du Duc.

Madame Marguerite arriva le 25 juin à l'Écluse, accompagnée de lord Scales, frère de la reine d'Angleterre, de lord Howard, de l'évêque de Salisbury, et d'une suite nombreuse et brillante de dames et de seigneurs anglais [1]. Dès le lendemain, la duchesse douairière, mademoiselle de Bourgogne et mademoiselle Jeanne de Bourbon allèrent lui rendre visite. Ce fut le 27 seulement que le Duc, accompagné de cinq ou six chevaliers de son ordre, vint lui présenter ses hommages, mais comme secrètement et sans solennité. Ils se rendirent mutuellement de grands honneurs, et devisèrent longuement entre eux assis sur le même banc; puis s'avança le comte de Charny, qui dès le premier moment, avait été placé près de la princesse pour la servir. « Monsieur, dit-il, vous avez enfin ce que vous » avez tant désiré. Dieu a amené cette noble dame au port du sa» lut, et il me semble que vous ne devez point la quitter sans lui » montrer votre bonne affection, et qu'à cette heure il convient de » lui faire votre promesse et de la fiancer. — Il ne tiendra pas à » moi, » répondit le Duc. Pour lors l'évêque de Salisbury vint se mettre à genoux entre les deux futurs époux, leur fit les questions d'usage, leur joignit les mains et prononça les prières des fiançailles.

Après une semaine passée à l'Écluse, madame Marguerite monta sur un bateau richement décoré, et arriva par le canal au Dam près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures, elle monta dans une riche litière couverte de drap d'or. La duchesse avait une robe de drap d'argent, couverte de pierreries, et portait une couronne de diamans. Autour de sa litière étaient plus de soixante des plus grandes dames d'Angleterre ou de Bourgogne montées sur des haquenées, ou dans des chariots. Le seigneur de Ravestein, le sire d'Arguel, son frère de Château-Guyon, le sire Jacques de Luxembourg, les fils du connétable de Saint-Pol, le comte de Nassau, le bâtard de Bourgogne, l'escortaient en grand appareil.

Elle entra par la porte Sainte-Croix : les rues étaient tendues

1 La Marche.

en tapisseries ou en drap d'or et de soie. De distance en distance étaient de grands échafauds où l'on représentait des mystères, tous choisis pour la circonstance : tels que Adam recevant Ève des mains de Dieu, ou Cléopâtre offrant sa main à Antoine. Devant la porte de l'hôtel du Duc était l'écusson de ses armes de France, entouré de douze autres écussons de ses seigneuries, duchés ou comtés. Le collier de la Toison-d'Or environnait ce blason avec la devise : « Je » l'ai entrepris (ou empris comme on disait alors), » qu'avait choisie le Duc ; deux lions servaient de support, et de chaque côté on voyait les statues de saint André et de saint Georges.

Arrivé devant l'hôtel, la litière s'arrêta : les archers de la garde dételèrent les chevaux, la chargèrent sur leurs épaules, et vinrent la déposer doucement devant la porte où madame la duchesse douairière était venue attendre sa belle-fille. Elle lui donna la main pour sortir de la litière, et la conduisit en sa chambre au son des trompettes et des clairons.

Le festin des noces fut magnifique, et l'on y vit figurer toute cette riche argenterie qu'avait fait faire autrefois le duc Philippe, et qu'on avait tant admirée à Paris, lorsqu'il était venu y tenir son état dans le temps du sacre du roi. Après le dîner, on se rendit à la joute. Le Duc était à cheval, vêtu d'une robe couverte de broderie et fourrée de martre ; des sonnettes d'or pendaient aux harnachemens de son cheval ; les chevaliers et les gentilshommes qui l'accompagnaient avaient aussi les plus riches vêtemens.

La lice était préparée sur la grande place de Bruges : c'était le bâtard de Bourgogne qui était le tenant de la joute ; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or avait remis au Duc une lettre de la part de la princesse de l'île Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait au-dessus d'un perron. Au pied de l'arbre était le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc et de cramoisi, et le géant avait une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en lesse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice ; c'était Ravestein, héraut

de M. de Ravestein : « Noble officier d'armes, que demandez-vous? » dit Arbre-d'Or le poursuivant. — A cette porte est arrivé haut » et puissant seigneur, M. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, pour accomplir l'aventure de l'Arbre-d'Or. Je vous présente le blason de ses armes, et vous prie qu'ouverture lui soit » faite et qu'il soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, et puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. M. de Ravestein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche; puis venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui, il était dans une litière cramoisi et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermine, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur sa tête une barette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier magnifiquement enharnaché, puis venait un cheval de somme chargé de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Ravestein. Son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la duchesse, il ôta sa barette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait, selon le rôle qu'il avait pris, qu'il était un ancien chevalier, longuement éprouvé aux armes et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours, qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joute, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joute devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or; et toute la cour retourna au banquet du soir, plus splendide encore que le dîner. Les entremets furent fort récréatifs : c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre, et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au Duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or, qui ouvrait sa

gueule par ressorts, et chanta un rondeau en l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Ce fut pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joutes, pour l'entreprise de l'Arbre-d'Or, en guise d'aventures de chevalerie, banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir. Si bien que, le dernier jour, on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géans. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché. Elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géans les fissent rentrer dans leur baleine. Enfin, après une semaine passée de la sorte, le Duc prit congé des seigneurs et dames d'Angleterre qui lui avaient amené la duchesse, et partit pour la Hollande, où quelques affaires exigeaient sa présence.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1468—1470.

LIVRE DEUXIÈME.

—

SOMMAIRE.

Guerre du roi avec le duc de Bretagne.—Négociations du roi et du Duc.—Discours des gens de guerre français.—Le roi vient à Péronne.—Destruction de Liége.—Les Gantois perdent leurs priviléges. — Acquisition du comté de Ferette. — Voyage du Duc en Zélande. — Punition du gouverneur de Flessingue. — Traité du Duc avec le roi de Bohême. — Ce qui s'était passé en l'absence du roi. — Retour du roi. — Sa conduite envers les princes. — Trahison du cardinal de Balue. — Ambassade à Rome. — Le roi réconcilié avec son frère. — Institution de l'ordre de Saint-Michel. — Le sire de Rohan vient offrir ses services au roi. — Affaires d'Angleterre.—Le comte de Warwick se réfugie en France. — Plaintes du duc de Bourgogne. — Entreprises pour la maison de Lancastre. — Ambassade du roi au Duc. — Ce qu'on pensait du roi et du Duc. — Naissance du Dauphin. — Alliance du roi avec les Suisses. — La maison de Lancastre remise sur le trône d'Angleterre.

Pendant que le duc de Bourgogne déployait ainsi sa richesse et sa puissance pour célébrer son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre, le roi de France s'était disposé à combattre ses ennemis avec plus d'avantage. Il rassembla ses compagnies d'ordonnance, les francs-archers, le ban de la noblesse, et se tint prêt à commencer la guerre, espérant toujours n'avoir pas à la faire à tous ses adversaires à la fois, et négociant de façon à conclure une prolongation de trêve avec le duc de Bourgogne, mais point avec le duc de Bretagne.

En même temps il se montrait de jour en jour plus rigoureux et plus cruel envers ceux de ses sujets qui étaient convaincus ou soupçonnés d'intelligence avec ses ennemis, de trahison ou de complots

contre lui. Le prévôt Tristan était d'ordinaire chargé de ces procédures, et les faisait promptes et sommaires. Les condamnés étaient ensuite ou décapités ou cousus dans des sacs pour être jetés à l'eau. Parfois les exécutions du prévôt étaient si secrètes, qu'on ne savait pas bien si certains personnages étaient morts ou enfermés dans les cachots de quelque château [1]. C'est ainsi que chacun se demandait ce qu'était devenu Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, à qui le roi, peu d'années auparavant, montrait une si grande tendresse, qu'il avait élevé à une si haute fortune, le faisant grand chambellan et grand bouteiller. Généralement on croyait que Tristan l'avait fait noyer ; néanmoins il était en prison dans le château d'Usson, au fond de l'Auvergne. Le roi lui en voulait mortellement, de même qu'à tous ceux de ses serviteurs qui, dans la guerre du bien public, avaient servi de lien secret entre les princes révoltés et la maison d'Anjou. Sa perte, en effet, eût été presqu'infaillible si cette pratique eût réussi. Aussi, craignant que le sire du Lau ne parvînt à s'échapper, ou ne fût pas dans une assez dure prison [2], il envoya au bâtard de Bourbon, amiral de France, et gouverneur du château d'Usson, le modèle dessiné d'une cage de fer, pour y faire enfermer le prisonnier. « Si le roi veut traiter ainsi ses prisonniers, répondit » l'amiral, il n'a qu'à les garder lui-même; alors il en fera, s'il veut, » de la chair à pâté. » Du Lau fut averti du péril qu'il courait. Il donna de fortes sommes aux gentilshommes qui le gardaient; la dame des Arcinges, femme du capitaine du château, lui était, disait-on, très-favorable. Il gagna aussi quelques-uns des conseillers du duc de Bourbon, qui avait l'Auvergne dans son apanage, et parvint ainsi à s'échapper. Lorsque le roi l'apprit, il entra dans une furieuse colère; il envoya garder les passages de la Loire, mais il n'était plus temps. Tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir favorisé cette évasion furent mis à la torture et interrogés par Tristan. Le sire des Arcinges, Raimonnet, fils de sa femme, et le procureur du roi d'Usson, furent décapités.

Des commissaires instruisaient en même temps le procès du sire de Melun ; ce seigneur avait été plus puissant encore que le sire du Lau. Le roi l'avait fait un moment lieutenant-général du royaume ; au dire de beaucoup de gens, c'était lui qui avait conservé Paris

[1] De Troy.— Seyssel. — [2] Legrand.

pendant la guerre du bien public; mais peu après il était tombé dans la disgràce, lorsque le roi eut découvert que les princes avaient, à cette époque, des intelligences parmi ses plus intimes serviteurs [1]. Les interrogatoires et les procès-verbaux de torture n'établirent contre lui aucun fait de grave trahison. Si la garnison de Paris n'était pas sortie durant la bataille de Montlhéri, c'est, répondait-il, qu'elle n'était pas assez forte et qu'on eût risqué le sort de la ville. Les relations qu'il avait eues ensuite avec le duc de Bretagne, le comte de Charolais et les autres princes, avaient été de pure courtoisie. Il leur avait envoyé du vin, des chevaux et d'autres présens, mais uniquement comme témoignage de respect et d'égards. A la vérité, il avait écouté toutes les plaintes des princes contre le roi, ne les avait point trop contredites, s'était laissé faire des propositions dont il n'avait point rendu compte, et avait pu ménager les deux partis, parce qu'il ne savait pas bien comment les choses tourneraient; mais il n'y avait là aucune action contraire aux intérêts du roi. Le roi lui-même, disait l'accusé, avait su, dans le temps, presque toutes ces communications sans se montrer irrité, parce qu'il espérait en tirer avantage. Les commissaires ne refusèrent point au sire de Melun de prendre à ce sujet la parole du roi. Il fit répondre qu'à l'époque de la guerre du bien public, il se trouvait entre les mains des sires du Lau, de Melun, de la Rivière, et de quelques autres; qu'ainsi il lui avait bien fallu feindre que leur conduite le satisfaisait.

Outre le ressentiment du roi, le sire de Melun avait à craindre la haine du cardinal Balue et du comte de Dammartin. Il était le premier auteur de la fortune de Balue; c'était lui qui l'avait introduit auprès du roi, et ils avaient quelque temps vécu en bonne intelligence, jusqu'au moment où ils s'étaient brouillés pour une femme dont ils étaient amoureux à la fois. Pour se disculper d'avoir fait maltraiter le cardinal un soir dans les rues de Paris, il disait que s'il lui en avait voulu assez pour le faire battre, il aurait pu tout aussi bien le faire assassiner.

Le comte de Dammartin avait de plus grandes vengeances encore à exercer sur le sire de Melun. Suppression de pièces, subornation de témoins, influence sur les juges par menaces et par séduction;

1 Legrand. — De Troy.

il n'y avait rien que celui-ci n'eût fait pour obtenir sa condamnation au parlement, et par suite pour se faire donner la meilleure part de la confiscation. Maintenant Dammartin avait toute la confiance du roi, était mêlé dans toutes ses affaires, connaissait ses doubles secrets, ses desseins apparens ou réels, ses soupçons contre les gens qu'il employait d'un côté, en les faisant surveiller de l'autre, ses ordres à Tristan et toutes ses subtilités [1]. Il commandait sa plus forte armée. Il avait l'office de grand-maître dont le sire de Melun avait été dépouillé. A son tour il employait tout son pouvoir et son crédit à perdre son ennemi et à s'enrichir de ses biens. Il n'en fallait pas tant pour décider la mort du sire de Melun ; il fut conduit de Château-Gaillard, où on le tenait en prison, au petit Andely, où il fut décapité.

Un autre procès se suivait en ce moment à Poitiers, et faisait assez de bruit. Un nommé Antoine Deshayes avait révélé un complot contre la vie du roi, et prétendait que le duc de Bretagne avait suborné Denis Saubonne pour l'empoisonner. Le chancelier de Bretagne écrivit pour demander justice d'une telle injure faite à son maître ; et, en effet, après une longue enquête, on fit confesser à Deshayes la fausseté de sa déclaration. Mais telle était la haine des princes les uns pour les autres, et les pratiques secrètes par lesquelles ils s'efforçaient de gagner les serviteurs les uns des autres, que de tels soupçons ne semblaient pas fort surprenans. Le roi n'était pas le moins habile, sinon dans de si criminels complots, du moins dans l'art de se faire de secrets partisans auprès de ses ennemis. Son frère et le duc de Bretagne en étaient entourés sans le savoir [2].

Dès que le roi eut nouvelle que la trève avait été prolongée de quinze jours avec le duc de Bourgogne, il donna ordre à son armée d'attaquer la Bretagne à la fois par la Normandie et par l'Anjou : tout était prêt. En peu de jours toute la Basse-Normandie rentra sous son pouvoir, hormis la ville de Caen, où le duc de Bourgogne avait auparavant envoyé une garnison de ses troupes. Tandis que l'amiral avançait de ce côté sans beaucoup de résistance, Nicolas d'Anjou, marquis du Pont, avec la noblesse et les francs-archers d'Anjou, de Touraine et de Poitiers, entra en Bretagne, prit Chantocé, et alla mettre le siége devant Ancenis.

1 Lettre du roi à Dammartin. — 2 D'Argentré.

Le duc de Bretagne était surpris à l'improviste ; il écrivit aussitôt au duc de Bourgogne, et lui reprocha de s'être laissé tromper par le roi et de le livrer sans défense en prolongeant la trêve. « Mon bon frère, ajoutait-il, je vous prie, au nom de l'amour et de » l'alliance qui sont entre nous, qu'en ce besoin vous veniez me » secourir et vous montrer comme vous le devez. Il en est temps, » venez le plus diligemment que vous pourrez, venez sans plus de » délai. Écrit de la propre main de votre bon frère,

» FRANÇOIS. »

Le temps pressait en effet. Le Duc était en Hollande, et les troupes du roi s'avançaient sur la route de Nantes. D'ailleurs le duc de Bretagne, dès que le danger approchait, se trouvait toujours plus empêché que secouru par son principal allié monsieur Charles, frère du roi, au nom de qui cette guerre semblait se faire. Nul prince n'avait moins de cœur, de volonté et de connaissance des affaires. En ce moment, l'un comme l'autre étaient gouvernés par Odet d'Aydie, sire de Lescun, qui, disait-on, était le seul de toute cette cour de Bretagne en état de donner un conseil raisonnable. Or, ce seigneur, ou voulait ménager le roi qu'il voyait plus habile et plus sensé que les autres princes, ou avait déjà commencé de recevoir son argent et d'écouter ses promesses.

Le duc de Bretagne signa donc une trêve de douze jours, et peu après un traité, où il soumettait l'apanage de monsieur Charles à l'arbitrage du duc de Calabre et du connétable, et promettait de servir le roi envers et contre tous, si dans le délai de deux ans son frère n'acceptait point l'apanage qui serait réglé. Les villes prises de part et d'autre devaient être mises en dépôt entre les mains du duc de Calabre.

Aussitôt que le duc de Bourgogne avait appris le commencement de la guerre, il avait écrit au roi, lui remontrant que la dernière trêve comprenait ses alliés ; qu'ainsi il le requérait de se désister de son entreprise ; en même temps il vint se mettre à la tête de son armée auprès de Péronne, et envoya l'ordre au maréchal de Bourgogne, à Dijon, de lui amener autant de renfort qu'il lui serait possible.

Le roi se tenait depuis quelques semaines à Compiègne, à Noyon ou divers autres lieux, sur la rivière d'Oise, près des marches de

Picardie; car c'était de ce côté qu'étaient les plus importantes affaires, soit pour la guerre, soit pour la paix. Il avait d'abord envoyé le cardinal au duc de Bourgogne, pour lui faire entendre doucement qu'il se pourrait bien que tout s'arrangeât en Bretagne, sans qu'il y fût pour rien[1]. Le Duc n'avait nulle crainte d'une telle chose; elle était trop loin de son esprit pour qu'elle lui semblât croyable; néanmoins peu de jours après arriva Bretagne, héraut d'armes, apportant les lettres où ses alliés lui annonçaient comment, faute de secours, ils s'étaient vus contraints à signer le traité d'Ancenis et à renoncer à son alliance. Le Duc n'en voulait rien croire. Lui, qui s'était mis en campagne uniquement pour leur interêt, qui depuis si long-temps refusait les offres du roi et bravait ses menaces pour leur rester fidèle, se voir abandonné par eux dès les premiers jours de la guerre! C'était une telle honte qu'il la réputait impossible : il voulait faire mettre en prison ou à mort le héraut qui venait ainsi le tromper, et lui porter de fausses lettres contrefaites chez le roi, près duquel il avait passé un jour avant de se rendre au camp du Duc. Cependant la même nouvelle arriva bientôt de tous les côtés, et il fallut se résoudre à la croire.

Le roi était enfin parvenu à ce qu'il avait tant désiré et tant cherché; ses ennemis étaient séparés. Mais alors commença dans son esprit une grande perplexité, car il pouvait tirer avantage de cette heureuse circonstance, soit en commençant la guerre, soit en continuant de traiter.

Son armée était nombreuse, il avait eu soin d'assembler sur cette frontière ses meilleures troupes, ses compagnies d'ordonnance, et une nombreuse artillerie. C'était Dammartin et les capitaines les plus sûrs et les plus aguerris qui commandaient. Il pouvait maintenant faire arriver une portion des gens qu'il avait en Anjou et en Normandie; il était plus en mesure que le duc de Bourgogne, dont l'armée n'était pas encore toute rendue et qui attendait les troupes que le maréchal de Bourgogne allait lui conduire. Il semblait donc qu'il y avait tout profit à prendre la voie des armes.

D'un autre côté, le Duc devait sans doute juger du péril où il se trouvait; il venait d'être abandonné et trahi par ses alliés; il pouvait être irrité contre eux; ainsi l'occasion était favorable pour par-

[1] Comines. — Legrand. — De Troy. — Pièces de Comines. — Chatelain.

lementer; on avait à espérer qu'il séparerait entièrement sa cause de la leur; alors monsieur Charles serait contraint de se contenter de tel apanage qu'on voudrait lui donner; alors le duc de Bretagne passerait par les conditions qui lui seraient imposées. D'ailleurs le duc de Bourgogne lui-même ne se trouverait pas en situation d'avoir le même orgueil et la même obstination; on pourrait avoir de lui le Ponthieu et les villes de la Somme. De la sorte, sans rien risquer, sans mettre son sort au hasard d'une bataille, le roi aurait recueilli tout le fruit de sa patience et de sa subtilité.

Dammartin, les capitaines des compagnies, tous les gens de guerre, jusqu'aux moindres pages, ne balançaient point sur ce qu'il convenait de résoudre, et s'en expliquaient hautement. « Qu'on nous » laisse faire, disaient-ils, et nous rendrons bon compte au roi de » ce duc de Bourgogne. Maugrebleu! que prétendent ces Bourgui- » gnons? Les laissera-t-on toujours, de père en fils, courir sus au roi » leur souverain, ébranler son trône et ravager le royaume? Mau- » dite race, toujours pleine d'ingratitude, d'iniquité et d'orgueil! » périsse le jour où elle prit naissance, bien qu'elle sorte des fleurs » de lis! Depuis le duc Jean, elle ne cesse de persécuter le royaume, » et il ne peut guérir des maux que leur venin y a répandus. Ils » ont appelé les Anglais, se sont alliés à eux pour nous livrer ba- » taille; ils ont mis tout le pays à feu et à sang; ils ont chassé le » roi de sa seigneurie. Pour avoir la paix, il lui a fallu être injus- » tement dépouillé de ses royales prérogatives, perdre ses plus belles » fonctions et endurer les plus cruelles humiliations; et nous, » nobles Français, nous avons vu notre roi, le plus noble et le plus » digne roi de la terre, s'excuser et s'abaisser devant un seigneur » de Bourgogne, son sujet, son serviteur, dont le seul titre d'hon- » neur était de sortir de son sang! Il nous faut extirper la racine » de cette exécrable race bourguignonne. Et maintenant que vient » faire ce duc Charles? Ne lui suffit-il pas d'être déjà une fois entré » sans titre et sans raison, en pleine paix, au milieu du royaume, » amenant ses bannières jusque devant Paris, se comportant en » maître orgueilleux, et emportant la moitié des fleurons de la cou- » ronne? Dieu n'a-t-il pas déjà marqué son front, comme celui de » Lucifer, du sceau de la rébellion? Ah! certes, il ira aussi dans » les enfers et à tous les diables, cet orgueilleux, ce rebelle, ce » maudit Anglais! Il n'a donc pas assez de tant de possessions et

» de seigneuries? il lui faut le sceptre et de la couronne! Ce n'est
» donc pas assez de son Bruges et de son Gand? il veut avoir notre
» Paris! Que Dieu et le roi nous le permettent, et nous en tirerons
» vengeance; nous mettrons tout à feu et à sang chez lui; nous
» déroberons, nous pillerons, nous tuerons tout ce qui se rencon-
» trera sous notre main. Nous en avons trop souffert, il faut prendre
» sa revanche; tombons sur eux, par le diable! tombons sur eux. —
» Et pourquoi le roi dissimule-t-il encore? Pourquoi écoute-t-il
» tant de discours? Il se fait brebis et marchande sa laine et sa peau,
» comme s'il n'avait pas de quoi se défendre; il a donc bien peu
» d'entendement, et, quoi qu'on dise, il n'y voit goutte s'il ne
» sait pas où l'on veut le conduire. Par la mort! à sa place, nous
» aimerions mieux aventurer tout le royaume que de nous laisser
» mener de la sorte. »

Mais le roi n'avait pas de penchant à aventurer tout le royaume, ni à suivre les conseils des gens d'armes, qui n'écoutaient que l'amour du butin et la vieille haine française contre les Bourguignons. Ceux de ses serviteurs et de ses conseillers qui étaient d'opinion qu'on devait parlementer et non combattre lui plaisaient bien mieux. Nul, en ce moment, n'entrait mieux en son sens que le cardinal Balue et le connétable. C'était eux qu'il écoutait, c'était eux qu'il chargeait de ses continuelles ambassades; car on ne faisait qu'aller et venir de lui au duc de Bourgogne.

La fierté et l'obstination du Duc rendaient vaines toutes les subtilités et les espérances du roi. L'abandon de ses alliés, loin de le troubler et de lui apporter ni frayeur ni faiblesse, lui avait, au contraire, donné une volonté plus grande de garder son honneur. « Par
» saint Georges! disait-il, je ne demande rien que de juste et de
» raisonnable; je veux l'accomplissement des traités d'Arras et de
» Conflans que le roi a jurés. Je ne lui fais point la guerre, c'est
» lui qui vient pour me la faire, et, amenât-il toutes les forces de
» son royaume, je ne bougerai point d'ici et ne reculerai pas de la
» longueur de mon pied. Je mourrais plutôt, moi et tous les miens,
» avant de confesser que mes demandes sont injustes et déraison-
» nables. Si les autres m'ont abandonné et ont traité sans moi, que
» m'importe? avais-je besoin d'eux? ne suis-je pas assez fort et
» assez puissant? ne puis-je pas seul faire tête à tous mes ennemis,
» et à ceux même qui se joindraient à eux? Jamais un duc de

» Bourgogne n'a été trouvé manquant de parole, ni manquant de » courage non plus. Mes prédécesseurs se sont vus en plus dure » situation et ne se sont pas épouvantés. »

Ainsi, ni le cardinal, et encore moins le connétable qui n'avait plus grand crédit sur le Duc [1], ne pouvaient le faire condescendre à traiter avec le roi et à s'allier avec lui envers et contre tous, sans réserve de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Cependant le roi sentait chaque jour une impatience plus grande de réussir; il s'était flatté d'obtenir par voie de traité ce que d'autres lui conseillaient de conquérir par voie de guerre, et voulait absolument en venir à ses fins. Il n'y avait sorte de moyens dont il ne s'avisât, et il alla même jusqu'à promettre cent vingt mille écus d'or au Duc, et à lui en faire compter la moitié d'avance; tellement que la crainte d'avoir dépensé son argent en vain ajoutait encore à la vivacité de son désir.

Le connétable, qui avant tout ne voulait point la guerre, et le cardinal, qui aimait à flatter le roi, contribuaient encore à l'entretenir dans ses espérances; ils lui rendaient compte avec soin des moindres paroles de courtoisie que le Duc répondait à toutes les promesses et amitiés dont le roi l'accablait, et semblaient dire qu'il tenait à bien peu de l'amener au point que le roi souhaitait.

Alors la pensée vint au roi que lui-même il saurait persuader le Duc bien mieux que tous ses ambassadeurs. Il avait grande idée du pouvoir qu'il prenait sur les gens par son esprit et son langage. Il s'imaginait toujours qu'on ne disait pas ce qu'il fallait dire, qu'on ne s'y prenait pas de la bonne façon; il avait la crainte continuelle d'être servi sans fidélité ou sans zèle. Il se souvenait de ce qu'il avait gagné en devisant familièrement avec le Duc, lors de la guerre du bien public, quand il avait su le séparer de tous les princes ses alliés. Cette fois, il avait plus beau jeu encore, car les princes avaient offensé le Duc par leur trahison.

Le roi commença par faire sonder le Duc sur un projet d'entrevue. Celui-ci n'en avait pas trop envie, et sentait toujours quelque méfiance, lorsqu'il s'agissait du roi, d'autant qu'il venait d'apprendre que les Liégeois recommençaient à murmurer et à s'émouvoir. L'évêque et le sire d'Himbercourt, leur gouverneur, se trouvant

1 Comines. — Chatelain.

sans forces suffisantes, s'étaient même, par précaution, retirés à Tongres. Le cardinal répondit à cette objection que le Duc ne devait point craindre les Liégeois, ayant, l'an dernier, démoli leurs murailles et enlevé leurs armes; que d'ailleurs rien ne pouvait mieux les détourner de la rébellion que de voir le roi et le Duc amis et alliés.

Le connétable, écrivant au roi, eut soin de lui cacher ce qui aurait pu le détourner de son dessein. Sa lettre portait que le Duc attendait avec impatience la visite dont le roi lui donnait l'espoir; qu'il demandait sans cesse que le jour en fût fixé; qu'il avait choisi un logis convenable, et qu'il irait au-devant de lui avec grand respect. Il avait semblé au connétable porté à ne plus vouloir d'autre allié et d'autre ami que le roi. Il renonçait, disait-il, à toute autre alliance, réservant seulement le roi d'Angleterre, le duc de Savoie et les princes d'Allemagne. Outre les affaires qui se pouvaient traiter par ambassade, le Duc semblait en avoir d'autres toutes secrètes qu'il ne voulait pas laisser deviner. La chose qu'il désirait le plus, c'est que le roi lui abandonnât le comte de Nevers, pour lequel il avait tant de haine, que jamais il ne pourrait lui pardonner.

Le connétable ajoutait que, sur ce point, il avait voulu répondre au Duc comment le roi ne pouvait honorablement abandonner un prince de son sang, pair de France, et toujours son fidèle allié. « Mais il a entendu avec impatience mes remontrances, disant toujours qu'il voulait perdre monsieur de Nevers, à quelque prix que ce fût. Ses conseillers confessent qu'une telle colère n'est pas raisonnable ; mais il n'y a personne, dit-on, qui ose lui rien dire contre son plaisir. »

L'entrevue fut donc décidée. Le roi envoya demander une lettre d'assurance au duc de Bourgogne. Il l'écrivit de sa main; elle était ainsi conçue [1] :

« Monseigneur, très-humblement en votre bonne grâce, je me recommande, vous remerciant, monseigneur, du cardinal qu'il vous a plu m'envoyer, lequel m'a dit le désir qu'avez de me voir, dont, monseigneur, en toute humilité je vous remercie; auquel, sur cette matière et autres, je lui déclare mon intention, comme par lui le pourrez, s'il vous plaît, savoir, et pourrez sûrement venir, aller

1 Legrand a vu cette lettre en original, et en effet de la main du Duc.

et retourner, vous suppliant, monseigneur, qu'il vous plaise recevoir du cardinal lesdites matières, en la manière que je lui ai baillée, laquelle il vous déclarera. Monseigneur, je prie à Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. — Écrit de la main de votre très-humble et très-obéissant sujet,

» CHARLES. »

Dès que cette lettre fut reçue, le roi s'apprêta à partir. Au lieu de retourner à Pontoise et du côté de Paris, où il avait déjà envoyé ses fourriers, il annonça que le lendemain il irait à Péronne. Alors ce fut une surprise et une alarme grandes parmi tous les serviteurs du roi; ils ne pouvaient croire une telle chose. Déjà il avait été quelques jours auparavant question de cette entrevue; l'on avait dit qu'elle aurait lieu à Bohain chez le connétable, et elle avait paru périlleuse et insensée. Le vidame d'Amiens était accouru en hâte, amenant un homme qui affirmait sur sa vie que monsieur de Bourgogne ne voulait cette entrevue que pour attenter à la personne du roi. Il courait aussi, depuis quelque temps, une prophétie qui menaçait le roi de mort ou de poison dans le cours de l'année. On avait vu une comète au ciel qui annonçait le malheur de quelque grand. « Nous sommes bien ici, disaient les serviteurs » du roi, plût à Dieu que le roi s'y trouvât bien aussi, et n'allât » pas plus loin; car il est ici en sûreté et chez lui. Monsieur de » Bourgogne fait les revues de ses troupes et attend le maréchal » de Bourgogne. Philippe de Savoie, Poncet de la Rivière, du » Lau, Durfé, le prince d'Orange, tous les plus grands ennemis » du roi ont été vus à Dijon avec lui. Quoi qu'on dise, tant que » Bourgogne vivra, il ne feindra jamais de vouloir du bien au roi » que pour lui faire du mal [1]. » Tels étaient les propos des moindres officiers. Le comte de Dammartin, les maréchaux Rouault et Loheac, tous les capitaines s'opposèrent de tous leurs efforts à ce voyage, dont ils n'auguraient rien de bon. Tout fut inutile, le roi l'avait résolu.

Il partit le 9 octobre en assez petit cortége, emmenant avec lui le connétable, le cardinal, le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu, l'archevêque de Lyon, et l'évêque d'Avranches, son confesseur.

[1] Lettre de la Loëre, receveur du Languedoc.

Il avait pour toute garde quatre-vingts Écossais et une soixantaine de cavaliers, tant il voulait montrer au Duc une parfaite confiance. Les archers de Bourgogne, commandés par Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, vinrent au-devant de lui comme il l'avait souhaité, afin de donner cette marque d'estime au plus sage et au plus vaillant des serviteurs du Duc. Ce prince vint lui-même hors de la ville jusqu'à la petite rivière du Doing. Le roi l'embrassa et lui fit fête. Chacun se réjouissait de les voir si bons amis. Ils entrèrent ensemble dans la ville, devisant familièrement, et le roi appuyant sa main en signe d'amitié sur l'épaule du Duc. Son logis avait été préparé chez le receveur de la ville; car le château était vieux, inhabité et mal en ordre[1].

A peine le roi était-il dans la ville, qu'il apprit que l'armée du maréchal de Bourgogne arrivait et campait sous les murs. Ce maréchal était dès long-temps son ennemi personnel. A son avènement, pour se le rendre favorable et le récompenser de l'avoir escorté en Flandre lors de sa fuite du Dauphiné, il lui avait donné la seigneurie d'Épinal. Les bourgeois avaient réclamé, alléguant les lettres du roi Charles VII qui avait réuni la ville à la couronne, et promis qu'elle ne serait jamais cédée en fief. Le roi favorisa leur demande auprès du parlement, qui leur donna gain de cause. Le maréchal ne voulut pas reconnaître le jugement, et eut recours aux voies de fait. Alors les habitans, avec le consentement du roi, s'étaient donné pour seigneur et pour protecteur le duc Jean de Calabre. Ainsi nul, dans les conseils de Bourgogne, n'était plus violent contre le roi que ce maréchal. Il avait réuni autour de lui et amenait dans son armée les mécontens et les bannis du Lau, Poncet de la Rivière, Durfé et le comte Philippe de Bresse que le roi avait tenu enfermé par trahison pendant deux années entières. Tous, portant la croix de Bourgogne, entraient dans la ville par une porte, tandis que le roi entrait par l'autre. Le comte de Bresse alla aussitôt après se présenter au Duc, témoigna ses regrets de ne pas être arrivé plus tôt, afin d'aller au-devant du roi, et demanda sûreté dans la ville pour lui et ses compagnons. Le Duc lui fit bonne mine, le remercia pour lui et pour eux, et assigna leur logis au château.

Le roi, sachant tout ce qui se passait et l'accueil que recevaient

[1] Comines et pièces justificatives.

ses mortels ennemis, commença à se troubler et à concevoir quelque peur. Ne trouvant pas son logis assez sûr, il fit demander le château, qui lui fut accordé sans difficulté, et alla s'y établir avec toute sa maison ; elle ne consistait guère qu'en une douzaine de personnes.

Dès le lendemain les pourparlers commencèrent entre les conseillers des deux princes, et en leur présence. Rien ne pouvait changer la volonté du Duc. En vain le roi lui promettait la pleine et entière exécution des traités d'Arras et Conflans, ne lui demandant autre chose qu'un serment de fidélité envers et contre tous ; il ne voulait pas se départir de la réserve quant à ses alliés. Le roi lui répétait que le duc de Bretagne avait juré un traité d'alliance conçu dans les mêmes termes ; le Duc s'obstinait à rester fidèle à des alliés qui lui avaient manqué de foi, et toutes les paroles du roi étaient de nul effet. Les choses en étaient là, et les esprits commençaient à s'aigrir de part et d'autre, lorsque, dans la seconde journée, arrivèrent des nouvelles de Liége, qui excitèrent un grand émoi. Les Liégeois avaient repris les armes, et, au nombre de deux mille environ, étaient allés à Tongres, où leur évêque et le sire d'Himbercourt s'étaient retirés. Profitant de la négligence de toute cette cour de prélat où, d'habitude, on ne songeait guère qu'à se divertir [1], ils avaient surpris la ville, et emmené prisonniers l'évêque, ses chanoines, même le sire d'Himbercourt. Des habitans de Tongres, fugitifs, effarés, arrivaient les uns après les autres ; ils avaient vu ces Liégeois en fureur massacrer Robert de Moriamez, archidiacre et garde de la bannière de l'évêque, et se faire un jouet horrible de ses membres qu'ils se jetaient à la tête les uns les autres. Les fugitifs ne doutaient pas que l'évêque et le sire d'Himbercourt n'eussent éprouvé un sort pareil, et n'eussent été mis en pièces avant même d'être arrivés à Liége.

On peut juger de la fureur du Duc en apprenant de telles cruautés. Il ne douta pas un moment du récit de ces fugitifs, et tint pour véritables même leurs conjectures. « Il est donc vrai, s'écria-t-il, que » le roi n'est venu ici que pour me tromper, et m'empêcher de me » tenir sur mes gardes ! J'avais bien raison de me méfier et de refu- » ser cette entrevue. C'est lui qui, par ses ambassadeurs, a excité

1 Amelgard.

» ces mauvais et cruels gens de Liége; mais, par saint Georges, ils » en seront rudement punis, et il aura sujet de s'en repentir. » Aussitôt il ordonna que les portes de la ville et du château fussent fermées et gardées par des archers. Puis, un instant après, effrayé lui-même de ce qu'il venait de commander, il imagina de donner, pour motif de ses ordres, qu'il voulait absolument qu'on retrouvât une boîte remplie d'or et de joyaux qui lui avait été dérobée. Il se promenait çà et là, prenant tous ceux qu'il rencontrait à témoin de la trahison du roi, et racontant les nouvelles de Liége; ensuite il s'emportait en terribles menaces de vengeance. Si, par hasard, il se fût trouvé là quelqu'un de ceux des conseillers de Bourgogne qui haïssaient le roi, le Duc aurait pu prendre quelque résolution subite et cruelle, ou, pour le moins, faire jeter son légitime et souverain seigneur dans un des cachots de la grosse tour du château. Heureusement, le sire Philippe de Comines, chambellan de quartier, loin d'aigrir son maître, s'employa de tout son pouvoir à l'adoucir. Autant en faisait un de ses valets de chambre, Charles de Viseu, homme honorable et sage, natif de Dijon.

Pendant ce temps, le roi, à qui l'on avait rapporté les nouvelles de Liége et les paroles furieuses du Duc, ne se voyait pas sans crainte enfermé dans l'étroite enceinte de ce château, tout près de cette grosse tour où jadis Herbert, comte de Vermandois, avait tenu prisonnier et fait périr son roi, Charles-le-Simple; un tel souvenir n'était pas rassurant en un tel moment. D'ailleurs on pouvait tout craindre des transports insensés du duc de Bourgogne. Maintenant le roi avait le loisir de réfléchir à l'imprudence qu'il avait faite de venir se mettre entre ses mains, sans songer aux gens que secrètement il avait envoyés à Liége. Il n'avait voulu rien de plus que d'accroître les embarras de son adversaire, afin de traiter plus avantageusement; mais c'était une grande méprise d'avoir oublié que tout pouvait être imprévu et hors de mesure avec un peuple cruel et insensé comme les Liégeois. Puis il portait aussi la peine de cette dissimulation qui lui faisait cacher aux gens qui conduisaient une affaire, les entreprises qu'il entamait d'une autre part.

Toutefois il ne se troubla point et ne songea qu'aux moyens de se tirer d'un si mauvais pas. La porte du château était sévèrement gardée. On n'entrait pour son service que par le guichet seulement; mais aucun des gens de sa maison n'avait été ôté d'auprès de lui. Ce

qui le fâchait le plus, c'est que pas un des principaux conseillers et serviteurs du Duc ne venait le trouver. Ainsi il n'avait nulle occasion de parlementer, de s'expliquer, de deviner, ni d'aviser ce qu'il avait à dire ou à faire. Pourtant il faisait parler à tous ceux dont il imaginait qu'il pourrait tirer quelque secours; rien n'était omis pour les bien disposer en sa faveur. Les promesses n'étaient pas épargnées, et quinze mille écus d'or qu'il avait apportés avec lui auraient été distribués parmi les serviteurs du duc de Bourgogne, sinon que celui qui fut chargé par le roi de cette secrète libéralité en garda une bonne part pour lui.

Pendant ce temps-là, tout était en rumeur dans la ville, chacun s'enquérait et s'inquiétait de ce qui allait se résoudre et se faire. Le lendemain, quand le Duc fut un peu refroidi, il assembla son conseil; jusqu'alors il avait agi sans prendre l'avis de personne, au grand chagrin des hommes sages, qui, ensuite, avaient à remédier aux choses que leur maître avait faites contre leur pensée. Le conseil fut long et troublé. Il dura tout le jour et une partie de la nuit. Les opinions étaient fort diverses, et le Duc agité et incertain.

D'abord les ennemis du roi y prévalurent. Le maréchal de Bourgogne, et ceux qu'il avait amenés avec lui, commencèrent à être mieux écoutés du Duc; c'était ce que le roi redoutait le plus. Il avait fait offrir de jurer la paix telle que deux jours auparavant elle lui avait été proposée, sans faire nulle réserve ni difficulté. Il s'engageait à toutes réparations suffisantes des Liégeois et à revenir se joindre au Duc, pour leur faire la guerre. Il présentait en otages de son retour le duc de Bourbon, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, le connétable et d'autres grands seigneurs. Mais de telles conditions n'étaient pas même écoutées. Il était question de retenir tout franchement le roi en prison, d'envoyer aussitôt chercher monsieur Charles son frère, et de régler alors tout le gouvernement du royaume. Cet avis passa; le messager eut ordre de s'apprêter pour partir sur-le-champ. Ses houzeaulx étaient déjà mis, son cheval dans la cour, il n'attendait plus que les lettres que le Duc écrivait en Bretagne, quand tout à coup ce prince recula devant une si grande résolution. Ceux qui la conseillaient en avaient bien vu la conséquence : après un tel affront et une telle contrainte, le roi ne pouvait rester libre. C'en était donc fait de sa vie ou de sa couronne.

C'est à quoi Pierre de Goux, chancelier de Bourgogne, et les conseillers plus sages ou plus favorables au roi firent réfléchir le Duc. Le conseil fut repris. La plupart de ceux qui y siégeaient inclinèrent à un avis plus doux; ils rappelèrent que le roi était venu à Péronne sur un sauf-conduit, et que ce serait un éternel déshonneur à la maison de Bourgogne de manquer de foi à son souverain seigneur [1]. Ils firent voir tout l'avantage des conditions qui allaient être accordées, et qui termineraient, en faveur de la Bourgogne, de grandes et difficiles affaires. Le Duc leur prêta l'oreille. Il s'était un peu calmé. D'ailleurs les nouvelles de Liége étaient moins terribles que ne les avaient faites les premiers bruits populaires. L'évêque avait été conduit avec une sorte d'égards dans son palais. Le sire d'Himbercourt et les Bourguignons avaient été mis en liberté; on les avait chargés d'apaiser monseigneur de Bourgogne et de lui assurer que ce n'était pas à lui qu'on entendait faire la guerre. Les chanoines et les serviteurs de l'évêque, malgré la haine aveugle que leur portaient les gens de Liége [2], avaient échappé au massacre. Jean de Wilde, que ce peuple avait pris pour chef, avait réussi à le modérer un peu et à lui faire écouter la raison.

Bien que la colère du Duc fût en quelque sorte adoucie, on ne pouvait lui proposer de mettre le roi en liberté et d'accepter ses otages pour gage de son retour. Chacun le savait trop capable de les laisser là et de ne pas revenir. Le connétable et les autres, tout en s'offrant de bonne grâce, du moins en public, n'étaient pas eux-mêmes sans crainte de ce qui leur en pourrait arriver.

Des commissaires furent donc nommés de part et d'autre pour dresser le projet de traité. Il avait pour base les traités d'Arras et de Conflans; mais tout ce qui s'était élevé de difficultés sur leur explication se trouvait résolu au bénéfice de la Bourgogne: la seigneurie pleine et entière avec le droit de lever des aides et d'assembler les vassaux dans le Vimeu, les villes de la Somme et d'autres territoires; toutes les questions de juridiction, de limite, d'enclave, de péages, d'impôts sur le transit des marchandises; l'appel au parlement de Paris des jugemens rendus en Flandre; en un mot tout ce qui était depuis plus de trente ans objet de litige, et dont jamais le feu roi n'avait voulu se départir, était abandonné

1 La Marche. — 2 Amelgard.

en un jour. Vainement les commissaires de France présentaient quelques remontrances; on leur répondait : « Il le faut, monseigneur le veut[1]. »

C'est qu'en effet, malgré les profits d'une paix ainsi imposée, les conseillers du Duc avaient grand'peine à l'y faire consentir. C'était sans cesse de nouveaux accès de colère, de nouvelles pensées de vengeance qui soudainement lui montaient à l'esprit. Il se retira dans sa chambre; là, sans songer à se déshabiller, il allait et venait, se promenait à grands pas, se jetait sur son lit, se relevait, parlait seul et tout haut, puis entamait quelques propos avec le sire de Comines, son chambellan, qui couchait près de lui. Sur le matin, sa fureur devint plus grande que jamais, et l'on pouvait croire que tout était perdu. « Il m'a fait promettre de venir » avec moi reconquérir l'évêque de Liége, qui est mon beau-frère » et son parent à lui aussi; il faudra bien qu'il y vienne. Je ne me » fais point conscience de le contraindre à la parole qu'il a donnée. » Et aussitôt il envoya les sires de Créqui, de Charni et de la Roche annoncer au roi qu'il allait venir jurer la paix avec lui.

Le sire de Comines, qui secrètement était devenu ami tout dévoué du roi, n'eut que le temps de lui faire dire en quelle situation d'esprit était le Duc, et dans quel danger il se pourrait mettre s'il hésitait soit à jurer la paix, soit à marcher contre les Liégeois.

Le Duc entra dans le lieu où le roi était prisonnier. Il s'efforçait de montrer une contenance humble et courtoise, mais sa voix tremblait de colère, ses paroles étaient brèves et âpres, son geste était menaçant[2]. « Mon frère, dit le roi un peu ému, ne suis-je » pas en sûreté dans votre maison et votre pays? — Oui, monsieur, » répondit le Duc, et si sûr que si je voyais un trait d'arbalète » venir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. Mais » ne voulez-vous point jurer le traité tel qu'il a été écrit? — Oui, » dit le roi, et je vous remercie de votre bon vouloir. — Et ne » voulez-vous point venir avec moi à Liége pour m'aider à punir » la trahison que m'ont faite ces Liégeois, à cause de vous et de » votre voyage ici? L'évêque est votre parent proche, de la maison » de Bourbon. — Oui, Pâques Dieu, répliqua le roi, et je me suis » fort émerveillé de leur méchanceté; mais commençons par jurer

1 Pièces de Comines. — 2 La Marche.

» le traité; puis je partirai avec autant ou aussi peu de mes gens » que vous le voudrez. »

Pour lors on tira des coffres du roi le bois de la vraie croix, que l'on nommait la croix de Saint-Laud. Suivant ce qu'on racontait, elle avait jadis appartenu à Charlemagne, et se nommait alors la croix de victoire. Depuis elle avait été conservée dans l'église de Saint-Laud, à Angers. Nulle relique n'était autant adorée par le roi, et il croyait qu'on ne pouvait manquer au serment juré sur ce bois vénérable sans mourir dans l'année. Il n'y eut sorte d'assurances et de promesses qu'il ne s'empressât de faire à son beau-frère de Bourgogne, qui fit aussi son serment.

Ce traité fut signé, et le roi expédia le même jour toutes les lettres patentes, au nombre de vingt, qui réglaient l'exécution de divers articles. Par un traité séparé, le Duc s'engagea à employer ses bons offices auprès de monsieur Charles, frère du roi, pour qu'il se contentât de la Brie et de la Champagne pour apanage. Du reste rien ne fut changé aux conditions de la paix de Conflans, quant aux autres alliés du Duc.

La joie fut grande dans la ville en apprenant que tout se terminait ainsi à l'amiable. Les cloches furent sonnées, chacun alla dans les églises remercier Dieu. Français et Bourguignons se témoignaient amitié et concorde.

Dès le lendemain les deux princes partirent. Le roi aurait voulu que le Duc accomplît la cérémonie de foi et hommage, comme c'était son devoir. Il s'y était engagé la veille; mais il n'en fut plus question, et le roi n'en parla pas davantage. Il lui tardait d'être hors de Péronne, et se tenait heureux d'avoir échappé à un tel péril. Il n'avait d'autre escorte que ses Écossais, et trois cents hommes d'armes qu'il manda. L'armée du Duc était belle et nombreuse; il commandait en personne les Flamands et les Picards; le maréchal de Bourgogne avait sous ses ordres les gentilshommes du duché, les gens de Savoie, venus avec le comte de Bresse, les hommes du Luxembourg, du Limbourg, du Hainaut et de Namur.

Le roi et le Duc suivirent la route de Bapaume, Cambrai, le Quesnoi, Namur, et arrivèrent le 27 octobre devant Liége. La ville n'avait plus ni remparts, ni fossés; et, bien qu'à force de peine et d'argent, en vendant une portion des ornemens de leurs églises, en sacrifiant une partie de leur avoir, les habitans eussent rétabli une

sorte d'enceinte, rien ne semblait plus facile que d'y entrer. D'ailleurs, la présence du roi à l'armée leur annonçait assez qu'ils n'avaient aucun secours à espérer. C'était justement par ce motif que le Duc se croyait obligé d'agir avec plus de précautions, et qu'il rejeta l'avis de quelques-uns de ses conseillers, qui voulaient qu'une partie de l'armée fût renvoyée comme superflue. Le roi l'inquiétait; il se méfiait toujours de quelque complot, de quelque intelligence secrète avec les Liégeois.

Cependant le roi n'omettait rien pour le rassurer. Comme on sut que, dans la ville, un bon nombre d'habitans se prétendaient encore alliés de France et portaient la croix blanche droite, le Duc ordonna, sous peine de mort, que toute l'armée revêtit la croix de saint André de Bourgogne [1], et l'on vit le roi donner le même commandement à ses gens, la mettant lui-même à son chapeau. Il arriva aussi que, le premier jour, cette foule insensée fit une sortie bruyante et désordonnée, qui fut repoussée facilement. On entendit quelques-uns d'entre eux crier : « Vive le roi, vive la France ! » Alors le roi s'avança tout des premiers, et s'écria à haute voix : « Vive Bourgogne ! » C'était assurément la première fois qu'on voyait un roi de France renier sa bannière et son propre nom : les Français en étaient honteux et indignés. Quant au roi, ces apparences ne lui coûtaient guère; il ne songeait jamais qu'à profiter le mieux possible de la circonstance, ou à se tirer de péril au moindre dommage. Il n'était pas homme à se perdre par trop de fierté, comme aurait pu faire le duc de Bourgogne, et avait coutume de dire familièrement : « Quand » orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près. »

Lorsque les malheureux Liégeois virent de quelle façon le roi se comportait envers eux; ils entrèrent dans une grande rage contre lui. Ils rappelaient les ambassades nombreuses qu'il leur avait envoyées pour les exciter contre le Duc, les paroles qu'on leur avait rapportées de sa part, les lettres mêmes revêtues de son sceau et de son nom qu'on avait pu montrer; et maintenant non seulement il les abandonnait, mais il se joignait à leur ennemi; il venait aider à ruiner et à saccager leur ville; il ne les protégeait pas même contre la rude vengeance qui les menaçait! Aussi son nom était-il en exécration et chargé des plus honteux outrages.

1 Amelgard.

Pourtant leur courage était encore soutenu par le légat que le pape avait envoyé pour médiateur. Ce légat avait conçu l'espoir peu raisonnable de se faire évêque de Liége. Il conseilla donc aux habitans de laisser aller messire Louis de Bourbon leur évêque, de faire bonne contenance et de se défendre, afin d'obtenir de bonnes conditions. Voyant cette première sortie réussir si mal, le légat fut saisi de peur et se sauva au plus vite. Les coureurs de l'armée de Bourgogne le prirent. On vint dire au Duc qu'il était entre leurs mains. « Qu'on ne m'en parle pas, répondit-il, et qu'ils le ran- » çonnent à leur fantaisie, ni plus ni moins qu'un riche marchand. » Si je le savais publiquement, il me faudrait bien le faire délivrer » par respect pour le saint-siége. » Ils se débattirent sur le partage de ce butin, la nouvelle devint publique : alors le Duc se le fit amener, lui témoigna de grands égards, et commanda que tout ce qui lui avait été pris lui fût rendu.

L'avant-garde, commandée par le maréchal de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, s'était logée dans le faubourg, et elle était parvenue jusqu'à la porte. Il semblait que nulle résistance ne dût les empêcher d'entrer dans la ville; et tous ces gens de guerre, animés par le désir du butin, voulurent, sans attendre le Duc, achever une affaire si facile. Le désordre était grand, personne n'était sous sa bannière. Chacun allait et venait dans la boue, appelant ses compagnons ou cherchant son chef. La nuit arriva. Les Liégeois avaient refusé de livrer leur porte; voyant ces Bourguignons dispersés et sans précaution, ils firent une sortie par les brèches de leurs murailles, et tombèrent sur eux. Ils en tuèrent un grand nombre, et les mirent presque tous en fuite. Cependant les gentilshommes et les hommes d'armes parvinrent à se réunir devant la porte, et tinrent ferme à pied, enfonçant à mi-jambe dans la terre trempée. Le prince d'Orange, les sires du Lau et Durfé étaient là donnant l'exemple de la vaillance et du sang-froid. Le sire d'Himbercourt fut blessé; le sire de Sargine fut tué. Le danger des Bourguignons était grand, car les Liégeois les avaient attaqués par derrière en arrivant par le faubourg, et il leur fallait s'appuyer à la porte, par où une nouvelle sortie pouvait venir les envelopper. En effet, ils virent le peuple s'assembler à la lueur des torches et des lanternes. Heureusement ils avaient sauvé quatre pièces d'artillerie, et en les tirant dans la rue, ils effrayèrent et dissipèrent les gens de la ville.

Ils parvinrent ainsi à se maintenir toute la nuit, et à regagner le faubourg. Ce combat avait été vif, et le sire Jean de Wilde, chef des Liégeois, y avait été mortellement blessé.

Le Duc fut averti du péril de son avant-garde. Il défendit qu'on éveillât le roi, et qu'on lui annonçât cette mauvaise aventure ; puis, montant à cheval, il arriva au plus vite au lieu où l'on se battait. Là, il vit qu'on lui avait fait le malheur plus grand qu'il n'était. Cependant ses gens étaient fatigués, plus de deux mille hommes de pied s'étaient enfuis ou dispersés, et l'armée n'avait plus autant de courage et de certitude. Il envoya du renfort à cette avant-garde et y fit passer des vivres, car elle mourait de faim ; puis il retourna raconter l'affaire au roi, qui se montra fort joyeux qu'elle eût bien fini. Son contentement n'était pas feint, tant il craignait d'être mis en position difficile et périlleuse, s'il advenait malheur au Duc.

Toute l'armée avança vers la ville. Le Duc se logea dans un des faubourgs, mais non pas devant la porte où l'avant-garde avait combattu. Le roi avec ses gens prit son logis dans une grande métairie à un quart de lieue de la ville. Les communications étaient difficiles d'un quartier à l'autre ; le terrain était coupé de haies et de fossés ; la pluie avait rendu le sol gras et boueux. Il fallait aussi se tenir sur ses gardes ; la muraille étant renversée et le fossé assez mal déblayé et sans eau, les assiégés pouvaient sortir de tous côtés ; il ne suffisait pas de garder l'issue des portes.

La nuit était sombre et pluvieuse. Vers minuit, une alerte réveilla tout le monde : le Duc fut bientôt sur pied ; un instant après arriva le roi avec le connétable. « Ils sont sortis, criait-on ; — de ce côté, » disaient les uns ; — par cette porte, » disaient les autres. L'obscurité augmentait la frayeur et l'incertitude. On ne donnait aucun ordre ; on ne se décidait point. Nul n'était plus vaillant que le duc de Bourgogne, mais parfois il se troublait, et n'avait pas le calme d'un chef d'armée. Ce jour-là ses serviteurs étaient embarrassés et fâchés de ne pas lui voir meilleure contenance devant le roi. Bien au contraire, le roi se montra froid, comme un prince accoutumé à se trouver en de telles affaires, jouissant de tout son sens, ferme dans le commandement et sachant prendre autorité partout où il se trouvait. « Prenez ce que vous avez de gens, disait-il au connétable, et allez de ce côté. Portez-vous en cet endroit ; s'ils doivent

» venir, c'est par-là qu'ils passeront. » Bientôt après on s'aperçut que c'était une fausse alarme.

Le lendemain on se rapprocha encore de l'enceinte de la ville, et le roi se logea dans une petite maisonnette tout auprès du duc de Bourgogne, à qui ce fut un cruel sujet de méfiance, car personne n'avait l'imagination plus inquiète. Tantôt il craignait que le roi n'entrât dans la ville pour se mettre à la tête des Liégeois; tantôt qu'il s'en retournât en France; bien plus encore, qu'avec ses Écossais et ses gens d'armes il ne fît quelque tentative contre lui-même. Son tourment d'esprit était si grand qu'il plaça trois cents hommes d'arme d'élite de sa maison dans une grange qui se trouvait entre les deux logis, et qu'il en fit créneler les murailles pour qu'on observât mieux tout ce qui se passait chez le roi.

Soit courage, soit folie, les Liégeois ne montraient nulle volonté de se soumettre. Ils n'avaient ni portes, ni murailles, ni fossés, pas une pièce d'artillerie qui valût quelque chose, aucun chevalier ni gentilhomme pour les commander, car le peu qui étaient de leur parti avaient péri au premier combat; nuls auxiliaires d'aucune nation; point de prince ni de grand seigneur pour prendre leurs intérêts auprès du Duc; et pourtant une semaine entière s'écoula sans qu'ils parlassent de se rendre. Ceux d'entre eux qui soutenaient le mieux leur courage étaient les hommes d'un canton voisin de la ville, qui se nommait le pays de Franchemont. C'était un peuple de tout temps renommé par sa fierté et sa vaillance. Pendant cette semaine, ceux des habitans qui ne pouvaient porter les armes, les femmes, les enfans, les vieillards, sortaient chaque nuit de la ville, emportant leur argent et leurs effets les plus précieux. Ils passaient la Meuse et allaient se réfugier dans les montagnes et les forêts du pays d'Ardenne.

Lorsque la plus grande partie de ce peuple fut ainsi allée chercher un abri contre la ruine qui le menaçait, les hommes de Franchemont résolurent de tenter une résolution désespérée, et d'y trouver ou une belle mort ou une grande victoire. Un soir, à dix heures, ils sortirent par une des brèches de la muraille, au nombre d'environ six cents, tous gens de cœur et bien armés. Les maîtres des deux maisons du faubourg où le roi et le Duc étaient logés leur servaient de guides. Prenant un grand détour, par derrière des rochers, ils tombent à l'improviste sur le quartier des princes.

Trois gentilshommes de Bourgogne, qui étaient en sentinelle, furent tués. Derrière la maison où était le duc de Bourgogne était un pavillon où logeaient le comte du Perche et le sire de Craon: les Liégeois y voulurent entrer. Les valets de chambre se défendirent et se firent tuer. Ce bruit sauva les princes. Les hommes d'armes, couchés dans la grange entre les deux logis, entendant quelque tumulte, se levèrent à la hâte, s'armèrent à demi, et bientôt il s'engagea un combat à coup de piques par les brèches de la muraille de cette grange.

Le Duc était au lit. Sa garde était postée du côté de la ville, et non point en arrière de son logis, par où arrivaient les gens de cette sortie. Il n'y avait dans sa maison qu'une douzaine d'archers qui veillaient et jouaient aux dés. Le bruit qui se faisait devant la grange les avertit à temps; ils vinrent se ranger devant la porte, et défendre les fenêtres. La nuit était noire; on entendait dans la rue les cris de : « Vive le roi! vive Bourgogne! » sans bien savoir ce qui se passait. En même temps les gens de la ville, ainsi que cela avait été réglé entre eux, faisaient une sortie par la porte. Toute l'armée était à la fois éveillée et surprise. Le sire de Comines passa au plus vite au Duc sa cuirasse, et lui couvrit la tête d'un casque; ils descendirent l'escalier. Les archers se maintenaient à grand'peine à l'entrée de la porte, et pendant un instant il fut douteux s'ils pourraient la défendre. Enfin il arriva successivement du monde, et le moment du péril passa.

Pendant ce temps, le logis du roi était aussi surpris et attaqué; mais il courut un moindre danger. Au premier bruit, les vaillans archers écossais vinrent se ranger devant leur maître, se tinrent devant lui, et, faisant un rempart de leurs corps, ils repoussèrent à coups de flèche toutes les attaques, sans s'inquiéter si leurs traits tuaient des Liégeois ou bien des Bourguignons qui accouraient au secours.

La plupart de ces braves gens de Franchemont périrent ainsi dans cette noble entreprise, sans autre regret que d'y avoir échoué, car la vie leur eût semblé bien payée s'ils avaient pu tuer les deux princes. Il s'en fallut de peu; un instant de moins devant le pavillon du comte du Perche ou devant la grange, c'en était fait du duc de Bourgogne. Il y eut encore un hasard heureux pour lui. Le premier qui tomba sous les flèches de ses archers fut l'hôte de son logis, celui qui conduisait l'attaque.

. La sortie qui avait été tentée par la porte de la ville ne fut pas difficile à repousser; ceux qui attaquèrent de ce côté furent loin de se montrer aussi vaillans que les hommes de Franchemont.

Aussitôt que tout fut rentré dans l'ordre, on tint conseil. Déjà l'assaut avait été résolu pour le lendemain; il s'agissait de savoir si la valeur désespérée que les assiégés venaient de montrer n'était pas un motif de changer de dessein. Le Duc, encore tout animé, ne s'arrêta point à une telle bagatelle.

Le roi n'était pas à ce conseil. Lorsqu'on en fut sorti, il manda quelques-uns des serviteurs du Duc, et voulut savoir ce qui avait été résolu; quand il le sut, il proposa ses doutes, parla du péril d'un tel assaut, de la résistance que ferait ce peuple dont on venait de connaître le courage, de ce qu'avait de meurtrier et d'incertain un combat à travers les rues, du nombre de braves gens qu'on y perdrait inutilement. Au lieu de cela, disait-il, il n'y avait qu'à attendre deux ou trois jours, et assurément les Liégeois viendraient à composition.

Les paroles du roi étaient sages, et les chefs de l'armée goûtaient fort son avis. Cependant il ne leur avait pas dit sa vraie pensée. Ce qu'il craignait plus que toutes choses, c'est qu'il arrivât quelque malheur ou quelque embarras au Duc, tandis qu'il était entre ses mains, car il voyait bien qu'il en aurait le contre-coup.

Les gens du Duc allèrent lui rapporter l'avis du roi, qui était aussi le leur, encore qu'ils ne fussent pas assez hardis pour le faire paraître. « Il veut sauver les Liégeois, répondit vivement le Duc, » qui était loin de savoir la pensée du roi; et quel péril offre » donc cet assaut? il n'y a pas de murailles, les ouvrages qu'ils » ont faits devant les portes sont déjà détruits; ils ne peuvent » mettre une seule pièce d'artillerie en batterie. Je ne renoncerai » certes pas à l'assaut que nous avions résolu : si le roi a peur, » qu'il s'en aille à Namur. » Cette parole injurieuse en réponse à une remontrance toute raisonnable déplut à tout le monde. On vint la répéter au roi, en lui cachant toutefois ce qu'elle avait de trop brutal.

Chacun se disposa à l'attaque. Beaucoup mirent ordre à leur conscience; et nonobstant l'assurance du Duc, on pensait que la journée serait meurtrière. Sur les huit heures du matin, un coup de bombarde et deux coups de coulevrine furent tirés. C'était le signal con-

venu pour avertir l'avant-garde du maréchal de Bourgogne de commencer en même temps l'attaque de son côté.

Les trompettes sonnèrent, les bannières furent déployées, et l'on s'avança vers la muraille. Le Duc marchait des premiers. Le roi sortit aussitôt de son logis. « Demeurez, lui dit monsieur de » Bourgogne, et ne vous mettez pas inutilement en péril; je vous » ferai dire quand il en sera temps. — Mon frère, reprit le roi, » marchez en avant, vous êtes le plus heureux prince qui vive. » Cependant il n'en continua pas moins son chemin. Peut-être à la faveur de cet assaut, qui préoccupait entièrement le Duc, aurait-il pu s'échapper. Son escorte était assez nombreuse pour qu'il le risquât sans péril; mais il y allait de l'honneur, et pour rien au monde il n'eût voulu qu'on imputât à lâcheté sa retraite au moment d'une bataille.

Au reste, il n'y eut de danger pour personne. Ce peuple, qui s'était montré si vaillant et si obstiné, qui la veille avait presque mis en déroute toute l'armée de Bourgogne, n'essaya pas la moindre résistance. Les plus vaillans avaient péri, le courage des autres était abattu par leur mauvais succès de la nuit; il y avait huit nuits que la milice toute entière faisait le guet pour garder cette vaste enceinte que ne défendaient plus les murailles; tous étaient fatigués de corps et d'esprit. En outre, c'était un dimanche; ils n'imaginaient pas qu'on les attaquât durant ce saint jour; lorsqu'on commença à entrer, la nappe était mise dans chaque maison, et tous se disposaient à dîner. Toutefois, le plus grand motif de cet abandon, c'est qu'il n'y avait presque plus personne dans la ville, tant il s'était enfui de gens au-delà de la Meuse. Tout ce qui restait se réfugia en hâte dans les églises; de sorte que les Bourguignons, soit d'un côté, soit de l'autre, s'avançaient dans des rues désertes, sans rencontrer d'ennemis, ni même de peuple. Le roi, voyant comment les choses se passaient, avançait sans se hâter, entouré de ses serviteurs, portant la croix de saint André, et criant: « Vive » Bourgogne! » Le Duc, qui avait passé plus avant dans la ville, revint au-devant de lui, et tous deux s'en allèrent louer Dieu à la cathédrale de Saint-Lambert. Un grand nombre de fugitifs s'y étaient sauvés; déjà les gens de guerre voulaient forcer cet asile et piller cette église si fameuse par ses richesses. Les archers du Duc défendaient les portes et résistaient à grande peine; lui-même tua

de sa main un de ces pillards, et enfin la cathédrale fut sauvée de la rapine. Ce fut la seule église qu'il fut possible de préserver de la fureur des Bourguignons. Toutes les autres furent forcées; il s'y commit d'horribles profanations; les reliquaires, les saints ornemens, tous les trésors amassés dans cette pieuse ville, où, selon la commune renommée, il se disait par jour autant de messes qu'à Rome, furent la proie des gens de guerre. A midi, il ne restait plus rien à prendre dans les maisons ou les églises.

Nul ne se montrait plus joyeux que le roi, qui allait enfin se trouver libre; il ne tarissait point sur la vaillance du duc de Bourgogne et sur son habileté à la guerre, parlant publiquement et bien haut, pour que ses discours lui fussent rapportés. Il lui donnait de plus grandes louanges encore lorsqu'ils étaient ensemble, et les savait tourner d'une façon si courtoise et si aimable, que le Duc en était charmé et radouci. Dès le lendemain, le roi, au moyen des gens de son conseil qu'il avait su se rendre favorables, commença à le faire sonder sur son départ, puis lui-même vint s'en entretenir avec lui : « Mon frère, disait-il, si vous avez encore besoin de » mon aide, ne m'épargnez pas; mais si vous n'avez plus rien à » faire de moi, il convient que je retourne à Paris, pour y faire » publier dans ma cour de parlement l'appointement que nous » avons fait ensemble; autrement il courrait risque d'être de nulle » valeur; vous savez que telle est la coutume de France. L'été pro» chain il faudra nous revoir; vous viendrez en votre duché de » Bourgogne, j'irai vous trouver, et nous passerons un mois en» semble joyeusement à faire bonne chère. »

Le Duc ne répondit pas non, mais ne pouvant se retenir de murmurer tout bas, il donna ordre qu'on apportât le traité de Péronne, le fit relire et demanda au roi s'il avait quelque repentir de l'avoir juré, laissant encore à son choix de le confirmer ou de l'abandonner. Puis il fit quelque sorte d'excuse au roi pour l'avoir ainsi contraint et emmené.

Le roi se montra satisfait du traité; alors le Duc le pria d'y ajouter un article en faveur des sires du Lau, de la Rivière et Durfé, afin qu'ils rentrassent dans leurs biens. « Volontiers, mon frère, » répliqua le roi d'un air satisfait, mais vous m'accorderez pareil » article pour mon cousin de Nevers et messieurs de Croy. » Il n'y avait pas de risque que le Duc, haineux et implacable comme

il l'était, accordât une telle condition; aussi garda-t-il le silence.

Le 2 novembre, le surlendemain de la prise de Liége, le roi partit enfin pour la France, après avoir passé les trois plus rudes semaines de sa vie. Le Duc vint le conduire jusqu'à une demi-lieue de la ville. Comme ils allaient se quitter, le roi lui dit : « Si d'aventure, mon frère, qui est en Bretagne, ne se contentait pas du » partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous » que je fisse? » Le Duc répondit soudainement et sans y penser : « S'il ne veut pas le prendre, mais que vous fassiez qu'il soit » content, je m'en rapporte à vous deux. » Le roi venait de lui faire dire des paroles dont il se promettait bien de tirer parti; il le quitta amicalement, et, pour lui faire honneur, les sires d'Esquerdes et d'Émeries l'accompagnèrent jusqu'à Notre-Dame de Liesse par delà les marches de Picardie.

Les vengeances du Duc contre les Liégeois furent cruelles. Il n'avait pas péri plus de deux cents personnes le jour où l'on était entré dans la ville; depuis il y en eut un bien plus grand nombre noyés ou mis à mort : on n'épargna presque aucun des prisonniers faits dans les maisons ou les églises. Quant aux pauvres malheureux qui avaient quitté la ville, ils mouraient par centaines, de faim et de froid, dans les montagnes et les forêts. Les gens de guerre couraient de tous côtés, leur donnant la chasse comme à des bêtes sauvages. Un gentilhomme du pays de Luxembourg, qui avait tenu d'abord leur parti, en fit surtout un grand carnage, afin d'obtenir le pardon du Duc.

Après huit jours passés dans cette ville désolée, il en partit, laissant l'ordre de la brûler et de la démolir comme il avait fait de Dinant deux ans auparavant; les églises seules et les maisons des prêtres et des chanoines furent épargnées. Comme c'était une ville toute cléricale, ces maisons y étaient en grand nombre, et bientôt après il commença à y revenir des habitans.

Le Duc se rendit de là dans le pays des vaillans hommes de Franchemont. C'était une contrée sans villes fermées, où les habitans gagnaient leur vie en travaillant le fer. Il fit brûler toutes les maisons et détruire les forges. Les gens du pays étaient cachés dans les forêts; ils y furent poursuivis cruellement. Mais le froid était si rigoureux, les vivres si rares, que l'armée du Duc y souffrit

autant ou plus que ces malheureux fugitifs. Il n'y passa que quelques jours, et revint à Bruxelles vers la fin de novembre.

Ce fut vers ce temps seulement qu'il consentit à entendre les excuses des Gantois, et à leur faire savoir sa volonté. Jusque-là il avait différé de répondre à leurs supplications, et les avait tenus en une dure attente. Enfin il accepta leur renonciation à toutes leurs libertés; ils rendirent jusqu'à cette charte qu'ils avaient jadis reçue du roi de France, Philippe-le-Bel, en vertu de laquelle leurs magistrats étaient élus par huit électeurs, quatre à leur choix, quatre au choix de leur seigneur : privilége qui s'était plutôt accru que diminué par le cours des années, puisqu'ils avaient, pendant long-temps et jusqu'à leur défaite de Gavre, joui de l'élection directe. Dorénavant c'était le Duc qui devait nommer à sa volonté leurs échevins et leurs conseillers. En outre, ils renonçaient au droit de tenir des assemblées générales, et il leur fallait des lettres de leur seigneur pour se réunir dans la forme qu'il prescrirait. Ils rapportèrent aussi leurs bannières, qui furent envoyées à Boulogne-sur-Mer, où le duc Philippe avait fait déposer les anciennes bannières prises à la paix de Gavre. Trois portes de la ville furent fermées. La procession de saint Livin fut autrement réglée; la châsse, au lieu d'être portée par ceux qu'on nommait les fous de saint Livin, devait être traînée sur un chariot. Enfin ils perdirent le privilége de ne plus être sujets à confiscations en cas de jugemens prononcés contre eux; c'eût été cependant un privilége bien précieux, qui aurait servi à garantir une meilleure justice de la part des officiers du prince, sous la juridiction desquels les Gantois consentaient à être désormais.

Après avoir passé quelques mois à s'occuper du gouvernement de ses États, et à tenir sa cour avec la magnificence accoutumée, le Duc s'en vint à Arras recevoir le duc Sigismond d'Autriche, et traiter avec lui d'une affaire dont les suites devaient être grandes, et dont lui-même était loin de connaître toute l'importance. La maison d'Autriche et la ligue des communes suisses avaient continué à se faire une guerre presque continuelle, et les Suisses devenant de plus en plus puissans, avaient toujours eu l'avantage. En même temps la haine que leur portaient les nobles des pays environnans était devenue de plus en plus furieuse. C'étaient eux

1 1648 v. st. L'année commença le 27 mars.

qui précipitaient sans cesse la maison d'Autriche dans de cruelles guerres [1]. Sans eux le duc Sigismond aurait été un prince doux et paisible. Il régnait dans le Tyrol et dans les domaines autrichiens de la Souabe et des bords du Rhin. Son cousin, l'empereur Frédéric, qui depuis près de trente années était de plus en plus l'objet du mépris de toute l'Allemagne, ne pouvait porter ni aux princes de sa maison, ni aux sujets de leurs domaines aucun secours contre les Suisses. Encore dernièrement, le duc Sigismond s'était vu contraint à prendre les armes pour embrasser une nouvelle querelle que la noblesse d'Alsace et de Souabe venait de se faire avec les Suisses en insultant leurs alliés de la ville de Mulhausen, et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. C'était toujours avec une extrême présomption et un grand mépris pour ces vilains que les gentilshommes entreprenaient la guerre contre les ligues suisses. « Allons jeter bas cette étable à vaches, » disaient-ils en parlant de la petite ville de Mulhausen. Cependant, encore cette fois, les gens des ligues eurent le dessus. Ils envoyèrent au secours de leurs alliés, et leurs troupes, se répandant en Alsace, y firent de terribles ravages, saccageant tout jusqu'aux portes de Strasbourg; car les suisses étaient rudes dans leur façon de faire la guerre; ils aimaient le pillage; les haines étaient d'ailleurs d'autant plus âcres qu'elles étaient plus anciennes. En Souabe, sur la rive droite du Rhin, ils eurent les mêmes succès; et ils allaient sans doute s'emparer de la ville de Waldshutt, lorsque le duc Sigismond, hors d'état de se défendre, leur demanda la paix et promit de payer dix mille florins pour les frais de la guerre, engageant ses domaines en garantie de la dette.

Il n'avait nul moyen de payer: ses finances étaient en mauvais ordre; les guerres l'avaient ruiné; il fallait donc emprunter et engager ses seigneuries en tout ou en partie. D'autre part ses vassaux et les villes impériales d'Alsace et de Souabe demandaient hautement à être mieux protégés contre les courses des Suisses. Mais on n'espérait guère trouver un prince ou un seigneur qui voulût prêter de l'argent, en prenant pour gage des domaines qui lui deviendraient une occasion perpétuelle de guerre avec les ligues suisses. Il y eut à ce sujet de grandes assemblées à Strasbourg, puis à Einsisheim.

1 Muller. — Mallet. — Chronique manuscrite de Specklin, communiquée par M. de Golberry, conseiller à la cour royale de Colmar.

Enfin un des gentilshommes s'avisa que le meilleur moyen de dompter les Suisses et de préserver le pays, c'était de l'engager au duc Charles de Bourgogne. « C'est un puissant prince, disait-on, et » plus que nul autre en état de nous défendre. Son père lui a laissé » de grands trésors. Il est, dit-on, plein d'ambition et d'envie d'a- » grandir ses États. Il lui sera facile de payer une somme considéra- » ble. On acquittera aux Suisses le prix de la paix, et il restera en- » core au duc Sigismond beaucoup d'argent pour tenir une cour » brillante, et vivre en repos à Inspruck. Plus tard, si les temps » deviennent meilleurs, et quand les Suisses auront été abattus » par la puissance de Bourgogne, la maison d'Autriche rachètera » ses domaines. Le duc Charles est si loyal, a toujours si bien » tenu sa foi, qu'il rendra le gage dès qu'on le remboursera. » D'ailleurs il a une fille unique, et si le duc Maximilien, fils de » l'Empereur, venait à l'épouser, la maison d'Autriche recouvre- » rait, par ce magnifique mariage, ce qu'elle a perdu, et bien » plus encore. En attendant, l'Alsace et les bords du Rhin vivront » en paix. Si les Suisses s'avisent de toucher à un seul de ses paysans, » le Duc est si hautain qu'il voudra conquérir tout leur pays plu- » tôt que de laisser le moindre affront sans vengeance. »

Le duc Sigismond n'était pas en mesure de proposer un autre avis. Toutefois, comme ses alliances avaient toujours été avec la France, comme il avait été fiancé avec une des sœurs du roi, dont la mort seule l'avait empêché de devenir le mari, il crut de ne pas devoir conclure une telle affaire sans l'avoir proposée au roi. Il se rendit auprès de ce prince, qui lui fit un accueil tout fraternel et lui offrit même une pension de dix mille francs par an, mais se garda bien de traiter avec lui pour ses domaines. Il avait d'autres affaires qu'il voulait terminer; il lui fallait réparer tout le dommage que lui avait causé son aventure de Péronne. Au contraire, il lui convenait très-bien de tourner d'un autre côté l'attention du duc de Bourgogne et de le laisser s'engager dans les affaires d'Allemagne. D'ailleurs il se souvenait de la bataille de Saint-Jacques, et aimait mieux être l'ami que l'ennemi des Suisses. La guerre de Mulhausen et de Waldshutt venait encore d'accroître la renommée de leur vaillance.

Le duc Sigismond fut reçu avec grande solennité à Arras, passa long-temps à cette magnifique cour de Bourgogne, et parcourut avec le Duc une partie de ces riches pays de Flandre, qui ressem-

blaient si peu aux contrées encore un peu sauvages de la Souabe et du Tyrol. De grands conseils furent tenus pour délibérer sur l'offre qu'il venait faire. Elle ne pouvait manquer de plaire au duc de Bourgogne; il se trouvait si riche en argent et en hommes; tout jusqu'ici lui avait si bien succédé, qu'il n'y avait sorte de grandeurs auxquelles il ne se crût appelé. Son imagination se portait à une foule de projets plus vastes les uns que les autres. La moitié de l'Europe ne l'aurait pas contenté[1]. Les difficultés n'arrêtaient jamais son désir ni son espérance; son courage, sa force d'âme et de corps l'empêchaient de concevoir aucune crainte. Il aurait formé dix entreprises différentes avant d'en avoir terminé une, et les obstacles qu'il eût trouvés à la première l'auraient au contraire disposé à commencer les autres. La vie de l'homme n'était pas assez longue pour tout ce qu'il rêvait; par malheur il avait plus de force dans la volonté que d'habileté dans la conduite, et plus d'emportement que de prudence.

Les conseillers que le duc Sigismond avait amenés le rendirent encore plus favorable à leur proposition par toutes leurs flatteries : « C'était lui qui allait enfin venger la noblesse des affronts que lui » faisaient endurer depuis trop long-temps ces gardeurs de vaches. » A son seul nom, l'ours de Berne allait ramper en toute humilité, » et la gloire de Bourgogne allait retentir comme le tonnerre parmi » les Alpes. »

Entre les conseillers du duc Charles, il y en avait un qui le pressait encore plus de terminer ce marché : c'était Pierre de Hagenbach, son maître d'hôtel, gentilhomme d'Alsace, qui avait depuis long-temps servi avec zèle son père et lui par ses conseils et sa vaillance. Il vantait sans cesse la fertilité des bords du Rhin, et les grands revenus que le Duc en pourrait retirer. « Strasbourg, Bâle, Colmar et Schélestadt ne sont pas, il est vrai, disait-il, compris » dans l'engagement, mais vous saurez bien trouver l'occasion de » les soumettre, et je vous en dirai les moyens. » Le Duc écoutait avec complaisance tous ces discours, et sa pensée ne s'arrêtait pas là. Il voyait surtout dans cette acquisition un moyen de se rendre grand en Allemagne et dans l'Empire, et songeait déjà à y gagner assez de puissance pour devenir empereur à la mort du duc Frédéric

[1] Comines.

d'Autriche. Enfin le traité fut conclu le 9 mai 1469, à Saint-Omer, et Pierre de Hagenbach partit à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille gens de pied, pour prendre possession du landgraviat d'Alsace, du comté de Ferette, du Brisgau, du Sundgau et des quatre villes forestières Waldshutt, Straubingen, Lauffenburg et Rheinfelden.

Cette affaire terminée, le Duc continua à parcourir ses États de Flandre, passa quelque temps à Gand et à Bruges ; de là se rendit en Zélande, où les inondations de la mer avaient rompu les digues et causé de grands ravages. Dans tout ce voyage, il chercha à satisfaire les peuples, mais surtout à se montrer sévère justicier. Il lui plaisait de se faire craindre de tous; cependant il était facile à admettre en sa présence et à bien écouter les plaintes de tous ses sujets, des pauvres gens mieux encore que des autres.

Il donna à Flessingue une nouvelle preuve de son inflexible justice, et cette aventure fit beaucoup de bruit dans tout le pays des environs. Un chevalier vaillant et de bonne renommée, que le duc Philippe avait fait autrefois gouverneur de Flessingue, était devenu amoureux de la femme de son hôte[1]. Ayant inutilement tenté tous les moyens de se la rendre favorable, il fit prendre le mari, et l'accusa d'avoir tramé un criminel projet de sédition contre l'autorité du prince. Puis, troublant à force de menaces cette malheureuse femme, il lui promit la grâce de son mari pour prix de son déshonneur. La passion de cet indigne chevalier s'étant plutôt augmentée qu'assouvie, il ne put ensuite se résoudre à renoncer à celle qu'il aimait d'un si horrible amour. Après l'avoir comblée de présens, après avoir fait tout son possible pour l'apaiser et gagner son cœur, il feignit cependant de céder à ses prières et de lui tenir la promesse qu'il avait faite. Elle reçut l'ordre écrit de se faire ouvrir la prison et remettre son mari. Mais pendant ce temps-là, le gouverneur avait fait trancher la tête à ce malheureux, et quand elle montra son ordre, le geôlier lui fit apporter un coffre où elle trouva le restes sanglans de son mari. Elle en pensa mourir de saisissement et d'horreur. Le gouverneur essaya de s'excuser sur les commandemens qu'il avait reçus du prince; mais ni cette pauvre femme ni sa famille ne purent se persuader qu'une cruauté si abominable fût

[1] Heuterus. — Meyer. — Histoire de Bourgogne.

conforme à la volonté du prince, ni qu'il prît jamais sous sa noble protection un crime si infâme.

Lorsque peu de temps après, le Duc fut venu en Zélande, cette femme alla se jeter à ses pieds et lui raconter son malheur. Le Duc lui promit aussitôt que justice serait faite. Le gouverneur fut mandé : « Confessez-moi la vérité, lui dit-il, et peut-être mériterez-vous » ainsi ma miséricorde ; sinon, je vais faire appliquer à la torture, » vous et la femme qui vous accuse, afin de connaître qui est le » coupable. Votre visage troublé est déjà un mauvais signe, et je » sais qu'un amour furieux rend coupable de tous les crimes. » Le chevalier se prosterna et raconta en pleurant tout ce qui s'était passé, demandant humblement sa grâce, rappelant les beaux faits de guerre qui lui avaient valu la faveur du Duc, alléguant la violence insensée où l'avait jeté son amour pour cette femme, offrant toutes réparations convenables et demandant même à l'épouser.

Le Duc, après l'avoir écouté, lui repartit comme il avait fait pour le bâtard de La Hamaide, qu'en effet il convenait avant tout d'apaiser les plaignans; la femme refusa d'abord avec horreur d'épouser celui qui avait tué son premier mari, et de devenir ainsi complice de son crime. Toutefois sa famille en pensa autrement, et, à force d'instances, la fit consentir à accepter l'offre du chevalier. Le contrat fut dressé, et il fit donation de tous ses biens, même dans le cas où il n'aurait point d'enfans. Le mariage étant célébré, le chevalier revint se présenter devant le Duc, disant que la partie adverse se tenait pour satisfaite. « Elle, oui, répondit-il sévèrement, mais » non pas moi ; » et il l'envoya en prison. Un confesseur fut appelé ; le chevalier reçut l'absolution, et communia ; puis, sans tarder davantage, le bourreau lui trancha la tête. Bientôt celle qui était sa femme arriva à la prison, accompagnée de ses parens, pour y voir son nouveau mari. Elle y trouva le même horrible aspect qu'elle avait eu peu de temps auparavant devant les yeux, dans le même lieu, avec toutes les mêmes circonstances. Elle ne put survivre à de si terribles atteintes, et mourut bien peu de temps après.

De Zélande, le Duc passa en Hollande, toujours se montrant sévère et hautain pour les grands, et se plaisant parfois, au contraire, à traiter doucement le menu peuple et les pauvres gens. Un jour qu'il était à la chasse, il s'égara ; et, pressé par la faim, il entra dans une cabane avec le sire Louis de la Gruythuyse, gouverneur du pays de

Hollande [1]. La pauvre femme chez qui ils venaient prendre gîte connaissait le gouverneur, et s'empressa de lui offrir au plus vite quelque chose à manger. Le Duc commença aussitôt à se servir. « Ah! messire, dit la vieille hôtesse, vous êtes bien mal appris de » mettre ainsi la main au plat avant monseigneur le gouverneur. » Le Duc se prit à rire. « Doucement, bonne femme, dit le sire de la » Gruythuyse, ne savez-vous pas que voilà votre maître et le mien, » monseigneur le duc de Bourgogne? » Elle fut bien confuse, s'agenouilla et demanda pardon pour son défaut d'esprit et de connaissance. « Levez-vous, lui dit doucement le Duc, je vois avec plaisir le » respect que vous avez pour le gouverneur que je vous ai donné. » J'aurai soin de vous et vous ferai du bien. »

Outre les affaires de ses provinces, le Duc continuait à suivre ses grands projets. Pendant le séjour de deux mois environ qu'il fit à La Haye, il reçut les ambassadeurs de toute la chrétienté. Les ducs de Clèves et de Juliers, l'évêque de Liége, tous les princes et les prélats des États voisins vinrent lui rendre leurs devoirs et augmenter l'éclat de sa cour. Le duc Adolphe de Gueldre, qui avait mis son père en prison, vint aussi trouver le Duc; on ne put encore cette fois terminer un différend si scandaleux. Il s'occupa aussi de faire rentrer sous sa seigneurie de Hollande des domaines qu'il prétendait que l'évêché d'Utrecht avait usurpés. Les Frisons, qui n'avaient jamais obéi au pouvoir d'aucun prince, et qui, seulement, payaient un léger tribut au Duc comme comte de Hollande, reçurent l'ordre de convoquer leurs États à Enkhuisen, pour y entendre les propositions qui leur seraient faites en son nom.

C'était ainsi qu'il travaillait à agrandir et à affermir de tous côtés sa puissance; mais, en ce moment, son ambition se portait surtout vers l'Allemagne et vers la dignité impériale, où il eût voulu succéder au duc Frédéric d'Autriche, qui la tenait si mal depuis tant d'années. Ce fut dans cette pensée qu'il conclut, à La Haye, un traité avec le sire de Stein, ambassadeur du roi de Bohême. C'était toujours Georges Posdziebracki qui régnait en ce pays depuis l'an 1457, où le jeune roi Ladislas avait péri empoisonné. Le pape venait de l'excommunier, lui imputant de favoriser les hérétiques de Bohême; il l'avait déclaré parjure, sacrilége et indigne, ainsi

1 Histoire de Bourgogne.

que toute sa race, de posséder jamais aucune dignité. Peu après, le souverain pontife transféra même la couronne de Bohême à Mathias, roi de Hongrie, qui ne réussit pas cependant à en prendre possession. Ce fut au milieu de ces périls et de cet embarras que Posdziebracki, moyennant cent mille florins du Rhin, s'engagea à employer tout son pouvoir à procurer l'élection du duc Charles de Bourgogne à la dignité du roi des Romains, c'est-à-dire de successeur désigné de l'Empereur [1]. Les termes du traité semblaient aussi injurieux à l'empereur Frédéric qu'ils étaient flatteurs pour le Duc.

« Repassant en notre esprit les grandes et diverses défaites et oppressions auxquelles les chrétiens ont été exposés de la part des cruels Turcs; craignant, ô douleur! qu'ils soient en ce moment menacés de maux plus grands encore, et que la chrétienté elle-même ne soit en péril, à moins qu'il y soit pourvu avec plus de soin et de diligence que jusqu'ici, il nous a semblé que rien ne serait plus avantageux au bien public de la chrétienté, de l'Église universelle et du Saint-Empire, que de procéder à l'élection d'un nouveau roi des Romains, à la fois vaillant, vertueux et puissant. C'est pourquoi, considérant que monseigneur Charles, duc de Bourgogne, etc., etc., est plus qu'aucun prince de l'Empire valeureux à la guerre, zélé pour le maintien de la justice, dans la verdeur de l'âge, doué de beaucoup d'autres qualités, riche en domaines et seigneuries, nous avons porté les yeux sur lui. »

Le sire de Stein promit par ce traité que son maître s'occuperait sans délai de cette élection, et s'efforcerait d'y résoudre les autres électeurs, spécialement l'archevêque de Mayence, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

Pendant que le duc de Bourgogne se tenait ainsi éloigné de la France, et portait sa pensée vers la dignité impériale et la domination de l'Allemagne, le roi, avec sa subtilité accoutumée, travaillait à devenir enfin le maître dans son royaume, où lui-même avait mis tant de trouble. Sa prison de Péronne n'avait, par bonheur, excité aucun désordre. Le duc de Bourgogne s'était fait, parmi le peuple et les serviteurs du roi, la renommée d'un ennemi de la France. Personne ne lui souhaitait d'heureux succès, et le

1 Pièces de Comines.

manque de foi qu'il fit éclater si visiblement en retenant le roi, avait encore excité les esprits contre lui[1].

Une des principales craintes du roi, lorsqu'il s'était vu prisonnier, avait même été que l'indignation de ses serviteurs et de ses capitaines ne les portât à essayer de le délivrer par la force. En signant le traité de Péronne, il s'était hâté d'écrire au parlement de Paris, à la bourgeoisie, à toutes les autres bonnes villes, pour leur annoncer qu'il venait de jurer la paix avec son beau-frère de Bourgogne, et pour prescrire qu'on fît de grandes réjouissances à ce sujet. Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était la conduite qu'allait tenir le comte de Dammartin, chef de son armée, qui se trouvait presque en présence des Bourguignons à quelques lieues de Péronne. Le roi lui avait écrit aussitôt, et se montrant heureux et satisfait de l'alliance qu'il venait, disait-il, de conclure avec le duc de Bourgogne, et de tout ce qui s'était fait pour le bien de lui et de son royaume, il avait ordonné des solennités. En outre, il avait commandé que l'arrière-ban et les francs-archers fussent renvoyés chez eux, mais en bon ordre, de façon à ne point fouler le peuple, et à garder la discipline. « Surtout gardez bien qu'ils ne » se portent à quelques nouveautés, » disait-il.

Le grand-maître, sachant le roi prisonnier, supposa qu'une telle lettre n'était pas écrite librement; il retint l'arrière-ban et les francs-archers, mais n'essaya aucune voie de fait.

« Monsieur le grand-maître, lui avait encore écrit le roi en se rendant à Liége, j'ai reçu vos lettres. Tenez-vous sûr que je vais à ce voyage de Liége sans nulle contrainte, et que jamais je n'allai de si bon cœur à un voyage que celui-ci. Puisque Dieu et Notre-Dame m'ont fait la grâce de m'armer avec monsieur de Bourgogne, tenez-vous sûr que nos brouilleries d'auparavant ne sauraient le faire armer contre moi. Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'avez bien montré que vous m'aimiez, et vous m'avez fait le plus grand service que vous pouviez me rendre ; car les gens de monsieur de Bourgogne auraient pu croire que je les avais voulu tromper, et en France on aurait cru que j'étais prisonnier. Ainsi, par défiance des uns et des autres, j'étais perdu. Touchant le lieu où il faudrait loger nos gens d'armes, vous savez ce que nous devi-

1 De Troy. — Cabinet de Louis XI. — Legrand. — Pièces.

sâmes, vous et moi, sur le fait d'Armagnac; me semble que vous devriez envoyer vos gens en ce pays-là. Je vous baillerai trois, quatre ou cinq capitaines dès que je serai hors d'ici : choisissez lesquels vous voudrez, et je vous les enverrai. Venez-vous-en à Laon, et attendez-moi là. Je vous ferai savoir souvent de nos nouvelles, et tenez-vous sûr que si Liége était mis en subjection, dès le lendemain je m'en irais; car monsieur de Bourgogne est délibéré de me presser de partir incontinent qu'il aura fini à Liége, et désire plus mon retour que je ne fais. François du Mas vous dira la bonne chère que nous faisons ici. Adieu, monsieur le grand-maître. — Namur, 22 octobre. »

Pour mieux persuader Dammartin de ne rien faire qui pût inquiéter le duc de Bourgogne, maître Reilhac, secrétaire du roi, avait écrit de son côté, et comme en confidence, à Bourré, son confrère, que le roi était pleinement libre, et aurait pu même ne pas aller à Liége, si les troupes avaient été renvoyées.

Tout cela ne put convaincre le grand-maître que le roi eût en effet toute sa liberté, et il se garda bien de renvoyer son armée. Le sire du Mas n'avait pas même eu la permission de venir sans être accompagné de maître Nicolas Boisseau, secrétaire du Duc, qui veillait à ce qu'il remît au grand-maître la lettre écrite par le roi. « Je suis grandement ébahi, lui dit Dammartin, comment une si » fière mauvaiseté a pu occuper le duc de Bourgogne, que de trahir son roi, auquel il était tenu plus qu'à nul autre; mais qu'il » soit bien assuré que si le roi ne retourne bientôt, tout le royaume » le viendra quérir, et l'on jouera aux pays du Duc un jeu pareil à » celui qu'il veut jouer au pays de Liége. D'ailleurs, monsieur » Charles, frère du roi, n'est pas mort, et la France n'est pas si » dépourvue de gens de bien que le Duc pourrait le croire. »

Les choses en restèrent là durant les deux semaines de l'absence du roi. Dès qu'à son retour il fut arrivé à Senlis, il manda aussitôt le parlement, la chambre des comptes, les généraux de ses finances, et ses officiers. Il leur exposa en peu de mots ce qui s'était passé à Péronne, toujours en se louant du duc de Bourgogne, et fit donner la lecture du traité. Le cardinal Balue, après le leur avoir ainsi fait connaître, ajouta « que le plaisir du roi était qu'il fût entériné sans nulle contradiction ni difficulté, et accompli dans tous ses articles. » Les injonctions du roi furent sévères à ce sujet.

Le 19 novembre, les articles de la paix furent publiés à son de trompe dans les rues de Paris. Le roi, en se rendant dans les pays de la Loire, évita de paraître dans sa bonne ville : il craignait de n'y pas recevoir un si joyeux accueil que de coutume. Tant d'argent levé sur les peuples, et une si belle armée mise sur pied, n'avaient eu d'autres résultats que de se laisser prendre sans combattre, de signer une paix plus honteuse que celle d'Arras, et de s'en aller comme un vassal, à la suite du duc de Bourgogne, vêtu de la croix de Saint-André, pour assister à la ruine des plus fidèles alliés du royaume, que lui même avait excités à la guerre. Voilà ce que chacun pensait.

Le roi voulut que, si sa mésaventure était un sujet de discours, du moins ils ne fussent pas tenus publiquement et avec audace. En publiant la paix [1], défenses expresses furent faites que personne fût assez osé pour murmurer des articles du traité, ni pour s'exprimer avec manque de respect à l'égard de monseigneur le duc de Bourgogne, par paroles, écrits, rondeaux, ballades, chansons, libelles diffamatoires, peintures, signes ou même gestes; le tout sous peine d'être fustigé et banni la première fois, d'avoir la langue percée la seconde, et d'être mis à mort pour la troisième fois. Les précautions furent même si grandes, que l'on saisit par ordre du roi toutes les pies, geais, corbeaux et autres oiseaux apprivoisés, à qui des habitans de Paris avaient appris des paroles, comme : « larron, paillard, va, va dehors; Perette, donne-moi à boire. » Le commissaire chargé de cette saisie inscrivit exactement sur son registre ce que chaque oiseau savait dire, et chez qui on l'avait trouvé. Tant on craignait ce qui pouvait exciter quelque désordre et offenser soit le roi, soit les princes.

Tandis que le roi s'efforçait ainsi de ne donner aucun sujet de griefs au duc de Bourgogne, il travaillait efficacement à se réconcilier avec son frère, et à terminer la grande affaire de l'apanage, de bon accord avec lui, mais tout autrement que ne l'avait réglée le traité de Péronne. Rien, en effet, ne lui semblait plus à craindre que de donner la Brie et la Champagne, et de joindre ainsi sa puissance à celle du duc de Bourgogne ; en telle façon que les domaines de ses ennemis seraient venus jusqu'aux portes de Paris. Il aimait

1 Amelgard.

mieux lui donner plus, mais ailleurs, et lui offrait la Guyenne.

Il avait bon espoir de bien mener ses affaires auprès du duc de Bretagne et de son frère. Leur principal conseiller était toujours Odet d'Aydie; il venait de le gagner tout à fait, du moins il le croyait, et avait même obtenu de lui l'engagement suivant de le servir fidèlement :

« Je, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, promets au roi, mon » souverain seigneur, par la foi et serment de mon corps, qu'en » cas où je laisserais le service du duc de Bretagne, je ne prendrais » pas le parti et service de monsieur Charles, son frère, ni aucun » état de lui. En témoignage de quoi j'ai écrit et signé cette cédule » de ma main, le 6 février 1468. Item, dès maintenant, je me » tiens au roi pour son serviteur, quelque part que je sois, et pro- » mets de lui faire service, soit en Bretagne, soit au dehors, et » quelque part ailleurs que je sois. Je le servirai tout ainsi que si » j'étais en sa maison, comme un bon, vrai et loyal serviteur et su- » jet doit faire à son roi, son souverain seigneur et son maître; et » quand je me mêlerai des faits de mondit sieur Charles, ce sera » pour faire service au roi et non à lui. »

Tandis que le roi gagnait ainsi les serviteurs des autres, il découvrit que celui auquel il avait jamais accordé le plus de confiance, du moins jusqu'à l'affaire de Péronne, le trahissait de même, et servait ses ennemis. En effet, il s'efforçait vainement de complaire à tous les princes et grands seigneurs du royaume, et à guérir leurs méfiances. Le traité avec monsieur Charles son frère n'avançait pas. Il avait aboli toutes poursuites et contumaces contre les sujets du duc de Bretagne. Il avait accordé au roi René le droit de sceller en cire jaune dans son apanage d'Anjou et son comté de Provence. Il avait cédé le revenu des greniers à sel de Bourbonnais et d'Auvergne au duc de Bourbon; celui de Château-Porcien au sire de Croy, et de Chaumont en Vexin au sire de Laval. Il avait fait payer toutes les pensions promises au connétable. Hormis le comte d'Armagnac, dont le comte de Dammartin était allé punir les désordres et les brigandages, il semblait donc qu'il dût être maintenant en bonne intelligence avec tous les grands; cependant il n'arrivait point à ses fins. Le hasard vint lui apprendre comment, nonobstant toute son habileté, c'était lui qui encore une fois était trompé.

Vers le milieu du mois d'avril 1469, deux hommes d'armes de

la compagnie du sénéchal de Guyenne rencontrèrent sur la route, auprès de Cloye, un homme qui leur inspira quelques soupçons. Ils lui demandèrent qui il était ; il répondit qu'il se nommait Simon Belée, natif de Normandie, serviteur du cardinal Balue, évêque d'Angers, et envoyé par lui de Tours à son abbaye de Fécamp. Ses réponses semblaient embarrassées. Ils l'arrêtèrent, le firent entrer dans l'auberge, et, le fouillant, trouvèrent une lettre cousue dans son pourpoint ; ils le conduisirent dès le lendemain à Amboise où était le roi [1].

Cet homme fut aussitôt interrogé, et avoua tout. Il était clerc de la dépense de l'évêque de Verdun. Peu de jours auparavant, son maître lui avait donné ordre d'apprêter son cheval et ses houzeaulx, et de se tenir préparé à partir pour Hesdin ; puis, l'ayant fait venir, il lui avait dit : « Je me fie à toi ; tu t'en iras à Hesdin devant » monseigneur de Bourgogne ; tu te diras serviteur de monsieur le » cardinal, et non pas de moi ; car il ne faut pas me nommer en » tout ceci. Tu guetteras monseigneur de Bourgogne à son passage, » quand il ira à la messe, et lui remettras cette petite lettre de » monsieur le cardinal : prends garde de ne la donner à nul autre; » ne parle à personne de cette affaire, tant elle est grande et secrète. » Monseigneur de Bourgogne t'enverra ensuite chercher ; et voilà » ta créance auprès de lui : tu lui en expliqueras le contenu de la » façon que je vais te dire. »

La créance eût en effet été difficile à comprendre si Belée n'en eût pas interprété le chiffre. Le cardinal instruisait le Duc que, malgré l'espoir du roi et les soins du sire d'Aydie, on n'avait pas encore réussi auprès de monsieur Charles, à lui faire accepter la Guyenne au lieu de la Champagne, mais qu'on y travaillait encore ; que le roi cherchait toujours à tromper son frère et le Duc, et à semer la méfiance entre eux ; qu'il fallait signifier nettement aux ambassadeurs du roi que le traité de Péronne devait être exécuté sur-le-champ dans tous ses points ; que cependant il était à propos de ne montrer aucune défiance ni aucun courroux, mais, au contraire, de parler du désir de revoir le roi en Bourgogne. De plus, le cardinal annonçait au Duc que les comtes d'Armagnac et de Foix

[1] Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne. — Relation manuscrite de l'ambassade de Guillaume Cousinot. — Legrand.

étaient gagnés à son parti ; que le duc de Bourbon était mécontent ; que le connétable et le roi ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre ; mais que la maison d'Anjou et le duc de Bretagne étaient en ce moment favorables au roi. Enfin, il conseillait au Duc d'attirer monsieur Charles en Flandre, de fortifier ses villes frontières, de chasser plusieurs serviteurs, dont Beléc lui dirait le nom, qui avaient été gagnés par le roi, et l'instruisait de ce qui se passait à la cour de Bourgogne.

On demanda à Belée si cette lettre de créance avait été écrite par l'évêque lui-même ; il répondit qu'il ne le pensait pas, attendu que cet évêque était loin de savoir si bien orthographier. En effet, la lettre était du cardinal.

Aussitôt après l'interrogatoire de Belée, le cardinal et l'évêque furent mandés. Ils arrivèrent de Tours sans se douter de ce que le roi avait découvert, et furent sur-le-champ mis en prison.

L'évêque de Verdun fut confronté avec son serviteur, dont il confirma la déposition. Cet évêque était un gentilhomme du pays de Lorraine, nommé Guillaume de Haraucourt ; il avait été aumônier de monsieur Charles, et pendant long-temps un de ses principaux conseillers. Le roi, afin de gouverner son frère à son gré, avait gagné l'évêque de Verdun, puis l'avait attiré près de lui, logé dans ses châteaux, mis dans son conseil ; il lui avait même promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal. Mais, depuis quelque temps, le roi ayant trouvé que les services du sire d'Aydie lui seraient plus profitables, négligeait l'évêque de Verdun. Dans le même temps, les soupçons qu'il avait conçus à Péronne contre le cardinal l'avaient aussi un peu refroidi à son égard. Les deux prélats devinrent de plus en plus amis et confidens l'un de l'autre ; ils se disaient entre eux combien le roi était ingrat et changeant, combien il méprisait ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles, et comment le seul moyen de conserver quelque crédit sur lui était de le maintenir en crainte. N'étant plus chargés de travailler au succès des desseins du roi, ils résolurent donc de les traverser afin de se rendre nécessaires. Le cardinal avait formé des liaisons à la cour de Bourgogne. Il commença à donner par lettres et par messages toutes sortes d'avertissemens à monsieur Charles, au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne. Il leur indiquait toujours ce qu'il fallait faire ou répondre pour tromper l'attente du roi, et conseil-

lait sur toutes choses que l'on ne se départît pas de l'apanage de Champagne.

Le roi avait d'abord voulu que le cardinal ne fût pas interrogé juridiquement; il lui avait envoyé dire par le sieur du Bouchage qu'il eût à tout avouer. Il écrivit au roi et confessa seulement ce qu'il ne pouvait nier, c'est que les lettres étaient de lui. Son désespoir était si grand, qu'il voulut maintes fois se précipiter par la fenêtre de la chambre où on l'avait enfermé. Enfin il demanda à parler au roi. Le roi lui donna audience en allant d'Amboise au pèlerinage de Notre-Dame de Cléri. Pendant plus de deux heures, on les vit s'entretenir ensemble, se promenant sur le chemin.

Le roi ne trouva pas que le cardinal se fût expliqué assez nettement, et le renvoya en prison au château de Montbazon. Une commission fut nommée pour faire enquête sur cette affaire, en attendant qu'on eût obtenu du pape la permission de procéder contre les deux prélats. Les commissaires étaient : le chancelier, Jean d'Estouteville, sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers; Guillaume Cousinot, gouverneur de Montpellier ; Jean le Boulanger, président au parlement; Van den Driesche, président de la chambre des comptes; Pierre Doriole, général des finances; Tristan, prévôt des maréchaux, et Guillaume Allegret, conseiller au parlement. On arrêta une foule de serviteurs et d'adhérens des deux évêques ; tout confirma ce qu'on avait découvert. Pendant cette enquête, le protonotaire du chapitre de Metz arriva de la part du comte Ulrich de Blamont, de la maison de Neufchâtel, et annonça que ce seigneur et Jean de Sampigni, gentilhomme lorrain et homme d'armes au service du roi, venaient de tirer de la prison de Hauton-le-Châtel un homme qui avait fait plusieurs messages entre le duc de Bourgogne et André de Haraucourt, frère de l'évêque de Verdun. Le seigneur de Blamont s'y était pris à temps pour envoyer cet homme au roi, car le sire d'Haraucourt avait reçu l'ordre du Duc de s'en défaire secrètement.

Le roi ordonna en même temps la saisie de tous les biens, meubles et immeubles du cardinal. Ses tapisseries furent données à Tannegui Duchâtel; sa librairie, qui était fort nombreuse, à Doriole ; le sire de Crussol eut les fourrures avec une pièce de drap d'or et une autre d'écarlate de Florence. La vaisselle d'argent était splendide ; elle fut vendue, et le prix versé au trésorier des guerres.

Le cardinal avait amassé des richesses immenses. Son pouvoir était si grand, et il avait de tels moyens pour accroître ses trésors, qu'au moment même où il fut arrêté, c'était entre ses mains que se versait, en grande partie, le produit d'un décime que le roi avait, sur sa demande, accordé au saint-siége. Il en comptait, non au roi, mais au pape; et le produit passait, non dans les caisses de l'État, mais dans les banques que les Médicis et les Pazzi, fameux marchands de Florence, faisaient tenir à Lyon. On prit aussitôt des précautions pour qu'aucune portion de cette somme ne fût plus à sa disposition ; mais on ne s'enquit pas de l'emploi.

Ce n'était pas le moment de risquer la moindre chose qui pût offenser le pape. Faire saisir, interroger et tenir en prison un cardinal et un évêque, sans recourir à l'autorité du saint-siége, était déjà un coup assez hardi. Chacun en demeurait surpris; mais les deux prélats étaient si abhorrés dans le royaume, que le roi était plutôt loué que blâmé de sa sévérité envers eux; il y avait pourtant des gens qui disaient que le roi cherchait surtout à rejeter sur un autre sa faute du voyage de Péronne, et que c'était là son véritable grief contre le cardinal. En somme, leur chute était partout un sujet de contentement populaire; à Paris surtout où l'on assurait que le cardinal disposait le roi contre sa bonne ville, lui faisait croire qu'on y parlait mal de lui, et l'avait même empêché d'y venir au retour de Péronne. On chantait joyeusement :

Maître Jean Balue
A perdu la vue
De ses évêchés;
Monsieur de Verdun
N'en a pas plus un;
Tous sont dépêchés.

Ce fut ensuite une grande et difficile affaire que de s'entendre avec le saint-siége sur la procédure à suivre contre le cardinal et l'évêque de Verdun. Maître Gruel, premier président de Grenoble, avait été envoyé à Rome aussitôt après l'événement, et au mois d'août n'avait eu encore aucune réponse; il y retourna avec Guillaume Cousinot, un des plus habiles hommes du conseil du roi. L'ambassade était solennelle : elle reçut l'accueil le plus empressé et le plus pompeux du duc de Milan, et des divers princes et États

de l'Italie. La renommée du roi était grande dans cette région. Tout ce qu'on répandait de sa façon subtile et peu loyale de se comporter envers les seigneurs et les souverains était bien éloigné de diminuer sa réputation dans un pays où les princes se piquaient d'être habiles dans la politique, et avaient accoutumé de vaincre leurs ennemis par la ruse plus que par la force.

Les ambassadeurs ne furent pas moins bien reçus par le pape, et ce fut entre lui et eux, au nom du roi, un grand échange de complimens et de tendresses. Ils venaient demander que le pape envoyât en France des vicaires apostoliques pour juger les deux prélats. Cette proposition donna lieu à de longs pourparlers. Le pape et les cardiaux ne cessèrent pas un instant de s'exprimer avec douceur et même flatterie sur le compte du roi; mais sans reproches, sans courroux, ils remarquaient que c'était une chose bien téméraire d'avoir saisi et emprisonné un prince de l'Église et un évêque. Le saint-siége était loin de reconnaître un pareil droit à la puissance laïque. Peut-être, disaient les cardinaux, aurait-on dû attendre, ne pas agir sur de simples soupçons, et se pourvoir auprès du saint-père.

Les ambassadeurs représentaient que les rois ne pouvaient être privés du droit de maintenir le bon ordre dans leurs États; que depuis Jésus-Christ la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel était établie; ils citaient des textes des lois romaines et des constitutions impériales; ils faisaient remarquer la déférence du roi pour le saint-siége, et alléguaient beaucoup d'exemples pris dans des temps même assez récens, de prêtres, d'évêques ou même de cardinaux violemment saisis ou mis à mort par des rois chrétiens.

Toutes leurs raisons, tant fortes qu'elles pussent être, ne changeaient rien au langage des cardinaux. Ils ne blâmaient pas positivement le roi, mais jamais ne reconnaissaient son droit. En outre, ils disaient qu'on ne leur produisait pas assez de preuves pour que le pape se décidât à envoyer des vicaires; que d'ailleurs il fallait savoir si ces juges nommés par l'Église jugeraient sans le concours de la justice laïque, et dans une entière indépendance.

Le sire Guillaume Cousinot répliquait qu'il ne venait pas demander une condamnation, mais un jugement; qu'ainsi il fallait non des preuves, mais des présomptions, et qu'elles étaient bien suffi-

santes. Il ajoutait que la procédure serait suivie, selon les usages du royaume, à la requête et poursuite du procureur du roi, pardevant les juges ecclésiastiques qui jugeraient selon le droit canon, pour laisser les juges laïques prononcer ensuite selon le droit civil

Enfin, après beaucoup de doctes conférences où les ambassadeurs du roi semblaient avoir la raison pour eux, le pape leur donna à choisir entre deux moyens : il offrait ou de faire juger les accusés hors du territoire de France, à Rome ou à Avignon, et en entier sous la puissance de l'Église ; ou d'envoyer des commissaires pour prendre et lui envoyer des informations d'après lesquelles il s'aviserait. Ce n'est pas qu'il niât ce qui était imputé au cardinal Balue; mais enfin il était revêtu d'une si haute dignité, qu'il y fallait avoir égard. Au reste c'était à son grand regret, et uniquement pour complaire au roi, qu'il la lui avait conférée ; jamais de son propre gré il n'eût élu pour cardinal un homme dont la renommée semblait mériter si peu un tel honneur.

Les ambassadeurs n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions, qui auraient si fort diminué l'autorité du roi. Ils revinrent sans avoir rien obtenu. Le pape envoya seulement des commissaires, et l'affaire en resta là. Le saint-siége ne se plaignit hautement de rien et ne réclama pour les prélats que par voie amiable et de temps en temps. Le roi continua donc à les tenir enfermés. Seulement ils avaient jusque-là été retenus en prison avec toute sorte de soins et d'égards, et bientôt après on les traita avec rigueur : tous deux furent mis dans ces cages de fer, dont on attribuait l'invention au cardinal qui avait proposé d'y renfermer le sire du Lau. Maître Jean Balue fut détenu à Onzain, près de Blois, et l'évêque de Verdun à la bastille Saint-Antoine. Ils y passèrent plus de dix ans.

Dès que le roi se fut ainsi délivré des deux conseillers qui le trahissaient, l'accommodement qu'il voulait faire avec son frère marcha à sa conclusion. Il avait maintenant gagné tous les serviteurs en qui ce jeune prince mettait sa confiance. Un nommé Thomas de Loraille, qui était assez avant dans sa faveur, après avoir refusé les offres et les promesses du roi, mourut alors assez subitement, empoisonné dans un repas, avec deux ou trois personnes de sa famille, et cette mort venue si à propos fit tenir de fâcheux discours [1].

[1] Amelgard.

Enfin, au commencement du mois de mai, l'apanage de monsieur Charles fut réglé de concert avec le duc de Bretagne. Le roi céda à son frère le duché de Guyenne jusqu'à la Charente, l'Agénois, le Périgord, le Querci, la Saintonge, l'Aunis, avec la ville et gouvernement de La Rochelle. En aucun temps, un tel apanage n'avait été donné à un fils de France. Mais le roi ne voyait jamais que le succès du dessein qu'il avait en tête, et il sacrifiait tout pour cela, pensant que lorsqu'une fois il se serait mis en bonne situation, il saurait bien recouvrer autant ou plus qu'il n'avait abandonné. Or, maintenant il voulait avant tout se réconcilier avec son frère et le duc de Bretagne, afin de se trouver fort contre le duc de Bourgogne ; de même qu'auparavant il avait tenté de vivre en bon accord avec celui-ci pour pouvoir opprimer les autres. Ainsi il n'oublia rien pour apaiser les haines et assoupir les méfiances. Il accorda abolition complète à tous les partisans de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Il révoqua les lettres qu'il avait données au sieur de Boussac, pour faire juger au parlement un grand procès que ce seigneur avait contre le duc de Bretagne. A ce sujet, il écrivit à cette cour qu'elle ne devait pas avoir égard à de telles lettres lorsqu'elle les croirait écrites sans mûre délibération ; car il lui était souvent commode de feindre que le parlement ne devait pas toujours lui obéir. En outre il donna des otages au duc de Bretagne pour garantie de l'exécution du traité ; c'étaient le comte de Guise, fils du comte du Maine, le comte de Vendôme, le vicomte de Narbonne, le premier président Dauvet, les sires de Brosses et de Montaigu. Ils devaient rester aux mains du duc de Bretagne jusqu'au moment où monsieur Charles serait en possession de son apanage de Guyenne.

Quel que fût le soin que le roi mettait à gouverner son frère, il était d'un caractère si faible et si léger, que sans cesse il pouvait échapper à ceux qui le conduisaient. Presqu'au même moment où il acceptait son apanage, il demandait au roi d'Angleterre un passeport pour se rendre en son royaume avec une suite de cinq cents hommes, et y passer neuf mois. C'était sans doute quelque envoyé de Bourgogne ou d'Angleterre qui lui avait suggéré ce dessein, et avait voulu le retirer de chez le duc de Bretagne, maintenant allié du roi. Mais le sire d'Aydie et Gilbert de Chabannes, sire de Curton, parvinrent à le ramener dans la voie où ils s'étaient engagés à le tenir, et bientôt après il partit de Redon pour se rendre

dans son apanage. Auparavant il avait confirmé et juré sur les saintes reliques toutes les alliances qu'il avait souvent conclues avec le duc de Bretagne, et s'était engagé, même pour le cas où il deviendrait roi, à n'avoir aucun engagement ou confédération, que ce ne fût au gré de sondit cousin. Bien plus, cette alliance portait la clause suivante : « Aussi promettons et jurons que nous ne prendrons, recueillerons et retiendrons à notre service nuls gens de quelque état ou condition qu'ils soient, que nous connaîtrons ou pourrons connaître n'être pas bienveillans à notredit cousin, ou ne pas lui être agréables ; et nous ne mettrons entre leurs mains nulle des matières d'entre nous deux, qu'auparavant n'ayons su le bon gré, plaisir ou vouloir de notre cousin ; ainsi qu'il nous a semblablement promis et juré, et doit nous en donner des lettres. »

L'apanage fut enregistré au parlement ; les otages furent rendus ainsi que les anciennes lettres par lesquelles le roi avait deux fois réglé autrement cet apanage ; et le 19 août, son frère jura à La Rochelle un serment conçu à peu près en ces termes :

« Je jure sur la vraie croix nommée de Saint-Laud, ici présente, que tant que je vivrai, je ne prendrai ni ne ferai prendre, et ne serai ni consentant ni participant en façon que ce puisse être, à ce qu'on prenne la personne de monsieur le roi Louis, mon frère, ni à ce qu'on le tue ; et si aucune chose j'en savais, j'en avertirai monsieur le roi et l'en garderai de tout mon pouvoir comme je pourrai faire de ma propre personne.

» Plus, je jure que, sous quelque couleur que ce soit, maladie ou autrement, je n'empêcherai point mondit seigneur et frère le roi d'agir à son plaisir pour son gouvernement, sa personne, ses serviteurs, son royaume, ses pays et seigneuries, et l'y laisserai en sa franche liberté, et ne serai consentant de ce faire, mais l'en garderai de tout mon pouvoir, sans quérir aucune excusation, et si en sais aucune chose, je l'en avertirai.

» Plus, je jure sur la vraie croix que tant que je vivrai, je ne traiterai, pourchasserai, ne ferai traiter ni pourchasser le mariage de moi et de la fille de mon beau-frère et cousin le duc de Bourgogne ; et n'en tiendrai ni ferai tenir parole, ni pratique, et icelui mariage ne consentirai ; ne la fiancerai pas, ne l'épouserai pas, ne contracterai mariage, ni promesse, ni espérance avec elle ou touchant elle, que ce ne soit l'exprès et spécial congé de monsieur le

roi Louis, mon frère, et de son bon gré et plaisir, sans qu'il y soit contraint par quelque contrainte que ce soit; et mondit seigneur le roi étant à son franc et libre arbitre, sans y être induit par doute ou peur de guerre, assemblée de gens d'armes, rébellion de sujets, ou par la grande autorité et puissance que ledit seigneur roi pourrait me voir, et la crainte qu'il pourrait concevoir qu'on voulût attenter à sa personne directement ou indirectement. Et pour obvier à toutes choses qui pourraient être cause de mettre différend entre mondit seigneur le roi et moi, à cause dudit mariage, je promets et jure que jamais je n'en presserai mondit seigneur le roi, ni ne lui en parlerai ou ferai parler, de quelque manière que ce soit, plus d'une fois; auquel cas, s'il me refusait, je promets et jure que je n'en aurai aucun mécontentement ou rancune à l'encontre de lui ni de ses serviteurs; et qu'après ce refus, je ne chercherai aucun moyen d'y parvenir, ni de me venger, et si mondit seigneur était contraint par aucune des manières susdites, de donner son consentement, je jure, par la vraie croix de Saint-Laud, me comporter ni plus ni moins que si je n'avais pas ledit consentement. »

Ce serment une fois prêté, le roi songea à une réconciliation plus complète avec son frère, car il aurait désiré l'avoir près de lui, et pensait que c'était le seul moyen de l'empêcher de tomber sans cesse entre les mains de ses ennemis. Il voulut avoir une entrevue avec lui, et, s'approchant de La Rochelle où était le duc de Guyenne, il s'en vint à Niort. Après plusieurs messages, il fut réglé que l'entrevue aurait lieu sur la rivière de Sèvre, un peu avant son embouchure, au milieu des grands marais qu'elle traverse, entre la Saintonge et le Poitou [1].

Un pont de bateaux avait été construit à l'endroit qu'on nomme le port de Braud, et sur le bateau du milieu était une loge en charpente divisée en deux parties par un grillage en bois et en fer. Deux princes n'avaient point une entrevue qu'on ne songeât au pont de Montereau [2]; le roi plus qu'un autre : Péronne lui en avait renouvelé le souvenir. Lui-même vint du village de Puyravault [3], près Luçon, où il était logé, visiter le pont de bateaux et la loge qu'on avait élevée dessus. Le duc de Guyenne était sur l'autre rive, au

1 Pièces rapportées par Legrand. — 2 Comines. — 3 Vendée.

château de Charon [1]. Le roi lui envoya d'abord faire ses complimens par le comte de Dammartin et d'autres serviteurs de son hôtel. Le lendemain, le roi lui fit porter et le pria d'accepter comme gage d'amitié une belle coupe d'or enrichie de pierreries, qu'on disait douée de la qualité d'empêcher l'action du poison. Le duc de Bourbon, le marquis du Pont, le comte de Guise, le sire de Beaujeu, Gilbert de Bourbon, comte Dauphin, le comte de Périgord, l'amiral de France et tous les grands seigneurs de la suite du roi, vinrent lui rendre leurs hommages. Monsieur de Beuil était arrivé le premier, et le prince devisa long-temps avec lui, en s'habillant, lui demandant conseil sur ce qu'il devait dire et faire; car il n'était pas peu embarrassé.

Sur le soir, le roi partit de Puyravault. A un quart de lieue du pont, il fit arrêter les quatre cents chevaux qui l'accompagnaient, et les laissa sous les ordres de l'amiral et du sire de Craon, dans une grande prairie le long de la rivière. D'après ce qui avait été réglé, il devait avoir avec lui douze personnes désarmées. Il fit déposer au duc de Bourbon, au grand maître, à Van den Driesche, à Jean de Popincourt, et aux autres seigneurs et conseillers qu'il avait choisis, leurs dagues et leurs épées. Les Écossais quittèrent leurs arcs et leurs trousses, et vinrent se placer au pied du pont, et le roi, descendant de cheval, s'avança vers la loge. M. de Guyenne venait de son côté avec ses douze témoins, sans armes; ayant laissé ses archers à pareille distance. Dès qu'il fut à la distance d'une lance de la loge, il se découvrit la tête, et mit un genou en terre. Arrivé près des barreaux, il recommença la même salutation. « Soyez le » bienvenu, mon frère, dit le roi, et levez-vous : une des choses » que je désirais le plus, c'était de vous voir. — Monseigneur, ré» pondit M. de Guyenne sans se relever, je vous remercie très-hum» blement : c'était pareillement mon désir; je ne souhaitais rien » tant que vous faire ma révérence. Je veux vous servir de tout » mon pouvoir, et vous supplie d'oublier le passé, de me pardon» ner, de m'avoir en votre bonne grâce, et de me tenir pour re» commandé. — Levez-vous donc, mon frère » reprit le roi, et il lui tendit la main à travers les barreaux. Alors ils commencèrent à se parler avec plus de tendresse. Le roi ordonna à ses gens de s'éloigner

[1] Charente-inférieure.

un peu, et les deux frères restèrent seuls. A leurs visages ils semblaient de plus en plus familiers et contens. Le duc de Guyenne rejetait tout sur ses conseillers. « Ah! certes, disait le roi, ils ont » grandement failli, et ne pouvaient faire plus mal que de vous » séparer de moi. Vous avez été l'esclave de vos valets; ils vous ont » promené çà et là; venez à moi et reconnaissez les artifices de » ces méchans; je vous pardonne de bon cœur, car ils sont cause » de tout. »

Après quelques instans, M. de Guyenne, honteux et fâché de cette barrière, qui le tenait séparé de son frère et témoignait une si cruelle méfiance, lui demanda de passer de son côté. « Il est trop » tard aujourd'hui, répondit le roi, vous voyez que le soleil est » couché. » Néanmoins M. de Guyenne le pria si fort, qu'il y consentit. On jeta quelques planches d'un bateau à l'autre pour élargir le pont, et le prince vint de l'autre côté de la barrière. Il se jeta encore aux pieds du roi, qui le releva et l'embrassa avec tant de marques d'affection, que tous ceux qui les voyaient en avaient les larmes aux yeux. La nuit venait, on se sépara. Le duc de Guyenne voulait absolument suivre le roi. « Non, mon frère, dit-il; mais à » demain, et la barrière sera abattue. » C'était une joie universelle : on ne vit toute la nuit que feux de joie dans les pauvres villages qui s'élèvent de loin en loin sur les chaussées de cette plaine marécageuse. Le roi remarquait tout le premier que sans doute Dieu favorisait cette réconciliation, puisque la marée, qui devait, ce jour-là, être la plus haute de l'année, avait été de quatre pieds moins haute qu'on ne l'attendait, et s'était retirée plus tôt; de sorte que les abords du pont n'avaient pas été recouverts par l'eau, comme les mariniers de la Sèvre l'avaient annoncé [1].

Le lendemain, le roi revint. Son frère était déjà arrivé; il avait remis son épée aux serviteurs du roi, et s'avança sans armes vers le bout du pont où le roi allait mettre pied à terre. Ils s'embrassèrent tendrement, et retournèrent dans la loge de charpente; là ils conversèrent pendant plus d'une heure. « N'ayez nulle crainte de l'a» venir, disait le roi, vous n'aurez jamais de mal ni de dommage » de moi, ni à ma connaissance; bien au contraire, mon plaisir » est que vous soyez obéi tout comme moi. — Vous êtes mon roi

1 Lettre de Louis XI au chancelier.

» et mon seul seigneur, répondait son frère, je suis résolu à vous » obéir en tout, à vous honorer, à vous respecter tous les jours de » ma vie, à vous servir de corps et de biens, envers et contre tous, » sans excepter personne. »

Le duc de Guyenne s'en alla ensuite aux gens de la suite du roi, et leur parla à tous avec une parfaite courtoisie; reconnaissant les uns qu'il avait vus autrefois à la cour; se faisant présenter ceux qui y étaient venus depuis qu'il s'était enfui de chez son frère. Il voulait ce jour-là même aller dîner avec le roi; mais celui-ci lui dit que son logis était trop mauvais et trop petit; d'ailleurs il était fatigué par la chaleur, qui est extrême sur cette plage sans abri, et il avait besoin d'aller se reposer. Sa santé devenait moins bonne depuis quelque temps, et il supportait moins bien la fatigue; toutefois, deux jours après, ils allèrent ensemble au château de Magné, chez le sire de Malicorne, près de Coulonge-les-Réaux [1], où il se fit de grandes parties de chasse.

Chaque jour le roi montrait plus de tendresse et de confiance à son frère; il ajouta encore à son apanage les comtés d'Astarac, Perdiac, Montlezun et Bigorre, les confisquant sur le comte d'Armagnac, contre lequel il envoyait une armée commandée par le comte de Dammartin. Il révoqua aussi le don des seigneuries de Mauléon et de Soule qu'il avait fait au comte de Foix, pour les attribuer au duc de Guyenne. Moyennant ce nouvel accroissement d'apanage, son frère renonça à toute prétention sur le Rouergue, l'Angoumois et plusieurs portions du Limousin, qui parfois avaient été comprises dans le gouvernement de Guyenne.

Ce n'était pas tout : le roi, qui, malgré tous ses pèlerinages, ses vœux, ses offrandes et ses neuvaines, ne pouvait avoir un enfant mâle, parut alors mettre son espérance en son frère, et vouloir le traiter comme son héritier. On disait qu'il allait le nommer lieutenant général du royaume; que c'était lui qui commanderait l'armée lorsque la guerre se ferait contre le duc de Bourgogne; qu'il allait avoir une grande part au gouvernement. Le cardinal d'Albi et le sire de Torci furent envoyés à Cordoue, auprès du roi de Castille, pour lui demander en mariage pour le duc de Guyenne, ou sa sœur madame Isabelle, ou madame Jeanne, sa fille, qui devaient,

1 Deux-Sèvres.

l'une ou l'autre, hériter des royaumes de Castille et de Léon. Aussi le roi et son frère se quittèrent-ils dans une parfaite concorde.

Le duc de Bourgogne, qui, durant toute cette réconciliation, avait été retenu en Hollande par ses affaires et ses grands projets, commença cependant à s'apercevoir combien sa puissance était diminuée en France par le changement des ducs de Bretagne et de Guyenne. Il envoya en ambassade à Saint-Jean-d'Angely, où était alors ce dernier prince, les sires Jacques de Luxembourg et Pierre de Remiremont [1]. Ils étaient chargés de le complimenter de la prise de possession de ses seigneuries, et de lui demander s'il était satisfait de cet apanage, en lui offrant de contraindre le roi à tenir ses promesses dans le cas où il ne les trouverait pas fidèlement accomplies. En outre, le duc de Bourgogne témoignait quelque crainte qu'on ne l'eût accusé auprès de M. de Guyenne d'avoir voulu entreprendre à son préjudice sur le gouvernement du royaume, et il déclarait fortement le contraire. En même temps, il lui envoyait son ordre de la Toison-d'Or, lui faisait offrir sa fille en mariage, et le priait de renouveler leurs alliances.

Mais le duc de Guyenne maintenant ne se conduisait plus que par les conseils du roi, et voulait en tout lui complaire. Il montra aux sires de Beuil et du Bouchage, et à Pierre Doriole, que le roi avait laissés près de lui, les lettres du duc de Bourgogne, et leur rendit compte fidèle de tout ce qu'avaient proposé les ambassadeurs bourguignons. Ce fut d'après leurs conseils qu'il donna ses réponses. N'ayant jugé ni propres ni convenables les apanages qu'on lui avait proposés par divers traités, il n'avait pas trouvé, disait-il, un meilleur moyen que d'avoir recours à son frère, et lui avait demandé la Guyenne, à laquelle il se sentait plus grande affection qu'à nulle autre province; il avait trouvé le roi franc et libéral par-delà toute espérance. Il n'en remerciait pas moins le duc de Bourgogne de sa bonne volonté. Quant aux vues qu'on pouvait avoir attribuées au Duc sur le gouvernement du royaume, M. de Guyenne, bien qu'il eût vécu familièrement avec le roi et dans son hôtel, n'y avait jamais ouï dire rien de pareil.

Il remercia aussi M. de Bourgogne du projet qu'il avait eu de le marier avec sa fille, et ne donna aucune réponse. Pour l'alliance,

1 Lettre du sire de Beuil au roi.

il tenait comme ses amis et ses alliés les amis et les alliés du roi son frère, et conséquemment le duc de Bourgogne.

Le duc de Guyenne était si docile aux avis des conseillers de son frère, qu'il ne voulut pas, sans les consulter, faire, selon l'usage, un présent de vaisselle d'argent aux ambassadeurs de Bourgogne. L'argenterie était même déjà choisie et achetée ; mais il ne la donna pas, parce que le sire de Beuil et les gens du roi pensèrent qu'on pouvait s'en dispenser.

Enfin il refusa l'ordre de la Toison : « Car, répondit-il, le roi, » qui est mon chef, vient de faire, pour lui et ses successeurs, un » bel et notable ordre fondé en l'honneur de monseigneur saint » Michel, prince de la chevalerie du paradis, dont l'image a tou- » jours été portée sur l'étendard des rois de France ; il lui a plu » m'offrir cet ordre que j'avais désiré, et j'ai pris par cet ordre le » roi comme chef, et tous les autres chevaliers sont liés et astreints » les uns aux autres à plusieurs choses raisonnables pour l'honneur » de Dieu et le bien de la couronne de France ; je me tiens à cet » ordre, et licitement n'en veux ni peux accepter un autre, tout » en remerciant M. de Bourgogne. »

Le roi venait, en effet, d'établir, par lettres du 1er août 1469, un ordre en l'honneur de saint Michel. Il avait voulu, comme le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, attacher plus particulièrement à sa personne et à son autorité, par des sermens de religion et d'honneur, les grands seigneurs de son royaume, ses principaux serviteurs, et même les princes ses alliés. C'était alors un fort lien que de porter l'ordre d'un prince, et le roi n'oublia rien dans les formules du serment de ce qui pouvait engager le plus fortement les chevaliers de Saint-Michel à le servir loyalement. Ceux mêmes qui n'étaient pas ses sujets ne pouvaient lui faire la guerre à moins de double et exprès commandement de leur propre souverain, et encore fallait-il que ce souverain fût en personne à l'armée. Les chevaliers ne pouvaient accepter l'ordre d'aucun autre prince, pas même de l'Empereur, ni en instituer un, s'ils étaient eux-mêmes souverains. Le nombre des chevaliers était fixé à trente-six seulement ; ils devaient être choisis par voie d'élection dans le chapitre, et le roi se réservait seulement double voix. Il commença par nommer les douze premiers chevaliers : ce furent le duc de Guyenne, le duc de Bourbon, le connétable, Jean de Beuil, comte

de Sancerre; Louis de Beaumont, seigneur de la Forêt-sur-Sèvres; Jean d'Estouteville, sire de Torci; Louis de Laval, seigneur de Châtillon; l'amiral de France, le comte de Dammartin; Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges et gouverneur du Dauphiné; Georges de la Tremoille, sire de Craon; Gilbert de Chabannes, sire de Curton et sénéchal de Guyenne; Charles de Crussol, sénéchal de Poitou, et Tannegui Duchâtel, gouverneur du Roussillon.

Le roi avait voulu aussi donner son ordre au duc de Bretagne, et le lui envoya offrir, avec des lettres pleines d'instances et d'amitié, par le comte de Comminges; mais ce prince craignit de prendre des engagemens qui lui semblaient contraires à la dignité d'un prince et au libre arbitre qu'il devait conserver dans le gouvernement de son État. Tout allié qu'il fût du roi en ce moment, il conservait de grandes méfiances [1]; d'ailleurs, il y avait, parmi les douze premiers chevaliers, des hommes qui n'avaient ni un grand état ni une grande renommée. « Je ne veux pas, disait le duc de » Bretagne, tirer au même collier que Gilbert de Chabannes, sire » de Curton. » C'était un des serviteurs qui avaient si bien aidé le roi à gouverner son frère, et, peu auparavant, il venait de recevoir une bonne part dans la dépouille du cardinal de Balue.

Tout avait bien réussi au roi, et maintenant il avait le royaume presqu'en aussi bonne situation que lorsqu'il avait hérité de son père. Le comte d'Armagnac et son cousin, le duc de Nemours, ne firent pas une longue résistance dans leur rébellion; ils avaient traité avec le roi d'Angleterre, l'avaient pressé d'envoyer une armée dans la Guyenne, et avaient formé des compagnies de pillards, qui avaient ravagé les pays voisins, et commis, entre autres, mille désordres à Rhodez. Le parlement de Toulouse rendait vainement des arrêts : la justice n'avait plus de cours dans le pays; les impôts ne se payaient plus; les gentilshommes n'obéissaient plus au ban et à l'arrière-ban. Le roi forma le projet d'aller lui-même mettre ordre à ses affaires dans le pays de Languedoc; mais le comte de Dammartin les eut bientôt terminées. Il avait sous ses ordres l'amiral de France, le sire de Craon et le maréchal de Loheac, avec une puissante armée. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, n'es-

1 Argentré. — Legrand.

saya point de résistance. Il confessa, par un accord conclu à Saint-Flour, au commencement de 1470 [1], avec Dammartin, que le roi l'ayant agrandi et lui ayant fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant, qu'il s'était soulevé contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses sermens, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les priviléges de la pairie, s'il manquait de nouveau à ses sermens, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. Le comte d'Armagnac, chef de la branche aînée, ne se défendit pas mieux; il s'enfuit de ses seigneuries, et quitta le royaume; ses biens furent ensuite confisqués par arrêt du parlement de Paris. Une telle conduite fit un grand déshonneur aux seigneurs de cette maison, et les peuples du Languedoc chantaient en patois de leur pays :

Canaille d'Armagnac, comme a pougue souffrir
Le comte Dammartin de la France venir.

Pendant que le grand-maître établissait ainsi l'autorité du roi dans les pays du midi, le duc de Guyenne, montrant de plus en plus sa confiance et son affection pour son frère, était venu le trouver et passer quelque temps avec lui aux Montils-lès-Tours et à Amboise. On lui fit grand accueil. La reine et les princesses vinrent au-devant de lui; et, durant tout son séjour, ce ne furent que fêtes et divertissemens [2]. Le roi semblait de plus en plus content; son pouvoir croissait chaque jour; jamais ses affaires n'avaient si bien prospéré.

Cependant il ne pouvait pas encore s'assurer entièrement de l'alliance du duc de Bretagne. Ce prince était faible et cédait tantôt à un conseil, tantôt à un autre. Une portion de ses serviteurs était vendue au roi, l'autre au duc de Bourgogne. Il voulait la paix et le repos, de sorte que, lorsque le roi le menaçait de guerre, il traitait. Mais aussitôt après, le duc de Bourgogne lui envoyait quelque message, et lui faisait remontrer que pour chose au monde il ne devait

1 1469, v. st. L'année commença le 22 avril.
2 Lettre du roi à Dammartin, 27 décembre.

se fier aux promesses du roi ; que, quoi que dît ou fît cet homme, il avait toujours de mauvaises pensées au fond du cœur, cachait de méchans desseins et voulait détruire ses ennemis les uns par les autres. Alors le duc de Bretagne reprenait toutes ses méfiances, et par les avis de Jean de Romillé, son vice-chancelier, surtout de son trésorier Pierre Landais qui, fort en secret, s'était entièrement donné au duc de Bourgogne, il entrait de nouveau dans les projets et les alliances contraires au roi.

Le refus qu'il venait de faire de l'ordre de Saint-Michel avait fort offensé le roi. Il vit bien que c'était à l'instigation de ses ennemis, et assemblant tout aussitôt le ban et l'arrière-ban des pays voisins, il menaça d'entrer en Bretagne. C'en fut assez pour obtenir une confirmation solennelle des traités précédens [1]; ce qui n'empêcha point que, peu de jours après, le duc de Bretagne ne renouvelât son alliance avec le duc de Bourgogne dans les mêmes termes que lors de la guerre du bien public.

Pendant les négociations, le roi parvint encore à attirer à son service le plus grand et le plus puissant seigneur de Bretagne, Pierre, vicomte de Rohan [2]. Il était encore fort jeune, mais annonçait déjà beaucoup de courage et de volonté. Tannegui Duchâtel, que le roi avait auparavant enlevé au duc de Bretagne, et qu'il avait comblé de biens, avait été tuteur du sire de Rohan. Ce fut lui qui conduisit cette affaire. Son ancien pupille s'échappa de Nantes, vint à Montaigu, d'où le sire de Belleville l'envoya, avec une partie de sa garnison, à Thouars, où était le roi. Duchâtel, le sire de Bressuire et plus de deux cents gentilshommes vinrent au-devant de lui. Le roi lui-même, toujours impatient dans son attente, se trouva à un quart de lieue de la ville, et commença à employer ses promesses et ses flatteries accoutumées. Il s'engagea à faire une pension de dix mille francs au sire de Rohan, et une autre à sa sœur; il lui donna dix mille écus comptant, lui promit les seigneuries de Montfort, de Fougères, de Chantocé, lui présenta l'espoir de devenir connétable. Pourquoi même ne deviendrait-il pas duc de Bretagne? Il était allié prochain de la maison régnante, et le duc n'avait qu'une fille; il n'en fallait pas tant pour séduire un jeune homme qui se sentait fier et ambitieux.

1 Argentré. — 2 Legrand.

L'évasion du sire de Rohan fit grand bruit en Bretagne ; on informa contre ceux qui l'avaient favorisée. Ses biens furent mis en séquestre ; mais ce qui importait surtout, c'était de le faire revenir. Le duc de Bretagne n'oublia nulle démarche publique ni secrète pour ravoir le plus important de ses barons. Le roi ne mettait pas un moindre soin à le garder. Un jour il sut que Jean Gaudin, maître de l'artillerie de Bretagne, était venu aux Montils-lès-Tours pour parler au sire de Rohan ; il l'envoya chercher, le reçut avec amitié, le mena lui-même voir les oiseaux de sa vênerie : « J'aime » les Bretons, lui disait-il ; j'ai confiance en eux ; j'en ai beaucoup » dans ma garde. Les Bourguignons, qui en veulent à mes terres » et à mon argent, n'en auront rien sans l'aide des Bretons ; d'ailleurs, je ne les crains pas : voici Warwick qui va partir de Normandie pour faire la guerre au roi Édouard, leur principal allié. » Jean Gaudin, ainsi flatté et intimidé par les paroles du roi, revint sans avoir réussi dans sa commission, et fut destitué de son office. Pendant plusieurs années encore, le roi mit son soin extrême à conserver M. de Rohan à son service, et craignait toujours de le voir retourner en Bretagne. Aussi l'accabla-t-il de faveurs et de richesses dont le sire de Rohan était fort avide. Il lui donna successivement la seigneurie de Gyé en Champagne, le fit chevalier de son ordre, le nomma maréchal de France. En 1473, sur quelques avis qu'il avait reçus, il écrivait :

« Monsieur de Bressuire, mon ami, j'ai été averti que M. de Rohan traite son appointement avec le duc, et veut s'en aller en Bretagne, et à cette cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serais bien marri, vu le temps qui court, qu'il s'en allât, et pour ce, je vous prie qu'incontinent vous vous en alliez où il est, vous y pouvez aller sûrement et sans danger, et que vous trouviez façon de le faire venir à moi. Prenez trois ou quatre de ses gens qui mènent ce train de le faire aller en Bretagne. Que ceux de notre parti leur parlent, afin de les faire venir devers moi. Qu'on leur promette beaucoup de bien et aussi que je traiterai bien M. de Rohan. Quoi qu'il en soit, de quelque façon qu'il le veuille prendre, gardez bien qu'il ne s'en aille. Mais si vous pouvez l'avoir par douceur, je l'aime mieux qu'autrement. Il y a un jeune garçon du Dauphiné qui le gouverne. Parlez-lui, et à tous les autres que vous verrez de qui vous pourrez vous aider. »

Au moment où le roi s'occupait d'avoir l'alliance ou sinon de diminuer la puissance du duc de Bretagne, toutes les affaires étaient en suspens et dans la grande attente de ce qui se passait en Angleterre, ainsi qu'il le disait au maître de l'artillerie de Bretagne en devisant familièrement avec lui. Ce royaume était depuis une année dans le plus grand trouble [1]; d'abord le peuple du comté d'York avait refusé de payer une dîme due de tout temps à l'hôpital de cette ville, prétendant qu'on ne l'employait pas au soulagement des pauvres. On avait voulu employer la force, et tous les habitans du pays s'étaient levés en armes. Lord Montagut, frère du comte de Warwick, les ayant dispersés, avait pris et fait mettre à mort leur chef, qui n'était qu'un homme du commun. Bientôt la révolte s'était ranimée, et quelques seigneurs s'étaient mis à la tête des séditieux. Le comte de Pembroke et le comte de Devonshire avaient été envoyés contre eux; mais une querelle s'éleva entre eux, et le second se retira avec ses gens. Le comte de Pembroke n'en remporta pas moins une première victoire à Bunbury. Sir Henri Nevill, un des chefs de la révolte, fut pris et décapité sur-le-champ; les rebelles, excités par le désir de le venger, furent plus heureux une seconde fois; ils exterminèrent presque toute la troupe du comte de Pembroke; lui-même fut fait prisonnier et mis à mort. Tout aussitôt une portion des séditieux se porta sur la ville de Grafton, y saisit le comte de Rivers, père de la reine, et sir John, son fils, et ils eurent la tête tranchée. Ils étaient chefs de la faction opposée au comte de Warwick; cependant il semblait n'être pour rien dans cette révolte; il était en ce moment dans la ville de Calais, dont il était gouverneur, avec le duc de Clarence, frère du roi, à qui il venait de donner sa fille en mariage. Le roi s'en méfiait, se forçait de n'être point gouverné par lui, mais le ménageait encore beaucoup, tant un seigneur si riche et si puissant était à redouter. Le duc de Bourgogne, qui savait combien le comte de Warwick était ami et partisan du roi de France, s'était efforcé de se le rendre favorable; il lui avait fait beaucoup d'offres, et l'avait traité aussi courtoisement qu'il était en son pouvoir, allant même passer une semaine chez lui à Calais. Toutefois il ne s'entendait pas si bien que le roi à gagner les gens, et voyant qu'il n'avait pu

1 Hollinshed. — Rapin-Thoyras. — Hume. — Comines.

réussir, il s'occupait depuis ce moment à détruire le comte auprès du roi Édouard. Peu à peu son caractère emporté et absolu l'avait accoutumé à considérer le comte de Warwick comme son mortel ennemi ; il le haïssait à l'égal du roi de France.

Lorsqu'on vit que le premier acte des révoltés était de tuer les adversaires du comte, chacun se persuada qu'il les avait secrètement excités, et il commença à s'élever une grande indignation contre lui. Sans paraître y faire attention, il quitta Calais, et vint offrir ses services au roi Édouard. Ce prince venait de faire périr le comte de Devonshire, comme coupable d'avoir procuré la défaite du comte de Pembroke, en l'abandonnant pour une querelle de vain orgueil. Cette rigueur ne prouvait toutefois ni sa force ni sa puissance. Il n'en fut pas moins contraint de s'abandonner aux conseils du comte de Warwick, offrit une amnistie aux rebelles, et le calme fut rétabli pendant quelque temps. Mais le roi Édouard vivait dans une complète défiance, et se voyait avec crainte entre les mains et comme prisonnier [2] d'un homme qu'il croyait capable de toute sorte de trahisons et de crimes.

Le duc de Bourgogne n'éprouvait pas une moindre impatience en sachant toute la puissance d'Angleterre ainsi gouvernée au gré du roi Louis. Il écrivit au lord-maire et au peuple de la ville de Londres, qu'il était le beau-frère du roi Édouard et son allié, par conséquent le leur, et que s'ils avaient besoin de secours pour lui rendre son pouvoir, il leur en donnerait ; comme aussi, s'ils étaient contraires au roi Édouard, ce serait à lui d'aviser ce qu'il avait à faire. Cette lettre fut lue par le lord-maire aux habitans, qui s'écrièrent qu'ils voulaient rester fidèles à leur roi. Le comte de Warwick ne voulut pas avoir contre lui les habitans de Londres ; il délivra le roi, et protesta qu'il n'avait jamais voulu autre chose que préserver le royaume de la tyrannie des Rivers.

Dès que le comte de Warwick eut perdu son pouvoir, une nouvelle révolte s'éleva bientôt dans le comté de Lincoln. Sir Robert Welles se mit à la tête de trente mille hommes armés contre le roi. Lord Welles et son père, et sir Thomas Dimmoch, son oncle, n'a-

[1] 1469 v. st. L'année commença le 22 avril.

[2] Comines. — Chatelain. — Forestel. — Réplique du duc de Bourgogne aux ambassadeurs de France, 15 juillet 1470. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

vaient pris nulle part à son entreprise, et l'en avaient, au contraire, blâmé; toutefois le roi les fit saisir et décapiter; en même temps il chargea le duc de Clarence et le comte de Warwick de lever des troupes contre les rebelles. Alors leur trahison se déclara; ils firent ces levées en leur propre nom, et publièrent un manifeste contre le roi et son gouvernement; mais sir Robert Welles, et les séditieux de Lincolnshire, ayant été complètement défaits, le duc de Clarence et le comte de Warwick se trouvèrent sans forces. Leurs partisans les abandonnèrent, et ils furent contraints de s'embarquer en fugitifs sur quelques vaisseaux, pour se sauver d'Angleterre, où leur arrestation était mise à prix.

Le comte de Warwick s'assurait qu'il trouverait un asile à Calais, dont il était gouverneur, et où sir John Wenloch[1], son ancien ami et serviteur, commandait en son absence, comme lieutenant. Sir John était un homme double et variable qui ne songeait qu'à ménager les deux partis. Il refusa l'entrée du pont à son maître, fit tirer le canon pour éloigner les navires, et se montra si rude, qu'à peine laissa-t-il porter deux flacons de vin à la duchesse de Clarence qui venait d'être prise de mal d'enfant, et qui accouchait sur le vaisseau. En même temps il faisait dire secrètement au comte de Warwick qu'une telle rigueur ne devait pas lui être imputée; que le sire de Duras, qui commandait la garnison, était furieusement animé contre lui; que le peuple de la ville ne lui était pas moins opposé, et que s'il l'eût laissé débarquer, infailliblement il eût été mis à mort ou livré au roi.

Le duc de Bourgogne était pour lors à l'Écluse, et fut bien satisfait de cette nouvelle. Il envoya sur-le-champ son chambellan le sire de Comines à sir John Wenloch, pour lui témoigner combien il était content de sa belle conduite, et lui offrir en récompense une pension de mille écus, ne lui demandant d'autre serment que de continuer à servir fidèlement le roi d'Angleterre. En même temps le Duc envoya ses vaisseaux contre le comte de Warwick pour le détruire ou s'emparer de lui. Mais le comte était en forces; cet ordre donné contre lui tourna au détriment des Bourguignons. Il courut sur les navires des marchands flamands, en prit plu-

1 Nommé Vauclair par erreur, et d'après quelque manuscrit fautif de Comines, qu'ont copié les historiens anglais et français.

sieurs, et entra avec un butin considérable dans le port d'Honfleur.

Le roi de France, se trouvant en paix avec le duc de Bretagne, et en grande amitié avec son frère, ne craignit pas d'accueillir le comte de Warwick. Ses vaisseaux furent reçus dans les ports du royaume. L'amiral l'attendait à Honfleur. Jean Bourré et André Briçonnet, trésorier du roi, allèrent aussitôt lui offrir de l'argent. Les compagnies d'ordonnance de Tannegui Duchâtel, d'Yves du Fou, de Jean de Daillon, furent envoyées sur les marches de Normandie et de Picardie; le maréchal Rouault, du côté de Dieppe.

Dès que le duc de Bourgogne fut instruit de l'accueil que recevait en France le comte de Warwick, il entra en grand courroux; il écrivit sur-le-champ au roi, au parlement et aux gens du conseil, qui se trouvaient pour lors à Rouen, pour se plaindre amèrement de cette violation des traités.

« Mon très-redouté et souverain seigneur, disait-il, les ducs de Clarence et comte de Warwick ont été, par très-haut et très-puissant prince mon frère, le roi d'Angleterre, chassés et expulsés de son royaume pour leurs séditions et maléfices. Les officiers dudit roi ont refusé l'entrée de la ville de Calais; alors eux et leurs adhérens se sont mis à tenir la mer, et tant par faits que par paroles, se sont constitués mes ennemis, en prenant et détroussant plusieurs de mes sujets de Hollande, Zélande, Brabant et Flandre, avec leurs biens, marchandises et navires, en usant de grandes et outrageuses menaces, sans toutefois m'avertir par aucun défi; laquelle chose ne m'a semblé et ne me semble pas tolérable pour mon honneur, sans y donner provision. Incontinent donc j'écrivis à mes ambassadeurs pour vous en avertir de ma part en toute humilité, et vous prier de ne les recevoir, ni souffrir être reçus ou favorisés en votre royaume. Je suis averti que néanmoins, en votre duché de Normandie, lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick et leurs complices sont reçus, recueillis et favorisés, et que les biens et marchandises de mes sujets y sont vendus et butinés; ce que je ne puis croire venir ni procéder de votre su ou commandement, attendu la notoriété desdites hostilités commises contre mes sujets, et les traités de paix qui sont entre vous et moi. » Le Duc finissait par requérir que des ordres contraires fussent donnés et publiés.

La lettre au parlement était dans les mêmes termes. Il priait ses très-chers et grands amis, les requérait très-affectueusement et de cœur d'avertir le roi des choses susdites, et de tenir la main envers lui à ce que lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick ne fussent favorisés, soutenus, reçus ni recueillis.

Le roi répondit qu'aussitôt après avoir reçu les lettres du Duc, il avait mandé à sa cour de parlement de pourvoir en tant que de besoin, à l'exécution des traités conclus avec le duc de Bourgogne, lesquels il avait intention de tenir, sans rien faire qui y fût contraire. Il ajouta que des ordres pareils avaient été donnés au connétable, comme gouverneur de Normandie, et qu'assurément il ne favoriserait nulle entreprise contraire au Duc ni à ses sujets. Le parlement répondit dans le même sens, et fit en même temps remarquer que le roi ne dérogeait pas au traité, en secourant le duc de Clarence et le comte de Warwick, contre l'Angleterre et les anciens ennemis du royaume, mais non point contre le duc de Bourgogne.

L'amiral, l'archevêque de Rouen et les autres conseillers du roi qui étaient à Rouen, firent la même réponse, et, par leurs ordres, une publication solennelle fut faite, déclarant l'intention que le roi avait de maintenir la paix.

Toutes ces assurances n'avaient nulle sincérité, et le roi ne voulait que gagner du temps sans même sauver les apparences. Le Duc, vingt jours après ses premières lettres, écrivit encore au roi, au parlement et aux conseillers, pour renouveler ses plaintes avec plus d'amertume. Rien n'avait été rendu à ses sujets, on avait continué à vendre publiquement leurs marchandises; en dérision de lui, on retenait dans la rivière de Seine trois grands navires armoyés de ses armoiries, et chacun pouvait les voir; les courses sur mer n'avaient pas même cessé. Chaque jour, quelque prise nouvelle était ramenée par les partisans du comte de Warwick dans les ports du royaume. « Ainsi, disait-il au parlement, soyez informés de la vérité, et voyez si les provisions dont vous parlez suffisent pour remplir les clauses du traité qui est entre le roi et nous. »

Il finissait sa lettre au roi en répondant à ce qui lui avait été écrit, que les secours donnés au comte de Warwick étaient seulement contre l'Angleterre : « Il est notoire que lesdits Clarence et Warwick ne sont pas assez puissans pour recouvrer l'Angleterre par force, et n'y peuvent retourner que par faveur et amitié, lesquelles

ils n'acquerront pas, bien au contraire perdront ce qu'ils en peuvent avoir, en menant et faisant guerre aux Anglais. Vous pouvez donc, si c'est votre plaisir, mon très-redouté et souverain seigneur, savoir que l'aide qu'ils pourront avoir, à quelque fin et intention que vous le leur donniez, sera employé et converti à continuer la guerre et hostilité qu'ils ont commençées contre moi, mes sujets et les marchands qui fréquentent mes pays, en rompant et empêchant la marchandise ; laquelle chose je ne souffrirai pas ; et pour me préserver du dommage que j'en pourrais éprouver, ainsi que mes pays et sujets, je suis délibéré d'y pourvoir et y résister le mieux qu'il me sera possible. »

La lettre qu'il répondait aux conseillers du roi était plus menaçante : « Archevêque, et vous amiral, disait-il, les navires que vous dites avoir été mis en mer de par le roi contre les Anglais, n'ont exploité que contre mes sujets ; mais, par saint Georges, si l'on n'y pourvoit, j'y pourvoierai moi-même avec l'aide de Dieu sans votre permission, et sans attendre vos raisons, car elles sont trop longues et trop volontaires. » Il écrivit aussi au connétable, qui, nonobstant ce qu'en avait pu dire le roi, n'avait reçu aucun ordre, et il le fit juge de ce qu'il avait à faire, lui demandant si telles choses pouvaient être honorablement endurées.

Enfin le 25 juin, deux mois environ après l'arrivée du comte de Warwick en France, le Duc usa de représailles, et ordonna à ses justiciers et officiers de prendre, arrêter, saisir et mettre sous sa main, par bon et loyal inventaire, les gens de loi et de justice étant appelés et présens, tous les biens, denrées, marchandises et dettes appartenant aux sujets du roi, pour, sur lesdits biens ou les deniers provenant de leur vente, faire restitution à ses sujets endommagés par les duc de Clarence et comte de Warwick. Une exception formelle était prononcée en faveur des sujets de monseigneur de Guyenne et du duc de Bretagne, qui n'avaient aucunement favorisé les prises, détrousses et pilleries, ni ceux qui les avaient faites.

En même temps le Duc mit toute sa marine en mer, et fit de grands préparatifs afin d'empêcher le comte de Warwick, soit de continuer ses pirateries, soit de descendre en Angleterre pour y faire la guerre au roi Édouard.

En effet, le comte travaillait à tout apprêter pour cette entre-

prises. Toutefois le roi, selon sa coutume, ne voulait point pousser à bout le duc de Bourgogne, et allumer sur-le-champ la guerre. Il ne se croyait pas encore assez assuré du succès. Les flottes flamandes étaient plus nombreuses et plus aguerries que les siennes. Le duc de Bretagne pouvait se déclarer contre lui. D'ailleurs il n'était pas fort à croire que le comte de Warwick réussît à détrôle le roi Édouard, quand bien même il passerait en Angleterre. Jusqu'ici ce prince avait été heureux à réprimer et punir toutes les séditions excitées contre lui. Aussi le roi avait-il fait dire, par Bourré-Duplessis, au comte de Warwick, qu'il ne pouvait voir ni lui ni personne des bannis d'Angleterre, à moins que ce ne fût bien secrètement, ou au mont Saint-Michel, qui, étant une île, n'était pas compris dans les termes des traités ; il ne fallait pas non plus laisser ses vaisseaux dans la Somme, où les gens du connétable verraient tous leurs mouvemens, mais les disperser çà et là dans les îles, ou tout au plus à Cherbourg, à Grandville, et à l'insu des Bourguignons. Quant au comte lui-même, le roi le priait de se tenir en Basse-Normandie, où il pourrait souvent envoyer et recevoir des messages. La duchesse de Clarence et toutes les dames anglaises ne devaient pas, disait-il, se croire en sûreté dans des couvens trop rapprochés de la côte, où les ennemis, sachant leur présence, pourraient venir les enlever.

En outre, il faisait dire au duc de Bourgogne d'envoyer des commissaires reconnaître les marchandises enlevées à ses sujets, et promettait au comte de Warwick de lui en payer le prix. Nul n'était plus avide que ce comte de Warwick. Outre son riche patrimoine, il s'était fait donner des revenus immenses par le roi Édouard ; il avait emprunté de grandes sommes aux principaux marchands de Londres[1], soit pour les intéresser à ses succès, soit par abus de son pouvoir. Le roi de France lui avait sans cesse fait de splendides présens, et donné beaucoup d'argent. Maintenant il en demandait plus que jamais, et au lieu de payer les équipages, il le dépensait. De sorte que sa présence en France, tout en servant bien les desseins du roi, lui était chaque jour plus pesante. Il n'avait pas un moment de repos par la crainte de voir le duc de Bourgogne commencer la guerre ; sans cesse il désavouait l'amiral et tous ses serviteurs.

[1] Chatelain.

« Pressez Warwick, écrivait-il à Bourré-Duplessis, mais de la plus douce manière, de repasser en Angleterre le plus tôt possible. Je lui donnerai tout ce qu'on pourra ramasser de vaisseaux français. S'il n'a pas le dessus dans ses querelles, comme je souhaite, du moins par son moyen tout le royaume d'Angleterre sera-t-il en brouillis. Vous savez que ces Bretons et Bourguignons n'ont d'autre but que de rompre la paix sous couleur du séjour de Warwick, et je ne voudrais pas commencer la guerre sous cette couleur. Vous connaissez mes affaires plus que nul autre : j'ai toute confiance en vous. Je vous en prie, M. Duplessis, travaillez de manière que je connaisse l'envie que vous avez de me bien servir dans mon besoin. »

Ces prodigieuses dépenses que le roi faisait pour le comte de Warwick, les secours qu'il donnait à son entreprise, étaient loin d'avoir l'approbation de la plupart de ses serviteurs et des habitans du royaume. La vieille haine qu'on avait contre les Anglais faisait regarder de mauvais œil le séjour de ces bannis en Normandie. Leur orgueil, leur grand train qu'on entretenait avec l'argent des impôts levés sur le pauvre peuple, le désordre de leurs soldats et de leur serviteurs, le danger où ils mettaient la province d'être attaquée par les ennemis, excitaient de violens murmures. En outre, il n'y avait pas dans la chrétienté un seigneur qui eût aussi mauvaise renommée que le comte de Warwick. Il avait été traître au roi Henri VI; il l'avait détrôné, l'avait tenu en prison, s'était montré son ennemi cruel et implacable; et maintenant il trahissait de même le roi Édouard qui l'avait comblé de bienfaits. C'était, disait-on, sa soif insatiable de richesses et son orgueil intraitable qui le poussaient à vouloir détruire le roi que lui-même avait couronné, pour rétablir celui qu'il avait renversé. Le peu de succès qu'il avait obtenu dans sa première révolte l'avait, en effet, poussé à donner hautement son appui à la maison de Lancastre, et à recruter tous les partisans qu'elle avait encore, en agissant sous son nom. A son départ d'Angleterre, il avait écrit à ses deux frères l'archevêque d'York et le marquis de Montagut, pour leur annoncer cette résolution.

« Ne croyez pas, leur disait-il, que ce que je vous écris procède de légèreté ou d'une fantaisie de mon esprit, ni de quelque nouveau caprice. Je parle d'après l'expérience et d'après le jugement raisonnable que j'ai porté sur le roi Henri et le roi Édouard : le roi

Henri est un homme pieux, bon et vertueux, qui n'oublie jamais ses amis, qui récompense les services qu'on lui a rendus et les peines qu'on a endurées pour sa cause. Dieu lui a donné un fils doué de bonté et de libéralité, et dont on ne peut rien augurer que de bon, considérant le courage et la volonté qu'il a montrés pour défendre son père.

» Le roi Édouard, au contraire, est un homme outrageux, insultant, discourtois pour ceux qui ont le plus de droits à sa courtoisie, qui hait ceux qui l'aiment, qui ne prend ni soin ni peine pour le bien des royaumes, qui passe son temps en festins et en divertissemens, qui élève au plus grand état des gens de basse condition et d'ignoble race, les préférant aux hommes de noble et grande maison, dont lui et le bien commun ont éprouvé la secourable puissance; il veut détruire la noblesse, et si elle veut se sauver, il faut qu'elle le détruise. »

Il parlait ensuite de tous les griefs qui lui étaient particuliers et de l'ingratitude du roi envers lui et les siens. « Si nous avons reçu quelques bienfaits de lui, certes ils sont loin d'égaler ce que nous méritions et devions espérer; et cependant il ne veut pas nous en laisser jouir. » Il parlait surtout de l'affront qu'il avait reçu par le mariage du roi conclu à son insu, lorsqu'il avait reçu plein pouvoir de traiter avec le roi de France pour obtenir sa belle-sœur. « Ainsi j'ai été exposé à perdre tout crédit à la cour de France; il a semblé que j'y eusse agi comme un espion, proposant une chose qui ne devait pas se faire, parlant d'un mariage, tandis qu'un autre était arrêté. N'était-ce pas obscurcir ou même éteindre la renommée et la haute estime que j'avais auprès de tous les rois et princes, et que m'avaient gagnées soit les prouesses de mes nobles ancêtres, soit les succès de mes propres travaux ?

» Quand le reptile est foulé aux pieds, ne se dresse-t-il pas ? la bête sauvage qui est frappée ne rugit-elle pas ? le plus faible enfant ne crie-t-il pas lorsqu'il est battu ? Si la bête vile et sans raison, si le faible marmot s'offensent du mal qui leur est fait, un honorable homme peut-il souffrir ce qui chaque jour porte atteinte à son honneur ? et combien plus un noble seigneur doit-il sentir s'allumer sa colère, lorsqu'on veut changer sa gloire en infamie et flétrir son honneur ! Je ne puis donc vivre sans vengeance, je ne puis laisser régner celui qui a cherché mon déshonneur. Je vais risquer ma vie,

mon avoir et mes seigneuries pour rétablir le roi Henri, cet homme bon et juste, et renverser ce prince ingrat, déloyal et discourtois, qu'on appelle le roi Édouard IV. »

Aussi la première demande que le comte de Warwick avait adressée au roi de France, avait été de le réconcilier avec madame Marguerite d'Anjou, cette reine qu'il avait poursuivie, outragée, chassée de son royaume comme une fugitive et une mendiante, et avec son fils Édouard, prince de Galles, qu'il avait proclamé bâtard et fils d'un vil manœuvre. Cette princesse vivait obscurément, et depuis long-temps le roi de France, ne pouvant tirer d'elle aucun profit, négligeait fort ses intérêts.

« MM. de Concressault et du Plessis, ainsi portaient les instructions qu'ils reçurent, pourront dire à M. de Warwick que le roi l'aidera de tout son pouvoir à recouvrer le royaume d'Angleterre par le moyen de la reine Marguerite, ou pour qui il voudra; car le roi aime mieux lui que la reine Marguerite ou son fils; et pour l'amour de M. de Warwick, s'est toujours tenu aussi étranger à eux que s'il ne les avait jamais vus. Il tiendra donc la main pour qui que ce soit, selon le désir de M. de Warwick, le priant seulement de le lui faire savoir plus tôt que plus tard; et, quelques affaires que puisse avoir le roi, l'aidera incessamment. »

Ce traité se négociait entre la reine Marguerite et le comte de Warwick, ainsi que le mariage du prince Édouard avec la seconde fille du comte, pendant que le roi faisait à la fois ses préparatifs pour la guerre et tous ses efforts pour empêcher le duc de Bourgogne de la commencer. Une flotte puissante, commandée par le sire de la Vère, et portant des troupes sous les ordres du sire de la Gruythuyse, gouverneur de Hollande, était venue à l'embouchure de la Seine; les vaisseaux anglais du roi Édouard se joignirent à la marine de Bourgogne, ainsi que des vaisseaux de Bretagne. Le roi donna ordre que toute satisfaction fût sur-le-champ accordée à l'amiral de Hollande, et qu'on lui rendît tous les vaisseaux pris par Warwick qu'il pourrait reconnaître. Comme on venait de les brûler pour la plupart, la réparation commandée par le roi était assez vaine. Toutefois le sire de la Vère se montra satisfait. Il répéta souvent qu'il faisait la guerre au comte de Warwick, et non pas au roi; mais l'amiral de France déclara qu'il s'opposerait à ce que les gens et les vaisseaux du comte fussent attaqués dans ses ports ou

dans les terres du royaume. Une compagnie de cinq cents hommes d'armes se mit en mesure de s'opposer à tout débarquement. Ainsi les Bourguignons ne purent attaquer les partisans de Warwick.

Pour mieux entretenir le duc de Bourgogne dans la pensée qu'il voulait garder fidèlement les traités, le roi lui avait envoyé une ambassade qui le trouva à Bruges; elle lui remit ses titres de créance, portant explication sur les nombreux griefs que le sire de Créqui était venu remontrer, au moment même où l'asile donné au comte de Warwick ajoutait un plus fort sujet de plainte à ceux que le Duc croyait déjà avoir.

Le Duc était de plus en plus irrité. La conduite du roi le jetait dans une colère dont il avait peine à se rendre maître; enfin, il assigna un jour aux ambassadeurs de France pour leur signifier sa réponse; ce fut le 15 juillet 1470, à Saint-Omer. Il voulut se montrer dans tout l'éclat de sa puissance. Son fauteuil était placé sur une estrade élevée de cinq marches recouvertes en velours noir; un dais de drap d'or était au-dessus de sa tête; les serviteurs de sa maison, les hauts barons de ses États, les chevaliers de son ordre, les prélats et toute sa chevalerie étaient rangés sur cette estrade. Jamais roi ni empereur n'avait siégé sur un trône si riche et placé si haut, ni dans un si pompeux appareil.

On introduisit les ambassadeurs du roi; c'étaient Guy Pot, bailli de Vermandois, ancien serviteur de la maison de Bourgogne, dont le frère était chevalier de la Toison-d'Or; Courcillon, fauconnier du roi et bailli de Chartres, et maître Jacques Fournier, conseiller au parlement. Ils furent conduits au banc ordonné pour eux, et s'agenouillèrent pour saluer le Duc. Sans seulement porter la main à son chapeau, il inclina un peu la tête, et leur fit signe de se lever. Le sire de Goux, chancelier de Bourgogne, était vieux et infirme; maître Guillaume Hugonnet, bailli de Charolais, qui, peu après, lui succéda, portait la parole en sa place. Il suivit de point en point les divers griefs, discutant les réponses qu'avaient apportées les ambassadeurs[1].

Le roi avait déclaré qu'un mandement de ban et d'arrière-ban, adressé aux nobles des fiefs cédés au Duc, provenait d'erreur, parce que, dans la crainte d'une attaque des Anglais, on avait expédié un

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Chatelain.

ordre général sans songer aux exceptions. — Il fut répondu qu'en ce temps le roi Édouard était tenu prisonnier par Warwick, qu'ainsi on ne pouvait alléguer nulle crainte de guerre, et qu'il y avait si peu de méprise que, lorsque les vassaux avaient réclamé au nom du traité de Péronne, on avait séquestré leurs biens et saisi leurs revenus, dont ils n'avaient pas encore mainlevée.

« Pour dire vrai, disait maître Hugonnet, ce ban et arrière-ban avaient été mandés pour menacer de guerre le duc de Bretagne, et le roi ne devait pas s'étonner que ce prince eût fait part au duc de Bourgogne de ses craintes. Le passé et la façon dont on venait de procéder envers le comte d'Armagnac suffisaient bien pour confirmer une telle conjecture.

» Quoi qu'on dise des traités et des termes doux et aimables que le roi prétend avoir toujours tenus envers le duc de Bretagne, il est notoire qu'on a employé les menaces et tous autres moyens pour le faire renoncer à son alliance avec monseigneur de Bourgogne; ainsi il n'est nul besoin d'attribuer ces faux bruits à des séditieux et à des incitateurs de division. Les faits parlent d'eux-mêmes; Dieu n'a pas donné aux hommes d'autres signes de leur volonté et de leur cœur que les paroles et les actions. C'est d'après ce témoignage que le duc de Bretagne a pu craindre la guerre.

» Le roi s'émerveille, dites-vous, que monseigneur de Bourgogne lui ait fait dire qu'il secourrait le duc de Bretagne contre lui. Il dit que monseigneur lui est obligé, par sa naissance, par les traités, par la foi et hommage, par les bienfaits. — Il faut donc déclarer les causes de cette alliance avec le duc de Bretagne. » Ici, maître Hugonnet reprit tous les motifs que le duc de Bourgogne avait eus, même du temps de son père, pour croire, ainsi que le duc de Bretagne, que le roi travaillait à les détruire; et il prouva par de doctes citations, saintes et profanes, que la première loi est de pourvoir à sa propre conservation. Cette alliance n'avait pas été occulte; le roi en avait connaissance. Il y avait consenti à Conflans, et plus expressément encore à Péronne. Tous les traités conclus avec le duc de Bretagne avaient toujours porté cette réserve.

« Vous dites que le traité de Conflans fut obtenu les armes à la main et par la force, et que depuis le roi a protesté contre en son parlement; ce semble une chose bien étrange que le roi, en qui doit resplendir l'excellence de sa dignité et la très-chrétienne ma-

jesté de France, puisse ainsi donner à croire qu'il oublie les fondemens de toute justice, c'est-à-dire la constance dans les choses promises. Le droit des armes et la foi du serment ne doivent-ils donc pas être gardés à l'ennemi ; témoin ces nobles Romains qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rompre un serment juré, en prison et sous menace de mort! » Puis, maître Hugonnet rappelait toutes les circonstances de la guerre du bien public, les motifs des princes et la pleine liberté dont jouissait le roi, maître alors de la ville de Paris et à la tête d'une nombreuse armée.

« D'ailleurs, cette alliance est-elle au détriment de la couronne et maison de France? au contraire, elle est utile à son honneur et à sa splendeur, ainsi qu'au bien de la chose publique du royaume. »

Il discuta ensuite sur les quatre motifs d'obligation que le Duc avait, disait-on, envers le roi, et s'arrêta surtout aux bienfaits. De même que le conseil du roi avait fait une longue histoire de tout ce que la maison de Bourgogne devait à la maison de France, de même maître Hugonnet remonta au règne du sage roi Charles V, et fit une belle peinture de la puissance de Bourgogne, des secours qu'elle avait portés au royaume et de la grandeur des règles de ses quatre Ducs, rappelant surtout la généreuse hospitalité exercée envers le roi par le duc Philippe.

Il fut aussi question de monsieur d'Armagnac ; le Duc ne pouvait nier ses brigandages, ses prises d'armes, ses pillages exercés jusque sur les églises. Toutefois il disait qu'une telle façon de procéder par voie de fait et non de justice, et de confisquer les domaines avant un arrêt du parlement, devait donner pour l'avenir de grandes inquiétudes aux princes et seigneurs du royaume. On n'affirmait pas non plus que le comte d'Armagnac n'eût pas des intelligences avec les Anglais ; mais les procédures juridiques auraient fait voir, répondait-on, si ces intelligences avaient un caractère criminel; car toute correspondance d'un vassal avec l'ennemi de son seigneur n'est pas crime, il peut licitement avoir de telles amitiés, pourvu qu'elles ne soient pas à intention de nuire. Ainsi l'ancien duc de Berri, et depuis le duc Jean de Bretagne portèrent l'ordre de la jarretière. C'était donc à tort et légèrement que des serviteurs du roi avaient affirmé hautement, que monseigneur de Bourgogne s'était déclaré mortel ennemi du royaume, en acceptant ce ruban de la jarretière que le roi Édouard lui avait récemment envoyé.

Enfin vinrent toutes les plaintes sur le duc de Clarence et le comte de Warwick, et sur le peu de sincérité des explications données par le roi.

Une telle réponse semblait rude et différait beaucoup du langage des lettres de créance que les ambassadeurs de France avaient remises, où le duc de Bourgogne était traité de vertueux prince, grand, noble et courageux; où le roi l'assurait de sa spéciale, singulière et parfaite amitié. Mais ces louanges le touchaient peu; tout lui était suspect et lui semblait tromperie et dérision, venant du roi.

Lorsque maître Hugonnet eut fini sa longue et docte réponse, le Duc prit lui-même la parole.

« Après ce qu'a dit, par mon ordre, mon conseiller et bailli de Charolais, peu de chose me reste à dire; mais je veux que la parfaite vertu de la vérité ne reste obscurcie par aucun nuage; au contraire, qu'elle brille et resplendisse aux yeux de tous; c'est à quoi j'espère réussir avec l'aide de Dieu, du béni Saint-Esprit et de madame sainte Catherine, qui me prêteront paroles conformes à mon intention.

» Vous avez exposé quatre raisons qui m'obligent, dites-vous, à ne pas avoir d'alliance avec mon frère de Bretagne.

» Quant à ma naissance, certes, pour cette cause, j'ai désiré et je désire souverainement le bien de la couronne et du royaume de France. J'ai trouvé en mon frère de Bretagne deux choses conformes à moi : il est de même nation, ayant pris comme moi naissance dans le royaume, et il a pour lui pareille affection. C'est pour cela que, du consentement de monseigneur le roi, j'ai contracté alliance avec lui, afin que notre bonne affection, nos saints désirs et notre juste volonté ne fussent ni trahis, ni empêchés par aucun trouble apporté à nos sujets ou pays.

» Quant aux traités, c'est moi, au contraire, qui les allègue; vous avez parlé de leur nullité; je n'ai rien à dire, sinon que Dieu, ce qui ne peut être, nous aurait donc donné liberté d'être injustes, si nous pouvions jurer par l'honneur, puis ne rien tenir. Certes, les Romains, tout païens qu'ils étaient, ne parvinrent point par de telles pratiques à la liberté dont ils usèrent si vertueusement, ni Alexandre à la conquête du monde. Ce ne fut point par de fausses protestations que Julius César vainquit Pompée, et seigneuria sur

Rome, capitale de tout le monde. Ce ne fut point par de telles manières que ce très-puissant et véritable roi Charles-le-Grand accrut la monarchie du noble royaume de France. Tous, au contraire, voulurent laisser leur personne, leur vertu et leur bonne renommée en la mémoire de la postérité; à quoi l'on ne peut parvenir par de telles subtilités, qui ne sont pas plus utiles qu'honnêtes; car si l'honnêteté ne nous détourne pas de l'annulation de nos promesses, il adviendra que nos alliances ne seront plus regardées.

» Quant au devoir de fidélité, à supposer qu'après l'entier accomplissement des traités d'Arras, Conflans et Péronne, j'eusse fait serment de fidélité; si ces traités étaient enfreints, moi, tous mes sujets et nos héritiers, nous serions quittes dudit serment et de toute fidélité, ressort et souveraineté. »

Alors le Duc reprit quelques-uns des griefs, et, avant tous les autres, les secours donnés au comte de Warwick. Il insistait beaucoup aussi sur la protection accordée à Guillaume de Vergy qui avait enlevé sa cousine Marguerite de Vergy, sujette ainsi que lui, du duché de Bourgogne. Mais il ne disait pas que, contre le gré de la famille, il avait voulu lui faire épouser Jacques de Bourbon [1].

« Pour les bienfaits reçus par ma maison, sans répéter ce qu'a dit mon bailli, il est notoire, continua le Duc, que les défunts très-chrétiens rois de France avaient élargi mes prédécesseurs par de grands biens, et quoique ce fût pour y trouver l'avantage et la sûreté de leur royaume, plus que pour tout autre motif, et que mesdits prédécesseurs les eussent bien mérités, toutefois je veux, par prières et oraisons, puisque autrement je ne puis le faire, envers eux trépassés témoigner ma reconnaissance. Certes, s'ils n'avaient pas eu pour ma maison plus d'affection que ne lui en montre aujourd'hui monseigneur le roi, vous n'auriez pas à me reprocher leurs bienfaits; et si quelqu'un venait à prétendre et soutenir que le roi a pour cette maison bonne et véritable dilection, on pourrait facilement démontrer le contraire; car elle n'a point d'ennemi, tant loin soit-il, avec qui il ne soit en amitié et intelligence; elle n'a point d'ami qu'il n'ait tâché de persuader de la quitter, et de me faire la guerre; et s'ils n'y ont point consenti, il leur fait tout le mal et le déplaisir qu'il a pu, comme mon frère de Bretagne, mon

[1] Histoire de la maison de Vergy.

cousin de Bresse et même la seigneurie vénitienne. O vous, bailli de Vermandois, et vous, maître Jacques, sont-ce là les amitiés que le roi me porte? est-ce là le désir qu'il a de soutenir cette maison? Je n'ai pas encore tout dit. Les fugitifs Liégeois, mes ennemis publics, qui, d'après les traités, devraient être recueillis dans le royaume moins qu'en toute autre contrée, ont été, comme je l'ai su de divers lieux, reçus, mandés, et même depuis votre départ on en pourrait compter deux mille et plus assemblés en la comté de Réthel.

» Certes, ce n'est pas la faiblesse de mon sens ou la jeunesse de mon conseil qui me fait en juger ainsi ; et les œuvres ci-dessus racontées sont assez claires. Afin donc de mieux reconnaître et mériter les bienfaits que ma maison tient du royaume, j'ai juré et scellé ferme alliance avec mon frère de Bretagne ; laquelle chose j'ai pu par quatre raisons, comme je viens de le démontrer, faire droiturièrement, et que je maintiendrai fermement avec l'aide de mon béni Créateur. Et puisse-t-il nous donner à tous la volonté de laisser la chrétienté paisible pour pouvoir aller le servir contre les ennemis de sa sainte foi ! Amen. »

Après cette réponse, Guy Pot, bailli de Vermandois, ambassadeur du roi, se leva[1] : « Monseigneur, dit-il, voici des lettres que » le roi m'a envoyées nouvellement depuis ma venue ici. S'il vous » plaît les voir, vous pourrez les faire lire devant tous. » Le Duc fit prendre les lettres, les lut à part, puis en fit faire la lecture à haute voix. Aussitôt après, le bailli de Vermandois mit un genou en terre, et dit : « Monseigneur, vous avez vu et ouï ce que le roi me » mande, et comment, pour avoir votre amitié, il veut que je vous » offre tout ce que vous voudrez, et que l'appointement entre vous » et lui se fasse en telle forme et manière que vous le deviserez. »

Le Duc reprit : « J'ai déjà dit une fois que ni vous ni lui ne pou- » vez réparer ni satisfaire pour ce qui a été fait : ce que vous offrez » n'est pas recevable. — Comment ! monseigneur, répliqua l'am- » bassadeur, qui était homme sachant bien et hautement parler, » comment ! le roi ne pourrait réparer et restaurer les dommages » que vous alléguez ! et il faut que, pour un tel grief, guerre et » tribulation s'élèvent entre vous deux? On fait bien la paix après

1 Chatelain.

» avoir perdu un royaume et après que cinq cent mille hommes
» ont péri par l'épée, et l'on ne pourrait, pour quelques griefs parti-
» culiers, faire une réparation qui dépend de votre volonte privée !
» Le roi hait la noise et la guerre ; il vous offre la paix, amitié et
» réparation. Si vous ne voulez entendre raison, et qu'il en advienne
» autrement, ce ne sera point sa faute. »

Ce langage fier irrita le Duc ; il ne put contenir sa colère. « Entre
» nous autres Portugais, dit-il, c'est la coutume que lorsque nos
» amis se font amis de nos ennemis, nous les envoyons au cent mille
» diables d'enfer. » Ainsi se termina l'audience.

Les conseillers et les serviteurs du Duc demeurèrent confondus et consternés d'une réponse si étrange et si brutale. « Comment !
» disaient-ils, n'était-ce déjà pas trop de se placer sur un trône si
» haut, et de recevoir avec tant d'orgueil les ambassadeurs du roi
» de France, du plus grand roi de la terre, comme pour se déclarer
» au-dessus de lui ? faut-il encore se laisser emporter à une telle
» colère, et proférer des paroles si mal sonnantes en une occasion
» solennelle ? n'est-il pas sujet du roi ? le plus bel ornement de son
» front, n'est-ce pas la fleur de lis ? et sa naissance n'est-elle pas
» le plus clair de ses titres ? ne semble-t-il pas qu'il méprise ce nom
» de France ? Nous autres Portugais, dit-il, renonçant ainsi au
» noble royaume de France et se faisant du pays de sa mère, qui fut
» toujours Anglaise de cœur. C'est nous autres Anglais qu'il voulait
» dire, mais il n'a pas osé. »

Ainsi devisaient entre eux presque tous les gens sages et expérimentés de la cour du Duc. La plupart étaient du duché de Bourgogne, de l'Artois, de la Picardie et des autres provinces du royaume ; leurs affections étaient toutes françaises. D'ailleurs le Duc était devenu si absolu, il écoutait si peu les conseils ; le succès de ses premières entreprises lui avait tellement enflé le cœur, il avait pris un si haut vol, et en même temps il était si rude et si hautain pour ses serviteurs, que beaucoup se dégoûtaient de vivre près d'un tel maître. En outre, les plus habiles et les mieux avisés, voyant ces deux princes qui semblaient avoir juré de se détruire, se demandaient à qui l'avantage pourrait demeurer. Ils disaient que le duc Charles était redoutable à la guerre, à cause de son grand courage et de ses résolutions soudaines ; que rien ne l'effrayait ; qu'il ne faisait compte de personne, ni roi, ni empereur ; qu'il se confiait, avec raison,

à sa propre vue, à sa diligence, au soin qu'il mettait à ses affaires; mais qu'il croyait trop à la grandeur de son pouvoir et à l'efficacité de sa fortune, ne doutant jamais de parvenir à ses fins et à la réussite des projets qu'il avait rêvés.

Pour le roi, disaient-ils, c'est un homme qui sait feindre et reculer pour mieux sauter; il fait l'humble et le doux; il accorde pour gagner le double de ce qu'il donne. Il consent à endurer et à supporter les griefs pour un temps, dans l'espérance qu'à la fin son savoir-faire lui procurera vengeance. Assurément, c'est un roi fort à craindre, car il a le génie le plus subtil du monde.

Du reste, pas un de ceux qui faisaient ainsi leurs réflexions sur les affaires et les périls du Duc ne se serait risqué à lui donner des avis, ni à lui représenter qu'il avait congédié avec trop de rudesse les ambassadeurs du roi, et rejeté trop loin ses propositions de paix. Il était trop emporté dans ses haines pour pouvoir les cacher; il tenait que l'inimitié n'a point de courtoisie, qu'il faut se montrer à son ennemi tel qu'on est, et qu'aucune parole hautaine et outrageante n'est à blâmer, lui étant adressée. Pour la paix, il ne croyait pas en avoir besoin. Son armée de mer était nombreuse et bien armée. Le roi Édouard, qui était, comme lui, fort porté à la présomption, et en outre assez léger et négligent, lui faisait dire sans cesse que Warwick n'était nullement à craindre, et ne trouverait point de partisans en Angleterre. Le duc de Bretagne restait fidèle à son alliance. Tout semblait donc s'annoncer favorablement pour le Duc. Vainement le roi lui témoignait publiquement ou par secrètes voies son désir de lui accorder satisfaction et de vivre en paix; vainement on lui rapportait que le roi disait souvent: « Je » suis trop vieux maintenant pour la guerre. J'ai cinquante ans et » mauvaise santé, il me faut du repos. » Tout cela semblait au Duc une feinte de la part du roi; il en était venu à ne plus croire aucune de ses paroles, et à voir en tous ses discours et en toutes ses actions le dessein caché de le trahir, ou bien il y voyait un effet de la peur, et alors son orgueil et sa présomption s'en accroissaient.

Le roi avait bien réellement quelque peur, et l'entreprise du comte de Warwick lui semblait téméraire et fort douteuse; mais sa peur était celle des gens habiles, la peur de précaution, telle que le Duc ne la connaissait pas et ne savait pas même la bien juger dans les autres.

Ce qu'il fallut avant tout pour commencer l'exécution, ce fut de réconcilier le comte de Warwick avec la reine Marguerite. Ce ne fut pas chose facile; elle était d'une âme fière, et gardait un profond ressentiment des maux et des outrages que lui avait faits Warwick [1]. Cependant les discours et les conseils du roi parvinrent à l'adoucir; elle consentit à pardonner au comte; bien plus, il fut réglé que le prince de Galles épouserait la seconde fille de Warwick, et qu'il aurait, conjointement avec le duc de Clarence, la régence du royaume d'Angleterre, dès que le roi Henri serait délivré de la Tour de Londres et replacé sur le trône.

Pendant que se négociait ce traité, le roi venait d'éprouver le bonheur qu'il avait le plus désiré, et que depuis long-temps il s'efforçait d'obtenir par des pèlerinages, des neuvaines, des vœux et de riches présens aux saints et aux églises [2]. La reine, après avoir eu plusieurs filles, accoucha enfin d'un fils le 30 juin 1470. Le roi fut d'une joie extrême, et n'oublia point de remercier Dieu, ni de tenir les pieuses promesses qu'il avait faites. Il fit porter vingt mille écus d'or à Notre-Dame du Puy en Anjou, en attendant qu'il pût donner à l'église un enfant d'argent du poids du Dauphin, comme il l'avait voué. Il envoya un calice d'or à Saint-Pierre de Rome, et fit réparer la chapelle de Sainte-Pétronille, que les rois de France ont fondée en cette ville. Dès que la reine s'était sentie grosse, elle s'était vouée à cette sainte, et le bruit courut à Rome que lorsqu'on ouvrit la châsse, on y trouva la peinture de plusieurs dauphins qui semblait toute récente. De grandes réjouissances furent célébrées dans toutes les villes du royaume. Le baptême se fit à Amboise par Charles, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Le parrain fut le jeune prince de Galles, à qui maintenant le roi rendait toutes sortes d'honneurs; la duchesse de Bourbon fut marraine.

Pour accroître encore les prospérités du roi, il parvint enfin, grâce aux instances de son frère le duc de Guyenne, du roi René et de toute la maison d'Anjou que l'entreprise sur l'Angleterre remettait en grand honneur, peut-être encore plus par les bons offices du sire d'Aydie, à obtenir du duc de Bretagne qu'il renoncerait à l'alliance du duc de Bourgogne, et s'engagerait à faire

1 Chatelain. — 2 Amelgard.

cause commune avec le roi contre les Anglais du parti d'York, s'ils faisaient une descente dans le royaume. Il n'y avait pas cependant long-temps que le duc de Bretagne avait encore envoyé à son frère de Bourgogne un ambassadeur nommé l'abbé de Bégars, pour l'assurer qu'il comptait uniquement sur son amitié pour résister aux entreprises du roi. Le duc Charles, après avoir congédié si rudement les ambassadeurs de France, s'était réjoui avec l'abbé de Bégars du mauvais succès des pratiques du roi. « Sur mon âme, » disait cet abbé, j'étais naguère à Nantes; les gens du roi y » vinrent et dirent au Duc mon maître absolument les mêmes paroles » qu'il a envoyé dire ici, ne parlant que de son amour pour la paix, » et demandant alliance afin de punir l'intolérable orgueil de ce duc » de Bourgogne. » Peu de jours après ces assurances du duc de Bretagne, le duc Charles reçut un nouveau message qui lui renvoyait les anciens traités. Il en fut d'abord en grande colère; mais peu après il recommença ses pratiques secrètes, au moyen de maître Pierre Landais, et le duc de Bretagne lui fit encore dire que, nonobstant les apparences, il était son sincère ami, et se déclarerait pour lui dans l'ocasion [1].

Le Duc perdit aussi à ce même moment des alliés, qui n'importaient guère pour les affaires d'Angleterre; mais plus tard il devait lui être grandement funeste de les avoir pour adversaires, et non plus pour amis. Les ligues suisses avaient de tout temps vécu en bonne intelligence et paisible voisinage avec la Bourgogne. Le duc Philippe avait refusé autrefois de prêter son secours contre elles à la maison d'Autriche et à la noblesse d'Allemagne, tandis que le Dauphin, qui depuis était devenu le roi Louis XI, avait amené contre eux les Armagnacs, et avait exterminé leurs vaillans hommes à la bataille de Saint-Jacques. Maintenant les menaces et les outrages du sire de Hagenbach, gouverneur du comté de Férette et du Brisgau, répandaient de grandes alarmes parmi les villes de Suisse. On commençait aussi à parler des desseins ambitieux du duc de Bourgogne, de son ardeur pour s'agrandir et faire des conquêtes. En outre, le roi de France savait se faire partout des partisans, et répandre à propos ses libéralités sur les hommes qui avaient crédit ou pouvoir dans chaque pays. Le 13 août 1470, Louis

1 Argentré.

de Saineville et Jean Briçonnet, maire de la ville de Tours, ambassadeurs du roi, et chargés de ses pleins pouvoirs, conclurent, avec les envoyés de Berne, représentant aussi Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, un traité d'alliance entre les ligues suisses et le roi. Il portait : « Au cas où monseigneur le roi voudrait » faire la guerre au duc de Bourgogne, ou le duc de Bourgogne au » roi, nous et nos chers confédérés les seigneurs de la Haute-Alle- » magne [1], nous ne devrons, ni par nous, ni par les nôtres, porter, » prêter ni accorder secours, faveur ou conseil audit duc de Bour- » gogne; pareillement, si monseigneur de Bourgogne voulait faire la » guerre contre nos confédérés les seigneurs de la ligue, ou nous » à lui, le roi ne devrait prêter, porter ni accorder secours, faveur » ou conseil au duc de Bourgogne. »

Pendant que le roi suivait avec tant de patience ses projets contre le duc de Bourgogne, et travaillait à l'entourer peu à peu d'embarras et de périls, ce prince veillait uniquement à empêcher l'entreprise du comte de Warwick ; il n'avait plus le secours des vaisseaux bretons, mais il avait pris les navires d'Espagne, de Portugal, de Gênes et d'Allemagne qui se trouvaient au port de l'Écluse. Ainsi il bloquait les ports de la Manche, et sa flotte faisait souvent des débarquemens et des ravages sur la côte de Normandie. Il n'ignorait rien de ce qui se préparait en France, et avait soin d'en faire part exactement au roi Édouard ; il lui faisait sans cesse donner le conseil de se bien tenir sur ses gardes, de rassembler ses forces, de ne pas se laisser prendre à l'improviste. Tantôt il lui conseillait d'envoyer une forte armée à Calais pour effrayer le roi de France et arrêter les projets de Warwick; tantôt il l'engageait à tirer le roi Henri de la Tour de Londres, et à le mettre en sa garde loin d'Angleterre, pour ôter cette occasion de révolte.

Mais rien ne pouvait tirer le roi Édouard de sa présomption et de son indolence. Tout son temps se passait à chasser et se divertir; il se raillait même du duc de Bourgogne qui dépensait son argent pour empêcher le comte de Warwick de venir en Angleterre, tandis, disait-il, qu'il ne souhaitait rien tant que sa venue pour avoir occasion de le détruire tout à fait. Son assurance était telle, qu'il se

[1] *Dominorum magnæ ligæ Alemaniæ superioris confederatorum carissimorum.*

confiait pleinement aux deux frères du comte de Warwick, l'archevêque d'York et le marquis de Montagut. Une secrète intrigue, dont le succès avait été heureux, augmentait encore son assurance. Lorsque le comte de Warwick eut marié sa fille au prince de Galles, et se fut engagé à remettre le royaume d'Angleterre à la maison de Lancastre, il était fort à croire que le duc de Clarence, héritier de la maison d'York, et que jusque-là il avait flatté d'un tout autre espoir, se trouverait grandement offensé. Le traité lui assurait bien le gouvernement du royaume, mais c'était conjointement avec Warwick; on lui promettait aussi la succession au trône dans le cas où le prince de Galles n'aurait point d'héritiers; mais c'eût été un grand hasard. Le roi Édouard envoya donc d'Angleterre une demoiselle qui appartenait à madame de Clarence, et qui donna pour motif secret de son voyage une tentative de réconciliation avec le comte de Warwick; mais sous ce secret il y en avait un autre qui était le véritable. Cette demoiselle devait remontrer au duc de Clarence que maintenant il n'avait plus nul intérêt aux entreprises de Warwick; qu'au contraire ce serait éloigner de la couronne et sa famille et lui-même. Cette femme sut conduire adroitement toute l'affaire. Elle trompa sir John Wenloch par une fausse confidence [1]; et, adressée par lui au comte de Warwick, elle feignit de négocier avec lui, tandis qu'elle tirait du duc de Clarence la promesse de se déclarer pour le roi Édouard dès qu'il serait en Angleterre. C'était ainsi que les princes et les grands seigneurs ne faisaient que se tromper et se trahir les uns les autres, sans nul respect de leur foi promise.

Tous les apprêts que le Duc avait faits sur la mer furent inutiles. Le comte de Warwick profita d'une tempête qui avait dispersé tous les vaisseaux flamands, mit à la voile sous l'escorte de l'amiral de France, et débarqua, sans nul empêchement, à Darmouth. Le roi Édouard était dans le nord de l'Angleterre, occupé à combattre une sédition excitée par lord Fitz-Hugh, beau-frère de Warwick. Il accourut aussitôt, si assuré de la victoire, qu'il écrivit au duc de Bourgogne pour le prier de bien faire garder la mer, et de ne pas laisser passer Warwick fugitif.

Mais déjà tous les partisans de la maison de Lancastre s'étaient

[1] Comines.

réunis à l'armée que le comte de Warwick amenait de France. Le gouvernement du roi Édouard n'était point aimé. Le peuple était mécontent. Il avait déjà vu tant de changemens pareils, qu'il n'en avait plus ni surprise ni crainte. Le comte de Warwick avait déjà autour de lui soixante mille hommes armés. Le roi Édouard se préparait cependant à livrer bataille, lorsqu'on vint l'avertir que le marquis de Montagut, à la tête des troupes qui lui étaient confiées, venait de se déclarer pour les révoltés, avait fait quitter la rose blanche, enseigne de la maison d'York, pour prendre le bâton noueux [1] de Warwick, et qu'on leur entendait déjà crier : « Vive » Lancastre! » Il ne voulut point croire à une telle trahison [2]. Le marquis lui avait fait, et tout récemment encore, de si grands sermens, qu'il regarda comme une calomnie et un mensonge la nouvelle qu'on lui donnait. Sa loyale confiance fut si grande, qu'elle laissa le temps à lord Montagut d'arriver en force jusqu'auprès du lieu où il était. Il n'avait nul moyen de se défendre. Lord Scales, son beau-frère, et le comte de Hastings, grand chambellan d'Angleterre, lui persuadèrent de ne point tenter une défense inutile, et, sous l'escorte de trois mille gens à cheval, le conduisirent en toute hâte au port de Lin, dans le Norfolk. Il trouva par bonheur quelques navires marchands qui étaient venus de Hollande apporter des vivres; il s'y jeta à la hâte avec une suite d'environ huit cents hommes.

Ses périls n'étaient pas finis [3]. Les navires hollandais furent aperçus par des pirates ostrelins qui couraient également sur les Anglais et les Français. Ils leur donnèrent la chasse. Enfin, à grand'peine sa petite flotte arriva devant Alkmaer, sur la côte de la Frise, et jeta l'ancre attendant la marée pour aborder, tandis que les pirates, dont les vaisseaux tiraient plus d'eau, l'attendaient aussi pour faire leur prise. Heureusement le sire de la Gruythuyse, gouverneur de Hollande, se trouvait en ce lieu. Il fut averti que le roi d'Angleterre était là fugitif dans une barque marchande. Il alla sur-le-champ le trouver, lui offrit l'hospitalité au nom du Duc, et lui témoigna le plus grand respect. Ce pauvre roi n'avait pas eu, en

1 . . . . *Old Nevill crest,*
The rampant bear chained to the ragged staff.
SHAKSPEARE.

2 Chatelain. — Comines. — Hume. — Hollinshed. — 3 Comines.

s'enfuyant, le temps de rien emporter. Pour donner au patron de la barque un signe de reconnaissance, il fût contraint d'ôter sa robe richement fourrée de martre, lui promettant de mieux faire au temps à venir. Le sire de la Gruythuyse lui offrit tout ce qui pouvait lui être nécessaire, le fournit de vêtemens et le conduisit à La Haye, défrayant lui et toute sa suite.

Pendant ce temps, le comte de Warwick marchait sur Londres, sans rencontrer nul obstacle. Tout s'était passé si rapidement, que le duc de Clarence n'avait pas eu le temps de le trahir, et continuait de marcher à sa suite. Le peuple de Londres se montra très-favorable au roi Henri. Warwick s'excusa publiquement de s'être jadis révolté contre lui, et de l'avoir détrôné. Pour émouvoir davantage les gens de Londres, il se jeta à genoux [1], confessant sa faute d'avoir persécuté un si bon roi, et demandant pardon à Dieu et au peuple d'Angleterre. Il alla ensuite en grande pompe le chercher à la Tour où il était prisonnier depuis six ans, et le ramena dans son palais de Westminster. Le parlement fut convoqué ; de grandes promesses furent faites au peuple. Le comte parvint à peine à empêcher les marchands d'être pillés par tous les gens qu'il avait soulevés et amenés avec lui. Enfin le bon ordre se rétablit ; la maison de Lancastre se retrouva sur le trône par les armes de celui qui l'en avait chassée, et qu'on surnommait le faiseur de rois. Pour tout ce grand changement, il avait suffi de onze jours.

1 Chatelain.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

IMPRIMERIE DE N.-J. GREGOIR,
Rue au Lin, N° 20.



LE DUC ARNOULD.

M. MARCHAL,

TOME VIII



BRUXELLES ET LEIPZIG.
C. MUQUARDT.

1839.



HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364-1477.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

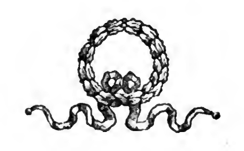
ENRICHIE DE NOTES

PAR

M. MARCHAL,

CONSERVATEUR DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

TOME VIII.



BRUXELLES ET LEIPZIG.
C. MUQUARDT.

—

1839.

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1470—1472.

LIVRE TROISIÈME.

—

SOMMAIRE.

Message du Duc à Calais. — Défense de commercer avec la Bourgogne. — Traité du roi avec le prince de Galles. — Notables assemblés à Tours. — Discordes entre le roi et le Duc. — Le bâtard Baudouin se retire en France. — Lettres de Jean de Chassa contre le Duc. — Prise de Saint-Quentin. — Prise d'Amiens. — Forces du Duc. — Duplicité du connétable. — Succès du Duc. — Trève entre le roi et le Duc. — Le roi Édouard recouvre son royaume. — Négociations du roi et de son frère. — Lettres du vicomte de Narbonne au roi. — Projets des princes contre le roi. — Négociations entre le roi et le Duc. — État des affaires. — Mort du duc de Guyenne.

Les premières nouvelles d'Angleterre, qui arrivèrent par le bruit public au duc de Bourgogne, portaient que le roi Édouard avait été tué[1]. Il n'en fut pas d'abord très-ému. La victoire du comte de Warwick, qui donnait au roi de France l'alliance de l'Angleterre, était la seule chose qui lui causât quelque courroux. Au fond du cœur, il avait toujours gardé affection pour la maison de Lan-

1 Comines. — Chatelain.

castre, d'où était sortie sa mère. C'était bien malgré lui, et seulement pour mettre obstacle aux projets du roi, qu'il était devenu beau-frère d'Édouard d'York. Il parla donc avec patience de l'instabilité des choses humaines, de l'imprudence du roi Édouard, qui n'avait écouté aucun de ses avis. « Il s'est perdu lui-même, disait- » il, et n'a rien fait de ce que je lui ai conseillé : c'est pour moi » un grand chagrin, mais je n'en suis pas moins le duc de Bour- » gogne. » Puis il songeait comment il pourrait ôter au comte de Warwick le pouvoir qu'il avait sur l'Angleterre et sur la maison de Lancastre, et pensait avec plaisir qu'il pourrait s'aider des ducs d'Exeter et de Somerset. Ils avaient long-temps reçu asile et secours à la cour de son père, et ils étaient fort ses amis.

Mais lorsque le sire de la Gruythuyse lui eut appris que le roi Édouard était sauvé et fugitif en Hollande, le Duc se trouva d'autant plus embarrassé qu'il n'en pouvait rien faire paraître, et que son honneur lui commandait d'accueillir hautement et de secourir de tout son pouvoir le roi son beau-frère. Ce qui pressait le plus était de savoir s'il aurait la guerre à soutenir tout de suite, et s'il serait à la fois attaqué par le roi Louis et par une armée que les Anglais pourraient envoyer à Calais. Déjà la garnison commençait à faire des courses dans le pays de Bourgogne. Le Duc ordonna qu'on saisît les marchandises appartenant aux Anglais qui se trouvaient à Gravelines, et envoya le sire Philippe de Comines[1] au lieutenant de Calais, pour s'informer des moyens de maintenir la paix. La campagne était déjà couverte de pillards anglais, et le sire de Comines n'avait d'autre sauf-conduit qu'une bague, au moyen de laquelle sir John Wenloch reconnaissait les messagers que le Duc lui envoyait secrètement; mais nul prince ne se souciait moins des périls où il pouvait mettre ses serviteurs. Le sire de Comines était prudent et avisé, il se hâta d'écrire à sir John Wenloch, et, ayant reçu un passe-port, il arriva à Calais.

Tout y était changé : la garnison, sir John le premier, portaient maintenant un petit bâton noueux en argent sur leur chapeau, et il n'était plus question de la rose blanche. A la première nouvelle de ce qui se passait en Angleterre, ç'avait été l'affaire d'un quart d'heure; d'autant que la ville était pleine de serviteurs du comte de

[1] Comines.

Warwick, que, malgré les instances du duc de Bourgogne, sir John Wenloch avait toujours trouvé moyen de garder auprès de lui. Il s'excusa un peu de cette mutation soudaine auprès du sire de Comines. Il lui avait dit naguère des paroles toutes différentes; cette fois il alléguait sa fidélité au comte de Warwick, et sa reconnaissance pour tant de biens qu'il avait reçus de lui. Cependant il fit grand accueil au sire de Comines, et ne se montra point trop contraire au duc de Bourgogne. Les gens de la garnison n'étaient pas si bien disposés : ils savaient que ce prince était le grand ennemi du comte de Warwick, et ne montraient pas grands égards pour son envoyé. On dessina, sur sa porte, la croix blanche de France, l'accompagnant de rimes où l'on célébrait la commune victoire de Warwick et du roi. Les gens du négoce étaient plus furieux encore, parce qu'on avait saisi leurs marchandises. Toutefois le sire de Comines, grâce aux bons avis de sir John Wenloch, dont la conduite était toujours prudente, réussit dans sa commission. Feignant de croire, d'après le premier bruit qui en avait couru, que le roi Édouard était mort, il répéta que les alliances du duc de Bourgogne avaient été conclues avec le roi et le royaume d'Angleterre; qu'il lui importait peu quel roi régnait; que les traités avaient été faits dans l'intérêt du commerce et pour qu'il ne souffrît pas de tous ces changemens; que Londres et les quatre principales villes d'Angleterre s'étaient même portées garant. Toutes ces raisons parurent fort bonnes aux marchands. Il se faisait à Calais un si grand commerce de laines vendues par les Anglais pour la fabrique des draps de Flandre, que ces deux pays étaient fort troublés et appauvris lorsque ce négoce venait à cesser.

Lorsque le Duc sut que les esprits étaient ainsi bien disposés, il envoya le sire de Chiseval[1] avec tout pouvoir de confirmer les anciens traités. Il y attachait tant de prix, que la lettre de créance était écrite de sa main en anglais. Les instructions portaient que le Duc était joyeux et content, comme nature le requérait, de ce que Dieu avait voulu que le roi Henri fût pris et accepté pour roi d'Angleterre; car, étant de la maison de Lancastre, il était un des plus prochains de son sang. Par une lettre à ses chers et grands amis les magistrats et bourgeois de Calais, il leur promettait que ses gens n'entreprendraient rien contre les sujets du roi Henri, et leur

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

demandait de s'opposer à ce qu'une garnison plus nombreuse leur fût envoyée, comme on s'y disposait; « car, disait-il, s'il survenait dans la ville un plus grand nombre de gens de guerre, il se pourrait, par aventure, que vous n'en fussiez pas maîtres, et ils pourraient entreprendre sur nous et nos pays; ainsi le cours de la marchandise en serait troublé. » Mais ce qui témoignait encore plus le vif désir que le Duc avait de conserver la paix, c'était la lettre qu'il avait écrite de sa main pour être lue au peuple de Calais :

« O vous, mes amis, il me déplaira s'il faut que, pour défendre mes pays et sujets, j'aie noise et débats avec un peuple et un royaume que j'ai tant aimés, à qui j'ai toujours voulu tant de bien et tant désiré de complaire; et cela à cause de la volonté d'un seul homme, qui n'a ni le vouloir ni le pouvoir d'être agréable au roi et au royaume, et lorsqu'il n'y a nul sujet de discord entre vous et moi. Je proteste que dans les royales querelles d'Angleterre, dont je me suis toujours excepté par tous les traités, je n'ai eu en vue que de défendre mes États, pays et sujets; car nulle chose n'est injuste pour se défendre. Ainsi, mes chers voisins, commencez quand vous voudrez; mais si vous ne pouvez souffrir mon amitié, par saint Georges, lequel grand saint me sait meilleur Anglais, et désirant le bien de votre royaume plus que vous-mêmes et tous autres Anglais, vous et tous ceux qui voudront m'éprouver, connaîtront, avec l'aide de Dieu, de la bénite Vierge Marie, et du glorieux martyr susnommé, si je suis issu du glorieux sang de Lancastre, et s'il m'en est resté quelque chose. C'est ce que je voudrais démontrer plutôt par amitié que par haine. Prenez-moi donc comme vous voudrez, et je serai parfaitement tel que vous aurez choisi. »

L'alliance faite avec le roi Édouard fut donc maintenue avec le roi Henri. La saisie des marchandises fut levée, les bestiaux pillés par la garnison furent payés, et tout demeura comme auparavant. Le crédit des marchands de Londres et de Calais était même si grand, et il était si important de les ménager, que le comte de Warwick, malgré toute sa haine pour le duc de Bourgogne, malgré les promesses qu'il avait faites au roi de France, ne put commencer la guerre. Il envoya quatre mille hommes à Calais; il ordonna d'attaquer sur-le-champ les Bourguignons : tout fut inutile; sa volonté et son pouvoir ne prévalurent point sur les intérêts de ce riche commerce.

Mais cet accommodement particulier avec la ville de Calais et les marchands d'Angleterre ne pouvait préserver de la guerre, qui, selon ce que chacun voyait manifestement, allait s'allumer entre la France et la Bourgogne.

Le roi qui avait conduit toute cette affaire d'Angleterre, n'avait garde d'en négliger le profit. Dès que le comte de Warwick eut mis à la voile, il quitta Amboise, et s'envint sur la côte de Normandie pour savoir plus promptement des nouvelles de cette entreprise, qui occupait toutes ses pensées depuis six mois. Cependant, au milieu de son impatience, il continuait à s'occuper de son gouvernement, et de ville en ville, selon sa coutume, il s'en allait, voyant ses affaires par lui-même, s'entretenant avec chacun ; doux et accort pour les gens de moyen état, parfois assez aigre envers les seigneurs et la noblesse. A Avranches, il fit la revue des gentilshommes de sa maison appointés à vingt écus de gage, et les trouvant en mauvais équipage de guerre, il leur fit cadeau à chacun d'une écritoire : « Il faudra me servir de » la plume, leur dit-il, puisque vous ne me voulez servir de vos » armes. »

A Saint-Lô, il fit venir une femme qui, deux ans auparavant, avait la première couru contre les Bretons, s'entretint avec elle, et lui remit vingt écus d'or dans la main.

Un autre jour, une pauvre veuve vint se jeter à ses pieds pour lui dire que les créanciers de son mari ne voulaient pas le laisser enterrer en terre sainte, parce qu'il était mort insolvable. « Bonne » femme, dit le roi, ce n'est pas moi qui ai fait les lois, et n'y puis » donc rien changer. Mais combien devait votre mari ? » et il satisfit les créanciers.

Du moment que le roi sut que M. de Warwick avait heureusement débarqué en Angleterre, il se hâta de revenir en Touraine. Il était temps de mettre à exécution tous les projets qu'il préparait. « Venez me trouver pour me donner vos bons avis sur ce qu'il y a à faire contre monsieur de Bourgogne, et l'empêcher de faire le roi dans le royaume, » écrivit-il au comte de Dammartin ; et comme le comte tardait à arriver, il lui mandait encore :

« Monsieur le grand-maître, je suis étonné que vous ne me fassiez pas réponse touchant les bonnes nouvelles, et j'en suis bien marri. Il me semble que vous n'êtes plus dans la volonté où je vous

laissai touchant Bourgogne ; pour moi, je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que celui-là. J'ai eu ce matin des lettres du sénéchal de Beaucaire que je vous ai envoyées ; nous remédierons bien à tout quand je vous aurai parlé. Je m'en vais lundi à Tours. Je ne vous écris rien de plus, mais j'ai grand'faim de parler à vous, plus que je n'ai jamais eu à aucun confesseur pour le salut de mon âme. — Écrit à Loches, 28 octobre. »

Déjà même il avait retiré au grand-maître une partie des compagnies qui étaient sous ses ordres, et les avait envoyées sur les côtes de Normandie pour s'opposer aux descentes et aux ravages de la marine des Bourguignons [1].

Le roi fit alors écrire à toutes les bonnes villes afin qu'elles eussent à envoyer chacune deux de leurs plus notables bourgeois et des mieux instruits au fait du commerce, pour aviser avec son conseil à ce qu'il y avait à faire au sujet des dommages que la marchandise de France avait soufferts par ordre du duc de Bourgogne. Il fut rendu compte à cette assemblée, que, par lettres du 12 juin, ce prince avait fait saisir les marchandises appartenant aux Français qui pouvaient se trouver dans ses États. Ainsi toutes celles qui avaient été conduites à la grande foire d'Anvers avaient été perdues au grand préjudice des plus notables marchands du royaume. Le duc de Bourgogne avait donné pour motif de cette violation les prises que le comte de Warwick avait faites sur les sujets flamands ; cependant le roi avait offert d'en procurer la restitution ; et d'ailleurs il eût fallu, disait-on, se pourvoir en justice pour obtenir des dommages, et non procéder par voie de fait. On exposait, en outre, comment la chose s'était faite avec tant de promptitude, et si bien par pure volonté, que le sire Jean de Saveuse avait retenu une forte somme sur la vente de ces marchandises, en compensation de biens meubles provenant d'une succession pour laquelle un procès était encore pendant au parlement. Il n'y avait donc plus nulle sûreté à commercer avec les pays du duc de Bourgogne. Le roi, pour le bien du négoce, sans lequel aucun royaume ni province ne pouvait, disait-il, s'entretenir et pourvoir à ses nécessités, et qui est une des principales choses de l'État, devait donc obvier à de si grands inconvéniens.

1 Lettres du roi au grand-maître.

Malgré ces bonnes paroles adressées aux commerçans, ils étaient loin d'avoir dans le royaume autant de pouvoir et d'importance qu'en Angleterre, et ne faisaient pas d'ailleurs un négoce aussi grand et aussi voisin avec la Flandre. L'expédient que le roi adopta, après avoir entendu son conseil et les gens notables des villes, ne ressemblait guère à ce qui venait de se passer entre le Duc et le peuple de Calais. Il fut fait défense absolue à tout marchand, sous peine de confiscation de corps et de biens, d'aller ou d'envoyer dorénavant vendre, acheter, transiger ni marchander, par voie d'échange, commutation ou autrement, personnes interposées ou directement, aucuns blés, vins, draps, épiceries, ou toutes autres denrées et marchandises dans les pays et seigneuries du duc de Bourgogne. La même défense fut faite aux marchands de Bourgogne de trafiquer en France. Il n'y eut d'exception que pour le transit des marchandises envoyées d'une province bourguignonne à une autre. Le Duc, dès qu'il eut connaissance de ce qui venait d'être ordonné en France, publia de pareilles défenses dans ses États. Peu après, pour remplacer les foires d'Anvers, et commercer avec les Anglais, le roi établit deux grandes foires dans la ville de Caen.

Le roi Henri VI était maintenant tranquillement rétabli sur le trône. La reine Marguerite, le prince de Galles, sa femme, la duchesse de Clarence et madame de Warwick pouvaient s'en aller tranquillement en Angleterre. Le roi avait prêté à toute cette cour le château de Razilli, près de Chinon; il avait entouré les princesses de dames et de serviteurs, et défrayait splendidement leur dépense. Il traitait aussi avec plus de caresses et de libéralité que jamais le roi René et toute la maison d'Anjou. Ces soins, les services qu'il venait de rendre, et la grande autorité qu'il exerçait nécessairement sur la race de Lancastre, rétablie par ses secours, dictèrent au prince de Galles un traité tel que le roi le voulut.

Il s'engagea sous son sceau et par serment à faire guerre ouverte à toujours contre le duc de Bourgogne, et à la faire faire par tous ceux qu'il y pourrait déterminer, sans rien y épargner; à ne jamais faire traité, paix, accord ou trève avec le duc de Bourgogne, ni à lui en tenir parole, pour aucune cause que ce fût, sans le consentement du roi; à poursuivre et continuer la guerre jusqu'à la fin de la conquête de tous les pays, terres et seigneuries du Duc. Si l'un des deux alliés avait le premier achevé de son côté, il devait

venir avec toute sa puissance à l'aide de l'autre. Il jura aussi que, de retour en Angleterre, il s'emploierait à obtenir semblable promesse du roi Henri son père.

Le roi, de son côté, s'engagea par serment à secourir le roi d'Angleterre contre Édouard de La Marche, usurpateur du trône et allié du duc de Bourgogne.

Jusqu'ici le roi n'avait encore rien allégué contre le traité de Péronne, qu'il avait juré sur le bois de la vraie croix, protestant toujours qu'il le voulait tenir et observer. Il avait contraint le parlement à l'enregistrer et à le publier. Maintenant qu'il se voyait en mesure de s'en dégager, voici le moyen dont il usa pour le déclarer de nulle valeur.

Il allégua que son procureur général, les princes et seigneurs du sang royal, les gens d'église, les nobles, les marchands et autres personnes de divers états, lui avaient remontré combien toutes les entreprises du duc de Bourgogne portaient de préjudice à la couronne, au royaume et aux sujets; combien adviendraient d'inconvéniens irréparables, subversion de toute justice et de toute paix et tranquillité, s'il n'était pas pourvu aux mauvaises et iniques voies par lesquelles il pourchassait les séditions, guerres, rébellions et désobéissances contre le roi et la chose publique. Il avait été exposé par les mêmes remontrances que le duc de Bourgogne n'avait fait, tenu ni accompli plusieurs choses qu'il était tenu de faire par traité, et qu'il avait solennellement promises et jurées; par quoi le roi et les princes étaient quittes et déliés desdits traités. « Malgré lesdites remontrances, nous avons longuement différé et patiemment toléré lesdits outrages, disaient les lettres du roi; toutefois, sur ce que de plus en plus les plaintes continuaient, et que ces détestables maux se multipliaient et s'accroissaient de jour en jour, nous avons, pour procéder en ces matières par grande et mûre délibération de conseil, fait assembler en notre ville de Tours quelques-uns des princes et seigneurs de notre sang, comtes, barons, et autres nobles et gens notables de notre conseil. » Devant cette assemblée, composée de plus de quatre-vingts princes, seigneurs, maréchaux de France, serviteurs et officiers de la maison du roi, évêques, conseillers, maîtres de requêtes, gens des divers parlemens du royaume, présidée par le roi René, il fut fait longuement récit de chacun des griefs imputés au duc de Bourgogne; les traités furent relus,

débattus avec grand examen, ainsi que les circonstances où ils avaient été conclus.

Le voyage de Péronne et la contrainte injurieuse exercée sur le roi, dont jusqu'alors il n'avait jamais voulu qu'il fût parlé, furent maintenant un grand texte de discours. Le sauf-conduit donné par le Duc, sa foi violée, la trahison du cardinal Balue, les menaces et les étranges discours adressés au roi et à ses gens, devinrent autant d'argumens contre la validité d'un traité arraché par la violence.

Il fut question ensuite de l'hommage et du serment de fidélité que le Duc s'était engagé, le jour même de Péronne, sur la vraie croix, à prêter dès le lendemain; ce qu'ensuite il n'avait pas voulu accomplir.

Le Duc n'avait pas remis au roi le serment et le sceau des principaux seigneurs de ses États, ainsi que le portait le traité; tandis que le roi l'avait fait enregistrer par son parlement.

Les secrets messages du cardinal Balue ne furent pas oubliés, et l'on assura que le Duc lui avait promis de le faire élire pape, s'il l'aidait à se faire roi.

Les manœuvres auprès du duc de Guyenne, pour l'empêcher de se réconcilier avec le roi, furent aussi rappelées; le duc de Bourgogne avait même sollicité ce jeune prince de faire alliance avec Édouard de La Marche, usurpateur du trône d'Angleterre, et de lui céder la Guyenne en échange de la Normandie dont on ferait la conquête.

La conduite du Duc avec le duc de Bretagne, ses complots avec le comte d'Armagnac pour livrer Bordeaux et la Guyenne aux Anglais, sa fraternité d'ordre avec le roi Édouard, dont il avait reçu le ruban de la jarretière, étaient encore de grands sujets de blâme. On s'étonnait qu'un prince de France pût ainsi porter la croix rouge, enseigne des anciens ennemis du royaume. Mais ce qui semblait plus merveilleux encore, c'étaient les paroles qu'il avait écrites de sa propre main aux gens de Calais, leur disant qu'il était plus Anglais que les Anglais.

Puis vinrent une foule de violences exercées sur des sujets du roi; des sergens du Châtelet mis en prison pour être allés porter des exploits en Bourgogne; des plaignans, que le roi avait autorisés à faire enquête touchant des violences exercées sur eux dans les seigneuries du Duc, saisis et mis à mort; d'autres, qui avaient obtenu

grâce et remission du roi, justiciés et étranglés en Bourgogne.

Enfin les descentes à main armée sur les côtes de Normandie, la violation du sauf-conduit que le roi avait accordé au comte de Warwick et à ses partisans, les prises faites en mer et la saisie des marchandises de France furent aussi prises en considération par les notables.

Ensuite, répondant à ce qui était demandé à tous et à chacun de la part du roi, c'est à savoir ce que, selon Dieu, la raison et la justice, il était tenu de faire; les notables déclarèrent que lui et eux étaient quittes et déchargés de toutes les promesses du traité de Péronne, et qu'il ne pouvait honnêtement différer de faire punition de tous ces griefs. Eux-mêmes offrirent, et sans en être requis, disaient-ils, le roi René et le duc de Bourbon, tous les premiers, vu l'énormité des outrages susdits, de servir, aider et secourir le roi de leur personne et de toute leur puissance.

Mais ce ne fut pas tout : dans une matière qui touchait tellement à l'honneur, et où il s'agissait de mettre à néant de si saints sermens, le roi voulut s'autoriser des plus respectables apparences. Chacun des notables fut invité à penser mûrement, et en son particulier, à cette affaire; puis à se rendre devant deux notaires, jurés et tabellions publics, pour y déclarer, dans son plein et libre arbitre, en honneur et en conscience, sans faveur quelconque, ce qui leur semblait, et conseiller loyalement ce qu'il y avait à faire.

Ce fut de cette façon que le roi se fit dégager de son serment prêté sur la vraie croix. Les notables décidèrent aussi, tous et chacun, en commune délibération et en déclaration devant notaires, que le duc de Guyenne et le duc de Bretagne étaient libres de tout engagement avec le duc de Bourgogne.

Aussitôt, et même deux jours avant les dernières signatures de l'avis des notables, le roi envoya une ambassade au duc de Bretagne pour lui rendre compte de tous les griefs imputés au duc de Bourgogne, de ce qui avait été délibéré, et afin de lui remontrer qu'il ne pouvait y avoir traité ni intelligence qui pût ou dût l'empêcher de se déclarer pour servir le roi contre le duc de Bourgogne et tous autres, puisqu'il était dégagé de ses sermens ou alliance avec ce prince.

« Le roi a fait regarder, disaient les lettres de créance, quelle forme le glorieux roi son père fit garder lorsque les Anglais rom-

pirent les trêves par la prise de Fougères. Il s'en faut de beaucoup qu'on ait observé alors tant de solennités; d'où chacun peut bien voir que depuis trois cents ans, aucun roi de France ne s'est mis plus en peine de garder son honneur, et de faire tout honnêtement, sans blâme, et après grande délibération du conseil. »

En même temps, le roi, qui voulait procéder en forme de justice, fit ajourner le Duc en personne devant le parlement de Paris. Un jour qu'il était à Gand, et qu'il se rendait à la messe, un huissier osa se présenter devant lui et lui remettre la citation. Il s'en tint, comme on peut croire, grandement offensé, et de premier mouvement envoya l'huissier en prison [1]. Bientôt il apprit que maître Guillaume Corbie, président au parlement, était venu déclarer saisie de ses seigneuries de Vimeu et Beauvoisis.

Des commissaires avaient aussi été envoyés pour mettre Auxerre sous la main du roi; mais la ville leur avait été fermée. Il fut très-courroucé de ces nouvelles. « Il me déplaît des commissaires qui ont été à Auxerre, écrivait-il à Dammartin. Faites prendre Buteaux, et qu'il soit bien examiné : s'il est trouvé qu'il a failli, je veux qu'il soit très-bien puni. Si vous pouvez trouver moyen d'avoir cette ville d'Auxerre, je vous prie que vous le fassiez; mais ne faites nulle guerre. Que ceux que vous avez mis dans les garnisons se conduisent bien, de manière à ne m'acquérir nuls ennemis, et qu'ils attirent à moi tout ce qu'ils pourront. Instruisez-les le mieux que vous pourrez à cette fin. Mon frère de Guyenne s'en alla hier bien content. La reine d'Angleterre et madame de Warwick s'en iront aussi demain. Le connétable et le maréchal Joachim partiront demain ou samedi : chacun s'en ira faire ses diligences. J'ai espérance que de votre part elles seront bonnes. Faites-moi savoir tout ce qui vous surviendra. Mettez des gens pour pratiquer ceux d'Auxerre, et allez-vous-en à Beauvais. J'ai espérance que vous besognerez bien. Je ne crois pas que jamais plus je prenne Buteaux pour commissaire. »

C'était à Paris que se rendaient la reine Marguerite, le prince de Galles, et toute cette cour d'Angleterre; ils y reçurent, par ordre du roi, le plus solennel accueil, et repassèrent la mer comblés de bienfaits et d'honneurs.

[1] Comines.

Le duc de Bourgogne avait pleinement compté sur le mauvais succès de l'entreprise du comte de Warwick. Son ambition avait pris cours vers l'Allemagne, où il cherchait par tous moyens à s'agrandir, surtout en profitant des discords qui régnaient entre le duc de Gueldre et son fils, pour acquérir la possession de ce pays. Ainsi, bien que le duc de Bourbon, qui, tout en signant la déclaration des notables, avait toujours avec lui quelques intelligences, lui eût fait donner le secret avis de se tenir sur ses gardes [1], il était, pour ainsi dire, pris au dépourvu par le roi. Son armée n'était pas assemblée ; ses villes frontières étaient livrées, à son insu, à toutes les pratiques du roi.

Mais, ce qui devait lui donner le plus de courroux et d'inquiétude, ses serviteurs, les plus proches même de sa personne, semblaient vouloir, les uns après les autres, le quitter ou le trahir. En effet, il n'y avait pas de maître plus dur. Son service était plein d'ennui et de servitude. Il fallait assister trois fois la semaine à ses audiences, et à toutes les observances qu'il avait imaginées, sans manquer jamais à aucune. Nulle excuse n'était écoutée. Il n'y avait aucunement à revenir sur ses volontés, quelque soudaines qu'elles fussent. Il était injurieux dans ses emportemens, et ne savait rien adoucir par les caresses, des flatteries ou des libéralités. Il lui semblait que tous les hommes fussent des serfs.

Ainsi, il venait de perdre un des plus grands seigneurs de ses États, Jean, sire d'Argueil, fils du prince d'Orange, qui avait passé au service du roi. Dans le même temps, le sire Guillaume Raulin, un des fils de ce chancelier de Bourgogne qui avait été si fameux sous le règne du duc Jean, s'était aussi retiré en France, mécontent du jugement d'un procès dont il voulut appeler au parlement. Mais il advint alors une autre désertion qui fit plus de bruit encore.

C'était justement au commencement de décembre 1470 ; le roi venait de faire publier partout la déclaration des notables, d'envoyer son ambassade au duc de Bretagne, et de faire saisir les seigneuries de Bourgogne les plus voisines des marches de France. Parmi les griefs qu'il assurait avoir contre le Duc, il en avait fait connaître un qui aurait paru bien surprenant, s'il n'eût, par malheur, été assez conforme aux machinations criminelles que tous les princes tramaient alors les uns contre les autres.

1 Comines.

« Ledit duc de Bourgogne, disaient les lettres envoyées au duc de Bretagne, a voulu frauduleusement et mauvaisement machiner moyens pour mettre le roi en faute, et a envoyé devers lui un homme supposé, pour lui proposer et avoir son consentement au projet de tuer lui, duc de Bourgogne [1]. »

Voici sur quoi était fondée cette imputation. Quelque temps auparavant, un homme s'était présenté à Amboise pour parler au roi. C'était un marchand natif de Genève nommé Jean Roc; il venait de Rouen où il avait vu le comte de Warwick, et lui avait demandé un passe-port pour conduire en Angleterre un navire chargé de morue. Le roi, dès les premières paroles, conçut des soupçons, et fit saisir cet homme. On le conduisit à Paris, et il y fut interrogé par maître Van den Driesche. Alors on sut que c'était un aventurier qui, depuis long-temps, faisait toutes sortes de métiers tant en Allemagne qu'en France, car il savait bien les deux langues; il avait été valet, marchand et chef d'une bande de voleurs. Le sire Pierre de Hagenbach, bailli du duc de Bourgogne dans le comté de Férette, ayant parlé à un nommé Hans Van Rheinau du projet de tirer du roi de France quelque écrit qui prouvât aux plus crédules qu'il cherchait à faire assassiner le duc de Bourgogne, Rheinau lui dit qu'il ne savait personne plus capable que Jean Roc de réussir en une telle affaire. Roc fut adressé par Hagenbach au Duc lui-même, qui le vit, lui parla et lui promit une forte récompense. Tels furent ses aveux. Le roi voulut qu'il fût interrogé par le connétable lui-même, devant qui il répéta la même confession; puis le parlement lui fit son procès, le condamna à mort, mais suspendit l'exécution.

Le duc de Bourgogne avait écrit au parlement pour se plaindre de la saisie de ses seigneuries, et pour réclamer l'exécution des traités enregistrés. Il avait réclamé du roi René aide, secours et assistance comme garant de ces mêmes traités, rejetant sur le roi les atteintes et violations qu'ils avaient reçues; il trouva aussi l'occasion de répliquer à l'affaire de Jean Roc, par une accusation plus grave contre l'honneur du roi.

Parmi les seigneurs de la cour de Bourgogne, un de ceux à qui il semblait le plus dur d'être ainsi conduit sous une verge de fer,

[1] Amelgard. — Chatelain. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Meyer.

était Baudouin, bâtard du duc Philippe, qui, du temps de son père, avait été accoutumé d'être traité avec douceur et tendresse, et à recevoir autant d'argent qu'il en voulait. Le confident habituel de ses chagrins était un nommé Jean, sire d'Arçon, gentilhomme du pays de Bourbonnais, et serviteur d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne. Sans cesse ils parlaient avec regret du temps passé et de la rudesse du Duc. Le sire de Crussol, que le roi avait envoyé à cette cour, en sut quelque chose, et trouva moyen de gagner la confiance du bâtard Baudouin. Il écoutait avec complaisance toutes ses plaintes, l'entretenait dans sa haine contre le Duc, lui racontait la façon la plus douce dont on vivait à la cour de France, et lui parlait des grands biens que le roi faisait à ceux qui le voulaient servir. Enfin, il réussit à lui donner le désir de quitter la Bourgogne, et de se donner à la France.

Peu après le Duc eut une commission à faire auprès du duc de Bourbon, son beau-frère; il voulait le réconcilier à monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, avec lequel il était en discorde pour quelques difficultés de voisinage. Le sire d'Arçon avait été serviteur de la maison de Bourbon : ce fut lui que le Duc chargea de ce message. Il se rendit à Amboise, où était le duc de Bourbon.

Le roi avait connu autrefois ce sire d'Arçon ; d'ailleurs il était prévenu par le sire de Crussol. Il voulut lui parler, s'informa de la cour de Bourgogne, de ce qui s'y faisait, de ce qu'on y disait, se fit raconter les mécontentemens de chacun. Le sire d'Arçon, qui avait envie de changer de maître, répondit de façon à plaire au roi et à flatter sa haine pour le duc de Bourgogne. Ils en vinrent à parler du bâtard Baudouin. Le roi approuvait le bien qu'en disait d'Arçon. « Je le connais bien, répondait-il : c'est un vaillant chevalier; je voudrais fort l'avoir à mon service, et lui ferais plus » de biens qu'il n'en recevra où il est. Tôt ou tard, une grande occasion se présentera de rendre messire Baudouin riche et puissant. » Monsieur de Bourgogne n'a qu'une fille; s'il venait à mourir, » tous ses vastes domaines ne resteraient pas unis; ils s'en iraient » par pièces et par morceaux, et alors il me serait facile d'en procurer de grandes portions aux seigneurs qui m'auraient rendu de » notables services. Ah! certes, j'ai besoin de me faire de fidèles » alliés et de puissans partisans, car monsieur de Bourgogne ne

» songe qu'à la ruine du royaume. Il a contracté alliance avec le » roi Édouard; il travaille le duc de Bretagne et le duc de Guyenne. » Enfin, tant qu'il vivra, on ne pourra espérer ni paix ni repos. » Aussi serait-il bien heureux d'être débarrassé d'un si grand et si » cruel ennemi. Il importe peu quels moyens conduiraient à une » fin si salutaire et qui assurerait la prospérité du royaume. Ceux » qui rendraient un si bon office pourraient compter sur les plus » belles récompenses. Vous êtes né dans le royaume et mon sujet, » vous me devez plus de foi qu'à un seigneur étranger, et vous » devez mieux vous fier à moi. »

Lorsque le sire d'Arçon fut revenu, il raconta tout au long les discours du roi au bâtard Baudouin. De si grandes offres le tentèrent; bientôt le moyen d'en profiter devint le sujet de tous leurs secrets entretiens. Baudouin, qui était grand amateur de la chasse, allait souvent chasser avec le Duc dans le parc d'Hesdin, et pouvait facilement saisir quelque occasion de le tuer. Cependant le roi n'avait dit aucune parole expresse, n'avait fait aucune promesse précise : c'était un marché entamé et non conclu. Les conjurés, avant d'aller plus avant, résolurent d'avoir de meilleures assurances; il s'agissait de mettre quelqu'un de plus dans le secret et de l'envoyer au roi.

Il y avait dans l'hôtel du grand bâtard de Bourgogne un autre serviteur nommé Jean de Chassa : c'était un des hommes de la cour qui passait pour avoir le plus de vaillance dans les armes, d'adresse dans les affaires et d'habileté dans le langage. Il avait accompagné messire Antoine au voyage de la croisade et à ses tournois en Angleterre. Enfin, bien que ce fût un gentilhomme de très-petit état, natif de la comté de Bourgogne, il était fort question de lui. Toute sa fortune venait du bien que le duc Philippe avait fait à son père : c'était un de ses échansons, assez favorisé, parce qu'il était à la cour sur le pied de plaisant et de fou. Jean de Chassa, qui avait toujours hanté avec de plus grands seigneurs que lui, s'était fié sur son mérite et sur la bonne grâce du Duc; il avait ainsi dissipé son petit avoir. Tout en continuant à se montrer en bonne situation, car il était plein d'orgueil, il se trouvait en grand embarras : il devait à tout le monde, et ses créanciers commençaient à le presser. C'est ce que chacun savait; souvent on conseillait au Duc de payer les dettes de Jean de Chassa, et de ne le pas laisser ainsi dans

la détresse. Mais le Duc était sans complaisance pour ses serviteurs, et n'avait nul souci de leurs chagrins.

Ce fut cet homme que le sire d'Arçon et messire Baudouin avisèrent pour aller traiter leurs affaires en France. Il ne demanda pas mieux, assuré de trouver, pour son compte, meilleure chance auprès du roi. Il partit, et sa retraite fit assez de bruit. Il fut présenté au roi par le sire de Crussol, reçut un accueil flatteur, et une pension lui fut accordée.

Pour lors, il devint le principal instrument du complot. Vers le commencement de novembre 1470, il expédia pour messager un nommé Collinet, tailleur d'habits de la maison du Duc, qu'il avait emmené avec lui. Cet homme fut mené dans le parc des Montil-lès-Tours, et vit le roi, qui lui fit donner, par le sire de Crussol, des signes pour faire connaître au sire d'Arçon de quelle part il venait. Lorsque Collinet fut à quelque distance d'Hesdin, la peur le prit; et, n'osant point entrer dans la ville, il confia la lettre que lui avait remise Jean de Chassa à un paysan qu'il trouva sur le chemin, lui ordonnant d'aller la porter au bâtard de Bourgogne. Ce paysan se trompa, et s'adressa, non pas à messire Baudouin, mais à messire Antoine, le grand bâtard. Celui-ci, ne comprenant rien au contenu d'une lettre dont le vrai sens se déguisait sous des termes de chasse, vint trouver son frère, à qui il pensa que la lettre était destinée. Peu satisfait de ses explications, il se rendit chez le Duc. On fit rechercher le paysan, qui fut encore trouvé dans la ville; il raconta comment l'homme qui l'avait chargé de cette lettre lui avait dit qu'il se rendait à Saint-Omer. Le Duc envoya aussitôt le paysan avec des archers à cheval, et l'on parvint à saisir Collinet. Pendant ce temps, le bâtard Baudouin et le sire d'Arçon avaient pris la fuite. Collinet fut amené à Hesdin; il confessa tout ce qu'il savait de la conspiration, et fut mis à mort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé dans la poulaine de ses souliers des lettres qui contenaient la preuve écrite des projets criminels du roi, et la promesse des récompenses qu'il destinait au bâtard Baudouin. Toutefois le Duc, en écrivant à ses sujets une lettre qu'il fit publier partout, pour annoncer le danger dont la bonté de Dieu l'avait sauvé, et pour leur ordonner de solennelles actions de grâces, ne fit pas mention de preuves écrites; mais personne, dans tous les États de Bourgogne, ne mit en doute la réalité de ce complot.

Le roi reçut le bâtard Baudouin avec une extrême bienveillance ; il lui fit don sur-le-champ de la vicomté d'Orbec, et lui assigna une pension. Le duc de Bourgogne envoya vivement réclamer les fugitifs; ils restèrent sous la protection du roi. Jean de Chassa publia une lettre en réponse aux imputations que renfermait contre lui la déclaration du Duc. Il y disait qu'un gentilhomme ne devait point passer une si inique et si déloyale calomnie sans y faire une réponse. Il certifiait, devant Dieu et sur son honneur, qu'il n'avait nullement conspiré contre la personne du Duc, et offrait de le maintenir par combat en présence du très-chrétien roi de France, juge et souverain seigneur de Charles de Bourgogne. Quant au reproche d'avoir quitté sans congé la maison du Duc, c'est avec chagrin qu'il se voyait contraint d'excuser son départ, en déclarant une chose qui touchait l'honneur de son ancien seigneur; mais, puisqu'on l'accusait, il lui fallait bien se défendre. Si donc il était parti, c'était parce que le Duc avait voulu l'entraîner aux plus infâmes débauches, aux actions les plus immondes et les plus déshonnêtes. Tout sujet et serviteur du Duc qu'il fût, il n'avait pas dû lui obéir, ni respecter son pouvoir plus que la loi de Dieu. Ainsi, abandonnant les biens, terres et successions qu'il tenait de ses pères, il avait fui cette vie honteuse et détestable, dont le seul récit corromprait la pureté de l'air. Il niait aussi qu'il eût envoyé son serviteur à messire Baudouin, confessant seulement, et sans nul embarras, qu'il avait expédié un message à ceux de ses parens et amis qui vivaient en l'hôtel de Charles, soi-disant de Bourgogne, afin de les exhorter à quitter un lieu où se commettaient tant de choses vicieuses et abominables, pour venir sous l'obéissance du roi très-chrétien, où ils pourraient vivre vertueusement et y recevoir des biens et récompenses selon leur mérite.

Messire Baudouin fit aussi une lettre qui n'était pas moins injurieuse au Duc, son frère; il assurait qu'autrefois ce prince l'avait sollicité d'assassiner le duc Philippe, leur père. Telles étaient les accusations que les rois et les princes s'adressaient entre eux à la face de la chrétienté et sous les regards des peuples.

Le roi étant donc préparé de longue main à la guerre, et le Duc surpris et troublé, on ne tarda pas à voir de quel côté allait se déclarer la fortune. Dès les premiers jours de janvier 1471 [1], le con-

[1] 1470 v. st. L'année commença le 14 avril.

nétable entra à Saint-Quentin, où il s'était ménagé des intelligences. La garnison était faible; le peuple était porté d'un grand vouloir pour les Français, surtout depuis que le roi venait de leur faire promettre l'exemption de la taille pendant seize ans.

En même temps le comte de Dammartin avait ses compagnies du côté de Beauvais. « Monsieur le grand-maître, lui écrivait le roi qui était à Chartres, ne faites nul doute, ainsi que je vous l'ai mandé, que le duc de Bourgogne va mettre le siége devant Saint-Quentin. Si vous voulez me rendre service, il est temps; il me semble qu'incontinent vous devez assembler tous vos gens, et vous mettre sur les champs en la plus grande hâte et diligence que vous pourrez. Choisissez d'aller vers le pont de Remi pour porter la guerre du côté d'Hesdin, ou vers Montdidier et Roye, ainsi que vous l'écrivez; mais il me semble que la première route vaut mieux, car la plupart de son armée est vers Hesdin et dans le Boulonnais; et quand ils sauront que vous irez de ce côté, ils s'y porteront. Il vaudrait mieux rompre leur armée en leur faisant la guerre de votre côté, et non point en vous rapprochant de Saint-Quentin et du connétable. Souvenez-vous comme fit M. de Talbot lorsque les Bourguignons assiégeaient le Crotoy. S'ils sont trop de gens ensemble, nous aurons fort à faire; je vous prie, faites la plus grande diligence qu'homme fit. Je m'en vais de l'autre côté; j'espère être à Compiègne mercredi ou jeudi, et je ne m'arrêterai pas que je ne les aie vus. Nous avons des gens qui ne sont pas prêts. Val, capitaine des francs-archers, est un bon homme; le bailli de Rouen vous servira aussi bien et tôt. Mandez-les tous, car nous avons besoin de tout. » En effet, le roi assemblait toutes ses forces, et n'omettait aucun préparatif. Il avait envoyé, tant par eau que par terre, toute sa grosse artillerie à Paris, pour la faire de là conduire à son armée. Il avait pris par voie de contrainte tous les maçons, charpentiers, pionniers et autres manœuvres de gros ouvrages, et les avait envoyés au comte de Dammartin, sous les ordres de Henri de la Cloche, procureur au Châtelet, afin de travailler aux tranchées et autres fortifications pour attaquer les villes et munir les camps.

Dammartin suivit, non le projet du roi, mais le sien. Le sire de Poix lui livra Roye, et passa au service du roi. Le sire de Rely, gouverneur de Montdidier, fut plus fidèle; mais il avait peu de

monde, et le Duc ne pouvait lui envoyer du secours. Le sire d'Esquerdes arriva à temps pour sauver Abbeville, dont les bourgeois voulaient ouvrir les portes aux Français, et il y tint garnison avec trois mille hommes.

C'était pour s'emparer d'Amiens, où il avait ménagé des intelligences, que Dammartin avait pris cette route. Ce qui venait de se passer à Abbeville lui donna quelque inquiétude; il cragnait de s'aventurer avec trop peu de gens dans une si grande ville, où le Duc pouvait facilement envoyer du secours. Il jugea à propos d'attendre et d'inspirer aux Bourguignons une fausse assurance. Il fut convenu entre lui et ceux des bourgeois qui voulaient livrer la ville que les lettres de sommation qu'il allait envoyer seraient refusées avec indignation, et envoyées au Duc sans avoir été ouvertes.

Le duc de Bourgogne fut bien joyeux de la fidélité de sa ville d'Amiens, et envoya le sire de Créqui pour en remercier les habitans. Il n'avait encore aucun moyen de s'opposer puissamment aux entreprises du roi : sa colère était grande; Toison-d'Or alla sommer le connétable de venir le servir, comme il y était obligé par son devoir de vassal, et en même temps lui reprocha de manquer à ses sermens. Le connétable répondit qu'il était homme à répondre de son corps aux imputations dont le chargeait le Duc, et qu'au reste, si le Duc avait son scellé, il avait le scellé du Duc. Sur cette réponse hautaine, la seigneurie d'Enghien, la châtellenie de Lille et tous les domaines que le connétable avait en Flandre furent saisis. Lui, de son côté, se mit en possession de la comté de Marle et de tous les biens de ses propres enfans restés au service de Bourgogne.

Quant à Dammartin, le Duc lui écrivit une lettre conçue à peu près en ces termes : « Comte de Dammartin, nos très-chers et bien amés les maire et échevins de notre bonne ville d'Amiens, se montrant bons, vrais et loyaux sujets, nous ont envoyé certaines lettres closes du roi, présentées par un officier d'armes, lequel a fait certaine sommation; depuis, ils nous ont encore envoyé des lettres adressées par vous. Nous avons voulu nous charger de faire réponse à vous qui vous dites lieutenant général du roi. Pour réponse, vous savez que par les traités faits à Conflans, desquels ce n'est pas vous qui avez eu le moindre fruit ni profit, le roi nous laissa, céda et transporta ladite ville d'Amiens et autres villes et seigneuries; lequel

transport le roi, par les traités de Conflans et de Péronne, faits et jurés sur la vraie croix, a promis, en parole de roi, sur son honneur, de maintenir sous des peines contenues dans ledit traité de Péronne. Néanmoins vous avez envoyé un grand nombre de gens d'armes devant Amiens, en même temps que les susdites lettres, croyant émouvoir les habitans de la ville et leur faire ajouter foi aux paroles de l'officier d'armes, et de maître Pierre de Morvilliers, s'ils les eussent écoutées, ce qu'ils n'ont pas voulu faire ; bien au contraire, à ces paroles séditieuses, ils ont étoupé leurs oreilles, usant de la prudence que nature donne au serpent, et que commande la sainte Écriture contre la voix des enchanteurs. Ainsi ils ne vous ont point fait réponse, s'en remettant à nous, et sachant quelle assurance nous avons de leur bonne volonté et de leur ferme et entière loyauté.

» Nous avons vu aussi vos lettres écrites à notre amé et féal conseiller et chambellan, et capitaine de Montdidier, où vous supposez que nos ordres donnés pour conserver la possession de nos seigneuries cesseront devant l'autorité du roi. Mais Dieu tout-puissant, duquel les rois et les princes tiennent leurs seigneuries, ne leur a pas donné autorité de rompre leurs promesses, ni de mépriser son nom et sa puissance invoqués dans leurs sermens; par quoi l'on pourrait dire plus véritablement que cette main-mise, sans cause, sans ordre, nous n'étant ni appelés ni entendus, a été et qu'elle est contre l'autorité de Dieu, ainsi que la cauteleuse et déceptueuse prise de notre ville de Saint-Quentin par le comte de Saint-Pol, connétable, ainsi que les pilleries, meurtres et occisions faits par les gens du roi en notre comté d'Auxerre, et les homicides et feux mis aux églises dans notre comté de Bourgogne. Certes, il n'a pas tenu à vous que les habitans de notre ville d'Auxerre ne se soient soustraits à notre obéissance; car, à cette fin, vous en avez fait venir par-devers vous plusieurs qui, depuis, nous ont fait savoir les paroles que vous leur avez dites, soit ouvertement, soit en secret; comme aussi ont fait d'autres de nos féaux sujets, lesquels par promesses le roi a voulu attirer à lui et émouvoir contre nous; mais, par la bonté divine, toutes ces cautèles et frauduleuses malices seront convaincues, et il n'est pas besoin désormais que, pour parvenir à ses fins, vous usiez de telles paroles ou écritures; car, au plaisir de Dieu, nous sommes délibérés de garder, préserver et défendre

nos sujets, ainsi que nature et raison l'enseignent, et comme nous le permettent la contravention au traité de Péronne et les peines encourues à notre profit, d'après ledit traité.

» Écrit, en notre château d'Hesdin, le 16 janvier 1470 [1]. »

Le grand-maître répondit tout aussitôt : « Très-haut et très-puissant prince, j'ai vu vos lettres que vous m'avez écrites, lesquelles je crois avoir été dictées par votre conseil et par de très-grands clercs, qui sont gens pour faire lettres mieux que moi, car je n'ai point vécu du métier de la plume. Cependant, pour vous faire réponse par icelle, je connais bien le mécontentement que vous avez de moi, parce que tout ce que j'ai fait et ferai toute ma vie contre vous n'est qu'à l'honneur et au profit du roi et de son royaume. Quant au traité de Conflans, que vous appeliez le bien public, et qui véritablement doit être appelé le mal public, où j'étais, et où vous dites que je n'ai pas eu moins qu'un autre profit et honneur, vous entendez bien qu'à l'avènement du roi il ne tint pas à moi que j'entrasse à son service ; et pour l'obtenir, je fis mon loyal devoir ; mais le roi fut empêché d'y consentir par mes ennemis et malveillans, desquels, à l'aide de Dieu qui connaît le bon droit de chacun, je suis venu au-dessus à mon honneur et à leur grande honte et confusion, car je suis bien justifié contre eux par arrêt de la cour de parlement. Très-haut et très-puissant prince, monsieur votre père, à qui Dieu pardonne, a bien su que je lui écrivis pour me remettre, si tel était son plaisir, dans la bonne grâce du roi, et il me promit de le faire. S'il était vivant, je ne doute pas qu'il ne portât bon témoignage pour moi.

» Je veux bien aussi que vous sachiez que, si j'eusse été avec le roi quand vous commençâtes la guerre du mal public, vous ne vous en seriez pas tiré à si bon marché, et surtout à la rencontre de Montlhéri. Vous fûtes ingrat du bien que le roi vous fit alors ; vous avez pris et prenez de jour en jour peine pour lui faire toutes les extorsions et machinations que vous pouvez, tant près de ses sujets et seigneurs de son sang, que près des autres princes ses voisins, qui, à votre requête, lui veulent du mal. Toutefois, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, et de ses bons et loyaux capitaines et gens d'armes, le roi votre seigneur et le mien saura bien en venir à bout.

[1] 1471 n. st.

Vous me dites, dans votre lettre, que j'ai agi comme un enchanteur, ce que je n'ai jamais fait; et, assurément, si j'avais su un tel art, j'en aurais bien usé lorsque vous menâtes le roi à Liége contre le gré et le consentement des seigneurs de son sang, des plus sages du royaume, de ses capitaines, de sa cour de parlement, de son grand conseil. Mais, à cause de la grande séduction que vous aviez exercée sur lui, on ne put jamais le détourner d'aller vers vous, dans la confiance qu'il avait en votre foi, ne songeant pas au danger de se mettre entre vos mains. Il ne lui en est advenu que de la peine; la bonté infinie de Dieu l'a préservé que vous en vinssiez à vos fins, et le gardera encore de vos intentions malignes, obliques, occultes. Très-haut et très-puissant prince, il ne vous en est demeuré que le déshonneur et la perte de toute confiance en notre foi; chose qui durera éternellement parmi tous les princes nés ou à naître. Pour moi, si je ne fus pas le guide qui conduisit le roi monseigneur à Liége, je fus, au contraire, la cause de son retour, parce que je ne voulus point, comme vous le vouliez, séparer l'armée qu'il m'avait laissée entre les mains.

» Si je vous écris chose qui vous déplaise, et que vous ayez envie de vous venger de moi j'espère qu'avant que la fête se sépare, vous me trouverez si près de votre armée, que vous connaîtrez le peu de crainte que j'ai de vous, étant accompagné de la puissance, qui n'est pas petite, qu'il a plu au roi de me confier; c'est sans doute en reconnaissance des services que j'ai rendus au roi son père et à lui. Du reste, soyez sûr que vous ne pouvez m'écrire chose qui m'empêche de servir toujours le roi, et je prie Dieu qu'il lui plaise me donner la grâce de faire selon que j'en ai le vouloir. Enfin, soyez assuré, comme nous devons tous mourir un jour, que si vous voulez longuement guerroyer contre le roi, il sera trouvé à la fin par tout le monde que vous avez abusé du métier de la guerre. Ces lettres sont écrites par moi, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître d'hôtel de France et lieutenant général pour le roi en la ville de Beauvais, lequel très-humblement vous écris. »

L'effet suivit de près les menaces de cette réponse hautaine et outrageante. Rassuré par l'apparence de fidélité des gens d'Amiens, ne voulant pas affaiblir son armée par des garnisons, ni aller de sa personne dans une ville qu'il eût peut-être sauvée, mais non sans

courir le risque d'y être assiégé, le Duc abandonna Amiens à ses propres forces. Alors Dammartin acheva les négociations qu'il avait commencées; la ville fut livrée au roi, qui fut bien joyeux. Il promit de ne jamais oublier le bon service que le grand-maître venait de lui rendre, et de ratifier les promesses qu'il avait faites aux habitans.

Le duc de Bourgogne, alarmé des rapides progrès de l'armée du roi, et ne se trouvant pas encore en forces, quitta Doulens et se retira sur Arras. Le comte de Dammartin passa la Somme, envoya sa cavalerie en avant, s'empara de Dours et de quelques autres châteaux. Le roi s'était approché pour savoir plus tôt tout ce qui se passait, prendre ses résolutions à temps, en pleine connaissance, et surtout pour prévenir les mauvais effets qui pourraient advenir du double commandement du connétable et de Dammartin, tous deux hommes absolus, fiers et haineux. Tout l'inquiétait; il eût voulu qu'aucune entreprise ne fût tentée qu'à coup sûr. Il n'entendait pas que la guerre fût menée d'une façon vive et soudaine. L'esprit audacieux du grand-maître lui donnait de continuelles alarmes. « Mon fils, écrivait-il de Noyon à son gendre l'amiral, le comte de Dammartin ne m'a pas fait de réponse; il a pourtant mes lettres dès lundi ou mardi matin. Je n'ai aucune nouvelle de lui ; je ne sais s'il a mis le siége devant Corbie, ou s'il veut attendre toute la puissance du duc de Bourgogne. Mon fils, je ne vis jamais si haute folie que d'avoir fait passer la rivière aux gens qu'il a ; c'est courir le risque d'un grand déshonneur ou d'un grand dommage. Je vous en prie, envoyez-y quelques gens pour savoir comment il gouverne, et faites-moi savoir des nouvelles deux ou trois fois par jour ; car je suis en grand malaise, craignant que ce grand-maître ne m'ait hardiment fait du gâchis[1], et que si Dieu et Notre-Dame ne le sauvent lui et sa compagnie, il ne se soit perdu par sa faute. »

Cependant Dammartin n'avait commis ni faute ni imprudence ; il avait seulement dégagé les environs d'Amiens, et suivi de près les Bourguignons qui se retiraient. Mais le Duc tarda peu à avoir une très-belle armée et à pouvoir tenir la campagne. Il lui était plus facile qu'à tout autre prince de réunir promptement des gens de guerre ; ses soins avaient surtout été tournés de ce côté ; il avait

1 Du Hardi Merdoux.

fait de beaux règlemens sur la façon dont ses gens devaient être armés, dont ses compagnies devaient se former. Toutefois il n'avait nulles compagnies d'ordonnance ni de garnisons. Pour avoir une armée plus nombreuse et qui lui coûtât moins d'argent, il tenait une grande quantité d'hommes à gages ménagers, c'est-à-dire que, moyennant une petite solde, ils restaient chez eux, venaient à la revue une fois par mois, et se tenaient toujours prêts à partir. En outre, le Duc avait à Lille une superbe artillerie et de grands équipages pour le service d'une nombreuse armée.

Ce fut ainsi qu'après avoir été pris au dépourvu, il se trouva tout d'un coup puissant et redoutable. Il avait quatre mille lances garnies, chacune ayant six hommes; savoir, trois archers à cheval, un cranequinier, un coulevrinier et un piquier, sans parler du coutillier et du page que pouvaient avoir les hommes d'armes. Les chariots d'artillerie et de munitions étaient au nombre de quatorze cents; chaque chariot avait deux hommes pour le conduire et deux pionniers armés d'une salade, d'une jacque de mailles et d'une masse de fer ou de plomb. Douze cents lances étaient attendues du duché de Bourgogne; cent soixante du Luxembourg; le ban et l'arrière-ban de Flandre et de Hainaut étaient convoqués, et toutes les villes avaient maintenant des garnisons. Telles étaient les forces qu'en si peu de temps avait réunies le duc Charles, tant il avait une volonté forte et active.

Toutefois, malgré son orgueil et son courage, il était lui-même inquiet : les peuples, voyant les premiers succès du roi, disaient partout hautement que c'en était fait de la puissance de Bourgogne, et la voix publique décourageait ainsi ses soldats et ses serviteurs. Le comte de Warwick pouvait réussir à envoyer trois ou quatre mille Anglais, comme il l'avait promis et le promettait encore au roi. Le duc de Bretagne avait obéi au mandement du roi, et cent lances de son duché étaient venues à l'armée sous les ordres d'Odet d'Aydie. Le duc de Guyenne paraissait plus uni que jamais à son frère, qui, dans un moment si important, avait soin de le tenir près de lui. Le duc Nicolas de Calabre, fils du duc Jean, qui venait de mourir en Catalogne, était aussi venu trouver le roi, et allait en Lorraine commencer la guerre contre la Comté et la Haute-Bourgogne. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier et comte Dauphin d'Auvergne, était entré dans le Charolais pour se saisir du

comté de Mâcon. Le connétable, après avoir si long-temps gardé des ménagemens avec chaque parti, semblait enfin agir en ennemi déclaré. Entouré de tant d'ennemis, le Duc avait encore à se méfier de ses serviteurs, ou dégoûtés de l'avoir pour maître, ou séduits par le roi. Encore récemment, et depuis la guerre commencée, le sire de Renti, fils aîné du comte de Croy, avait passé du côté du roi, emmenant cinq ou six hommes d'armes et vingt archers de la garnison de Péronne. Les soupçons du Duc se portaient surtout sur son frère Antoine, grand bâtard de Bourgogne.

Nonobstant de si fâcheuses apparences, la situation du Duc était moins mauvaise qu'il ne croyait, et le roi n'était pas si fort au-dessus de ses affaires qu'il le pensait. Tous les deux, sans le savoir, étaient en ce moment des instrumens entre les mains du connétable [1].

Malgré le soin que le roi avait pris d'entourer de ses créatures son frère le duc de Guyenne, le connétable avait formé une secrète liaison avec ce jeune prince, et lui avait inspiré la volonté d'épouser mademoiselle Marie de Bourgogne, fille unique du duc Charles. Depuis la naissance d'un Dauphin, il n'était plus héritier présumé de la couronne; ainsi on lui avait facilement persuadé que non seulement pour le présent, mais pour l'avenir, il avait besoin de se rendre puissant. Or, quel mariage plus grand pouvait-il faire?

Celui que le roi avait négocié pour lui en Espagne était loin de présenter de tels avantages. Le cardinal d'Albi et le sire de Torri, envoyés l'année précédente en Castille, avaient d'abord demandé madame Isabelle, sœur du roi don Henri. C'était elle qui devait, selon toute apparence, hériter des royaumes de Castille et de Léon; car la naissance de madame Jeanne, fille du roi, était fort contestée. Quelques-uns prétendaient que le roi ne pouvait avoir d'enfans. La commune renommée était que Bertrand de la Cueva, comte de Ledesma, favori du roi, était le véritable père de Jeanne, si bien que le peuple la nommait la Bertrandeja. Madame Isabelle avait au contraire un parti très-puissant. L'archevêque de Tolède et les seigneurs, qui maintenaient ses droits contre madame Jeanne, avaient cherché l'appui du roi d'Aragon, et voulaient qu'elle épousât don Ferdinand, son fils, roi de Sicile, le concurrent du roi René.

Don Henri avait peu de pouvoir et dans son royaume et sur sa

1 Comines.

sœur. Elle refusa les propositions qui lui furent faites par les ambassadeurs du roi de France, et préfera don Ferdinand. L'année suivante, le roi de France envoya une seconde ambassade afin de demander madame Jeanne pour son frère. Elle fut facilement accordée; il fut même convenu qu'il serait prince des Asturies, héritier du royaume. Mais il y avait peu d'apparence que jamais il pût faire prévaloir les droits de sa femme contre la puissante faction d'Isabelle de Castille; c'était épouser un espoir incertain et de longues guerres. D'ailleurs le connétable lui faisait dire secrètement qu'à peine se serait-il mis en route pour l'Espagne, le roi envahirait la Guyenne et le dépouillerait de cet apanage, comme il avait déjà fait de la Normandie [1].

Le projet d'épouser mademoiselle de Bourgogne devait donc paraître de tous points préférable au duc de Guyenne. Il fit demander secrètement au Duc de lui accorder sa fille. Un grand nombre de seigneurs et de conseillers de la cour de Bourgogne désiraient cette alliance. Il leur semblait qu'elle pouvait assurer la durée d'une puissance qui autrement serait dispersée; car le duché de Bourgogne devait revenir à la couronne, s'il n'était pas, après la mort du Duc, donné en apanage au prince qui aurait épousé mademoiselle Marie. Quant au Duc, il ne songeait pas à l'avenir, mais au présent. Il était si absolu, que la pensée d'avoir près de lui un gendre puissant, qui pourrait le gêner dans ses projets et ses volontés, lui était insupportable. Sa fille était jeune et n'avait encore que quatorze ans. Il se trouvait le temps d'attendre, et songeait avec plaisir que l'espérance d'obtenir une si grande héritière pourrait pendant plusieurs années encore engager plus d'un prince de la chrétienté à s'allier avec lui et à servir ses desseins. Ainsi ce n'était pas sincèrement qu'il avait, un an auparavant, offert sa fille au duc de Guyenne; et celui-ci, qui l'avait refusée, ne tarda pas au contraire à la souhaiter beaucoup.

Lorsque le connétable vit que son projet était si mal reçu, il résolut de contraindre le duc de Bourgogne à l'accepter, sinon par choix, du moins par nécessité. Par ce motif plus qu'aucun autre il avait poussé le roi à la guerre. Ce fut lui qui commença à pratiquer des complots dans les villes pour qu'elles livrassent leurs portes.

[1] Procès du connétable.

Jamais il n'avait montré un tel zèle à servir le roi, qui, sans lui, ne se serait pas décidé si promptement à attaquer le Duc.

A peine Saint-Quentin et Amiens furent-ils pris, que le Duc étant à Arras, et y assemblant son armée, il lui arriva en grand secret un messager qui portait dans de la cire un petit morceau de papier bien ployé, où étaient écrites de la main de M. de Guyenne les paroles suivantes : « Mettez-vous en peine de contenter vos sujets, » et ne vous souciez, car vous trouverez des amis. »

Peu de jours après, le Duc, voyant que, sans s'inquiéter de ses menaces, de son indignation, ni même de la saisie qu'il avait ordonnée, le connétable continuait à faire réellement la guerre, lui rappela secrètement leurs anciennes intelligences et lui fit demander de ne pas presser si âprement, de ne pas traiter ainsi tout au pire un ancien ami.

C'était en cette situation que le connétable le voulait. Il fut joyeux de ce message, et manda au Duc pour toute réponse qu'il le voyait en grand péril, qu'il ne connaissait qu'un seul remède pour y échapper, c'était de donner sa fille au duc de Guyenne ; qu'alors il serait secouru par un grand nombre de gens; que le duc de Guyenne se déclarerait pour lui, ainsi que plusieurs autres seigneurs ; que lui-même se mettrait de son côté et lui rendrait Saint-Quentin ; mais que sans ce mariage il n'oserait se déclarer, car le roi était trop puissant et en trop bonne position, surtout à cause de ses nombreuses intelligences dans tous les pays du Duc. Enfin le connétable n'omit rien pour épouvanter M. de Bourgogne.

Le Duc vit bien qu'on voulait le contraindre et que le connétable conduisait toute cette affaire; il en conçut contre lui une effroyable haine. Son armée commençait à s'assembler autour de lui. Le courage et l'espérance lui revenaient; il résolut de ne point céder à une telle machination, et se mit en route avec ses gens pour retourner vers la Somme.

En route, un homme à pied se présenta mystérieusement à lui : c'était un envoyé du duc de Bretagne ; il venait aussi, à l'instigation du connétable, conseiller au Duc de consentir au mariage, et lui dire tout ce qu'on pouvait imaginer pour l'effrayer. Le duc de Bretagne, en signe d'amitié, lui faisait savoir que le roi s'était fait de nombreux partisans dans les plus grandes villes de ses États, notamment à Bruges et à Bruxelles; qu'il avait le projet de pousser

la guerre vivement et de l'aller assiéger, fût-il enfermé à Gand.

La patience manqua au Duc. Il ne put endurer ces continuels avis donnés sous couleur d'amitié, et ce projet de plier sa volonté par la peur. « Votre maître est mal averti, dit-il ; ce sont de mau-» vais serviteurs qui veulent lui donner de telles craintes. C'est » apparemment pour l'empêcher de faire son devoir et de me se-» courir, comme il y est obligé par ses alliances. Il ne sait pas ce » que c'est que Gand, ni les villes dont il parle. Elles sont trop » grandes pour être assiégées. Dites à votre maître en quelle com-» pagnie vous m'avez trouvé; les choses sont autrement qu'il ne » croit. Je m'en vais passer la Somme, et si le roi se met sur mon » chemin, je le combattrai. Que mon frère de Bretagne, au lieu » d'envoyer ses lances contre moi, se déclare en ma faveur, et soit » envers moi comme j'ai été envers lui lors du traité de Péronne. »

Lorsque le roi fut informé que le duc de Bourgogne se mettait en mouvement avec son armée, il écrivit aussitôt à Dammartin ; il lui défendait sur toutes choses de risquer un combat avant qu'il fût arrivé, et, prévoyant la marche de l'ennemi, il donnait ses ordres dans trois suppositions [1]. Si le Duc faisait assiéger Amiens, il fallait s'y enfermer et faire des sorties sur les fourrageurs; si au contraire il allait vers Saint-Quentin, le roi, revenant à son premier projet, voulait que Dammartin se portât vers Rue, le Crotoy, Saint-Riquier, peut-être même jusqu'à Montreuil, pour forcer les Bourguignons à diviser leurs forces. Enfin si le Duc passait la Somme, on devait laisser pour garnison à Amiens les francs-archers et l'arrière-ban, qui étaient moins bien armés que le reste, et inquiéter la marche de l'ennemi en arrière et sur les flancs.

Le Duc prit ce dernier parti; il marcha rapidement sur Péquigni [2]. La garnison n'était pas nombreuse; elle était composée presqu'en entier de francs-archers avec peu de gentilshommes. Ils s'avancèrent imprudemment en escarmouche, et furent si vigoureusement ramenés, que les Bourguignons entrèrent dans le faubourg de la rive droite. Quatre ou cinq canons furent amenés; on commença à établir un pont : les francs-archers prirent peur et rendirent la ville, qui fut brûlée. Ainsi le Duc se trouva maître du passage de la rivière.

1 Cabinet de Louis XI. — 2 Comines.

Le connétable, d'après l'intention du roi, voyant que l'armée de Bourgogne marchait par la droite, sortit de Saint-Quentin et se porta à la gauche des Bourguignons. Il avait avec lui le maréchal Joachim Rouault, le sire de Renti, le bâtard Baudouin, le sire de Crussol, le sire d'Arçon. Ils poussèrent jusqu'à Bapaume et sommèrent la ville. Jean de Longueval y commandait; il sortit sur parole pour venir parlementer avec le connétable, qui n'oublia rien pour le séduire ou l'effrayer. Il demeura fidèle à son maître, répondant que Bapaume ne faisait point partie des seigneuries cédées par les traités d'Arras, Conflans ou Péronne, mais bien de l'ancien comté d'Artois; qu'ainsi la ville ne pouvait donner lieu à saisie. Comme on le pressait encore, il aperçut près du connétable le bâtard Baudouin, et lui parla si sévèrement de sa trahison, qu'il le fit pleurer.

Le Duc fut donc obligé de détacher une portion de ses forces, sous les ordres du sire de la Gruythuyse, pour défendre le côté où s'avançait le connétable. Celui-ci, après avoir, avec une extrême cruauté, brûlé et dévasté le pays, rentra à Saint-Quentin, où le roi annonçait qu'il allait venir à la tête de tout son monde.

Chacun projetant ainsi de prendre l'ennemi par le flanc, le Duc passa la Somme et vint assiéger Amiens par la rive gauche. Mais l'enceinte était grande et la garnison nombreuse; elle faisait sans cesse des sorties où elle avait l'avantage. Cependant un jour que quarante hommes d'armes étaient allés attendre au passage un convoi qui devait arriver aux assiégeans, le Duc, averti à temps, voulut les surprendre et les envelopper. Dammartin, apercevant de loin un grand mouvement dans le camp des Bourguignons, sortit aussitôt avec quelques hommes de la compagnie de l'amiral et plusieurs de ses serviteurs, pour aller voir ce qui se passait. Il s'était tellement hâté qu'il était en robe de velours noir, sans autre arme que sa dague. Bientôt il aperçut ses hommes d'armes qui revenaient en fuyant, poursuivis par les Bourguignons. « Arrêtez! leur cria-» t-il, et tenez ferme, il va nous venir du secours. » Quinze ou seize firent face à l'ennemi, mais ils étaient en trop petit nombre : ils furent tués ou culbutés; les autres, pressés par les cavaliers bourguignons, entraînèrent dans leur fuite désordonnée le grand-maître lui-même. Le vicomte de Narbonne était accouru à la barrière pour protéger cette déroute et empêcher l'ennemi d'entrer avec les fuyards. Dammartin rentra par-dessous la barrière, et pre-

nant aussitôt une lance des mains d'un page, il voulait, tant il était animé, retourner au combat contre toute l'armée de Bourgogne. Le vicomte de Narbonne, avec plus de sang-froid, rangea trente hommes d'armes devant la barrière et arrêta le choc de l'ennemi.

Peu après, le roi, voyant que les choses restaient toujours en même état sans rien de décisif, assembla les principaux seigneurs, chefs et capitaines de son armée, pour aviser à ce qu'il fallait faire[1], et surtout pour délibérer mûrement s'il fallait livrer bataille. Le connétable, le duc de Bourbon, le maréchal Rouault, Dammartin, de Beuil et beaucoup d'autres étaient présens. « Or çà, messieurs, » leur dit le roi, il faut ici faire voir ce que vous savez au fait de » la guerre; montrez que vous la connaissez depuis long-temps, » et que vous avez vu autrefois le comte de Salisbury, Talbot, » Scales[2] et tous ces fameux chefs anglais, qui par vous ont été » chassés de France. Songez à tout, et ne venez pas vous excuser » ensuite en disant : je ne croyais pas que l'ennemi vînt par-là. »

Le sire de Beüil parla le premier. « Sire, dit-il, je suis prêt à » donner ma vie pour vous, comme je la risquai pour le service du » feu roi votre père. Mais, depuis son temps, la guerre est de- » venue bien différente. Pour lors, quand on avait huit ou dix mille » hommes, on comptait que c'était une très-grande armée; aujour- » d'hui c'est bien autre chose. On n'a jamais vu une armée plus » nombreuse que celle de M. de Bourgogne, tant d'artillerie, tant » de munitions de toutes sortes : la vôtre est aussi la plus belle qui » ait été assemblée dans le royaume. Pour moi, je ne suis point » accoutumé à voir tant de troupes ensemble; comment gouverner » tant de gens? comment empêcher le trouble et la confusion dans » une telle multitude? Il n'y fallait pas tant de science autrefois; » la promptitude et la vaillance suffisaient pour avoir le meilleur » dans une bataille. Aujourd'hui je suis en peine d'aviser à ce qu'il » faut faire, et ne puis du tout répondre sur ce qui pourra en » advenir. »

« Certes, répondit Dammartin, l'armée de M. de Bourgogne est » belle et nombreuse, mais celle du roi est, selon moi, encore plus » forte; elle a pour le moins quatre mille lances et vingt mille gens

1 Legrand. — 2 Lettre à Dammartin.

» de pied, sans parler de ce qui peut encore venir. Il n'y a prince » de la chrétienté qui puisse se défendre contre une telle puissance; » quant à ce qu'il faut régler sur le temps, le lieu et la façon de » combattre l'ennemi, ce sont choses qui veulent grande réflexion, » et je prie le roi de permettre que chacun de nous lui remette » son avis par écrit. »

Le roi agréa cette proposition; Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, fut chargé de recueillir les opinions de tous et de les écrire. La plupart furent de l'avis de Dammartin; mais outre la haine que le roi avait pour ces grandes batailles où toute la fortune d'un royaume est mise au hasard d'une journée, il trouva tant de diversité dans les conseils des chefs, chacun soutenait son idée si âprement, qu'il craignit de ne pouvoir les mettre en assez bon accord ou en assez complète soumission, pour tenter une grande entreprise. On continua à se faire la guerre par escarmouche, à se couper les vivres, à ravager le pays.

Le duc de Bourgogne resta devant Amiens. Peu à peu il fit ses approches, et il établit sa puissante artillerie assez près pour faire beaucoup de mal à la ville. Elle avait aussi une artillerie redoutable et bien servie. Un jour la tente du Duc fut même renversée par un boulet de fer, et toute son armée eut un moment la crainte qu'il n'eût été frappé. La garnison était de vingt-cinq mille hommes; Dammartin et le connétable y avaient réuni leurs forces; il y avait peu d'espoir d'y entrer d'assaut, et la disette était aussi grande chez les assiégés que chez les assiégeans.

Enfin les deux partis se lassèrent: le roi ne voyait point se déclarer pour lui toutes les villes d'Artois et de Flandre que le connétable lui avait promises pour le décider à la guerre. Le Duc apprenait de mauvaises nouvelles du Charolais et du Mâconnais, où le comte Dauphin et le maréchal de Comminges trouvaient peu de résistance; le duc Nicolas de Calabre allait envahir les marches vers la Lorraine; les princes de Bavière, alliés du roi, pouvaient, à sa sollicitation, se mêler aussi de la guerre. Le connétable, les ducs de Bretagne et de Guyenne l'importunaient toujours du projet de marier sa fille: condition aussi dure pour lui que celles dont il pourrait être question en traitant avec le roi. C'étaient chaque jour nouveaux messages pour lui promettre de se déclarer pour lui, de lui rendre Saint-Quentin, de le remettre à ses gens; puis lorsqu'on arrivait près de

la ville, le connétable tenait ses portes fermées et les fortifications en défense. De telle sorte que le Duc aima mieux négocier avec le roi. Il lui envoya le sire Simon de Quingey avec un billet écrit de sa main, où il s'humiliait beaucoup, et montrait un grand chagrin de lui avoir fait la guerre, en imputant la faute à de mauvais conseillers, qui ne lui avaient pas bien exposé comment étaient les choses.

Le roi fut très-joyeux de cette lettre : il dépensait son argent et fatiguait son armée sans nul avantage. D'ailleurs il était trop impatient pour ne se point ennuyer des choses trop longues : il avait pris Amiens et Saint-Quentin, et il lui semblait que s'il pouvait se les assurer, c'était assez de gagné pour une fois. Ainsi malgré le dépit du connétable, dont cette trève dérangeait les projets, malgré l'impatience de Dammartin et de tous les capitaines, qui ne pouvaient s'accoutumer à toujours préparer la guerre pour y renoncer la veille du combat, une suspension d'armes fut conclue pour trois mois, le 4 avril 1471. Chaque parti devait occuper les villes et pays dont il était actuellement en possession, sauf en Lorraine, où l'armée de Bourgogne et le duc de Calabre devaient rentrer dans leurs limites respectives.

Un des motifs qui engagèrent soit le roi, soit le Duc, à signer une trève, c'est qu'en ce moment même allait se décider un événement où ni l'un ni l'autre ne pouvaient rien, et qui cependant leur importait beaucoup. Le roi Édouard avait quitté la Zélande pour tenter vaillamment de reconquérir son royaume. Le duc de Bourgogne n'avait eu d'abord, ainsi qu'on l'a vu, d'autre pensée que de conserver la paix avec l'Angleterre, de rétablir tous les liens de parenté et d'amitié avec la maison de Lancastre, et de travailler à renverser le comte de Warwick. Ainsi il n'avait fait aucune promesse au roi Édouard, et il y avait déjà trois mois que ce prince avait été jeté sur la côte de Frise, que le Duc n'avait pas encore consenti à le voir. Cependant lorsqu'il sut que le roi Louis allait l'attaquer, lorsqu'il connut le traité juré par le prince de Galles pour sa destruction, et l'alliance toujours plus étroite de Warwick et de la France, il écouta un peu mieux les instances du roi Édouard. Ils eurent une entrevue dans la ville de Saint-Pol. Le Duc, se fiant aux promesses que lui avaient faites les ducs de Somerset et d'Exeter, et ne voulant pas, surtout lorsqu'il n'avait

encore aucune armée assemblée, attirer sur lui à la fois les forces de la France et de l'Angleterre, montra d'abord une courtoisie très-froide au roi Édouard. Il lui refusa tout secours pour reconquérir son royaume, s'efforça même de le détourner de toute tentative. Mais le roi Édouard était décidé à s'en aller à tous risques descendre en Angleterre[1].

Abandonner ainsi un roi, frère de sa femme, à qui il avait l'année d'auparavant juré un serment de fraternité en recevant son ordre de la jarretière, était une résolution difficile au duc Charles. D'ailleurs le roi Édouard assurait qu'il avait en Angleterre de nombreux partisans, et s'il venait à obtenir un heureux succès, c'était perdre l'amitié d'un puissant allié. Alors le Duc se décida à aider secrètement son beau-frère. Il feignit en public de ne vouloir entrer pour rien dans ses projets, mais lui fit donner sous main cinquante mille florins, lui fit prêter quelques gros navires, loua pour lui quatorze vaisseaux osterlins, et lui laissa faire tous ses préparatifs à la Vère, en Zélande, sous prétexte que c'était un port libre ouvert à toutes nations.

Tout ceci se passait pendant que la guerre avec le roi de France était déjà commencée en Picardie. Enfin le 10 mars, le roi Édouard mit à la voile, et le Duc, aussitôt qu'il en fut informé, fit publier défense, sous peine de la vie, à tous ses sujets, d'assister directement ou indirectement l'entreprise d'Édouard de La Marche, soi-disant roi d'Angleterre. Grâce à ces précautions, le Duc se réjouissait d'avoir, quel que fût l'événement, des amis en Angleterre, et de s'être si bien ménagé à la fois avec York et Lancastre. Il n'était pas moins rusé que le roi de France[2], seulement il avait plus d'orgueil, de folle obstination, d'emportement, et sur cela il se croyait plus loyal.

Le roi Édouard[3] s'en alla débarquer à Ravensport, dans le comté d'York, au lieu même où, soixante et douze ans auparavant, le comte de Derby débarqua aussi lorsqu'il vint détrôner le roi Richard II, à qui il succéda sous le nom de Henri IV. Édouard était accompagné de son frère le duc de Glocester, et du comte d'Hastings, grand chambellan; il n'avait pas avec lui plus de deux mille

1 Comines. — 2 Argentré. — 3 Hollinshed — Rapin Thoyras. — Hume. — Comines.

hommes. Imitant encore en cela le comte de Derby, il publia qu'il venait, non pas disputer la couronne, mais réclamer son héritage. Ce fut à ce titre seulement qu'il entra d'abord dans la ville d'York. Après avoir communié solennellement, il y prêta serment de fidélité et d'obéissance au roi Henri. Comme le peuple était plutôt favorable à Warwick qu'à lui, il se voyait contraint à cette dissimulation. Il emprunta quelque argent à York; et, sans avoir été encore rejoint par beaucoup de partisans, il prit sa route vers Londres. Le marquis de Montagut commandait une armée non loin de là; sans doute il aurait pu s'opposer à l'entreprise et au passage du roi Édouard. Il se tint en repos, et sembla s'inquiéter peu de soutenir la cause de son frère Warwick. Il y avait de tous côtés si peu de foi dans les promesses et tant de secrètes pratiques, les grands songeaient tellement à ménager les deux partis, que les liens du sang n'avaient pas beaucoup de force. Peu à peu la troupe du roi Édouard s'accroissait. Arrivé à Nottingham, il ne cacha plus ses desseins, et se déclara roi d'Angleterre.

Le comte de Warwick n'avait pas avec lui une assez forte armée pour risquer le combat : il laissa passer le roi Édouard, comptant qu'il allait l'entourer à la fois par les armées du marquis de Montagut et du duc de Clarence, à qui il venait de prescrire leur marche, et par sa propre troupe, qui lui couperait le chemin de la retraite. Le roi Édouard lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il n'y vit point sa sûreté; il comptait sur le succès, et refusa tout accommodement.

Mais le duc de Clarence, qui devait fermer au roi Édouard le chemin de Londres, trahissait depuis long-temps Warwick. S'il n'avait pu tenir une première fois le secret engagement pris avec son frère, l'occasion était maintenant toute favorable; il passa de son côté avec toute l'armée qu'il commandait. Il chercha ensuite à servir de médiateur entre le roi Édouard et le comte de Warwick. Rien ne put fléchir le comte. Sa haine était trop forte : il comprenait que son offense était trop grande pour être pardonnée; on ne put le faire départir de la foi nouvelle qu'il avait jurée à la maison de Lancastre.

Les efforts de l'archevêque d'York et du duc de Somerset ne purent engager les habitans de Londres à fermer leurs portes au roi Édouard. La reine sa femme était, depuis un an, réfugiée dans

le quartier de la ville qui, par privilége et franchise, servait de lieu d'asile. Elle y avait mis au monde un fils. Elle y était entourée d'un très-grand nombre de ses partisans, qui y avaient aussi pris retraite. Ainsi il leur était facile de travailler de tout leur pouvoir le peuple en faveur du roi Édouard. En outre, il devait de fortes sommes à beaucoup de marchands; et ses créanciers, souhaitant qu'il redevînt riche et puissant, étaient ses partisans zélés, comme on avait vu, l'année précédente, pour les créanciers du comte de Warwick. Enfin, on assurait que les femmes de grande condition et les riches bourgeoises[1], dont il avait autrefois recherché les bonnes grâces, servaient de leur mieux ce roi si beau et si galant, et lui gagnaient leurs maris et leurs parens.

L'archevêque d'York, voyant donc que le peuple semblait se tourner du côté du roi Édouard, fut le premier à abandonner les intérêts de son frère le comte de Warwick. Il fit un accommodement, obtint son pardon, et livra la Tour de Londres. Le 11 avril 1471 le roi Édouard fit paisiblement son entrée, reprit tout son pouvoir et ses honneurs, et renvoya dans la Tour le roi Henri VI, dont la raison était trop affaiblie pour sentir la différence d'un palais à une prison.

Cependant le comte de Warwick s'avançait avec une forte armée. Il avait avec lui le marquis de Montagut son frère, le duc de Somerset, le comte d'Oxford, le duc d'Exeter. Une bataille devait décider de son sort, et il se prépara à la donner. Il aurait pu attendre la reine Marguerite et le prince de Galles qui étaient depuis quelques jours en mer, amenant de France les renforts que le roi Louis leur avait accordés; mais il craignait que si la maison de Lancastre devait la victoire à elle-même et à ses propres forces, elle ne se souvînt des anciennes injures qu'elle avait reçues de lui, et alors son pouvoir et sa fortune auraient couru de grands risques.

La bataille fut livrée dans la plaine de Barnet, à dix mille de Londres, le 14 avril.

Le combat fut rude et le succès long-temps douteux; mais enfin le roi Édouard eut l'avantage. Le comte de Warwick qui, contre sa coutume, était descendu de cheval et combattait avec les archers pour les faire tenir ferme, fut tué dans la mêlée, ainsi que son

1 Comines.

frère le marquis de Montagut. Le duc d'Exeter fut laissé pour mort; le duc de Somerset et le comte d'Oxford parvinrent à prendre la fuite, après avoir vaillamment combattu. Le carnage fut grand ; les vainqueurs ne se bornèrent point à refuser merci aux seigneurs, en criant : « Sauvez le peuple ! » comme c'était la coutume dans les guerres d'Angleterre. Cette fois le roi Édouard avait pris en haine le peuple, qui avait montré trop de faveur au comte de Warwick. D'ailleurs on pensa que les gens du commun craindraient bien plus les changemens s'ils voyaient qu'eux aussi en souffraient et n'étaient pas épargnés.

Le jour même de la bataille de Barnet, le prince de Galles et la reine sa mère débarquèrent à Weymouth, dans le comté de Dorset, au sud de l'Angleterre. Bientôt ils apprirent qu'Édouard était maître de Londres et du roi Henri; que Warwick était tué et son armée détruite. Madame Marguerite, qui jusqu'alors avait montré tant de constance et de courage dans ses revers, ne trouva plus de forces contre ce dernier coup de fortune : elle tomba dans le désespoir et se retira au monastère de Beaulieu, dans le Hampshire. Le duc de Somerset, échappé au combat de Barnet, le comte de Devonshire, et beaucoup d'autres anciens partisans de la maison de Lancastre, s'efforcèrent de relever son courage ; ce fut avec grande peine qu'ils la décidèrent à exposer au sort des armes son fils unique, sa seule et dernière espérance. Elle voulait qu'il retournât en France pour y attendre des temps meilleurs et une plus favorable occasion; enfin elle céda à leurs promesses et aux espérances qu'ils fondaient sur le nombre et la puissance des amis de la maison de Lancastre.

En effet, en peu de jours ils réunirent, aux troupes que sir John Wenloch et le prieur de Saint-Jean avaient amenées de Calais et de France, les débris de l'armée du comte de Warwick et d'autres renforts, que les seigneurs de leur parti assemblèrent, chacun dans son canton. Le comte de Pembroke devait surtout lever beaucoup de gens dans la principauté de Galles, où il avait une grande puissance; car il se nommait Tudor, et descendait des anciens princes du pays. Le duc de Somerset, qui commandait l'armée de madame Marguerite et d'Édouard de Lancastre, résolut d'aller au-devant des forces que devait amener le comte de Pembroke, et il se dirigea de ce côté.

Le roi Édouard ne perdit point de temps et marcha diligemment pour s'opposer à ce dernier et redoutable effort de ses ennemis. Le

duc de Somerset était déjà arrivé à Tewksbury, sur la Saverne, et se préparait à passer la rivière pour suivre sa route vers le pays de Galles. La reine, qui n'avait pas une autre pensée que de sauver son fils, voulait qu'on hâtât d'autant plus ce passage, que l'armée d'York approchait. Le duc de Somerset s'y refusa; il pensa qu'une faible partie de ses troupes seulement aurait le temps de passer, tandis que le reste demeurerait livré à une défaite certaine.

Il se retrancha fortement devant la ville de Tewksbury, et attendit l'attaque de l'ennemi. Le duc de Glocester s'avança le premier contre le retranchement, et fut vivement repoussé; mais cette retraite n'était qu'une feinte pour attirer le duc de Somerset hors de ses lignes. Il en sortit en effet, poursuivit le duc de Glocester, et il ordonna en même temps à sir John Wenloch de marcher pour l'appuyer. Bientôt il eut affaire à des forces supérieures et fut contraint de revenir promptement en arrière. Ses ordres n'avaient pas été suivis; il n'était point soutenu; sa retraite fut soudaine et désordonnée. La rage s'empara de lui, et arrivant sur sir John Wenloch, qu'il trouva immobile à la tête de ses gens dans le retranchement, il lui fendit la tête d'un coup de hache, en le nommant traître et parjure. En effet sir John avait plus d'une fois changé de parti.

Cette action furieuse, qui témoignait combien le duc de Somerset était violent et troublé, acheva de mettre le trouble dans son armée. Le retranchement fut forcé. Le carnage fut moins grand qu'à Barnet, parce que le combat fut moins vaillamment soutenu. Le prince de Galles, fait prisonnier, fut amené devant le roi Édouard. « Pour» quoi, lui dit-il avec hauteur, osez-vous venir ainsi dans mon » royaume à main armée et bannières déployées? — Pour récla» mer le royaume et l'héritage légitime de mes ancêtres, » répondit le jeune prince. Sur cette noble et fière réponse, le roi, enflammé de colère, frappa de son gantelet le prince de Galles. Ce fut le signal de la mort du jeune prince. Aussitôt le duc de Glocester, le duc de Clarence qui lui avait fait serment et avait combattu pour sa cause, le marquis de Dorset et le comte de Hastings, tombèrent sur lui à coups de poignard et l'égorgèrent. Le duc de Somerset et le grand prieur de Saint-Jean s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Tewksbury. Le roi Édouard, ne respectant pas cet asile, voulut les faire enlever de force; l'abbé se présenta devant la porte en habit sacerdotal, le saint sacrement en ses mains. Alors le roi

promit la vie aux prisonniers : ils n'en furent pas moins décapités le lendemain.

La reine Marguerite fut trouvée demi-morte dans son chariot, emmenée à Londres et enfermée à la Tour. Son mari, le roi Henri, y fut peu de jours après mis à mort sans nul jugement, par l'ordre et peut-être même de la main du duc de Glocester, qui commençait à avoir une grande renommée de cruauté, et la mérita encore mieux par la suite. Ce fut lui qui régna quelques années après sous le nom de Richard III.

Le duc de Bourgogne était loin de croire que son secret allié, qu'il avait si mal accueilli et si peu secouru, aurait un succès tellement rapide. Les premières nouvelles favorables, qui annonçaient la marche d'Édouard d'York vers Londres, arrivèrent comme la trève venait d'être signée par les ambassadeurs de France et de Bourgogne. Le Duc s'enferma seul durant quatre heures; son courroux, de ce qu'on avait conclu trop vite, était si grand, que personne n'eût osé lui adresser une parole. Il hésita long-temps s'il ratifierait ce qui avait été promis en son nom. Il s'y décida enfin et y apposa son sceau, le 10 avril, quatre jours avant la bataille de Barnet. Successivement on apprit toutes les victoires du roi Édouard et l'entier désastre de la maison de Lancastre. La bataille de Tewksbury se donna le 4 mai [1].

Afin de ne pas s'éloigner des nouvelles d'Angleterre, le roi de France était resté sur les marches de Picardie jusqu'au commencement de juin. Lorsqu'il vit que tout était perdu pour le parti qu'il protégeait, et auquel cependant il venait de manquer de foi en signant, contre la teneur du traité d'Amboise, une trève séparée avec le duc de Bourgogne, il retourna à Paris. Tout était bien changé pour lui : au lieu d'un puissant allié, il allait avoir un ennemi de plus, et un ennemi redoutable. Les princes de son royaume, son frère, le duc de Bretagne, le connétable, allaient avoir bien moins de crainte de lui et se livrer plus activement que jamais à toutes leurs sourdes pratiques. En outre, ses plus fidèles serviteurs, ses plus vaillans capitaines étaient mécontens de ce qu'il avait tout d'un coup arrêté la guerre, au moment où elle semblait promettre un si heureux succès.

1 Meyer.

L'accueil qu'il reçut à Paris put déjà lui faire apercevoir qu'il était en moins bonne situation. Des inscriptions et des rimes satiriques furent trouvées affichées à l'hôtel de ville, au charnier des Innocens et en divers lieux. Des ballades coururent le peuple où l'on se raillait de la dernière trêve, et où l'on s'exprimait fort injurieusement touchant plusieurs seigneurs qui entouraient le roi, sur le connétable spécialement. Le roi se montra fort mécontent de ces discours et de ces écrits diffamatoires. Il fit publier à son de trompe, dans les places publiques, que quiconque en connaîtrait les auteurs devait, sous peine de mort, venir les déclarer, et recevrait, au contraire, trois cents écus d'or pour prix de la dénonciation. On eut quelque soupçon sur un nommé Pierre le Mercier, fils d'un marchand de lunettes, mais rien ne fut prouvé, et il fut mis en liberté. On conduisit aussi en prison maître Henri Mariette, ancien lieutenant criminel de la prévôté de Paris, qu'on accusait encore d'avoir parlé injurieusement de maître Van den Driesche, en qui le roi avait alors grande confiance. Le parlement ne le trouva pas coupable non plus. Du reste, le roi continua à chercher les occasions de se rendre populaire : pour montrer l'affection qu'il portait à sa bonne ville de Paris, il alla allumer de sa main le feu de joie de la Saint-Jean devant l'hôtel de ville.

Son frère, le duc de Guyenne, était toujours avec lui et ne l'avait pas quitté depuis plusieurs mois. Le principal soin du roi était en ce moment de s'opposer à son projet de mariage avec mademoiselle Marie de Bourgogne. Il voyait que c'était le but actuel de tous les princes du royaume. Il ne savait pas que le duc de Bourgogne n'en avait pas plus envie que lui, par crainte aussi que son pouvoir en fût diminué.

Quoi que le roi pût faire, il ne pouvait acquérir d'autorité durable sur l'esprit de son frère, ni l'empêcher d'être en intelligence avec tous ses ennemis. Presque sous ses yeux, à Orléans, où il se rendit en quittant Paris, les négociations reprirent en secret. L'abbé de Begars et le chancelier de Bretagne, en revenant d'auprès du duc de Bourgogne, virent M. de Guyenne. Ils lui parlèrent du mariage de mademoiselle Marie, lui donnèrent espérance de le voir réussir, l'assurèrent que le duc Charles voulait la lui accorder. Pour lui, il les chargea d'assurer le duc Charles de toute sa bonne volonté. Il s'emploierait, disait-il, à lui faire rendre les villes qu'on

venait de lui prendre, et voulait assurer l'exécution pleine et entière des traités de Conflans et de Péronne. Il voyait bien que le roi avait dessein de le garder près de lui, mais il saurait, disait-il, s'en débarrasser, et se retirer dans son apanage de Guyenne. De là il ferait parvenir ses remontrances; et si le roi n'y avait pas égard, il donnerait aussitôt son scellé aux ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Le duc de Guyenne quitta en effet le roi, qui alors n'eut plus une autre pensée ni un autre souci que de se garantir des embarras et des maux dont son frère était toujours la première cause, ou du moins l'instrument nécessaire. Le premier soin du jeune prince, en retournant en Guyenne, fut de demander Odet d'Aydie, sire de Lescun, afin de s'aider de ses conseils. Le roi fit engager ce gentilhomme à venir d'abord le trouver pour lui communiquer d'importantes choses; le sire de Lescun ne s'arrêta point à cette invitation, et se rendit promptement auprès de M. de Guyenne. Malgré les promesses qu'il avait faites au roi, il était loin de le servir fidèlement, et le tenait sans cesse en doute sur ses véritables intentions.

Bientôt il n'y eut plus rien de caché dans les desseins du duc de Guyenne; se fiant aux espérances qu'on lui avait données, il envoya l'évêque de Montauban à Rome, auprès du pape, afin d'obtenir les dispenses pour épouser mademoiselle de Bourgogne. Le roi essaya encore de l'en détourner par voie de persuasion. Il lui envoya, au commencement du mois d'août, Imbert de Batarnai, sire du Bouchage, avec les instructions les plus pressantes. Il était chargé de représenter à M. de Guyenne, qu'ayant fait au roi un serment sur la vraie croix de Saint-Laud, s'il venait à l'enfreindre, il courait le risque de mourir dans l'année, comme cela arrivait infailliblement à ceux qui violaient les sermens faits sur ladite vraie croix; on en avait vu naguère des exemples, disait le roi.

De plus, M. de Guyenne devait se souvenir comment le roi avait fidèlement tenu son serment de lui faire savoir toutes les choses qu'on leur dirait pour semer défiance entre eux : il en avait toujours agi ainsi, et spécialement pendant la présente année.

De quoi pouvait se plaindre M. de Guyenne? n'avait-il pas reçu le plus grand et le plus bel apanage qui eût jamais été donné à un fils de France; bien plus avantageux, certes, que celui qui était demandé pour lui par le duc de Bourgogne.

Il devait se rappeler la grande haine que la maison de Bourgogne avait eue pour leur père, le feu roi Charles; les outrages qu'elle lui avait faits; les efforts qu'elle avait tentés pour le priver de la couronne après l'avoir fait déshériter. N'étaient-ce pas des motifs suffisans pour que le roi ne voulût pas que son frère prît alliance dans une telle maison? Ne serait-ce pas chose étrange que le second fils de France, le troisième personnage du royaume, allât épouser la fille de celui qui était allié formellement au roi d'Angleterre, ancien ennemi de la couronne de France, et qui portait son ordre? Qu'en dirait tout le royaume, lorsqu'on verrait que, malgré ses sermens, M. de Guyenne faisait un mariage tel, qu'on ne pourrait savoir combien de maux en sortiraient?

D'ailleurs pour quelle cause M. de Guyenne désirerait-il ce mariage? Le duc de Bourgogne était jeune, récemment marié à une femme disposée à avoir des enfans; s'il leur naissait un fils, quelle part M. de Guyenne aurait-il à leur succession? Ce serait donc un mariage sans profit, et sans grand plaisir non plus; car les filles de cette maison de Bourgogne étaient, disait le roi, bien qu'il n'eût ni preuves ni exemples à en fournir, sujettes à de grandes maladies. Celle-ci ou n'aurait point d'enfans ou les aurait mal portans. On assurait, continuait toujours le roi, qu'elle était déjà enflée et bien malade. Le bruit courait même qu'elle était morte.

Le roi faisait donc prier son frère de lui promettre que, nonobstant toutes dispenses qu'il pourrait obtenir du pape, il n'épouserait point mademoiselle de Bourgogne. Il l'assurait en outre que, quoi qu'on en pût dire, il n'avait point songé à aller trouver le duc de Bourgogne pour s'appointer avec lui; qu'au contraire il communiquait à M. de Guyenne toutes ses grandes affaires, et prendrait toujours ses bons conseils, auxquels il avait plus de confiance qu'en ceux de nul autre.

A peine le sieur du Bouchage était-il parti, que le roi fut averti d'un autre projet qui le jeta dans une inquiétude nouvelle. On lui avait fait savoir que le sire de Lescun ne se rendait auprès de M. de Guyenne que pour lui faire épouser mademoiselle Éléonore de Foix, fille du comte de Foix. Déjà quelques mois auparavant ce sire de Lescun, qui gouvernait toujours le duc de Bretagne, l'avait marié avec Marguerite de Foix, sœur aînée d'Éléonore.

La maison de Foix était en ce moment très-puissante. Le comte

venait de forcer son beau-père, le roi d'Aragon, de le reconnaître pour héritier du royaume de Navarre, et de lui en abandonner le gouvernement. Son fils aîné avait, comme on l'a vu, épousé madame Madeleine de France, sœur du roi Louis; mais il avait péri peu auparavant par accident dans un tournoi donné à Libourne, chez le duc de Guyenne. Son second fils, le vicomte de Narbonne, était un des meilleurs capitaines et des plus loyaux serviteurs du roi; ses filles avaient épousé le marquis de Montferrat, le comte d'Armagnac et le duc de Bretagne. Ainsi, dans un tel moment, le roi avait grand intérêt à ne pas avoir contre lui un prince si puissant, si bien allié, et à ne pas augmenter encore son pouvoir en laissant M. de Guyenne épouser sa dernière fille [1].

« Quant au mariage de Foix, écrivit-il tout aussitôt au sire du Bouchage, vous savez le mal que cela me serait. Mettez donc vos cinq sens de nature à l'empêcher. On m'a dit que mon frère n'était point de lui-même porté à le faire. C'est sans doute pour l'y contraindre que M. de Lescun l'a engagé à se porter pour garant de la dot de la duchesse de Bretagne, afin qu'embarrassé comme il sera de la payer, il épouse la sœur, sous condition que le duc de Bretagne le tienne quitte de la somme. J'aimerais mieux la payer et racheter toutes les autres difficultés que de laisser faire ce mariage. Ne vous hâtez pas de revenir, et besognez bien. Parlez à M. de Guyenne d'épouser une fille du roi d'Aragon. Sans doute M. de Foix ne le voudra point, parce qu'il s'attend à avoir le royaume d'Aragon par sa femme. Ainsi, mon frère pourrait lui-même nous bien servir. Parlez-lui pleinement, remerciez-le bien de ce qu'il m'a fait dire que le duc de Bourgogne ne tient nul compte de mes protestations. Dites-lui que, puisqu'il me mande la vérité, je connais bien qu'il ne veut pas me tromper. Répétez que, s'il veut prendre une femme qui ne me soit pas suspecte, je ne garderai aucune inspection sur lui, et qu'il aura autant ou plus de puissance que moi dans le royaume tant que je vivrai. Bref, monsieur du Bouchage, mon ami, si vous pouvez gagner ce point, vous me mettrez en paradis. Demeurez là-bas jusqu'à ce que M. de Lescun s'en soit allé, dussiez-vous faire le malade, et ne revenez pas sans avoir mis notre affaire à bien. Adieu, monsieur du Bouchage, mon ami,

[1] Recueil de Legrand.

je prie Dieu et Notre-Dame de vous accorder de bien besogner. »

Le roi faisait en même temps tout son possible pour disposer en sa faveur la maison de Foix. Il n'y avait sortes de paroles bonnes et amicales qu'il n'écrivît au comte [1]. A lire ses lettres, on eût pu croire qu'il n'avait en nul autre prince ou seigneur une si grande confiance. Il lui avait envoyé son fils, le vicomte de Narbonne, afin de le persuader mieux encore de son amitié, et de l'engager à une entrevue. « Je connais bien, écrivait-il au vicomte de Narbonne, le grand vouloir que vous avez de me rendre service, et je vous en remercie ; tenez-vous certain que je ne l'oublierai pas, et que quand mes besognes seront bonnes, les vôtres ne seront pas mauvaises. » Puis il finissait : « Si nous en venons à la guerre, croyez que je désire bien que vous y soyez. » Car il savait flatter les gens mieux que personne.

Cependant sa méfiance et sa dissimulation étaient si grandes qu'elles se découvraient toujours par quelque point, et souvent lui enlevaient le fruit de ses soins. Ainsi, tout en montrant de si beaux semblans au vicomte de Narbonne, il avait écrit à M. de Guyenne dans un tout autre sens, et ce prince n'eut rien de plus pressé que de le dire au vicomte [2].

« Sire, écrivit celui-ci au roi, quand j'ai été par deçà, j'ai trouvé monsieur mon père tout autre que je ne le croyais ; car il n'eût rien fait que par les conseils de monsieur de Lescun, lequel, par Dieu, sire, souhaite votre bien d'une façon dont je ne voudrais pas. La chose qui l'a le plus mécontenté, ç'a été une lettre que vous avez écrite à monsieur votre frère, et qui ne devait pas donner grand crédit à mes paroles. Vous disiez que ce que vous vouliez faire pour moi ne me serait accordé que s'il le voulait bien. Vous mandiez aussi que j'étais homme parlant volontiers, et que si je parlais contre vous, il vous en informât. Plût à Dieu, sire, que jamais les paroles d'un homme ne vous fissent plus de dommage que les miennes ; car, par Dieu, si vous aviez le bien que je vous souhaite, vous seriez bientôt au-dessus de vos besognes. Aussi suis-je ébahi, sire, comment vous dites de telles choses de moi. Je n'eus jamais nul vouloir que de vous servir. Aucunes paroles ni lettres de vous ne pourront même m'empêcher de vous rendre service, quand je

1 Recueil de Legrand. — 2 Preuves de l'Histoire de Languedoc.

verrai que je le puis. Sire, incontinent que je fus arrivé, on présenta ces lettres à ma barbe, en me disant que voilà comment vous aviez confiance en moi, et quelle bonne volonté vous aviez de me faire du bien. Puis ils ajoutèrent que, si je les croyais, je ne vous servirais plus, et emploierais ailleurs ma peine. Dieu sait si j'en suis pressé. Le sire de Guise qui portera cette lettre vous informera encore d'autres choses, dont je le charge. Je vous supplie, sire, qu'il vous plaise jeter ma lettre au feu, ou la rendre au porteur. »

Mais ce n'était pas de la maison de Foix seulement que le roi avait à s'inquiéter. De plus grands embarras, de plus pressans périls s'apprêtaient de toutes parts contre lui. Il en sut bientôt quelque chose [1]. Maître Olivier Leroux, qu'il avait envoyé en Espagne, s'était arrêté à Mont-de-Marsan pour voir le comte de Foix. Ce prince s'était plaint du peu d'égards que lui témoignait le roi. « A moi, » disait-il, qui pourrais lui rendre de si grands services, plus » grands que personne dans le royaume, si j'étais content de lui. » Maître Olivier Leroux se trouva par hasard logé dans le même hôtel qu'Henri Milet, envoyé du duc de Bretagne. Il le fit parler, et apprit qu'une alliance se traitait en ce moment entre les ducs de Guyenne, de Bretagne et de Bourgogne; que le roi d'Angleterre leur faisait offrir des secours, à condition qu'il aurait la Guyenne et la Normandie; que Lescun conduisait toute cette affaire. Le comte de Foix assurait qu'il n'avait pas donné son scellé pour l'alliance; mais, selon ce qu'écrivait maître Leroux, on ne pouvait guère se fier à ce que ce prince disait, tant il était mécontent de ce que le roi avait donné à madame Madeleine de France la tutelle de Gaston Phœbus, son petit-fils, au lieu de la lui conférer. L'envoyé de Bretagne niait aussi que les princes eussent accepté les offres du roi d'Angleterre : cependant maître Olivier Leroux ne le croyait pas. Il était parvenu à ramasser des morceaux de lettres déchirées, où l'on voyait qu'il était fort question d'Amiens, de Saint-Quentin et d'alliances; il les envoyait au roi, et l'avertissait que sans doute il avait à se méfier beaucoup de quelques-uns de ceux qui l'entouraient. En même temps, le duc de Guyenne rappelait le comte d'Armagnac, lui rendait ses seigneuries confisquées par le roi, et lui accordait toute sa confiance.

1 Recueil de Legrand.

Pour lors commencèrent des négociations et des ambassades, où, pendant plus de six mois, tous les princes ne cherchaient qu'à se tromper les uns les autres, où nulle parole n'était sincère. Il y avait les ambassadeurs publics et les messagers secrets. Réciproquement on s'efforçait de gagner les serviteurs et les conseillers ; souvent ils feignirent de se laisser corrompre; en telle sorte qu'on ne savait pas bien pour qui ils travaillaient, ou s'ils avaient un autre but que de se faire donner de l'argent.

D'un côté, le roi offrait à monsieur de Bourgogne [1] de conclure un mariage entre le jeune Dauphin et sa fille, de lui rendre Amiens et tout ce qu'il venait de lui prendre, et de lui abandonner le connétable et le comte de Nevers, à condition qu'ils contracteraient ensemble une alliance contre les ducs de Guyenne et de Bretagne, et prendraient mutuellement les ordres de Saint-Michel et de la Toison, comme gage de fraternité d'armes. Ces conditions furent même acceptées au nom du Duc par messire Ferry de Cluni. Mais alors s'élevèrent des difficultés que devait produire l'extrême méfiance réciproque des deux princes. Le Duc ne voulait pas signer l'alliance avant que la remise des villes fût faite. Le roi ne voulait pas remettre les villes avant que les lettres d'alliance fussent signées. Sur cela, il n'y avait sorte d'expédient qu'on ne cherchât pour se donner une double et mutuelle garantie.

Tantôt le roi offrait pour otages plusieurs des princes de son sang, si le Duc voulait déposer ses lettres d'alliance entre les mains du sire de Craon, qui serait en même temps affranchi de tout devoir de sujet et de vassal, dégagé des sermens de l'ordre de Saint-Michel, afin d'agir en toute liberté, et qui ne s'éloignerait pas de plus de dix lieues des marches de Bourgogne.

Tantôt on proposait que le Duc fît et signât les lettres, les montrât au sire de Craon, fît le plus fort serment qu'on pourrait imaginer, et donnât les otages que le roi demanderait; alors les villes seraient remises avant la délivrance des lettres.

Puis il était question de choisir, de commun accord, une personne sûre qui serait dépositaire des villes et des lettres.

On parlait encore de déposer les lettres dans l'église Notre-Dame de Paris, sous le serment de l'évêque et des chanoines, qui ne les

1 Instructions du roi, 17 novembre. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

délivreraient qu'après la remise des places, et le roi, de son côté, jurerait, sous peine d'excommunication, d'anathème et d'interdit, en renonçant par avance à toute absolution, de ne prendre ni laisser prendre ces lettres.

On proposait au Duc d'envoyer un de ses serviteurs porter les lettres au roi, et les lui montrer sans les lui donner, jusqu'au moment où les villes seraient remises; et le roi devait, par les mêmes sermens, s'engager à ne faire aucune violence au porteur de ces lettres.

En outre, le roi accordait six mois de délai au Duc pour faire son serment de foi et hommage, et lui permettait de ne pas venir en personne.

La paix était donc, pour ainsi dire, conclue; néanmoins le Duc n'avait pas au fond un grand désir de traiter avec le roi. Son alliance avec les ducs de Bretagne et de Guyenne, celle qu'il venait de conclure avec le roi d'Aragon, lui donnaient maintenant espoir de détruire son adversaire. Il faisait plus de fond encore sur ses bonnes relations avec le roi Édouard d'Angleterre, qui, sans montrer aucun ressentiment de ses froideurs, lui avait écrit aussitôt après son rétablissement pour lui témoigner toute son affection et sa reconnaissance [1].

Ainsi le sire de Craon et Pierre Doriole n'obtenaient nulle réponse sur les difficultés qui suspendaient la dernière conclusion du traité. Le roi perdait patience lorsqu'il était par hasard quelques jours sans savoir de leurs nouvelles, et les en gourmandait. « Quand les choses vont bien, leur écrivait-il, je n'ai que faire d'être averti; mais quand elles vont mal, il faut que je le sache pour y remédier. » Surtout, il ne voulait point qu'ils revinssent, ni qu'ils regardassent jamais l'affaire comme rompue.

En aucun temps, il n'avait eu tant besoin de la paix : tout semblait se déclarer contre lui. Depuis la mort récente du duc Jean de Calabre, le roi d'Aragon obtenait un plein succès en Catalogne, et bientôt le Roussillon allait être exposé. Sa sœur, la duchesse de Savoie, malgré tous les bons services qu'il lui avait rendus, se détachait de son parti, et traitait avec les princes. Il craignait même qu'elle n'entraînât de ce côté le duc de Milan, son plus fidèle allié. Ainsi

1 Lettre du 13 mai. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

il devenait chaque jour moins exigeant pour la paix. Il envoyait message sur message, afin qu'elle fût signée, protestant qu'il était faux qu'il traitât avec aucun autre qu'avec le duc de Bourgogne. Il assurait même qu'il se fiait entièrement à lui, s'agirait-il de sa vie.

En même temps, il cherchait tous les moyens de ramener à lui le duc de Guyenne. Il lui faisait offrir sa fille en mariage, promettait d'ajouter à son apanage le Rouergue, le Limousin, l'Angoumois et le Poitou; de lui donner une compagnie de six cents lances soldées, et de le faire lieutenant général du royaume. Mais le prince était si prévenu pour le mariage de Bourgogne, ceux qui le gouvernaient en ce moment étaient tellement opposés au roi, et la naissance du Dauphin avait fait un si grand changement dans sa situation, que les offres les plus magnifiques ne pouvaient le tenter. Il en rendait un compte exact au duc de Bourgogne [2], et en tirait seulement un motif pour le presser avec plus d'instances de lui donner sa fille.

De ce côté rien n'avançait non plus : le Duc promettait de vive voix; il lui arriva même d'en toucher quelque chose par lettre, afin d'entretenir l'espérance de M. de Guyenne. Sa volonté toutefois ne variait pas à ce sujet. Il voulait marchander le mariage de sa fille, en faire un appât pour les princes les plus puissans de la chrétienté, mais il ne songeait à l'accorder à aucun d'entre eux. Encore en ce moment cette conduite dissimulée lui servait à enlever au roi un de ses alliés. Le duc Nicolas de Calabre recherchait en secret mademoiselle de Bourgogne.

Le duc de Bretagne et le connétable servaient de tout leur pouvoir les projets de M. de Guyenne; mais chacun agissait de son côté, afin de ne partager avec nul autre l'obligation que ce prince aurait envers ceux qui lui feraient obtenir ce qu'il souhaitait si vivement. Du reste, le connétable, tout puissant et redoutable qu'il pouvait être, était devenu en ce moment si odieux au duc de Bourgogne, qu'il n'avait pas grand crédit sur lui. C'étaient surtout les conseillers du duc de Bretagne qui maintenant conduisaient cette affaire. Poncet de la Rivière, le sire d'Urfé et d'autres bannis

1 L'année commença le 29 mars.

2 Instructions de M. de Guyenne, 19 février 1472. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

du royaume de France s'étaient emparés de toute sa confiance; ils s'entendaient avec les gens qui gouvernaient M. de Guyenne; ils avaient des intelligences partout; sans cesse on voyait eux et l'abbé de Bégars aller et venir de Bretagne en Flandre, presser le duc de Bourgogne de conclure le mariage, le supplier d'assembler son armée. D'abord ils avaient souhaité que les Anglais ne fussent pas appelés; il leur semblait que les princes de France avaient assez de force pour être maîtres dans le royaume; mais depuis qu'ils avaient appris que le roi venait de traiter avec le roi d'Écosse et de lui offrir le duché de Bretagne en lui promettant de l'aider à faire cette conquête [1], la crainte les avait saisis, et ils demandaient au duc de Bourgogne de requérir au moins six mille Anglais de son allié le roi Édouard. Là naissait une difficulté nouvelle, tant les affaires des rois et des princes étaient doubles et compliquées. Les Anglais ne voulaient pas absolument que le Duc donnât sa fille à M. de Guyenne. Le jeune Dauphin pouvait mourir, et le royaume pouvait venir au frère du roi, qui se trouverait maître alors d'une puissance merveilleuse et redoutable à l'Angleterre. Le roi Édouard se serait donc bien gardé de servir un pareil projet; il voulait même recevoir une formelle assurance qu'il n'en serait plus question. Le Duc pouvait bien le laisser entendre, mais non pas en donner la promesse authentique et publique, car il aurait par-là rompu toute la ligue des princes de France contre le roi.

Telle était la situation des choses : menaçante pour le roi, toutefois traînant en longueur. De ses nombreux ennemis, le duc de Bourgogne semblait, en cet instant, le moins pressé d'agir. De tous côtés on lui offrait de belles conditions. Le roi faisait de grands sacrifices pour le désarmer, et souvent le Duc avait la pensée que rien n'aurait pour lui autant d'avantage que de les accepter. En effet, pour ses grands projets d'ambition sur l'Allemagne, il lui suffisait de n'avoir rien à redouter de la France. Il s'occupait avant tout à former de belles compagnies d'ordonnance afin de ne pas être pris au dépourvu comme l'année précédente, et s'apprêtait à loisir pour commencer la guerre quand il en serait temps. Ainsi, satisfait et orgueilleux de sa puissance qu'il avait vue un moment ébranlée, il ne se hâtait pas, et recevait, au milieu des magnifi-

1 Instruction du duc de Bretagne. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

cences de sa cour, toutes les ambassades qui venaient implorer son alliance. Il lui paraissait n'avoir jamais été en si grande fortune. Un jour que le sire d'Urfé était venu au nom du duc de Bretagne, et devisait avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre, il appela tout d'un coup le sire de Comines et lui dit en souriant : « Voici le sei-
» gneur d'Urfé qui me presse de faire mon armée la plus grosse que
» je pourrai, et me dit que nous ferons le grand bien du royaume.
» Vous semble-t-il que si j'y entre avec la compagnie que j'y
» mènerai, j'y fasse guerre de bien? — Non, monseigneur, assu-
» rément, répondit Comines. — Ah! continua le Duc, j'aime beau-
» coup plus le bien du royaume de France que M. d'Urfé ne
» pense; car, au lieu d'un roi qu'il y a, j'en voudrais six. »

Le roi voyait son danger, mais jamais il n'avait si mal réussi à l'écarter. Personne n'avait plus confiance en ses paroles. Il ne pouvait détacher aucun des princes ni seigneurs de l'alliance qu'ils formaient contre lui. Le seul qu'il réussit à attirer à lui fut Philippe de Savoie, comte de Bresse, jusqu'alors un de ses plus mortels ennemis. Il le maria avec Marguerite, sœur du duc de Bourbon, lui donna une compagnie de cent lances, reçut son serment comme chevalier de Saint-Michel, et lui promit les comtés de Die et de Valentinois. Parmi les bannis qui étaient si actifs à lui faire tout le mal possible, il se réconcilia avec le sire du Lau, à qui il rendit une grande confiance. Tannegui Duchâtel lui vendit le gouvernement du Roussillon, et il fut chargé de ce poste, alors fort important à cause de la guerre de Catalogne.

Ce qui eût été essentiel au roi, c'eût été de gagner ceux qui gouvernaient son frère, car tout le mal était là. Il n'y omettait rien et dépensait beaucoup pour cela sans pouvoir y réussir. Seulement il savait fort en détail tout ce qui se passait dans cette cour. Le plus grand désordre y régnait, et rien ne se faisait avec raison ni prudence. Le duc de Guyenne avait depuis environ deux ans, pour maîtresse, Colette de Jambes, dame de Montsoreau, veuve de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Elle avait grand crédit sur lui, et la faveur d'Odet d'Aydie, sire de Lescun, était devenue incertaine et chancelante. On ne voyait autour de ce prince que discordes, cabales, jalousies, haines furieuses entre tous ses serviteurs. Il y avait le parti des femmes et le parti du sire de Lescun, qui travaillaient mutuellement à se détruire par tous les moyens pos-

sibles, et s'imputaient l'un à l'autre mille infamies, jusqu'à empoisonnemens. Mais les uns comme les autres étaient déclarés contre le roi. Il n'avait pu regagner les bons offices du sire de Lescun; et quelque chose qu'il eût fait pour s'acquérir Aubin, sire de Malicorne, qui était chef du parti des femmes, bien qu'il lui eût donné la baronnie de Médoc, il n'en pouvait tirer aucun service. La cour du duc de Guyenne était le lieu où l'on entendait le plus de discours injurieux au roi, où l'on se livraît le plus hautement à l'espérance de l'opprimer. « Anglais, Bourguignons, Bretons, » disait-on, vont lui courir sus, et s'il entreprend quelque chose » contre M. de Guyenne, on mettra tant de lévriers à ses trousses, » qu'il ne saura de quel côté fuir. » Rien que dans cette portion du royaume, le roi avait contre lui une ligue puissante : son frère, le comte d'Armagnac, le comte de Foix et le roi d'Aragon auraient suffi pour lui causer de grands embarras. Qu'était-ce donc lorsqu'il pouvait être attaqué en même temps par la Bourgogne, la Bretagne et l'Angleterre? Déjà même les gens de la cour de Guyenne se vantaient qu'avant deux mois le duc de Bourgogne serait venu, à travers le royaume, rejoindre leur maître.

Pendant que tout semblait se préparer pour perdre le roi, sans que son habileté pût le sauver, il commença à mettre une grande espérance en la santé défaillante de son frère. C'était vers le mois de juillet, à Orléans, qu'ils s'étaient séparés, et, vers la fin de septembre, le duc de Guyenne était tombé malade. Madame de Thouars, sa maîtresse, l'était devenue en même temps, et bientôt son état parut désespéré. On la saignait tous les huit jours, et les médecins trouvaient son sang le plus mauvais du monde [1]. Le roi était tenu fort au courant de la santé de son frère et de madame de Thouars. Elle languit de la sorte pendant plus de deux mois, et mourut le 14 décembre. Le bruit public fut qu'elle avait été empoisonnée par Jourdan Favre, dit Versois, religieux bénédictin, aumônier du duc de Guyenne, et qui tenait récemment de lui l'abbaye de Saint-Jean-d'Angeli. On raconta qu'il avait pelé une pêche avec un couteau empoisonné, et l'avait donnée à madame de Thouars. Ce moine, à qui le duc de Guyenne accordait beaucoup d'affection, était du parti du sire de Lescun, contre la favorite du duc. Il fallait qu'elle n'eût

1 Recueil de Legrand.

aucun soupçon contre l'un ni contre l'autre, car elle les nomma tous les deux parmi ses exécuteurs testamentaires. Toutefois, le crime du moine passa pour chose avérée ; on disait partout qu'on allait procéder contre lui ; que l'évêque d'Angers et d'autres commissaires l'avaient interrogé ; qu'il allait être brûlé vif. Il n'en fut rien ; l'abbé de Saint-Jean ne sembla nullement perdre la confiance du duc de Guyenne, ce qui paraissait fort surprenant.

Ce prince continuait à être fort malade de la fièvre quarte. On le transporta à Saint-Jean-d'Angeli. Il s'affaiblissait beaucoup. Le bruit de sa mort fut même répandu dans tout le royaume. Cela n'empêchait pas, lui ou ses serviteurs, de s'occuper sans relâche du projet de mariage et de la ligue contre le roi. Les ambassades se succédaient incessamment, comme on a vu. Il voulut prendre le serment de ses gens d'armes de le servir contre le roi son frère ; plusieurs s'y refusèrent, et le quittèrent. Les gentilshommes de Guyenne n'étaient pas tous animés d'une complète bonne volonté pour lui.

Enfin, vers le mois de mars 1472, nonobstant le fâcheux état de M. de Guyenne, les voies de fait allaient commencer ; le roi avait envoyé beaucoup de forces de ce côté. Tannegui Duchâtel commandait à Niort ; le sire de Crussol en Angoumois. Le duc de Guyenne, de son côté, avait mandé le ban et l'arrière-ban ; il voulait, tout faible qu'il était, se faire porter de Bordeaux à Pons sur les marches de Saintonge. Mais il paraissait si malade, et tout se faisait chez lui avec si peu d'ordre, que l'armée du roi se serait avancée sans résistance. Le sire de Crussol se chargeait avec cent lances d'aller enlever le prince.

Telle n'était pas la volonté du roi. Il craignait de faire déclarer le duc de Bourgogne, qu'en ce moment même il pressait plus que jamais pour la paix, lui faisant les meilleures conditions. D'ailleurs il comptait que la mort de son frère allait enfin le tirer de peine. « Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai eu nouvelles que M. de Guyenne se meurt ; il n'y a point remède à son fait. Un des plus privés qu'il ait avec lui me l'a fait savoir par un homme exprès. Il ne croit pas qu'il soit vivant d'ici à quinze jours, c'est le plus qu'on le puisse mener. S'il me vient d'autres nouvelles, incontinent je vous les ferai savoir. Afin que vous soyez sûr de celui qui me fait savoir les nouvelles, c'est le moine avec

qui M. de Guyenne dit ses heures; dont je me suis fort ébahi, et m'en suis signé de la tête aux pieds. Adieu. Montils-lès-Tours, le 18 mars. »

L'impatience du roi était trop grande ou ses espions cherchaient à le flatter par des nouvelles trop à son gré, car le duc de Guyenne, tout affaibli qu'il était, ne mourut pas si promptement. En Bourgogne et en Bretagne on était loin de le croire si malade; ses serviteurs avaient soin d'assurer qu'il se portait mieux et reprenait ses forces. C'était un motif de plus pour que le roi craignît d'allumer la guerre.

« Ne bougez pas de Niort, écrivait-il à Tannegui Duchâtel, que vous n'ayez nouvelles de moi. N'entreprenez rien sur La Rochelle, Saintes ou Saint-Jean-d'Angeli, car je ne sais encore ce qu'ont fait mes ambassadeurs en Bourgogne. Monsieur le gouverneur, ne soyez point chaud, je vous prie, cette fois. Si monsieur de Bourgogne me fait la guerre, je partirai incontinent pour aller de votre côté, et en huit jours nous aurons tout dépêché. Si la paix est faite, nous aurons tout sans coup férir, et nous n'aurons rien à rendre. Toutefois si vous pouvez avoir quelque ville par pratiques, et qu'elle se veuille mettre entre vos mains, prenez-la. L'artillerie est prête, et quand il en sera temps vous l'aurez tout aussitôt. »

C'était donc du côté de la Guyenne que le roi assemblait la meilleure partie de ses forces. Dammartin s'y rendit aussi. Tout paraissait prêt pour conquérir cette province; le roi annonçait même qu'il allait se rendre à l'armée, dès que la surprise de La Rochelle serait assurée. Cependant la guerre ne commençait pas.

Le roi, selon sa coutume dans de si graves circonstances, n'omettait rien de ce qui pouvait lui gagner les bonnes grâces et les faveurs du ciel. Par son ordre, il se fit le 1er mai dans tout le royaume une procession en l'honneur de la Sainte-Vierge; tous les sujets du roi furent tenus de se mettre dorénavant à genoux lorsque le coup de midi sonnerait, et de réciter un *Ave Maria*, afin d'obtenir bonne paix pour le royaume de France. La procession fut solennelle à Paris. L'évêque Guillaume Chartier la suivit tout malade qu'il était, et mourut le jour même. Le roi lui conservait tant de rancune d'avoir parlementé avec les princes, lorsqu'ils étaient venus devant Paris pendant la guerre du bien public, qu'il écrivit au prévôt des marchands, aux échevins et aux bourgeois, et leur

envoya une épitaphe injurieuse à la mémoire de ce saint prélat, en commandant de la faire graver sur son tombeau. On le fit pourtant renoncer à cette idée.

Dans le même temps, pour montrer aussi sa singulière dévotion à Notre-Dame et pour aider au temporel par le spirituel[1], il obtint du pape une bulle qui l'instituait chanoine de Notre-Dame de Cléri, ainsi que tous les rois ses successeurs, et lui permettait de siéger en cette église à la première stalle du chœur, revêtu du surplis, de la cape et de l'aumusse.

Vers la fin de mai, au moment où le roi revenait d'un pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, il apprit que le traité était enfin signé par le duc de Bourgogne; le sire de Quingey était venu l'apporter et recevoir le serment et la ratification du roi. Pendant une semaine, il le remit de jour en jour. On ignorait pourquoi il différait ainsi ce qu'il avait semblé désirer si ardemment, quand arriva la nouvelle tant attendue de la mort de monsieur de Guyenne. Alors tout changea de face. Le traité ne fut pas ratifié. Simon de Quingey fut congédié; l'ordre fut donné sur-le-champ aux compagnies d'entrer en Guyenne, et de saisir sans délai toutes les villes de l'apanage.

Les serviteurs du feu duc de Guyenne s'empressèrent presque tous de passer au service du roi, aussi bien ceux qui étaient à lui en secret depuis long-temps, que ceux qui avaient travaillé contre lui; il ne traitait pas moins bien les uns que les autres, tant il avait envie de terminer au plus vite cette conquête. Toutefois, celui de tous qu'il aurait surtout voulu gagner, le sire de Lescun, se déclara plus que jamais son ennemi. Vainement il écrivit à Dammartin, en lui recommandant de s'aboucher avec Odet d'Aydie le jeune: « Faites-le parler en chemin; sentez s'il ne voudrait point faire un traité pour son frère, et s'employer à ce que le duc de Bretagne abandonnât de tous points et pour toujours les Bourguignons, par un bon traité que vous sauriez bien aviser. Je ne puis croire que le sire de Lescun ait laissé ainsi son frère après lui pour autre chose que pour essayer s'il y a à traiter. »

Il fallait que le roi eût une grande volonté de se réconcilier avec le sire de Lescun; car aussitôt après la mort du duc de Guyenne,

[1] *Temporalia spiritualibus adjuvare.* Expressions de la bulle du pape.

ce seigneur avait publié hautement que le prince était mort empoisonné, et que ce crime avait été commis à la suggestion du roi. L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et le sire Henri de la Roche, écuyer de cuisine du duc de Guyenne, avaient été mis sur-le-champ en prison, et interrogés par Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, par Arthur de Montauban, archevêque, et par Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, confesseur du feu duc de Guyenne. Lorsque le sire de Lescun avait vu les troupes du roi approcher, il s'était embarqué, emmenant en Bretagne avec lui les deux accusés.

Cette accusation portée contre le roi se répandit dans le royaume et dans toute la chrétienté. Elle trouva peu d'incrédules. Cette mort venait si à propos pour le tirer du plus grand embarras où il eût jamais été ; il avait d'avance compassé si juste les préparatifs, les négociations et les délais pour en profiter ; il en montrait si peu de déplaisir ; il semblait s'offenser si peu de tout ce qui se disait ; puis l'on se souvenait qu'apprenant, deux ans auparavant, la mort d'Alphonse, frère du roi de Castille, on lui avait ouï dire : « N'aurais-je » donc jamais ce bonheur-là ? » Il passa donc pour constant qu'il avait fait empoisonner son frère par ce moine, en même temps que madame de Thouars, et que seulement le duc de Guyenne avait résisté plus long-temps à la force du poison, malgré les horribles souffrances qui avaient torturé les derniers temps de sa vie. Tous ceux qui, en Bretagne et en Bourgogne, écrivirent les chroniques de ce temps-là, affirmèrent la chose comme certaine ; et les chroniqueurs qui composèrent leurs histoires dans le royaume ne prirent pas soin de la nier.

Il courait à ce sujet des récits populaires, dont long-temps après la mémoire n'était pas encore effacée [1]. D'ailleurs beaucoup de gens, réfléchissant à l'embarras de ce bon roi Louis XI, comme ils l'appelaient, lui faisaient plutôt honneur que reproche de la gentille industrie par laquelle il s'était débarrassé d'un frère qui le gênait tant. On disait, entre autres récits, que le fou du duc de Guyenne, garçon fort plaisant, était, après la mort de son maître, passé au service du roi ; et, qu'un jour étant seul avec lui dans l'église de Notre-Dame de Cléri, il l'avait entendu prier en ces termes sa chère

1 Brantôme.

patronne, ne croyant pas que le fou, qui était à quelque distance, pût ouïr ses paroles :

« Ah! ma bonne dame, disait-il, ma petite maîtresse, ma grande » amie, en qui j'ai mis toujours mon réconfort, je te prie de sup- » plier Dieu pour moi, et d'être mon avocate auprès de lui, pour » qu'il me pardonne la mort de mon frère, que j'ai fait empoison- » ner par ce méchant abbé de Saint-Jean. Je m'en confesse à toi » comme à ma bonne patronne et maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je » su faire? Il ne faisait que troubler mon royaume. Fais-moi donc » pardonner, et je sais bien ce que je te donnerai. »

On ajoutait que le fou ayant bien écouté cette prière, avait voulu ensuite en faire un sujet de raillerie, et qu'usant du bénéfice de son emploi, il avait parlé au roi, à son dîner, devant tout le monde, de la mort de son frère; mais que le roi, sans respecter les priviléges de la charge, n'avait pas tardé à faire expédier son fou, qui, comme maint autre, avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Si l'histoire n'était pas véritable, elle était du moins bien trouvée et toute conforme au caractère, au langage et aux coutumes du roi Louis. Sa religion était entièrement superstitieuse; il croyait pouvoir corrompre et gagner Dieu et les saints par de riches présens [1] et d'humbles paroles, tout comme il faisait des hommes, quand il s'en voulait aider pour ses projets. S'il eût été coupable de cette mort, c'était assurément de la sorte qu'il s'en serait excusé.

Ce qu'on pouvait dire pour s'opposer à l'opinion vulgaire et le justifier de la mort de son frère, c'est que la maladie avait duré long-temps, et n'avait pas semblé offrir les signes de l'empoisonnement. Madame de Thouars, qui, disait-on, avait reçu le poison en même temps, était morte cinq mois avant le duc de Guyenne; aucune punition n'avait été prononcée, aucune recherche n'avait été faite au sujet de sa mort; et le moine à qui elle était imputée avait continué à remplir l'office d'aumônier du prince. D'ailleurs, l'abbé de Saint-Jean était dans ce temps-là dans les intérêts de M. de Lescun, qui avait aussi été soupçonné d'avoir voulu la mort de madame de Thouars. Il semblait donc étrange que ce même

1 Syssel.

M. de Lescun eût ensuite accusé et poursuivi l'homme dont il passait pour avoir été complice.

Ce qui était le plus à remarquer, c'est que le roi avait certes assez d'ennemis auprès de son frère pour qu'ils tentassent d'inspirer des soupçons à ce jeune prince; cependant il mourut sans témoigner qu'il en eût jamais conçu un seul. Son testament, dicté immédiatement avant sa mort en présence des gens de sa maison, et du sire de Lescun lui-même, montra un sentiment d'entière affection pour le roi son frère; il lui recommanda avec confiance de traiter humainement ses serviteurs, et de les récompenser des services qu'il avait reçus d'eux. « Et si aucunement, disait-il, nous avons jamais offensé notre très-redouté seigneur et très-aimé frère, nous lui requérons qu'il lui plaise nous pardonner; car, de notre part, si oncques en quelque manière il nous offensa, nous prions avec débonnaire affection la divine Majesté de lui pardonner; et de bon courage et bonne volonté, lui pardonnons. » Le roi était ensuite nommé exécuteur testamentaire.

Ce qui aurait dû mieux faire connaître la vérité, c'était la procédure instruite contre l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche, que le sire de Lescun chargeait de ce crime. On raconta en Bretagne [1], que les ayant amenés devant le Duc, il lui dit : « En vengeance de M. le duc de Guyenne et de vous, monseigneur, » qui avez perdu votre très-cher et meilleur ami, et parce que, » vous et lui, de son vivant, êtes mes maîtres droituriers je vous » amène les meurtriers de leur maître et seigneur, afin d'être punis » comme doivent l'être de tels gens, pour donner exemple à gens » usant de semblables faussetés. Lequel duc trépassé ne méritait » pas ce méfait et ce martyre. Son âme peut requérir et requiert » à Dieu que justice lui soit faite; et je prie Dieu de lui accorder » la grâce d'ouvrir les yeux pour voir que je fais tout ce qui est en » mon pouvoir touchant sa vengeance. »

Alors, selon le même récit, le duc de Bretagne répondit : « Ils » auront le paiement qu'ils ont mérité; et je voudrais bien mieux » avoir en mes mains ceux qui ont fait faire le coup, que ceux que » je tiens ici; car je ne les laisserais pas aller sans caution, et » je crois qu'il n'y a homme en la chrétienté qui voulût leur en » servir. »

1 Chronique manuscrite, citée par Legrand. — Argentré. — Bouchet.

L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche furent mis en prison à Nantes. Aucune procédure publique ne fut faite contre eux; seulement on répéta, comme on l'avait déjà fait après les interrogatoires de Bordeaux, qu'ils avaient tout avoué. Les choses en restèrent là pendant plus d'une année. Mais en 1473, la paix étant faite avec le duc de Bretagne par l'entremise du sire de Lescun, qui fut créé comte de Comminges et gouverneur de Guyenne, et comblé de bienfaits, le roi nomma des commissaires pour instruire le procès de l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et de son complice, de concert avec les commissaires que nommerait le duc de Bretagne. L'archevêque de Tours, l'évêque de Lombez, Jean de Popincourt, président au parlement de Paris, Pierre Gruel, du parlement de Grenoble, Bernard Lauret, du parlement de Toulouse, furent choisis pour cette commission. Le roi désira que le duc de Bretagne nommât parmi ses commissaires Roland du Croisic, qui avait fait les premiers interrogatoires à Bordeaux. Il avait été confesseur du duc de Guyenne, et l'un de ses exécuteurs testamentaires; il s'était retiré en Bretagne immédiatement après la mort de son maître; ainsi il ne pouvait être nullement suspect.

Les instructions du roi à ses commissaires parlaient avec indignation du crime abominable imputé aux accusés, et du désir d'en tirer punition exemplaire. Après un silence d'une année et demie, il était question aussi de l'intérêt particulier que le roi avait à ce que la vérité fût connue de tout le monde, et à ce qu'on pût découvrir ceux qui avaient été consentans, participans, adhérens ou complices de la mort de son frère. C'était pour ce motif que le roi consentait, disait-il, que les deux accusés, encore qu'ils fussent ses sujets, et que le crime dont on les chargeait eût été commis dans le royaume, demeurassent en Bretagne pour y être jugés. Le roi voulait aussi que Jean de Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, et le vicaire de l'archevêque, fussent mandés pour déclarer devant les commissaires ce qui avait été dit par les accusés, dans leurs premiers interrogatoires. Enfin toutes précautions étaient prises et prescrites, pour que la procédure fût authentique, et ne pût donner accès à aucuns soupçons.

Néanmoins, rien de ce que fit cette commission ne fut public ni conforme aux usages juridiques. Il ne fut pas même certain qu'elle eût instruit un procès ou fait une enquête. Ainsi, la persuasion

populaire n'en fut nullement ébranlée, et elle prit même une nouvelle force par le complet silence qui fut gardé sur cette affaire. En Bretagne surtout, et à Nantes, naquirent d'étranges traditions. On raconta que ce moine poussait de si lamentables cris, et avait de si effroyables visions, que toute la prison du Bouffay, où il avait été renfermé, en était troublée : le geôlier, disait-on, était venu conjurer les juges de le dépêcher au plus vite, car on n'y pouvait plus tenir, tant il se passait de choses horribles. Enfin, une nuit il s'éleva un orage épouvantable; la prison sembla comme enveloppée par le feu du ciel, le tonnerre y tomba, et le lendemain le moine fut trouvé étendu sur le carreau de sa prison, le visage tout noir et le corps enflé. Chacun fit ses conjectures sur cette mort, dont l'époque n'est pas même donnée comme certaine, et dont les circonstances sont sans doute fabuleuses. Les uns croyaient que le moine avait été étranglé par le diable; d'autres que la foudre était tombée dans son cachot; un plus grand nombre disait que, pour prévenir ses aveux, le roi avait ordonné secrètement sa mort. On ajoutait aussi que le duc de Bretagne y avait consenti.

La procédure que commença peut-être cette solennelle commission donna lieu aussi à des récits tous peu favorables à l'honneur du roi. Il fut dit qu'il s'était fait porter les pièces, les avait brûlées, et que Louis d'Amboise, évêque de Lombez, avait dû à sa complaisance en cette affaire le commencement de sa haute fortune et de celle de sa famille. Un an après avoir siégé dans cette commission, il fut fait archevêque d'Albi et président des États de Languedoc. Le greffier Pierre de Sacierges fut aussi pourvu, peu après, d'une charge de maître des requêtes.

Le roi ne put donc empêcher que sa mémoire restât chargée du crime d'avoir fait empoisonner le duc de Guyenne. Sauf l'envoi des commissaires qu'il nomma au mois de novembre 1473, il ne parut pas se soucier beaucoup de ce qui se disait ou se publiait à ce sujet. Déjà, en Bourgogne et en Bretagne, on lui avait imputé, sans nulle apparence, la mort du duc Jean de Calabre, bien qu'elle dût lui être plus nuisible qu'utile; mais on assurait qu'il était résolu à détruire, l'un après l'autre, tous les alliés de la guerre du bien public. Dans ce temps-là, il était rare lorsqu'un prince mourait qu'on crût que c'était de mort naturelle. Ils avaient une telle haine les uns pour les autres, si peu de foi, des serviteurs si corrompus

et si déloyaux, une volonté si absolue, une dévotion si idolâtre, qu'on pouvait, sans leur faire grand tort, leur attribuer les plus méchantes actions. Le roi Louis XI ne fit peut-être pas mourir son frère; mais personne ne pensa qu'il en fût incapable.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1472—1474.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

Le Duc entre en France. — Manifeste contre le roi. — Siége de Beauvais. — Récompenses accordées à la ville de Beauvais. — Ravage de la Normandie. — Le sire de Comines quitte le Duc. — Traité du roi avec le sire de Lescun. — Trève entre le roi et le Duc. — Conquête de la Gueldre. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Prise de Nimègue. — Négociations pour le mariage de Marie de Bourgogne. — Mort du duc de Lorraine. — Metz refuse ses portes au Duc. — Le Duc à Aix-la-Chapelle. — Entrevue de l'Empereur et du Duc. — Intelligences du Duc et de la maison d'Anjou. — Fin du comte d'Armagnac. — Voyage du roi en Guyenne. — Guerre du Roussillon. — Le duc d'Alençon est arrêté. — Mariage des filles du roi. — Le cardinal Bessarion. — Le Duc excommunié. — Confiscation du duché d'Alençon. — Le connétable saisit Saint-Quentin. — Conférences de Bovines. — Tyrannie du sire de Hagenbach. — L'Empereur passe à Bâle. — Le Duc en Alsace. — Ambassade des Suisses au Duc. — Entrée du Duc à Dijon. — Italiens au service du Duc. — Complot contre le roi. — Traité des Suisses avec le roi. — Ligue contre le Duc. — Ambassade du comte de Romont aux Suisses. — Le Duc quitte la Bourgogne.

Au moment où le frère du roi se mourait, le duc de Bourgogne était à Arras, et jamais ses affaires n'avaient paru en si grande prospérité. Il avait assemblé une armée magnifique : elle était prête à envahir le royaume. Tous les princes de France le reconnaissaient pour chef de la ligue qui allait enfin accabler le roi. Le duc Nicolas de Calabre, avec le secret assentiment de son aïeul le roi René, était en cet instant même venu le trouver pour conclure un traité d'alliance et lui demander sa fille : rompant ainsi les engagemens qu'il avait avec le roi, et même une promesse réciproque de mariage qu'il avait échangée avec madame Anne de France. Le roi

d'Angleterre était disposé à lui envoyer de puissans secours. Enfin, le roi Louis, effrayé de tant de redoutables apprêts, sollicitait depuis quelques mois la paix et offrait d'humbles conditions. Sans avoir tiré l'épée, le duc Charles pouvait recouvrer les villes de la Somme et tout ce qui lui avait été pris. Il n'avait pas voulu repousser de si grands avantages, et avait enfin consenti à signer ce traité. Toutefois, joignant, comme de coutume, la dissimulation à la force, il espérait que la paix, si elle suspendait quelque peu ses grands projets, en rendrait bientôt après le succès plus facile. Le sire de Quingey, envoyé pour recevoir le serment du roi, devait ensuite se rendre auprès du duc de Bretagne, et, conformément aux promesses faites en signant le traité, il avait à lui signifier que le duc de Bourgogne renonçait à son alliance. Mais cet ambassadeur avait près de lui un simple chevaucheur d'écurie, chargé de lettres secrètes qui ne devaient lui être remises qu'à Nantes seulement, tant le Duc avait craint que le sire de Quingey ne se laissât gagner par le roi et ne trahît son secret [1].

Ces lettres portaient que monsieur de Bretagne ne devait pas s'étonner de la paix; que les alliances n'en subsistaient pas moins; que le duc de Bourgogne avait voulu avant tout ravoir Amiens et les villes de la Somme; que maintenant il allait envoyer une nouvelle ambassade au roi pour le sommer d'accomplir, envers tous les princes, les traités de Conflans et de Péronne; qu'afin de mieux l'y contraindre, le Duc renoncerait même à tirer vengeance du connétable et du comte de Nevers que le roi lui avait abandonnés; et enfin, que si ces conditions n'étaient pas accordées, il allait entrer sur-le-champ dans le royaume avec son armée.

Tandis que le duc de Bourgogne s'applaudissait de son habileté, et jouissait avec orgueil de son heureuse situation, il vit tout à coup revenir le sire de Quingey avec la nouvelle de la mort de M. de Guyenne, qu'en Flandre et en Bretagne on était loin de croire dangereusement malade. Il sut comment, dès que le roi avait été assuré de cette mort, il n'avait plus été question du taité. « Quand le » gibier est pris, il n'y a plus de serment à jurer, » avait dit le roi en se raillant, et sans se mettre en peine, dans le premier contentement, de ménager son puissant adversaire.

1 Comines. — Legrand.

La rage du duc de Bourgogne fut inexprimable : il avait été joué, et tous ses projets semblaient s'écrouler par leur fondement. La trêve, qui avait été successivement continuée, ne finissait que le 15 de juin. Il n'attendit pas ce moment, passa sur-le-champ la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. Ce fut devant Nesle qu'il se présenta d'abord : la ville était défendue par cinq cents francs-archers du pays même, commandés par un capitaine, connu sous le nom du Petit-Picard. Ils se défendirent vaillamment; ne voulant d'abord entendre à aucune proposition, ils tirèrent sur le hérault qui venait les sommer et le tuèrent [1].

Cependant la garnison n'était nullement en mesure de se défendre, et les habitans ne voulaient pas courir le risque d'un assaut. Dès le lendemain, la garnison et madame de Nesle demandèrent à parlementer avec le bâtard de Bourgogne, qui commandait les assiégeans. On accorda la vie sauve aux francs-archers, et, selon les conditions, ils commençaient à déposer leurs armes. Mais comme tout se passait en grand désordre, d'une part les habitans ouvraient les portes, et de l'autre quelques archers qui ne voulaient point se rendre tuèrent encore deux Bourguignons. Toute capitulation fut alors rompue. Le bâtard de Bourgogne fit mettre en sûreté madame de Nesle, ainsi que ses serviteurs ; les assiégeans se précipitèrent dans la ville; pour lors commença le plus effroyable carnage. Le Duc arriva, et tout n'en devint que plus cruel. Le capitaine fut accroché à une potence ; les francs-archers eurent le poing coupé ; les habitans furent massacrés; on ne faisait grâce ni aux femmes ni aux enfans; le feu fut mis aux maisons; l'église était remplie de malheureux qui y cherchaient asile contre la fureur des Bourguignons : elle ne fut pas respectée. On égorgea tous ceux qui s'y étaient réfugiés. « Tels sont les fruits de l'arbre de la guerre, » disait le Duc en sa colère, prétendant venger la mort de M. de Guyenne. Lorsqu'il entra à cheval dans l'église, et qu'il la vit couverte de cadavres, qui gisaient dans un demi-pied de sang, il fit le signe de la croix, et ne put s'empêcher de dire : « J'ai de bons » bouchers avec moi, et voilà une belle vue ! » De ce jour le Duc » reçut le surnom de Charles-le-Terrible.

1 Comines. — De Troy.

De Nesle il vint à Roye. La ville avait une garnison de quatorze cents francs-archers et de deux cents lances de l'arrière-ban, commandées par les sires de Moui et de Balagny, gouverneur de Beauvais. Ils avaient bonne volonté de se défendre. La place était forte et bien munie; mais les francs-archers, effrayés de ce qui était arrivé à Nesle, refusèrent de combattre, et, descendant des murailles, vinrent se rendre aux Bourguignons. Les gentilshommes furent donc contraints de demander des conditions. Ils eurent la vie sauve, et sortirent désarmés en simple pourpoint, le bâton à la main.

Jusque-là le Duc, pressé par son désir de vengeance, avait commencé la guerre et rompu les trêves, sans exposer les motifs, sans envoyer nul défi. Mais il tarda peu à publier un manifeste contre le roi. Il y parlait des sermens que le roi avait enfreints, des entreprises illicites qu'il avait formées contre tous les princes du royaume, de l'attaque imprévue par laquelle il avait surpris les villes de la Somme, des fausses promesses faites par ses ambassadeurs, et du traité conclu par eux, qu'il avait refusé de ratifier. Il rappelait les complots formés contre sa propre vie, à l'instigation du roi par le bâtard Baudouin et le sire d'Arçon. Enfin il en venait à la mort de M. de Guyenne, qui, d'après ce qu'assurait et certifiait le duc de Bretagne, « avait été procurée par poisons, maléfices, sortiléges et invocations diaboliques, comme frère Jourdan Favre, dit Versois, et Henri de Laroche l'ont en jugement reconnu et confessé à Bordeaux par-devant l'archevêque dudit lieu, frère Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, maître Nicole d'Anti, bachelier en théologie, maître Jean de Blot, conseiller en la cour des grands jours de Bordeaux, Pierre de Morvilliers, garde des sceaux de monseigneur de Guyenne, Louis Blouet et Roger Lefèvre, ses maîtres des requêtes, Jean de Chassaigne, président aux grands jours, et plusieurs autres. Lesdits Favre et Laroche ayant déposé avoir fait ce détestable crime par ordre du roi, qui leur avait donné et promis grands dons, états, offices et bénéfices pour consommer cet exécrable parricide sur son frère, coupable de nuls autres méfaits que ses vertus qui ont excité l'envie dudit roi, et l'ont conduit à la plus pitoyable mort, dont il y ait mémoire en ce royaume. Et lesdits frère Jourdan Favre et Henri de Laroche ont derechef connu et confessé en la ville de Nantes, en persistant dans leurs premières dépositions, qu'ils avaient em-

poisonné et maléficié monseigneur de Guyenne par induction et ordre du roi, en telle manière que la mort s'en est suivie; laquelle mort nous ne pouvons ni devons patiemment tolérer et souffrir; mais nous sommes tenus, comme aussi tous les princes et nobles personnages, à la venger et poursuivre sur tous ceux qui en ont été cause, et autres qui les voudraient favoriser, soutenir et défendre. Pour ce, ces choses considérées, attendu le bon et juste vouloir de notre frère de Bretagne, qui aimait, chérissait et honorait, comme il le devait, mondit seigneur de Guyenne, et qui, ainsi que plusieurs autres, de noble et honnête courage, nous a requis de prendre les armes, nous avons déclaré et déclarons par les présentes que, par-dessus nos autres justes et raisonnables entreprises et querelles, nous prenons et prendrons la querelle de la mort de mondit seigneur de Guyenne pour en faire telle et si grande vengeance qu'il plaira à Dieu, tant contre le roi que contre tous ceux qui voudront le soutenir ou favoriser d'une manière quelconque dans sa cruauté. »

Ces lettres furent envoyées dans toutes les villes [1] et États du duc de Bourgogne, même à plusieurs bonnes villes de France; mais elles n'émurent personne [2], et ne donnèrent pas un partisan de plus ni à lui ni à la cause des princes. Le temps était passé où les peuples prenaient les querelles des grands seigneurs; on se souvenait d'en avoir cruellement souffert sans en retirer nul avantage: chacun voyait qu'il ne s'agissait en rien du bien commun. Les libertés et priviléges des villes étaient perdus; on n'assemblait plus les États du royaume; et, contre le droit et la coutume, on imposait de nouvelles et excessives taxes, sans qu'elles eussent éte consenties. L'établissement des compagnies d'ordonnance avait été fort salutaire, en donnant une meilleure discipline aux gens de guerre; mais le pouvoir des princes en était devenu beaucoup plus grand [3]. Ils étaient mieux obéis par des capitaines, qui tenaient ou espéraient d'eux tout leur avoir, que par des seigneurs suivis de leurs vassaux et des gens attachés à leur fortune. D'ailleurs, ces compagnies si bien armées, les équipages de l'artillerie qui étaient devenus plus considérables que par le passé; l'argent nécessaire pour

1 Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne. — 2 Comines. — 3 Amelgard.

enrichir et conserver fidèles ces capitaines et serviteurs de toute sorte ; les armées qui s'étaient tellement augmentées; enfin tout ce nouvel état des choses avait rendu indispensable une somme de dépenses jusqu'alors inconnue. Les princes ne pouvaient donc plus, comme au temps du duc Jean, remuer le peuple en promettant d'abolir les aides et les gabelles.

Ainsi les gens des villes et des campagnes restaient indifférens à cette haine que le duc de Bourgogne tâchait d'allumer contre le roi. Ce n'est pas qu'il fût aimé, tant s'en fallait; les grands le craignaient peut-être plus que le peuple; mais le peuple le haïssait davantage [1], à cause de l'horrible charge d'impôts qu'il avait établie. Quelle espérance néanmoins pouvait-on mettre dans le duc de Bourgogne qu'on savait plus cruel encore, plus tyrannique, en outre dénué de toute sagesse et raison, et qui arrivait le fer et la flamme à la main pour tout dévaster dans le royaume? Chaque ville n'avait point d'autre pensée que de se féliciter, si elle était loin des ravages de la guerre, ou de s'en garantir le mieux possible, si elle y était par malheur exposée; du reste, laissant les princes s'imputer mutuellement les plus infâmes crimes, et vivre sans nul souci de leur honneur ou de leurs peuples, sans nul respect de Dieu.

Le Duc avait résolu de porter la guerre en Normandie; il prit sa route par Beauvais. Son dessein n'était pas d'assiéger la ville [2]; cependant l'avant-garde, que commandait Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, tenta d'y entrer; sachant que la porte du Limaçon, qui donne sur la route de Normandie, était la moins forte, les Bourguignons, tournant à leur droite, vinrent attaquer le faubourg de l'abbaye de Saint-Quentin, qui est devant cette porte.

La ville était sans nulle garnison; quelques gentilshommes de l'arrière-ban y étaient entrés avec le sire de Balagny, après avoir capitulé à Roye. Les habitans n'avaient pas grande confiance en leur gouverneur, qui leur était ainsi revenu en fugitif; mais sachant les cruautés que commettaient partout les Bourguignons, ils résolurent, avec un merveilleux courage, de se défendre contre une si belle et si nombreuse armée. Ils ne voulurent pas même parlementer avec le héraut que le sire d'Esquerdes leur envoya pour les sommer, et ne le laissèrent pas approcher de la muraille plus près qu'un trait d'arbalète.

1 Seyssel. — 2 Relation du siége. — Comines. — De Troy.

La ville avait une assez forte enceinte ; mais du côté où arrivaient les Bourguignons, le faubourg était mal défendu par un petit fort ; le sire de Balagny, avec quelques arquebusiers de la ville, sortit par une poterne, jeta une planche sur le fossé, car c'eût été trop risquer d'ouvrir la porte et d'abaisser le pont, et vint s'enfermer dans ce fort, pour donner le temps de s'apprêter un peu contre l'assaut. Il y fit une vaillante résistance. Lorsqu'il n'y eut plus moyen de tenir, il se retira blessé d'une flèche à la cuisse, et rentra par la poterne.

Pour lors les Bourguignons se répandirent dans le faubourg en criant : « Ville gagnée ! » et pillèrent les maisons. C'était un sire Jacques de Montmartin qui était à leur tête, homme très-avide et grand faiseur de butin. Mais quand ils arrivèrent devant la porte et qu'ils virent le fossé, la muraille et toutes les défenses de la ville, ils s'aperçurent que tout n'était pas fini. Ils s'emparèrent de la loge des portiers, rompirent les portes extérieures, puis vinrent planter leurs bannières sur le revers du fossé, à l'endroit où retombait le pont-levis quand on le baissait. Pendant ce temps-là, les gens de la ville avaient amené des coulevrines, les arquebusiers s'étaient placés sur la muraille aux environs de la herse, et l'on commença à tirer serré sur les Bouguignons. Les femmes, les filles, les enfans, apportaient les pierres pour charger les coulevrines, et les traits pour les arquebusiers, sans craindre les flèches des archers bourguignons qui pleuvaient en si grande abondance, que la muraille en était presque couverte. Celui qui avait planté l'étendard de Bourgogne fut tué, et les assaillans s'aperçurent bien qu'il fallait procéder avec plus de précautions. Les gens du sire de Montmartin se logèrent dans les maisons et dans l'église, en crénelèrent les murailles, et de là continuèrent à tirer sur tous ceux qui défendaient la porte et le rempart, sans toutefois leur faire beaucoup de mal.

Mais ce n'était pas là qu'était le fort de l'attaque : le sire d'Esquerdes, avec le gros de son avant-garde, était allé assaillir une autre porte. De ce côté, il n'y avait pas de faubourg, et les Bourguignons n'avaient pas l'abri des maisons ; aussi pouvait-on voir tout à plein combien ils étaient forts et nombreux. Les habitans ne perdirent pas courage. Le sire de Balagny, tout blessé qu'il était, allait de quartier en quartier, le long de la muraille, persuadant aux bour-

geois de bien résister, leur promettant que le roi ne les laisserait sûrement pas sans secours, leur élevant le cœur et leur disant qu'ils seraient honorés de tout le royaume.

La ville avait beaucoup de précieuses reliques fort honorées des habitans, mais ils ne mettaient leur confiance en aucune, autant qu'en la châsse de sainte Angadresme. De tout temps elle avait été la patronne de Beauvais, dont elle était native, et l'avait toujours préservé de malheur pendant les guerres. Il y avait même des gens qui se souvenaient de l'avoir vue quarante ans auparavant, lorsque les Anglais et le comte d'Arondel assiégèrent la ville, apparaître sur la muraille, vêtue de ses habits de religieuse, et repousser par sa protection les anciens ennemis du royaume. Sa châsse fut donc solennellement tirée de la cathédrale et portée en procession sur la muraille, à l'endroit de ce terrible assaut.

L'ardeur des bourgeois, loin de s'affaiblir, croissait de moment en moment; le courage des femmes était surtout merveilleux. Elles montaient sur la muraille pour apporter des traits, de la poudre et des munitions. Elles-mêmes roulaient de grosses pierres et versaient l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur les assaillans. Il y eut une fille nommée Jeanne Lainé [1], qui, quoique sans armes, saisit la bannière d'un Bourguignon au moment où il allait la planter sur la muraille.

Par bonheur pour les gens de Beauvais, l'avant-garde du sire d'Esquerdes ne s'était nullement préparée pour un siége, et avait compté faire une surprise. Ellè n'avait pas les machines et les munitions nécessaires; la plupart des échelles étaient trop courtes. Les Bourguignons, croyant le succès facile, combattaient avec plus de courage que de précaution.

L'arrivée du Duc, qui, averti de la prise du faubourg, comptait trouver la ville au pouvoir de ses gens, ne rendit pas l'attaque moins vive ni mieux concertée. Avec son impatience et son obstination accoutumées, il voulut absolument forcer la porte, et sous prétexte qu'il eût été imprudent de faire passer à une partie de son armée la petite rivière qui traverse Beauvais, il laissa la route de Paris libre aux renforts qui pourraient secourir la ville.

Il est vrai qu'elle semblait près d'être forcée. Les assiégeans

[1] Lettre du roi. — La relation du siége la nomme Fouquet.

n'avaient pas encore leur grosse artillerie ; mais, en se servant de deux coulevrines que le sire d'Esquerdes menait avec l'avant-garde, la porte avait été largement percée, et les Bourguignons combattaient main à main avec les assiégés. Ils allaient enfin entrer par cette ouverture, lorsque les gens qui étaient sur la muraille s'avisèrent de jeter par le machicoulis des fascines enflammées ; elles tombèrent sur la tête des assaillans et les contraignirent à reculer. Le feu prit à la porte et à la herse ; bientôt tout fut enflammé sous le portail ; il eût fallu traverser une fournaise pour entrer dans la ville. Le Duc attendait que la porte fût consumée et livrât un passage, mais les assiégés prenaient soin d'entretenir le feu avec du bois que les habitans arrachaient dans les maisons voisines et apportaient à la hâte.

On combattait ainsi depuis onze heures, sans que les assaillans eussent perdu espoir, sans que les assiégés fussent abattus par le péril toujours renaissant, lorsque tout à coup, à huit heures du soir, on entendit un grand bruit de gens à cheval, arrivant dans la ville : c'étaient les sires de la Roche-Tesson et de Fontenailles qui s'en venaient à toute hâte avec la garnison de Noyon. Jean de Rheims, seigneur de Tasseron, était allé les quérir ; ils étaient partis sur-le-champ, et avaient fait quinze lieues sans s'arrêter. Le peuple les suivait par les rues, criant « Noël ! » Ils descendirent de cheval, et sans prendre de logis, laissant au soin des femmes leurs chevaux et leurs bagages, tous excédés qu'ils étaient par la fatigue, ils montèrent sur la muraille. Par leurs conseils et leurs ordres, on continua à entretenir le feu devant la porte, et l'on fit par derrière un rempart de charpente et de grosses pierres.

Lorsque le lendemain, au jour, le duc de Bourgogne aperçut entre les crénaux deux ou trois cents hommes d'armes sur la muraille, sa colère fut grande ; il avait manqué une proie qu'il avait crue certaine. Toutefois il ne voulait pas qu'elle lui échappât. Bien que cette entreprise ne fût pas d'abord entrée dans ses projets, il aurait tenu à grand affront de l'abandonner maintenant qu'elle était commencée. Il fit approcher le reste de son armée ; on fit de fortes tranchées pour être à l'abri des traits des assiégés, on se logea avec avantage dans les maisons et les jardins des faubourgs. La grosse artillerie, les munitions, les bagages arrivèrent. Les voitures te-

naient la route pendant près de cinq lieues, tant étaient superbes les équipages de cette armée.

Mais pendant ce temps arrivaient aussi des renforts pour les assiégés. Dès le lendemain, 28 juin, le maréchal Rouault entra avec cent lances. Le 29 vinrent le maréchal de Poitou et le sénéchal de Carcassonne avec leur compagnie; la compagnie de Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse; le sire de Torcy avec les gentilshommes de Normandie; son cousin le sire d'Estouteville, prévôt de Paris, avec la noblesse de la ville et de sa vicomté; le bailli de Senlis, lieutenant de la compagnie du comte de Dammartin; le capitaine Sallazar avec cent vingt hommes d'armes: c'était la garnison d'Amiens à qui la vaillante résistance des habitans avait donné le temps d'arriver. Maintenant la ville était toute animée d'allégresse et de gloire; des tables étaient dressées dans les rues et sur les places, des tonneaux défoncés le long des maisons. Il semblait que rien ne dût être épargné pour fêter les gens d'armes qui venaient défendre Beauvais contre la terrible vengeance du duc de Bourgogne. Il avait juré de la saccager, de la brûler, d'y tout mettre à feu et à sang.

Ce n'était plus maintenant une surprise ni un assaut; c'était un siége dans toutes les formes qu'il fallait faire. Jamais ville ne fut battue d'une aussi rude artillerie; personne n'osait plus se montrer sur la muraille. Mais grâce aux sages dispositions du maréchal Rouault, tout était prêt pour soutenir l'assaut quelque part qu'il fût tenté. Le sire de la Roche-Tesson et la vaillante garnison de Noyon voulurent absolument conserver le poste de la porte brûlée, qu'ils avaient gardée deux nuits et un jour sans être relevés. On leur laissa cet honneur. On veilla avec soin à éteindre les incendies qu'allumaient les bombardes des assiégeans; il y en eut de bien terribles, et l'on craignit même qu'il ne s'y fût mêlé quelque secrète trahison. Mais les bourgeois ne montraient pas moins de zèle à éteindre le feu, qu'ils n'en avaient mis à défendre les remparts. La châsse de sainte Angadresme fut encore portée à l'incendie de l'évêché qui fut le plus grand. Nuit et jour les femmes, les enfans, les vieillards, les malades étaient à genoux, priant et se lamentant devant les reliques de cette sainte patronne. Pendant ce temps la garnison et les bourgeois veillaient aux portes, réparaient les brèches, et s'efforçaient de chasser, par le feu et l'artillerie, les assiégeans logés dans les maisons trop voisines du rempart. Ils les firent

déguerpir de maints postes qu'ils avaient pris, et les forcèrent à éloigner leurs logemens. Chaque jour arrivaient de Paris, sans nul empêchement, des farines, du vin, de la poudre à canon, des pics, des pelles, des pioches, et aussi des pionniers et autres ouvriers.

Quand les Bourguignons eurent battu la ville durant une semaine, et qu'une brèche assez large eut été faite à la muraille, le Duc résolut de faire donner l'assaut; il fut le seul de son avis, pas un de ses capitaines ne trouva l'entreprise raisonnable. La garnison était maintenant si nombreuse, qu'elle eût suffi, disaient tous les gens connaissant la guerre, à défendre non pas même une muraille, mais la haie d'un champ. Toutefois la volonté de leur maître était absolue, il n'écoutait jamais que son idée, et l'assaut fut commandé pour le lendemain, 9 juillet. Il donna l'œil lui-même à tous les préparatifs, et comme il faisait apporter de grands tas de fascines pour combler le fossé : « Il n'en est que faire, lui dit son » frère le grand bâtard de Bourgogne, les corps de nos gens auront » bientôt suffi à le remplir; » mais rien ne pouvait le détourner de son dessein. Quand il eut tout disposé pour le lendemain, il rentra dans sa tente et se jeta tout habillé et presque tout armé sur son lit de camp; car nul n'était plus dur à lui-même et plus infatigable, toujours le dernier couché et le premier levé de son armée [1]. « Croyez-vous, dit-il aux serviteurs qui l'entouraient, que ceux » de dedans s'attendent à être assaillis demain. — Oui, » répondirent-ils tout d'une voix. Il prit cette réponse en moquerie, et repartit : « Vous n'y trouverez personne demain. » Il était devenu si rempli de sa propre volonté, qu'il lui semblait qu'en refusant de croire la vérité quand elle était contre son gré, il devait tourner les choses à sa fantaisie.

La garnison était, en effet, si bien préparée à soutenir un assaut, et si peu prise au dépourvu, que le 2 juillet le sire de Rubempré était allé à Paris annoncer au sire de Gaucourt, lieutenant du roi, que le duc de Bourgogne voulait jouer un coup de désespoir pour prendre Beauvais, et risquerait sans doute la plupart de ses gens plutôt que de renoncer à son entreprise. La ville envoya alors, sous les ordres du bâtard de Rochechouart, un nouveau convoi de menue

1 Comines.

artillerie, d'arbalètes, et de traits de toute sorte. Soixante arbalétriers parisiens s'en allèrent aussi renforcer la garnison.

L'assaut commença à sept heures du matin; les Bourguignons avaient jeté un pont sur le fossé, et détourné une partie des eaux de la petite rivière qui l'emplissait. Ils attaquèrent les deux portes et l'intervalle des murailles qui les séparait. Ils se montrèrent pleins de hardiesse et d'ardeur; les assiégés n'avaient pas un moindre courage; ils tiraient si serré, que les assaillans n'avaient pas même le loisir de jeter dans le fossé les fascines qu'ils avaient apportées. Les femmes étaient aussi vaillantes et empressées qu'au premier assaut. Elles apportaient sur la muraille les traits, les pierres, la chaux vive, la graisse fondue, l'huile bouillante, les cendres chaudes, et tout ce qui servait à jeter sur les assiégeans. Elles venaient aussi distribuer aux combattans des brocs de vin, qu'elles puisaient dans les tonneaux dressés et défoncés au pied du mur; elles ramassaient les flèches et les arbalètes des Bourguignons pour qu'elles leur fussent renvoyées par les archers.

La châsse de sainte Angadresme avait de nouveau été apportée et placée sur la muraille : les assiégeans tiraient dessus de tout leur pouvoir; une de leurs flèches vint s'y enfoncer. On l'y laissa comme un glorieux témoignage du secours que la ville avait reçu de sa sainte patronne.

Quelle que fût la vigoureuse résistance des gens d'armes et des habitans, les assaillans avaient une telle audace qu'ils parvinrent jusqu'à la muraille, et y plantèrent trois étendards. Ce leur fut un fait d'armes glorieux, mais inutile; la brèche était si bien défendue qu'ils furent repoussés et leurs bannières arrachées. Enfin, après trois heures du plus rude assaut, et après avoir eu mille ou quinze cents hommes tués ou blessés, les Bourguignons s'arrêtèrent. Le Duc lui-même, qui tenait en réserve une autre bande pour relever la première et recommencer l'attaque, voyant qu'il n'y avait nul espoir de succès, ordonna la retraite. Ce fut au grand regret des habitans et des assiégés qui perdaient peu de monde, et pensaient que plus l'attaque durerait, plus il y aurait de Bourguignons tués.

Le lendemain la garnison tenta une sortie : les portes étaient murées et barricadées du côté du siége; il fallait sortir par la porte de Paris, et faire un long détour. Le capitaine Sallazar, qui com-

mandait, eut son cheval blessé; il y eut peu d'ordre en cette entreprise. Toutefois on pénétra dans le parc d'artillerie des Bourguignons; le sire Jacques d'Orson, grand-maître de l'artillerie du Duc, fut mortellement blessé. Un gros canon de fer, sur lequel était gravé le nom de Montlhéri, fut jeté dans le fossé, et le lendemain, avec des cordes, retiré dans la ville. On n'essaya cependant pas de nouvelles sorties; on était gêné de n'avoir issue que par une seule porte.

Enfin, le Duc s'avisa de la première précaution qu'il aurait dû prendre, et qui lui aurait valu la prise de la ville s'il eût commencé par-là : il voulut passer la rivière, investir toute l'enceinte et bloquer la porte de Paris. Maintenant il n'était plus temps. Cependant il le voulait absolument, et ses capitaines eurent grand'peine à lui persuader que c'était au contraire courir un nouveau danger. La garnison était trop nombreuse. Le roi envoyait de tous côtés des renforts. Paris avait levé trois mille hommes. Rouen, Orléans, toutes les villes des pays voisins avaient fait passer des convois de vivres; on en regorgeait. Des charpentiers, des maçons arrivaient de tous les côtés, soldés volontairement par les villes qui les envoyaient. Le connétable, le comte de Dammartin s'avançaient. Enfin, il n'y avait nul moyen de prendre une ville pour laquelle tout le royaume semblait s'être mis en mouvement, tant la belle conduite des habitans avait excité d'admiration.

Le Duc passa encore sept ou huit jours devant Beauvais sans pouvoir se résoudre à s'avouer vaincu ni à abandonner une entreprise à laquelle il avait attaché tout son orgueil. Il essaya la ruse et la trahison. Des hommes habillés en paysans ou en mariniers furent à grand prix envoyés dans la ville pour y mettre le feu. Ils furent surpris et punis de mort.

Enfin, le 22 juillet, après vingt-quatre jours de siége, par une belle nuit, et sans trompettes, l'armée de Bourgogne, qui déjà commençait à manquer de vivres, délogea en bel ordre, et prit sa route vers la Normandie, brûlant et saccageant tout sur son passage, pour se venger de l'affront qu'elle avait reçu. Le Duc, avant de partir, publia de nouvelles lettres contre le roi, où il lui reprochait, en termes encore plus injurieux, la mort de M. de Guyenne. Prenant pour prétexte de sa retraite des lettres du duc de Bretagne, il terminait en disant qu'à la requête de ce prince, et afin de tirer plus

prompte vengeance du roi, il continuait sa route, « bien que nous eussions délibéré d'assiéger et d'enclorre de toutes parts cette ville de Beauvais, afin d'avoir à notre plaisir et volonté les gens de guerre qui sont dedans en grand nombre, laquelle chose nous eût été facile par les moyens que nous avions conçus. »

Le roi, à la première nouvelle de l'entrée du duc de Bourgogne en France et de la prise de Nesle et de Roye, avait commencé par reprocher au connétable de ne pas avoir, selon ses ordres, fait raser ces deux places; car son intention était de terminer au plus tôt ses affaires en Guyenne et puis en Bretagne, s'il était possible, laissant pendant ce temps le Duc s'avancer jusque vers Compiègne. Cette ville, selon le projet du roi, devait être fortifiée avec grand soin et avec une nombreuse garnison, afin d'arrêter l'ennemi long-temps et de l'empêcher d'aller plus loin. Dès qu'il avait su les massacres et les ravages des Bourguignons, il s'était cependant hâté d'envoyer des troupes de ce côté.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai été averti comment, pendant la trêve, le duc de Bourgogne a pris Nesle et tué tous ceux qu'il a trouvés dedans; de laquelle chose je désire bien être vengé. Et pour ce, je vous ai fait avertir afin que si vous trouvez moyen de lui rendre la pareille dans son pays, vous le fassiez partout où vous pourrez, sans y rien épargner. J'ai bien espérance que Dieu nous aidera à nous venger, attendu les meurtres que le duc de Bourgogne a fait faire, tant dans l'église qu'ailleurs, de gens qui avaient sûreté et confiance dans les conditions accordées. Angers, 19 juin 1472. »

Ce fut à Compiègne que se rendit Dammartin. « Gardez-la bien, écrivait le roi; c'est une bonne place : qu'on désempare celles qui ne sont pas tenables, afin que les gens d'armes ne s'y perdent point. Au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, nous recouvrerons bien tout après. Monsieur le grand-maître, je vous prie d'aviser au moyen de frapper quelque bon coup sur le duc de Bourgogne, si vous pouvez le rencontrer à votre avantage. J'espère faire si bonne diligence de mon côté, que vous connaîtrez que, si j'y ai demeuré long-temps, je n'y ai pas chômé; et je pense avoir bientôt fait, au plaisir de Dieu, et vous aller aider là-bas. Au Plessis-Macé [1], 1er juillet 1472. »

1 Près d'Angers.

Le siége de Beauvais ne lui fit pas quitter encore les marches de l'Anjou et de la Bretagne ; mais il n'omit rien pour sauver cette ville. Partout il envoya des ordres pour que la ville fût secourue, et ne négligea point de louer et d'entretenir le bon courage des habitans et de la garnison.

« Messieurs les capitaines, je suis logé ici, à trois lieues du duc de Bretagne, disait sa lettre adressée aux chefs qui défendaient Beauvais ; le sénéchal de Beaucaire [1] m'a amené environ cinq mille combattans, et avant qu'il soit quatre jours nous verrons si monsieur de Bretagne dira que je suis couard.

» J'ai envoyé de votre côté les sénéchaux de Guyenne et d'Agenois, le sieur de la Morandais, Jean du Fou avec ses gens, et le sire de Vaulout avec quatre mille francs-archers ; j'ai écrit aussi à M. de Gaucourt, au président des comptes, à ceux de la ville de Paris, et pareillement à ceux de Rouen, pour qu'ils envoient des vivres la plus grande quantité qu'ils pourront, afin que, si le duc de Bourgogne voulait mettre le siége des deux côtés, vous en eussiez assez ; s'il fait cela, je vous prie de tenir le mieux que vous pourrez.

» J'ai écrit à mon frère le connétable, et je lui écris encore qu'il tire tous les gens d'armes qui sont dans les places d'Amiens et de Saint-Quentin, qu'il n'y en laisse pas un, et qu'il les mette en campagne pour couper les vivres aux Bourguignons ; et pour ce, je vous prie que chacun, selon son poste, y mette la meilleure peine qu'il pourra, car si les vivres lui sont rompus, il sera contraint de lever le siége.

» J'espère, au plaisir de Dieu, avoir parachevé bientôt de mon côté, et incontinent je tirerai vers vous et vous mènerai des gens assez. Pouancé, 21 juillet 1472. »

Une autre fois il disait : « J'ai écrit par tous les lieux où j'ai pu savoir et connaître qu'on peut avoir des charpentiers, et on les enverra à Beauvais en diligence; dès hier j'en trouvai huit sur le chemin et les fis partir tout aussitôt. »

Lorsqu'enfin le roi eut appris que le siége de Beauvais était levé, il fit éclater sa joie et sa reconnaissance pour les loyaux et vaillans habitans. Il fit d'abord le vœu de ne point manger de chair jusqu'à ce qu'on eût exécuté en argenterie une ville à la ressemblance de

[1] Tannegui Duchatel.

celle de Beauvais et pesant deux cent mille marcs, pour être offerte en *ex-voto*. Nulle dépense ne lui semblait si pressante. Il écrivait à ses trésoriers de l'acquitter avant toutes les autres, même s'il le fallait avant les dépenses de la guerre, quoiqu'il eût grand besoin aussi de celles-là ; mais il ne pouvait manquer à accomplir son vœu, car il était si près du duc de Bretagne, qu'il aurait craint que ses affaires en allassent moins bien. Pourtant il n'oubliait pas de recommander qu'on veillât sur le bon emploi de cet argent, et que rien n'en fût perdu.

Il ne manqua point de récompenser et d'honorer de toutes façons « ces bourgeois de Beauvais, qui avaient si vertueusement et si exactement, sans aucunement craindre, varier, ni vaciller, soutenu pendant trois semaines la venue et la férocité de l'assemblée illicite et armée que Charles de Bourgogne, avec ses suivans et complices, avait amenée par puissance désordonnée en forme de siége ; qui, avant et depuis l'arrivée des capitaines et chefs de guerre, avaient repoussé de jour et de nuit les assauts de ces Bourguignons, et avaient résisté jusqu'à la mort, en y employant, sans rien épargner, vie et biens, femmes et enfans. » Ils reçurent le privilége de posséder et tenir des fiefs nobles avec exemption de l'arrière-ban ; le maire et les pairs-échevins de la ville furent désormais à la libre élection des bourgeois, et eurent le droit, lorsqu'ils le jugeaient à propos, de convoquer l'assemblée commune des habitans, pour délibérer sur leurs intérêts. En outre, la ville fut déclarée exempte de toute imposition, mise ou à mettre par le roi et ses successeurs, pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause. On conserva toutefois les taxes perçues sur les bois, le poisson, les bêtes au pied fourchu, et sur les vins et vinaigres, qui furent pourtant modérées du quart au huitième du prix de vente.

Par ordonnance et du consentement des habitans, fut instituée la procession de l'assaut à l'anniversaire du 27 juin. Déjà cette ville célébrait tous les ans une autre procession de glorieux souvenir, pour avoir, le jour de la Trinité 1433, chassé les Anglais d'une des portes qu'ils avaient surprise. Un an après, le roi ordonna encore qu'en mémoire de la vertu et de l'audace supérieure au sexe féminin, que les femmes et filles de Beauvais avaient montrées en montant aux créneaux et sur la muraille et mettant la main à l'œu-

vre pour repousser l'assaut des Bourguignons, les femmes marcheraient dorénavant les premières, immédiatement après le clergé, à la procession de madame sainte Angadresme, dont l'intercession était spécialement due à leurs prières, et à la demande qu'elles avaient faite que sa châsse fut portée en procession sur la muraille. Elles reçurent aussi le privilége de pouvoir, le jour de leurs noces, et toutes les fois que bon leur semblerait, se couvrir et parer de tels vêtemens, parures, joyaux et ornemens qui leur plairaient, sans qu'on pût, en vertu de nulle loi somptuaire, les noter, reprendre ou blâmer, quel que fût l'état et condition de chacune.

Parmi ces vaillantes bourgeoises de Beauvais, Jeanne Lainé, que la tradition nomme Jeanne Hachette, est demeurée célèbre, et l'on a montré long-temps, dans l'église des jacobins, l'étendard bourguignon qu'elle avait arraché de la muraille, au plus fort de l'assaut. Le roi la maria à un bourgeois nommé Colin Pilon, et les exempta, eux et leurs descendans, de toute taille mise ou à mettre, ainsi que du service de la garde des portes et du guet de la ville.

Le duc de Bourgogne se dirigea sans obstacle vers la Normandie; son armée était forte; l'arrière-garde aurait suffi à s'emparer de Beauvais, si la garnison en fût sortie trop tôt; le maréchal Rouault avait même cru d'abord que la levée du siége n'était qu'une ruse. Dès qu'on vit cependant que les Bourguignons continuaient leur route, le connétable, le comte de Dammartin et le maréchal Rouault les suivirent. Sans engager de combat, ils surprenaient les convois, leur coupaient les vivres, et gênaient leur marche, tandis que le Duc avançait sans autre but ni projet bien arrêtés que de tout ravager. Il mit en cendres tout le riche pays de Caux, fit démolir les villages et châteaux, se présenta inutilement devant Dieppe, qui était une des plus fortes villes du royaume, vint aussi aux portes de Rouen, et y passa quatre jours sans nul espoir d'y entrer. Maître Guillaume Picard, receveur des finances en Normandie, avait fait creuser des fossés et élever des retranchemens qui mettaient la ville hors de danger. D'ailleurs Dammartin se tenait toujours assez proche du Duc pour l'empêcher de rien entreprendre. Son armée commençait à souffrir par la disette; les maladies y régnaient; il perdait chaque jour quelqu'un de ses meilleurs serviteurs, soit par la contagion, soit par les blessures qu'ils

avaient reçues aux continuelles escarmouches qui coûtaient plus de monde qu'une bataille. La solde n'était pas payée; chacun commençait à murmurer; sa rudesse n'était pas bonne pour faire prendre patience ni pour donner aux gens de guerre courage à supporter les souffrances. Son exemple ne suffisait pas à les consoler. Bien qu'il lui fût indifférent d'être mal vêtu, mal nourri, sans repos, sans sommeil, il aurait fallu qu'il montrât à ses serviteurs quelque douceur, quelque affection, et qu'il se les attachât par de bonnes paroles.

Ce fut précisément alors qu'il en perdit un des plus sages et des plus habiles, le sire Philippe de Comines. Depuis l'aventure de Péronne il appartenait plus au roi qu'au Duc. Peut-être se trouvait-il à ce moment en péril par la découverte de quelque secrète et coupable intelligence [1]. Quoi qu'il en soit, cet homme froid et bien avisé s'était de plus en plus lassé de servir un maître dénué de raison et de réflexion, et il jugea plus conforme à ses intérêts et à son penchant de se donner à un prince qui cherchait les gens de mérite et savait les récompenser, non seulement en les payant, mais en leur donnant la satisfaction de se voir connus et bien jugés. En outre, le bruit courut à la cour de Bourgogne que le sire de Comines conservait une extrême rancune d'un trait de brutalité, tel que le Duc en adressait trop souvent à ses serviteurs [2]. On racontait qu'un jour, après avoir suivi la chasse, le sire de Comines, excédé de fatigue, était rentré le premier dans la chambre de son maître, et s'était jeté tout vêtu sur un lit; quand le Duc vint pour se coucher, il trouva que son chambellan, au lieu de l'attendre, s'était endormi. Ce lui sembla un grand manque de respect. « Attends, s'écria-t-il, je te vais débotter pour que tu sois plus à » l'aise; » et lui tirant sa botte, il la lui avait jetée à la tête. De là était venu le surnom de *tête bottée*, sous lequel le sire de Comines était connu à la cour. Cette désertion ne fut pas une des moindres pertes du Duc. Sa mémoire devait en souffrir encore plus dans l'avenir que ses intérêts dans le présent, à cause des beaux récits que le sire de Comines écrivit, et des jugemens qu'il porta sur les princes de son temps avec tant de réflexion et de sagesse que la postérité les adopta presque entièrement.

1 Lettres de Louis XI, portant donation de la terre de Talmont et autres.
2 Oudegherst.

Toute la crainte des capitaines de l'armée bourguignonne, c'était que leur Duc ne fût assez insensé pour passer la Seine et pour former le projet d'aller rejoindre le duc de Bretagne ; s'il l'eût entrepris, il était perdu sans nulle ressource. Mais comme il avait donné rendez-vous à l'armée de Bretagne devant Rouen, il trouva que sa parole était suffisamment acquittée en passant quelques jours sous les murs de cette ville, et il écrivit en ces termes au duc de Bretagne :

« Mon bon frère, je me recommande à vous de très-bon cœur. J'avais un certain espoir, ayant marché jusqu'à Rouen, d'en profiter, du moins pour avoir passage ; mais toute la puissance des ennemis étant en cette frontière, où est le grand-maître, de la loyauté duquel je n'ai aucun doute, la chose n'a pu encore avoir d'effet. Je ne sais ce qui va s'ensuivre. Voyant cela, je leur ai donné matière de penser ailleurs, et j'ai pris ici mon camp entre Rouen et Neufchâtel, à l'intention toutefois d'y revenir au plus tôt. Sinon j'exploiterai la guerre en un autre quartier plus dommageable aux ennemis, et ferai tout ce qui me sera possible pour les éloigner de votre marche. Mes gens de guerre de Bourgogne et de Luxembourg font bien leur devoir en Champagne. J'ai su aussi que vous faisiez bien de votre côté, dont je suis très-joyeux. J'ai brûlé tout le pays de Caux de façon qu'il ne nuira de long-temps à vous, à nous, ni à d'autres, et ne me départirai point des armes sans vous, comme je suis certain que vous ne le ferez pas sans moi ; mais je poursuivrai l'œuvre commencée selon vos avis et remontrances au plaisir de Notre-Seigneur qui vous donne bonne et longue vie avec fructueuse victoire. Écrit à mon camp, près Boscise, le 4 septembre. Votre loyal frère.

» CHARLES. »

Peu après, le Duc se résolut à revenir en Picardie et en Artois, où le connétable brûlait ses villes et ravageait ses États aussi cruellement qu'il traitait la Normandie. Néanmoins le Duc conservait toujours un secret espoir de regagner par des promesses ou de contraindre par la guerre le connétable à laisser le parti du roi.

En quittant Rouen, il continua à tout brûler sur son passage, et détruisit même entièrement la ville de Neufchâtel. A peine se fut-il éloigné, que les troupes du roi reprirent sans difficulté Eu et Saint-

Valery, seules villes qu'il eût conservées, et où il eût laissé garnison. Dans sa retraite, il fut sans cesse harcelé par Dammartin et le connétable, qui lui refusaient bataille et fatiguaient par des escarmouches son armée déjà excédée par la famine et les maladies.

Les mêmes dévastations avaient lieu sur toutes les marches de France et de Bourgogne. Le comte de Roussi, fils du connétable, commandait dans la Haute-Bourgogne, et il s'empara du comté de Tonnerre, s'avança vers Troyes et ravagea une grande partie de la Champagne. Le comte de Romont, frère du duc de Savoie, était dans l'Auxerrois et ne se montra pas moins cruel.

Le roi pensait que tous ces malheurs se répareraient facilement si une fois il reprenait le dessus, et ne s'attachait qu'à en finir avec le duc de Bretagne. Son armée était forte, mais il s'en servait plus pour menacer que pour combattre. Il avançait sans se hâter, s'emparant toutefois de Chantocé, d'Ancenis, de Machecoul et s'approchait vers Nantes sans trouver beaucoup de résistance. Tout son soin était de traiter, non avec le duc de Bretagne comme il semblait, mais au vrai avec le sire de Lescun.

Il y avait déjà beaucoup d'années qu'il croyait ne devoir rien épargner pour acquérir les services d'un homme si habile et si puissant en Bretagne. Cette fois il résolut de lui tant donner et de le faire si grand, qu'il eût intérêt à être fidèle et à ne plus tramer de ligues ni de conspirations. Il pensait que, lorsque le sire de Lescun serait ainsi devenu son serviteur avec de belles conditions, il pourrait compter sur sa loyauté. D'ailleurs il l'estimait homme d'honneur et bon Français, parce que dans toutes les alliances conclues, dans toutes les entreprises formées contre le roi, il n'avait jamais voulu que, sous nul prétexte, les Anglais fussent appelés dans le royaume. En ce moment le duc de Bretagne n'avait nul autre moyen de salut que d'implorer leurs secours; plusieurs de ses conseillers l'y portaient vivement; et, depuis la mort de M. de Guyenne, il envoyait sans cesse des ambassades au roi Édouard pour lui demander de descendre en France. Autant en faisait le comte d'Armagnac, qui continuait plus que jamais à porter le trouble et le ravage dans le pays de Gascogne. Déjà le sire de Duras avait débarqué à Brest avec deux mille archers. C'était surtout cette crainte de voir les Anglais descendre en force dans la Bretagne ou la Guyenne, qui re-

tenait le roi en Anjou et en Poitou et lui donnait un si vif désir de traiter.

La haine du sire de Lescun contre les anciens ennemis du royaume était donc un moyen de rapprochement avec le roi. Le sire de Souplainville et Philippe Désessarts, sire de Thieux, conseillers du duc de Bretagne, et gens tout dévoués à M. de Lescun, conduisirent la négociation. Le 15 octobre, une trêve fut signée pour six semaines. Le roi remit toutes les villes qu'il avait prises, hormis Ancenis, et le duc s'engagea à ce que les Anglais ne commissent aucun acte de guerre. Le duc de Bourgogne et le duc de Calabre pouvaient à leur volonté être compris dans cette trêve, sans que leur refus dût en aucune façon changer ce qui était convenu avec le duc de Bretagne. « Si cette trêve vous est avantageuse, manda le roi à Dammartin et au connétable, tenez-la ; autrement, faites-la publier, n'en tenez compte, et dites que ce sont les Bourguignons qui l'ont rompue. »

Cependant la négociation avec le sire de Lescun n'était pas encore terminée. Ses ambassadeurs, car Souplainville et Désessarts étaient bien plus à lui qu'au duc de Bretagne, commencèrent par faire leurs propres conditions. Souplainville eut la promesse d'être maire de Bayonne, et d'avoir une pension de douze cents livres, avec la prévôté de Dax et la seigneurie de Saint-Sever, sa vie durant ; il reçut deux mille écus comptant. Le sire Désessarts obtint la maîtrise des eaux et forêts de Champagne, le bailliage de Meaux, une pension de douze cents francs, divers domaines et dix mille écus.

Il fallait d'autres avantages à un homme tel que le sire de Lescun, et surtout rien ne pouvait se conclure entre le roi et lui sans qu'ils se vissent. Mais Lescun avait de grandes méfiances. Outre la mauvaise renommée du roi, il s'inquiétait aussi des puissans ennemis qu'il avait à la cour de France. Il existait principalement une ancienne et forte haine entre lui et Tannegui Duchâtel. Le roi, qui avait grand besoin de tous les deux, ne pouvait sacrifier l'un à l'autre. Enfin, après beaucoup de messages, de continuelles et réciproques craintes d'être trompé, le roi envoya un sauf-conduit au sire de Lescun, pour venir le trouver avec cent personnes telles qu'il les voudrait amener. Néanmoins, avant de se mettre en route, le sire de Lescun exigea que le roi jurât sur la croix de Saint-Laud, qu'il ne serait fait aucun mal à lui où à ses gens, ni en allant, ni

en retournant. Tannegui Duchâtel était surtout un sujet de souci pour le sire de Lescun et ses partisans.

« Monsieur le gouverneur [1], lui écrivait le roi, jamais homme n'eut une si belle peur que Philippe Désessarts quand il sut que vous veniez, et il nous pria, Blanchefort et moi, de vous écrire que pour Dieu, vous attendissiez jusqu'à lundi après son départ. Or je ne sais si vraiment vous êtes malade, et si c'est pour ce motif que vous êtes retourné, ou si vous nous jouez là un tour de tête bretonne, à cause de ce que Blanchefort et moi vous mandâmes du point où en sont nos affaires. Si vous êtes malade, je vous prie qu'incontinent que vous serez guéri vous veniez vers moi. Si vous ne l'êtes pas, venez, je vous prie, dès cette heure.

» Philippe Désessarts et Souplainville offrent de prolonger la trêve jusqu'à la Toussaint de l'année prochaine, et que le duc de Bourgogne y sera compris s'il le veut ; ils disent que le sieur de Lescun se décidera à être autant mon serviteur qu'il l'était de feu monsieur de Guyenne, et qu'il ne me pourchassera jamais de mal, mais tout le bien qui lui sera possible. Vous entendez bien que je ne signerais cette trêve qu'à bon escient, et afin de rompre l'armée d'Angleterre pour tout l'été qui vient. »

Il parlait ensuite des avis qui lui venaient de plusieurs côtés, et d'après lesquels il était à croire que les Bretons ne cherchaient qu'à le tromper et à gagner du temps. Il n'y ajoutait pas grand' foi, car quelques-uns des donneurs d'avis étaient des gens peu sages. Pourtant il les écouterait, disait-il.

« Monsieur le gouverneur, il me semble cependant que je puis avancer au-devant des Bretons jusqu'à l'Hermenault [2], et là, ou auprès, je dois avoir mon conseil, besogner tous les jours, pourvoir à tout de tous les côtés, comme si j'étais bien sûr qu'ils voulussent me tromper. S'ils traitent en conscience, je n'aurai pas perdu ma peine; s'ils ne veulent pas traiter, j'aurai remédié à tout ce qui m'aura été possible, et ils me trouveront ensuite pourvu un peu mieux que si je ne m'étais pas tenu sur me gardes.

» Je désirerais donc votre venue pour deux points : le premier pour prendre conclusion sur tout ceci, car je voudrais bien que vous y fussiez ; le second, c'est que monsieur de Lescun, pour venir vers

1 De Roussillon. — 2 Près Fontenai-Vendée.

moi, veut me faire jurer sur la vraie croix de Saint-Laud, et je voudrais bien auparavant être assuré de vous, et que vous ne lui dresserez point d'embûche sur le chemin. Car je ne voudrais pas être en danger de ce serment-là, surtout depuis l'exemple que j'en ai vu cette année sur monsieur de Guyenne.

» Je vous prie, si vous pouvez venir, que vous veniez. Je tiendrai mon conseil à Fontenai tout près de moi. Si vous ne pouvez venir, mandez-moi ce qui vous semble de tout ceci, et aussi dans le cas où je ferai le serment, si vous le tiendrez.

» J'envoie de l'artillerie en Guyenne contre le comte d'Armagnac le plus diligemment que je puis; et j'ordonne de vous délivrer les lettres pour les confiscations que je vous ai données. »

Enfin M. de Lescun se décida à venir, et ses conditions furent magnifiques. Il fut nommé gouverneur de Guyenne, capitaine des châteaux de Bordeaux et de Blaye; il eut une pension de six mille livres, deux mille livres comme amiral de Guyenne et vingt-quatre mille écus d'or comptant; il fut fait comte de Comminges, reçut l'ordre du roi et obtint aussi une pension de douze cents livres pour son frère. Ainsi celui qui avait pratiqué cette dernière entreprise contre le roi, qui y avait entraîné M. de Guyenne, qui avait conduit toute l'affaire, dirigé les négociations, réuni les princes par de nouvelles et plus fortes alliances, abandonna tout à coup des projets où il avait précipité tant et de si grands personnages [1]. Et de son côté le roi se tint tout heureux de faire d'un homme qui lui avait voulu et procuré tant de mal, et qui venait de le proclamer, à la face de la chrétienté, meurtrier de son frère, un des plus grands seigneurs de son royaume. Le sire de Lescun n'en rendit pas moins autant de bons offices qu'il lui fut possible, au duc de Bretagne, en lui procurant de bonnes conditions. La trêve fut continuée jusqu'au 23 novembre 1473, et le roi rendit toutes les places, et s'engagea à payer soixante mille livres en deux ans au duc.

Vers cette époque, le roi fit aussi revenir à son service un des meilleurs serviteurs du feu duc de Guyenne, moins grand seigneur que le sire de Lescun, mais un des bons et considérables gentilshommes du Berri, Claude de la Châtre. Quelques années auparavant, il avait quitté le roi pour entrer dans la maison de

1 Argentré.

monsieur de Guyenne, qui l'avait chargé de la garde particulière de sa personne. Après la mort de ce prince, au lieu de traiter avec le roi, il se retira en son château de Nancey. Bientôt le prévôt Tristan vint l'y prendre, et, par ordre du roi, il fut mis en prison. Cette dureté et cette injustice n'abattirent point son courage ni sa bonne conscience. Il se savait sans reproche et n'implora ni pitié ni grâce. Quelque temps se passa ; le roi le fit venir en sa présence et lui demanda s'il était en volonté de le servir aussi bien qu'il avait servi son frère. « Sire, répondit Claude de la Châtre, les services » que je pourrai vous rendre resteront toujours moindres que mon » affection, et ma fidélité pour monsieur votre frère sert de preuve » à la fidélité que j'aurai toujours à qui sera mon maître. »

Pour lors le roi lui dit : « Je ne veux plus être gardé seulement » par des Écossais, et désormais une compagnie de cent gentils- » hommes français gardera aussi ma personne. Tu vas recevoir une » commission pour dresser cette compagnie. » Puis il ajouta : « Écoute, capitaine Claude, je sais que ta femme s'est fort scanda- » lisée et a eu grand'peur quand le compère Tristan t'alla prendre. » Les femmes sont mauvaises quand elles en veulent à quelqu'un ; » dis-lui qu'elle ne m'en veuille plus de mal, et porte-lui de ma » part cette paire de gants parfumés avec cinq cents écus que j'ai » mis dedans. Prends une de mes bonnes mules pour te rendre » chez toi plus à ton aise, et reviens me trouver dans trois mois » avec ta compagnie toute dressée. »

Cette compagnie fut la première garde française, et fut successivement commandée par cinq capitaines du nom de la Châtre.

Pendant que le roi, en gagnant les serviteurs de son frère et du duc de Bretagne, empêchait et apaisait la guerre qui semblait encore une fois près d'éclater dans le royaume, le duc de Bourgogne commençait à se décourager et à se calmer. Après avoir fait sa retraite, il avait commencé à dévaster les domaines du connétable, soit pour le forcer à traiter, soit pour se venger de lui. Le connétable était devenu l'objet d'une haine universelle. Les serviteurs du roi, et même la voix publique, l'accusaient d'une continuelle trahison. Dammartin, le maréchal Rouault, tous les capitaines de la France avaient de plus pour motifs d'inimitié, sa hauteur et son insolence. Le duc de Bourgogne, selon son caractère, était de tous celui qui, en cet instant, le haïssait le plus vivement. Il l'avait trahi ; il avait

voulu le contraindre à marier sa fille; il avait livré ses villes au roi. Les habitans des marches de Picardie et de France lui imputaient d'avoir été le premier qui, en commençant la guerre contre le duc de Bourgogne, avait donné l'exemple cruellement imité de brûler et de saccager les villes et les campagnes. Maintenant le connétable se plaignait amèrement que ses seigneuries fussent traitées de la même sorte. Son courroux contre le duc de Bourgogne s'en augmentait; il se plaignait aussi du comte de Dammartin, dont les troupes étaient si peu disciplinées qu'elles ravageaient son pays au lieu de le défendre.

Une trêve devenait nécessaire aux deux partis. Communément l'un et l'autre avaient besoin de l'hiver pour remettre un peu d'ordre dans leur armée et dans leurs finances. Les pourparlers commencèrent. Le connétable y laissait voir sans contrainte toute sa hauteur et son emportement; il gardait même si peu de mesure, que dans une conférence avec les ambassadeurs de Bourgogne, il adressa le plus injurieux démenti à Gui de Brimeu, seigneur d'Himbercourt[1]. Ce noble chevalier, le plus sage des conseillers du Duc, ne fit paraître nulle colère, et repartit froidement : « Si j'endure cet outrage, ne croyez pas, monsieur de Saint-Pol, que ce soit en votre » honneur; c'est par respect pour le roi, au nom duquel vous êtes » venu comme ambassadeur, sous la sûreté d'un sauf-conduit, et » aussi à cause de mon maître que je représente ici; mais il lui en » sera rendu compte. » Toutefois le sire d'Himbercourt garda une profonde rancune à celui qui avait pu le traiter ainsi, et cette parole, si légèrement dite, coûta cher au connétable.

Après beaucoup de difficultés, et après avoir refusé une trêve de six mois, le connétable en signa une de cinq mois à dater du 3 novembre. Toutes les précautions furent prises pour qu'elle fût bien observée. De part et d'autre, on nomma pour conservateurs, sur chaque frontière, les personnages les plus puissans de France et de Bourgogne; selon l'usage, c'était à eux que devaient être déférés tous les cas de violation et les plaintes de l'une ou de l'autre partie. Il fut dit aussi que la présente trêve était prise à intention de parvenir à la paix; qu'ainsi il serait tenu, à commencer du 1er décembre, une journée à Amiens, entre les gens du roi et ceux de

1 Comines.

monseigneur de Bourgogne, pour traiter et pour parler de la paix, ou du moins continuer les trèves, et assigner un autre jour et un autre lieu pour conférer encore de la paix.

Ce ne fut pas à Amiens que s'assemblèrent les ambassadeurs; mais il y eut en effet, pendant toute l'année 1473, des prolongations de trève et des négociations pour la paix. Si elles n'étaient point de toute sincérité, du moins chacun des deux princes voulait-il réellement différer la guerre. Le siége de Beauvais, l'expédition dans le royaume avaient si mal réussi au Duc, que, selon son caractère vif et superbe, il avait pris du dégoût pour les affaires de France. Ne trouvant point le succès d'un côté, il se jetait d'un autre pour l'obtenir ; en cela bien différent du roi, qui suivait toujours une même volonté, et, sans s'obstiner à rester sur la même voie, ne perdait jamais de vue le but qu'il s'était proposé.

D'ailleurs le Duc, depuis plusieurs années, songeait surtout à l'Allemagne, et cherchait seulement à se mettre en sûreté du côté du roi, afin de pouvoir sans crainte commencer ses grandes entreprises. C'était assurément en quoi il jugeait mal le roi, qui, plus avisé que quelques-uns de ses conseillers, était loin de vouloir apporter le moindre obstacle aux vastes desseins du Duc. Il croyait ne pouvoir se mieux venger de lui qu'en le laissant faire; volontiers il l'eût même un peu aidé afin de lui donner plus d'impatience et de témérité. Il avait appris à connaître de mieux en mieux les façons de faire de son adversaire [2]. Outre qu'il était d'esprit à en juger mieux que personne, il avait tiré grand profit de ce que lui disaient les serviteurs habiles et sensés qu'il avait su ôter au Duc et attirer vers lui. Aussi pensait-il que ce prince, une fois jeté dans les affaires d'Allemagne, n'en saurait plus sortir, et s'attirerait une nouvelle guerre avant d'avoir terminé la première. Pendant ce temps, le roi pourrait détruire ou dompter les ennemis qu'il avait dans le royaume, punir les gens qui l'avaient trahi, gagner les séditieux ou s'en venger cruellement, enfin établir de mieux en mieux son autorité.

La première affaire qui appelait le Duc vers le nord de ses États l'occupait déjà depuis assez long-temps. Il s'agissait du duché de

1 1472 v. st. L'année commença le 18 avril.

2 Comines.

Gueldre. Arnould, duc régnant de ce pays, s'était, comme on a vu, allié en 1456 avec le duc de Saxe contre le bon duc Philippe, et Catherine de Clèves, sa femme, l'avait quitté, emmenant avec elle le jeune Adolphe, son fils[1]. Depuis ce moment, de grandes discordes avaient régné dans la Gueldre; le duc avait trouvé à Nimègue et dans une portion de ses sujets continuelle désobéissance et révolte ouverte, encouragées par sa femme et par son fils, que l'appui de la cour de Bourgogne rendait hardis contre lui. Après une guerre cruelle entre le fils à la tête des gens de Nimègue et de Venlo, contre son père et les habitans de Ruremonde qui étaient ses principaux partisans, le prince Adolphe reçut comme apanage, sous la juridiction souveraine de son père, la ville et seigneurie de Nimègue. Il ne sut point y vivre en repos, et, croyant avoir à se plaindre de deux serviteurs du vieux duc, il les fit décapiter. Ne se trouvant pas en force, il se sauva à la cour du duc Philippe, puis alla faire le voyage de la Terre-Sainte, et s'y fit même recevoir chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. A son retour, le duc de Bourgogne l'accueillit avec encore plus de bienveillance, le fit chevalier de son ordre et le maria à sa nièce Catherine de Bourbon, sœur de la comtesse de Charolais. C'était en 1463. A cette occasion, on le réconcilia avec son père; la duchesse de Gueldre, qui avait tenu vivement le parti de son fils, fit aussi sa paix avec son mari.

Toute cette famille réunie célébrait cet heureux changement par de grandes et joyeuses fêtes dans la ville de Grave. Nul soupçon n'entrait en l'âme du vieux duc. Il venait de se retirer en sa chambre, laissant la jeunesse et les femmes se divertir au festin et au bal; tout à coup on heurta violemment à sa porte. « Enfans, dit-il, » je suis bien vieux pour danser, laissez-moi dormir. » On entra en brisant les portes. « Vous êtes prisonnier, » lui crièrent des gens qui se précipitaient l'épée nue dans sa chambre. « N'est-il rien ar» rivé à mon fils? » Tel fut son premier mot; car il l'aimait beaucoup, nonobstant leurs cruelles discordes. Au même instant entra ce fils. « Mon père, rendez-vous; il faut que cela se fasse ainsi. » — Que faites-vous-là, mon fils? » fut la seule réponse du vieux duc. C'étaient des gens de Nimègue, à qui la duchesse avait secrètement fait ouvrir les portes de la ville et de l'hôtel. On le fit lever,

[1] Chronique de Hollande.

et, le plaçant à peine vêtu sur un cheval, il fut conduit sans nuls égards au château de Buren, obtenant pour toute faveur, de sa femme et de son fils, de ne pas être enfermé à Nimègue parmi ses cruels ennemis. Tout le pays reconnut alors l'autorité du duc Adolphe, hormis Ruremonde, qui se déclara neutre entre le père et le fils.

Le duc Arnould passa six années dans une dure prison : le jour entrait à peine dans son donjon, et parfois l'on vit son fils, à travers les barreaux de la lucarne qui laissaient arriver un peu de lumière, menacer son vieux père et lui crier des injures, ainsi que l'a représenté un beau tableau de Rembrandt, peint d'après les chroniques du temps et les traditions du pays. Cependant le duc de Clèves, son beau-frère, le seigneur d'Egmont, qui était de la même famille que lui, et d'autres princes voisins, prirent son parti. Il y eut donc de continuelles guerres civiles et étrangères dans le duché de Gueldre. L'Empereur, et même le pape, s'occupèrent de mettre un terme à ce grand scandale. Le duc de Bourgogne s'y était souvent employé, mais sans pouvoir rien gagner sur le duc Adolphe, auquel il était au reste assez favorable. Enfin, pressé par l'indignation de toute la chrétienté, il résolut de terminer cette querelle impie. Il commanda au duc Adolphe de tirer son père de prison et de l'amener à Doulens. C'était un peu avant que le roi de France s'emparât des villes de la Somme.

Le duc Adolphe n'osa point résister à l'ordre de son unique et puissant protecteur. Le vieux duc vint en personne porter sa plainte et soutenir ses droits. Le duc de Bourgogne employa sincèrement ses efforts à conclure un arrangement entre le père et le fils; mais il y avait entre eux une telle haine, qu'ils ne pouvaient se voir sans se charger de reproches et d'injures. Un jour même, en la chambre du duc de Bourgogne, et devant son conseil assemblé, le vieux duc jeta le gage de bataille à son fils. Vainement les hommes les plus sages tâchaient par leurs discours et leurs bons conseils d'adoucir une si effroyable aversion, ils ne pouvaient se faire écouter. Les propositions qu'on faisait au duc Adolphe étaient cependant fort acceptables : le duc de Bourgogne lui offrait de le faire mainbourg ou gouverneur du pays de Gueldre, en ne laissant à son père que le titre de duc, la ville de Grave avec son revenu, qui valait trois mille florins, et une pension de pareille somme. C'était à ces con-

ditions que le duc Adolphe s'écriait : « J'aimerais mieux jeter mon » père la tête la première dans un puits, et moi après, que d'ac- » cepter un tel appointement. Il y a quarante-quatre ans qu'il est » duc, il est temps que mon tour arrive. » Tout ce qu'il pouvait accorder, c'était la pension de trois mille florins, à la condition toutefois que son père ne mettrait jamais les pieds dans le duché.

Lorsque le duc de Bourgogne vit que le duc Adolphe était si fort aveuglé par la haine et la fureur, il songea à s'arranger avec le père, et commença à traiter avec lui de la succession de Gueldre. Mais on était alors sur le point d'entrer en guerre avec le roi de France; Amiens et Saint-Quentin venaient d'être surpris; le Duc avait de plus pressantes affaires que la Gueldre. Il avait quitté Doulens pour se retirer jusqu'à Arras. Les deux princes étaient toujours avec lui, sans qu'il s'occupât davantage pour le moment de leurs différends, ni qu'il leur fît connaître sa volonté. Le duc Adolphe, s'apercevant que ce n'était plus à lui que le Duc était favorable, résolut de ne plus s'en fier à sa décision. Un soir que le Duc était allé à son camp de Wailly, près Arras, il se travestit sous l'habit d'un moine de Saint-François, et s'échappa pour retourner en Gueldre. Le Duc envoya aussitôt l'ordre dans toutes les villes de ses États de se saisir de sa personne. En passant le pont de Namur, il eut l'imprudence de payer un florin pour son passage : un prêtre, qui se trouvait sur le pont, en conçut quelque méfiance, le regarda attentivement et le reconnut. Il fut arrêté ; puis, par commandement du Duc, enfermé au château de Namur, d'où il ne sortit que long-temps après.

Au milieu des embarras de toute sorte qui préoccupèrent le duc de Bourgogne, ce fut seulement le 7 décembre 1472, à son retour de Normandie, qu'il signa le traité en vertu duquel le duc Arnould lui transportait tous ses droits sur le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, moyennant trois cent mille florins, avec clause de rachat, et à la condition de jouir encore sa vie durant de la moitié de ses domaines.

Cette dernière condition fut peu onéreuse. Le duc Arnould mourut trois mois après, déshéritant son fils et reconnaissant Charles, duc de Bourgogne, pour son héritier unique.

Avant de se mettre en possession, le Duc voulut faire prononcer par une sorte de jugement sur les droits que pourrait prétendre le

duc Adolphe. Comme il était chevalier de la Toison-d'Or, ce fut devant le chapitre de l'ordre qu'il fut cité [1]. La solennité en fut célébrée à Valenciennes, le 3 mai 1473. Il y avait long-temps que l'ordre n'avait fait, dans l'intervalle de deux chapitres, d'aussi notables pertes. Le Duc avait à remplacer son beau-frère, Jacques de Bourbon, le sire de Charni, Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, Claude de Montaigu, le comte d'Ostrevant, jadis mari de madame Jacqueline de Hainaut, Jean, sire de Crécy, et Jean de Croy qui avait été long-temps gouverneur du Luxembourg, et qui, ainsi qu'Antoine son frère, celui qu'on nommait le grand comte de Croy, avait causé tant de chagrins au Duc. Comme en ce moment il s'occupait à tout remettre en ordre dans ses États qu'il venait de parcourir, afin de tout disposer pour commencer ses grandes entreprises, il saisit cette occasion de se réconcilier avec la maison de Croy. Déjà il avait érigé en comté la seigneurie de Chimay, et avait en grande pompe revêtu de ce titre Philippe de Croy, sire de Quiévrain. Il le choisit pour chevalier de son ordre en remplacement de son père mort. Parmi les nouveaux chevaliers fut aussi compris Jean, sire de Rubempré, à qui le Duc rendit sa faveur. Le sire d'Himbercourt, le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable, furent encore de cette promotion. Le Duc envoya son ordre au roi d'Aragon, qui faisait pour lors une guerre plus vive que jamais au roi de France.

Le duc Adolphe ne fut point tiré de sa prison pour comparaître devant le chapitre de ses frères d'ordre. Il ne put se défendre que par procureur; après quelque procédure, il fut prouvé que la vente du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, était légitime et en bonne forme, ainsi que le testament du feu duc Arnould; qu'ainsi le duc de Bourgogne pouvait en toute justice, et lorsqu'il le jugerait à propos, prendre possession. Quant au duc Adolphe, attendu sa cruelle impiété envers son propre père, il fut condamné à finir ses jours en prison.

Après avoir assemblé une armée non moins belle ni moins forte que l'année précédente, le duc de Bourgogne entra au commencement de juin dans son duché de Gueldre. Il espérait y trouver peu de résistance [2]. Le duc de Juliers, qui pouvait élever de justes pré-

1 Heuterus. — 2 Meyer. — Heuterus. — Extrait d'une ancienne chronique rapportée dans les preuves de Comines.

tentions sur le duché de Gueldre, et qui même les avait fait reconnaître par l'Empereur, voyant qu'il ne serait pas en état de résister au duc de Bourgogne, lui vendit ses droits moyennant quatre-vingt mille florins. Les villes, qui avaient toujours tenu le parti du duc Adolphe, s'effrayèrent moins de la puissance bourguignonne, elles tentèrent de se défendre; Venlo lui résista cinq jours.

Regnier, sire de Brockhausen, commandait à Nimègue; il avait sous sa garde Charles et Philippe de Gueldre, jeunes enfans du duc Adolphe, et c'était leurs droits qu'il maintenait, au défaut de leur père prisonnier. Il fit revêtir d'une armure Charles l'aîné, qui n'avait pas plus de huit ans. Monté à cheval, une petite arbalète à la main, l'enfant parcourut la ville, exhortant les habitans et la garnison. Depuis beaucoup d'années, c'était les gens de Nimègue qui soutenaient le parti du duc Adolphe; il avait toujours trouvé secours et refuge chez eux. Le péril ne diminua point leur fermeté. Pendant près de trois semaines, ils soutinrent un rude siége. La redoutable artillerie du Duc avait déjà renversé leurs portes, leurs tours, leurs murailles, qu'ils se défendaient encore. Six cents archers anglais, auxiliaires dans l'armée de Bourgogne, demandèrent l'assaut; soit qu'ils fussent mal soutenus, soit que la vaillance des assiégés fût encore invincible, les Anglais périrent presque tous dans cette attaque, et leurs bannières restèrent plantées sur la brèche comme trophée des gens de Nimègue. Mais ils étaient sans espoir d'être secourus; un nouvel assaut allait livrer la ville au pillage et à l'incendie; ils acceptèrent la médiation du duc de Clèves, et, le 19 de juillet, les bourgmestres et la bourgeoisie s'en vinrent, la tête découverte et les pieds nus, crier merci au duc de Bourgogne. Il se fit livrer les chefs qui avaient conseillé la résistance, accorda la vie à la garnison qui déposa ses armes, et taxa la ville à une forte amende. Les enfans du duc de Gueldre lui furent remis. Bientôt après le pays entier se soumit sans nulle contestation; le Duc ajouta cette puissante seigneurie à ses vastes États.

Ce n'était là que le premier commencement de ses projets et de ses hautes espérances. Maintenant il fallait continuer à s'agrandir en Allemagne et y devenir maître des bords du Rhin, de façon que ce fleuve, depuis le comté de Ferette et le comté de Bourgogne jusqu'en Hollande, ne coulât plus que sous sa domination. Il vou-

lait que tant de seigneuries et d'États fussent réunis en un grand royaume. Rien ne lui tenait plus à cœur que de porter le noble titre de roi[1]; son père le duc Philippe s'enorgueillissait au contraire de n'avoir pas recherché la vaine pompe.

Depuis plusieurs années, il était en continuelle négociation avec l'Empereur et la maison d'Autriche pour obtenir cette faveur; il voulait être roi des Romains et vicaire impérial. On a déjà vu qu'il avait cherché à y parvenir en formant des alliances et se faisant un parti parmi les princes de l'Empire, lorsqu'en 1469 il avait conclu un traité avec le roi de Bohême.

Son moyen pour se concilier la bonne volonté de la maison d'Autriche était surtout de promettre sa protection armée contre les Suisses; ses ambassadeurs avaient mainte fois été chargés d'assurer le duc Sigismond, qu'aussitôt que les affaires de France et d'Angleterre lui en laisseraient le pouvoir et le loisir, il s'armerait contre les ligues Suisses et envahirait leur pays. Ce n'était pas la seule espérance dont il flattait la maison d'Autriche; il employait envers elle le même appât qui lui servait à séduire tant d'autres princes : le mariage de sa fille. Déjà, en 1470, lorsque le duc Sigismond était venu à Hesdin conclure la vente du comté de Ferette, il avait été question de marier Marie de Bourgogne à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric. Le Duc avait continué à entretenir cette espérance et à solliciter en même temps le vicariat de l'Empire, la formation en royaume de quelques-uns de ses pays, et le titre de roi des Romains. Il faisait envisager à la maison d'Autriche comment une telle alliance maintiendrait son pouvoir en Allemagne, et lui conserverait la dignité impériale; car, disait-il, après la mort de Frédéric d'Autriche, la couronne impériale, passant à lui duc de Bourgogne, il lui serait facile de faire roi des Romains, son gendre Maximilien, et de lui assurer la succession à l'Empire.

C'était ainsi que le Duc avait entretenu à la fois dans la même espérance l'Autriche, le duc Nicolas de Calabre et le duc de Guyenne, s'engageant plus ou moins avec l'un ou avec l'autre selon la nécessité du moment. Après la mort du duc de Guyenne, animé

1 Comines. — Amelgard. — Instructions du duc de Bourgogne à ses ambassadeurs.

de fureur contre le roi, et voulant à tout prix le détruire, il crut que rien ne servirait mieux ses projets de vengeance que de se concilier la maison d'Anjou, et il alla plus loin dans ses promesses avec le duc Nicolas de Calabre, petit-fils du roi René, qu'avec aucun autre des prétendans de sa fille. Il le tint auprès de lui pendant presque toute son expédition en France, et devant Beauvais, le traitant comme son gendre reconnu. Il lui permit même d'aller passer un mois à Mons auprès de mademoiselle de Bourgogne, et consentit à ce que cette princesse lui signât une promesse de mariage. Elle était conçue en des termes qui témoignaient bien l'intention qu'avait le Duc d'enchaîner à son parti le duc de Calabre.

« Puisque c'est le plaisir de mon très-redouté seigneur et père, moyennant les traités passés et scellés entre lui et vous, mon cousin, lesquels vous accomplirez entièrement, puisque vous allez en personne retourner vers lui, et demeurerez avec lui sans le quitter, ni sortir de ses pays, autrement que de son gré et consentement; puisque, sous quelque couleur ou occasion que ce puisse être, vous ne prendrez jamais pour votre personne, vos sujets, vos pays et vos seigneuries, ou celles qui pourraient vous advenir, aucune trêve, accord, paix ni abstinence de guerre sans le congé et consentement exprès de mondit seigneur et père; puisque, sans nulle fraude ni tromperie, vous vous mettrez en guerre avec toute votre puissance et le ferez et continuerez affectueusement pour lui; puisque vous lui serez vrai, bon, loyal et obéissant, et ne lui ferez dommage ou déplaisir, ni ne permettrez qu'ils lui soient faits; qu'au contraire, vous l'avertirez en toute diligence de tout ce qui pourrait lui être contraire; mon cousin, je vous promets que, vous vivant, jamais n'aurai autre mari que vous, et présentement, je vous prends et promets de vous prendre, en tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire. A Mons, le 13 juin 1472.

» MARIE DE BOURGOGNE. »

Le duc de Calabre lui signa en revanche la promesse suivante :

« Ma cousine, je vous accorde les conditions et choses par vous touchées et ci-dessus écrites, et de ma part, avec plaisir et l'aide de Notre-Seigneur, je les accomplirai, et entretiendrai entièrement et loyalement; comme je vous l'ai promis et promets encore,

vous vivante, je n'aurai jamais d'autre épouse ou femme, et présentement, je vous prends et promets de vous prendre, et tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire.

» NICOLAS. »

Cette promesse réciproque une fois signée, le duc de Calabre retourna au camp du duc de Bourgogne, et assista à tous les ravages et aux cruautés qui signalèrent son entrée en Normandie et son retour en Artois.

Mais alors le Duc, ayant changé de vues, avait pour ses nouveaux projets plus grand besoin de la maison d'Autriche que des princes d'Anjou, et l'engagement qu'il avait fait prendre à sa fille le gênait. Il fit si bien que, sans rompre avec le duc de Calabre, il lui persuada de rendre la promesse écrite, et de se fier à sa parole, lui protestant que ce n'était pas lui qu'il voulait tromper, mais les Autrichiens. Le 13 novembre 1472, la promesse fut donc déclarée nulle et non avenue; puis les espérances du duc Nicolas n'en furent pas moins soigneusement entretenues par voies de négociations secrètes[1].

Au moment où le duc de Bourgogne venait de prendre possession du duché de Gueldre, il se trouva affranchi de tout ménagement envers la maison d'Anjou, et il lui fut possible de flatter hautement la maison d'Autriche d'un mariage qu'elle désirait tant. D'ailleurs, le duc Nicolas mourut assez subitement à Nancy le 13 août, à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut encore un empoisonnement que les nombreux ennemis du roi de France ne manquèrent point de lui imputer[1].

Il était le dernier héritier mâle du roi René. Iolande, sœur de son père, avait épousé en 1444 Ferri de Vaudemont, héritier de la branche cadette de Lorraine. Après avoir disputé long-temps, comme on a vu, le duché au roi René, il avait terminé enfin cette ancienne querelle en se mariant avec la fille de son concurrent. Elle et son fils René de Vaudemont se portèrent pour héritiers du feu duc Nicolas; le duché rentrait ainsi dans la maison de Lorraine par une fille de la maison d'Anjou.

Le duc de Bourgogne, se voyant en grand crédit auprès de l'Em-

1 Pièces de Comines. — 2 Meyer.

pereur, imagina qu'il pourrait lui faire approuver tout ce qu'il tenterait en Allemagne; la pensée lui vint donc de s'emparer de la succession de Lorraine. Nulle province ne lui convenait mieux : elle joignait son duché de Luxembourg avec la comté et le duché de Bourgogne, et faisait ainsi un seul corps de ses vastes États [1]. Il commença par faire enlever et retenir prisonnier le jeune comte René de Vaudemont. Dans le même temps il fit demander aux habitans de Metz de lui livrer une de leurs portes. Son intention, disait-il, était de choisir leur ville pour son entrevue avec l'Empereur, et pour la magnifique réception qu'il voulait lui faire.

Les gens de Metz pouvaient facilement soupçonner ses projets : ils connaissaient sa furieuse ambition. D'ailleurs cette ville libre impériale avait appris de tout temps à se méfier des princes et seigneurs voisins. Elle était pour eux un grand objet d'envie; sa richesse les tentait; ses priviléges et ses libertés leur déplaisaient. Encore récemment, dans la même année, Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, avait voulu s'emparer de Metz. Il avait concerté son entreprise avec les seigneurs allemands des environs; des gens de guerre déguisés en voituriers s'étaient présentés vers le soir à une porte de la ville, et avaient égorgé les portiers. Ils appelèrent l'embuscade voisine; tirant leurs armes cachées dans les tonneaux qui chargeaient la voiture; déjà ils criaient : « Ville gagnée! » et se répandaient dans les rues, lorsqu'un boulanger ferma la porte derrière eux. L'alarme fut sonnée; toute communication entre le dedans et le dehors fut rompue. Alors les gentilshommes allemands et les gens du duc Nicolas n'eurent plus qu'à vendre vaillamment leur vie. Presque tous furent massacrés dans les rues, dans les maisons ou dans les jardins voisins du rempart. Le duc Nicolas, irrité de cet échec, assemblait des forces plus considérables pour tirer vengeance des habitans de Metz, lorsqu'il fut frappé de la mort soudaine qui livra son héritage aux prétentions du duc de Bourgogne.

La ville était donc moins disposée que jamais à se livrer avec confiance aux désirs de ce prince. Il fit de vaines instances, il employa inutilement l'intervention de l'Empereur; rien ne put déter-

[1] Heuterus. — Lettres d'Arnold Delalain au prévôt de Bruges.

miner les habitans à l'admettre dans leurs murs, autrement que de sa personne et avec les serviteurs de sa maison. « J'ai les clefs » de votre ville, disait-il en montrant ses canons et son armée, » mais je n'y veux entrer qu'en toute confiance et amitié. » Ses menaces n'eurent pas plus de pouvoir. Cependant, pour ne le point trop irriter, les bourgeois de Metz lui firent présent d'une grande coupe d'or pleine de florins, et lui envoyèrent en outre deux cents chariots chargés de vin du Rhin, un tonneau de vin de Malvoisie, cinquante bœufs, quatre cents moutons et beaucoup de blé.

En effet, il faisait rassembler de tous côtés des vivres et des provisions pour nourrir et défrayer la foule immense de seigneurs, de chevaliers, de serviteurs et de gens de guerre qui allaient s'assembler pour son entrevue avec l'Empereur. On faisait de grandes chasses et des battues dans le pays de Luxembourg, afin de se procurer une abondance de gibier. Les villes de ses États lui faisaient de grandes fournitures ou lui donnaient de fortes sommes d'argent. Sous prétexte que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle avaient favorisé autrefois les Liégeois, et récemment les gens de Nimègue, il exigea aussi d'eux un beau présent de vaisselle d'or et de florins. Il était venu accomplir en leur ville un pèlerinage à Notre-Dame, et passa plusieurs jours donnant le spectacle des splendeurs de sa cour, bien merveilleuse surtout pour les Allemands qui vivaient d'une façon plus simple et plus grossière que les autres peuples de la chrétienté.

C'était surtout sa chapelle qui excitait l'admiration. Il en avait étalé toutes les richesses dans l'église de Notre-Dame, sur quatre tables couvertes de drap d'or. On y voyait les douze apôtres en argent doré; dix autres figures de saints en or massif; un nombre considérable de grands crucifix d'or ou d'argent embellis de sculptures ou enrichis de diamans; six grands candélabres, dont une paire était d'or; une châsse d'or couverte de diamans contenait des reliques de saint Pierre et saint Paul; un tabernacle d'or tout sculpté. Ce qui était le plus précieux était un lis en diamant renfermant un clou de la croix, et un morceau de la vraie croix qui enchâssait un diamant long de deux doigts; enfin une multitude de reliques. La musique de sa chapelle, objet particulier de son goût et de ses soins, chantait chaque jour à l'église des hymnes accompagnées du son des instrumens, et ravissait les habitans d'Aix-la-Chapelle. Ils ne ren-

daient pas au duc de Bourgogne de moindres honneurs qu'à l'Empereur, ce qui flattait singulièrement son orgueil.

Le 29 septembre, l'Empereur arriva à Trèves. Lorsqu'on avait vu que la ville de Metz se refusait à ce dangereux honneur, c'était là que le lieu de l'entrevue avait été fixé. Le Duc était à Luxembourg; dès qu'il sut l'arrivée de l'Empereur, il se mit en route pour le venir trouver. L'Empereur sortit de la ville, afin d'y faire son entrée solennelle avec le duc de Bourgogne. Il était entouré d'une suite nombreuse des princes d'Allemagne. Près de lui on voyait son jeune fils, le duc Maximilien, Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence, Georges de Bade, évêque de Metz, Louis et Albert, ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, Éverard, comte de Wurtemberg, le comte de Vernembourg, le comte de Catzenellebogen, seigneur de Darmstadt, puissant sur les bords du Rhin. Mais, parmi ceux qui l'entouraient, le plus remarqué peut-être était un frère de Mahomet, empereur des Turcs, qui avait été fait prisonnier par les chrétiens. Le pape Calixte III l'avait converti à la foi catholique et baptisé sous son nom, de sorte qu'on le nommait le prince Calixte Othoman.

La suite du duc de Bourgogne était bien plus nombreuse et brillante. Devant lui marchait une troupe de hérauts d'armes, chacun vêtu des armoiries d'une de ses seigneuries. Près de sa personne étaient Louis de Bourbon, évêque de Liége; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; Jean, duc de Clèves; Louis de Château-Guyon, de la maison d'Orange; le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable; Antoine, grand bâtard de Bourgogne; Guy, sire d'Himbercourt, et beaucoup d'autres. La moitié de son armée lui servait d'escorte et occupait tous les villages dans un espace de plus de deux lieues à droite et à gauche.

Le Duc était entièrement armé, mais par-dessus ses armes il portait un manteau chargé d'or et de diamans pour plus de deux cent mille ducats. L'Empereur était vêtu d'une robe longue de drap d'or, aux manches ouvertes, et brodée de perles. Son fils avait une robe de pourpre brodée d'argent. Lorsque les deux princes se rencontrèrent, le duc de Bourgogne descendit de cheval, salua l'Empereur en mettant un genou en terre. L'Empereur était descendu de même; il releva aussitôt le Duc et l'embrassa. Ils remontèrent à cheval et s'acheminèrent ensemble vers la ville. Jean de Bade,

archevêque de Trèves, et son frère le margrave Christophe, étaient venus hors des portes recevoir les princes. Leur cortége était aussi magnifique. Six cents hommes d'armes, tous vêtus de rouge, se joignirent à l'escorte du duc de Bourgogne et de l'Empereur. On admirait surtout cent jeunes hommes de la plus belle figure, parés avec autant de soin que des femmes, et dont les cheveux blonds et frisés flottaient sur les épaules : ils ouvraient la marche.

Une multitude immense, venue de tous les pays voisins, se pressait pour regarder une si belle cérémonie. Jamais on n'avait vu un tel étalage de richesse et de luxe. Les gens de la suite de l'Empereur avaient fait tous leurs efforts pour n'être point vaincus en magnificence par les Bourguignons. Aussi les vieux allemands disaient-ils que cette vaine imitation d'un luxe étranger ne pouvait être que funeste à la vraie et solide gloire de la patrie germanique. Malgré toutes leurs dépenses, ils étaient loin d'égaler la splendeur des seigneurs de Bourgogne, et il en résultait, non alliance et amitié, mais pure jalousie [1]. Quant aux hommes sages et qui jugeaient à leur valeur toutes les pompes et les vanités des princes, ils gémissaient de tant de dépenses, lorsque les peuples étaient chaque jour accablés de plus lourds impôts. « Pour que quelques-uns soient » vêtus si richement! il faut avoir fait bien des pauvres, » disaient-ils.

L'Empereur et le Duc traversèrent la ville de Trèves, chevauchant l'un près de l'autre et montrant à la multitude toute l'apparence d'une amicale familiarité. Lorsqu'ils eurent fait leurs prières à la cathédrale, il s'éleva entre eux un combat de courtoisie, chacun voulant reconduire l'autre jusqu'à son logis. Enfin ils se quittèrent. L'Empereur logeait à l'archevêché, le Duc hors de la ville, au couvent de Saint-Maximin.

Après une première visite rendue à l'Empereur, qui le reconduisit jusque dans la cour, le Duc en fit encore une seconde, et cette fois l'Empereur le ramena jusqu'à Saint-Maximin. Là, on commença à traiter des grandes affaires. L'archevêque de Mayence fit d'abord, en latin, un long discours au nom de l'Empereur, où, tout en accordant au Duc les plus grandes louanges, il s'affligea de ce que les guerres perpétuelles qu'il soutenait contre le roi de France trou-

1 Lettre d'Arnold Delalain.

blaient le repos de la chrétienté, et empêchaient les princes de s'unir contre le Turc, dont les conquêtes étaient si menaçantes depuis quelques années.

Le Duc demanda que la réponse qui allait être faite en son nom fût solennelle et entendue par l'assistance la plus nombreuse qu'on pourrait rassembler. Pour lors on passa dans le vaste réfectoire de l'abbaye que le Duc avait fait orner de ses plus belles tapisseries, qui représentaient les exploits d'Alexandre. Un trône avait été dressé pour l'Empereur sur une haute estrade; il fit quelque difficulté de s'y asseoir. Son fils et les princes de l'Empire prirent place auprès de lui, à sa droite; le Duc et tous les seigneurs bourguignons se placèrent à gauche.

Ensuite messire Guillaume Hugonnet, son chancelier, vêtu d'une simarre violette et d'hermine, comme le chancelier de France, prit la parole, et répondit en latin au discours de l'archevêque de Mayence. Il rappela toute l'histoire des différends de la Bourgogne et de la France, l'ingratitude du roi, ses promesses violées, l'empoisonnement du duc de Guyenne, et n'oublia aucune imputation odieuse contre lui; protestant que sans ses mauvais desseins et ses entreprises contre le Duc, ce prince aurait eu plus d'empressement que nul autre à venger la chrétienté des cruelles et récentes victoires des infidèles. Les docteurs allemands trouvèrent dans le discours du chancelier de Bourgogne plus d'abondance et de facilité que d'élégance de diction; c'était, selon leur commune opinion, le défaut des Français lorsqu'ils parlaient latin. Après cette conférence, qui paraissait plutôt une cérémonie vaine qu'un pourparler sincère et sérieux, le Duc reconduisit respectueusement l'Empereur.

Ce n'était pas en public ni avec tant d'appareil que s'expliquaient les véritables motifs de l'entrevue. Les demandes et les prétentions du duc de Bourgogne étaient hautes et nombreuses. Non seulement il voulait que le titre de roi lui fût donné avec l'office de vicaire général de l'Empire, mais il réclamait de grandes augmentations de territoire, entre autres les quatre évêchés de Liége, d'Utrecht, de Tournai et de Cambrai, qui étaient fiefs relevant directement de l'Empire. Il eût peut-être demandé aussi la Lorraine, qui était un des États le plus avidement souhaité par son ambition, mais le roi de France, dès qu'il avait su que le duc René de

Vaudemont était tombé au pouvoir du duc de Bourgogne, s'était empressé de faire de son côté arrêter un neveu de l'Empereur [1], qui faisait ses études aux écoles de Paris. Il avait aussi sur-le-champ envoyé le sire de Craon assembler le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines de la Lorraine, pour se tenir prêt à la défendre si le Duc venait à l'attaquer. Il n'avait pas négligé non plus les moyens de négociation [2] : on avait représenté de sa part à l'Empereur quel danger il courait en favorisant un prince dont l'orgueil et l'ambition ne connaissaient aucune borne ; qui, de vassal, voudrait bientôt se faire maître ; qui enlèverait la dignité impériale à son fils Maximilien, peut-être à lui-même ; qui, incapable de sagesse et de repos, exciterait sans cesse des guerres en Allemagne pour y tenter de nouvelles conquêtes.

L'empereur Frédéric III était d'un génie borné, d'un caractère méfiant, et craignait toute espèce de trouble et de mouvement. Les avis du roi de France le trouvèrent favorablement disposé. Le faste de la cour de Bourgogne l'importunait et le rendait jaloux. Il s'apercevait que cette entrevue établissait une sorte de comparaison continuelle entre lui, vieux, faible de volonté et d'esprit, sans gloire, sans éclat, et ce duc de Bourgogne dans toute la force de l'âge, ardent, présomptueux, illustré par tant de grandes entreprises et de victoires. Il semblait que Charles de Bourgogne fût l'empereur et le vieux Frédéric d'Autriche un humble vassal. Les seigneurs des deux nations ne se convenaient pas mieux. Les Allemands parlaient avec envie de cette grande pompe et des façons élégantes des Français. Les serviteurs du duc de Bourgogne trouvaient les Allemands grossiers et malpropres. Ils disaient que c'était pitié de les loger dans de belles chambres bien meublées et richement tendues, dont ils connaissaient si peu le prix qu'ils essuyaient leurs houzeaulx avec les couvertures du lit [3].

Outre ces motifs de mauvaise intelligence, les conseillers de l'Empereur avaient de plus graves sujets pour ne point accéder aux demandes du duc de Bourgogne. La seule chose qu'on voulait de lui, c'était le mariage du duc Maximilien avec sa fille. Ce prince avait dix-huit ans ; elle en avait quinze. Nul motif raisonnable ne pouvait être donné pour retarder l'accomplissement de cette alliance.

1 De Troy. — 2 Heuterus. — 3 Comines.

Le Duc y consentait ; il faisait à cet égard les plus belles promesses ; mais vainement le pressait-on de conclure, il différait toujours. Par sa permission, mademoiselle de Bourgogne et le duc Maximilien s'étaient mutuellement écrit. Toutefois, on avait la preuve récente qu'un engagement, encore plus authentique, pris avec le feu duc de Lorraine, n'avait pas été respecté par le Duc. C'est que, malgré le violent désir qu'il avait d'obtenir le titre de roi, il espérait y réussir sans se soumettre à la nécessité de marier sa fille : il n'en savait pas de plus cruelle. Son idée était entièrement préoccupée des contrariétés que pourrait lui donner un gendre. « Il vaudrait autant me faire » cordelier, » disait-il à ses serviteurs les plus familiers [1].

Au milieu de ces négociations, les journées se passaient en fêtes, en tournois, en festins, et tout s'apprêtait pour ce couronnement que le Duc regardait comme assuré. Déjà, le 4 novembre, dans une cérémonie magnifique, il avait reçu de l'Empereur l'investiture du duché de Gueldre, et lui avait fait hommage de toutes ses seigneuries relevant de l'Empire. L'église de Saint-Maximin était tendue des plus superbes tapisseries ; les autels étaient couverts de vases d'or, de vermeil, d'argent, des reliques et des châsses enrichies de diamans apportés avec la chapelle du Duc. Le trône de l'Empereur était dressé, et un peu au-dessous le trône du nouveau roi ; le sceptre, la couronne, le manteau et la bannière royale étaient exposés aux regards des curieux. C'était Georges de Bade, évêque de Metz, qui devait sacrer le successeur de ces anciens et fameux rois du grand royaume de Bourgogne. Le jour était fixé [2]; lorsque le matin même le Duc apprit que, la veille au soir, l'Empereur s'était mis en un bateau sur la Moselle pour se rendre à Cologne ; le quittant ainsi furtivement sans lui dire adieu, et se jouant de toutes ses espérances, de ses pompeux préparatifs.

La surprise et la colère [3] du duc de Bourgogne furent grandes,

1 Chronique imprimée à la suite de Comines, édition de Lenglet.

2 Thomas Bazin. — Meyer. — Heuterus.

3 Le judicieux Meyer que M. de Barante a suivi dans toute cette description du luxe de la maison de Bourgogne, pendant l'entrevue de Trèves, ajoute cette réflexion que nous traduisons librement en français : « Il me semble, dit Meyer, que l'Em- » pereur s'est conduit avec prudence en s'abstenant de créer ce nouveau roi. Car » par quel traité pouvait-il accorder ce titre à Charles sans faire un tort considé- » rable à l'Empire ? Il ne pouvait lui concéder de la sorte un si grand nombre de » provinces qui en dépendaient. Le droit de se conduire de cette manière n'ap-

comme on peut croire ; mais ses projets sur l'Allemagne n'en demeurèrent pas moins les mêmes. Seulement il concevait maintenant l'idée d'y revenir à force ouverte : c'était là que se tournaient toutes ses volontés. Il commença par s'assurer de l'alliance du duc de Lorraine. Ne pouvant se saisir de ses États, il voulut du moins ne pas trouver en lui un obstacle. Un traité fut conclu contre le roi ; en outre, le duc de Bourgogne obtint pour lui et pour son armée un libre passage à travers la Lorraine, afin de se rendre dans son comté de

» partenait à aucun empereur; car quoique les rois soient au-dessous des em-
» pereurs, et que toute noblesse émane des empereurs, cependant ceux-ci n'ont
» pas la coutume de créer des rois. Les rois, ajoute Meyer, proviennent des bar-
» bares, et ces rois ont fait des grands dommages à l'Empire. C'est ainsi que les
» Lombards s'établirent en Italie, les Huns en Pannonie, les Goths en Espagne,
» les Vandales et les Francs dans les Gaules, etc. »

On doit conclure de ce récit de Meyer que le titre de roi, demandé par le duc de Bourgogne, sous le prétexte du renouvellement de l'ancien royaume de ce nom, était une innovation dangereuse. Elle était nuisible aux intérêts du corps germanique, parce qu'on devait en redouter pour conséquence l'indépendance des fiefs impériaux des Pays-Bas et autres que le duc Charles possédait. En effet, la dignité suprême de roi, quoique d'un rang inférieur à celle d'empereur, était incompatible avec celle de vassal. Cet axiome de droit féodal était tellement reconnu, qu'en France la Bourgogne, après avoir eu ses rois, devint un duché par la session faite par le roi Robert en faveur de son propre frère premier duc de la première maison de Bourgogne. En Allemagne, les Bavarois, les Saxons, la Bohême elle-même pendant longtemps, n'avaient que des ducs après avoir eu des rois. La Pologne avait pour vassaux des ducs de Prusse, de Courlande et autres.

Nous ajouterons qu'à l'époque de la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume de Normandie, son fief de Normandie demeura toujours distinct de la couronne d'Angleterre. Il en fut de même pour les duchés d'Anjou et de Guyenne, qui furent en la possession des successeurs de Guillaume. Si l'on va plus loin dans l'Occident, on verra l'Irlande, après avoir eu des rois nationaux, être longtemps une simple seigneurie sous la domination anglaise.

Mais il n'en fut pas de même envers les infidèles et les Grecs. Les conquêtes qui se firent sur leurs terres dans la péninsule espagnole, en Sicile, en Chypre, en Dalmatie et ailleurs, devinrent des royaumes.

Nous terminerons nos remarques en manifestant notre étonnement de ce que Charles de Bourgogne, qui sans doute connaissait toute la portée du nouveau titre qu'il demandait, n'ait pas mis lui-même la couronne royale sur sa tête après l'évasion de l'Empereur. Nous finirons en disant que Frédéric III, quoique mesquin dans ses manières en comparaison du luxe de la cour de Bourgogne, n'avait pas un esprit aussi borné qu'on se l'imagine d'après l'opinion que Voltaire, si j'ai bonne mémoire, a émise le premier. Sa biographie est décrite longuement par le savant Æneas Sylvius Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Pie II ; elle est imprimée dans les *Analecta Vindobonentia :* un témoignage aussi puissant et aussi judicieux ne peut être revoqué en doute. M.

Ferette et dans la comté de Bourgogne. Vers le milieu de décembre, il se mit en route, et fut reçu dans la ville de Nanci avec respect et empressement par le duc René; ce prince vint au-devant de lui, puis l'escorta jusqu'à la frontière de son duché.

Il s'était encore renoué de grandes et secrètes intelligences entre le duc de Bourgogne et le roi René, grand-père du duc de Lorraine. Malgré toutes les apparences de dévouement et de soumission, ce vieux chef de la maison d'Anjou était souvent entré, ou du moins avait eu connaissance des pratiques tramées contre le roi de France[1]. Il avait fort approuvé le projet de mariage entre le duc Nicolas et mademoiselle de Bourgogne. Ni l'engagement formel contracté avec madame Anne de France, dont la dot, en grande partie, avait été touchée d'avance, ni la crainte d'offenser le roi, n'avaient retenu en rien les princes d'Anjou. Quant à lui, il n'ignorait rien de toutes ces menées. Plus d'un serviteur de la maison du roi René l'instruisait des plus secrets messages, et peut-être même en disait plus qu'il n'y en avait, comme font d'ordinaire les gens de cette sorte, afin de se mieux faire payer. Toutefois le roi n'éclatait pas; il craignait de pousser ceux qui le trahissaient à devenir ses ennemis déclarés : tantôt il feignait de ne rien savoir : tantôt, pour les rendre plus réservés, il leur laissait voir qu'il n'était pas abusé, et connaissait leurs cabales.

Depuis la dernière trève conclue au mois de novembre 1470, et pendant que le duc de Bourgogne s'était uniquement livré à la conquête de la Gueldre et aux projets sur l'Allemagne, le roi avait efficacement travaillé à se rendre maître dans son royaume. S'il avait pour ennemi le duc de Bretagne, qui jamais ne signa avec lui une paix sincère, du moins, grâce au sire de Lescun, il craignait peu que ce prince lui fît une guerre ouverte, et affectait de se reposer sur sa bonne foi. C'était lui qu'il semblait vouloir pour arbitre dans ses différends avec le duc de Bourgogne; c'était par les ambassadeurs bretons qu'il faisait négocier la continuation des trèves.

Le premier des seigneurs rebelles qu'il s'occupa à réduire et à punir fut le comte d'Armagnac. Il résolut que cette fois ce fût pour

1 Dépositions de Bressin. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — Déclaration de Charles, comte du Maine et duc de Calabre. — Procès du connétable.

n'y plus revenir. Après la mort du duc de Guyenne, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait été envoyé à la tête de la noblesse de Languedoc pour soumettre le pays d'Armagnac. Il eut bientôt renfermé le comte dans sa ville de Lectoure; son armée était nombreuse; les assiégés n'étaient pas en mesure de lui résister, et les vivres leur manquaient. Le comte d'Armagnac demanda à traiter; il rendit la ville et renonça à tous ses domaines, hormis les seigneuries de Fleurence, Causse et Nogaro, à condition qu'il lui serait accordé une pension de douze mille francs.

Trois mois après, au moment où il demandait un sauf-conduit pour aller traiter avec le roi, et lorsque le sire de Beaujeu, ayant renvoyé son armée, se tenait à Lectoure avec une faible garnison, le comte d'Armagnac rentra furtivement dans la ville, se saisit du sire de Beaujeu et de ses principaux capitaines, et se déclara de nouveau en rébellion. C'était avant les trèves conclues par les ducs de Bourgogne et de Bretagne [1]; il comptait sur leur appui; il espérait le secours des Anglais. Ainsi sa révolte n'était point déraisonnable; il pouvait obtenir un plein succès ou du moins de bonnes conditions. L'entreprise par laquelle il venait de surprendre Lectoure avait été favorisée et tramée par Charles d'Albret, sire de Sainte-Baseilhe, et quelques autres serviteurs du roi, qui, pour le mieux tromper, feignaient d'être, comme le sire de Beaujeu, prisonniers du comte d'Armagnac, et faisaient passer de faux avis [2] sur l'état des choses.

Dès que les trèves furent signées, dès que le roi ne craignit rien de ses plus puissans ennemis, il envoya une nouvelle armée contre le comte d'Armagnac. Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, le sire de Balzac, sénéchal de Beaucaire, la commandaient. Leur ardeur à détruire le comte d'Armagnac n'était pas douteuse, car ils avaient déjà reçu une forte part dans la confiscation de ses domaines. Toutefois la conduite de cette importante affaire était principalement confiée au cardinal d'Albi, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, jadis serviteur de la maison de Bourgogne, premier auteur de l'abo-

[1] Lettre du roi à Tannegui Duchâtel, 13 novembre. — [2] Histoire de Languedoc. — Histoire manuscrite des comtes de Rhodez, par Bonal. — Archives de Rhodez. — Factum lu aux États Généraux de 1484. — Pièces de Comines. — Mémoire pour la succession de Charles d'Armagnac; manuscrit de la bibliothèque du roi, n° 8440.

lition de la pragmatique, un des plus habiles, des plus zélés et des plus redoutés conseillers du roi Louis, qui, depuis la cruelle procédure des Vaudois, entreprise dans son diocèse et par son chapitre, avait populairement conservé le nom de diable d'Arras.

Lectoure était une forte ville ; le comte savait quel sort l'attendait, et ne doutait pas que le roi ne voulût sa mort. Il n'avait nul secours à espérer ; ses alliés ne l'avaient point compris dans les trêves ; son beau-père, le comte de Foix, venait de mourir laissant pour héritiers son petit-fils, pupille de sa mère, princesse de France, et le vicomte de Narbonne, serviteur du roi.

Bien qu'il eût peu d'espoir, le comte d'Armagnac se défendit vaillamment. Le roi, voyant que le siége traînait en longueur, envoya de nouvelles troupes sous les ordres de Jean de Daillon, sire du Lude, et dépêcha Yves du Fou avec des instructions pour traiter. Jusque-là on n'avait voulu entendre à aucune proposition. Lorsque le comte d'Armagnac avait voulu donner quelque crainte sur ce qui en pourrait advenir au sire de Beaujeu et aux autres prisonniers qu'il retenait, les sénéchaux avaient même répondu : « qu'eût-il entre » les mains les enfans de France, nulle condition ne lui serait ac- » cordée. »

Vers le commencement de mars, le cardinal se montra plus traitable et consentit à recevoir, de la part du comte, l'évêque de Lombez et maître Gratien Favre, son chancelier. Après quelques pourparlers, il fut accordé que rémission complète serait donnée au comte pour tout ce qu'il avait pu faire contre le roi ; qu'il pourrait se rendre en sûreté près de lui, afin d'être ouï en justice sur ce qui lui était imputé ; que les gens de guerre, gentilshommes, vassaux et domestiques du comte pourraient se retirer où bon leur semblerait sans être inquiétés ; que la ville de Lectoure ne serait pillée ni détruite, et conserverait ses priviléges ; qu'un lieu sûr serait assigné à la comtesse pour y faire résidence avec sa maison.

Moyennant ces articles, que signèrent le cardinal et les sires de Balzac, de Lion et du Lude, le comte, après avoir reçu un sauf-conduit signé et scellé du roi pour lui et une suite de soixante chevaux, devait remettre les portes de Lectoure.

C'était le 4 mars que cette capitulation avait été jurée. Pendant la journée du 5, les assiégés et les assiégeans communiquèrent librement ; le sire de Beaujeu et les autres capitaines furent mis en

liberté. Le comte, afin de livrer le château, alla se loger dans une maison de la ville, et le lendemain l'évêque de Lombez et le chancelier d'Armagnac se rendirent encore auprès du cardinal pour régler le lieu de résidence de la comtesse. Durant ce pourparler, la porte du boulevard était restée ouverte. Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon, son lieutenant, entrèrent dans la ville avec leurs gens. A l'instant le carnage commença ; les francs-archers et les gens d'armes firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent ; on força les portes des maisons ; on se répandit dans les demeures des habitans ; personne n'était épargné.

Les sires de Balzac et de Montfaucon se rendirent sans tarder au logis où était le comte ; avec eux marchait un franc-archer nommé Pierre Gorgia, revêtu de son haubert de cuir tanné, portant un casque de peau de blaireau. Sur l'escalier ils rencontrèrent un jeune gentilhomme de la maison du comte d'Armagnac, et le tuèrent. Ils arrivèrent ainsi dans la chambre, sans être attendus ni annoncés ; ils trouvèrent M. d'Armagnac assis sur un banc auprès de la comtesse, qui était grosse de sept ou huit mois, et qui recevait les soins des femmes de son service. Il adressa quelques paroles d'amitié aux deux capitaines du roi. A peine lui eurent-ils rendu le salut, que Guillaume de Montfaucon, s'adressant à l'archer : « Exécutez ce qui vous est commandé, » dit-il. Sur ce, Pierre Gorgia tira sa dague, et se précipitant sur le comte, le perça sous les yeux de sa femme, sans qu'il pût essayer de se défendre.

Bientôt une foule d'hommes d'armes et d'archers se jetèrent dans la maison et dans la chambre ; le corps du comte d'Armagnac fut traîné dans la cour, dépouillé et mutilé avec une ardeur féroce. Les femmes furent maltraitées ; leurs bagues et leurs bijoux leur furent arrachés de force ; et, sans Gaston du Lyon, qui arriva à temps pour mettre quelque frein au désordre des gens de guerre, elles auraient souffert encore plus de leur brutalité.

Il pourvut aussi à la sûreté de la malheureuse comtesse ; elle fut, par ses soins, conduite au château de Buzet, auprès de Toulouse. On raconta que quelque temps après son arrivée, elle vit entrer en sa chambre le sire Castelnau de Bretenous, avec maître Macé Guervadan et Olivier Le Roux, secrétaires du roi : ils amenaient un apothicaire. Contrainte par menaces et par violence, elle prit un breuvage qui la fit avorter, et dont elle mourut deux

jours après. Ce récit passa pour constant dans toute la France; les mémoires du temps le répétèrent ; il se trouve dans les historiens : cependant il est faux, du moins en ce qui touche la mort de la comtesse. Trois ans après, elle plaida devant le parlement de Toulouse pour obtenir paiement d'une pension de six mille livres que le roi lui avait assignée sur les terres de la maison d'Armagnac, et que refusaient de payer le comte de Dammartin et autres possesseurs des confiscations. Mais il n'est fait aucune mention de l'enfant dont elle était grosse lors de la mort de son mari [1].

Telle fut l'horrible fin de la race du fameux connétable qui, cinquante-cinq ans auparavant, avait aussi péri cruellement massacré. Depuis lui, la maison d'Armagnac, comme frappée de malédiction, ne s'était fait connaître que par une suite non interrompue de trahisons, de crimes, de pillage, de violences, de débauches, d'incestes et de rébellions. Elle avait tenu la Gascogne et les pays voisins dans un état continuel de guerre et de désordres, sans y gagner même la renommée de vaillance ni de fermeté à se bien défendre. Mais la façon dont le roi s'y prit pour mettre un terme à la funeste puissance de cette maison d'Armagnac, sembla à tous les hommes justes et sages aussi cruelle et aussi déloyale qu'aucun des forfaits dont elle était coupable [2].

Quant au roi, il ne se faisait point de pareils scrupules. Sa joie fut si grande, qu'il donna une forte récompense à Jean d'Auvergne, son chevaucheur d'écurie, qui lui en apporta la première nouvelle, et le fit héraut d'armes de France [3]. Pierre Gorgia, qui avait tué le comte d'Armagnac, fut placé parmi les archers de la garde, et reçut pour récompense une tasse d'argent pleine d'écus.

Toutefois, il faut dire que cette histoire ne fut pas racontée partout de la même sorte. La mort du comte fut attribuée, par les partisans du roi, au hasard malheureux d'une rixe entre les gens de la ville et ceux des assiégeans [4] qui étaient entrés les premiers. Ce récit s'accordait difficilement avec le massacre total des habitans, la ruine complète de la ville, l'emprisonnement et la mort secrète de la comtesse : toutes circonstances qui ne se pouvaient nier. On ne pouvait non plus révoquer en doute les conditions

1 Arrêts du parlement de Toulouse du 21 avril et du 6 mai 1476, communiqués par monsieur le baron Dupérier. — 2 Amelgard. — 3 De Troy. — 4 *Idem.* — Amelgard.

accordées et signées par le cardinal. Quant au sauf-conduit donné par le roi, il avait pu facilement être repris et soustrait après le meurtre du comte. Le témoignage des traditions et chroniques des pays d'alentour fut unanime pour imputer aux ordres du roi tout ce qui s'était passé.

En 1484, après la mort du roi Louis, quand les états-généraux du royaume furent assemblés, Charles d'Armagnac, qui depuis la cruelle fin de son frère avait été retenu en prison, sans autre motif que le funeste nom qu'il portait, fut admis à présenter requête en faveur de la mémoire du comte d'Armagnac, et fit raconter par un avocat toute la cruauté et l'infamie de sa mort. Lorsque le jeune roi Charles VIII, après avoir entendu cette accusation portée contre la renommée de son père, se fut retiré en sa chambre avec ses officiers et serviteurs, le grand-maître Dammartin déclara hautement que tout avait été fait par ordre du feu roi, et avec grande justice et raison; car, dit-il, le comte d'Armagnac était un criminel, un infâme et un traître. A ces paroles, le comte de Comminges et d'autres seigneurs, parens ou amis de la maison d'Armagnac, lui portèrent un démenti; les épées se tiraient déjà, si la présence du roi et des princes n'avait étouffé cette querelle.

Dès que le roi Louis eut appris la fin de la guerre d'Armagnac, il résolut de se rendre sur-le-champ dans la Guyenne, qui, selon son espérance, allait désormais être plus sûre [1]. Il n'avait point de gens d'armes autour de lui; son armée était soit sur les marches de Picardie et de Bretagne, soit en Gascogne; d'ailleurs il voulait faire un prompt voyage. Comme il devenait chaque jour plus craintif et plus méfiant, cette longue route faite avec une petite suite ne laissait pas que de lui donner du souci. Il cacha à tous son projet de départ, sortit la nuit de Tours, fit fermer les portes et rompre le pont pour que personne ne pût le devancer ni annoncer son passage, et usa de cette précaution sur tout le chemin. Il arriva ainsi au Saint-Esprit près Bayonne, qui était le but de son pèlerinage, il ne voyageait guère sans se proposer quelque dévotion, en même temps qu'il suivait ses projets et ses entreprises.

Il acheva de régler les affaires de Guyenne. Le sire Charles d'Albret, qui avait livré Lectoure, et qui depuis long-temps trahissait

Lettre à Dammartin.

le roi, fut envoyé à Poitiers. Il voulut alléguer, pour sa défense, que le comte d'Armagnac l'avait retenu prisonnier aussi bien que le sire de Beaujeu. Les commissaires, qui le jugeaient, ne se laissèrent point tromper par la vaine apparence qu'il avait voulu garder, et le condamnèrent à mort. Il fut exécuté sans miséricorde, quelque grande que fût sa maison. Il est vrai qu'elle reçut une part [1] dans les confiscations d'Armagnac. Deux des serviteurs du comte d'Armagnac eurent la tête tranchée à Rhodez. Un nommé Desmier, que le roi payait et employait secrètement auprès du sire de Beaujeu, et qui lui avait envoyé de fausses informations au sujet de la surprise de Lectoure, fut écartelé à Tours.

Pendant que le sort était pleinement favorable au roi dans la destruction du comte d'Armagnac, il éprouvait non loin de là un grand revers de fortune. Après la mort du duc Jean de Calabre, la Catalogne n'avait point tardé à rentrer sous la domination du roi d'Aragon, et aucun effort ne fut tenté par la maison d'Anjou pour se maintenir dans cette province, dont elle s'était prétendue héritière. Le Roussillon, que le même langage, les mêmes coutumes et un commerce continuel unissaient à la Catalogne, se trouvant accablé des impôts levés par le roi de France et du désordre de ses gens de guerre, imita bientôt un exemple si voisin. Une conspiration se trama dans toute la province, et dans le mois de février 1473, pendant que l'armée du roi assiégeait Lectoure, le soulèvement fut général. Il était concerté avec le roi d'Aragon, qui s'était approché de la frontière. A un jour marqué, les Français furent partout assaillis; ceux qui se trouvaient dans Perpignan, et qui n'eurent pas le temps de se réfugier dans la citadelle, furent massacrés. Il ne resta plus au roi que Salces, Collioure et le château de Perpignan. Le roi d'Aragon entra aussitôt en Roussillon, et fut reçu avec transport dans la ville. Il la fit sur-le-champ entourer, à la hâte, de nouveaux remparts en terre. Les habitans travaillaient avec un zèle incroyable à se garantir du retour des Français.

Pendant deux mois et demi la garnison du château se défendit sans que le roi de France pût lui envoyer du secours, ou même communiquer avec elle. Enfin M. Philippe de Savoie, lieutenant du roi en Roussillon, vint mettre le siége devant Perpignan; peu après

1 Lettres de juin 1473.

le cardinal d'Albi arriva avec l'armée qui venait de soumettre l'Armagnac.

Don Juan, roi d'Aragon, était pour lors âgé de soixante-seize ans. Tous ses capitaines le conjurèrent de ne point se laisser enfermer dans une place mal fortifiée, pourvue de peu de vivres, et que les Français allaient sans doute environner de toutes parts. Ils lui juraient de se défendre vaillamment et de ne se point rendre, tant qu'ils auraient du sang dans les veines. Mais plus le vieux roi voyait que l'entreprise était difficile et périlleuse, plus il jugeait que sa présence était nécessaire. D'ailleurs la constance des habitans pouvait chanceler : un parti dans la ville était favorable aux Français. Il se résolut à rester, assembla les bourgeois dans la cathédrale. Les remerciant de s'être confiés à lui, il leur dit qu'il ne se confiait pas moins à eux, puis leur jura de ne les point abandonner, et de partager avec eux jusqu'à la fin les périls et les misères du siége.

Le roi Louis n'était nullement préparé à soutenir une pareille guerre; malgré les trèves, il ne pouvait risquer de dégarnir les marches de Bretagne, ni la Normandie où pouvaient descendre les Anglais; ni la Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne, qui touchaient aux États de Bourgogne; ni le duché de Bar qu'il occupait depuis la mort du duc Nicolas et les entreprises du duc Charles sur la Lorraine. Ainsi il n'avait pas à envoyer en Roussillon des compagnies d'ordonnance, mais seulement le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines. Outre M. Philippe de Savoie, son lieutenant, il lui importait d'avoir à la tête de cette armée quelque chef habile et expérimenté. Il choisit d'abord un de ses plus dévoués serviteurs, le maréchal de Comminges, ancien compagnon de son exil à Genappe, qu'on voyait peu à la cour, parce que le roi aimait encore mieux ceux qui lui obéissaient que ceux qui le conseillaient trop, et qu'il craignait avant tout d'être ou de paraître gouverné. Il avait donc constamment tenu le maréchal à son gouvernement de Dauphiné, qui ne laissait pas d'avoir une haute importance à cause du voisinage de la Savoie. Malheureusement le maréchal de Comminges mourut au mois d'avril 1473, lorsqu'il allait se rendre en Roussillon. Le roi lui donna pour successeur le sire Louis de Crussol, sénéchal de Poitou et grand pannetier de France, qui mourut aussi avant d'avoir pris le commandement de l'armée. Enfin il fut confié à un des hommes qui plaisaient le mieux

au roi : c'était Jean de Daillon, seigneur du Lude, bailli de Cotentin [1]. Il avait été, dès sa jeunesse, élevé avec le roi, qui le nommait son compère et le traitait avec une vieille habitude de familiarité. Son caractère était assez conforme à celui de son maître; il n'y avait personne qu'il se fît scrupule d'abuser ou de tromper. Pour lui, comme pour le roi, c'était matière de jeu et de raillerie, et ils aimaient à plaisanter ensemble sur leurs subtilités. Le roi lui avait donné le surnom de maître Jean des habiletés, et parfois lui écrivait : « Faites bien du maître Jean, et moi je ferai du maître Louis; » mais l'un comme l'autre, avec leur goût pour la tromperie et leur trop grande vivacité d'esprit, étaient sujets à se laisser souvent tromper eux-mêmes.

Du reste, avant que le sire du Lude se fût, vers le mois de septembre 1473, mis à la tête de l'armée de Roussillon, il se passa beaucoup d'événemens devant Perpignan. Dès que la noblesse d'Aragon, de Catalogne et du royaume de Valence sut que son vieux et vaillant roi s'était enfermé dans cette ville, tout s'émut pour venir à son secours [1]. Son bâtard, l'archevêque de Sarragosse, se mit à la tête de trois cents chevaux, et vint défendre la ville d'Elne. Don Ferdinand, mari de madame Isabelle de Castille, abandonna les grands intérêts qu'il avait en ce royaume, dont il voulait assurer la succession à sa femme, et assembla cinq cents lances castillanes, avec les gentilshommes d'Aragon, de Valence et de Catalogne pour marcher en Roussillon.

Des renforts considérables furent jetés dans Perpignan. Parmi les seigneurs d'Aragon, c'était à qui irait partager les périls du roi. Don Pedro de Peralta, connétable de Navarre, se déguisa en moine cordelier, traversa le camp des Français, et réussit à entrer ainsi dans la ville au risque de sa vie.

Une si vaillante défense fit échouer toutes les entreprises des assiégeans; ils ne pouvaient même empêcher les convois d'apporter des vivres, tant cette guerre était conduite avec courage et habileté. Le sire du Lau, gouverneur de Roussillon, et le sénéchal de Beaucaire furent même faits prisonniers dans une des sorties de la garnison. Les bourgeois de Perpignan, animés par la présence du roi, ne combattaient pas moins bien et supportaient les fatigues et

1 Comines. — 2 Ferreras. — Zurita.

les privations avec autant de patience que les gens de guerre.

Enfin, après plus de trois mois de siége, don Ferdinand, ayant réuni une armée de plus de sept mille combattans, entra en Roussillon. L'armée française était en proie aux maladies; on commençait à y manquer de tout; le roi n'avait pu y faire passer d'argent. Il fallut se retirer, et ce fut avec une telle précipitation qu'on mit le feu aux logis du camp, et qu'on livra aux flammes une quantité de pauvres malades et blessés, n'ayant nul moyen de les emmener [1].

Les Français n'étaient plus en état de tenir la campagne. La présence de don Ferdinand était nécessaire en Castille; une suspension d'armes fut conclue. C'était au mois de juillet. Lorsque le roi de France apprit ces mauvaises nouvelles, il en fut grandement courroucé. Ce fut alors qu'il nomma le sire du Lude chef de l'armée; il donna ordre qu'elle fût renforcée. Il contracta de grands emprunts chez maître Briçonnet, riche marchand et maire de la ville de Tours. Puis, sans s'arrêter à la suspension d'armes qu'avaient négociée M. Philippe de Savoie et le cardinal d'Albi, il voulut que le siége fût de nouveau mis devant Perpignan, dont la citadelle, grâce à sa vaillante garnison, continuait toujours à appartenir aux Français.

Le vieux roi don Juan était malade des fatigues du premier siége, mais les instances des médecins et de ses serviteurs ne purent encore gagner sur lui qu'il sortît de la ville, et il voulut braver une seconde attaque. Cette fois le roi de France agit comme il faisait dans les entreprises difficiles où il avait échoué. La guerre ne fut pour lui qu'un moyen de traiter plus avantageusement [2]. Le 17 septembre, il fut convenu que le Roussillon serait remis au roi d'Aragon lorsqu'il aurait payé la somme pour laquelle ce comté avait été engagé en 1462; qu'en attendant, le gouverneur serait choisi par le roi de France parmi deux hommes désignés par le roi d'Aragon, mais étrangers à la province; tandis qu'au contraire le capitaine de chaque ville serait élu par le roi d'Aragon parmi quatre hommes désignés par le roi de France. Toutes autres précautions étaient prises pour la conservation du droit des deux parties. Cependant c'était au nom du roi de France que le pays devait continuer à être gouverné, et il devait lui être rendu si, dans le cours d'une année, le roi d'Aragon n'avait pas remboursé la somme pour laquelle le Roussillon était en

1 Ferreras. — 2 Legrand et pièces.

gage [1]. Le traité portait alliance entre les deux rois, et il commença à être question d'un projet de mariage entre le Dauphin et l'infante, fille de don Ferdinand.

Ce fut ainsi que se terminèrent, pour l'année 1473, les affaires de Roussillon, qui étaient destinées à donner encore de grands embarras au roi. Pour le moment, il avait pourvu à la plus pressante nécessité. Le seigneur Rocca-Berti, qui avait été fait prisonnier par les Français, et que le roi avait employé aux négociations, fut, d'après le traité, nommé gouverneur du Roussillon, sur la présentation du roi d'Aragon, et Yves du Fou, capitaine de Perpignan, par le roi d'Aragon, sur la présentation du roi de France; puis l'armée d'Aragon fut congédiée. Le roi don Juan rentra dans ses États, et le duc de Bourgogne perdit ainsi un de ses alliés les plus puissans.

Au moment où commençait cette guerre, le roi était encore à Bayonne et en Gascogne; mais, bien qu'elle lui importât beaucoup, de plus grandes affaires l'empêchèrent de se tenir long-temps dans cette partie du royaume. Dès qu'il eut donné ses ordres, il retourna en Touraine.

Il avait, un peu avant son départ pour la Gascogne, fait acte d'autorité sur un autre des grands du royaume dont il n'avait pas eu moins à se plaindre que du comte d'Armagnac : c'était le duc d'Alençon. Après avoir appelé les Anglais en France sous le règne du feu roi; après avoir obtenu des lettres d'abolition pour avoir forgé de la fausse monnaie et fait assassiner ses complices; après avoir, en 1468, livré au duc de Bretagne toute la Basse-Normandie; après avoir été mêlé dans tous les complots formés contre le roi, il venait encore d'envoyer des messagers à lord Scales, lorsque les Anglais étaient venus avant la trêve au secours du duc de Bretagne, et, en implorant l'alliance de l'Angleterre, il avait annoncé qu'il allait vendre tous ses domaines au duc de Bourgogne pour se retirer près de lui. Le roi, se sentant maintenant assez fort pour ne point pardonner de telles trahisons, envoya son prévôt, Tristan l'Hermite, saisir le duc d'Alençon à Bressoles, dans le Perche, et le fit enfermer au château de Roche-Courbon, près de Tours. En revenant de son pèlerinage à Bayonne, il le fit transférer au Louvre, et ordonna que son procès fût commencé.

[1] Histoire de Bourgogne, pièce 254, vol. IV.

C'est ainsi qu'après avoir, dans les premières années de son règne, défait tout ce qui, sous le sage règne de son père, avait assuré le repos du royaume, disgracié et persécuté ses serviteurs, restauré et honoré les princes et seigneurs qui avaient mérité d'être punis et réprimés, le roi, au bout de dix années de troubles, se trouvait heureux d'en revenir au point où il avait trouvé les affaires; d'accorder sa confiance aux mêmes conseillers, à Dammartin, à Beuil, à Cousinot, à Doriole, et d'appliquer les dernières rigueurs au comte d'Armagnac et au duc d'Alençon, à qui il avait lui-même rendu leur liberté, leurs biens et leur puissance.

Le mariage des deux filles du roi, qui fut traité et résolu cette année, fut encore un acte de sagesse. Il importait de s'assurer de la fidélité du duc de Bourbon et de sa maison. Depuis la guerre du bien public, le roi n'avait pas eu de trahison à lui reprocher; néanmoins, dans toutes les entreprises des ducs de Bourgogne et de Bretagne, on avait pu voir qu'ils comptaient sur le duc de Bourbon; qu'ils le regardaient comme mécontent; qu'ils lui envoyaient de secrets messages. Tous les grands seigneurs du royaume, même les principaux serviteurs du roi, avaient les yeux sur ce prince, et réglaient leur conduite sur la sienne, bien plus même que le roi ne le savait [1]. Sa mère, madame Agnès de Bourgogne, était zélée pour les intérêts de sa maison. Le roi pensa qu'en donnant sa fille à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, il se procurerait une plus grande sécurité parmi les princes de son sang. Madame Anne de France, née en 1461, que le roi avait d'abord parlé de marier au duc de Bourgogne, qu'ensuite il avait promise et même fiancée à Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, fut donc accordée définitivement au sire de Beaujeu. C'était une moindre alliance que celles dont il avait été question; mais le roi n'était pas fâché, disait-il, de marier sa fille à meilleur marché que s'il eût fallu la donner à de plus grands princes. Peu de temps après, et dans les mêmes vues, madame Jeanne de France, qui n'avait encore que neuf ans, fut mariée à Louis, duc d'Orléans, qui n'en avait que onze.

C'est ainsi que la paix profitait mieux au roi et augmentait sa puissance plus que toutes les entreprises de guerre; aussi tenait-il à la conserver et s'applaudissait-il de voir le duc de Bourgogne

1 Procès du connétable et du duc de Nemours.

occupé pendant ce temps-là à conquérir la Gueldre et à se faire un royaume en Allemagne. Son principal soin était donc de prolonger les trêves. Il y eut de longues conférences à Senlis, où le comte de Dammartin, maître Doriole [1], qui à sa recommandation avait été fait chancelier de France après Guillaume Juvénal, mort l'année précédente ; le sire de Craon, Guillaume Cerisais, greffier du parlement, et maître Bataille, avocat, étaient ambassadeurs pour le roi de France. L'évêque de Tournay, Philippe de Croy, comte de Chimay, pour le duc de Bourgogne. Les ambassadeurs de Bretagne s'y trouvaient aussi. On convint seulement que de nouveaux pourparlers s'ouvriraient à Compiègne.

Le pape Sixte IV, bientôt après son exaltation, avait pensé qu'il était de son devoir, comme chef de la chrétienté, de tenter tous les efforts pour rétablir la paix entre des princes si puissans. Outre l'effusion du sang et les désordres de la guerre, que le saint-père avait à cœur de faire cesser, il ne pouvait voir sans crainte et sans douleur les Turcs s'avancer toujours vers l'Occident et conquérir toute la Grèce, sans que les souverains chrétiens se détournassent un moment de leurs intérêts et de leurs projets ambitieux, pour défendre la croix contre les infidèles. Vers la fin de l'année 1472, le cardinal Bessarion [2] avait été nommé légat et chargé de se rendre auprès du roi, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne [3]. Nul dans le sacré collége n'avait une plus grande renommée que ce saint cardinal ; il était de la nation grecque, et, lors du concile de Florence, il s'était uni à l'Église romaine. A plus d'une élection, on avait songé à le nommer pape. Sa piété, ses bonnes mœurs, sa

1 Lettre du roi à M. de Saint-Pierre, au sujet du duc de Nemours.

2 Bessarion naquit à Trébizonde. Il fut moine de l'ordre de Saint-Basile et archevêque de Nicée. En 1439 il fut envoyé au concile de Florence pour l'union des Grecs et des Latins ; il y fut créé cardinal par le pape Eugène IV. Après la prise de Constantinople par les Turcs, il en fut nommé patriarche *in partibus* par le pape Pie II, qui en projetait la conquête.

On doit placer Bessarion à la tête des neufs hellènes à qui l'on attribue la renaissance des Lettres. Voici leurs noms : Emmanuel Chrysoloras de Byzance, grammairien ; Demetrius Chalcondyle, grammairien et historien ; Théodore Gaza, de Thessalonique, rhéteur et grammairien ; Jean Argyropyle de Byzance, philosophe ; George de Trébizonde, rhéteur et philosophe platonicien ; Marc Musurus de Crête, philologue ; Michel Marrulus, poëte ; Jean Lascaris, philosophe. M.

3 Brantôme. — Lettres du cardinal de Pavie. — Addition à l'Histoire de Louis XI, par Naudé.

science, son habileté à parler, ce qu'il pouvait mieux que personne, raconter des malheurs des chrétiens d'Orient, semblaient le rendre plus capable qu'aucun cardinal de prêcher la paix aux princes. Le roi lui avait même écrit en lui marquant sa joie qu'une telle commission fût donnée à un si digne légat. Aussi en avait-il montré d'abord une chrétienne satisfaction, et, malgré son extrême vieillesse et ses infirmités, il se réjouissait d'être destiné par la volonté de Dieu à accomplir une œuvre si sainte.

Ses amis et des cardinaux moins doctes que lui, mais qui connaissaient mieux le monde, ne partageaient point ses pieuses espérances. Ils lui disaient que depuis cinquante ans que la chrétienté était déchirée sans relâche par les discordes des princes, on avait vu partir bien des légats comme arbitres de la paix, sans qu'aucun pût se faire écouter. Le vieillard commença à concevoir quelques doutes, et son désir se changea en une grande répugnance à partir; cependant il lui fallut céder à la volonté du saint-père.

En arrivant en France, il écrivit aux ducs de Bretagne et de Bourgogne pour leur annoncer qu'il se rendait d'abord près du roi, et qu'il irait ensuite les trouver ; il les assurait en même temps de sa volonté de procurer la paix et d'examiner dans un grand esprit de justice les droits de chacune des parties. Arrivé chez le roi, il n'y reçut pas grand accueil ; il fallait à ce prince des ambassadeurs qu'il pût gagner [1], et l'équité de ce vieux cardinal n'avançait pas ses affaires. D'ailleurs le cardinal Bessarion, dans la congrégation qui avait examiné les accusations portées contre le cardinal Balue, avait été opposé plus qu'aucun autre aux demandes du roi ; il s'était même chargé encore de réclamer les priviléges de la cour de Rome et des cardinaux, et de demander la liberté de Balue.

Le cardinal, après avoir été deux mois remis de jour en jour, et avoir pour ainsi dire servi de jouet à toute la cour, obtint enfin de commencer son office de négociateur, et fut admis à l'audience du roi. Il lui fit une belle et docte harangue latine, remplie des plus chrétiennes exhortations et ornée de maint passage des auteurs sacrés et profanes. Le roi, après avoir écouté, non sans quelque impatience, un discours si long et si mal assorti à sa façon de traiter les affaires, n'y sut donner d'autre réponse que de prendre la longue

[1] Lettre du duc de Bourgogne au pape.

barbe que, selon la mode grecque, portait le vénérable prince de l'Église, en citant à son tour ce vers tiré de la grammaire latine qu'on enseignait pour lors dans les écoles :

Barbara græca genus retinent quod habere solebant (1).

Puis il tourna le dos au cardinal, qui retourna aussitôt en Italie, si humilié, dit-on, d'un tel affront, que le chagrin contribua à sa mort prochaine.

Le pape voulut ensuite confier la même commission au cardinal d'Estouteville. On redoutait tellement de se mêler des affaires du roi de France et du duc de Bourgogne, qu'il refusa de se charger d'un tel emploi.

André de Spiritibus, évêque de Viterbe, nonce du pape, qui arriva en France quelques mois après, s'entendit mieux avec le roi, qui lui fit de riches présens, et traita avec lui d'un concordat en remplacement de la pragmatique. Il lui accorda même tant de crédit, et se montra si complaisant à toutes ses demandes, que le parlement se vit contraint de remontrer que les bulles dont le nonce requérait la publication et l'enregistrement, étaient contraires au bien et aux coutumes du royaume.

Lorsque l'évêque de Viterbe fut ainsi tombé dans la main du roi, il l'envoya au duc de Bourgogne. Ce prince faisait alors le siége de Nimègue, et achevait la conquête de la Gueldre [2]. Le nonce lui

1 Le doctrinal d'Alexandre Villedieu. « Les noms grecs conservent le genre qu'ils ont dans leur langue. »

2 Le siége de Nimègue n'assura point la conquête de la Gueldre, car quelques années plus tard l'héritier de la maison d'Egmond, qui avait régné sur ce duché, reprit l'offensive pendant les embarras où se trouva Maximilien après son mariage avec Marie de Bourgogne; ce ne fut que sous Charles-Quint en 1528 que la Gueldre, considérée comme fief de l'Empire, et dont cet empereur pouvait disposer, passa définitivement sous la domination autrichienne et devint une des provinces des Pays-Bas. Une courte notice sur l'origine de cette souveraineté la fera connaître plus amplement.

Le duché de Gueldre et le comté de Zutphen furent, depuis les temps les plus reculés, le domaine du même feudataire. L'origine de l'inféodation se perd dans les ténèbres d'une si haute antiquité, qu'on ne peut la constater.

A la fin du dixième siècle, Otton était seigneur ou comte du pays qui porte le nom de Zutphen. Un demi-siècle plus tard, Odescale possédait ce domaine. Vers la fin du onzième siècle, Otton II, son second fils, lui avait succédé. On voit son nom aux *Diplomata coloniensia,* parmi les témoins d'une donation faite par le

adressa de grandes exhortations pour la paix, et lui remit un bref du pape, où le saint-père lui faisait les plus vives instances à ce sujet. Le Duc écouta favorablement ce message. Il parla de la bonne volonté qu'il avait de terminer la guerre, et de tourner ses armes contre les Turcs. Après cette réponse, André de Spiritibus revint en France, et ne tarda pas à fulminer une excommunication soit

comte de Clèves : « Otto comes de Zutphen et de Gelriâ. » Il mourut en 1113. Après lui Gérard, son second fils, fut comte de Gueldre, et Henri, son fils aîné, fut comte de Zutphen : ce pays revint plus tard au comté de Gueldre.

Les comtes de Gueldre firent souvent la guerre aux évêques d'Utrecht; ils contractèrent des alliances de famille avec la plupart des souverains des Pays-Bas, tels que les comtes de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Luxembourg, les ducs de Lothier et de Brabant, les ducs de Limbourg. En 1279 Renaud-le-Belliqueux était comte de Gueldre; il avait épousé Ermengarde, fille unique du duc de Limbourg, Waleran IV, lequel était fils de Henri IV, aussi duc de Limbourg. Ce Waleran étant mort en 1280, Renaud prétendit à sa succession, mais Ermengarde, sa femme, étant morte sans postérité, deux années plus tard, en 1282, Adolphe VII, comte de Berg, prétendit à cette même succession, étant par sa mère petit-fils du duc Henri IV, et par conséquent neveu de Waleram IV, cousin et héritier de la défunte Ermengarde.

Le droit féodal n'avait pas alors des principes fixes et uniformes en Europe, car dans ces temps reculés plusieurs questions de ce genre furent indécises. Renaud Ier était comte de Gueldre, comme nous l'avons dit; il voulut rester en possession du Limbourg; Adolphe, comte de Berg, voulut y entrer. L'indécision fut augmentée parce que Adolphe de Hapsbourg, empereur d'Allemagne, tige de cette maison d'Autriche qui devait plus tard usurper la Gueldre et régner sur tous les Pays-Bas, pour désigner l'héritier définitif, ne voulut point user de son autorité impériale; il se borna à des ajournemens et à d'autres vaines formalités. Adolphe de Berg, trop faible pour agir par les armes, vendit ses droits au célèbre Jean Ier le *Victorieux*, duc de Lothier et de Brabant, illustré par plusieurs tournois, tandis que Renaud de Gueldre, partie adverse, rendit les siens au comte Henri de Luxembourg, tige de plusieurs empereurs et non moins brave que le duc de Brabant. La noblesse de France, d'Allemagne, de Lotharingie se distribua sous les deux bannières. Une grande bataille se livra près du vieux château de Woronch ou Woeringen, dans l'électorat de Cologne, entre Neuss et Cologne, le 5 juin 1288. La victoire et le Limbourg restèrent avec gloire au duc de Brabant. Un arbitrage du roi de France, Philippe-le-Bel, en 1289, décida enfin cette question au profit du duc Jean.

En 1339 Renaud II, fils du comte de Gueldre, Renaud Ier, obtint de l'empereur Louis de Bavière le titre de duc de Gueldre. Malgré sa haute dignité, il épousa, pour rétablir ses finances, Sophie, fille de Berthaud, simple marchand, avoué de Malines, et dont le luxe, résultat de l'immense richesse acquise par des relations commerciales, est décrit dans Froissard. Nous n'en dirons pas davantage; d'autres détails se trouvent sur nos *Tableaux historiques*, publiés à Bruxelles en 1827 et 1835. Nous pourrions encore parler de la guerre qu'un des successeurs du duc Renaud osa soutenir à la fin de ce même siècle, contre le roi

contre le roi, soit contre le duc de Bourgogne, dans le cas où l'un ou l'autre se refuserait à traiter de la paix. Le roi fit publier solennellement cette bulle à Notre-Dame de Cléri, en présence du chancelier, de l'évêque d'Aire, du greffier du parlement et de Van den Driesche, président de la chambre des comptes; puis elle fut affichée dans toutes les villes voisines des marches de Bourgogne.

Ainsi le roi semblait imputer au Duc la continuation de la guerre, et rejeter sur lui l'excommunication, comme s'il se fût formellement refusé aux paternelles instances du pape. Cette nouvelle ruse excita la colère du Duc. Il écrivit longuement au souverain pontife, rappelant tous les motifs de juste et légitime défense qu'il avait contre le roi, les manquemens de foi, la mort du duc de Guyenne, les tentatives pour le faire lui-même périr par le fer ou le poison, enfin les griefs accoutumés. Il alléguait aussi que la volonté du saint-père ne lui ayant été formellement connue qu'une seule fois, on ne pouvait l'excommunier comme pour une désobéissance obstinée. « Le cardinal Bessarion, agréé d'abord par le roi et non par lui, n'était pas venu le trouver. Si sa mission ne s'était pas accomplie, ce n'était pas à lui qu'on en pouvait faire un reproche. Le cardinal d'Estouteville ne s'était pas non plus acquitté de la charge qui lui avait été donnée; enfin l'évêque de Viterbe ne pouvait nier que le bref du pape et ses exhortations n'eussent été écoutées avec respect, et que le Duc ne se fût montré disposé à s'en remettre au jugement

de France, guerre qui se borna à des menaces et à quelques mouvements militaires.

On a vu précédemment divers événements où les ducs de Gueldre furent impliqués, entre autres au t. VI, p. 120.

Nous nous bornerons à faire remarquer ici, qu'Arnould, dont il a été fait mention précédemment, devint duc de Gueldre en l'année 1423; il était fils de Jean d'Egmond, qui avait épousé Marie d'Arkel, petite-fille de Guillaume I[er], duc de Gueldre et de Juliers. Cette maison d'Egmond prenait son nom d'un château situé près d'une abbaye célèbre, dans la Nord-Hollande. Les ducs de cette famille luttèrent longtemps et avec courage contre les maisons de Bourgogne et d'Autriche-Bourgogne qui écrasèrent plusieurs fois le duché de Gueldre par tout le poids d'une puissance, qui marchait vers la monarchie universelle. Enfin Charles d'Egmond avait été réduit au rôle de chambellan de Charles-Quint. Cet empereur devint, comme nous l'avons dit ci-dessus, le souverain définitif de la Gueldre. L'infortuné Lamoral, comte d'Egmond, fils de Charles, fut décapité à Bruxelles pendant la tyrannie du duc d'Albe, le 5 juin 1568, jour anniversaire de la bataille de Woeringen qui avait été funeste à la Gueldre, deux cent quatre-vingts ans auparavant. M.

du souverain pontife. C'était donc à la suggestion du roi que s'était tramée cette excommunication, et l'on avait voulu détourner par-là ses alliés, ses sujets, ses soldats, de lui obéir et de se trouver sous les armes à la prochaine expiration des trèves. » Le Duc protesta contre cet acte de l'évêque de Viterbe, et déposa authentiquement son appel au saint-siége entre les mains du cardinal Raulin, évêque d'Autun, et de l'évêque de Sebenico, nonce du pape.

La haine des deux princes s'en allait donc toujours croissant, bien que la crainte de courir des risques trop grands et d'endurer un trop fort dommage les empêchât de s'attaquer par une guerre ouverte. Ils se craignaient l'un l'autre : c'était tout le secret d'une trêve consentie avec répugnance, prolongée par nécessité, du reste assez mal observée. Chacun, pendant ce délai, par une sorte de consentement tacite, sans renoncer à son principal désir, qui était de détruire son adversaire, suivait des projets dont l'accomplissement ne pouvait être assuré tant que celui-là resterait en suspens. Le Duc courait à la poursuite du vaste royaume qu'il avait rêvé; le roi travaillait à se faire, dans les limites de son propre royaume, un pouvoir absolu et non partagé.

Sous le règne de son père, la paix avait été maintenue, en se comportant avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, et la maison d'Anjou, comme s'ils eussent possédé des souverainetés étrangères, et en leur gardant justice et loyauté, ainsi qu'à de puissans voisins. Maintenant le roi voulait les réduire à la condition de vassaux, ou, pour mieux parler, de sujets; car les devoirs de si grands vassaux n'avaient en aucun temps été bien reconnus ni bien observés. Il venait de mettre fin à la maison d'Armagnac. Le duc d'Alençon était en jugement.

Sans attendre l'issue du procès, le roi se mit en possession de ses seigneuries, qui avaient déjà été confisquées une fois par l'arrêt rendu en 1458, sous le feu roi; et, vers le commencement du mois d'août, il fit son entrée à Alençon. Il y courut un grand danger. Un page s'était enfermé avec une fille de joie dans une chambre audessus de la porte du château. Pour voir passer le roi qui entrait, ils se mirent à la fenêtre, et firent par mégarde choir une grosse pierre. Elle tomba si près de lui, qu'elle déchira la manche de sa robe de camelot couleur de cuir. Aussitôt il fit le signe de la croix, se jeta à genoux, baisa la terre, ramassa cette pierre, et fit vœu

de la porter au mont Saint-Michel, pour la placer dans l'église, ainsi que sa robe déchirée, en témoignage de pieuse reconnaissance. Les habitans de la ville étaient en grande frayeur : ils tremblaient que cet accident ne fût converti en un complot contre la vie du roi, et qu'ils n'en portassent la peine. Malgré ses méfiances accoutumées, il se montra en cette circonstance plus doux et plus juste qu'on ne l'avait pensé. On alla tranquillement aux enquêtes ; le page lui-même en fut quitte pour quelque temps de prison. La ville reçut le privilége d'élire son maire sous l'approbation du roi.

De là le roi alla accomplir son vœu au mont Saint-Michel. Les ambassadeurs des villes de la Hanse Teutonique vinrent l'y trouver, et il signa avec eux un traité de commerce pour autoriser leurs habitans à trafiquer librement dans toutes les villes du royaume. Outre l'avantage qu'en pouvait retirer le négoce, le roi se donnait ainsi pour alliés des peuples ordinairement en discorde avec les sujets du duc de Bourgogne. La rivalité des marins de Hollande avec les Ostrelins, comme on nommait les gens des villes de la Hanse, avait souvent allumé de cruelles guerres entre eux.

Pendant que les conférences entre les ambassadeurs de France, de Bourgogne et de Bretagne étaient sans cesse rompues et reprises sans nulle conclusion, il intervint une circonstance nouvelle sur laquelle il semblait nécessaire de prendre une résolution. Le connétable n'était point chargé des négociations. C'était son ennemi, le comte de Dammartin, qui était chef de l'ambassade de France, et qui y déployait toute la pompe que comportaient ses grandes richesses et la haute confiance du roi. D'un autre côté, le duc de Bourgogne suivait des desseins où le secours du connétable lui semblait inutile, et il eût fallu qu'il eût grand besoin de lui pour lui pardonner sa conduite passée.

Le connétable n'était pas accoutumé à se trouver ainsi négligé des deux partis [1]. Il en pouvait concevoir de justes craintes ; car il avait si souvent et si gravement offensé le roi et le duc de Bourgogne, que ne plus leur être nécessaire était une situation dangereuse. Son orgueil et son habileté avaient toujours consisté à se rendre redoutable aux deux princes. Jusqu'alors cette politique lui avait bien réussi. Sa position était grande et avantageuse, et il jugeait

1 Comines.

que, pour le détruire, il ne fallait pas moins que l'accord difficile du roi et du Duc. Ses domaines étaient vastes, situés précisément entre les limites de France et d'Artois. Il avait des forteresses et deux villes importantes, Bohain et Ham. Ses vassaux étaient nombreux; les gentilshommes de ses seigneuries lui semblaient dévoués. D'après le traité de Conflans, le roi lui payait quatre cents hommes d'armes, dont il était seul maître et commissaire, sans nul compte à rendre. Ses revenus ordinaires étaient de quarante-cinq mille livres; en outre, il avait établi une taxe sur le passage des vins qui allaient de France en Flandre, et il en retirait de grandes sommes. Il avait des amis et des partisans chez le roi et chez le Duc; il était connétable en France, et son fils, le comte de Roussi, était gouverneur et maréchal du duché de Bourgogne. Se sentant ainsi fort et puissant, il se saisit tout à coup de Saint-Quentin, y mit ses gens d'armes, renvoya la garnison du roi, et attendit ce qui en pourrait advenir.

Tout le soin du roi et du Duc se tourna aussitôt, comme l'avait prévu le connétable, à empêcher qu'il ne traitât avec l'un des deux; et bientôt il fut question d'accommodement. Le roi, après avoir reçu les gens que le connétable lui avait envoyés, chargea maître Louis d'Amboise et le sire de Genlis d'aller le trouver. Il venait de nommer Dammartin son lieutenant général sur les marches de Picardie, en le chargeant spécialement de maintenir le traité, et de protéger le commerce entre ses sujets et ceux du duc de Bourgogne. Les conférences se tenaient, en ce moment, à Compiègne. Le roi écrivit à ses ambassadeurs pour leur expliquer la conduite qu'ils devaient tenir. La circonstance était si pressante qu'il s'était approché d'eux et se tenait à Montlean, près de Soissons.

« Messieurs le chancelier, le grand-maître et de Craon, leur disait-il, je vous écris par maître Louis d'Amboise et monsieur de Genlis ce que m'ont dit les gens du connétable, et ce que je leur ai répondu; ils vous diront aussi ce dont ils sont chargés touchant notre connétable. Il me semble que monsieur de Genlis a bonne volonté; il m'a promis de gagner monsieur de Moui et des gens d'armes dans la ville, afin de la recouvrer malgré le connétable. Entretenez-le bien, ainsi que vous le saurez faire, et voyez s'il fera ce qu'il dit. Je lui ai donné par écrit, que si le connétable veut rendre la ville de monsieur Saint-Quentin, et me faire serment sur

la vraie croix de Saint-Laud, je suis content de lui pardonner. Pendant ce temps-là, sachez si le duc de Bourgogne veut accepter le parti que je lui ai mandé. Peut-être cette offre que je fais à notre connétable l'empêchera-t-elle d'assurer son affaire avec le duc de Bourgogne aussitôt qu'il le ferait, s'il n'avait pas de traité entamé avec moi. Si le duc de Bourgogne n'a pas déjà conclu d'appointement avec le connétable, je crois qu'il acceptera un des deux partis que je lui ai proposés, de lui courir sus, par paix ou par trêve. Si, par aventure, le duc de Bourgogne me refuse, pendant ce temps-là je raurai monsieur Saint-Quentin par monsieur de Genlis ; et alors notre connétable n'aura plus moyen de me tromper que par ses propres places, ce qui est peu de chose. Quant aux gens d'armes que je lui paie, je les raurai quand je voudrai. Je vous en prie, sondez, le plus tôt que vous pourrez, par notre protonotaire [1], la volonté du duc de Bourgogne. S'il est besoin que je vienne jusqu'à Creil, écrivez-le-moi, et j'y serai incontinent pour traiter, soit avec le duc de Bourgogne, soit avec le connétable. De Creil, j'irai déguisé, en une nuit, jusqu'à Compiègne, pour parler, s'il en est besoin, avec notre protonotaire, et je reviendrai le lendemain. — J'enverrai monsieur du Bouchage après ceux qui vont vers le connétable, afin qu'il les fasse marcher droit ; mais je vous assure que maître Louis d'Amboise est bon pour cette affaire, et m'a donné de bons avertissemens : vous le connaîtrez bien quand vous parlerez avec lui à part. Montrez ces lettres au gouverneur de Limousin [2] et non à un autre ; après, jetez-les au feu devant le porteur. Adieu. — 21 décembre. »

Le Duc était moins prompt que le roi à faire céder sa haine et ses ressentimens à son intérêt. D'ailleurs le connétable avait parmi les conseillers de Bourgogne de très-puissans ennemis, surtout le sire d'Himbercourt, qui lui gardait profonde rancune pour l'insulte qu'il avait reçue de lui, l'année précédente, aux conférences pour la trêve. Messire Guillaume Hugonnet, chancelier de Bourgogne, lui était aussi fort contraire. Ainsi ce furent les propositions du roi qui furent écoutées, et l'on commença à négocier la perte du connétable. Le sire de Curton et maître Jean Herberge, qui fut

1 Ferri de Clugni, ambassadeur de Bourgogne. — 2 Gilbert de Chabannes, sire de Curton.

depuis évêque d'Évreux, se rendirent à Bouvignes, près de Namur, et traitèrent cette affaire avec le sire d'Himbercourt et le chancelier de Bourgogne. De part et d'autre, le zèle était grand à la conclure; le connétable était autant haï des uns que des autres.

Cependant les conférences de Bouvignes traînèrent aussi en longueur ; le Duc était loin de là, et occupé à d'autres affaires. Après son entrevue avec l'Empereur et son traité avec le duc de Lorraine, il avait pris sa route par Nanci. Vers la fin de décembre, dans le même temps où le roi s'approchait de Compiègne pour suivre de plus près les affaires que lui donnait le connétable, le Duc entrait avec une partie considérable de son armée dans le comté de Ferette et dans les domaines qu'il tenait en gage du duc Sigismond.

Depuis trois ans que ce pays était au duc de Bourgogne, la plus furieuse haine s'était allumée contre son gouvernement. Il y avait envoyé comme landvogt ou gouverneur, Pierre de Hagenbach, en qui il avait une confiance absolue, et qui flattait et inspirait même tous ses desseins ambitieux sur l'Allemagne [1]. Ce sire de Hagenbach était un des hommes les plus cruels et les plus violens qui eussent jamais exercé pouvoir sur un peuple. Une des conditions promises, en prenant ce pays en gage, avait été que les libertés des villes et des habitans seraient conservées; il n'en tint nul compte, et commença par établir un impôt d'un pfenning sur chaque pot de vin qui se boirait. Il y en eut quelques troubles à Thann, et le conseil de la ville lui envoya quatre députés pour lui remontrer que cette gabelle était contraire à leurs priviléges. Sans autre forme de procès, le sire de Hagenbach fit couper la tête à ces malheureux bourgeois. Il ne connaissait nulle justice; ne pas céder sur-le-champ à ses moindres volontés suffisait pour être mis à mort. Il fit périr des gens sans qu'on pût deviner quel motif de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné; il en tua même plusieurs de sa main. Les gens de la campagne étaient accablés de corvées et détournés de leurs travaux champêtres. Sans cesse des soldats étaient logés chez les habitans et les maltraitaient sans nul contrôle ni recours. Ce n'était pas seulement les bourgeois et les paysans qu'il traitait ainsi ; la noblesse, qui avait tant désiré la domination de Bourgogne,

[1] Muller. — Chronique manuscrite de Specklin, communiquée par M. de Golberry, conseiller à la cour de Colmar.

n'était pas moins opprimée, et n'avait pas moins d'insolences à endurer. Il alla jusqu'à interdire tout droit de chasse.

Mais ce qui excitait peut-être le plus de scandale et de colère, c'étaient les abominables débauches du landvogt ; il ne s'inquiétait pas plus du ciel que de la terre, et avait coutume de dire qu'étant bien assuré d'aller au diable, il ne se voulait rien refuser de ce qui lui passerait par la tête. Il n'y avait donc sortes de fantaisies auxquelles il ne se livrât : corrompant avec de l'argent les jeunes filles de tout état, ou les enlevant à leurs parens ; leur faisant violence, forçant la clôture des couvens, déshonorant les familles des nobles comme celles des bourgeois. Il lui arriva un jour de donner une fête, et tout d'un coup, après avoir renvoyé les maris, il fit mettre les femmes toutes nues en leur couvrant seulement la tête; puis il donna ordre aux maris de revenir et de reconnaître leurs femmes. Ceux qui se méprenaient étaient précipités du haut de l'escalier en bas; ceux qui ne se trompaient point étaient, comme pour recevoir les félicitations du landvogt, contraints à boire une telle quantité de vin qu'ils étaient malades à en mourir.

Enfin, bien qu'en général tout se passât dans les pays d'Allemagne plus rudement que dans le reste de la chrétienté, les excès du sire de Hagenbach indignaient toutes les contrées voisines et tous les princes de la Souabe. Le duc Sigismond d'Autriche lui écrivit d'Inspruck où il faisait son séjour, en le conjurant de traiter avec moins de dureté ses pauvres sujets; mais rien ne pouvait émouvoir cet homme obstiné et orgueilleux.

Ce n'était pas seulement envers les habitans du pays engagé à son maître qu'il se montrait violent et injuste, il ne respectait pas davantage les droits des villes libres. Strasbourg, Colmar, Schélestadt et les autres communes qui relevaient de l'Empire étaient sans cesse en butte à ses insultes et à ses menaces. « Il ne faut plus » souffrir, disait-il, de tels priviléges qui mettent la puissance aux » mains des gens de basse condition. Ce sont les princes qui doi- » vent gouverner, et non les tailleurs et les cordonniers. » Il ne voulait pas non plus que ces manans eussent des domaines et des troupes armées, et il alla, sans déclaration de guerre, s'emparer du château d'Ortembourg et de tout le val de Viller, qui appartenaient aux Strasbourgeois. Il leur demanda de prêter serment au duc de Bourgogne. Il prétendit les assujettir à sa taxe d'un pfen-

ning par pot de vin. Enfin personne ne pouvait savoir où s'arrêterait la tyrannie de ce landvogt. Les seigneurs immédiats de l'Alsace et des bords du Rhin, les évêques de Strasbourg et de Bâle, ne lui imposaient pas davantage. Leurs droits étaient aussi violés, et eux-mêmes pouvaient craindre de devenir sujets du duc de Bourgogne, au lieu de relever directement de l'Empire. Ainsi Pierre de Hagenbach avait fait cesser la discorde entre la noblesse et les communes. Elles étaient maintenant unies par les mêmes ressentimens et les mêmes craintes.

Ce qu'il avait peut-être fait de plus insensé pour les intérêts de son maître, c'était d'avoir offensé les ligues suisses, ces anciens alliés et bons voisins de la maison de Bourgogne. Les seigneurs d'Alsace et de Souabe avaient bien, il est vrai, compté sur le duc Charles pour réprimer et humilier les Suisses. Il eût été dans tous les cas peu sage de remplir leurs espérances à ce sujet ; mais, en opprimant à la fois et remplissant d'une commune haine les nouveaux sujets du duc de Bourgogne, la noblesse, les évêques, les villes libres et les ligues suisses, le sire de Hagenbach préparait à son prince les plus terribles embarras.

Dès les premiers temps de son arrivée, il avait commencé par planter la bannière de Bourgogne dans la seigneurie de Schenkelberg qui appartenait aux gens de Berne. C'était ce premier acte de guerre qui avait en partie amené le traité conclu entre le roi de France et les ligues suisses, en 1470. A ce moment le roi Édouard était chassé d'Angleterre, et le duc de Bourgogne ne se trouvait pas en bonne situation ; il fit justice aux gens de Berne, et leur rendit le domaine de Schenkelberg. Plus tard, lorsque le Duc se trouva en grande prospérité et plus orgueilleux que jamais, les Suisses conçurent des craintes encore mieux fondées. Chacun savait que ce prince, afin d'obtenir le titre de roi et de vicaire général de l'Empire n'omettait nulle chose pour acquérir la faveur de la maison d'Autriche ; et comme elle n'avait, depuis deux cents ans, rien de plus à cœur que de soumettre les Suisses, leur ruine pouvait résulter de cette alliance.

Aussi Pierre de Hagenbach, certain de ne pas déplaire à son maître, recommença à ne plus ménager les Suisses. Il avait engagé au service de Bourgogne le seigneur de Howdorf, celui qui avait déjà, quelques années auparavant, provoqué une guerre en saisissant

et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. Ce seigneur se sentant appuyé arrêta, aux environs de Brisach, tout un convoi de marchands, qui apportaient leurs toiles de Suisse à la foire de Francfort. Ils furent maltraités, pillés et enfermés dans le château de Schuttern, où on leur demanda de souscrire une rançon de dix mille écus. A peine les gens de Strasbourg eurent-ils appris cette violence exercée sur ces honnêtes marchands, qu'ils levèrent les bannières, prirent les armes, et s'en vinrent mettre le siége devant le château. Il fut bientôt en leur pouvoir; ils le ruinèrent de fond en comble, et emmenèrent en triomphe les marchands suisses; puis leurs magistrats déclarèrent nulle et arrachée par la violence la promesse souscrite au seigneur de Howdorf. Ce fut un commencement d'amitié et d'alliance entre les villes libres d'Alsace et les ligues suisses.

Pendant ce temps-là, le roi de France faisait tous ses efforts pour réconcilier le duc Sigismond et les Suisses, et les réunir dans une alliance commune contre le duc de Bourgogne. Il ne ménageait pour cela ni promesses ni argent. Il offrait au Duc les sommes nécessaires pour dégager ses anciens domaines que désolait le gouvernement de Pierre de Hagenbach. Il s'engageait à donner aux Suisses de forts subsides, et à prendre leurs troupes à sa solde. En outre il faisait de riches présens à Nicolas de Diesbach qui était pour lors un des plus importans gentilshommes de Berne, et il avait parmi eux plus d'un pensionnaire. Mais la chose ne pouvait se décider encore. Le mariage du duc Maximilien, fils de l'Empereur, avec mademoiselle de Bourgogne se négociait toujours, et la maison d'Autriche avait intérêt à ménager le duc Charles. Les propositions du roi n'étaient point rejetées, mais tenues en réserve pour les admettre selon l'occasion.

Peu après, l'Empereur se rendant à l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc de Bourgogne, avait pris sa route par Bâle. Ce ne fut pas sans une extrême méfiance qu'il fut reçu dans la ville. Sa milice prit les armes; elle avait demandé aux autres communes suisses une garnison de huit cents hommes. Tout était prêt pour lui porter un prompt secours en cas de besoin. L'Empereur se montra doux et courtois envers les gens de Bâle et les Suisses; rien dans ses discours n'annonça ni haine ni menace. Pierre de Hagenbach vint le trouver en grand appareil; il était accompagné de quatre-vingts hommes

d'armes, portant sa livrée grise et blanche sur laquelle était brodé un jeu de dés, avec ces mots : « Je passe, » comme pour signifier qu'il attendait la chance favorable. Ses discours étaient plus hautains que jamais. La conquête de la Gueldre, qu'achevait alors son prince, semblait accroître son audace et son insolence. Il se plaignait publiquement de l'audace des Suisses qui, en mainte occasion, s'étaient opposés à ses volontés, et il annonçait qu'on saurait bientôt les réduire. « Il nous faudra, disait-il, écorcher l'ours de Berne, » et nous en faire une fourrure. » Toutes ses menaces se répétaient parmi les Suisses et les tenaient en grande alarme; car ils voyaient ce seigneur bienvenu de l'Empereur et ne le quittant pas. Il l'accompagna dans tout son voyage, s'en vint avec lui jusqu'à Trèves, et assista à son entrevue avec le duc de Bourgogne.

La nouvelle que le duc Charles allait recevoir le titre de roi, et renouveler l'ancien royaume de Bourgogne, excita encore plus de rumeurs. « Quel terme, disait-on, vont avoir maintenant son or» gueil et son ambition? » Déjà on parlait de l'étendue de ce royaume; on assurait que le vieux roi René instituait le Duc pour son héritier; qu'ainsi la Provence et l'ancien royaume d'Arles feraient partie d'un si vaste État. On ajoutait que le titre de vicaire général de l'Empire donnerait en outre au roi de Bourgogne un pouvoir qui s'étendrait depuis la Méditerranée et le duché de Milan jusqu'à l'Océan, en suivant le cours entier du Rhin. Déjà l'on désignait Besançon comme siége de la chambre impériale du vicariat. Les pays des ligues suisses avaient été en partie compris dans l'ancien royaume de Bourgogne. Les Empereurs et la maison d'Autriche les regardaient encore comme membres et sujets de l'Empire. Qu'allaient devenir de telles prétentions entre les mains du prince le plus absolu et le plus violent, qui allait fixer son séjour précisément sur les limites de la confédération des Suisses? « Tenons-nous prêts, écrivait-on de Berne aux » autres alliés, à défendre notre honneur et nos libertés depuis si » long-temps conquises. »

Contre l'attente générale, l'Empereur et le Duc s'étaient, comme on a vu, séparés à la veille du couronnement, sans que le nouveau royaume fût institué. Cela n'avait point suffi pour dissiper tant d'alarmes ; elles furent plus grandes que jamais lorsqu'on vit le Duc traverser la Lorraine et se diriger vers l'Alsace avec une armée de huit mille combattans, précédés du terrible sire de Hagenbach, à la tête

de mille cavaliers et de deux mille de ces Lombards que le duc Jean de Calabre avait amenés d'Italie; ils vendaient leurs services à qui les payait, et avaient passé récemment des troupes de Lorraine dans celles de Bourgogne. La frayeur se répandit partout : les habitans s'enfuyaient, emportant tout leur avoir, et se réfugiaient chez les ligues suisses; les paysans s'enfermaient avec leur bétail dans l'enceinte des villes et des forteresses; les villes fermaient leurs portes et s'apprêtaient comme pour un siége. Tout fuyait la route par où devaient passer les Bourguignons.

Le premier logis du Duc fut à Chatenoy dans le val de Viller. Les habitans s'étaient retranchés dans le cimetière. On voulut les y attaquer; ils se défendirent. Un Bourguignon fut atteint d'un coup d'arquebuse. Les gens du Duc demandèrent que l'homme qui avait tiré leur fût livré. Les paysans n'osèrent le refuser; cependant, à la faveur du désordre, il parvint à s'échapper.

Pierre de Hagenbach avait signifié à la ville de Colmar qu'elle aurait à loger le Duc. Déjà l'avant-garde approchait; les Lombards, se glissant parmi les bois taillis, arrivaient près de la porte; on eut à peine le temps de la fermer. Il fut répondu qu'on admettrait le Duc, mais seulement avec une suite de deux cents chevaux. Hagenbach exigea qu'elle fût de quinze cents; les portes restèrent fermées, et le Duc s'en alla coucher au château de Kiertzheim. Le lendemain il passa le Rhin, et il fit son entrée à Brisach; cette ville faisait partie des domaines qu'il avait en gage. Il reçut le serment des habitans, et leur fit un si gracieux accueil. qu'ils se risquèrent à porter plainte de la dureté du gouverneur et à réclamer leurs anciennes libertés. L'évêque de Bâle et l'évêque de Spire, les envoyés du comte Palatin et du margrave de Bade, joignirent aussi leurs instances à celles des bourgeois et supplièrent le Duc de se montrer doux et bon seigneur envers ses nouveaux sujets. Il témoigna à tous une extrême courtoisie, déclara qu'il vivrait en bon voisin avec les princes dont les États touchaient les siens, et, parlant de leurs communs intérêts, les engagea à toujours rester ses fidèles alliés.

Pendant qu'il donnait ainsi de bonnes paroles, ses gens de guerre, logés à Brisach et dans les villages voisins, vivaient sans rien payer et rançonnaient les habitans. Ce fut bien pis encore lorsque le Duc eut repassé le Rhin pour se rendre à Einsisheim; les troupes qu'il

avait laissées derrière lui, devenant de plus en plus désordonnées, outrageaient les femmes, et commettaient mille cruautés. Les gens de Brisach envoyèrent des députés au Duc pour réclamer les récentes promesses qu'il venait de leur faire et qui étaient si mal tenues. « Si j'étais là-bas, dit Hagenbach, c'est à moi que vous en impu- » teriez la faute. — Ils ont raison, reprit sévèrement le Duc, de » tels désordres ne doivent pas être endurés. Allez, sire de Hagen- » bach, et faites mettre à mort les coupables. Je veux qu'on traite » doucement mes nouveaux sujets, et qu'ils n'aient point à regret- » ter leurs anciens seigneurs. » Hagenbach retourna à Brisach, entendit les plaignans, ne tint nul compte de ce qu'ils lui disaient, mais du moins emmena les troupes pour les loger ailleurs, où elles se comportèrent de même.

A Einsisheim, le Duc convoqua tous les hommes nobles de ses domaines du Rhin qui devaient porter les armes. Ils parurent devant lui au nombre de quelques mille. Cependant à peine y avait-il le quart de ce qui aurait dû s'y trouver, et Hagenbach sut bien le faire remarquer.

Après avoir repassé le Rhin, le Duc s'arrêta à Thann; il y reçut solennellement les ambassadeurs d'Aragon, de Venise, de Bretagne, l'évêque de Sebenico, nonce du pape, et les envoyés de plusieurs princes d'Allemagne. Nicolas de Scharnachtal et Peterman de Waber, anciens envoyés de la ville de Berne, se présentèrent aussi au nom des ligues suisses. Ils se montrèrent humbles et respectueux, et bien qu'ils ne fussent pas sujets du Duc, ce fut à genoux qu'ils lui parlèrent :

Très-haut et très-redouté seigneur,

« La ville de Berne et les villes et territoires ses confédérés, ac- » coutumés de tout temps à l'alliance et à l'amitié de vos illustres » pères, ont vu avec joie votre arrivée en ce pays, comme l'unique » moyen de vous exposer leurs plaintes et d'en obtenir réparation. » Bilgeri d'Howdorf, votre serviteur et de votre hôtel, a renouvelé » ses violences et commis des actes de guerre. Le landvogt Hagen- » bach a dépouillé les gens de Mulhausen de leurs impôts, de leurs » redevances, de la liberté de leur commerce; puis a exigé par voie » de contrainte le paiement de certaines dettes qu'ils avaient. As-

» surés que nos remontrances ont été présentées à monseigneur le » Duc sous un aspect défavorable, nous recommandons à ses bontés » une ville qui est notre alliée, et que protége aussi le comte pa- » latin. Nous demandons seulement quelque délai pour qu'elle paye » ses dettes; enfin nous vous conjurons d'interdire à votre landvogt » ses outrages et ses menaces contre les Suisses. — Vous aurez ma » réponse, répondit froidement le Duc, je pars; suivez-moi à Dijon » où je me rends. »

Il prit sa route par Béfort, Montbéliard, Baume-les-Dames, Besançon et arriva à son château de Rouvre, près de Dijon; puis, s'approchant de la ville, il se logea à Perigni chez le sire Guillaume Raulin, fils de l'ancien chancelier; là se firent les plus magnifiques apprêts pour solenniser sa première entrée dans la capitale de son duché [2].

Avant qu'il se mît en marche, il reçut d'abord les députés des villes et communautés de la province, du Mâconnais, du Charolais, de l'Auxerrois et de la comté de Bourgogne. Puis se présentèrent les gentilshommes, presque tous richement vêtus, et conduits par le comte de Roussi, gouverneur. Le Duc était entouré des gens de son hôtel, qui formaient une suite nombreuse. Son habillement étincelait de perles et de diamans; son chapeau était de drap d'or et taillé en forme de couronne. A sa gauche était le cardinal Raulin, évêque d'Autun. Il se mit en marche, et au pont de Chièvres le clergé et le chapitre de Saint-Benigne vinrent lui apporter les saintes reliques à baiser; puis il remonta à cheval et se plaça sous un dais de drap d'or soutenu par les sires Louis de Châlons, Charles de Beauffremont, Jean de Ternant et Gui de la Baume. Depuis le pont de Chièvres jusqu'à la porte de la ville, on avait dressé une suite d'échafauds. Ils portaient des représentations tirées des saintes Écritures, et des personnages allégoriques, tenant à la main des rouleaux de parchemin, où se lisaient des citations des psaumes, toutes relatives à la circonstance, toutes à la louange du Duc. L'histoire de Gédéon n'était pas oubliée; en de telles occasions elle servait toujours à célébrer l'ordre de la Toison. On le voyait à la tête de ses hommes d'armes, et faisant

1 1473 v. st. L'année commença le 20 avril.
2 Histoire de Bourgogne.

porter devant lui sa bannière avec la devise : *Gladius domini et Gedeonis*, tandis que les Madianites s'enfuyaient. Un ange tenait un rouleau où on lisait : *Dominus tecum, virorum fortissime.*

Le Duc descendit à Saint-Benigne ; il alla d'abord faire sa prière à l'autel, puis il s'assit sur une estrade élevée et sous un dais. Alors l'abbé de Cîteaux fit un discours au nom des États du duché. Le chancelier répondit, et le prince ajouta quelques paroles pour assurer la province de son affection. Ensuite maître Étienne Berbisey, maire de Dijon, pria le Duc de confirmer les priviléges de la ville. Aussitôt après il fit serment ainsi que les députés des villes; et le vieil abbé de Saint-Benigne, qu'on était obligé de porter et de soutenir, plaça au doigt du Duc l'anneau, gage d'union, et, comme on disait, de mariage entre le Duc et ses sujets.

De Saint-Benigne, le cortége se rendit à la Sainte-Chapelle. Sur son passage on continuait à voir des échafauds avec des personnages et des devises; presque toutes se rapportaient à la vaillance du Duc et à la terreur qu'il inspirait à ses ennemis. On eût dit que tous les passages de la Bible où il est parlé du lion, avaient été choisis pour lui donner les louanges qu'il aimait le mieux. « Le lion, le » plus vaillant des animaux, ne cédera devant l'attaque de personne. » — Il fut fait semblable au lion dans ses œuvres. — Le lion ne » se couchera point qu'il n'ait dévoré sa proie. — Voici, il monte » de la forêt comme un lion. — Il apprit à saisir sa proie comme » le lion. — Le lion rugissant et sans crainte. — Le lion a vaincu. » — Confiant et sans peur comme le lion. »

Le lendemain, le Duc tint les États de Bourgogne. Après avoir entendu avec eux une messe solennelle à Saint-Benigne, il revint au palais et tint séance, puis donna aux gens des États, prélats, nobles et députés des villes, un festin où l'on admira cette splendide vaisselle d'or et d'argent, qui avait tant émerveillé tous les seigneurs d'Allemagne dans l'entrevue de Trèves. Après dîner, il réunit encore autour de lui les membres des États, et leur fit un beau discours sur l'ancien royaume de Bourgogne, dont jadis les rois de France s'étaient emparés sans nul droit, et qu'ils avaient converti en un duché vassal et tributaire. Ce devait être, disait-il, un grand motif de regrets pour tous ses sujets; mais il gardait en lui des desseins qu'il ne convenait pas de déclarer maintenant, que lui seul savait, et que l'avenir pourrait montrer.

Ainsi le Duc était loin d'avoir renoncé à ses vastes espérances, et comptait sans doute obtenir, ou de gré ou par conquête, ce royaume dont l'Empereur avait refusé de l'investir. Si telle était son ambition, il aurait dû, au moment où il allait agir en ennemi dans l'Empire d'Allemagne, s'assurer de la paix en France, et ne pas laisser derrière lui un adversaire aussi dangereux que le roi. Mais il se précipitait en aveugle dans toutes les entreprises qui remplissaient confusément sa pensée, sans en achever aucune. Dès que l'une lui présentait quelque obstacle, ou il s'y obstinait contre toute raison, ou il en entamait une nouvelle, sans songer à tout ce qu'il avait mis en mouvement par la première. Il se persuadait qu'avec de la vaillance et avec une belle et nombreuse armée comme la sienne, nulle chose ne lui était impossible. Aussi n'oubliait-il rien pour rendre cette armée plus puissante et plus nombreuse. Sans cesse il faisait des ordonnances sur l'armement, l'ordre et la discipline de ses compagnies; tout était réglé et surveillé par lui-même avec un soin et une activité infatigables. Nul chef de guerre n'avait peut-être jamais pris tant de peine. En outre, il s'occupait à recruter son armée des meilleurs soldats et capitaines.

Il y avait depuis long-temps en Italie des chefs de gens de guerre, nommés *condottieri* ou conducteurs [1], qui vendaient leurs services et celui de leur troupe, tantôt à un prince, tantôt à un autre. C'était le métier qu'avaient fait les Sforze avant de devenir ducs de Milan. Le plus célèbre de ces conducteurs était alors Barthélemi Coléone, qui, après avoir servi le duc de Milan et les Florentins, commandait maintenant l'armée de Venise. Le duc de Bourgogne conçut le dessein de l'attirer chez lui avec toute sa troupe. François, seigneur de Montjeu, et messire Guillaume de Rochefort, furent envoyés en ambassade pour négocier ce marché avec la seigneurie de Venise et Coléone. Ce capitaine, quelque riches offres qu'on lui fît de la part du Duc, désira ne point quitter l'Italie, qu'il connaissait bien, pour aller faire la guerre dans des pays et contre des ennemis à lui inconnus; toutefois il se montra reconnaissant et répondit qu'il pourrait être plus utile au duc de Bourgogne en restant sur son terrain. Quant à la seigneurie de Venise, elle se montra plus éloignée encore de se prêter à un tel arrangement : elle était

1 Quittance du comte de Campo-Basso.

alliée du roi de France, et ne voulait point fournir des moyens de lui faire la guerre. Ainsi les ambassadeurs firent de vains efforts, et revinrent sans avoir réussi. Le Duc fut contraint de se contenter des services du comte de Campo-Basso et du seigneur Galeotto, qui avaient dès long-temps été amenés en Catalogne et en Lorraine par les princes de la maison d'Anjou, et passaient pour habiles capitaines. Il les paya richement; ils recrutèrent leur troupe avec une foule d'aventuriers qui arrivèrent d'Italie. Le comte de Campo-Basso reçut même de fortes avances pour aller en chercher dans le pays. Les Lombards commencèrent à figurer dans l'armée de Bourgogne au nombre des plus vaillans soldats, et furent particulièrement favorisés du Duc. Il mettait en eux d'autant plus de confiance qu'ils étaient étrangers et plus disposés à faire toutes ses volontés.

En ce moment, il était fortement sollicité d'intervenir dans une affaire qui ne le concernait en aucune façon [1] (2). Robert de Bavière

1 Meyer. — Amelgard. — Heuterus.

2 Cette affaire, qui ne concernait en aucune façon le duc Charles, comme l'observe M. de Barante, nous paraît être une conséquence de la politique du duc Philippe-le-Bon, pour établir la domination de Bourgogne sur toutes les souverainetés ecclésiastiques des Pays-Bas, comme nous l'avons démontré précédemment (t. VII, p. 108 et suivantes).

Le pasteur de l'église métropolitaine de Cologne habitait l'ancienne cité romaine bâtie sur le territoire des Ubiens, dont M. Raynouard fait mention dans l'*Histoire du droit municipal en France* (t. Ier, p. 23). Les annales de cette église sont si obscures dans leur origine, qu'on trouve souvent l'évêque de Cologne confondu avec celui de Tongres : il réunissait sous sa vaste juridiction spirituelle, pendant les Mérovingiens et les premiers Carlovingiens, le suffragant de Tongres, Maestricht ou Liége, celui d'Utrecht et les Églises de Brême et de Hambourg. Celles-ci en furent séparées définitivement en 857. C'est vers ce temps que le titre d'archevêque paraît avoir été donné à l'évêque de Cologne.

Au dixième siècle, tandis que Notger, ami des trois empereurs Otton, administrait l'Église et les domaines de Liége. Brunon, frère d'Otton Ier, ami de Notger, gouvernait, avec le même éclat, l'Église et les domaines de Cologne, et même tout le royaume de Lotharingie sous le titre d'archiduc. Il mourut en 965.

Plusieurs prélats d'un haut mérite lui succédèrent. Quelques-uns d'entre eux prirent part à des expéditions guerrières, tels que l'archevêque Philippe de Heinsberg, régent en l'absence de l'empereur Frédéric Barberousse pour la Palestine, et qui mourut lui-même en assiégeant la ville de Naples, en 1191, pour la maison de Souabe. L'histoire conserve aussi le souvenir de l'archevêque Siffride, de Westerbourg, qui combattit avec acharnement les alliés du duc de Brabant. Il était parmi les alliés du comte de Luxembourg à la célèbre bataille de Woeringen en 1288, près de la même ville de Neuss dont on a fait mention. Siffride

avait été, quelque temps auparavant, nommé archevêque de Cologne, par élection du chapitre, confirmé par le pape, et investi du temporel par l'Empereur. Mais bientôt après, le nouvel archevêque, après avoir épuisé par ses dépenses tout son trésor, voyant que ses revenus ne suffisaient pas, voulut reprendre des domaines de l'archevêché, précédemment engagés à plusieurs seigneurs du pays, et se refusa à payer les sommes pour lesquelles ces biens servaient de gage. La noblesse, le chapitre, la bourgeoisie s'unirent contre lui; la haine devint si forte qu'il fut obligé de quitter la ville; bientôt après, procédant à une autre élection, le chapitre nomma Hermann, frère du landgrave de Hesse-Cassel.

Les choses en étaient là, lorsque l'Empereur, en quittant Trèves, descendit à Cologne. L'affaire fut soumise à son autorité; il manda devant lui l'archevêque Robert, qui, certain d'être condamné, ne comparut même pas, mit tout son recours dans le duc de Bourgogne, et vint le trouver à Thann, lorsqu'il se rendait du

fut détenu dans une dure captivité jusqu'à ce que le légat du pape parvint à obtenir sa liberté; le duc de Brabant avait déclaré à cet envoyé du saint-siége, par un de ces sophismes ironiques et communs de la scholastique du moyen âge, qu'il ne tenait pas un prélat prisonnier, mais un homme qui avait été pris recouvert d'une armure et les armes à la main.

Après plusieurs autres archevêques, Robert de Bavière, frère de Frédéric, comte palatin du Rhin, fut élu en 1463 : il était cousin issu de germain, mais à un degré fort éloigné, de Charles-le-Téméraire, par la mère du duc Philippe-le-Bon. Ce prétexte était suffisant pour accorder à Robert, contre le peuple de Cologne, le même appui qui avait été accordé à Louis de Bourbon contre les Liégeois.

Si le tribunal de l'histoire juge avec sévérité la légèreté, le luxe et la rapacité de Louis de Bourbon, il s'est prononcé à peu près de la même façon envers Robert de Bavière, cousin de Louis de Bourbon. Les détails de son administration depuis l'an 1463 jusqu'en 1474 sont racontés longuement dans le recueil intitulé : *Magnum chronicum belgium*, p. 406 et suivantes.

Le mécontentement s'accrut à Cologne au point que Frédéric, comte palatin, dut envoyer des troupes au secours de son frère pour le maintenir; elles étaient commandées par Martin Ruyssenbach. Pour rétablir ses finances, Robert eut recours à toute espèce d'exactions telles que l'augmentation des péages et des droits féodaux, « *allodia cum teloniis* » selon l'expression de la *Grande chronique.* On y lit un peu plus loin : *Quotidiè Lombardico vel judaïco more augeri*, — il les augmentait chaque jour à la manière des Lombards et des Juifs.

D'après cet exposé on jugera facilement que la cause que le duc Charles défendait était injuste, et qu'il n'y prenait part que pour en retirer des bénéfices semblables à ceux de la conquête du pays de Liége, consommée cruellement six ans auparavant, en 1468. M.

comté de Ferette dans son duché. Le Duc était petit-fils d'une princesse de Bavière; le comte palatin de Bavière, frère de l'archevêque Robert, était un de ses plus fidèles alliés. C'en fut assez pour lui inspirer la volonté de prendre la défense des droits de l'archevêque; d'ailleurs l'Empereur lui était contraire, et ce motif excitait le duc de Bourgogne, encore tout irrité de l'offense qu'il avait reçue à Trèves. Il promit de rétablir Robert de Bavière sur son siége de Cologne.

Cependant la trève conclue avec le roi de France devait expirer deux mois après, au 1er avril; et le Duc, prêt à commencer une guerre nouvelle, semblait peu empressé d'empêcher son plus puissant ennemi de reprendre les armes. Ses ambassadeurs manquaient sans cesse aux jours et aux lieux désignés pour continuer les pourparlers. Sous les yeux du Duc, et par ses ordres, la trève était même violée. Dans sa haine contre le comte de Nevers, il résolut de s'emparer de ses domaines, bien qu'il fût spécialement nommé parmi les alliés pour lesquels le roi avait stipulé. Les Bourguignons entrèrent en Nivernais, s'emparèrent de Châtillon et de Chatenai. Le roi avait des troupes en Bourbonnais, qui eurent bientôt repoussé cette attaque imprévue. Il écrivit à ses ambassadeurs de requérir des dommages-intérêts aux conservateurs de la trève, et de déclarer qu'assurément il n'était pas disposé à souffrir de telles violations: annonçant que, si l'on en venait aux voies de fait, il serait bientôt sur les lieux. Peu après, les trèves furent cependant prolongées du 1er avril au 15 mai. Le Duc croyait toujours qu'il aurait assez tôt terminé ses autres affaires pour revenir avec toutes ses forces accabler le roi. Dès lors, il formait contre lui, de concert avec l'Angleterre, les plus redoutables projets.

La voix publique lui imputait[1] des desseins plus déloyaux et plus criminels. Le roi cherchait depuis quelque temps à attirer à son service un nommé Marchand Ithier, qui avait été conseiller argentier du duc de Guyenne et qui avait eu toute sa confiance. Le roi lui avait accordé une abolition, et lui offrait une charge de maître des comptes, avec une pension de mille livres. Ithier montrait peu d'empressement à accepter ses offres. Un domestique à lui, nommé Hardi, était le messager qui négociait toute cette affaire; il allait et venait de Bretagne, où se tenait Ithier, en Touraine, où était le

1 De Troy.

roi, reçu sans nulle défiance dans son hôtel. Profitant de cette confiance, il proposa un jour à un homme de la cuisine d'empoisonner le roi. Cet homme ne le rebuta point, mais lui dit qu'il fallait s'entendre avec un nommé Colinet, maître cuisinier, qui venait aussi de la maison de monsieur de Guyenne. Hardi, ne se défiant de rien, leur parla de son projet, leur donna de l'argent et leur remit le poison.

Ils allèrent sur-le-champ tout déclarer au roi. Hardi fut arrêté, et le roi voulut que son procès lui fût fait à Paris, de la façon la plus authentique, non point par la justice sommaire et secrète du prévôt Tristan. On le conduisit d'Amboise à la suite du roi, gardé par les archers du Dauphin, et chargé de fers. Le prévôt des marchands et les échevins vinrent le recevoir à la porte de la ville, le firent placer sur une haute charrette pour qu'il fût bien vu de tout le peuple, et le conduisirent à l'hôtel de ville. Le procès se fit devant le parlement, et dura un mois environ. On répandit beaucoup dans le public que de grands personnages étaient nommés dans cette affaire ; on disait jusqu'à la somme qu'avait promise le duc de Bourgogne. Toutefois l'arrêt ne fit mention de nul autre complice qu'Ithier. Hardi fut condamné à être traîné sur la claie, de la conciergerie au palais, et de là, amené en un tombereau devant l'hôtel de ville, pour y être écartelé, puis son corps brûlé, sa tête exposée sur une pique, et ses membres envoyés à quatre bonnes villes des extrémités du royaume. Le sire de Gaucourt, lieutenant du roi à Paris, le premier président, le prévôt de Paris, le prévôt des marchands, et les échevins furent chargés de veiller à cette exécution.

C'était la haine et la crainte qu'inspirait de plus en plus le duc de Bourgogne, qui répandaient parmi le peuple des pensées si injurieuses pour lui, sans même que le roi y fût pour rien. Sa cruauté dans la dernière guerre, ce qu'on disait de ses menaces et de ses desseins, l'avaient rendu la terreur universelle. Il ne prenait pourtant nul soin de rassurer les esprits, pas même dans ses propres États, sur les bords du Rhin, ni parmi les Suisses. Leurs ambassadeurs, après une longue attente, s'étaient vus contraints de quitter Dijon, sans avoir obtenu de réponse. Pierre de Hagenbach, qui possédait entièrement l'esprit de son maître, lui avait persuadé qu'avec des cavaliers lombards et des soldats flamands il n'avait aucun souci à prendre des murmures de toute cette région d'Allemagne.

Pendant ce temps-là, le roi mettait à grand profit les alarmes que dédaignait le duc de Bourgogne. Les partisans qu'il avait achetés à Berne et dans les autres villes de la Suisse auraient difficilement réussi à faire déclarer les ligues contre un allié si ancien et un voisin si redoutable. En outre, le Duc avait aussi des amis et des pensionnaires parmi les seigneurs de Berne. Mais l'argent que recevaient les Suisses ne les rendait jamais contraires aux intérêts manifestes de leur pays. C'était comme une sorte de tribut qu'ils levaient volontiers sur les princes, sans pour cela se laisser gagner entièrement, ni se dévouer à toutes leurs volontés. Ainsi Adrien de Bubenberg et le parti bourguignon, qui se composait surtout des anciennes familles nobles, n'essayaient en aucune façon d'excuser les excès et les menaces du landvogt Hagenbach ; tandis que la riche bourgeoisie et les familles nouvelles, qui formaient le parti français conduit par Nicolas de Diesbach, alléguaient des motifs sans réplique pour rechercher l'amitié du roi. Il arriva donc que dès le mois de janvier 1474, pendant que le Duc refusait d'entendre les ambassadeurs suisses, Nicolas de Diesbach, envoyé près du roi, lui présentait un projet de traité à peu près en ces termes :

« Comme aujourd'hui il y a eu et il y a encore fidèle charité et dilection, et même durables intelligences, entre notre très-chrétien et sérénissime seigneur et maître à nous, gracieux par-dessus tous les autres, nous avons pesé et conclu en nous-mêmes d'affermir et d'accroître ces mêmes intelligences et amitiés mutuelles, espérant que de ce fondement l'État et l'avantage des deux partis en acquerra une grande et durable solidité ; à l'occasion de quoi nous avons traité et accordé avec ledit seigneur roi cette intelligence et union de sincère et inviolable foi, en la manière qui suit :

» En premier lieu, qu'icelui seigneur roi en toutes et chacunes de nos guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne et tous autres, doit fidèlement nous donner aide, secours et défense à ses dépens.

» En outre, tant qu'il vivra, il nous fera tenir et payer tous les ans, en sa ville de Lyon, en témoignage de sa charité envers nous, la somme de vingt mille francs ; et si ledit seigneur roi en ses guerres et armées avait besoin de notre secours et nous requérait, dès lors nous serons tenus de lui fournir à ses dépens tel nombre de soldats armés qui nous semblera honnête et que nous pourrons, c'est-à-dire

dans le cas où nous ne serions pas occupeés de nos propres guerres. La paie de chaque soldat sera de quatre florins et demi du Rhin par mois.

» Quand ledit seigneur roi voudra nous demander tel secours, il fera tenir d'avance dans l'une des villes de Zurich, Berne ou Lucerne, la paie d'un mois pour chaque soldat, et pour les autres deux mois suivans, en la cité de Genève ou autre lieu qui nous sera commode, à notre plaisir et volonté.

» Du jour que les nôtres sortiront de leur maison, commencera la paie des susdits trois mois, et ils jouiront de toutes les franchises, immunités et priviléges dont jouissent les sujets du roi.

» Et si, en quelque temps que ce soit, ledit seigneur roi, pour cause des siennes guerres, ne pouvait nous prêter secours contre le duc de Bourgogne, dès lors, pour soutenir nos guerres, il nous ferait délivrer en sa ville de Lyon, tout et aussi longuement que nous serons à main armée, vingt mille florins du Rhin, sans préjudice de la somme sus-mentionnée. »

Les deux partis s'engageaient ensuite à ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne ou nul autre, sans se comprendre mutuellement dans la paix ou la trève.

Chacun réservait, comme non compris dans les cas où des secours étaient dus, le pape, le saint Empire romain et les alliés actuels de chaque parti : cette clause ne pouvant en nulle circonstance s'appliquer au duc de Bourgogne.

« Et si, selon que les choses sont disposées, il arrive que maintenant nous soyons enveloppés de guerres avec le duc de Bourgogne, dès lors et à l'instant, icelui roi doit mouvoir puissamment et sérieusement la guerre contre ledit Duc, et faire les choses accoutumées en guerre qui pourraient être commodes et profitables à lui et à nous; le tout sans dol ni fraude aucune. »

Le roi ne se borna point à conclure une alliance avec les Suisses, il s'occupa de former une ligne entre eux, le duc Sigismond, les villes libres d'Alsace et des bords du Rhin, les seigneurs de tout ce pays, et les malheureux sujets des seigneuries engagées au duc de Bourgogne.

Pierre de Hagenbach travaillait encore mieux que le roi à rendre alliés nécessaires ceux qui avant son gouvernement étaient mortels ennemis. Sa tyrannie semblait s'accroître d'autant plus, qu'il savait

son maître près de lui avec toutes les forces de Bourgogne. Il venait d'épouser la comtesse de Thengen, qui tenait aux principales familles de la noblesse des bords du Rhin. La pompe de ses noces fut une occasion nouvelle d'impôts et de pillages. Déjà commencèrent à se former des complots contre lui ; ils furent d'abord découverts et punis cruellement. Thann lui ferma ses portes et réclama encore une fois ses priviléges ; à force de promesses, il se fit ouvrir ; à peine entrés, ses gens d'armes saisirent trente des principaux bourgeois. Déjà quatre venaient d'être décapités ; la hache était levée sur le cinquième, quand sa malheureuse femme poussa de tels cris de douleur, que cette foule, immobile et glacée de terreur, s'émut cependant, sentit sa force et arracha cet homme au bourreau. Hagenbach, craignant de pousser le peuple à bout, mit à rançon la vie de ceux qu'il avait voulu faire périr. « Comment! » disait-il, nous avons déchiré les fameux priviléges des sei» gneurs de Gand, et foulé aux pieds leurs bannières, et nous » ne mettrions pas à la raison les bourgeois de Thann ou de Bri» sach ? »

Certes, le combat eût été bien inégal, si l'on n'avait pas réussi à former une puissante ligue ; mais on était poussé par le désespoir, encouragé par le roi de France, et il y avait partout une haine égale contre Hagenbach et le duc de Bourgogne. Bientôt le duc Sigismond, le margrave de Bade, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les villes de Strasbourg, de Colmar, de Haguenau, de Schélestadt, de Mulhausen et de Bâle entrèrent en négociation avec les Suisses. Chacun sentait le besoin d'une sincère union, et procédait avec une bonne foi qui valait mieux encore que toutes les promesses écrites. L'alliance entre les villes, les seigneurs et l'Autriche fut d'abord conclue pour dix ans. Bâle et Strasbourg s'engagèrent, sous la caution du roi de France, à prêter au duc la somme nécessaire pour dégager ses domaines. Tout fut convenu, tout commença à se préparer pour la guerre, ou du moins pour se délivrer du sire de Hagenbach.

Cependant cette ligue ne pouvait se former si secrètement que le Duc, qui était toujours en Bourgogne, n'en fût instruit. Il était loin de croire les choses aussi avancées, et se hâta d'aviser aux moyens d'apaiser les Suisses. Jacques de Savoie, comte de Romont, était à son service et fort dévoué à ses intérêts. Comme la maison

de Savoie avait toujours été bonne et fidèle alliée des Suisses, ce fut lui qui se chargea de l'office de médiateur.

Le comte de Romont envoya en Suisse Henri de Collombier et Jean Allard. Cette fois on commençait à ne plus traiter les seigneurs des ligues d'une façon si hautaine. Après leur avoir rappelé l'amour et la bienveillance qui avaient toujours régné entre eux et les princes de Savoie, les ambassadeurs devaient parler, au nom du duc de Bourgogne, des grandes et anciennes amitiés et du bon voisinage qui, de tous les temps, avaient été entre messieurs les alliés et la maison de Bourgogne; ils devaient dire que le Duc, non plus que ses prédécesseurs, ne leur avait jamais porté grief ni dommage, les avait toujours bénignement reçus dans ses pays, et traités aussi favorablement que ses propres sujets.

« Néanmoins, monsieur le Duc est averti que, par le moyen et les pratiques de quelques-uns qui s'efforcent de mettre la discorde entre vous et lui, on a semé des langages qui ne sont point véritables, disant que dans le traité avec le duc d'Autriche, il ne vous a point exceptés, et qu'en acquérant les pays de Ferette et de Haute-Alsace, il a pris en sa garde la cause du duc d'Autriche, et s'est mis contre vous.

» Ce n'a point été à sa requête ni à sa recherche qu'il a acquis lesdits pays; au contraire, le duc d'Autriche est venu en personne le trouver en Flandre, et l'a prié de prendre ses domaines en gage. Si le Duc ne les eût pris, quelque autre aurait pu les avoir, et à votre grand préjudice; en les acceptant, loin d'avoir rien fait à votre préjudice, il croit avoir agi pour votre plus grande sûreté. S'il a pris en garde le duc d'Autriche, ce n'est point contre vous, mais pour apaiser le différend que vous avez avec lui; il a souvent envoyé vers vous, et vous a fait des ouvertures à ce sujet, par lesquelles vous avez pu voir et connaître qu'il desirait vous faire plaisir.

» Quant à ce qu'on met en avant sur les faits et paroles de messire de Hagenbach, monsieur le Duc n'a pas vu qu'il ait entrepris aucune chose sur vous, ni grevé aucun de vos gens. S'il en était averti, il ne le voudrait pas souffrir; au contraire, il le corrigerait et lui ferait réparer son méfait. Monsieur le Duc a même commis des gens pour ouïr et recevoir toutes les plaintes que l'on en voudra faire; s'il trouve que ledit Hagenbach ou quelqu'autre de ses officiers aient mésusé en aucune façon, il fera punir et corriger ses

dits officiers, de quelque état qu'ils soient, de telle façon que vous apercevrez qu'il est prince de justice, et qu'il veut rendre à chacun son droit : ce qui est un des grands et singuliers désirs qu'il ait.

» Quelque rapport ou langage qui vous ait été tenu, mondit sieur le Duc a su au contraire, que depuis qu'il a entre ses mains les pays de Haute-Alsace et de Ferette, vous y avez été en plus grande paix et sûreté que jamais; tandis qu'auparavant, lorsqu'il vous fallait passer par lesdits pays, il vous fallait des saufs-conduits, encore couriez-vous de grands dangers; maintenant les chemins vous sont ouverts, et chacun peut aller quérir blé, vins, vivres et toutes autres marchandises, à votre grand profit; car le pays est sûr pour tous les passans, comme sont les autres pays de notredit redouté seigneur. »

Munis de ces lettres de créance, les envoyés du comte de Romont s'en allèrent successivement dans chacune des villes et communautés qui formaient pour lors les ligues suisses, afin de les assurer de la bonne volonté du duc de Bourgogne, et recueillir les plaintes qu'elles pourraient avoir à faire contre le landvogt Hagenbach.

Ils commencèrent par Fribourg, qui est proche de Romont d'où ils partaient. L'avoyer Raoul de Wippingen leur fit le plus honorable accueil. Les plus grands de la ville vinrent leur tenir compagnie, et leur donnèrent de leur vin. Le lendemain les plus notables du conseil s'assemblèrent, et l'avoyer dit aux ambassadeurs : « Messieurs, soyez les très-bienvenus, nous vous prions de remercier très-humblement de ses bontés notre très-redouté seigneur le duc de Bourgogne et aussi notre redouté seigneur le comte de Romont. Des prédécesseurs de mondit seigneur de Bourgogne, non plus que de lui, il ne nous vint jamais dommage, mais toujours profit et honneur. Leurs pays ont toujours été ouverts à toutes nos nécessités, guerres et autres affaires; de là nous sont venus vivres et autres denrées, comme sel, fers, vins, blés et tous autres biens, et nous y avons communiqué et marchandé, nous y sommes allés et venus, sans jamais recevoir aucun trouble ni dommage. Du temps de feu monseigneur le duc Philippe, que Dieu absolve, un de nos bourgeois fut pris dans ses pays et mené au château de Montjoie, tellement que nous allâmes nous en plaindre par-devers la grâce de notredit feu seigneur. Il tira notre bourgeois des mains du seigneur qui l'avait pris, de sorte qu'il nous fut renvoyé sans

rançon. Considérant donc tous les biens que nous ont toujours faits ses prédécesseurs, et la bonne intelligence que nous avons avec mondit seigneur, nous sommes délibérés de lui faire tous les plaisirs que nous pourrons, et d'entretenir, au plaisir de Dieu, cette intelligence. Quant au pays de Ferette et de Haute-Alsace, il ne nous en est advenu aucun dommage; nous y allons souvent et sûrement, ce que nous n'osions faire avant qu'ils fussent entre les mains de notre redouté seigneur. A l'égard de messire Pierre de Hagenbach, nous n'avons contre lui nul sujet de plainte, et n'en pouvons dire que du bien. »

De là les ambassadeurs allèrent à Berne. Leur tâche y était plus difficile. Le roi y avait chaque jour plus de partisans et faisait accepter son argent à un plus grand nombre de personnes; toutefois, comme Nicolas de Diesbach, avoyer en exercice, n'était pas encore revenu de son voyage en France, son absence favorisait les amis du duc de Bourgogne et de la paix. Le commun des esprits ne voyait pas bien comment la trop grande puissance de ce prince menacerait les libertés de la Suisse : on ne savait pas ses secrets desseins, ni les espérances qu'il avait toujours entretenues parmi les ennemis des ligues. Ainsi, beaucoup de gens penchaient à ne lui point déclarer la guerre, et à obtenir seulement réparation des griefs qu'on pouvait avoir. Ceux qui pensaient d'autre sorte étaient sans doute mieux avisés; mais les pensions du roi contribuaient peut-être autant que leur prévoyance à les éclairer sur l'avenir; comme aussi l'argent du duc de Bourgogne était, pour les autres, un motif d'aveuglement. Il avait gagné et payait chèrement l'astrologue de la ville, dont la science et les prédictions avaient un grand crédit sur le peuple [1]. Nonobstant toutes ces pratiques dans les ligues suisses, aucun ne trahissait ouvertement et sciemment l'intérêt commun.

Les ambassadeurs, en arrivant, requirent Pierre Kistler, lieutenant de l'avoyer, d'assembler tous les bourgeois : ils étaient assurés d'y trouver des partisans, tandis que, si l'on eût consulté le conseil seulement, on l'eût trouvé dans les mêmes pensées que Nicolas de Diesbach. Le lendemain donc, on sonna la grosse cloche, et l'as-

1 Compte de Jean de Vurry, trésorier de Bourgogne, cité dans les Mémoires de France et de Bourgogne.

semblée se réunit. Les ambassadeurs lurent leur lettre de créance, et parlèrent au nom du duc de Bourgogne. Il leur sembla que les bourgeois les écoutaient volontiers et avec grande faveur; aussi auraient-ils fort souhaité qu'on leur donnât réponse sur-le-champ; mais on en voulut délibérer, et ils furent ramenés à leurs logis avec de grands honneurs. En leur absence, un des conseillers prit la parole contre ce qu'ils avaient dit, et se montra opposé au duc de Bourgogne, sans toutefois persuader la plupart des bourgeois. Enfin Pierre Kistler et d'autres hommes sages apaisèrent tout différend: la réponse qu'on devait faire fut réglée d'un commun accord, et portée aux ambassadeurs par des gens pris dans les deux partis.

En ce qui touchait le Duc lui-même, et son ancienne alliance avec Berne et les Suisses, c'était la même réponse qu'à Fribourg, le même respect pour le prince, la même volonté de conserver son amitié. Mais, quant à Pierre de Hagenbach, les Bernois montrèrent plus de courage, et osèrent porter plainte contre lui. Ils reconnaissaient que, depuis son gouvernement, les routes étaient plus sûres, et le commerce plus libre. Ils se plaignaient seulement de la fierté et des mal gracieuses paroles de messire Pierre de Hagenbach, ainsi que des extorsions qu'il faisait, non sur eux, il est vrai, mais sur les sujets du pays de Ferette, sur les gens de Bâle, de Strasbourg et autres villes voisines. Dans des journées prises pour accommoder les affaires des gens de Bâle et de Strasbourg, on lui avait ouï dire: « Ah! ah! êtes-vous ici contre monseigneur de Bourgogne? Par la » char-Dieu, vilains, vous en passerez par-là. » D'autres fois, il s'était vanté d'être aussi bien bailli des ligues suisses que des pays de Ferette, disant que Berne reviendrait à monseigneur de Bourgogne, et qu'alors lui-même serait seigneur des meilleurs domaines que pussent avoir les Bernois. Lorsqu'il s'était dédit de ces paroles déshonnêtes dont on l'avait repris, il n'avait donné d'autre excuse, sinon qu'il les avait dites par ébattement, qu'il n'était pas défendu à un serviteur de souhaiter l'honneur et le profit de son maître, et de vouloir que tout fût à lui. Les Bernois parlèrent aussi des déplaisirs et violences que messire Pierre faisait de tout son pouvoir à leurs alliés de Mulhausen, leur coupant les vivres, empêchant leurs foires et marchés, arrêtant leurs bourgeois pour les dettes qu'ils pouvaient avoir; tellement qu'ils n'osaient plus voyager ni sortir de leur ville.

Les ambassadeurs répondirent sur ce dernier point, que, du temps

des princes d'Autriche, les gens de Mulhausen avaient les mêmes plaintes à former, et pires encore, ce qui était véritable; ils promirent que justice serait faite.

A Lucerne, les ambassadeurs obtinrent une réponse absolument telle qu'ils la pouvaient souhaiter.

Les gens d'Unterwalden s'assemblèrent au nombre de deux ou trois cents pour entendre le message de monseigneur de Bourgogne. Ils témoignèrent humblement une grande reconnaissance de ce qu'il avait souvenance de pauvres simples gens comme ils étaient, et les faisait assurer de sa bienveillance. Ils déclarèrent que leurs bœufs, fromages, beurre et autres denrées, se vendaient mieux et plus librement dans les pays de Ferette que par le passé; que le blé, vin et autres marchandises qui leur en venaient étaient à meilleur marché, et que, lorsque quelques-uns des leurs y voyageaient, messieurs les officiers les traitaient avec honneur.

Les gens d'Unterwalden conduisirent sur leurs bateaux, par le lac, les ambassadeurs au pays d'Uri. Là, on eut beaucoup de peine à assembler la commune, parce que les habitans vivaient fort dispersés en diverses vallées fort sauvages et sur les hautes montagnes. D'ailleurs les principaux de leur conseil étaient en ambassade. Cependant le dimanche on en réunit un assez grand nombre; ils se montrèrent aussi contens et flattés de la visite de si nobles personnages, et ne formèrent aucune plainte.

Continuant toujours à naviguer sur le lac, ils vinrent à Schwitz, où ils virent ceux de cette commune et les gens de Zug. Leurs réponses furent aussi respectueuses, pleines d'amour de la paix et sans nul grief. Ils se montrèrent même si bien disposés, que les ambassadeurs, pressés par le temps, et ne voulant pas s'enfoncer dans ce pays sauvage et difficile, leur confièrent copie des lettres de créance, et les chargèrent de les montrer à ceux de Glaris. Les gens de Schwitz promirent de les faire remettre, afin qu'on en fît lecture dans chaque vallée le dimanche après la messe, dans l'assemblée qui devait se tenir pour d'autres affaires.

Bien qu'à Zurich les ambassadeurs n'eussent plus à traiter avec des bergers et de simples paysans, qu'il y eût dans le conseil de riches bourgeois, et même trois chevaliers, leur commission n'en fut pas moins facile et heureuse. Personne ne se plaignit de rien; tous montrèrent le désir de la paix.

A Soleure, l'avoyer et le conseil ne se montrèrent pas moins respectueux pour le duc de Bourgogne, et ne manifestèrent pas une moindre crainte de lui déplaire ou de perdre son alliance. Ils prièrent même Jean Allard, qui était de leurs amis, et connu dans leur ville, de leur faire toujours savoir ce qu'il pourrait entendre dire contre eux dans le conseil du Duc, et ce qui pourrait leur être imputé, afin de pouvoir se justifier. Mais, quant à messire de Hagenbach, ils demandèrent que le Duc lui ordonnât de vivre et communiquer plus gracieusement avec leurs alliés de Mulhausen; de cesser ses grandes violences et rudesses; de ne pas arrêter leurs vivres et marchandises; de ne pas empêcher leurs foires; de ne pas faire poursuivre et tuer leurs bourgeois. A ce mot tuer, les ambassadeurs se récrièrent que c'était en dire trop; mais les gens de Soleure le répétèrent par deux fois. Enfin ils prièrent qu'on commandât à messire Pierre de changer le langage qu'il tenait d'habitude et publiquement; car cela pourrait être cause que des gens apostés ou d'autres se porteraient à quelque grande insulte. « Ce » qui est d'autant plus à craindre que nous avons chez nous, disaient- » ils, beaucoup de gens de petit entendement. »

Le Duc avait quitté Dijon, après y avoir célébré un service funèbre pour la sépulture du feu duc Philippe et de sa mère la duchesse Isabelle, morte un an auparavant. Leurs dépouilles mortelles étaient restées déposées à Bruges, et leur convoi venait de traverser solennellement la Champagne et la Lorraine pour se rendre en Bourgogne. Selon leurs dernières volontés, le duc Charles voulait que ses parens reposassent dans le tombeau qui leur était déjà préparé à la chartreuse de Champmol, auprès de leurs aïeux et prédécesseurs. La pompe lugubre des cérémonies fut, comme on peut croire, digne en tout de l'éclat que mettait, en de telles cérémonies la maison de Bourgogne. Ce fut l'occasion de beaucoup de dons aux églises et d'actes de pieuse munificence. Entre autres, le Duc envoya en *ex voto*, à l'église de Parai-le-Monial en Charolais, sa propre représentation en cire de grandeur naturelle, afin d'invoquer la protection divine sur lui et ses entreprises, par l'intercession de saint Blaise.

Immédiatement après les obsèques, au commencement de mars, le Duc s'était rendu à Dôle. C'était de là qu'il avait envoyé son ambassade en Suisse. Il en attendit à peine la réponse, et continua

sa route par Besançon, Vesoul, Remiremont et Nanci, pour retourner dans son duché de Luxembourg. Il voulait s'occuper de l'affaire de l'archevêque de Cologne. De bien grands projets qu'il négociait avec l'Angleterre, et qu'il comptait entreprendre tout aussitôt après, demandaient plus instamment encore sa présence en Flandre.

Il laissa derrière lui, sans nulle prévoyance ni précaution, Pierre de Hagenbach, plus cruel et plus tyrannique que jamais ; les pays du Rhin résolus à secouer ce joug insupportable, et tout prêts à se soulever; les Suisses, ébranlés dans leur ancien attachement pour la maison de Bourgogne; et enfin les pratiques habiles et actives du roi de France, entremises parmi tant de causes de malheur et de ruine.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1474 — 1475.

LIVRE CINQUIÈME.

—

SOMMAIRE.

Alliance des Suisses et de l'Autriche. — Révolte du pays de Ferette — Procès du sire de Hagenbach. — Le comte Henri de Wurtemberg prisonnier. — Réconciliation du roi et du connétable. — Saisie de l'Anjou. — Sédition à Bourges. — Affaire du Roussillon.— Lettres du roi au sire du Lude. — Traité du Duc et du roi d'Angleterre. — Siége de Neuss. — Guerre en Alsace. — Négociations du roi avec les Suisses. — Bataille d'Héricourt. — Hérault d'Angleterre envoyé au roi. — Conduite du duc de Bretagne. — Lettre du roi à monsieur de Comminges. — Les Anglais menacent de descendre en France. — Suite du siége de Neuss. — Succession de Castille. — Prise de Perpignan. — Instructions données par le roi. — Paix avec la maison d'Aragon. — Négociations avec le roi René. — Le duc de Lorraine déclare la guerre au Duc. — Négociations du roi et de l'Empereur. — Apologue de l'ours et des chasseurs. — Suite du siége de Neuss. — Le roi commence la guerre. — Levée du siége de Neuss.

Le duc de Bourgogne n'était pas arrivé au terme de son voyage, que déjà les projets formés contre lui étaient accomplis. Son imprudence avait rendu possible l'alliance surprenante des Suisses et de la maison d'Autriche. Cent cinquante ans des guerres les plus cruelles, où avaient péri tant de seigneurs et de chevaliers; la haine mortelle, et les méfiances qui existaient entre des princes chassés et leurs peuples révoltés; tant de sujets de querelles encore subsistans : tout cédait et disparaissait devant la crainte qu'inspirait aux uns l'ambition du duc Charles, et aux autres la domination du sire de Hagenbach. La tyrannie de ce cruel gouverneur, et ses continuelles menaces, avaient excité, non seulement en Alsace, mais chez les Suisses, la volonté de s'en affranchir. Il semblait voir

revivre en lui cet ancien Gessler, le landvogt autrichien, dont la mort avait été le premier signal de leur liberté.

A peine les Suisses et les Autrichiens pouvaient-ils eux-mêmes croire à une telle alliance qui paraissait si fort contre nature. Il est à croire qu'elle ne se fût jamais conclue sans l'intervention du roi de France. Il employa dans cette affaire un sage et savant homme, Jost de Sillinen, administrateur du diocèse de Grenoble, et qui depuis y fut évêque. Il était Suisse, et sut persuader aux principaux de son pays, et à la cour du duc Sigismond, combien il leur serait profitable de devenir alliés. Enfin, après beaucoup d'allées et de venues, une journée fut indiquée à Constance pour le 25 mars, peu de jours après que le Duc fut parti de Besançon. Jean, comte d'Éberstein, et Jost de Sillinen, y parurent comme ambassadeurs du roi, et l'alliance fut signée sous sa garantie.

Ce fut un sujet universel de joie dans tous ces pays depuis si long-temps troublés et ravagés par la guerre. Le duc Sigismond, le prince Charles de Bade, et d'autres seigneurs des bords du Rhin, résolurent tout aussitôt d'aller faire leurs pâques à Notre-Dame d'Einsiedlen, ce couvent si fameux et si fréquenté par les pèlerins, dans le pays de Schwitz. Ils chevauchèrent jusqu'à Zurich, s'embarquèrent sur le lac, arrivèrent à l'abbaye, recevant partout les hommages sincères et empressés de tout ce peuple de paysans et de simples bergers. Ils descendaient en foule des montagnes pour voir un prince d'Autriche, de cette maison qui, depuis si long-temps, s'obstinait à vouloir les remettre, par la force des armes, dans une dure servitude, maintenant devenu leur alliée et leur amie. Ils rendaient d'autant plus de respect au duc d'Autriche, que par cette paix il renonçait pour ainsi dire à ses droits prétendus. Ce n'est pas qu'ils eussent le moindre do..te sur la justice de leur cause, ou la moindre crainte de jamais être soumis ; mais, dans leur humble simplicité, ils témoignaient, au descendant de leurs anciens princes, une joie affectueuse, une sorte de reconnaissance, et non point une allégresse hautaine et triomphante. De sorte qu'au milieu de son ancien domaine, non loin de tous ces champs de bataille, où étaient tombés le duc Léopold et un si grand nombre de ses chevaliers, le duc Sigismond, sans méfiance et sans nul appareil de guerre, ayant pour toute suite les magistrats de Zurich, oubliant les souvenirs de haine des anciens temps, était environné des habitans de

Schwitz, de Zug, de Glaris, de Zurich, qui venaient le complimenter, et même lui offrir des présens, selon les vieux usages du pays.

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient ainsi et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était déjà en rumeur dans la Haute-Alsace et le comté de Ferette. Le 3 avril, l'alliance avait été publiée. Le duc Sigismond commença par envoyer signifier au duc de Bourgogne que le montant de la créance était à sa disposition dans la ville de Bâle, et qu'ainsi les pays donnés en gage devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà les habitans de Strasbourg avaient remis au duc des lettres de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jusqu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant d'avoir la réponse du duc de Bourgogne ; mais l'esprit des gens du pays était si animé, que la seule assurance d'être soutenu par les seigneurs, les Suisses et le roi de France, leur suffit pour se délivrer sans attendre aucun secours. Pierre de Hagenbach, à la nouvelle de cette alliance, avait bien vu quel danger il allait courir ; il résolut de mettre des garnisons dans les forteresses et les villes fermées, de les défendre vaillamment, et d'attendre ainsi que le duc de Bourgogne pût venir avec une armée les délivrer et reprendre le pays [1]. Dans ce dessein, après avoir muni fortement Thann, il se rendit à Brisach, où il arriva pendant l'office du vendredi saint, à la tête de sa troupe de Flamands et de Lombards, au bruit des trompettes et des tambours. Il entra dans l'église, interrompit le curé pendant qu'il lisait la Passion, et le força à recommencer pour lui le service divin.

Einsisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes. Pierre de Hagenbach, dans la nuit du dimanche de Pâques, sortit avec sa troupe pour aller surprendre cette ville : « Nous » leur donnerons la bénédiction pascale, » disait-il, se raillant toujours de tout ce que chacun respectait. Dans un pays où tout le monde était contre lui, il devait peu compter sur le secret de son entreprise. Les gens d'Einsisheim furent prévenus. La sentinelle du clocher vit les Bourguignons s'avancer aux premiers rayons du matin. Le tocsin fut sonné ; chaque habitant s'arma et courut aux remparts. Cependant Hagenbach voulut tenter l'assaut : pen-

1 Muller. — Specklin.

dant qu'il attaquait d'un côté, il fit en même temps dresser des échelles à un autre endroit qu'il connaissait bien, et qu'il espérait trouver sans défense. Déjà vingt de ses hommes étaient parvenus sur le mur ; heureusement les assiégés s'en aperçurent à temps et les rejetèrent dans le fossé.

Son projet sur Einsisheim ayant échoué, le gouverneur rentra en toute hâte a Brisach, avant que la nouvelle de son échec y fût parvenue, et ne songea plus qu'à s'y fortifier. Les habitans étaient à la grand'messe : sans respect pour la sainteté du jour, il ordonna que tous, quel que fût leur état, leur âge ou leur sexe s'en allassent sur-le-champ travailler à creuser des ouvrages de défense devant le pont. Cet ordre parut dur. D'ailleurs le bruit se répandit que le sire de Hagenbach, afin d'avoir assez de vivres pour se défendre long-temps et pour nourrir ses Lombards et ses Français, avait résolu de ne plus laisser rentrer ceux qu'il enverrait travailler, et de faire égorger ceux qui resteraient dans leurs maisons. On assurait même qu'il avait d'abord voulu exterminer tous les habitans, et que s'il avait pris un moyen un peu moins cruel, c'était parce que ses soldats avaient refusé de se charger d'un tel massacre. Cependant tout fut encore remis au lendemain.

Parmi les soldats de la garnison, il y avait deux cents Allemands. Hagenbach ne s'assurait pas sur eux comme sur les étrangers; eux aussi étaient, comme les bourgeois, en grande méfiance, et craignaient qu'on ne prît contre eux quelque résolution cruelle. Il y avait parmi eux un capitaine nommé Frédéric Voegelin, homme d'une pauvre mine et de petit état, car il n'était rien de plus que tailleur d'habits, mais de grand courage. Il se concerta avec son hôte, durant cette nuit, qui sembla bien longue à tous les pauvres habitans de Brisach, tremblant à chaque instant d'être égorgés; le mot fut donné à tous les bourgeois et aux soldats allemands de se rendre en armes sur la place, aussitôt que le tambour serait battu. Dès la pointe du jour, Voegelin, avec quelques-uns de ses camarades, se rendit chez le gouverneur, et lui dit : « Mes soldats » veulent être payés; ils ont tout dépensé et il leur faut de l'argent. » — Ils auront de l'ordure sous le nez, répliqua Hagenbach, et si » tu t'avises de m'en parler encore, je te ferai jeter à la rivière. » Alors Voegelin descendit, et fit battre le tambour. Le gouverneur accourut aussitôt sur la place, l'épée nue, et voulut se jeter

sur Voegelin; mais les soldats allemands, avec leurs piques, les bourgeois, et même les femmes, armés de haches, de fourches, de broches, se précipitèrent sur lui. Il se réfugia dans une maison voisine : on l'y poursuivit, et à grand'peine Voegelin le sauva de la fureur du peuple. Il fut conduit chez le bourgmestre.

Les Lombards et les Flamands de la garnison étaient encore dispersés dans leurs logemens. Ils n'avaient pas eu le temps de s'armer ; ils ignoraient le langage du pays, et ne savaient pas bien quel était le sujet de la querelle entre le sire de Hagenbach et les habitans. Ils se voyaient sans chef, exposés au massacre : ils entrèrent aussitôt en pourparler, témoignèrent qu'ils n'étaient pour rien dans les cruautés du gouverneur, et demandèrent à se retirer avec leur bagage, ce qui leur fut accordé. Ainsi Brisach se trouvait libre. Le même jour, les gens de Strasbourg sortirent, et allèrent en armes se remettre en possession des domaines que le Duc avait injustement conquis sur eux.

Le duc Sigismond, voyant les choses se précipiter ainsi, n'attendit point la réponse du duc de Bourgogne; il s'avança jusqu'à Bâle. Se considérant comme rentré dans la souveraineté de ses domaines, il nomma Hermann d'Eptingen pour son landvogt, et l'envoya dans le pays avec deux cents cavaliers seulement. Il ne trouva nulle résistance. Partout les habitans rentraient joyeusement sous la domination de leurs anciens seigneurs, qu'un nouveau maître leur avait fait tant regretter. Thann chassa la garnison bourguignonne, comme avaient fait Einsisheim et Brisach. En peu de jours, un changement si complet était consommé. Tout le pays était en allégresse. Confondant avec leur délivrance la solennité de Pâques, qui en avait marqué l'époque, tous, jusqu'aux petits enfans, chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris,
Réjouissons-nous !
Sigismond sera notre consolateur ; *Kyrie, eleison !*
S'il n'eût pas été pris, cela eût mal tourné ;
Il est pris ! ses méchantes ruses ne lui serviront plus de rien.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne, ne se doutant pas de tout ce qui se passait, reçut avec courtoisie le héraut qui venait lui annoncer le rachat de la Haute-Alsace, mais lui parla durement

sur la commission dont il était chargé. Il rappela toutes les dépenses qu'il avait faites, disait-il, pour mettre le pays en état de défense, et qui se trouveraient perdues s'il en quittait la possession. Il se plaignit du duc d'Autriche, et menaça de sa vengeance. Prenant un vain prétexte pour refuser le remboursement et manquer à la foi promise, il répondit par écrit que ce n'était pas lui qui avait cherché à acquérir ces domaines ; qu'au contraire, c'était le duc Sigismond qui l'avait conjuré de les lui acheter, au moment où il ne pouvait plus se défendre contre les Suisses ; que, du reste, d'après les traités, c'était, non à Bâle, mais à Besançon que la somme devait être déposée, et que si la maison d'Autriche reprenait, par la voie des armes, possession de ces anciennes seigneuries, il aurait désormais affaire à un ennemi plus redoutable que les Suisses. En même temps le Duc écrivit à Hagenbach, dont il ignorait le sort, de tenir ferme dans les forteresses, et qu'il allait envoyer des troupes à son secours.

Le duc Sigismond ne s'arrêta point à ces menaces; il se rendit à Brisach, et rentra en pleine possession. Son premier soin fut de donner satisfaction à la clameur publique, et de faire traduire en justice Pierre de Hagenbach, dont les crimes avaient été le véritable motif de cette guerre et de ce soulèvement des peuples. L'ancien gouverneur, après avoir été quelques jours tenu en sûreté chez le bourgmestre, fut transféré dans la tour de la porte du Rhin, et chargé de chaînes. Chaque ville avait quelque grief à lui imputer, et réclamait sa punition. Afin que toutes fussent assurées d'avoir bonne justice, le duc Sigismond régla qu'il aurait pour juges des hommes graves et sages, députés par toutes les villes, Strasbourg, Colmar, Schélestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach et Bâle, et seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse. Berne et Soleure, bien que villes suisses, envoyèrent aussi leurs députés prendre part au jugement.

De toutes parts, on était accouru par milliers pour assister au procès de ce cruel gouverneur, tant la haine était grande contre lui. De sa prison, il entendait retentir sur le pont et au-dessous des voûtes de la porte, le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce sont des » étrangers ; je ne les connais pas. — Ne sont-ce pas, disait le pri-

» sonnier, des gens assez mal vêtus, de haute taille, de forte ap-
» parence, montés sur des chevaux aux courtes oreilles? » et si le geôlier répondait : « Oui, — Ah! ce sont les Suisses, s'écriait » Hagenbach; mon Dieu, ayez pitié de moi! » et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait faites, toutes ses insolences envers eux; il pensait, mais trop tard, que c'était leur alliance avec la maison d'Autriche qui était cause de sa perte.

Le 4 mai 1474, après avoir été mis à la question, il fut, à la diligence d'Hermann d'Eptingen, gouverneur pour le duc Sigismond, amené devant ses juges, sur la place publique de Brisach. Sa contenance était ferme et d'un homme qui ne craint pas la mort. Henri Iselin, de Bâle, porta la parole au nom d'Hermann d'Eptingen, agissant pour le seigneur et le pays. Il parla à peu près en ces termes :

« Pierre de Hagenbach, chevalier, maître d'hôtel de monseigneur le duc de Bourgogne, et son gouverneur dans les pays de Ferette et Haute-Alsace, aurait dû respecter les priviléges réservés par l'acte d'engagement; mais il n'a pas moins foulé aux pieds les lois de Dieu et des hommes, que les droits jurés et garantis au pays. Il a fait mettre à mort sans jugement quatre honnêtes bourgeois de Thann; il a dépouillé la ville de Brisach de sa juridiction, et y a établi juges et consuls de son choix; il a rompu et dispersé les communautés de la bourgeoisie et des métiers; il a levé des impôts par sa seule volonté; il a, contre toutes les lois, logé chez les habitans des gens de guerre, Lombards, Français, Picards ou Flamands, et a favorisé leurs désordres et pillages. Il leur a même commandé d'égorger leurs hôtes durant la nuit, et avait fait préparer, pour y embarquer les femmes et les enfans, des bateaux qui devaient être submergés dans le Rhin. Enfin, lors même qu'il rejetterait de telles cruautés sur les ordres qu'il a reçus, comment pourrait-il s'excuser d'avoir fait violence et outrage à l'honneur de tant de filles ou femmes, et même de saintes religieuses? »

D'autres accusations furent portées dans les interrogatoires, et des témoins attestèrent les violences faites aux gens de Mulhausen et aux marchands de Bâle.

Pour suivre toutes les formes de la justice, on avait donné un avocat à l'accusé; « Messire Pierre de Hagenbach, dit-il, ne reconnaît d'autre juge et d'autre seigneur que monseigneur le duc de Bourgogne, dont il avait commission et recevait les commande-

mens. Il n'avait nul droit de contrôler les ordres qu'il était chargé d'exécuter, et son devoir était d'obéir. Ne sait-on pas quelle soumission les gens de guerre doivent à leur seigneur et maître? Croit-on que le landvogt de monseigneur le Duc eût à lui remontrer et à lui résister? Et monseigneur n'a-t-il pas ensuite, par sa présence, confirmé et ratifié tout ce qui avait été fait en son nom? Si des impôts ont été demandés, c'est qu'il avait besoin d'argent. Pour les recueillir, il a bien fallu punir ceux qui se refusaient à payer. C'est ce que monseigneur le Duc, et même l'Empereur, quand ils sont venus, ont reconnu nécessaire. Le logement des gens de guerre était aussi la suite des ordres du Duc. Quant à la juridiction de Brisach, le landvogt pouvait-il souffrir cette résistance?

» Enfin, dans une affaire si grave, où il y va de la vie, convient-il de produire comme un véritable grief, le dernier dont a parlé l'accusateur? Parmi ceux qui écoutent, y en a-t-il un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir saisi les occasions de se divertir? N'est-il pas clair que messire de Hagenbach a seulement profité de la bonne volonté de quelques femmes ou filles, ou, pour mettre les choses au pis, qu'il n'a exercé d'autre contrainte envers elles qu'au moyen de son bon argent? »

Les juges siégèrent long-temps sur leur tribunal. Douze heures entières passèrent sans que l'affaire fût jugée. Le sire de Hagenbach, toujours ferme et calme, n'allégua d'autres défenses, d'autres excuses que celles qu'il avait données déjà sous la torture : les ordres et la volonté de son seigneur, qui était son juge, et le seul qui pût lui demander compte.

Enfin, à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux, les juges, après avoir déclaré qu'à eux appartenait le droit de prononcer sur les crimes imputés au landvogt, le firent rappeler, et rendirent leur sentence qui le condamna à mort. Il ne s'émut pas davantage, et demanda pour toute grâce d'avoir seulement la tête tranchée. Huit bourreaux des diverses villes se présentèrent pour exécuter l'arrêt. Celui de Colmar, qui passait pour le plus adroit, fut préféré.

Avant de le conduire à l'échafaud les seize chevaliers qui faisaient partie des juges requirent que messire de Hagenbach fût dégradé de sa dignité de chevalier et de tous ses honneurs. Pour lors s'avança Gaspard Hurter, héraut de l'Empereur, et lui dit : « Pierre de Ha-
» genbach, il me déplaît grandement que vous ayez si mal employé

» votre vie mortelle, de sorte qu'il convient que vous perdiez, non » seulement la dignité et ordre de chevalerie, mais aussi la vie. » Votre devoir était de rendre la justice ; de protéger la veuve et » l'orphelin ; de respecter les femmes et les filles ; d'honorer les » saints prêtres ; de vous opposer à toute injuste violence ; et, au » contraire, vous avez commis tout ce que vous deviez empêcher. » Ayant ainsi forfait au noble ordre de chevalerie et aux sermens » que vous aviez jurés, les chevaliers ici présens m'ont enjoint » de vous en ôter les insignes. Ne les voyant pas sur vous en ce mo» ment, je vous proclame indigne chevalier de Saint-Georges, au » nom et à l'honneur duquel on vous avait autrefois honoré du » baudrier de chevalerie. »

Puis s'avança Hermann d'Eptingen : « Puisqu'on vient de te » dégrader de chevalerie, je te dépouille de ton collier, chaîne d'or, » anneau, poignard, éperon, gantelet. » Il les lui prit et lui en frappa le visage, et ajouta : « Chevaliers ! et vous qui désirez le » devenir, j'espère que cette punition publique vous servira d'exem» ple, et que vous vivrez dans la crainte de Dieu, noblement et vail» lamment, selon la dignité de la chevalerie et l'honneur de votre » nom. » Enfin Thomas Schutz, prévôt d'Einsisheim et maréchal de cette commission de juges, se leva, et, s'adressant au bourreau, lui dit : « Faites selon la justice. »

Tous les juges montèrent à cheval, ainsi qu'Hermann d'Eptingen. Au milieu d'eux marchait Pierre de Hagenbach entre deux prêtres. C'était pendant la nuit. Des torches éclairaient la marche ; une foule immense se pressait autour de ce triste cortége. Le condamné s'entretenait avec son confesseur d'un air pieux et recueilli, mais ferme, se recommandant aussi aux prières de tous ceux qui l'entouraient. Arrivé dans une prairie devant la porte de la ville, il monta sur l'échafaud d'un pas assuré ; puis, élevant la voix : « Je n'ai pas peur » de la mort, dit-il, encore que je ne l'attendisse pas de cette sorte, » mais bien les armes à la main ; ce que je plains, c'est tout le » sang que le mien fera couler. Monseigneur ne laissera point ce » jour sans vengeance pour moi. Je ne regrette ni ma vie ni mon » corps ; je supplie seulement Dieu de me pardonner d'avoir mérité » une telle sentence et plus cruelle encore. Vous tous aussi, dont » j'ai été le gouverneur durant quatre années, pardonnez-moi ce » que j'ai pu faire par défaut de sagesse ou par malice : j'étais

» homme ; priez pour moi. » Ensuite il demanda qu'on obtînt du duc Sigismond qu'il ratifiât son testament par lequel il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux. Il s'entretint encore un instant avec le confesseur, présenta la tête et reçut le coup.

Son corps fut mis dans un cercueil, déposé dans une chapelle voisine, et transporté le lendemain au château de Hagenbach pour être enseveli près de ses ancêtres. On lui éleva un monument près du maître-autel ; sa représentation en pierre y fut placée. Une tradition s'établit dans le pays qu'il était mort comme un saint. Pendant long-temps, aux jours de fêtes, on passait au cou de sa statue une chaîne d'or ; on plaçait sur la tête le chapeau de satin bleu orné de pierreries qu'il portait en allant au supplice, et les habitans de la seigneurie d'Hagenbach s'agenouillaient dévotement devant son tombeau.

Le duc de Bourgogne était loin de s'attendre à de telles nouvelles ; il ne savait pas combien l'esprit des princes et des peuples lui était devenu contraire, ni combien de crainte et de haine inspiraient son ambition sans mesure et sa volonté incapable d'écouter nulle remontrance. Il croyait pouvoir ramener les Suisses à son amitié. Dès qu'il eut appris leur alliance avec la maison d'Autriche et avec le roi de France, il leur écrivit, promettant qu'il allait faire justice aux plaintes qu'avaient recueillies ses ambassadeurs. « Il ne convient pas, leur disait-il, d'abandonner ainsi un ancien ami qui ne vous deviendra jamais contraire que s'il y est absolument contraint ; vous ne deviez pas conclure une alliance forcée avec vos véritables ennemis. Souvenez-vous de ces vaillans hommes, de vos pères et de vos frères, que le roi Louis a fait périr autrefois par l'épée devant Bâle, au bord de la Birse ; songez à ce libre commerce que vous avez toujours fait en pleine sûreté dans tous les États de Bourgogne. Vous savez, et nul ne l'ignore, que je tiens la vaillance pour la première des vertus humaines ; et comme vous avez mérité le renom du plus vaillant peuple de la chrétienté, vous pouvez penser que je vous porte une plus haute estime qu'à toutes autres communautés ou princes. »

Mais quand il eut appris la mort du sire de Hagenbach, qu'il aimait par-dessus tous ses autres serviteurs, qui s'était dévoué à toutes ses volontés, qui était conforme à tous ses penchans, il entra

dans une colère aveugle et insensée. Le danger devenait grand pour sa puissance; il n'avisa néanmoins en aucune façon à le diminuer ni à faire sa paix avec les Suisses. Cela eût sans doute été facile, car il avait chez eux un fort parti, et l'on craignait de se mettre en guerre avec lui. Au contraire, il s'obstina dans le projet de devenir maître des bords du Rhin et de tous les pays qui touchaient la Suisse. Étienne de Hagenbach s'était rendu près de lui pour demander vengeance de la mort de son frère [1]; il la lui promit pleine et entière, et mit aussitôt des troupes à ses ordres pour commencer la guerre en Alsace.

Il donna en même temps une marque encore plus grande de sa fureur. Henri de Wurtemberg, fils du comte régnant Ulric de Wurtemberg, avait passé ses jeunes années à la cour de Bourgogne, où il avait été élevé par les soins du Duc et sous la surveillance du sire de Hagenbach, avant que celui-ci fût gouverneur du pays de Ferette. Depuis, le comte Ulric l'avait rappelé, ne voulant point qu'il continuât de recevoir les exemples et les préceptes d'un homme si méchant et si déréglé. Néanmoins il se trouvait pour lors à Luxembourg. Son père avait fait partie de l'alliance conclue à Constance. Le Duc fit prendre ce jeune prince, et déclara qu'il ne le mettrait hors de prison que lorsque la ville de Montbelliard lui aurait été remise. Depuis long-temps la possession de cette forte ville était l'objet de l'ambition du Duc; elle joignait sa comté de Bourgogne à la Haute-Alsace, et devait lui être d'un grand avantage pour la guerre qu'il voulait entreprendre dans ce pays.

Le jeune comte promit tout ce qu'exigea le Duc, qui envoya aussitôt les sires Pierre de Neufchâtel, seigneur du Fay, et Olivier de la Marche, pour se faire ouvrir les portes de Monbelliard [2]. Mais le sire de Stein, qui en était capitaine, avait eu le temps de demander des secours aux Suisses, et il lui était arrivé des gens de Bâle et de Berne. Il refusa de livrer sa ville, et ne tint nul compte de la promesse forcée qu'on alléguait. Les Bourguignons firent venir le comte Henri, et l'amenèrent enchaîné devant les murailles, en criant qu'il serait mis à mort, si les portes restaient fermées. Nulle réponse ne fut faite. Pour lors on déploya un tapis de velours, le

1 Specklin. — 2 Mémoires de la Marche. — Muller. — Specklin. — Lettres du Duc au sire du Fay.

jeune prince fut contraint à se mettre à genoux ; le bourreau leva son épée nue, et la sommation fut répétée. « C'est contre tout droit et » toute loyauté, fit crier le gouverneur, que monseigeur est entre » vos mains ; vous pouvez bien le tuer, mais non pas avec lui la » maison de Wurtemberg. Mon devoir est envers tous ceux de cette » noble maison ; ils vengeront celui que vous voulez mettre à mort. » Cependant les Bourguignons s'en tinrent à la menace ; le comte Henri fut ramené à Luxembourg, et resta encore long-temps en prison.

Quelque désir qu'eût le duc de Bourgogne de venger la mort du sire de Hagenbach, et de remettre sous son pouvoir les domaines de la maison d'Autriche, il ne pouvait penser encore à porter de ce côté toutes ses forces, ni à y venir en personne. De grands projets se tramaient en ce moment, entre le roi d'Angleterre et lui, pour porter enfin de telles attaques au roi de France, qu'il ne pût y résister. Le duc de Bretagne prenait une secrète part à leurs desseins, et le roi d'Aragon était aussi en intelligence avec eux. Des ambassadeurs allaient et venaient de Bourgogne en Angleterre. Les principaux négociateurs du roi Édouard étaient Gaillard et Bertrand de Durfort, seigneurs de Duras. L'espérance des Anglais était surtout de reprendre leurs anciennes possessions en France, et déjà une fois, comme on a vu, le sire Gaillard de Duras leur avait livré la Guyenne ; beaucoup de seigneurs et gentilshommes dans cette province étaient encore, ainsi que lui, contraires à la domination de France. Le duc de Bourgogne pressait, avec toute l'impatience de son naturel, la conclusion de cette alliance offensive, montrant aux sires de Duras toute sorte de faveur, et leur faisant de riches présens. En même temps il assemblait son armée et apprêtait une artillerie redoutable.

Le roi de France n'était pas encore instruit précisément de tout ce qui se pratiquait contre lui. Les desseins du Duc sur la Haute-Alsace, sur l'archevêché de Cologne, sur l'Allemagne, étaient des motifs suffisans pour expliquer ses grands préparatifs. Toutefois le roi n'omettait aucune précaution afin de susciter à son ennemi le plus d'obstacles et d'embarras qu'il pouvait. Il s'occupait à resserrer de plus en plus son alliance avec les Suisses, et leur union avec le duc Sigismond [1]. Il s'efforçait de détacher du duc de Bourgogne le

1 Comines. — Histoire de Lorraine. — Histoire de Bourgogne. — Muller. — De Troy.

duc René de Lorraine; pour cela il lui faisait remontrer que le Duc avait résolu de s'emparer de tous ses États; que nul prince n'était en sûreté contre un orgueil si intraitable et une telle convoitise de puissance; que le roi de France honorerait bien plus la noblesse de sa maison, protégerait bien mieux sa jeunesse, et pourrait faire de lui un des plus grands personnages du royaume; qu'il empêcherait le roi René, son aïeul, de le déshériter en faveur du duc de Bourgogne, ainsi que le projet en avait été formé; enfin, qu'appartenant à la fois à la France et à l'empire d'Allemagne, environné par l'alliance qui s'était formée entre les Suisses et les pays d'Alsace et des bords du Rhin, il n'aurait rien à craindre. De tels motifs étaient puissans. Les avis de l'Empereur et de la maison d'Autriche l'étaient encore plus sur le duc de Lorraine, qui se regardait comme plus Allemand que Français.

En effet, le duc de Bourgogne se trouvait maintenant presque aussi ennemi de l'Empereur que du roi de France. Il semblait que leur intérêt était de se réunir contre lui. Il en fut grandement question. Beaucoup des conseillers du roi, et même des plus sages, jugeaient que l'occasion était favorable. Au lieu de prolonger les trêves qui allaient finir, il convenait, disaient-ils, de ne pas donner un tel avantage au Duc, et de le placer entre deux guerres. Cet avis paraissait bon; toutefois il n'était point conforme aux inclinations du roi, qui voulait toujours gagner, mais sans se mettre en péril.

Le sire de Comines, qui commençait à avoir du crédit auprès de lui, et qu'il avait comblé de faveurs et de biens, le conseilla selon son goût et peut-être plus habilement. Il connaissait mieux que personne le duc Charles, dont il avait été long-temps serviteur, et le voyait courir à sa perte sans qu'il fût nécessaire au roi d'y travailler par les armes. « Donnez-lui hardiment cette trêve, disait-il,
» laissez-le s'aller heurter contre ces pays d'Allemagne, qui sont plus
» grands et plus puissans qu'on ne saurait croire. Quand il aura
» pris une place ou mené à fin une querelle, il en entreprendra
» une autre, et n'est pas homme à se rassasier jamais d'entreprises.
» Plus il est embrouillé, plus il s'embrouille. Pour vous venger de
» lui, il suffit de le laisser faire. Ne l'inquiétez pas sur la rupture
» de la trêve. Aidez-le plutôt s'il est nécessaire. Cette Allemagne
» est si grande et si forte, qu'il s'y consumera et s'y perdra de
» tous les points. L'Empereur est, il est vrai, homme de peu de

» sens et de peu de cœur ; il aimerait mieux tout endurer que de » dépenser un peu d'argent ; mais les princes de l'Empire y met- » tront bon ordre. »

Les trèves furent donc prolongées jusqu'au mois de mai 1475. Le roi les eût voulu plus longues, et semblait même désirer la paix définitive ; mais le Duc n'avait pas besoin d'un plus long délai pour terminer ses préparatifs, consommer son alliance avec le roi Édouard, et concerter avec lui leurs entreprises de guerre. Il comptait bien dans cet intervalle avoir aussi terminé l'affaire de Cologne.

Le roi, tout en paraissant complaire aux desirs et faciliter les desseins du Duc, n'en continua que plus assidûment à lui enlever des alliés et à augmenter le nombre de ses ennemis. Ce fut dans cette vue qu'il termina son différend avec le connétable. Il craignit, en traitant de sa perte avec le duc de Bourgogne, d'être trompé, et de le lui donner pour allié et pour partisan. Le comte de Saint-Pol, qui assurément était, de tous les princes et seigneurs, le plus consommé en mensonges et en artifices, sut à propos lui inspirer cette appréhension [1]. Aussitôt le roi envoya ordre au sire de Curton, qui traitait cette affaire à Bouvignes avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, de ne rien conclure contre le connétable.

Quand le messager arriva, tout était déjà terminé. La veille, au soir, les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures. Le connétable était, par ce traité, déclaré criminel envers les deux princes. Tous deux se promettaient et juraient que le premier qui mettrait la main dessus, le ferait mourir dans les huit jours, ou le livrerait à l'autre contractant pour qu'il en fît à son plaisir. Il devait tout aussitôt être publié, à son de trompe, ennemi des deux princes, ainsi que tous ceux qui l'aideraient ou serviraient. Telles étaient les conditions que les ambassadeurs avaient arrêtées, bien volontiers et avec empressement, tant ils s'accordaient pour perdre le connétable. Le roi payait cher sa ruine : pour l'obtenir, il cédait au duc de Bourgogne Saint-Quentin, et de plus, toutes les seigneuries qui relevaient des comtés de Flandre et d'Artois, même Bohain et Ham, ainsi que l'argent et les meubles.

Ce traité fut de nul effet. Les ambassadeurs avaient conduit cette affaire en toute confiance et bonne amitié ; ils se remirent leurs scel-

1 Comines. — Procès du connétable.

lés, et le roi commença à négocier avec le connétable. Il lui rendit les seigneuries qu'il avait confisquées, lui fit payer ses pensions et la solde de sa compagnie d'hommes d'armes, laissa même Saint-Quentin sous sa main, et ne négligea rien pour le gagner complètement; ce qui n'était possible pas plus à lui qu'au duc de Bourgogne.

Il voulut même avoir une entrevue avec le connétable; car il croyait toujours qu'il y avait profit à parler avec les gens à qui l'on avait affaire. Le connétable n'avait pas peu de méfiance; il se sentait coupable; il savait ce qui avait été résolu contre lui à Bouvignes, et pensait qu'il avait tout à craindre. Le roi n'avait pas non plus beaucoup de raison de se fier au connétable. Des deux parts les précautions furent prises : tout fut préparé pour l'entrevue sur une chaussée près de Ham [1]; une forte barrière fut établie afin de séparer les deux partis. Le connétable, de crainte de surprise, avait, en dessus et en dessous, fait relever tous les gués de la Somme. Il arriva avec trois cents gentilshommes armés et leur suite : pour lui, il portait une cuirasse sous sa robe. Le roi envoya d'abord le sire de Comines pour s'excuser de tarder un peu; puis il arriva un moment après, accompagné de six cents hommes d'armes que commandait le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable, et entra sur la chaussée avec seulement cinq ou six personnes de sa suite. Après quelques paroles, le connétable, confus cependant de se trouver en telle contenance devant le roi son seigneur, allégua qu'il n'avait montré une si grande méfiance qu'à cause du comte de Dammartin. « Je veux faire votre paix avec lui, » dit le roi; et tout le premier il passa la barrière [2], embrassa le connétable, l'assurant que désormais il ne serait jamais question du passé entre eux; « mais vous tiendrez tout ce que vous m'avez promis, » ajouta-t-il, et je puis compter que vous êtes de mon parti. — » Oui, répondit le connétable; je suis pour vous envers et contre » tous. » Le roi le fit embrasser avec le comte de Dammartin, et l'emmena à Noyon; il lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le connétable retourna à Saint-Quentin.

Tous les gens et les conseillers du roi ne pouvaient se taire sur une telle réconciliation, et sur tant de caresses faites à un de ses

1 Procès du connétable. — 2 *Idem*.

serviteurs : « Il n'a pas honte, disaient-ils, de forcer le roi à venir » lui parler, et de lui faire des conditions ; il ose paraître en sa » présence accompagné de gens d'armes, tous ses sujets, tous payés » de son argent ; il a l'audace de mettre une barrière entre le roi » et lui. Avec tout cela, on ne peut même concevoir nul espoir de » rendre ce connétable moins hautain et moins déloyal. » Le roi convint que c'était folie à lui d'en avoir tant fait ; mais il ne lui en coûtait guère de sacrifier sa fierté. Quant à sa haine et à sa rancune, s'il différait d'y satisfaire, elles se retrouvaient bien dans l'occasion. Du reste, jamais ses conseillers n'avaient deviné plus juste. Deux jours après l'entrevue, le duc de Bourgogne envoya un messager secret au comte de Saint-Pol, pour lui offrir dix mille écus par an, s'il voulait tenir ses anciennes promesses[1]. Le connétable répondit qu'il ne fallait point douter de lui, qu'il trouverait bien manière de saisir le roi au collet, et de le faire mourir ou de lui envoyer finir sa vie quelque part ; qu'ensuite on irait prendre la reine et le Dauphin, et qu'on les enverrait en exil. Il s'engageait aussi à garder de nouveau Saint-Quentin pour son propre compte, et à en chasser les gens du roi.

Si le roi croyait encore nécessaire de ménager le connétable, il n'en suivait pas moins son dessein d'obtenir dans son royaume pleine obéissance de tous ses sujets et vassaux, quelque grands qu'ils fussent. Le 18 juillet, le parlement prononça arrêt contre le duc d'Alençon, coupable, d'après ses confessions volontaires, de grands et énormes crimes, conspirations, machinations, traités conclus à plusieurs fois avec les Anglais, anciens ennemis et adversaires du royaume, et avec d'autres rebelles et désobéissans ; coupable aussi d'ingratitude envers le roi, qui déjà lui avait fait grâce. Il fut donc déclaré criminel de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie ; comme tel condamné à recevoir la mort, et à être exécuté par justice, réservé le bon plaisir du roi.

Le duc d'Alençon demeura prisonnier dans la tour du Louvre, et n'en sortit qu'un peu avant de mourir, deux ans après sa condamnation. Le roi n'exécuta pas non plus à la rigueur l'arrêt de confiscation, et rendit une portion de cet héritage à René, comte du Perche, fils unique du duc d'Alençon.

1 Procès du connétable.

Aussitôt après ce jugement, il s'en alla faire encore acte de pouvoir sur un autre prince de son sang, dont il avait depuis long-temps et de plus en plus à se plaindre. Le vieux roi René, plus par faiblesse peut-être que par mécontentement, n'avait jamais eu tant de secrètes correspondances avec le duc de Bourgogne. Maintenant il n'avait plus d'héritier direct, et sa succession, qui comprenait la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, et des droits à prétendre sur les royaumes de Naples, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, était un objet d'ambition pour le roi et pour le Duc. Déjà le roi avait occupé le duché de Bar, afin d'empêcher qu'il ne tombât sous la main de son adversaire. La maison d'Anjou n'était cependant pas éteinte; outre Iolande, comtesse de Vaudemont, et madame Marguerite, reine d'Angleterre, qui était toujours retenue en prison à Londres, il y avait encore Charles, fils du comte du Maine, qui, depuis peu de mois, avait épousé Jeanne de Vaudemont, sa cousine. Le roi René, son oncle, venait de l'instituer son héritier par testament du 22 juillet 1474. Mais soit qu'il eût tenu ce testament secret, soit plutôt que l'on comptât sur son défaut de volonté et de force, sa dépouille semblait déjà un sujet de discorde de plus entre le roi et le Duc.

Pour lui, il vivait doucement, s'occupant plus de composer des vers et des poèmes, de faire des peintures, d'arranger des jardins que de se mêler aux querelles des princes. C'était son fils et son petit-fils, avant qu'il les eût perdus, son neveu Charles du Maine, ou ses serviteurs, gagnés à l'un ou à l'autre parti, qui se servaient de son nom, et l'entraînaient à des démarches dont son repos était ensuite troublé plus qu'il n'aurait voulu. Du reste, dans un temps où les princes étaient tous rudes et tyranniques, il était doux et bon à ses sujets, ne les précipitait dans nulle guerre, ne les grevait point de trop lourds impôts, était charitable pour les pauvres, juste envers les grands et les petits, et surtout grand protecteur des dames et demoiselles. Les Angevins le nommaient leur bon seigneur [1], et pour les Provençaux il s'appelle encore le bon roi René.

Le roi Louis était venu en force, mais ses desseins n'étaient pas connus [2]; il se présenta devant Angers; les portes ne lui furent

[1] Bourdigné. — [2] Histoire du roi René, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont. — De Troy. — Legrand.

point fermées ; dès qu'il fut dans la ville, il en déclara la saisie, et constitua maître Guillaume Cerizais, greffier du parlement, au gouvernement et à l'administration des seigneuries et domaines appartenant à la maison d'Anjou.

Le roi René était non loin de là, à son château de Baugé. Apprenant que le roi, son neveu, était venu à Angers, il ordonna qu'on apprêtât son cheval pour aller le recevoir et le fêter. Il ignorait ce qui venait de se faire à son préjudice ; ses domestiques le savaient bien, mais n'osaient le lui dire, de peur de lui faire de la peine, connaissant la grande affection qu'il avait pour son pays d'Anjou. Toutefois, quand on le vit prêt à partir, un de ses plus privés gentilshommes lui déclara l'affaire, en le priant de prendre quelque patience et de ne point tomber en trop grande mélancolie.

Le bon roi René, entendant raconter la perte de son cher pays d'Anjou, se trouva d'abord un peu troublé ; mais quand il eut repris courage, il dit : « Je n'offensai jamais le roi de France, et il ne » me devait point faire un tel tour : mais que la volonté de Dieu » soit faite! Il m'a tout donné et peut tout m'ôter à son plaisir. » Le roi n'aura point guerre avec moi pour mon duché d'Anjou ; » mon âge de soixante-cinq ans ne convient plus aux armes, et je » n'en pourrais plus porter le travail. Dieu, qui est vrai juge, » jugera entre lui et moi. Dès long-temps j'ai fait le propos de vivre » le reste de ma vie en paix et repos d'esprit, et je le ferai s'il est » possible. »

Puis le vieux prince, du moins on le raconte ainsi, se remit tranquillement à achever la peinture d'une belle perdrix grise qu'il avait commencée lorsqu'on était venu lui annoncer la perte de son duché. Sans tarder, il se mit ensuite en route pour son comté de Provence, où il fut le bienvenu. On était toujours content de l'y voir, comme aussi il se montrait content d'y revenir.

Quelques mois auparavant, le roi avait exercé les rigueurs de son autorité, non sur des princes et seigneurs, mais sur les habitans de la ville de Bourges [1], et ne s'était pas montré moins rude. Une imposition nouvelle, nommée le barrage, avait été établie pour subvenir aux réparations des murailles. Le commun peuple refusa de s'y soumettre ; il y eut des voies de fait et un des hommes du

1 Legrand.

fermier fut tué. Aussitôt le chapitre et les plus notables habitans s'assemblèrent. Toute leur crainte se porta sur les vengeances que le roi allait faire tomber sur cette malheureuse ville. On connaissait sa méfiance et la cruauté de ses justices. Chacun proposa ce qu'il jugeait le plus propre à manifester que les bons bourgeois et les magistrats n'étaient pour rien dans la sédition, et avaient agi selon leur pouvoir pour la punir et la réprimer. La présenter, comme elle était en effet, de peu d'importance, et provenant du hasard plus que d'aucun dessein délibéré, n'aurait pas été un moyen de plaire au roi; c'eût été l'irriter davantage. Les uns voulaient qu'on s'armât sur-le-champ; les autres craignaient, au contraire, que ce moyen n'augmentât le trouble. Quelques-uns demandaient qu'on procédât en justice avec promptitude et sévérité, qu'on se saisît de quelques-uns des plus coupables, et qu'on les condamnât, cependant avec sursis à l'exécution. De plus craintifs étaient d'avis qu'on informât d'abord sans bruit et secrètement. Enfin, le lieutenant du bailli ordonna qu'on commencerait les procédures, et que les bourgeois et gens commis au gouvernement de la ville seraient tenus à prêter main-forte à la justice.

Il s'en fallait beaucoup que de telles mesures et précautions fussent suffisantes pour satisfaire et rassurer le roi. Il ne voulut point voir que ce n'était autre chose qu'une rixe excitée par des gens du bas peuple. Son esprit était porté à supposer partout des complots. Il crut que quelques grands personnages de la ville, peut-être même du royaume, avaient suscité ce trouble. Pierre de Rohan, qu'il venait de faire seigneur de Gié, du Bouchage, Yves du Fou, furent envoyés avec des troupes. Des commissaires furent pris dans le parlement et au Châtelet pour aller informer. Ils avaient ordre de ne s'arrêter à aucune franchise ni immunité, d'arrêter les coupables dans les églises, de quelque condition qu'ils fussent : écoliers de l'Université, chanoines, l'archevêque même s'il était soupçonné. Enjorrand, ancien serviteur de M. de Guyenne et quelques autres, leur furent désignés par le roi pour être poursuivis.

« Monsieur du Bouchage, écrivait le roi, je vous remercie de votre diligence. Les rebelles, et Martin Enjorrand, qui était consentant, ne doivent pas jouir de l'immunité. Punissez grièvement ceux que vous avez, n'épargnez personne de ceux qui ont fait la dernière émeute, faites-les mettre en prison. Informez-vous si les

cinq qu'on a dû arrêter n'y ont point consenti, car je le crois. Faites un maire et douze échevins. Le maire sera François Gautier. A l'avenir je les nommerai les uns et les autres comme je fais à Tours; ils jouiront des priviléges. Faites Raoulet prévôt, au lieu de M. de Milandres que je récompenserai. Les sergens qui seront avec lui pour tenir la ville en soumission auront quatre francs par mois. Séparez les cinq prisonniers que vous avez; envoyez-les à Mehun et à la tour. M. de Gié sera récompensé de sa diligence, et aura sa part du profit. A Compiègne, 12 mai 1474. »

Et le même jour, craignant ne pas avoir tout dit, il envoyait une seconde lettre à du Bouchage.

« Qu'on punisse sévèrement les coupables, mais en bonne justice; que ceux qui méritent d'être exécutés soient pendus à leur porte. Pour les cinq prisonniers, qu'on les amène au bois de Vincennes. A Mehun ou en la tour, ils seraient trop près de leurs parens. »

Trois jours après, à peine se montrait-il rassuré, et il se refusait encore à croire ce qu'on lui faisait savoir, que ce n'était rien de plus qu'un tumulte populaire.

« Depuis que je vous ai envoyé mes lettres, je me suis avisé que je suis content que vous fassiez dépendre les corps de ceux qui auront été exécutés, après qu'ils auront resté un jour attachés à la porte de leur maison; faites-le ainsi. Et vous, monsieur du Bouchage, informez-vous bien s'il n'y a nuls gros personnages qui aient été consentans de cette émeute. Les pauvres ne l'ont sûrement pas faite d'eux-mêmes; n'en épargnez nuls. Vous, monsieur du Fou, retournez incontinent, et tenez vos gens prêts; car nous n'avons plus que quinze jours de trêve. A Noyon, le 15 mai. »

Ainsi, pendant que le duc de Bourgogne préparait contre le roi une attaque qui devait être plus redoutable qu'aucune de celles qu'il avait déjà suscitées, le royaume du moins était soumis et en grand repos. Le principal embarras du roi lui venait, pour le moment, des affaires de Roussillon. La guerre y avait recommencé; le traité conclu l'année précédente n'avait été qu'un moyen employé par les deux partis pour se tromper réciproquement et prendre leurs avantages [1]. Une ambassade solennelle avait été envoyée par

1 Ferreras. — Histoire de Languedoc. — Legrand. — Mathieu.

le roi d'Aragon pour traiter le mariage du Dauphin avec l'infante, fille du prince Ferdinand et de madame Isabelle de Castille. Sur la route, de grands honneurs furent rendus aux ambassadeurs, mais partout on les retenait sous quelque prétexte. Enfin ils arrivèrent à Paris, où le plus pompeux accueil leur fut fait. Le roi était absent, et se trouvait alors à Senlis ou aux environs, occupé des conférences de ses ambassadeurs et de l'affaire du connétable. De sorte que les gens du roi d'Aragon ne pouvaient ni obtenir réponse, ni voir le roi, ni commencer aucune négociation. Pendant ce temps-là, les trêves étaient loin d'être exactement observées en Roussillon. Enfin le roi crut que le moment était favorable pour surprendre les Aragonais ; il envoya ses ordres à peu près dans les termes suivans au sire Jean de Daillon, son ami et son compère :

« Monsieur le gouverneur, le comte de Cardonne et le castellan d'Amposta sont arrivés à Paris. J'ai envoyé vers eux monsieur d'Aydie [1] et le sieur Boffile [2], pour savoir d'eux s'ils venaient pour faire quelque bon appointement, ou pour me tromper et dissimuler. Boffile est retourné vers moi ; à ce qu'il trouve, ils n'ont apporté nouvelle qui vaille, et leur intention n'est que de m'entretenir en paroles jusqu'à ce qu'ils aient recueilli leurs blés pour avitailler Perpignan et leurs places de Roussillon. Pour ce, il faut que je fasse du maître Louis et vous du maître Jean, et au lieu de nous laisser tromper, nous montrer plus habiles qu'eux. Quant à moi, je les entretiendrai ici jusqu'à la première semaine de mai. Cependant vous partirez avec la plus grande diligence que vous pourrez ; vous lèverez cent lances en Dauphiné, que vous ferez conduire par monsieur de Saint-Priest ou le Poulailler [3], par tous les deux ensemble ; ou l'un quatre-vingts et l'autre vingt, comme vous aviserez le mieux pour mon profit, car je me remets de cet article à vous.

» Pour le paiement de ces cent lances, il vous faut trouver promptement mille francs afin de les leur bailler au départ. Il ne s'agit que d'une course pour aller brûler les blés, faire le dégât et puis revenir. Cent dix francs par mois pour chaque lance. Ils n'auront point d'archers avec eux, marcheront vite, ne passeront là-bas que huit ou dix jours ; ainsi un mois doit leur suffire. Il convient de savoir

1 Frère de M. de Lescun. — 2 Boffile, sire de Judici. — 3 Surnom d'Étienne, sire de Poissieu.

comment recouvrer ces mille francs, sur des confiscations de blé ou autrement. Et si, à toute extrémité, vous ne pouviez les trouver, plutôt que de faire manquer l'affaire, prenez-les sur le trésorier du Dauphiné, auquel j'écris expressément, et je le rembourserai. Mais faites si bien diligence que ces gens d'armes soient partis le 25 de ce mois. Monsieur le gouverneur, le plus grand service que vous puissez me rendre, c'est d'avoir brûlé tous les blés de bonne heure; car, par-là, force sera aux gens de Perpignan de dire le mot.

» J'ai parlé au capitaine Odet d'Aydie, qui est bien content d'y aller; et je vous l'envoie avec cent lances pour vous aider à faire le dégât. Il me paraît que quand vous serez tous assemblés, vous serez assez de gens.

» J'envoie Yves d'Illiers à M. de Charluz, pour lever cent lances en Languedoc, et je lui écris aussi de lever les francs-archers les plus proches des marches de ce côté-là, jusqu'au nombre de trois mille; de les faire marcher vers le Roussillon, et que tout soit prêt pour le 25 avril. J'écris au général des finances et au trésorier de Languedoc de faire payer comptant mille francs pour les cent lances, et trois mille pour les francs-archers.

» J'envoie d'Esteuille à M. d'Albi [1], qui porte commission à lui, à M. de Charluz et audit sieur d'Esteuille, pour faire mener une grande quantité de vivres à Narbonne et sur la frontière, afin que les gens d'armes n'en manquent pas. Mais il faut bien prendre garde que, sous l'ombre de cela, il en soit conduit à Perpignan.

» Je vous ai envoyé Raoul de Valperga et Claux le canonnier pour vous aider à bien ménager le fait de l'artillerie. Mettez-la bien en besogne, et n'épargnez rien; le sieur Boffile partira dans deux ou trois jours. Il me semble qu'avec ses cent lances, les vôtres, celles du Dauphiné, celles du capitaine Odet et les trois mille archers, vous serez assez de gens pour, au plaisir de Dieu, brûler et faire le dégât dans tout leur pays, prendre les plus méchantes places, les abattre, brûler ou démolir. Le Beauvoisien que je vous envoie vous dira le surplus. Adieu, monsieur le gouverneur; je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles. — Écrit à Senlis le 9 d'avril 1474. »

Les choses se passèrent comme le roi l'avait espéré. Il retint les ambassadeurs à Paris, sans leur laisser entamer aucune négociation.

[1] Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

Lorsque, lassés d'être ainsi le jouet du roi, ils eurent repris leur route vers l'Espagne, on les arrêta au Pont-Saint-Esprit, et ils furent, sans nul prétexte plausible, ramenés à Lyon. De là ils écrivirent pour se plaindre d'une telle violation du droit des gens. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, fut envoyé de la part du roi pour leur faire excuse, et enfin il leur fut permis de continuer leur chemin. En Languedoc, ils trouvèrent encore nouveaux obstacles; et le peu de sûreté qu'il y aurait eu pour eux à traverser l'armée du sire de Daillon les retarda long-temps encore.

Pendant ce temps-là, cette armée avait eu tout le temps nécessaire pour brûler les blés et dévaster le Roussillon. Le Languedoc avait aussi cruellement souffert du passage de tant de gens de guerre qui, comme on peut croire, n'étaient pas soumis à une sévère discipline. Toutefois les garnisons espagnoles se maintinrent vaillamment; le sire de Daillon ne se rendit maître que des campagnes et des villes ouvertes.

Le roi n'en continuait pas moins à négocier. Lorsque le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne réclamaient le maintien de la trève conclue avec le roi d'Aragon, les ambassadeurs de France répondaient que le roi désirait loyalement l'observer; que si elle avait été violée, ce n'avait pas été d'abord par ses gens, et qu'il était prêt à traiter d'une bonne et solide paix. Il affectait surtout de prendre pour arbitre le duc de Bretagne, et lui envoyait les plus solennelles ambassades, afin de justifier de ses droits sur le Roussillon qui lui était engagé, et même sur la Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence, dont il se prétendait héritier par Marie d'Anjou sa mère, fille aînée d'Iolande d'Aragon. Toutes ses raisons n'étaient pas même apparentes et ne répondaient nullement aux reproches qu'on lui faisait d'avoir violé la trève; mais peu lui importait.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, les deux hérauts de Bourgogne, Toison-d'Or et Luxembourg, sont venus me sommer de garder la trève au roi d'Aragon; je leur ai répondu que je voulais la tenir, si le roi d'Aragon la tient, mais que c'est lui qui l'a rompue et a pris des places sur moi; que s'il veut me les rendre, je serai content de la tenir. Sur ce, je fais conduire Luxembourg, qui est chargé d'aller trouver le roi d'Aragon, jusque vers le gouverneur de Dauphiné [1], à qui je mande de le garder jusqu'à ce qu'il ait fini

[1] Le sire du Lude.

mes affaires. Après cela, il me le renverra, et, pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne croira que son héraut besogne le mieux du monde. Brest, héraut de Bretagne, qui les conduisait, dit que le duc de Bourgogne voudrait bien à présent recevoir compensation pour ses deux villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Je crains que les Bretons et eux ne soient d'accord pour me demander une compensation qui me serait plus dommageable que la perte de ces deux villes. S'ils avaient quelque chose de raisonnable à me demander, ils ne m'enverraient point ces hérauts; mais ils sèment cette histoire de compensation, afin qu'on dise que j'ai le plus grand tort, ou qu'ils m'offrent toutes conditions, et que je n'en accepte aucune. Jetez ces lettres au feu, afin que vous ne les perdiez pas comme les autres, et faites-moi savoir si votre opinion est qu'ils agissent ainsi pour cette cause, ou si vous croyez que ce soit pour une autre. Adieu. Amboise, 26 juin. »

Le roi, au moment où il essayait ainsi de tromper ses ennemis, ignorait ce qui se préparait contre lui. Le duc de Bourgogne avait enfin décidé le roi d'Angleterre à tenter une grande entreprise en France. Ce n'est pas que le roi Édouard fût un prince guerrier [1]. Tout vaillant qu'il s'était montré dans tant de batailles, qui lui avaient valu la couronne, il était ami du repos. Cependant il n'était point sans rancune contre le roi de France, qui l'avait une fois renversé de son trône et chassé d'Angleterre, en favorisant la reine Marguerite et le comte de Warwick. D'ailleurs, jamais la haine des Anglais contre la France n'avait été si forte. Leur orgueil se sentait encore blessé d'avoir été si facilement chassés de ces belles provinces de Guyenne et de Normandie. Enfin le duc de Bourgogne présentait cette guerre comme facile et d'un succès assuré : il affirmait que le royaume était plein de mécontens prêts à se déclarer.

En cela il ne disait que la vérité. Le roi était très-haï et le savait bien [2]. Mais les gens de moyen état et le commun peuple n'avaient confiance en personne, se souvenaient des anciennes calamités que leurs pères avaient inutilement endurées, et n'avaient nul penchant à la sédition. Les grands eux-mêmes, princes ou seigneurs, tout ennemis qu'ils étaient du roi, promettaient beaucoup et faisaient souvent assurer le duc de Bourgogne de leur bonne volonté : toute-

1 Hume. — Thoyras. — Hollinshed. — Comines. — 2 Comines.

fois ils ne voulaient rien risquer, et se méfiaient justement les uns des autres. Le comte d'Armagnac était mort et son frère en prison; le duc d'Alençon condamné; la maison d'Anjou privée de la moitié de ses domaines; le comte de Foix était un enfant; le duc d'Orléans aussi; le duc de Bourbon se laissait parfois entraîner à des murmures et recevait des messages secrets; mais il s'effrayait de la seule apparence d'un engagement [1]. Le duc de Lorraine, offensé et menacé par le duc de Bourgogne, traitait avec le roi pour passer dans son parti.

Restaient le connétable et le duc de Bretagne : le premier était actif à engager cette guerre; il joignait ses efforts à ceux du duc Charles pour attirer les Anglais dans le royaume, s'engageant à leur ouvrir ses places et à joindre ses forces aux leurs. Le duc de Bretagne, plus secrètement, mais avec une haine plus grande et plus invariable contre le roi, entrait aussi dans les projets qu'on formait pour le détruire, et il y pouvait beaucoup. Enfin, parmi les anciens alliés de la France, le duc de Bourgogne était parvenu à détacher la duchesse de Savoie, tutrice de Philibert duc de Savoie, son fils, et par elle le duc de Milan.

Mais c'était sur lui-même, encore plus que sur les autres, que comptait le duc de Bourgogne. Sa vaillance, sa foi aveugle en sa propre fortune, son impétueuse volonté, ne le laissaient jamais douter du succès. Il se complaisait aussi dans cette belle armée, formée par ses soins, nombreuse, aguerrie, commandée par de bons capitaines, dont nul n'était plus vigilant ni plus actif que lui-même. Son artillerie était la mieux fournie de la chrétienté : « Voici » les clefs des villes de France, » disait-il aux ambassadeurs d'Angleterre, un jour qu'ils étaient venus le trouver dans son camp et qu'il leur montrait ses canons. Pour lors, on vit le fou du Duc qui s'en allait cherchant par terre, comme s'il eût perdu quelque chose : « Que cherches-tu là, le Glorieux? » lui dit le Duc. — Ce sont les » clefs de Beauvais que je ne vois pas ici, » répliqua le joyeux conseiller.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, divers traités furent enfin conclus à Londres, le 25 juillet 1474, par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, au nom du Duc son frère [2].

1 Procès du connétable et du duc de Nemours. — 2 Rymer.

Le premier renouvelait les anciennes alliances ; le second portait que le roi d'Angleterre passerait en France à la tête de dix mille combattans au moins, bien armés et bien équipés, avant le premier juillet de l'année suivante, afin de recouvrer ses duchés de Guyenne et de Normandie, ainsi que tout le royaume de France ; que le duc de Bourgogne l'assisterait en personne et de toutes ses forces pour l'exécution de ce dessein ; que les deux parties n'écouteraient aucune proposition de paix ou de trêve sans leur mutuel consentement; que la guerre serait publiée dans les États de chaque prince contre Louis leur ennemi commun ; que si l'un des deux princes était assiégé dans quelque place ou contraint de donner bataille, l'autre serait tenu de venir avec toutes ses forces lui porter secours et courir la même fortune ; qu'ainsi les deux alliés attaqueraient l'ennemi commun, de telle sorte qu'il leur fût aisé de se secourir mutuellement ; enfin que, si l'un d'eux s'absentait de la guerre, le lieutenant qu'il laisserait serait aux ordres de son allié.

Un autre traité expliquait les susdites conditions, réglait le nombre des combattans avec lequel chacun viendrait au secours de l'autre, et stipulait le paiement des troupes.

Par un quatrième traité, Édouard, comme roi de France, en considération des services que le duc de Bourgogne lui devait rendre pour le recouvrement de son royaume, lui faisait donation du duché de Bar, des comtés de Champagne, de Nevers, de Rhétel, d'Eu, de Guise, de la baronnie de Donzy et de toutes les villes de la Somme ; se départant en même temps de l'hommage de ces seigneuries comme de celles que possédait déjà le Duc. Le roi garantissait cette donation comme aussi ferme que si les trois États du royaume de France l'avaient consentie, et s'engageait à la leur faire consentir, dès qu'il serait en possession de la couronne.

Enfin le duc de Bourgogne s'engageait par lettres patentes à permettre toujours qu'Édouard et ses successeurs se fissent librement sacrer dans la ville de Rheims, encore qu'elle fût du comté de Champagne.

Le roi d'Angleterre avait pris un long délai avant de commencer une si grande guerre ; il ne s'y était nullement préparé d'avance ; il n'avait point, comme le roi de France ou le Duc, des compagnies d'ordonnance toutes prêtes et soldées en paix comme en guerre, non plus que des francs-archers désignés, et qu'on pouvait réunir

au premier signal. Les guerres qui, depuis trente ans environ, se faisaient en Angleterre entre différens partis, n'avaient pu former ni habiles capitaines ni bons soldats [1]; tout s'était terminé chaque fois au hasard d'une bataille, après que chacun avait rassemblé à la hâte et sans aucun ordre les gens de sa faction. Il n'y avait pas non plus d'artillerie pour faire les siéges. Un an n'était point trop pour les apprêts d'une telle entreprise.

En outre l'Angleterre n'était pas un pays où les rois fissent promptement leur volonté. C'était alors la seule seigneurie de toute la chrétienté où le bien de la chose publique fût pris en considération, où le peuple fût doucement traité; habitué qu'il était depuis long-temps à ne pas souffrir de la guerre, à ne point voir ses villes brûlées, ses maisons démolies, ses champs ravagés, comme de l'autre côté de la mer. Si les guerres civiles se renouvelaient souvent, elles duraient peu, et leurs rigueurs ne tombaient jamais que sur les grands et les seigneurs qui étaient en querelle. Pour lever des hommes et de l'argent, il ne suffisait point que le roi le voulût ainsi; il ne pouvait entreprendre la guerre sans assembler son parlement. Cette coutume, que tous les gens sages nommaient alors juste et sainte [2], ne s'était point perdue en Angleterre comme en France, où l'on n'assemblait plus les trois États, ce qui jetait le royaume dans des guerres légèrement entreprises, et dont on ne voyait jamais la fin.

Du reste, les rois d'Angleterre n'en étaient que plus forts et mieux servis. Ils n'avaient presque jamais de guerres qu'avec la France et l'Écosse; et la haine des Anglais contre ces deux royaumes était si forte, qu'en alléguant un tel motif on était assuré d'obtenir tout du parlement. C'était même une pratique des rois d'Angleterre pour avoir de l'argent. Ils s'en faisaient accorder sous prétexte de passer en France ou d'aller en Écosse, renvoyaient leur armée au bout de trois mois, et gardaient, pour les employer à leur gré, les sommes qui restaient. En cette occasion le peuple désirait la guerre bien plus que le roi. Non seulement le parlement lui accorda un fort subside, mais il se fit donner, par voie d'emprunt volontaire ou de bénévolence, comme on l'appela, de grandes sommes par tous ceux de ses sujets qui passaient pour riches : c'était contre la France, et personne ne murmurait.

1 Comines. — Hume. — 2 Comines. — Amelgard.

Pendant que tout se disposait en Angleterre, le duc de Bourgogne, dont l'armée était déjà assemblée et préparée, résolut de terminer de vive force l'affaire de l'archevêché de Cologne, et ne douta pas qu'une année ne fût plus que suffisante pour achever une entreprise qui lui semblait si petite. Aussitôt que les trèves furent prolongées avec le roi de France, et les traités conclus avec le roi d'Angleterre, il entra dans l'électorat de Cologne, et mit le siége devant une petite mais forte ville, appelée Neuss. Son armée était superbe; il avait outre les gens de ses différens pays, trois mille Anglais qu'il avait pris à sa solde, et ses cavaliers italiens commandés par le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto; ceux-là avaient de plus en plus sa confiance et son affection. Étant étrangers, et le servant à prix d'argent, ils étaient plus dociles et plus flatteurs que ses autres serviteurs, aussi les comblait-il de présens, lui qui ne donnait guère[1].

La ville de Neuss était défendue par Hermann de Hesse, le nouvel évêque, contre qui le duc de Bourgogne s'était déclaré[2]. Il s'y était enfermé avec dix-huit cents hommes d'armes. Son frère Henri de Hesse-Cassel, beaucoup de seigneurs et gentilshommes des pays allemands du voisinage y étaient venus avec leurs vassaux; l'évêque de Munster, celui de Mayence avaient envoyé des secours d'hommes et d'argent. La ville de Cologne, dont le salut dépendait du sort de Neuss, n'avait rien épargné pour aider à sa défense. Enfin l'ardeur que toute l'Allemagne semblait mettre à sauver cette petite ville faisait assez voir quelle terreur inspirait la domination du duc de Bourgogne.

Le Duc essaya d'abord d'emporter la ville de vive force; avant de l'avoir environnée toute entière, il tenta un assaut. Les assiégeans se défendirent si bien que le premier boulevard ne put même être forcé. L'attaque avait cependant été confiée aux Anglais qui se comportèrent vaillamment. Sir Thomas Stanley, sir Thomas Everingham, et un autre gentilhomme du nom de Talbot, furent blessés et perdirent un grand nombre de leurs archers. Le Duc leur donna de grandes louanges, et fit distribuer de fortes gratifications aux blessés. Il vit bientôt que ce siége serait plus long et plus difficile

1 Chronique dans les pièces de Comines. — 2 Heuterus. — Meyer. — Specklin. — La Marche. — Comines. — Amelgard.

qu'il n'avait pensé, et qu'il fallait bloquer la ville de tous les côtés.

Neuss est située sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin ; chaque jour des bateaux arrivaient de Cologne pour apporter des vivres et des munitions. Les assiégés étaient maîtres d'une île dans le fleuve qui protégeait cette navigation. Sur la rive droite, en face, était une armée de quinze mille hommes rassemblés à la hâte dans tous les pays voisins, et dont cette île pouvait favoriser le passage. Il importait au Duc de fermer leurs communications de ce côté, et de s'emparer de l'île. Les Italiens se chargèrent de la surprendre ; tout armés et bardés de fer, la lance sur la cuisse, ils se jetèrent bravement dans le Rhin, espérant le passer à gué. Du rivage chacun les regardait, s'émerveillant d'une telle témérité. Le courant était fort ; bientôt ils n'y purent résister. Un grand nombre fut entraîné. Le Duc leur cria que c'était assez, de ne pas aller plus loin, de revenir, et ce fut à grand'peine qu'ils retournèrent au camp sans avoir réussi, mais après avoir gagné un grand honneur.

Ce ne fut qu'à force de travaux et en jetant une digue qu'on parvint à passer dans cette île. Alors il fallut s'y fortifier, creuser des retranchemens, élever des remparts en terre. Puis le Duc voulut faire détourner le cours de la rivière d'Erft, pour qu'il n'y eût plus aucun moyen de pénétrer dans la ville. De si grands travaux demandaient du temps, dépensaient beaucoup d'argent. L'armée se lassait. Le camp était devenu comme une sorte de ville ; on y comptait plusieurs milliers de pionniers et d'ouvriers de toute espèce. Le Duc y avait ses conseillers avec tous leurs scribes ; le nombre des prêtres y était de plus de deux cents, et l'on assurait qu'il y était venu près de quinze cents femmes. Des boutiques, des cabarets, des tavernes, des jeux de paume et de billes s'y établirent successivement. Chacun connaissait l'obstination du Duc, et voyait qu'on serait là pour longtemps.

Cependant les gens de Cologne étaient allés trouver l'Empereur à Augsbourg, pour le conjurer de songer à les secourir, et de ne point les abandonner au duc de Bourgogne. Lui, qui était avare et peu sujet à s'inquiéter de ce qui ne touchait pas à son propre intérêt, leur répondit d'abord qu'il avait fait de grandes dépenses, contracté des dettes à Augsbourg, et ne pouvait que difficilement s'en éloigner. Les gens de Cologne lui donnèrent trente mille florins

pour s'acquitter, lui firent cadeau de mille florins, et lui promirent de le défrayer jusque chez eux. En même temps, il était pressé par tous les princes d'Allemagne. Le roi ne s'y oubliait pas non plus; nulle promesse ne lui coûtait pour décider l'Empereur. Il s'engagait par scellé et signature à envoyer vingt mille hommes, sous les ordres de M. de Craon et de Sallazar, au secours de l'Empereur dès qu'il serait arrivé devant Cologne.

Les ordres furent donc donnés dans tout l'Empire. Bien que les princes et les villes eussent un grand zèle pour cette guerre, comme l'Allemagne est grande, et comme les commandemens de l'Empereur ne pouvaient s'exécuter aussi vite que s'il eût gouverné son propre royaume, les préparatifs furent d'une longueur extrême. Néanmoins le siége de Neuss n'avançait pas; les assauts étaient repoussés vaillamment; la ville était suffisamment garnie de vivres, la garnison résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée de la rive droite du Rhin, qui s'augmentait chaque jour, tenait en échec les Bourguignons; et le Duc, sachant quelles forces s'assemblaient contre lui en Allemagne, s'occupait à tirer encore de nouvelles troupes de ses États. Toute son attention et sa volonté étaient exclusivement portées sur ce siége de Neuss. Outre le désir de ne pas échouer une seconde fois, comme devant Beauvais, il sentait la nécessité de se hâter pour être en mesure de commencer la guerre en France à l'époque fixée, où le roi d'Angleterre y descendrait aussi; de sorte qu'aucune autre affaire ne l'occupait.

Il se faisait pourtant, en son nom, une autre guerre qui eût mérité ses peines et ses soins [1]. Étienne de Hagenbach et le comte de Blamont avaient, dès le mois d'août, commencé à envahir la Haute-Alsace. Jamais pays n'avait été plus cruellement traité; plus de cinquante villages entre Porentrui et Delle furent saccagés ou brûlés; les habitans étaient massacrés; les cavaliers lombards accrochaient les paysans aux arbres, outrageaient les femmes et les filles, emportaient les petits enfans suspendus à la selle de leur cheval comme des agneaux qu'on emmène à la boucherie. Le couvent d'Oldembourg fut pillé; les religieuses ne furent pas plus respectées que les paysannes; l'église fut dépouillée de ses richesses et de ses ornemens; les vases sacrés furent pris et les saintes hosties foulées aux pieds.

1 Specklin. — Muller.

Les alliés, qui avaient signé la ligue de Constance, ne semblaient pas se mettre en peine de défendre ce malheureux pays [1]. Toutefois, les gens de Bâle envoyèrent une garnison à Delle. Cela rendit quelque courage aux pauvres paysans. Mais, emportés par le désir de se venger, ils s'en allèrent jusqu'à Blamont. Cinq cents cavaliers les surprirent. Il était tombé de la pluie toute la journée; leur poudre était mouillée; ils ne purent se défendre et il en périt encore un grand nombre.

L'Empereur et bien plus encore le roi de France pressaient les alliés de ne pas laisser ainsi la Haute-Alsace livrée aux cruautés des Bourguignons. Mais Hagenbach était mort, le duc de Bourgogne occupé au siége de Neuss; les craintes étaient devenues moins vives et moins pressantes. Les Suisses surtout ne se décidaient pas facilement à entreprendre la guerre contre un voisin si puissant et un allié si ancien. Il redoublait ses distributions d'argent et ses munificences parmi les gens de Berne, pour prévenir ou du moins retarder la guerre [2]. La maison de Savoie s'employait aussi à empêcher cette rupture. Le comte de Romont, seigneur du pays de Vaud et voisin de Fribourg, y avait quelque crédit. Les gens d'Unterwalden ne pouvaient se guérir de leur méfiance contre la maison d'Autriche, et il y avait encore entre eux quelques différends à accommoder. Même à Berne, il y avait un fort parti pour le duc de Bourgogne. S'il avait eu la sagesse de ne pas livrer le comté de Ferette aux ravages d'Étienne de Hagenbach et du comte de Blamont, il est à croire qu'il eût conservé l'amitié des Suisses.

Aussi un des soins les plus assidus du roi, durant cette année 1474, fut de resserrer son alliance avec les Suisses, et de les décider à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Par un traité du 11 juin, il servit d'arbitre entre eux et le duc Sigismond pour terminer leurs discussions. Le 2 août, il leur envoya en ambassade trois de ses conseillers et chambellans, maître Gratien Favre, président du parlement de Toulouse, le sire Louis de Saint-Priest, et maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, afin de conclure de plus grandes et de plus amples confédérations, et de devenir amis des mêmes amis, et ennemis des mêmes ennemis.

Les ambassadeurs arrivèrent d'abord à Berne; Nicolas de Dies-

1 Muller. — Mallet. — Specklin. — 2 Compte de Jean de Vurry.

bach et les pensionnaires du roi y avaient maintenant la plus grande part à la conduite des affaires. Le 2 octobre, il fut signé un traité explicatif des articles qui avaient été arrêtés au mois de janvier précédent, et qui n'avaient pas encore été solennellement notifiés par les ligues suisses. L'explication était encore à l'avantage du roi, car elle portait que ledit seigneur roi ne devait point se mettre en peine de secourir les seigneurs de la ligue, sinon que leurs ennemis eussent si grande puissance que lesdits seigneurs fussent pressés en urgente nécessité et ne pussent autrement résister ; ce qui se trouvait beaucoup moins clairement dans les articles du mois de janvier. De sorte que le roi pouvait mettre les Suisses en guerre contre le duc de Bourgogne, sans avoir lui-même à rompre ses trêves.

Mais il importait que les traités que Nicolas de Diesbach et les gens de Berne avaient ainsi conclus au nom de toutes les ligues fussent réellement délibérés par les députés de tous les confédérés. On dépêcha des messagers pour annoncer partout que le roi de France venait d'envoyer une illustre ambassade, qu'il fallait la recevoir et l'entendre le 16 octobre à Lucerne ; qu'ainsi chaque canton devait y avoir des députés, et qu'ils ne devaient pas manquer de s'y rendre avec leurs plus beaux habillemens, afin de faire honneur au roi.

Les ambassadeurs déclarèrent que le roi très-chrétien était fort déplaisant, que le duc de Bourgogne ne voulût point laisser en paix ni en repos les magnifiques seigneurs des ligues de la Haute et Basse-Allemagne ; que ses bons avis, ses troupes et son argent ne leur manqueraient jamais ; qu'il priait chaque canton d'accepter, en signe de bonne amitié, la somme de deux mille livres par an ; et que le roi avait désiré avoir à sa solde de si vaillans hommes, non seulement dans la présente nécessité, mais lors même que les ligues seraient en pleine paix.

Des paroles si flatteuses étaient faites pour plaire aux députés des ligues ; toutefois il y en avait qui ne se laissaient point séduire et qu'une telle nouveauté mettait en grande crainte : « Nos peuples, » disaient-ils, sont pauvres et simples ; ils ont jusqu'ici vaillamment défendu leurs pays sans nulle solde et nul profit. Leur enseignerons-nous à désirer un salaire, et toutes les délicatesses des » gens de France et de Bourgogne ? Nous mettrons-nous aux gages

» du roi de France ? Pouvons-nous nous confier en sa parole ? Chacun dit que ce n'est pas un bon et sage prince comme son père, » qu'il est l'ennemi de tous les seigneurs de son royaume, et surtout des seigneurs de son sang. Il y en a même qui racontent » qu'il a fait périr son frère par le poison. Il a mis le trouble dans » tout son royaume ; il lève chaque année de plus gros impôts, jamais n'assemble les trois États de France, n'écoute point les remontrances de son parlement, et ne connaît ni lois ni coutumes. » N'a-t-il pas aussi la renommée d'être sans foi envers ses alliés ? » Tous ceux qui se sont légèrement confiés à ses promesses n'en » ont retiré que ruine ou dommage. Ainsi, il ne nous faut pas » laisser ses mulets chargés d'or se frayer une route dans nos montagnes. —Et qu'avons-nous tant besoin d'argent ? nos pères n'ont-ils pas su sans argent bâtir des églises et de riches monastères ? » Est-ce avec de l'argent qu'ils ont arraché aux chevaliers leurs » bannières ? qu'ils ont conquis l'Oberland et l'Argovie ? Ils avaient » de pauvres maisons, ils mangeaient avec leurs amis ce que produisait leur bétail ou ce qu'ils prenaient à la chasse. Ferez-vous » plus joyeuse chère avec l'argent que le roi vous donnera pour payer » votre sang ? »

« N'acceptons point de tels présens, disaient les gens de Fribourg ; nous avons peu de soldats, ne les vendons pas : si nous » n'avions pas déjà des traités avec le duc de Bourgogne, mieux » vaudrait ne contracter alliance avec aucun prince ou seigneur. »

Mais les plus habiles, ceux qui, comme Nicolas de Diesbach, avaient voyagé hors du pays, qui avaient vu la cour des princes et des rois, qui avaient assisté à leurs conseils, parlèrent de toute autre sorte : « Voilà, disaient-ils, que le plus grand roi de la chrétienté » veut faire de notre vaillance et loyauté le plus ferme appui de » sa puissance. Ce sera aussi notre sûreté ; par-là notre repos et » nos libertés seront mieux garantis que jamais. Il ne faut pas » croire que, parce que nous serons à ses gages, il deviendra notre » maître. Les gens qui manient la hallebarde comme nous n'ont » jamais de maître. Ceux dont on a besoin sont toujours estimés à » leur valeur ; on ne les paie pas, ce sont eux qui lèvent tribut. » Vous voyez ce que nous avons gagné à être de vaillans hommes, » sachant bien défendre nos libertés, renommés pour la guerre, fidèles à nos alliances : l'Empereur et les rois nous traitent avec

» courtoisie; le pape nous bénit; les communes nous aiment. Mais » si nous nous laissions gagner et amollir par la richesse, par le » négoce, par les façons dissolues de vivre des autres pays; si nos » mains tenaient plus souvent la plume que la hallebarde ou l'épée » de bataille, chacun trouverait bientôt qu'il ne faut pas nous payer » si cher. Adieu, alors, les pensions du roi de France. Ainsi, souve- » nons-nous bien que notre honneur, nos libertés, notre repos, et » l'argent qu'on nous offre, n'ont d'autre garde que notre vaillance. » Nous serions donc bien fous de ne la point pieusement entretenir; » mais n'en pas profiter serait sottise. »

Peut-être de tels discours n'auraient-ils pas bien persuadé le commun peuple des ligues suisses; il se serait sans doute souvenu qu'une de leurs vieilles coutumes était de prêter serment de ne jamais recevoir ni argent ni cadeaux des princes étrangers. Aussi les hommes qui voulaient oublier ce serment disaient-ils que de semblables affaires ne sont pas à traiter devant le vulgaire, qu'il ne les saurait comprendre, et qu'il fallait s'en reposer sur les seigneurs de Berne.

Cependant il y avait un motif qui semblait plus évident, et qui frappait les esprits les plus simples, c'était l'entrée des Bourguignons sur les marches de la Suisse et leurs horribles ravages. « Laisserons- » nous détruire, disait-on, cet excellent pays d'Alsace qui nous » fournit abondamment du vin et du blé ? »

Ainsi le traité d'alliance conclu par Nicolas de Diesbach avec le roi de France fut pleinement confirmé. Il fut résolu de secourir au plus tôt, avec autant de forces qu'on pourrait, le comté de Ferette, et de déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fut le 26 octobre 1474 que tout fut ainsi réglé à Lucerne.

Aussitôt une lettre de défi fut envoyée au duc de Bourgogne. Elle était ainsi conçue : « Nous, bourgmestres, avoyers, landammans, conseillers, et communes des ligues de la Haute-Allemagne, assemblés en cette ville de Lucerne, sur l'avertissement que nous a donné notre illustre, invincible et sérénissime seigneur Frédéric, à qui, comme membre du saint Empire, nous devons juste obéissance, et aussi le sérénissime seigneur Sigismond, duc d'Autriche, ainsi que d'autres princes, seigneurs et villes nos voisins, qui ont souffert les plus grands dommages par les furieuses entreprises de vos gens; nous déclarons à votre sérénissime seigneurie et à tous

les vôtres, pour nous et pour tous les nôtres, une honorable et ouverte guerre; voulant par ce moyen préserver nous et notre honneur, de la mort, de l'incendie, de la rapine et de toutes sortes de méfaits de jour et de nuit. Donné sous le sceau de la ville de Berne. »

Ce défi fut remis au comte de Blamont. Celui de l'archiduc et de ses alliés des bords du Rhin fut envoyé au Duc lui-même, par Gaspard Hurter, héraut de l'Empire. Il arriva au camp devant Neuss; se plaçant sur le passage du prince, il lui signifia ce défi à haute voix, et lui en remit la cédule. Le Duc ne répondit rien; mais on lui entendit répéter avec une colère étouffée : « Berne! Berne! » et il se mordait la lèvre, comme lorsqu'il était en grand courroux.

L'effet suivit de près la menace. A la fin d'octobre, Nicolas de Scharnachtal, avoyer, et Petermann de Wabern, à la tête de trois mille hommes de Berne, et des gens de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de l'évêché de Bâle, entrèrent dans la comté de Bourgogne, du côté de Montbelliard. Bientôt arrivèrent les gens de la Forêt-Noire, des quatre villes forestières, de Schaffhouse, de Zurich, des cantons forestiers [1] hormis Unterwalden, de Zug, de Glaris, de Saint-Gall, tous habillés de même couleur aux frais des bourgeois, et commandés par Jean de Berenfels; la bannière de la ville de Bâle; les hommes de Lucerne et d'Appenzell; tous marchant avec les seigneurs de Souabe contre lesquels ils avaient tant combattu, et avec les milices de Strasbourg, de Colmar, des bords du Rhin. C'était une armée de dix-huit mille hommes environ, dont les Suisses formaient presque la moitié [2]. Toute l'armée portait, en signe d'union, la croix blanche au lieu de la croix rouge qui distinguait les Suisses durant leurs guerres avec la maison d'Autriche.

Les alliés arrivèrent devant Héricourt : c'était une forteresse située entre Montbelliard et Béfort; elle appartenait au comte de Blamont. On en commença le siége. Bien que le duc Sigismond eût envoyé de l'artillerie, et que les gens de Strasbourg eussent amené, à grand effort de chevaux, deux grosses coulevrines, la brèche s'ouvrit lentement. Le temps était froid, les Suisses n'avaient pas fait grande provision de vivres; ils demandaient l'assaut à grands cris, les gens d'Interlaken avant tous les autres.

1 Schwitz, Uri, Unterwalden. — 2 Muller. — Mallet. — Specklin.

Le 13 novembre, un peu avant le jour, un écuyer de Strasbourg, nommé de Haag, qui était allé au fourrage avec quelques autres, tomba dans les postes avancés d'une armée ennemie. Il rentra promptement au camp, et avertit que les Bourguignons approchaient. Bientôt on aperçut la lueur de leurs feux et de l'incendie d'un village qu'ils brûlaient. C'était le maréchal de Bourgogne qui arrivait avec environ cinq mille combattans. Le comte de Romont ne tarda pas à le joindre avec huit mille gens de pied et douze mille cavaliers, descendant par les passages des montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Il semblait qu'au moins une partie de l'armée des alliés aurait dû arriver par cette route et en garder les défilés. Mais les gens des finances du Duc, au moment où ils avaient appris que les Suisses allaient commencer la guerre, avaient secrètement envoyé Guillaume de Rochefort et Simon Cléron, maîtres des requêtes, avec quinze cents florins pour distribuer à divers chefs ou capitaines, afin qu'ils employassent leur crédit dans les conseils de l'armée, en telle sorte que les alliés ne descendissent pas dans la Comté par Pontarlier et Jougne. L'argent du Duc, comme celui du roi [1], trouvait presque toujours à se placer parmi les chevaliers et seigneurs des ligues allemandes. Cette pratique réussit au gré des conseillers de Bourgogne. Au reste, il n'était pas étonnant de voir les alliés marcher d'abord vers le pays de Ferette, puisque c'était de ce côté qu'on avait si grand besoin de leurs secours.

Le comte de Romont avait donc quelque espérance de les surprendre. Mais les Suisses connaissaient la guerre mieux qu'aucun peuple, et ne manquaient pas de vigilance. C'étaient les gens de Zurich qui se trouvaient en avant sur la route par où l'ennemi arrivait. Ils se replièrent après avoir perdu cinq des leurs. Les chefs s'assemblèrent pour régler l'ordre de la bataille. Les Alsaciens furent laissés à la garde du camp pour arrêter les sorties de la garnison d'Héricourt. Le reste de l'armée fut divisé en deux parts : l'une, sous les ordres de Félix Keller de Zurich, marcha en belle ordonnance vers l'ennemi. Le comte de Romont avait placé son armée dans une forte position. Un étang était à sa droite, un bois à sa gauche. Ainsi il ne pouvait être attaqué par les flancs, il fallait

1 Compte de Jean de Vurry. — Mémoires de France et de Bourgogne.

venir le combattre en face. Les alliés avançaient en silence avec leurs longues piques ou leurs hallebardes. Derrière eux, leur cavalerie, bien moins nombreuse que celle des Bourguignons, restait en réserve.

L'attaque n'était pas encore engagée, et toute l'attention du comte de Romont et de ses capitaines était tournée vers ce corps de bataille, qui marchait serré et à pas lents, quand tout à coup il entendit à son aile gauche le cri de guerre des Bernois : « Berne et » saint Vincent! » Et aussitôt l'artillerie commença à tirer. De ce côté étaient les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, qui, sous la conduite de l'avoyer Scharnachtal, avaient suivi un chemin à travers les bois. Leur choc fut terrible. Les Lombards, les Flamands, les Picards et les Bourguignons étaient assurément vaillans et avaient l'expérience de la guerre. Toutefois, ils n'avaient jamais rien vu de pareil à cet élan furieux des Suisses. Ces cris épouvantables, cette ardeur à s'exciter, à se surpasser les uns les autres, cette impétuosité irrésistible, eurent bientôt jeté l'effroi parmi l'armée du comte de Romont. Son infanterie fut rompue. La cavalerie essaya de venir l'appuyer et d'arrêter la marche des Suisses. Les longues piques ne laissèrent point approcher les chevaux. Le nombre des assaillans semblait s'accroître à chaque moment, et leur attaque devenait plus vive.

Le combat ne dura guère. Le désordre et le désespoir se mirent parmi les Bourguignons. Leur cavalerie prit la fuite comme leur infanterie. « Nous ne pouvons les atteindre : à vous maintenant! » criaient les Suisses aux cavaliers de l'armée, qui n'avaient encore pris aucune part au combat. Pour lors, les hommes d'armes autrichiens et les nobles de Souabe commencèrent à se lancer à la poursuite des fuyards. « Chevauchez hardiment, chers seigneurs, leur » criaient les Suisses, nous sommes là pour vous soutenir. »

La déroute fut complète et sanglante; la cavalerie des alliés n'éprouva aucune résistance, et arriva jusqu'à Passavent, où la veille s'était réunie l'armée du comte de Romont. Les bagages et les munitions furent pillés; le feu fut mis au village; l'avoyer Scharnachtal sauva des chariots d'artillerie et une grosse coulevrine qui fut menée en triomphe à Berne. Benoist Conrard, de Soleure, rapporta la bannière du seigneur de Liesle, qu'il avait prise de sa main. Le carnage avait été grand : plus de deux mille hommes restèrent sur

le champ de bataille; de huit cents habitans de Faucogney, qui passaient pour les plus vaillans de la Comté, il n'en revint qu'un sur dix. Les Suisses, accoutumés à leurs cruelles guerres contre les Autrichiens, n'avaient jamais su ce que c'était que mettre à rançon; ils n'accordaient merci à personne, et murmuraient beaucoup pour une soixantaine de prisonniers qu'avaient faits les hommes d'armes. Ce fut à grand'peine qu'ils consentirent à laisser les Bourguignons, les Picards et les Savoyards racheter leur vie. Quant aux Lombards, il n'y eut nul moyen de les sauver. C'était à eux qu'étaient imputées toutes les horreurs commises dans le pays de Ferette. Les habitans avaient pris une haine extrême pour cette race étrangère; dix-huit, qui se trouvaient parmi les prisonniers, furent remis aux gens de Bâle. Un mois après on procéda contre eux, comme contre des hérétiques ayant pillé les vases sacrés, profané les saintes hosties, outragé les femmes, et commis par violence les plus infâmes débauches. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs, et solennellement exécutés.

La forteresse de Héricourt, n'espérant plus de secours, fut contrainte de se rendre; c'était Étienne de Hagenbach qui y commandait; il obtint de se retirer avec la garnison. L'hiver s'avançait; les vivres étaient rares; les maladies commençaient à se déclarer dans l'armée des alliés; les cadavres, qu'on avait négligé d'enterrer après la bataille, répandaient une infection pestiférée. L'armée des Bourguignons était dissipée; l'Alsace délivrée; le but de la guerre semblait donc atteint. Les alliés se retirèrent chacun chez eux; une garnison autrichienne fut mise dans Héricourt; pendant tout l'hiver elle fit les courses les plus cruelles dans tout le pays d'alentour.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'Empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi, que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse [1], que le roi Édouard avait voulu engager dans l'alliance

[1] Legrand.

contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Penil, que certes il trouvait sa piété louable, et que, s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami; mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses États; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettrait en état de bien recevoir les Anglais, si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume: que, si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre, ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre [1] il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guyenne et de Normandie; faute de quoi, il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puissance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présens plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse; et, comme il répétait que son maître descendrait en France, le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je » lui conseille de n'en rien faire; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard; quelques jours après, il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre: c'était un loup, un sanglier et un âne [2]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres, non que sa haine ne fût grande; mais il était faible de

1 De Troy. — 2 *Idem*.

volonté, et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs : les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun ; les autres pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait, en effet, depuis long-temps quelques-uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

«Mon très-redouté seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais ; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi ; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi.»

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout à fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne, et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trève, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René, puis ouvrir la saison des chasses à Chartres et à Malesherbes : car dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gatinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le hérant du roi d'Angleterre. Quelques jours après il sut qu'au mépris de la trève, le duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Anjou, et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins en Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là, et vint séjourner quel-

que temps à Montereau et à Chamois en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer, en amende, un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagne, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociations avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings, grand chambellan d'Angleterre [1]. Le roi apprit par là que trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne, et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait, entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il souvent » à ses serviteurs les plus intimes; je trouverais bien leur mauvais » vouloir si mes affaires allaient mal, et si je venais à perdre quel- » que grande bataille : aussi n'en risquerai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvement, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas, dans le royaume, un autre allié en état de l'aider puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges [2], mon ami, je pars demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame

1 Comines. — 2 Le sire de Lescun.

de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention, si le duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers, et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose, sinon que je veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc; et s'il dissimule, je veux connaître sa dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux. Si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges, mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre. »

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne; il demeura comme auparavant, irrésolu et partagé entre son propre désir et l'inclination de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les Anglais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie. Le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés du Poitou, de Guyenne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle.

Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer [1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astres, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de ce côté.

« Très-honoré seigneur et frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guyenne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens, et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navires il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui conseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui serait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au-devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle. Seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitans seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seulement à l'échiquier de Normandie; la création d'un maire et de deux échevins juges de tous procès entre les habitans; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y établir; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi

1 Legrand.

d'y avoir leurs comptoirs; le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper. Les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'armée des Anglais est rompue pour cette année; et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles, toutefois ne bougez point de là, et si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi, je m'en irai à vous. Il suffit que vous me le fassiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

Ce qui mettait surtout le roi en grande sécurité, malgré la puissante attaque qui semblait le menacer, c'était la situation du duc de Bourgogne, obstiné à ce siége de Neuss, où il se tenait déjà depuis six mois sans l'avoir quitté un seul jour, et amassant devant cette ville toutes les forces de ses États. Il était parvenu cependant à resserrer étroitement la place. Les vivres commençaient à y devenir rares; la poudre allait y manquer. En vain les habitans, du haut de leurs clochers, allumaient des feux et faisaient des signaux pour avertir de leur désastre les Allemands campés sur la rive droite du Rhin, que commandait Guillaume d'Aremberg, surnommé le sanglier des Ardennes. Il n'y avait aucun moyen de leur porter secours. Ceux des leurs qui se jetaient à la nage pour traverser le Rhin, tombaient entre les mains des Bourguignons; et lorsque par bonheur, ils arrivaient, ils augmentaient le désir de fournir aide et soulagement à cette malheureuse ville, mais n'en donnaient pas le pouvoir.

Telle était l'extrémité où se trouvaient réduits les assiégés, lorsque, dans le mois de novembre, l'empereur Frédéric arriva à Andernach, entre Coblentz et Cologne. Il était bien loin d'avoir réuni toutes les forces de l'Empire. Beaucoup de princes et de villes n'avaient pas encore mis en route leur contingent. Toutefois il avait déjà soixante mille combattans. Presque tous les princes d'Allemagne l'accompagnaient; il avait autour de lui les archevêques de

Mayence et de Trèves, les évêques de Munster, de Spire et de Worms; Albert, duc de Saxe; Albert, duc de Brandebourg; Sigismond, duc d'Autriche; Louis-Albert et Frédéric, ducs de Bavière; Ernest, duc de Saxe; Henri, landgrave de Hesse; Christophe, margrave de Bade, et plus de cinquante comtes de l'Empire.

Le gros de cette armée resta d'abord campé fort loin de Neuss, toutefois elle envoya de grands renforts au comte Guillaume d'Aremberg. Le duc de Bourgogne se vit contraint à changer les dispositions de son armée, afin de ne pas être exposé à des attaques imprévues, et pour ne pas être lui-même assiégé dans l'enceinte de son camp. Le blocus devint moins exact; les pluies de l'automne, en inondant une partie des travaux du siége, avaient aussi facilité quelques communications avec les assiégés. Bientôt après une occasion favorable de ravitailler la place fut saisie par les gens de Cologne, dont le zèle ne diminuait pas.

Chrétien Ier, roi de Danemark, de Suède et de Norwège, avait, l'année précédente, pour accomplir un vœu, fait le pèlerinage de Rome. En traversant l'Allemagne, de grands honneurs lui avaient été rendus, ainsi qu'en Italie [1]. Le pape, en reconnaissance de cet acte de dévotion, avait fait l'accueil le plus paternel au roi de Danemark, et l'avait entretenu des chagrins que lui donnaient tant de discordes dont la chrétienté était déchirée. A son retour, il avait passé quelque temps à Augsbourg avec l'empereur Frédéric, et avait offert sa médiation pour régler les différends qui troublaient la paix de l'Allemagne. L'Empereur lui montra une grande confiance, et prit ses bons avis sur les affaires; tellement que, lorsque quelque temps après il partit pour aller secourir Neuss, il écrivit au roi de Danemark, en le priant de revenir pour être arbitre dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et pour négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le roi de Danemark était à peine de retour de son long pèlerinage; cependant il se rendit à l'invitation de l'Empereur, et, reprenant sa route, il arriva à Dusseldorf, près de Neuss, le 17 novembre.

Le duc de Bourgogne, à qui son arrivée avait été annoncée par des ambassadeurs, alla aussitôt lui rendre visite. Le roi de Dane-

[1] Histoire de Danemark. — Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Chronique du second volume de Comines.

mark avait amené avec lui son frère le duc d'Oldenbourg, le duc Jean de Saxe, le duc de Mecklenbourg et le duc de Brunswick. Pendant cinq semaines ce ne furent que continuelles visites et pompeux festins, avec tout le faste de la cour de Bourgogne.

Durant une de ces grandes réceptions, un jour que le Duc, à la tête de ses principaux capitaines, était allé au-devant du roi de Danemark, qui devait venir assister à un banquet dans son camp, le froid était vif, les fossés gelés, le guet moins assidu que de coutume, chacun occupé de la fête plus que du siége. Les Allemands qui étaient logés dans un château tout voisin profitèrent du moment; ils chargèrent un grand nombre de paysans avec des bissacs; d'un côté, était de la poudre pour l'artillerie, de l'autre, du sel dont les assiégés manquaient beaucoup. On avisa un quartier mal gardé, et, approchant des remparts, on jeta les bissacs au pied de la muraille. Les assiégés les remontèrent dans la ville; ce fut un grand échec pour le Duc, car la ville manquait de munitions pour le service de ses coulevrines et canons.

Peu après, un nouveau revers vint encore diminuer les espérances des Bourguignons. La seule ville qui tînt le parti de l'archevêque de Cologne était Lintz, située sur la rive droite du Rhin, entre Cologne et Coblentz, non loin d'Andernach. L'archevêque en avait confié la défense à Éverard d'Aremberg, sire de la Marck, qui tenait le parti opposé à son frère Guillaume. Pressé par les Allemands, il vint demander au duc de Bourgogne de lui envoyer du secours. Olivier de la Marche, le sire Philippe de Bergues et le vicomte de Soissons furent chargés d'aller ravitailler la place. Ils suivirent la rive gauche du Rhin, en évitant de passer trop près de Cologne; le sire de la Marck leur servait de guide, et les conduisit en face de Lintz, sur une haute colline. Le Rhin coulait devant eux, et ils voyaient sur l'autre bord la ville assiégée par les gens du duc de Saxe et de l'archevêque de Trèves. Auparavant il fallait s'emparer d'un fort boulevard élevé sur la rive gauche au pied de la colline, pour garder la rivière, et qui était défendu par les habitans d'Andernach. L'attaque commença et fut d'abord repoussée; mais une coulevrine ayant éclaté dans le boulevard, jeta le désordre parmi les défenseurs, et bientôt le poste fut pris. Les Bourguignons s'embarquèrent aussitôt; ils eurent le temps de parvenir sur la rive droite, et de se mettre en bataille avant que les Allemands fussent

accourus; puis, pendant qu'ils combattaient, le convoi de vivres passa et entra dans la ville. L'ordre avait aussi été donné par le Duc de relever la garnison allemande, et de la remplacer par des Picards et des Bourguignons. Il en advint que, peu de jours après, des querelles s'élevèrent entre les habitans et cette nouvelle garnison française; de sorte que la ville se livra à l'Empereur.

Toutes ces mésaventures et les difficultés qui semblaient s'accroître chaque jour, les tristes nouvelles que le Duc avait reçues de la comté de Bourgogne où son maréchal avait été complètement défait à Héricourt, n'abaissaient ni son courage ni son orgueil. Le roi de Danemark ne put rien gagner sur lui, et, après avoir passé près de deux mois à Dusseldorf, il repartit pour ses lointains États qu'il avait quittés si complaisamment. De concert avec lui, un légat du pape avait aussi exhorté le Duc à la paix; mais ce prince devenait de jour en jour plus intraitable.

Cependant l'Empereur n'approchait point encore de Neuss, et n'essayait rien de grand ni d'efficace pour délivrer cette ville; il attendait que les troupes de l'Empire se fussent réunies. Il comptait aussi recevoir bientôt ces vingt mille combattans que le roi de France lui avait promis, et qui n'arrivaient point. C'est qu'en effet le roi, satisfait d'avoir ainsi mis l'Allemagne en mouvement contre le duc de Bourgogne, ne songeait qu'à en profiter sans risques ni dépenses. Il était si éloigné de se vouloir mêler de cette guerre, qu'en ce moment même il employait le connétable, dont pourtant il connaissait toutes les trahisons, à négocier une prolongation des trêves, qui devaient expirer le 15 mai.

Le duc de Bourgogne était trop irrité pour entendre une pareille proposition; il ne sentait pas les embarras où lui-même se trouvait, et ne songeait qu'à la prochaine et formidable entreprise qu'avec le roi d'Angleterre il devait commencer bientôt, lorsque Neuss allait être pris. Il fit venir les ambassadeurs du connétable, et leur parla à peu près en ces termes; c'était au commencement de mars :

« Je sais que l'Empereur, le roi de France et plusieurs princes et communes d'Allemagne ont fixé une journée à Metz pour y émouvoir une terrible guerre contre moi; et cependant le connétable a

1 1474, v. st. L'année commença le 26 mars.

espoir, dites-vous, de pratiquer bonne et longue paix entre le roi et moi. Certes je crois bien que le roi doit penser que la guerre est plus à son désavantage qu'au mien. Il a autrefois employé toute sa puissance et celle de ses alliés pour me surmonter en bataille, moi, seul, dépourvu de tous mes amis. Mon frère, le roi Édouard, était expulsé de son royaume; le comte de Warwick tournait contre moi toutes les forces des Anglais; mon frère de Bretagne était si foulé des guerres qu'il avait soutenues dans son pays, qu'il ne pouvait m'aider; si monsieur de Guyenne était mon ami, il n'en suivait pas moins le roi son frère. Le roi d'Aragon était oppressé aussi par la guerre; la maison de Savoie m'était alors peu favorable; le duc Nicolas de Lorraine était secrètement mon ennemi. Enfin, de tous mes amis, nuls ne me firent profit. Du côté du roi, tout lui courait en prospérité. Soudainement il rompit le lien de la paix, et s'éleva avec une puissante armée contre moi, qui ne me tenais aucunement en garde. Pourquoi me serais-je méfié de lui? je n'avais pas seulement paix avec lui, mais je lui portais singulière bienveillance; j'avais mis en oubli toutes guerres, dissensions et menaces du temps passé. Que fit-il? il occupa mes villes de Roye et Montdidier; par subornation, par argent et belles promesses il corrompit les habitans de mes cités d'Amiens et Saint-Quentin, et s'en empara. Bien plus, il avait envoyé des gens d'armes contre moi, dans mes pays de Bourgogne, défait mes gens, pillé mes villes, et exécuté ces sanglans exploits si ouvertement, qu'à peine étais-je averti, qu'ils étaient déjà achevés. Je n'étais donc pas seulement dépourvu de mes amis, mais privé des secours de mes Bourguignons. Toutefois je m'éveillai au bruit de ses armes, et me confiant à la miséricorde divine, en ma bonne et juste querelle, je marchai en grande hâte au-devant de lui. Je pris d'assaut Pecquigni et son château qui est renommé pour la plus forte place de Picardie; j'allai mettre mon camp sous les murailles d'Amiens; me plaçant ainsi entre les deux armées de mon ennemi, et empêchant l'une de secourir l'autre, je résistai non seulement à sa fureur et à son insolence, mais je rompis ses ruses et ses secrètes pratiques. Ce qu'il a tramé contre moi et les miens, en violation de tous les droits divins et humains, j'en laisse à Dieu la vengeance. Si donc alors il n'a rien conquis sur moi par les armes, quelle espérance peut-il avoir maintenant que je suis prévenu, et pourvu tellement qu'il n'aura rien du mien? N'ai-je pas

naguère, avec mes seuls sujets et domestiques, pénétré en vainqueur au milieu de son royaume? Et aujourd'hui je suis secouru des forces des étrangers. Ainsi je m'étonne peu qu'il redoute la bataille dont je puis le menacer, et qui me vengera de tant d'injures qu'il m'a faites, de tant de violations des lois divines et humaines. Les Allemands sont contre moi, il est vrai; mais c'est un commun proverbe, et connu depuis long-temps, que les confédérations des Germains sont mobiles et de peu de foi. Pour le roi Édouard, mon frère, je l'ai (le roi le sait bien) rétabli par ma force, en paisible possession de son royaume, et il va venir en grande puissance à mon aide. Il sait aussi que mon frère de Bretagne n'est pas oisif, non plus que le roi d'Aragon qui a eu tant de belles victoires en Roussillon; il n'ignore pas que Ferdinand, fils de ce même roi d'Aragon, porte maintenant mon ordre de la Toison-d'Or, et que, par sa femme Isabelle, il vient d'hériter de la Castille après la mort du roi Henri. Ainsi le roi aura en Castille, non plus un ami, mais un ennemi. La maison de Savoie s'est naguère confédérée avec moi, et rien ne peut briser notre alliance. Le duc de Milan s'est déclaré mon ami, et j'attends ses ambassadeurs; je suis assuré du duc de Lorraine : je ne parle pas de mes autres alliés, le roi de Hongrie, le roi de Naples, les Vénitiens, le comte palatin, parce qu'ils sont trop éloignés du royaume de France. Je ne parle que de ceux qui environnent et assiègent son royaume; il aperçoit leur amitié et leur faveur pour moi, et leur haine particulière pour lui. Ce que vous proposez de bon de sa part ne me donne nulle volonté de faire trêve; de même que l'armée qu'il assemble ne me donne nulle crainte, et tournera à sa ruine. Et par quel moyen, si tel était mon avis, pourrais-je avoir paix ou trêve avec lui, quand cauteleusement, toutes les fois qu'il a trouvé opportunité de me nuire, il a rompu la paix de Péronne, si solennellement accordée et jurée entre lui et moi, jurée de nouveau publiquement à Notre-Dame de Liesse, la main sur l'autel, approuvée et ratifiée sans nulle crainte, d'après le consentement du conseil de France et de la cour du parlement de Paris? Il a violé les trêves données au roi d'Aragon, à mon frère le roi d'Angleterre ou à moi; mais aussi il en a été puni. Encore à présent ses gens d'armes courent sur les marches de mes pays, recueillant proie et butin, comme s'il n'y avait nulles trêves. S'il prenait les trêves dont vous me parlez, de quel parchemin les

ferait-on? de quelle encre seraient-elles écrites? de quelle cire seraient-elles scellées? par quel dieu les jurerait-il, lui qui a tant de fois levé la main vers le ciel, parjurant et souillant tous les sermens? Certes, s'il voulait me satisfaire de tous les dommages qu'il m'a causés, en ne tenant pas les appointemens que nous avons conclus depuis Péronne, il aurait assez à faire. Une chose m'induirait seulement aux trêves, c'est l'amour de Notre-Seigneur, et le bon vouloir que j'ai eu et ai encore de donner secours et aide à notre foi catholique contre les infidèles. De sorte, qu'afin que vous sachiez que je veux bien entendre au bien de la paix, s'il veut me rendre Amiens et Saint-Quentin qu'il m'a ravis par fraude, et que ce soit le plaisir de mes frères et compagnons, le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon et le duc de Bretagne, les trêves se feront entre nous; mais sans ces trois je ne puis rien faire ni accorder chose quelconque, car nous sommes tellement unis et passionnés ensemble, que nul de nous ne peut rien faire avec le roi de France, notre commun ennemi, sans le consentement des autres. Dites cela à mon cousin le connétable, pour qu'il le fasse savoir au roi, si bon lui semble. »

Le Duc faisait de grands mécomptes et repaissait sa passion de beaucoup de chimériques espérances. Les affaires du roi n'en étaient pas au point qu'il croyait. D'abord il se trompait complètement sur tout ce qui concernait le roi d'Aragon et le Roussillon. Cette mort du roi de Castille, qui lui semblait favorable à sa cause, était, au contraire, ce qui pouvait arriver de plus heureux au roi de France. La succession de Castille se trouvait disputée entre Ferdinand d'Aragon, au nom de sa femme Isabelle, et Jeanne la Bertandéja que le feu roi n'avait jamais désavouée pour sa fille et que soutenait le roi Alphonse de Portugal son oncle. Chacun des deux concurrens avait intérêt à rechercher le suffrage et l'appui du roi de France : des deux partis on lui envoya des ambassadeurs.

Ce fut alors que le roi déploya toutes les ruses de sa subtilité[1]. C'étaient des promesses faites et des espérances données à la fois au roi de Portugal et à don Ferdinand d'Aragon; c'étaient des ambassades avec de doubles et triples instructions qui devaient servir et être montrées selon l'occurrence; c'étaient des pouvoirs confiés

1 Legrand.

à diverses personnes à l'insu les unes des autres. Pendant ce temps-là, le roi négociait lui-même avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait. Il y en avait un nommé Ferdinand de Lucena, qui revenait d'Angleterre et que le roi mit si bien dans ses intérêts, qu'il se fit raconter tout ce qui avait été conclu contre lui entre le roi d'Aragon, le roi Édouard et le duc de Bourgogne. Il obtint même communication des traités par lesquels on se partageait le royaume. Pour se rendre le comte de Cardone favorable, il fit plus encore, il lui promit, sur les saints Évangiles et la foi de son baptême, de le protéger et de le défendre en toute occasion contre son propre souverain, le roi d'Aragon, si celui-ci attentait à ses biens ou à son honneur, et de lui fournir trois cents lances en cas de besoin.

Le roi disposa donc presque des conditions entre l'Aragon et lui, sauf du moins le désaveu que pouvaient encourir les ambassadeurs ainsi corrompus. Le mariage du Dauphin avec la fille de don Ferdinand fut arrêté : il fut dit que les alliances seraient renouvelées, et même sans que le roi rendît le Roussillon, clause à laquelle le roi d'Aragon avait toujours tenu invariablement.

Toutes ces négociations étaient si bien un moyen de gagner du temps, qu'en congédiant ces ambassadeurs dont il était si satisfait, il n'en donna pas moins l'ordre secret de les retenir en Roussillon quand ils y passeraient. Perpignan était assiégée et resserrée depuis si long-temps qu'elle ne pouvait tarder à se rendre. Les horreurs de la famine y étaient aussi cruelles qu'elles l'avaient jamais été en aucun siége. On raconta qu'une mère, ayant deux enfans, nourrit avec le cadavre de celui qui était mort de faim celui qui lui restait encore. Le vaillant roi don Juan fit les derniers efforts pour porter secours à cette malheureuse ville ; mais ses forces étaient en grande partie employées dans la querelle de son fils touchant la couronne de Castille, et son trésor était tellement épuisé, qu'il fut contraint à mettre en gage sa robe fourrée de martre, afin de payer les muletiers qui transportaient ses équipages. Toutes ses tentatives furent inutiles, et, le 10 mars 1475, Perpignan se rendit aux Français, après un siége de deux ans, sauf les courts intervalles de quelques trêves mal observées.

La joie du roi fut grande à cette nouvelle tant attendue. Il obtenait enfin le fruit de cette guerre si obstinément poursuivie et qui faisait dans tout le royaume donner au Roussillon le nom du

cimetière des Français [1]. Ses capitaines, ses troupes allaient se trouver libres au moment où il en avait un tel besoin pour résister au duc de Bourgogne et aux Anglais.

Toutefois son brave compère Jean de Daillon, sire du Lude, chef de l'armée, et Yves du Fou, qui avait été capitaine de Perpignan pendant la trêve, avaient accordé des conditions aux habitans et à la garnison de la ville. Il était à croire aussi, qu'usant de ses pouvoirs, ils négociaient avec le roi d'Aragon. Les promesses qu'ils avaient pu faire, les engagemens qu'ils avaient dû prendre, ne convenaient nullement au roi. Il se sentait le plus fort. Se souvenant que le Roussillon lui avait échappé par une révolte et qu'un fort parti lui était contraire, il n'avait que des pensées de rigueur et de vengeance. Il envoya aussitôt le sire du Bouchage avec les instructions suivantes :

Premièrement, il renverra le plus hâtivement qu'il pourra messire Yves du Fou et monsieur du Lude.

Si Boffile est de leur parti, il le renverra, sinon il s'en aidera.

Il ne laissera point s'en aller les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban. Lorsque les capitaines seront partis, il gagnera les lieutenans, et s'il le peut, il gagnera les gens d'armes eux-mêmes.

Il chassera tant de gens de Perpignan qu'avec cent lances on puisse être maître de la ville, et ne leur laissera pas une seule arme.

Dès qu'il sera assez fort, il prendra la garde des portes.

Il fera une citadelle.

Si Boffile est des nôtres, il le fera capitaine général, sinon ce sera le Poulailler.

Il fera abattre toutes les forteresses, hormis Perpignan, Salces, Elne, Collioure, Bellegarde et la Roque.

Il chassera tous les nobles qui se sont armés contre le roi et donnera leurs héritages, quelques conditions qu'on ait faites.

Il donnera leurs terres au Poulailler, à Boffile, à son lieutenant, à Regnaut du Chesnay et à tous autres qu'il verra bien aigres à empêcher ces gentilshommes de jamais rentrer dans le pays.

S'il a été promis par l'appointement de rendre Philippe Aubert, il n'en fera pas moins venir sa femme et sa fille, et si Poulailler veut avoir ladite fille en mariage, il l'aura, sinon Regnaut du Ches-

[1] De Troy.

nay, et on dira à cette femme que le roi, pour s'assurer de son mari, veut faire venir vers lui elle et sa fille.

Il défera tous les offices de la ville, et leur ôtera tout pouvoir, sauf le lieutenant de justice.

Pour les réparations de la ville, il prendra ce qu'il pourra sur les habitans; le trésorier fournira le reste.

Si le comte de Cardone et les ambassadeurs d'Aragon sont encore là, il les traitera bien et les laissera aller. Si la trève n'est pas encore faite, il essaiera d'en avoir une, et la plus longue possible, parce qu'une autre guerre va commencer, et qu'il faut qu'une faillisse tant que l'autre durera. Il saura voir si lesdits ambassadeurs ont volonté de tenir au roi ce qu'ils lui ont promis; il leur donnera toutes les belles paroles qu'il pourra, et leur fera compter dix mille écus.

Il dira à monsieur d'Albi de prendre hardiment toutes les bonnes églises qui y vaqueront, et le roi tiendra la main pour lui envers et contre tous.

Il peuplera les monastères de Français, et mettra des officiers nouveaux pour gouverner l'évêché en temporel et en spirituel.

Monsieur d'Albi prendra l'évêché d'Elne en commande, et s'il a quelque mauvais bénéfice en Languedoc, il le promettra à l'évêque, puis ne le lui donnera pas. Le roi y remédiera ensuite.

Si la trève n'est pas encore faite, et qu'il faille trois cents lances, il y laissera les compagnies de Boffile, de Gouzoles et de monsieur du Lude:

S'il peut tout de suite repeupler la ville de Pergignan à neuf, il le fera; autrement il en laissera la commission à monsieur d'Albi, et lui fera signer de sa main l'obligation de le faire, qu'il rapportera au roi.

Lorsque du Bouchage arriva, la trève était conclue, et de bonnes conditions avaient été accordées aux gens de la ville. Quatre mois leur étaient donnés pour transporter ailleurs leur domicile, s'ils le voulaient, en emportant leurs biens et leurs meubles : ceux qui s'étaient absentés depuis quatre ans avaient permission d'y revenir. En outre, les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban retournaient chez eux, ayant fini leur service. Aussi la colère du roi fut extrême en apprenant de telles nouvelles.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu vos lettres. Vous

ne devez pas vous émerveiller si je fus bien courroucé quand je reçus les lettres de ce traître d'Yves du Fou ; toutefois vous n'y avez rien trouvé que je ne vous eusse dit auparavant. Quelque chose qu'ils m'aient mandé que les gens d'armes ne bougeraient pas, vous voyez bien qu'il ne leur a pas suffi de faire la grande trahison de la ville, s'ils n'ont accompli toutes les petites branches qui en dépendaient, afin que je n'y puisse remédier. Messire Yves est un des malicieux traîtres du royaume. Considérez que vous allez me servir, et qu'il vous faut être plus malicieux que lui, si vous voulez bien me servir et l'emporter sur lui.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, c'est un des grands services que vous pourrez me faire en ce monde. Si vous pouvez mettre hors de Perpignan tant de gens que Boffile et Gouzoles avec leurs compagnies en soient maîtres, faites-le aussitôt.

» Si cela vous est impossible, et que les gens d'armes que vous pourrez recouvrer ne soient pas assez forts pour cela ; s'il n'y a pas de remède (et s'il y en a, je suis sûr que vous les trouverez), endormez-les avec des paroles le mieux que vous pourrez ; faites toutes sortes d'appointemens, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trève de ce côté, et que Dieu, Notre-Dame et monsieur Saint-Martin me soutiennent, j'irai en personne y porter remède. Mais si vous pouviez le faire maintenant, nul homme ne m'aurait rendu un si grand service.

» Je vous prie, monsieur du Bouchage, mon ami, écrivez-moi souvent. Si le trésorier, le général des finances ou des officiers ne vous obéissent pas, ne renvoyez point la chose devant moi; destituez-les vous-même. Le plus grand service que vous puissiez me faire, c'est que par égard pour eux vous ne craigniez pas de me servir. Je le dis surtout pour le trésorier, que messire Yves m'a recommandé.

» On dit que Vivier et Ortaffa, qui ont comploté la première révolte, sont revenus; par-là vous pouvez encore mieux connaître la trahison. Si vous pouvez me venger d'eux, vengez-m'en, ou du moins faites-les déloger, ainsi qu'un notaire qui s'appelle Maure. Essayez aussi de rendre la ville maigre de vivres, afin qu'il y demeure moins de gens. Rassemblez aussi les gens d'armes avec la plus grande diligence que vous pourrez. Je vous renvoie Regnault du Chesnay, pour que vous puissiez vous en aider.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, faites écrire sur un beau papier le nom de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres ; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à Boffile, au Poulailler ou à celui que vous mettrez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. Ne vous fiez point à François Castillon ; ne le laissez pas au pays, mais entretenez-le de paroles, de manière à ce qu'il ne puisse me nuire, et adieu. Paris, 7 avril 1475.

La façon dont le roi parlait d'Yves du Fou ne prouvait rien de plus que son génie méfiant et la vivacité accoutumée de son langage. Il voyait ruse et trahison dans tout ce qui n'était pas conforme à sa volonté : toutefois il était trop sage pour vouloir punir ou même jeter dans sa disgrâce ceux que, dans un premier courroux, il avait soupçonnés et injuriés. Yves du Fou avait eu jusque-là grande part à ses faveurs ; il était sénéchal de Poitou et grand veneur de France. A son retour, il continua à être tout aussi bien traité. D'ailleurs il semblait qu'il n'eût fait en Roussillon rien que de nécessaire ou de convenable. Boffile de Judici, à qui du Bouchage accorda sa confiance, et qui connaissait le pays, ne voulut pas non plus se prêter à toutes les rigueurs pour lesquelles le roi avait tant de penchant, chaque fois qu'il n'en était pas détourné par son intérêt. Ce fut avec un vif regret qu'il y renonça, comme on verra par les deux lettres suivantes :

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu votre lettre par Toutes-Pièces [1]. Vous dites que le sieur Boffile ne veut pas consentir qu'on chasse le peuple de la ville, mais seulement les nobles et les gros habitans qui firent la trahison. Puisqu'il est de cette opinion, puisqu'il dit qu'autrement il n'en prendrait pas la garde et ne saurait y vivre, faites ainsi qu'il l'avisera, donnez-lui en la charge, et laissez-le lieutenant. Dites-lui que pour l'amour de messire Roquebertin [2], il ne se dise pas gouverneur, afin que celui-ci n'ait point cause de crier. Mais, au moins, les chefs du peuple, ceux qui l'entretenaient contre moi et me faisaient la guerre, qu'il les jette dehors.

» A l'égard de la citadelle, laissez-la-lui faire comme il avisera ; et que M. d'Albi et le trésorier voient à la faire faire. Quand le

1 Surnom d'un de ses messagers. — 2 Le seigneur Rocca Berti, nommé gouverneur d'après le traité du 17 septembre 1473. *Voyez* livre précédent.

sieur Boffile aura fait faire celle qu'il veut, il pourra après faire peu à peu celle qu'on m'avait conseillée, si elle vaut mieux.

» Monsieur du Bouchage, nous n'avons point de trêves ici; par quoi me faut aider de gens d'armes; ainsi, je vous prie, revenez le plus tôt que vous pourrez avec les gens d'armes et les gens de du Lude et ceux de Gouzoles. Si Boffile n'avait pas assez de gens, laissez-lui ceux de Gouzoles. Si Gouzoles n'y veut pas demeurer, envoyez-les-moi, et dites-lui que je lui donnerai de l'argent. Avisez le plus homme de bien de sa compagnie, donnez-lui-en la charge et charmez-le bien.

» Parlez au Poulailler, dites-lui que, sur sa vie, il me garde bien les places qui lui sont confiées. Parlez-lui de ce mariage avec la fille de Philippe Aubert, s'il la veut avoir; sinon parlez-en à du Chesnay.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, je vous prie de faire diligence pour mettre cette affaire en sûreté, qui est le plus grand service que vous me puissiez faire. Puisque vous y êtes, j'ai bien espérance, avec l'aide de Dieu, que vous assurerez tout. Vers l'hiver, si je puis avoir paix ou trêve, mon intention est d'y aller en personne.

» Au surplus, la guerre nous est commencée ici, et, pour ce, je vous prie de revenir incontinent, et envoyez-moi tous les gens d'armes en la plus grande diligence que vous pourrez.

» Je vous donne à vous et à Boffile toutes les confiscations de eux qui seront mis dehors pendant que vous serez en Roussillon. Je donne aussi à Boffile l'office de bailli, expédiez-lui les lettres. Je vous envoye un mémoire que m'a donné un nommé Jaubert. Parlez-lui, aidez-vous-en. Il semble être bon homme pour moi. Je vous en prie, monsieur du Bouchage, mon ami, mettez toutes choses en sûreté.

» A l'égard de Canet, vous savez qu'il n'est pas en bonne sûreté pour moi aux mains où il est; ainsi faites abattre le fort.

Je vous envoie toutes les lettres que j'écris par Toutes-Pièces. Voyez-les toutes; après refermez-les, et faites-les bailler à chacun. Adieu, Paris, 20 avril. »

Le roi était d'une nature si impatiente, si préoccupé de ses idées, craignant tellement qu'on ne fît pas tout comme il le voulait, que voici encore une lettre du même jour.

» Monsieur du Bouchage, aujourd'hui, à trois heures, Toutes-Pièces est parti. J'avais oublié de vous écrire ce qui suit :

» Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller, par le menu peuple, les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres; alors la commune ne consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur guet que vous. N'écoutez pas Boffile sur cela. C'était la chose dont je vous avais le plus chargé, et vous ne m'en faites point de réponse; c'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous puissiez me donner en Roussillon. Si Boffile est de cette opinion, bien; s'il n'en est pas, ne laissez pas de me servir à mon gré; car ceci me semble très-bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans [1].

» Il m'est venu ici un grand tas de gens pour demander des offices; je vous assure que je n'en donnerai aucun. Donnez-les à ceux que vous voudrez, et faites ainsi une bonne bande contraire au roi d'Aragon.

» A l'égard des offices que je vous avais dit de donner à Boffile et au Poulailler, faites-en ce que vous voudrez. Voyez ce qui sera pour le mieux; abrégez, revenez-vous-en et amenez les gens d'armes avec vous, car nous n'avons point de trêve.

» Je vous prie, contentez bien le comte de Cardone et le Castellan d'Amporra; ne plaignez point votre peine de leur écrire de bonnes lettres, et de leur envoyer huit ou dix messages. Pendant que vous serez là, entretenez-les de paroles. Adieu. »

Le roi se trouvait ainsi en sûreté du côté du Roussillon : la trêve était de six mois; le roi d'Aragon, épuisé d'hommes et d'argent, n'espérait plus aucun aide du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, qui l'avaient excité et ne l'avaient pas secouru. Son fils, Ferdinand, recherchait l'alliance de la France. Il n'y avait donc plus rien à craindre de cet allié, dont le duc Charles s'était vanté si haut.

Les mêmes circonstances commencèrent aussi à remettre le roi en meilleure intelligence avec le roi de Naples; il était de la maison d'Aragon, fils naturel d'Alphonse, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, qui avait partagé ses États entre don Juan, son frère, et ce fils unique [1]. Ferdinand de Naples avait reçu l'ordre de la Toison-

1 Instructions sur Puycerda. — Pièces de Comines. — 2 Legrand.

d'Or et venait d'envoyer en Flandre son fils, qui s'était laissé flatter de l'espérance dont le Duc était si prodigue, et croyait obtenir en mariage mademoiselle Marie de Bourgogne. Les revers de sa famille en Espagne, et les informations que lui donna le sire d'Arçon, ambassadeur du roi de France, changèrent ses pensées. Il craignit d'avoir été dupe de vaines promesses, et se repentit d'avoir laissé partir son fils. Depuis quelque temps, il avait un sujet de griefs, que le roi s'empressa aussi de faire cesser, en ordonnant la restitution de deux galères napolitaines dont Coulon s'était emparé.

Dans le même temps, et avant que les trèves dont le Duc avait refusé la prolongation fussent expirées, un autre appui sur lequel il avait compté lui fut aussi enlevé. Le roi mit fin, pour le moment du moins, aux secrètes menées qui se pratiquaient à la cour du roi René. On avait trouvé dans un cachot du château d'Angers un nommé Bressin, ancien secrétaire du roi de Sicile[1]; cet homme avait été autrefois employé à porter des lettres et faire des messages auprès du duc de Bourgogne; il savait une partie des projets concertés entre les deux princes contre le roi. S'imaginant que, par méfiance et pour prévenir toute indiscrétion, on avait intention de lui faire quelque mauvais parti, il s'était réfugié à Mouzon, sous l'autorité du roi. Peu après, Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, étant venu de ce côté, reçut ses révélations, et le conduisit au Plessis. Là, Bressin tâcha de voir le roi, qui le fit mainte fois interroger, sans toutefois l'admettre en sa présence. A quelque temps de là, on le laissa saisir par les gens du roi René. Il fut emmené à Angers, cruellement appliqué à la torture, et tenu pendant trente-neuf mois dans un cachot. Après la saisie de l'Anjou, le roi le fit conduire à Paris, et ensuite le renvoya devant le parlement pour y dire ce qu'il savait touchant le fait de sa détention. Le premier président et le sire de Gaucourt, lieutenant de Paris, procédèrent à son interrogatoire; il fit d'amples déclarations sur le roi de Sicile et ses serviteurs.

L'affaire en était là, et une procédure était près d'être commencée, lorsqu'au mois de février 1475, arriva le sire Jean de Cossa, gouverneur pour le roi René du duché de Bar[2]; il apportait une lettre de ce prince, qui se plaignait hautement de ce que le sire

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — 2 Legrand. — Histoire du roi René.

de Craon occupait à main armée ce duché, son légitime héritage. Il demandait que les gens d'armes délogeassent sur-le-champ, et qu'on remît en liberté ceux de ses serviteurs et officiers qu'on avait mis en prison.

Le roi était résolu à ne plus ménager la maison d'Anjou; il ne donna aucune réponse, mais envoya la lettre à un de ses dévoués serviteurs, le sire de Bressuire, en lui disant de la bien garder, parce qu'elle pourrait faire pièce au procès. En outre, il l'avertissait qu'avec le sire de Cossa était venu un Provençal chargé de détourner Charles d'Anjou, duc de Calabre, fils du comte du Maine et neveu du roi René, de traiter avec le roi; on devait même le faire secrètement partir. « Tâchez de prendre cet homme, disait-il, et si le duc de Calabre voulait s'en aller, ne craignez point de l'arrêter, lui et tous ceux de sa suite. A l'égard de Jean de Cossa, dites-lui de s'en aller, et que je sais bien pourquoi il est venu; s'il ne s'en va pas, il le faudra mettre en un sac et jeter à la rivière. »

Jacques de Beaumont, sire de Bressuire, était homme à exécuter un pareil commandement [1]; c'était un second Tristan l'Hermite, que le roi avait de même façonné à sa main. Jean de Cossa retourna au plus tôt près de son maître. Le duc de Calabre, quelques conseils qu'on lui donnât, et malgré les secrètes instigations du connétable [2], ne sut se résoudre à rien, et se montra, ainsi que disait le roi, tout décousu [3] dans ses discours et ses démarches. Le roi René s'était toujours conduit à peu près de même sorte; il était vieux et plus occupé de mener douce vie en Provence que de gouverner les affaires du royaume. Tout se tourna en négociations; le roi donna pouvoir à Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse, à maître Geoffroi Fauveau, et à Jean Sanat, avocat du roi, pour aller traiter avec le roi René, lui demander la moitié de tous ses domaines, à titre d'héritage de la reine Marie de France, sa sœur, et l'autre moitié comme hypothèque de la dot de madame Anne de France, touchée et dépensée par Nicolas, duc de Calabre, et pour lui faire reconnaître aussi et confesser qu'il n'avait jamais joui de l'Anjou que par tolérance.

« Toutefois, disait le roi, pour la grande et singulière amour que nous avons pour le roi de Sicile notre oncle, pour la prochaineté de

1 Brantôme. — 2 Procès du connétable. — 3 Instructions données par le roi. — Pièces de Comines.

lignage, et les grands et recommandables services qu'il nous a faits, nous lui donnerons, par chaque année de sa vie, la somme de soixante mille francs de pension. »

Ces conditions étaient dures; le roi, pour aider à la négociation, tenait en réserve et comme suspendue la procédure commencée sur les déclarations de Bressin. Le témoignage de cet homme chargeait, plus qu'aucun autre des serviteurs du roi René, Saladin d'Anglure, sire de Nogent [1]; c'était ce gentilhomme, disait-il, qui l'avait fait prendre et puis mettre à la torture, pour le punir des rapports qu'il avait faits. La crainte de ce qui pourrait lui advenir d'un tel procès, détermina Saladin d'Anglure à entrer en marché avec le roi; il lui fit offrir, par le sire de Preuilli, de s'employer auprès du roi de Sicile pour le conduire à faire tout ce qui plairait au roi, quels que fussent d'ailleurs ses engagemens avec le duc de Calabre ou tout autre.

Le roi commença par lui donner un sauf-conduit pour venir avec une suite de vingt chevaux en Languedoc, afin qu'étant sur les terres du royaume il pût mieux pratiquer cette affaire avec ceux qui lui seraient envoyés.

Les conditions du sire d'Anglure furent assez exigeantes. Il demanda que, dans le cas où il accomplirait ses promesses, le roi le prît à son service, ou sur-le-champ, ou quand il le voudrait, et dès à présent lui donnât pension, terres et biens; que le roi le soutînt et favorisât envers et contre tous, et que la procédure commencée fût mise au néant. Il fit en même temps le marché de plusieurs autres serviteurs du roi René.

De cette façon, le roi, s'il ne pouvait compter sur la maison d'Anjou, ni l'empêcher d'être en secrète intelligence avec le duc de Bourgogne, la tenait du moins en quelque crainte et en hésitation, et savait tout ce qu'elle pouvait tramer.

Il réussit mieux à enlever au Duc un allié sur lequel il comptait cependant davantage, et dont l'amitié lui importait bien plus. René, duc de Lorraine, pressé par l'Empereur, par le roi de France et par tous les seigneurs d'Allemagne, ses parens et ses voisins, céda enfin aux avis du sire de Craon [2]. Il commença par accéder à la ligue des Suisses et des pays du Rhin, puis il envoya défier le duc

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines. — 2 Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

de Bourgogne. Le héraut arriva au camp devant Neuss ; après avoir lu le défi au Duc, il jeta à ses pieds le gantelet ensanglanté, signe de la guerre à feu et à sang qu'il venait déclarer. Puis, craignant la redoutable colère du prince, il s'enfuit tout troublé. Le Duc le fit ramener, répondit de sang-froid et gracieusement, lui faisant, selon l'usage, délivrer une belle robe et une somme d'argent.

Les Suisses n'étaient pas non plus mis en oubli par le roi. Il leur envoyait sans cesse des ambassadeurs, les faisait assurer de son amitié, leur donnait de grandes louanges sur leur vaillance, et s'empressait de satisfaire aux plaintes qu'ils faisaient au sujet de quelques marchands arrêtés en se rendant de Suisse en Espagne. L'argent qu'il avait promis par les traités était exactement envoyé, de même qu'une autre somme de vingt mille francs promise aussi, mais par secrète condition [1], aux cantons de Berne, Zurich et Lucerne, et à divers particuliers. Les seigneurs de Diesbach y avaient la plus grande part, et Adrien de Bubenberg, le chef du parti bourguignon, y était aussi pour trois cent soixante livres.

De la sorte, le roi parvint à entretenir les Suisses dans un état de guerre contre le Duc. Toute leur armée n'était pas assemblée [2]; ils s'étaient retirés chez eux après la victoire d'Héricourt. Mais les Bernois passèrent l'hiver en armes, et firent des courses dans la Comté, en traversant les passages du Jura. Les gens de Fribourg, de leur côté, avaient pris et rasé le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, serviteur du duc de Bourgogne.

Vers la fin de mars, les Bernois, avec ceux de Soleure et de Bienne, tentèrent, au nombre de treize cents, une entreprise plus hardie sur la ville de Pontarlier. Ils la surprirent presque sans défense. C'était un lieu assez riche. Le butin était considérable. Les Suisses, contre leur habitude, s'y établirent sans nulle précaution, et passèrent cinq jours à boire, à manger, à prendre du repos. Tout à coup arrivèrent devant la ville Antoine de Luxembourg, comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, et le sire de Château-Guyon, frère du prince d'Orange, qui avaient à la hâte rassemblé environ douze mille combattans. Les Suisses ne se troublèrent pas ; ils résolurent de réparer leur négligence et de suppléer au nombre à force de courage. Les uns, montant sur la muraille, qui était

1 Pièces de Comines. — 2 Muller. — Dunod. — Gollut.

vieille et ruinée, en arrachaient les pierres et les lançaient sur les assaillans. Le sire de Château-Guyon fut renversé à coups de piques dans le fossé. Enfin, après un long et sanglant combat, les Bourguignons furent contraints à se retirer. Alors les Suisses, pour ne pas risquer d'être encore une fois attaqués par des forces si supérieures, se retirèrent en bon ordre, emmenèrent tout leur butin et mirent le feu à la ville de Pontarlier, ainsi qu'aux villages voisins.

Cette retraite, dont les circonstances furent d'abord exagérées, répandit l'effroi à Berne et dans toutes les villes voisines. On craignit que l'honneur et la renommée des ligues suisses n'en reçussent une triste atteinte. Les Bernois envoyèrent à Fribourg, à Soleure, à Bienne, pour demander des renforts, et, sans les attendre, trois mille hommes partirent pour aller à la rencontre de la troupe qui revenait de Pontarlier. Ils la trouvèrent cheminant sans crainte, en belle ordonnance, ramenant des bannières prises sur les ennemis, et des chariots chargés de butin. Après s'être ainsi réunis, ils rentrèrent dans le comté de Bourgogne, et continuèrent à y faire les plus cruels ravages.

Telle, bien peu de temps après qu'il eût refusé d'une façon si hautaine la prolongation des trèves, se trouvait la situation du duc de Bourgogne. Les effets de son aveuglement et de son peu de sens commençaient à se manifester de tous côtés, et le roi semblait d'autant plus habile que son adversaire était moins sage. Outre toutes les mesures qu'il avait préparées pour ne pas être pris au dépourvu si le Duc voulait absolument la guerre, il se hâta, aussitôt qu'il sut la réponse faite aux gens du connétable, d'envoyer à Jean Tiercelin, sieur de Brosse [1], et à maître Jean de Paris, conseiller au parlement, ses ambassadeurs auprès de l'Empereur, un plein-pouvoir pour rendre plus ample et plus expresse l'alliance déjà conclue. Jusqu'alors il n'en avait nullement accompli les conditions. En vain l'Empereur et les princes de l'Empire l'avaient pressé d'envoyer les vingt mille hommes qu'il avait promis. Sans les refuser expressément, il ne s'était pas mis en peine de les faire partir. Aussi l'Empereur, qui n'était point d'un naturel guerrier et qui avait été entraîné comme malgré lui dans cette entreprise, ne se pressait point de quitter Andernach pour s'approcher de Neuss, et laissait

1 Comines et pièces. — Histoire de Bourgogne. — Meyer. — Heuterus.

traîner en longueur le rassemblement des contingens de l'Empire. Il y avait sept mois que les ordres étaient donnés, et les hommes des villes les plus voisines, de Strasbourg par exemple, commençaient à peine à se mettre en route [1].

Le courage des assiégés et des habitans de Cologne ne s'affaiblissait pourtant pas. Ils n'avaient pas une moindre volonté de résister au duc de Bourgogne, et à l'archevêque qu'il voulait leur donner par force. L'Empereur et plusieurs des princes qui étaient venus pour secourir Neuss, voyant ou soupçonnant que le roi de France traitait avec le duc de Bourgogne, en faisaient autant de leur côté. Le temps s'écoulait donc en négociations plus qu'en batailles. L'évêque de Forli, légat du pape, allait sans cesse d'un camp à l'autre, et renouvelait les efforts inutiles du roi de Danemark.

Lorsque le roi de France se vit trompé dans ses espérances de trêve, il changea tout à fait de langage, annonçant qu'il allait faire au duc de Bourgogne la plus rude guerre possible. En même temps il proposa à l'Empereur de s'engager mutuellement à ne faire ni paix ni trêve l'un sans l'autre, et à confisquer les seigneuries du Duc : lui celles qui relevaient de l'Empire, le roi celles qui étaient tenues du royaume de France.

L'Empereur était, comme on l'a dit, un homme d'assez pauvre génie, qui n'avait jamais aimé les grandes entreprises, ni rien de ce qui pouvait être nouveau, difficile ou dangereux. Dans sa simplicité, il voyait néanmoins qu'on ne pouvait s'assurer sur le roi, et que se précipiter sur sa foi dans de grands embarras, ne serait pas chose raisonnable. Il commençait à se lasser de cette guerre, bien qu'il s'y fût jusque-là donné peu de peine. De sorte que ce vieux prince, tout pesant et peu avisé qu'il semblait, fit au roi une réponse plus sage et mieux dite que personne n'aurait su la trouver. Non seulement il ne se laissa point abuser par son subtil allié, mais il se railla finement de celui qui savait aussi bien railler que tromper, et le vainquit avec ses propres armes.

« Il y avait, dit-il aux ambassadeurs du roi, auprès d'une ville d'Allemagne, un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devaient, le prièrent de leur faire encore crédit d'un écot,

1 Specklin.

et qu'avant deux jours ils lui payeraient tout; car ils prendraient l'ours, dont la peau valait beaucoup d'argent, sans compter les présens qui leur seraient faits par les bonnes gens. Quand ils eurent dîné, ils allèrent vers la caverne où d'habitude se tenait l'ours, et le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient. Ils eurent peur et se mirent en fuite : l'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville; l'ours prit le troisième, le foula sous ses pieds, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, faisant le mort. Or, cette bête est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme, soit animal, quand elle ne le voit pas remuer, elle le croit mort et le laisse là. Ainsi l'ours laissa le pauvre homme, sans lui avoir fait grand mal. Dès qu'il se vit délivré, il se leva et courut vers la ville. Son compagnon, qui était sur l'arbre et avait vu jouer tout ce mystère, descendit, courut et cria à l'autre de l'attendre. Quand il l'eut joint, il lui dit : « Or sus, » dis-moi, sur serment, que t'a dit l'ours lorsqu'il a été si long- » temps tenant conseil avec toi, le museau contre ton oreille? » A quoi le compagnon repartit : « Il me disait de ne jamais mar- » chander la peau de l'ours avant que la bête fût morte. »

Cette fable fut toute la réponse que l'Empereur fit aux ambassadeurs du roi, du moins en publique audience. Chacun, à part soi, savait bien en tirer la morale, et pensait que si le roi avait voulu agir loyalement, il serait venu en personne avec toute sa puissance, comme il l'avait promis; le duc de Bourgogne une fois détruit, il eût été temps de partager ses biens.

Quel que fût le penchant de l'Empereur à terminer cette guerre par un accommodement, et à y retrouver l'occasion perdue l'année précédente de conclure le mariage de son fils Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne, on ne pouvait parvenir à fléchir le Duc; son honneur lui semblait attaché à prendre cette ville de Neuss. Il épuisait ses États d'hommes et d'argent; ses sujets commençaient à se refuser déjà de payer les impôts excessifs dont il les chargeait sans ménager personne, pas même les gens d'église. Les Suisses envahissaient la Comté; le duc de Lorraine entrait dans le Luxembourg qu'il trouvait sans nulle défense. Le roi allait se mettre en campagne, et ni l'Artois ni le duché de Bourgogne n'étaient munis des forces suffisantes pour lui résister.

En outre, le roi d'Angleterre avait achevé ses préparatifs; il

allait, selon sa promesse, descendre en France. Lord Scales, son beau-frère, était venu au camp, et pressait le Duc de quitter ce malheureux et inutile siége. Rien n'entamait son obstination; il semblait que Dieu lui eût troublé le sens et l'entendement. Toute sa vie il avait travaillé à faire passer les Anglais en France; maintenant ils y allaient descendre; le duc de Bretagne allait se déclarer : tout était prêt; il touchait au moment qu'il avait tant désiré; et il perdait son temps, son armée et ses finances devant une misérable ville, qu'encore ne pouvait-il pas prendre.

Bon gré, mal gré, l'Empereur s'était enfin avancé. Dès le 20 mars, il était à Cologne. Enfin les contingens des villes et communes commençaient à arriver, descendant le Rhin dans de grands bateaux et avec de copieuses provisions de vivres et de munitions, une belle artillerie, des gens bien vêtus et bien armés; car ces bourgeois des villes libres ne marchaient jamais qu'en se donnant toutes leurs aises, autant qu'ils pouvaient. Ce fut alors que l'armée de l'Empereur fut la plus belle et la plus grande qu'on eût vue depuis longtemps dans la chrétienté. Lorsque, vers le milieu d'avril, il vint enfin camper devant Neuss, on estimait qu'il avait plus de cent mille hommes. Mais le bon ordre n'était pas facile à établir dans une armée si nombreuse et si diverse. Il y avait souvent de grandes querelles entre les gens des divers pays de l'Empire [1], surtout entre les contingens des diverses villes : alors toutes les autres prenaient parti, et l'on en venait à combattre. Une fois il y eut plus de soixante hommes tués dans une rixe commencée entre les gens de Strasbourg et ceux de Munster. Nuremberg, Augsbourg, Francfort, le Rheingrave s'étaient mis d'un côté; Lubeck et Aix-la-Chapelle de l'autre : on eut grand'peine à calmer le tumulte; l'homme de Strasbourg qui en était le premier auteur eut la tête tranchée.

Dans l'armée du Duc, encore qu'elle fût moins nombreuse et tenue sous une plus forte main, il se passait parfois de pareils troubles. Des gens de tant de nations, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Anglais, Italiens, ne pouvaient se trouver si long-temps ensemble, dans l'ennui d'un siége qui durait depuis tant de mois, sans qu'il se déclarât entre eux des haines et des jalousies. Un jour, entre autres, les Anglais et les Italiens se prirent

[1] Specklin.

de querelle, et l'on commença à se battre. Les Anglais étaient en grand péril, car tout le monde se mettait contre eux, lorsque le Duc, apercevant ce désordre, arriva soudainement et se jeta tout au travers, l'épée à la main, frappant sur tous, au risque de ce qui pourrait lui arriver.

Ces deux grandes armées restaient ainsi en présence sans se combattre ; tout se bornait à de simples escarmouches, et à des entreprises plus ou moins heureuses pour ravitailler la ville.

Pendant que le duc de Bourgogne refusait ainsi de traiter, soit avec le roi, soit avec l'Empereur, le roi se décida enfin de déclarer la guerre. Après avoir fait ordonner des prières publiques dans tout le royaume et de solennelles processions à Paris, il partit le 1er mai de l'abbaye de la Victoire, lieu que depuis deux ou trois ans il avait pris en singulière affection, et où il se tenait souvent. Ses gens allèrent d'abord mettre le siége devant une petite forteresse de Picardie, nommée le Tronquoi. La garnison voulut faire quelque résistance; on amena l'artillerie : peu d'heures après, l'assaut fut donné; il fut rude et sanglant, mais la place fut emportée. Tous ceux qui y furent trouvés furent pendus, hormis un nommé Mottin, que le roi ordonna de sauver, et qu'il fit élu à Paris. C'est ainsi qu'il avait partout des hommes qui le servaient secrètement, et lui donnaient des avis, vrais ou faux.

Le Tronquoi fut démoli et rasé; Montdidier fut aussitôt sommé. Le sire de Comines y fut envoyé pour parlementer. La garnison n'avait nul secours à espérer; elle se rendit sous la condition de vie et bagues sauves. On promit aussi de ne faire nul mal aux habitans ni à la ville; puis, dès qu'elle fut rendue, le roi la fit brûler. Même promesse fut faite aux garnisons de Roye et de Corbie, où commandait, sans nul moyen de se défendre, le sire de Contai, un des principaux serviteurs du duc de Bourgogne, et la foi ne fut pas mieux gardée. Les deux villes furent mises en cendres.

Ce qui rendait le roi plus cruel dans cette guerre, c'était le désir de contraindre le duc de Bourgogne à conclure une trêve avant que les Anglais fussent descendus. Le connétable l'entretenait dans cette espérance. Il continuait à tromper les deux partis, et jamais il n'avait été plus embrouillé dans ses trahisons. C'est que maintenant il ne se proposait plus de se faire craindre en même temps du roi et du Duc; au contraire, la peur l'avait saisi. Il avait tant manqué de

foi à l'un et à l'autre, qu'il ne savait lequel il devait le plus craindre. Il semblait qu'il sentît que son terme était arrivé. Depuis les pourparlers de Bouvignes, où sa perte avait été un instant résolue, il voyait de quoi il était menacé. Sachant bien que le roi avait trop de rancune et le Duc trop de colère pour qu'il pût long-temps échapper, il vivait en troubles et en grand travail d'esprit. Sa femme, madame Marie de Savoie, sœur de la reine de France, venait de mourir, et c'était un grand appui de moins auprès du roi. Tout ce qu'il faisait et projetait se ressentait de son agitation. Il variait d'un jour à l'autre, non plus par ruse, mais par crainte; rien ne pouvait le rassurer ni le tirer de la situation où il s'était jeté.

Ainsi il envoyait sans cesse au siége de Neuss pour presser le duc de Bourgogne de faire sa paix avec l'Empereur, et il s'efforçait de faire croire au roi que le motif de tous ces messages était de renouer une négociation pour la trêve. Il lui donnait aussi ce motif pour ne point prendre lui-même part à la guerre. En même temps il suppliait le Duc de permettre que son frère, Jacques de Luxembourg, son fils le comte de Fiennes, ainsi que tous ses parens et amis quittassent le service de Bourgogne et la croix de Saint-André, et vinssent auprès de lui, afin de ne pas donner de défiance au roi. Il promettait qu'avant peu il se déclarerait et livrerait Saint-Quentin. Puis, craignant d'avoir offensé le Duc, il lui renvoyait son frère, et le rappelait tout aussitôt. Par trois fois messire Jacques de Luxembourg arriva jusqu'aux portes de Saint-Quentin, par trois fois le connétable qui l'avait mandé refusa de l'y recevoir.

Enfin il réussit à persuader au roi que les affaires du Duc devant Neuss étaient en grande prospérité, que la ville allait se rendre, que l'Empereur était sur le point d'accorder de très-belles et profitables conditions. Il lui fit croire aussi que les Anglais allaient faire leur descente en Normandie, et non point à Calais. Le roi quitta la Picardie, emmena son armée vers l'embouchure de la Seine, se tint à Rouen, laissant le comte de Dammartin du côté de Soissons et de la Fère, pour veiller sur les démarches du connétable; il s'occupa de réunir toutes ses forces afin de résister aux Anglais et au Duc.

Cependant, quelle que fût l'obstination du duc de Bourgogne, et l'orgueil qu'il tirait de tenir en échec depuis près d'un an toute l'armée de l'empire d'Allemagne, un tel aveuglement ne pouvait

résister à de si pressantes nécessités. Le roi allait dévaster ses États; les Suisses entraient d'un autre côté; presque sous ses yeux, le duché de Luxembourg était ravagé par le duc de Lorraine, et en même temps par le duc Guillaume de Saxe et le landgrave, qui avaient passé le Rhin. Sa fureur était extrême et troublait de plus en plus sa raison. Lorsqu'il apprit que la forteresse de Pierrefort, dans le Luxembourg, s'était rendue au duc de Lorraine, il écrivit au sieur du Fay, son lieutenant en ce pays, de faire écarteler tous les gens de la garnison [1]. Mais de tels emportemens ne remédiaient à rien : les Anglais allaient arriver. Il fallut donc reprendre les négociations; l'archevêque de Milan, l'évêque de Forli, le seigneur d'Himbercourt, entrèrent en conférence.

Toutefois le Duc voulut tenter un dernier effort [2]. Le 24 de mai, veille de la Pentecôte, voyant que l'armée impériale, encouragée par ce qu'on apprenait des succès du roi de France en Picardie, venait de porter son camp en un lieu plus rapproché de la ville, il résolut de la prévenir et de commencer l'attaque. Les deux armées étaient séparées par la petite rivière d'Erft, et les Allemands touchaient par leur droite au Rhin, à l'endroit du confluent. Le Duc, après avoir laissé assez de troupes pour garder le siége et s'opposer au passage du fleuve, dans le cas où l'armée allemande de la rive droite l'aurait tenté, rangea ses gens en bataille. L'Empereur ne voulait point de combat, et les Bourguignons passèrent sans obstacle le gué de la rivière d'Erft. L'artillerie des Allemands et leurs principales défenses étaient vers leur droite, le long de la rive gauche du fleuve. C'était de ce côté qu'ils croyaient être attaqués. Leur gauche était appuyée à une colline assez élevée qu'ils occupaient en forces.

Ce fut par-là que le Duc commença l'attaque. Son artillerie était formidable et portait jusque dans les derniers rangs, où elle fracassa les bagages et renversa un grand nombre de tentes. Après qu'elle eut ainsi jeté quelque trouble parmi les Allemands, le Duc ordonna d'assaillir la hauteur. Les compagnies de piquiers d'ordonnance formaient l'avant-garde, entremêlés quatre par quatre avec les archers anglais. Ceux-ci, selon leur coutume, baisèrent la terre, puis, se recommandant à Dieu et poussant de grands cris,

1 Lettre du Duc au sire du Fay. — 2 Histoire de Bourgogne. — Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Lettre du Duc au sire du Fay.

ils marchèrent tous vers cette colline, qu'ils gravirent vaillamment. Ils poussèrent devant eux les Allemands. Le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto arrivèrent alors avec leurs cavaliers lombards, et firent un grand carnage des fuyards qui se retiraient en désordre vers le camp.

Les princes d'Allemagne, témoins de cette déroute, et voyant l'artillerie des Bourguignons porter jusqu'aux tentes de l'Empereur, se sentaient indignés d'être ainsi enfermés dans le camp, sans tenter aucun effort contre un ennemi inférieur en nombre. Une première sortie de trois mille cavaliers fut vivement repoussée par les assaillans; alors Henri de Schwartzemberg, évêque de Munster, un des plus vaillans chefs de cette armée de l'Empire, qui portait une mortelle haine au duc de Bourgogne, et qui endurait impatiemment que les Allemands fussent ainsi chassés et vaincus sous les yeux de leur Empereur, se mit à la tête d'environ cinq mille combattans, et s'avança vers les Bourguignons. Le choc fut rude; le Duc fut obligé de faire avancer son second corps de bataille avec les hommes d'armes du sire de Valperga, les archers de la garde et l'escadron des chambellans de l'hôtel, commandé par Olivier de la Marche. Après un grand combat, les Bourguignons eurent encore le dessus. Pour lors il fallut que le duc de Saxe, maréchal de l'Empire, déployât la bannière impériale. Tout dans le camp se mit en mouvement pour résister à une attaque qui commençait à devenir dangereuse. L'artillerie approchait de plus en plus et faisait beaucoup de ravages dans le camp; déjà beaucoup de gens se précipitaient dans des barques pour passer le Rhin, et dans ce désordre plusieurs se noyaient. Par bonheur la nuit arrivait; le Duc pensa en avoir assez fait pour sa gloire; quel qu'eût été l'avantage de la journée, c'eût été une trop grande entreprise que d'assaillir les remparts du camp, dont on n'avait emporté que les approches.

Cette bataille n'augmenta pas peu le désir qu'avait l'Empereur de faire la paix; il n'avait pas la même ardeur de gloire que tous les princes d'Allemagne qui étaient autour de lui, et ne se sentait nulle honte d'avoir amené vainement toute l'armée de l'Empire contre un de ses vassaux. De son côté, le Duc était maintenant aussi pressé de partir, qu'auparavant il était obstiné à rester.

Tandis que tout se réglait entre les deux princes, les chevaliers et les hommes d'armes des deux armées, animés de haine et du

désir de montrer leur vaillance, faisaient chaque jour de fortes escarmouches; souvent même on avait quelque peine à obtenir un libre et sûr passage pour les ambassadeurs qui allaient d'un camp à l'autre [1]. Cinq jours après le combat, tout était à peu près conclu, et dès le 9 de juin, le Duc avait déjà fait partir le comte de Campo-Basso et ses cavaliers pour aller au secours du duché de Luxembourg [2]. Il se hâtait ainsi, tandis que cette ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis dix mois, pour laquelle il avait tout sacrifié, se trouvait réduite à l'extrémité, qu'on y souffrait les dernières horreurs de la famine, et qu'il y serait infailliblement entré dans dix jours.

Même avant que les conditions fussent signées, il embarquait son artillerie, il expédiait ses bagages, et tout dans son camp était en mouvement pour le départ. Voyant les Bourguignons déloger ainsi sans grandes précautions, les gens de Cologne et de Munster commencèrent à s'emparer de quelques barques chargées d'artillerie et de munitions. L'Empereur avait si peu d'autorité dans son armée, les princes avaient si peu de souci de ses commandemens, que tout ce qu'il put ordonner et publier fut inutile. Le légat tenta vainement aussi de gagner quelque chose sur tant de chefs irrités d'une paix qu'ils appelaient honteuse, et que peut-être ils n'auraient pas été fâchés de troubler. Le désordre s'accrut au point qu'il semblait que les deux armées allaient s'exterminer, tandis que leurs chefs allaient signer la paix. Le 15 juin, le guet des Bourguignons, lassé de tant d'insultes et de violations de la trêve, avait pillé les bagages du contingent de Brandebourg; ceux-ci appelèrent à leur secours, le guet fut repoussé. La garnison de Neuss profita de l'occasion, fit une sortie, saisit ceux des assiégeans qui se trouvaient près des portes, et introduisit un convoi de vivres et de munitions [3]. En même temps le marquis de Brandebourg s'emparait de l'île du Rhin, dont la possession était indispensable pour bloquer la ville. L'évêque de Munster, à la tête de ses cavaliers, était entré dans le camp des Bourguignons, et, l'épée à la main, cherchait partout le Duc pour le tuer.

Le lendemain les ordres de l'Empereur furent de nouveau publiés, mais sans être plus écoutés. Les gens de Cologne et de Munster attaquèrent encore le guet des Bourguignons; le Duc passa la rivière,

1 La Marche. — 2 Lettre au sire du Fay. — 3 De Troy. — Heuterus. — Lettre au sire du Fay.

et arriva au secours de ses hommes, ordonnant à toute l'armée de le suivre. Avant qu'elle l'eût rejoint, il avait repoussé les Allemands ; profitant du désordre qui régnait parmi eux, il les poussa jusqu'aux chariots, qui formaient le rempart de leur camp. L'Empereur, dont ils avaient bravé les défenses, ordonna que la barrière ne leur fût pas ouverte ; ainsi, enfermés de toutes parts, ils furent presque tous massacrés ou noyés en essayant de se sauver par le fleuve.

De telles batailles étaient de part et d'autre un motif de plus pour presser la signature de la trêve. Le Duc ne pouvait plus songer à continuer le siége d'une ville qu'il avait, pour ainsi dire, laissé ravitailler. L'Empereur était pressé de rompre une armée qui ne lui obéissait pas; il n'avait jamais vu qu'il y eût un grand profit pour lui à placer à Cologne un archevêque au lieu d'un autre; et c'était presque contre son gré qu'on l'avait entraîné à la guerre. Le duc de Bourgogne lui donnait encore le secret espoir du mariage qu'il souhaitait par-dessus toutes choses. Tout se termina par une trêve de neuf mois. L'affaire de Cologne fut remise au jugement du pape, la ville de Neuss placée en dépôt entre les mains du légat. Le Duc exigea impérieusement que l'artillerie, que les gens de Cologne et Guillaume sire d'Aremberg lui avaient enlevée dans des barques, lui serait rendue. Comme son orgueil aurait beaucoup souffert de s'en aller le premier de devant Neuss, l'Empereur, riant de cette puérile fierté [1], ne demanda pas mieux que de partir avant lui.

Le 27 juin, après avoir encore étalé toute sa magnificence dans un grand festin qu'il donna au légat, au duc de Saxe, au marquis de Brandebourg et aux principaux seigneurs d'Allemagne, le duc de Bourgogne quitta enfin ce camp, où il venait de passer onze mois entiers, durant lesquels sa puissance et sa fortune s'étaient écroulées tout autour de lui, sans pouvoir vaincre son obstination ni dissiper son aveuglement.

1 Heuterus.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1475.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Combat de Guipy. — Combat devant Arras. — Le prince d'Orange traite avec le roi. — Les Anglais descendent en France. — Entrevue du Duc et du roi d'Angleterre.—Projets du Duc contre la Lorraine.—Le roi commence à négocier. — Ambassade du connétable. — Pensions données aux conseillers d'Angleterre. — Retour du Duc chez le roi Édouard.

Lorsque le duc de Bourgogne se résolut à lever le siége de Neuss, il était déjà trop tard pour réparer la ruine de ses affaires. Le roi, après avoir agi conformément aux faux avis du connétable et avoir réuni ses forces en Normandie, reçut bientôt des informations plus véritables. Comme il avait des intelligences de toutes sortes, une fort grande dame de la cour de Bourgogne, que le sire de Comines connaissait, mais qu'il n'a pas voulu nommer dans ses Mémoires, écrivit une lettre où elle faisait connaître plus au juste l'état des affaires [1]; comment la descente des Anglais n'était pas tout à fait aussi prochaine qu'on le croyait ; comment le Duc n'avait pas encore quitté Neuss ; comment l'Artois était sans nulle défense. C'était une femme de grand sens, et, encore qu'elle trahît ainsi son seigneur et le parti où étaient tous ses parens, le roi se fia à ses bons avis et se régla en conséquence. Il envoya une part de son armée, sous les ordres de l'amiral, qui continua à tout brûler et dévaster en Picardie et en Artois. En même temps il manda

1 Comines.

au connétable qu'il eût enfin à tenir ses promesses et faire son devoir en allant mettre le siége devant Avesnes. Il venait d'apprendre aussi que le duc de Bourbon était pressé plus que jamais de se déclarer contre lui.

Bien que ce prince parût en tout lui être fidèle, et eût de lui-même adressé, par l'évêque de Mende, les dernières lettres que le connétable lui avait envoyées pour le déterminer [1], le roi ne pouvait se rassurer contre le grand péril de voir en un tel moment éclater une rébellion d'une si haute importance. Il ordonna au duc de Bourbon de venir le trouver. Depuis deux mois il le pressait de convoquer les nobles et les francs-archers d'Auvergne, de Beaujolais et de Bourbonnais pour entrer en Bourgogne. Voyant que le duc de Bourbon alléguait qu'il était malade de la goutte, le roi avait nommé, pour assembler et commander cette armée, Béraud de l'Espinasse, seigneur de Combronde, qui portait le prénom de Dauphin, parce que Jean son père avait épousé l'héritière d'une des branches de la maison des Dauphins d'Auvergne. Les ordres du roi ne lui laissèrent nul répit que l'armée ne fût réunie. Lorsqu'elle fut campée près de la Loire, il voulut, avec non moins d'impatience, qu'elle entrât en Bourgogne, et croyait même qu'elle pourrait pénétrer jusque dans la Comté [2].

Bientôt il apprit que le sire de Combronde venait d'avancer grandement ses affaires. Le comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, avait quitté la Comté pour venir en Nivernais s'opposer aux progrès des Français qui, vers la fin de mai, étaient entrés de ce côté, et avaient repris Château-Chinon. Le 20 juin, les armées se rencontrèrent à Guipy, près de Château-Chinon. La bataille fut sanglante; le sire de Combronde y remporta une pleine victoire; deux cents cavaliers lombards y furent tués; Claude de Montaigu, seigneur de Conches, y périt; le comte de Roussi, le comte de Joigny, Jean de Damas, sire de Digoine, et un grand nombre des principaux seigneurs du duché furent faits prisonniers. L'armée du sire de Combronde se répandit aussitôt en Bourgogne, et ravagea les environs d'Auxerre. En même temps Gilbert de Bourbon, comte de Mont-

1 De Troy. — 2 Lettres manuscrites du roi, du duc de Bourbon et du sire de Chaumont à Béraud Dauphin de l'Espinasse, sire de Combronde, communiquées par M. le comte de l'Espinasse-Langeac. — Histoire du Bourbonnais. — Gollut. — Paradin — Histoire de la maison d'Auvergne, et pièces.

pensier, qui portait aussi, mais par titre de seigneurie, le nom de Dauphin d'Auvergne, entra par le Beaujolais, surprit Cluni, et se présenta même devant Mâcon, accompagné du capitaine Odet d'Aydie.

Le connétable n'avait pas osé se mettre en désobéissance formelle : il voyait chaque jour ses plus fidèles serviteurs, les premiers de ses vassaux, le sire de Genlis, le sire de Moui, prêts à le quitter pour aller trouver le roi. Il se troublait de plus en plus et variait chaque jour, obéissant à la dernière crainte qui s'emparait de son esprit. Il alla mettre le siége devant Avesnes. A peine y était-il, qu'il revint s'enfermer à Saint-Quentin ; il avait, disait-il, découvert que deux hommes avaient charge de le tuer. Réellement il en pouvait être quelque chose ; l'un de ces deux compagnons lui avait fait des révélations si bien appuyées et conformes à tant d'indices, qu'il avait dû croire à un complot du roi [1]. Ses terreurs en augmentèrent.

Les ordres donnés à l'amiral eurent un plein succès. Il ne trouva nulle résistance, s'en alla brûlant tout d'Abbeville à Arras, et se présenta sous les murs de cette ville. Jacques de Luxembourg était venu s'y enfermer après avoir vu pour la troisième fois les portes de Saint-Quentin fermées devant lui par son frère le connétable, qui l'y avait pourtant mandé. Le comte de Romont, qui avait quitté bien mal à propos les marches de la Suisse ; Pierre de Bourbon, sire de Carenci ; le sire de Contai, qui, un mois auparavant, avait rendu Corbie à l'armée du roi ; d'autres seigneurs et principaux capitaines de Bourgogne se trouvaient aussi dans les murs d'Arras ; mais la garnison était peu nombreuse.

Les bourgeois étaient gens très-fiers, d'opinion fort contraire aux Français, et qui, depuis long-temps, n'avaient plus l'expérience des adversités de la guerre [2]. Ils contraignirent les chefs et les hommes d'armes à faire une sortie. Elle ne fut pas heureuse, et précisément le 27 juin, jour où le duc de Bourgogne levait son camp devant Neuss ; Jacques de Luxembourg et beaucoup des capitaines qu'il avait avec lui furent défaits par l'amiral et faits prisonniers. Voici comment le roi, trois jours après, annonçait cette affaire au comte de Dammartin, et lui expliquait toute sa situation.

[1] Comines. — [2] *Idem*. — Amelgard.

« Monsieur le grand-maître, je vins en Normandie en grande hâte, comme vous savez, croyant trouver les Anglais prêts à descendre, mais le jour avant que j'arrivasse, leur armée de mer s'était retirée. Quand je vis que nous ne faisions rien, il me sembla que pour rompre le propos qu'ont les Anglais de venir en Normandie, je devais envoyer mes gens courir en Picardie, afin de détruire les pays d'où les vivres auraient pu leur venir. Je les ai envoyés par le pont de Remi, parce que le passage de la Blanche-Taque n'est pas sûr pour une grande compagnie. Ils sont allés jusqu'à la mer, et ont tout brûlé depuis la Somme jusqu'à Hesdin, et de là sont venus, faisant toujours leur métier, jusqu'à Arras. Mardi, à environ quatre heures après midi, messire Jacques de Saint-Pol, le sieur de Contai, le sieur de Carenci, le sieur de Miramont et le sieur de Romont s'en allèrent avec beaucoup de gens de pied pour sauver du feu un village qui est près de la ville. Nos gens saillirent de leur logis, et à mesure qu'ils venaient les attaquaient et soutenaient l'escarmouche. Un fut tué par le sieur de Saint-Lô qui est au sieur de Torcy, et un autre par d'Alyson qui est à Salazar. Le bruit en vint où était l'amiral qui monta à cheval, et Le Moine de Blosset prit le devant. Quand il arriva, il était déjà venu des gens de toutes les compagnies et des Écossais. Chacun commença à charger à travers, et tous ont été pris ou morts. Jacques de Saint-Pol est fort blessé à la tête et au visage, sa salade lui vola hors de la tête en s'enfuyant. Le sieur de Contai est pris; le sieur de Carenci Bourbon, de même. Le cheval du sire de Romont a été tué [1], et il s'est sauvé à grande peine. On a trouvé une robe de velours noir et une croix d'or sur un qui a été tué, et qui était tout défiguré. Mortemart, qui en arrive, n'a pas su le reconnaître. Le sieur de Miramont n'était pas encore trouvé, mais on dit qu'un archer l'a.

» Maintenant nos gens se retirent; je ferai porter à Dieppe les grains de tout le pays, afin que les Anglais ne trouvent rien; j'enverrai quatre cents lances à Eu. Si le roi d'Angleterre ne vient pas en personne, on y tiendra bien; s'il vient, on s'en retirera de bonne heure, dès qu'on saura qu'il est descendu à Calais.

» A Calais, il y a quatre cents Anglais, mais ils ne bougent. Pas un n'est venu se montrer devant nos gens. Vous en avez vu d'autres du temps passé qui seraient bien venus se montrer.

1 De Troy.

» M. de Lescun est venu ici s'offrir à moi, disant qu'il n'avait nul engagement avec le duc de Bretagne. Il m'a conté toute la diligence que le sieur d'Urfé met à faire du duc un homme de guerre, et il m'a conseillé d'y envoyer le chancelier, ce que j'ai fait volontiers. Les Anglais prennent maintenant les Bretons sur mer, et disent qu'ils les ont trahis.

» Je me tiens ici autour de Neufchâtel, jusqu'à ce que je sache si les Anglais marcheront en Normandie ou non; j'ai les gens d'armes du ban de Normandie avec moi; je fais fortifier et avitailler Dieppe du mieux que je puis. Si les Anglais marchent, la garnison d'Eu, les cinq cents lances de M. le maréchal de Loheac et un bon nombre de francs-archers se mettront dedans.

» Je ne vous écris point les nouvelles de la bataille gagnée en Bourgogne, car vous les avez sues plus tôt que moi. J'envoie le bailli de Vermandois pour fournir Noyon de vivres; s'il y va secrètement, je vous avertirai; j'ai chargé le porteur de celle-ci de passer par Dammartin, parce qu'il se peut qu'il vous y trouve.

» Antoine de Moui est devers le connétable avec maître Jean de Paris. Je voudrais que les Anglais ne descendissent pas que cet appointement ne fût fait. Adieu. Écrit à Courci-sur-Andelle, le 30 juin. »

La position du connétable devenait chaque jour plus difficile; son fils, le comte de Roussi, son frère, Jacques de Luxembourg, étaient prisonniers; le roi d'Angleterre allait arriver; le duc de Bourgogne revenait de Neuss; le roi voulait une réponse décisive. Le sire de Moui, d'autres encore, allaient et venaient chaque jour porter les propositions et les demandes de chacun; le roi, à sa coutume, faisait des offres assez larges. Le connétable les eût peut-être acceptées, et serait venu le trouver; mais il voulait que le roi fît auparavant serment sur la croix de Saint-Laud [1] de ne lui faire ni laisser faire aucun mal en sa personne. « Pourquoi ne ferait-il pas ce ser-» ment pour moi? disait le connétable, il l'a bien fait pour M. de » Lescun. — Tout autre serment qu'il voudra, répondait le roi, » mais pour celui-là, je ne veux le faire à homme qui vive. »

Ce refus redoublait les méfiances du connétable; rien ne pouvait se conclure, et cependant il n'y avait pas un jour à perdre, car les

[1] Comines.

Anglais commençaient à passer la mer. Le roi se fit amener Jacques de Luxembourg, et le trouva plus loyal homme que son frère ; il devisa longuement avec lui, et fut content de sa franchise. Ce fut ainsi qu'il apprit toutes les incertitudes et les variations du connétable avec le duc de Bourgogne, aussi merveilleuses qu'avec lui. Jacques de Luxembourg lui raconta comment trois fois il était venu devant Saint-Quentin. « Combien aviez-vous de gens avec vous? » disait le roi. « Sire, j'en avais bien trois mille la troisième fois, » répondit le prisonnier. « Et pour qui comptiez-vous tenir cette » ville de Saint-Quentin? — Sire, à mes deux premiers voyages, je » venais dans le seul dessein de reconforter mon frère; mais au » troisième, voyant qu'il trompait mon maître et moi, j'aurais, si » j'avais pu, gardé la place pour monseigneur le duc de Bourgogne, » sans toutefois faire nul mal ni violence à mon frère le connétable, » à moins qu'il eût refusé de quitter la ville. » Le roi jugea qu'un homme si droit dans ses réponses lui garderait fidélité. Il ne le laissa guère en prison, le prit à son service, lui donnant des gens d'armes à commander et un grand état.

Au commencement du mois de juin, le roi avait retiré du service de Bourgogne un autre fort grand seigneur. Le prince d'Orange, se rendant avec peu de suite, de sa principauté en Flandre[1], était tombé entre les mains du sire de Grolée, bailli de Lyon, qui le céda au roi, moyennant quarante mille écus d'or. Le roi donna ensuite quittance au prince d'Orange, après avoir reçu de lui le droit de souveraineté sur sa principauté, avec foi, hommage lige et ressort au parlement de Dauphiné. En outre, il lui accorda la permission de s'intituler prince d'Orange par la grâce de Dieu; de frapper monnaie à condition que ce serait au même poids et au même aloi que dans le royaume; de faire grâce aux condamnés, hormis pour crimes d'hérésie et de lèse-majesté. Les sujets de la principauté reçurent aussi le privilége de n'être point taxés aux impôts ni soumis à la levée des francs-archers. Ce fut comme Dauphin de Viennois que le roi conclut cet arrangement avec le prince d'Orange. Déjà, depuis plusieurs années, le sire d'Arguel, son fils, avait abandonné le duc de Bourgogne. Le bruit courut que le prince aussi avait voulu traiter avec le roi, et que, s'il avait été fait pri-

1 Dunod.

sonnier, c'était de son propre gré. La même chose fut dite du sire de Contai, et même de Jacques de Luxembourg, tout blessé qu'il avait été devant Arras [1]. Dans chaque parti on ne croyait guère à la loyauté de personne.

Cependant l'armée d'Angleterre passait la mer; le duc de Bourgogne avait mis au service du roi Édouard cinq cents bateaux plats de Hollande et de Zélande. Néanmoins il s'en fallut bien qu'un si grand nombre de gens pût traverser le détroit en une seule fois. La flotte fit plus d'un voyage, et ce fut l'affaire de plusieurs jours. Si le roi de France avait eu beaucoup de vaisseaux et des gens exercés à bien faire la guerre sur mer, il eût été facile, surtout puisqu'on était dans la saison des longs jours et des nuits courtes, de jeter le désordre dans toute cette expédition. Un seul navire de la ville d'Eu prit trois vaisseaux chargés de troupes. Mais ni le roi ni aucun de ses conseillers ne s'occupaient des choses de la mer. Il n'y avait que Coulon qui y entendît quelque chose, et il était peu secondé.

Rien n'était si beau que cette armée d'Angleterre. Il y avait quinze cents hommes d'armes montés sur de bons chevaux, la plupart bardés de fer. On comptait quinze mille archers à cheval. Beaucoup de gens de pied, des équipages de toute sorte, des tentes, des chariots, des ouvriers pour dresser et clore le camp; une nombreuse artillerie, et parmi ceux qui portaient les armes et devaient combattre, pas un page, disait-on; en outre trois mille hommes, sous le commandement du sire de Duras et de lord Dudley, devaient se rendre en Bretagne.

Le roi Édouard, en s'embarquant à Douvres, envoya au roi de France son héraut nommé Jarretière. Le héraut fut amené à un moment où le roi avait autour de lui beaucoup de gens de sa cour. Il s'avança et remit sa lettre de défi. Elle portait sommation de rendre à Édouard d'Angleterre son royaume de France, qui lui appartenait légitimement, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté, dont ils avaient été injustement dépouillés, et afin de faire cesser les lourdes charges et cruelles exactions auxquelles ils étaient tenus contre les lois et coutumes du royaume. En cas de refus, le roi Édouard protestait, en la manière

1 Meyer. — Gollut.

accoutumée, que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre, où l'on savait si bien toucher les griefs que les sujets du roi pouvaient avoir contre lui, était en outre en si bon langage et si beau style français, qu'il était bien clair que ce n'était pas un Anglais qui y avait mis la main. Le roi lisait tout bas, et chacun avait les regards fixés sur lui pour voir quel visage il faisait.

Après qu'il eut fini la lettre, il emmena le héraut dans un cabinet voisin. Cet homme était de la province de Normandie. Alors le roi se mit à parler familièrement [1] avec lui. « Je sais bien, lui dit-» il, que si mon cousin le roi d'Angleterre, votre maître, s'en » vient en notre royaume pour nous faire la guerre, ce n'est » pas qu'il en ait lui-même grande volonté; aussi ni lui en sais-je » nullement mauvais gré, et n'en suis pas moins son bon ami et » frère. S'il a entrepris ce voyage, c'est à la requête du duc » de Bourgogne, et parce qu'il est contraint par ses communes » d'Angleterre. Mais il peut bien voir que la saison est presque » passée. D'ailleurs, le duc de Bourgogne ne pourra l'aider en » rien. Il revient de son siége de Neuss tout déconfit et ruiné; » son armée est en si mauvais point, qu'il n'osera pas la montrer » aux Anglais. Je n'ignore pas non plus que mon frère d'Angleterre » a aussi des intelligences avec le connétable, dont il a épousé la » nièce [2]. Mais qu'il ne s'y fie pas; il en sera trompé. J'en pourrais » dire long sur tous les biens que je lui ai faits et les trahisons que » j'en ai reçues. Il ne veut que vivre en dissimulation, entretenir » chacun, et faire son profit. » Le roi devisait ainsi avec ce héraut d'un ton de confiance, et comme lui racontant franchement toutes ses affaires. « Votre maître ferait bien mieux de conclure une loyale » paix avec un ancien ennemi, que de compter sur les fausses pro-» messes de ses nouveaux amis. En outre la paix est plus agréable » à Dieu qu'aucune guerre que ce soit; aussi est-elle mon plus grand » désir. Voilà ce qu'en fidèle serviteur vous devriez dire à votre » maître. Ce serait agir pour son bien. Vous n'en seriez pas plus » mal avec moi; et si, par vos bons soins, mon cousin d'Angleterre » voulait entendre à un appointement, vous auriez en témoignage

1 Hall. — Comines. — 2 Fille de Jacqueline de Luxembourg, veuve du duc de Bedford, remariée à sir Richard Woodville.

» de mon amitié mille écus d'or, outre ces trois cents que je vais » vous donner. »

Le héraut, que les façons engageantes du roi et les mille écus d'or avaient mis en bonne disposition, promit de parler à son maître, avoua qu'il ne le croyait pas très-porté de lui-même à la guerre. Mais, disait-il, il ne fallait rien tenter et ne parler de rien que lorsque le roi Édouard aurait passé la mer. « Pour lors, vous pourrez » envoyer un héraut demander un sauf-conduit pour des ambassa- » deurs. Il faudra que ce héraut s'adresse à milord Howard et à » milord Stanley, et aussi à moi, afin que nous lui aidions à se bien » conduire. »

Chacun, dans la salle, attendait impatiemment la fin de cette conversation. Le roi rentra avec le héraut : il avait l'air gai et ouvert. « Monsieur d'Argenton, » dit-il au sire de Comines, car il l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait donné cette seigneurie, « il vous faut » faire mesurer trente aunes de velours cramoisi pour donner au » héraut d'Angleterre. » Puis, se penchant à son oreille, il ajouta tout bas : « Je lui ai bien parlé ; continuez à l'entretenir, et gardez » que personne ne lui parle jusqu'à son départ. » Le sire de Comines emmena Jarretière. Alors le roi se mit à rire et à plaisanter avec tout le monde. Appelant tantôt les uns, tantôt les autres, il racontait la teneur de la lettre de défi, la faisait lire et s'en raillait un peu. Enfin il paraissait content et rassuré plus qu'on ne l'avait vu depuis long-temps.

Les Anglais, en commençant cette entreprise, avaient compté que le duc de Bourgogne les seconderait puissamment. Ils s'attendaient à trouver une armée au moins égale à la leur, déjà en campagne, ayant déjà envahi les marches du royaume. Ils avaient espéré que les troupes du roi de France seraient d'avance harassées et mises en mauvais ordre par deux ou trois mois de guerre. C'était là ce que leur avait promis le duc de Bourgogne. Il avait ainsi décidé le conseil du roi Édouard, qui autrement ne serait pas entré dans ses projets.

Lors donc que le roi d'Angleterre, descendant à Calais, le 5 juillet, ne trouva à son arrivée en France ni le duc de Bourgogne, ni aucune armée, ni magasins pour nourrir ses troupes, en un mot nuls préparatifs, il s'étonna beaucoup, et sentit un grand mécontentement de la conduite de son allié. Les suites de cette obstination insensée

qui avait retenu le Duc au siége de Neuss se montrèrent alors avec évidence.

Il ne pouvait faire une plus grande faute que de laisser les Anglais à eux-mêmes, au moment où ils arriveraient dans le royaume. Leur armée était belle, il est vrai ; mais ce n'étaient plus ces fameux Anglais du roi Henri V. Ceux-ci étaient sans nulle expérience de la guerre.

C'était d'ailleurs une chose bien connue qu'il n'y avait rien de si maladroit et de si sot [1] que les Anglais lorsque leur armée venait de passer la mer. Il leur fallait quelque temps avant de s'accoutumer à toutes les choses nécessaires pour faire de bons hommes d'armes en France. Ils ne savaient pas d'abord supporter patiemment le manque de vivres et les privations de toute sorte, parce que chez eux ils étaient accoutumés à se mieux traiter que les gens d'aucune nation [2]. Ils aimaient aussi beaucoup à murmurer contre leurs chefs, et ne savaient pas bien obéir. En outre, les conseillers du roi et les seigneurs d'Angleterre n'entendaient rien aux affaires du royaume de France, ne connaissaient ni les peuples, ni les capitaines, ni les princes avec lesquels ils allaient avoir à combattre ou à traiter.

Il n'y avait donc rien de plus essentiel au duc de Bourgogne que de se trouver au débarquement des Anglais, de ne pas les perdre de vue, de les guider en toutes choses, jusqu'à ce que leur armée fût devenue ce qu'on avait vu aux anciens temps, vaillante, bien ordonnée, et leurs chefs expérimentés et habiles. Au lieu de cela, le Duc avait retardé de deux mois leur passage, et son absence, lorsqu'ils arrivaient, commençait par leur donner mécontentement et méfiance.

La duchesse de Bourgogne se hâta de venir voir le roi Édouard son frère. Quant au Duc, il n'arriva à Calais que neuf jours après, le 14 juillet. Mais il était seul de sa personne ; nulle armée ne le suivait. Ce qui lui en restait, après avoir perdu, plus par les maladies que par la guerre, seize mille hommes devant Neuss, n'avait pas pris la route de l'Artois et de la Picardie. Outre qu'il avait honte de produire devant ses alliés une armée auparavant si belle, et maintenant en pauvre état, il semblait que maintenant il eût

1 Comines. — 2 Amelgard.

d'autres projets. Sa colère s'était tournée contre le duc de Lorraine. Quelques jours après avoir quitté Neuss, il avait sommé les principaux seigneurs du duché de Lorraine, les comtes de Salm, de Linanges, les sires de Blamont, de Neufchâteau, d'Haraucourt, de Ligniville, de Fenestranges et les autres nobles, de se conformer au traité d'alliance conclu avec le duc leur seigneur, traité qu'ils avaient signé et garanti. Il déclarait que, quant à lui, il en avait observé toutes les conditions, tandis que le duc de Lorraine n'était nullement absous de son serment et de sa foi, ainsi qu'il l'avait affirmé dans ses lettres de défi. Le principal motif allégué dans ce défi avait été que le duc de Bourgogne faisant la guerre à l'Empereur et au roi de France, le duc de Lorraine, qui était leur homme féodal, ne pouvait se dispenser de les servir contre lui. Or, le duc de Bourgogne niait que le roi de France fût seigneur suzerain d'aucun fief de Lorraine. Quant à l'Empereur, il ne lui avait point fait la guerre, disait-il, au sujet de l'Empire, dont il avait toujours souhaité la prospérité et l'honneur, mais comme à une personne privée. Si bien, ajoutait-il, que plusieurs princes de l'Empire s'étaient excusés de servir en cette guerre. D'ailleurs elle était terminée, et il y avait maintenant bonne amitié entre l'Empereur et lui. En conséquence, le duc de Bourgogne interdisait aux seigneurs et nobles de Lorraine de servir en rien le duc René, et leur annonçait que, les ayant ainsi prévenus, il procéderait contre eux par voies de fait, s'ils ne déféraient à ses lettres.

C'était donc maintenant la conquête de la Lorraine qu'il voulait faire. La difficulté que lui semblait présenter la guerre de France, sa réconciliation avec l'Empereur, qu'il leurrait encore par l'espoir d'accorder sa fille à l'archiduc Maximilien; la furieuse haine dont il était animé contre les gens d'Alsace et de Ferette [1], qui avaient tué son gouverneur Hagenbach, qui avaient renvoyé ses garnisons, et qui, en ce moment, ravageaient les frontières de la Comté; le désir de châtier ces paysans, comme il les appelait, étaient autant de motifs qui rejetaient sa pensée vers le pays des bords du Rhin.

Ainsi il proposa au roi d'Angleterre, non point de joindre leurs armées, mais de faire la guerre séparément. Il allégua que tant de gens ne pourraient vivre dans un pays déjà dévasté par les Fran-

1 Specklin.

çais [1], et qu'il valait mieux s'écarter l'un de l'autre, afin de trouver assez de vivres. Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France du côté de Laon et de Soissons, le duc de Bourgogne, après avoir chassé du Luxembourg le sire de Craon et le duc de Lorraine, s'emparerait du duché de Bar et de la Lorraine, arriverait en Champagne par cette route, et le rendez-vous serait à Rheims, où le roi Édouard se ferait sacrer.

Ce projet ne contenta pas beaucoup les Anglais ; ce n'était pas ce qu'on leur avait promis. Ils commençaient à ressentir quelque méfiance et quelque courroux. Toutes les raisons que le duc de Bourgogne pouvait alléguer leur semblaient trop subtiles ; ils n'étaient pas faits à la façon de traiter les affaires, ni aux dissimulations des princes et seigneurs de l'autre côté de la mer. Ce leur était un grand sujet d'étonnement que ce duc de Bourgogne, qui les pressait tant, et depuis si long-temps, de venir faire la guerre avec lui, n'eût aucunes troupes en campagne, et parlât de s'en retourner presque aussitôt après avoir vu le roi d'Angleterre, quand il l'avait déjà fait attendre plus d'une semaine.

Quelle que fût son impatience, il ne put se dispenser d'accompagner le roi Édouard, du moins pour plusieurs jours, et prit sa route par Guines, Saint-Omer, Arras, Doulens et Péronne. Dans cet intervalle, il encourageait les Anglais de son mieux, leur montrait les choses comme faciles, et les flattait surtout du grand secours qu'ils allaient tirer du connétable.

Celui-ci voyait approcher le moment de se décider et ne pouvait s'y résoudre. Il envoya au Duc un de ses serviteurs nommé Louis de Sainville, s'excusant de ne pas avoir encore livré Saint-Quentin, sous le prétexte qu'il aurait par-là perdu trop tôt tout crédit chez le roi de France, et le moyen de savoir bien des choses. A présent, disait-il, le moment était venu, et il ferait tout ce que voudrait le Duc. En preuve de sa sincérité, c'était au Duc lui-même qu'il adressait une lettre de créance pour le roi d'Angleterre, et l'avouait ainsi de tout ce qui pourrait être promis en son nom. En même temps il donna un nouveau scellé, par lequel il s'engageait à le servir, lui et ses alliés, notamment le roi d'Angleterre, envers et contre tous sans exception.

1 Amelgard.

Le Duc fit bon usage de ces deux pièces, montra la dernière au roi d'Angleterre, et usant largement de l'autorisation contenue dans la première, il promit au nom du connétable, non seulement Saint-Quentin, mais toutes ses autres places. Le roi Édouard ne conserva ni méfiance ni doute. Le connétable était son allié par le sang, oncle de la reine. Le duc de Bourgogne répondait de lui. D'ailleurs, comment croire qu'après avoir fait une telle offense, une si grande trahison envers le roi de France, le connétable pourrait avoir encore quelque idée de le ménager ? C'est ce que personne, et surtout un Anglais nouvellement débarqué, ne pouvait certes imaginer.

On s'avança donc en Artois et en Picardie ; le roi Édouard n'avait pas lieu d'être plus content du Duc, qui voulait toujours partir, et qui, par une méfiance étrange, ne laissait pas même entrer les Anglais dans les villes, allait y coucher de sa personne, leur en faisait fermer les portes, les laissant camper au dehors, et se bornant à aller visiter le roi Édouard dans les fermes où il prenait son logis [1].

Lorsqu'on fut ainsi devant Péronne, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne s'en allèrent vers Saint-Quentin. Les Anglais ne marchaient point en appareil de guerre et s'avançaient sans nulle précaution, comme pour entrer dans une ville amie, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux en procession avec la croix et la bannière ; aussi leur surprise fut grande, lorsqu'en approchant des portes l'artillerie commença à tirer, leur tua deux ou trois hommes, et qu'ils virent la garnison sortir pour les combattre et les chasser. Il fallut revenir : le temps était mauvais ; il tombait une grande pluie. Les Anglais rentrèrent dans leur camp mécontens et furieux. Ils traitaient hautement le connétable de traître, ne ménageaient guère plus le duc de Bourgogne. Rien ne pouvait leur donner patience ; eux qui venaient en toute loyauté et pour se mettre franchement en besogne, ne trouvaient partout que tromperies, que fausses promesses. Par surcroît, le Duc n'en parlait pas moins de sa guerre de Lorraine, de la nécessité d'aller rejoindre son armée, et voulait partir, les laissant en cet embarras. Il y avait là de quoi les mettre en colère, les priver de toute réflexion, et ne leur pas même laisser le pouvoir de consulter sensément ni d'aviser

1 Comines. — Pièces à la suite de Comines.

à ce qu'il y avait de mieux à faire dans une telle situation. Les Allemands, les Anglais [1], et tous les gens du Nord étaient ainsi fort sujets à s'irriter impétueusement, et à ne plus regarder à rien quand on les avait offensés et trompés. Bien différens en cela des Italiens, qui étaient plus subtils que fiers, qui ne se troublaient pas, et en toute situation savaient chercher leur avantage. Les Français tenaient beaucoup de ce caractère, et surtout le roi Louis.

Le jour même ou le lendemain de la déconvenue de Saint-Quentin, le valet de Jacques de Grasset, un des gentilshommes appointés de la maison du roi, de ceux qu'on appelait les Vingt-Écus à cause du montant de leur gage, tomba entre les mains des Anglais. On l'amena au roi Édouard, qui le fit interroger; puis, comme c'était le premier prisonnier qu'on faisait, il le renvoya courtoisement. Au moment où il partait, lord Howard et lord Stanley lui donnèrent un noble d'or, en lui disant : « Si vous pouvez parler au roi votre » maître, recommandez-nous à sa bonne grâce; » et ils se nommèrent.

Ce valet arriva au plus vite à Compiègne où était le roi, et fit son message. Le roi ne douta pas que ce ne fût un espion. Jacques de Grasset avait un frère au service de Bretagne : c'était assez pour lui donner des soupçons. Le valet fut mis aux fers et gardé étroitement.

Toutefois le roi était en grande agitation des paroles de cet homme. Il se le faisait amener, l'interrogeait lui-même, le renvoyait en prison, se rappelait les paroles de Jarretière le héraut, et ne savait s'il pouvait, sur une telle assurance, essayer d'envoyer quelqu'un vers les Anglais. En ce travail d'esprit, on lui servit son dîner. Il se mit à table, et chacun de ceux qui le regardaient l'auraient pris pour un fou, s'ils n'eussent pas été accoutumés à ses façons, tant il était distrait et troublé. Il avait fait mettre à table près de lui M. d'Argenton, qui savait l'affaire dont il était si fort occupé. Tout à coup, au milieu du repas, le roi, parlant à voix basse, lui dit : « M. d'Argenton, vous connaissez M. de Halles, mon chambellan, » le fils de Mérichon [2], l'ancien maire de La Rochelle. Il a un valet » que j'ai vu. Je voudrais envoyer cet homme-là au camp des » Anglais, en l'habillant en héraut. Allez-vous-en manger dans

1 Comines. — 2 Mérichon, seigneur des Halles de Poitiers.

» votre chambre ; envoyez quérir ce valet, et proposez-lui la chose,
» voyez s'il osera l'entreprendre. »

M. d'Argenton se hâta d'obéir. Quand il vit arriver le valet, qu'on nommait Mérindot, il fut surpris, car ce n'était pas un homme de grande mine, et il ne semblait guère de taille à faire un héraut ni un ambassadeur. Toutefois, en parlant avec lui, il lui trouva du bon sens et une façon de parler aimable et insinuante. Il fallait bien que le roi, qui aimait fort à employer cette sorte de gens, en eût jugé ainsi, car il n'avait vu cet homme qu'une fois par hasard, et il lui était resté en mémoire. Quand on eut proposé le message à ce valet, il se crut mort, et se jeta à deux genoux, demandant grâce. M. d'Argenton, en bon serviteur du roi Louis, et instruit à son école, fit mettre cet homme à table, dîna avec lui, tâcha de lui donner courage, lui dit qu'il n'y avait nul péril, que c'étaient les Anglais eux-mêmes qui l'avaient désigné de préférence. Il lui promit de l'argent, lui demanda d'où il était, et s'il ne serait pas bien aise d'avoir un bon emploi à l'île de Rhé dans son pays. Petit à petit, il le disposa mieux.

Cependant le roi était impatient ; il envoya chercher M. d'Argenton, qui vint lui dire où il en était avec cet homme ; et s'étonnant que le roi l'eût choisi, il en nomma d'autres qui lui semblaient meilleurs. Mais le roi voulait celui-là et point d'autres. Il monta dans la chambre de M. d'Argenton, parla lui-même à l'homme : en peu de mots il l'eut persuadé ; car il s'entendait encore mieux que ses serviteurs à séduire les gens, et en outre il était le roi. La chose pressait, du moins au gré de son impatience. Par malheur, comme il voyageait toujours avec peu de train, et n'aimait point la pompe et les embarras, il n'avait pas avec lui un seul héraut dont on pût prendre l'habit. Il y avait pensé, et avait amené avec lui dans la chambre Alain de Goyon, sire de Villiers, son grand écuyer. Dès que le valet se fut décidé, le roi envoya le grand écuyer quérir la bannière d'un trompette. Puis, à l'aide d'un des gens de M. d'Argenton, on ajusta du mieux qu'on put cette bannière à la guise d'une cotte d'armes de héraut aux armes de France. Le reste de l'ajustement fut emprunté à un héraut de M. l'amiral ; on apporta aussi des houzeaulx ; un cheval fut amené à la porte. On mit dessus le héraut travesti, sans que personne eût pu lui parler. Sa cotte d'armes était roulée dans une petite va-

lise à l'arçon de la selle, et il partit ainsi pour le camp des Anglais, bien instruit par le roi de ce qu'il avait à dire.

Il arriva le 12 août, au moment où le duc de Bourgogne, quelque chose qu'on eût pu lui représenter, était parti pour aller retrouver son armée dans le Luxembourg[1]. Ainsi les esprits se trouvaient assez disposés à entendre ce qui pourrait venir de la part du roi de France. Le héraut, avant d'entrer dans le camp, avait passé sa cotte d'armes. Il déclara de quelle part il venait, comment il voulait parler au roi d'Angleterre, et se recommanda de lord Howard et de lord Stanley. On lui fit bon accueil, et, après le dîner du roi Édouard, il lui fut amené.

Ce héraut sut répéter en paroles bien dites et convenables ce qui lui avait été appris[2]. Il dit que le roi avait dès long-temps le désir d'avoir bonne amitié avec le roi d'Angleterre, et de faire vivre les deux royaumes en paix; que, depuis son avènement, il n'avait entrepris nulle guerre contre l'Angleterre; que s'il avait accueilli M. de Warwick, c'était contre le duc de Bourgogne et non contre le roi d'Angleterre. Cet envoyé remontra surtout comment le duc de Bourgogne, en appelant les Anglais, n'avait voulu autre chose qu'obtenir de meilleures conditions en traitant, et n'avait jamais cessé de négocier; que tous les autres qui avaient pu mettre la main à cette entreprise n'avaient nul souci du roi d'Angleterre, et ne songeaient qu'à leurs propres affaires; qu'à la vérité, il y avait beaucoup de gens en Angleterre, tant nobles qu'autres, qui avaient souhaité cette guerre, mais que la saison était déjà fort avancée; que les dépenses avaient été grandes; qu'il en faudrait faire encore; tandis qu'on pourrait s'entendre au sujet de celles qui étaient déjà faites : en un mot, que le roi se mettrait en devoir de contenter le roi Édouard et les gens de son royaume.

Enfin le héraut proposa d'accorder un sauf-conduit pour des ambassadeurs avec une suite de cent chevaux, à moins qu'on n'aimât mieux établir des pourparlers dans quelque village, à moitié chemin, entre les deux armées.

Le roi Édouard assembla le lendemain son conseil pour délibérer sur les ouvertures que faisait le roi de France. La plupart des princes, seigneurs et conseillers, furent d'avis de traiter de la paix. L'indigna-

1 Legrand. — Chronique à la suite de Comines. — 2 Hollinshed. — Comines.

tion contre le duc de Bourgogne et le connétable était encore fort grande. L'armée commençait déjà à manquer de vivres; on s'était assuré que les passages de la Somme étaient bien gardés, et qu'on ne traverserait pas la rivière sans avoir à combattre rudement[1]. Le roi d'Angleterre avait eu l'habileté d'emmener avec lui plusieurs bourgeois de Londres et les principaux des communes, qui, dans le parlement, avaient tant voulu la guerre. Par-là il semblait les honorer et les rendre témoins et contrôleurs de cette entreprise que le peuple désirait. Mais ces honnêtes marchands, accoutumés à une vie tranquille, gros et gras comme gens qui ne bougent point de leur maison, ne s'arrangeaient pas de coucher sous la tente et d'endurer les fatigues et les misères de la guerre. Ils avaient cru qu'il s'agissait d'assister à quelque belle et glorieuse bataille, puis de revenir. Maintenant ils voyaient que ce serait une longue et rude affaire, et ils étaient devenus partisans de la paix. Cependant tous les Anglais n'étaient point dans des dispositions si pacifiques. Plusieurs, et à leur tête le duc de Glocester, frère du roi Édouard, et qui depuis fut roi aussi sous le nom de Richard III, ne voulaient point la fin de la guerre. Il haïssait beaucoup les Français, et craignait qu'une si grande entreprise, finissant avant même d'avoir présenté le combat, ne portât préjudice à l'honneur de l'Angleterre. C'était un homme fort cruel, à qui l'effusion du sang, tout inutile qu'elle pouvait être, n'inspirait nulle pitié.

Quelle que fût son opinion, le conseil d'Angleterre passa outre; le héraut fut appelé; le roi lui donna une belle coupe pleine d'angelus d'or; le sauf-conduit lui fut délivré, et il partit accompagné d'un héraut d'Angleterre qui devait rapporter un sauf-conduit pareil.

Le roi fit bon et joyeux accueil à Mérindot qui l'avait si bien servi; il eut l'office d'élu dans l'île de Rhé et beaucoup d'argent. Le sauf-conduit fut aussitôt envoyé aux Anglais, et dès le lendemain, dans un village auprès d'Amiens, les ambassadeurs s'assemblèrent. De la part du roi, c'étaient l'amiral de France, le sire de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux. De la part du roi d'Angleterre, c'étaient lord Howard, sir Thomas Saint-Léger et le docteur Thomas Morton.

[1] Amelgard.

Les Anglais, selon l'usage, commencèrent par demander la couronne de France, puis la Normandie et la Guyenne; mais ils savaient bien qu'ils n'en auraient rien, et n'en parlaient que pour la forme. Comme, des deux parts, on avait envie de conclure promptement, ils dirent bientôt leurs véritables paroles, et les ambassadeurs de France surent à quoi s'en tenir. On leur demanda[1] soixante-quinze mille écus comptant avant que les Anglais se remissent en route; le mariage du Dauphin avec la fille aînée du roi d'Angleterre, qui recevrait, durant neuf années, une pension de soixante mille écus payables à la Tour de Londres, et assise sur les revenus de la Guyenne. Après ces neuf années, elle devait venir en France habiter avec son mari. En outre, les Anglais n'omettaient pas plus que de coutume de demander quelques articles avantageux aux intérêts de leurs marchands. Ils offraient, ce qui parut fort étrange, de nommer au roi ceux de ses sujets qui le trahissaient, et de lui en fournir les preuves écrites[2].

Lorsque le soir même les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, il eut une grande joie de ces conditions, et assembla son conseil. Quelques-uns de ses serviteurs trouvaient les propositions des Anglais si belles, qu'ils étaient en méfiance, craignant que ce fût tromperie et dissimulation. Le roi, qui assurément n'était pas d'un naturel confiant, jugea tout autrement, et vit mieux ce qui en était : « Non, disait-il, les Anglais ne » vous montrent en cette affaire aucun faux semblant; la saison » est avancée, et s'annonce comme mauvaise et pluvieuse; ils » craignent les maladies; les vivres sont rares. Ils n'ont pas encore » une ville ni une forteresse. Le connétable, Dieu aidant, ne leur » en livrera aucune; j'envoie sans cesse vers lui pour l'adoucir, le » bien entretenir et le garder de mal faire. Le duc de Bourgogne » les a trompés, et ils sont tout bouillans de colère des mauvais » tours qu'il leur a joués. D'ailleurs j'ai connaissance de mon frère » le roi d'Angleterre : c'est un vaillant homme, mais il aime fort » ses aises et ses plaisirs. C'est malgré lui qu'il a passé la mer. » Tout ceci commence à lui donner un grand ennui, et il en voudrait être dehors. Je vais envoyer à Paris chercher de l'argent » en toute diligence. Il faudra bien que chacun m'en prête et

1 Rymer. — 2 Comines.

» vienne à mon aide ; rien ne doit nous coûter pour mettre les
» Anglais hors du royaume. Pour peu qu'ils y fissent séjour comme
» au temps du roi mon père, le dommage serait bien plus grand.
» Il ne leur faut rien refuser pour qu'ils s'en aillent ; sauf que
» jamais, de mon vivant, je ne leur céderai ni une ville ni un ar-
» pent de terre : plutôt que de le souffrir, je mettrai toutes choses
» en hasard et en péril. Pour de l'argent, on en retrouve. » Ausitôt il envoya le chancelier et plusieurs généraux des finances à Paris, afin de s'y procurer les plus fortes sommes qu'ils pourraient réunir.

D'autres pensèrent que le roi pouvait mieux profiter de sa situation, et qu'il s'humiliait trop. C'est ce qui ne lui importait pas beaucoup lorsqu'il y voyait son avantage. D'ailleurs il savait les murmures et les trahisons dont le royaume était rempli, quelque calme qu'il parût : un revers inattendu de fortune aurait tout fait éclater. Enfin le roi était toujours joyeux de voir finir la guerre. Il n'y était pas plus mal habile qu'un autre prince, et, dans l'occasion, savait se montrer vaillant. Toutefois son génie était plus à l'aise durant la paix, et il pouvait pour lors bien mieux suivre ses desseins. Aussi disait-on communément que pendant la guerre il avait toujours l'œil ouvert sur toutes choses ; mais que pendant la paix, c'étaient ses deux yeux qui ne se fermaient jamais.

Bien que les ambassadeurs fussent à peu près d'accord, les conférences se prolongèrent encore quelques jours pour traiter divers autres points, et régler les garanties qu'on se donnerait mutuellement. Le connétable et le duc de Bourgogne surent bientôt que les deux rois négociaient, et chacun, de son côté, en fut en grand souci ; mais ils étaient loin de croire les choses aussi avancées.

Le connétable, qui se tenait à Saint-Quentin, envoya aussitôt au roi le sire de Sainville et maître Jean Richer, son secrétaire. Il y avait en même temps à Amiens le sire de Contai, fait prisonnier devant Arras, que le roi employait à aller et venir entre le duc de Bourgogne et lui, pour essayer quelque accommodement. Il lui avait promis de le tenir quitte de rançon et de lui donner beaucoup d'argent, s'il pouvait réussir dans cette négociation.

M. d'Argenton et M. du Bouchage, à qui le roi avait adressé les envoyés du connétable, lui rendirent compte qu'ils venaient offrir les bons offices de leur maître pour la paix, et que, selon leurs discours, il était fort disposé à se réconcilier avec lui aux dépens

du duc de Bourgogne. Le roi conçut alors un plaisant dessein et très-bien avisé pour ce qu'il avait en tête. Il y avait, dans sa chambre, un grand et vieux paravent. Il fit venir le sire de Contai : « Je vous » veux faire entendre, dit-il, comme le connétable et ses gens » prennent soin des intérêts de mon frère de Bourgogne. Voilà ses » ambassadeurs qui viennent me parler; mettez-vous derrière ce » paravent ; ne dites mot, et écoutez : M. d'Argenton vous fera » compagnie. »

Les envoyés du connétable entrèrent dans la chambre, conduits par M. du Bouchage. Le roi s'était assis sur une escabelle, tout contre le paravent. Alors le sire de Sainville commença à raconter au roi qu'il arrivait de chez le duc de Bourgogne. « Je suis allé, de » la part de monseigneur le connétable, lui faire des remontrances » au sujet de son amitié avec les Anglais, et m'efforcer de l'en dé- » mouvoir. Mais, par ma foi, il n'est nul besoin de lui rien persuader » sur ce chapitre. Je l'ai trouvé dans une telle colère contre les » Anglais, que, si j'eusse voulu, il n'aurait tenu à rien de lui faire, » non seulement rompre son alliance avec eux, mais de le résoudre » à tomber sur eux pour les détrousser dans leur retraite [1]. » Le roi riait, et le sire de Sainville, pour lui complaire encore mieux, se mit à contrefaire les façons du duc de Bourgogne, frappant du pied, donnant des coups de poing sur la table, répétant les propres discours du Duc, et son jurement accoutumé : « Par saint Georges! » ce roi d'Angleterre n'est autre que Blackborn, fils d'un archer » de ce nom. Je l'ai vu arriver en mes États sans avoir un denier » vaillant. C'est par mon aide qu'il a recouvré son royaume; et le » voilà qui m'abandonne, qui manque à sa foi, et traite avec le roi » de France! »

Le sire de Sainville faisait, de cette sorte, le récit de toutes les fureurs du duc de Bourgogne, en se rendant aussi plaisant qu'il pouvait. Le roi riait de plus fort : « Parlez plus haut, disait-il, je » me fais vieux, je deviens un peu sourd ; » et il le faisait répéter. L'autre recommençait du meilleur de son cœur.

Passant à l'objet particulier de sa commission, le sire de Sainville exposa que le connétable approuvait fort le dessein d'obtenir une trêve ; que le roi n'avait pas de meilleur moyen pour écarter les

1 Comines. — Hollinshed.

périls qui le menaçaient; quant à lui, il y aiderait de tout son pouvoir; connaissant bien les Anglais, il pourrait guider le roi, et d'abord lui faisait savoir que le roi Édouard se contenterait de recevoir deux ou trois villes, telles petites qu'elles fussent.

Le roi était moins content d'un tel discours ; il sentait que, plus le connétable se mêlerait de la négociation avec les Anglais, moins il s'en tirerait à bon marché, et voyait bien que ce médiateur empressé promettait sans doute en même temps au roi Édouard de lui faire obtenir des conditions avantageuses. Il ne voulait point répondre qu'il était déjà dans de meilleurs termes que ceux dont le connétable lui donnait espérance; c'eût été pousser cet infidèle serviteur à faire encore pis; il devait se garder encore plus de laisser croire qu'il regardait comme acceptables les propositions qu'on lui indiquait. Dans cet embarras, il se borna à répondre : « J'enverrai » quelqu'un à mon frère le connétable pour lui faire savoir de mes » nouvelles; » puis congédia les ambassadeurs.

Le sire de Sainville, qui songeait de son côté à ses propres intérêts, donna au roi de grandes assurances de dévouement, et jura en ses mains de lui révéler tout ce qui pourrait importer à son service.

Ainsi finit la scène, et dès qu'il fut parti, le roi, faisant sortir le sire de Contai du paravent, se remit à rire au plus fort. Quant au sire de Contai, il demeurait confondu, et il lui tardait de remonter à cheval pour aller dire à son maître de quelle façon on se moquait de lui.

Pendant ce temps-là le connétable, feignant de s'employer pour le roi, allait trouver le Duc à Valenciennes, et prétendait l'engager à la paix. Au même moment il avait envoyé son confesseur au roi Édouard, le conjurer, au nom de Dieu, de se fier à ses avis et à ses promesses qui étaient de toute sincérité. Il s'agissait avant tout, disait-il, de ne se point rembarquer, et de se procurer de façon ou d'autre Saint-Valery; bientôt après il serait logé plus au large dans le royaume; s'il avait besoin d'argent, un prêt de cinquante mille écus était à sa disposition. Toutes ces belles assurances ne purent donner aux Anglais aucune foi en un homme qui les avait vilainement trompés. D'ailleurs, aussitôt après avoir vu que le connétable lui faisait parler des villes d'Eu et de Saint-Valery, le roi de France avait eu soin de les envoyer brûler pour qu'on ne les lui demandât pas.

Le roi Édouard voulait la paix ; la plupart de ses conseillers la désiraient encore davantage. Le roi de France s'y était pris de façon à augmenter ce désir : jamais il n'avait été si magnifique en présens et en pensions ; il en fit accepter à tous les principaux serviteurs de la cour d'Angleterre. Lord Howard, sir John Cheinic, grand écuyer ; sir Thomas Saint-Léger, le chancelier d'Angleterre, lord Montgomery, le marquis de Dorset, fils du premier lit de la reine, reçurent des brevets de pension de deux mille écus par an. Il y avait aussi un fort grand seigneur, lord Hastings, chambellan d'Angleterre, à qui le roi aurait voulu en donner une. Mais il était depuis quatre ans pensionnaire du duc de Bourgogne pour mille écus : c'était M. d'Argenton qui, du temps qu'il était serviteur du duc Charles, avait traité cette affaire, car il s'entendait à ce genre de marchés. Maintenant le roi le chargea de gagner lord Hastings pour le parti contraire ; toutefois la chose ne fut conclue que longtemps après.

Il avait aussi une grande courtoisie et un extrême soin de complaire au roi Édouard. Il lui envoyait des chariots des meilleurs vins du royaume, tout ce qui pouvait servir à lui faire faire bonne chère, et jusqu'à des torches de cire. En effet on manquait de tout dans le camp des Anglais, non seulement pour le roi, mais aussi pour toute l'armée, et les Français laissèrent passer des convois de vivres. Enfin rien n'était omis pour bien disposer l'esprit des Anglais.

Après quelques jours, tout fut réglé, et il fut dit que les traités seraient signés par les deux rois dans une entrevue qu'ils devaient avoir, et dont les sires d'Argenton et du Bouchage furent chargés de choisir le lieu, de concert avec lord Howard et sir Thomas Saint-Léger.

Cependant le duc de Bourgogne, voyant que réellement la paix allait se faire, revint en hâte de Valenciennes [1] où il était depuis six jours, afin de s'opposer, s'il en était temps encore, à ce traité qui ruinait toutes ses espérances. Il arriva, avec une suite de seize chevaux seulement, au camp du roi Édouard. Ce prince, le voyant entrer soudainement en son logis avec une mine toute courroucée, lui demanda quel motif l'amenait, et pourquoi ce retour subit.

1 Chronique à la suite de Comines. — Hollinshed. — Comines.

« Je viens pour vous parler, répondit le Duc. — Est-ce en public » ou en particulier? dit le roi d'Angleterre sans s'émouvoir. — » Est-il véritable que vous avez fait la paix? — Oui, mon frère, » reprit le roi, j'ai conclu une trève pour sept années, et vous y » serez, si telle est votre volonté, compris, ainsi que le duc de Bre- » tagne. — Ah! par saint Georges! par Notre-Dame! par notre » Seigneur et créateur! » s'écria le Duc toujours parlant en anglais, car il le savait fort bien, « vous avez pu signer votre propre dés- » honneur? Comment! vous repasserez la mer sans avoir rompu » une lance, sans avoir tué une mouche? Avez-vous donc oublié ce » vaillant roi Édouard, votre aïeul, qui ne descendit jamais en ce » royaume, et avec de moindres armées que la vôtre, sans y gagner » quelques glorieuses batailles, comme à Créci et à Poitiers? Et » ce grand roi Henri, votre illustre parent, ainsi que le mien, dont » vous avez éteint la race, dont vous avez fait périr le fils, Dieu » sait par quelle mort, avait-il la moitié tant de gens que vous » lorsqu'il combattit non loin d'ici à cette célèbre journée d'Azin- » court? Songea-t-il à retourner en Angleterre avant d'être maître » de ce royaume, qui se soumit à lui comme régent et héritier de » la couronne? Et vous, vous partez sans avoir rien fait ni rien gagné. » Vous vous laissez prendre aux piéges du roi de France, et accep- » tez une paix qui ne vous rendra pas une cosse de pois. C'est votre » honneur, votre renommée, votre profit que je vous remontre ici. » Pour moi, que m'importe? est-ce pour mon intérêt que je vous » ai conseillé de venir en ce royaume? Qu'avais-je besoin de vôtre » secours? Je savais bien, à moi tout seul, défendre ma querelle, » et je l'avais assez fait voir. Pour le mieux prouver, je ne veux » point de ces trèves où vous m'avez compris sans ma volonté, et je » jure de n'entendre à aucun traité avec le roi de France, avant » qu'il y ait trois mois passés depuis votre départ. »

Cela dit, le Duc se leva, jetant à terre la chaise où il s'était assis. « Mon frère, je vous ai patiemment écouté, répliqua le roi Édouard, » et il vous faut aussi m'entendre. Les raisons de mon voyage en » ce royaume, vous les savez mieux que personne; et si vous les voulez » oublier, je pourrai les réciter ici. Le roi Louis vous avait pris » votre bonne ville d'Amiens, la cité de Saint-Quentin et d'autres » villes, dont vous avez un grand courroux. Nonobstant tous vos » efforts, vous n'avez pu les remettre en vos mains. De plus, ledit

» roi vous avait débauché une quantité de vos serviteurs et des plus » privés que vous eussiez, en telle sorte qu'il avait connaissance de » vos desseins et de vos secrets. C'est alors qu'ayant voulu vous en » aller conquérir des royaumes en Allemagne, vous avez eu la » crainte de perdre vos États, durant que vous étiez en quête d'en » gagner d'autres ; et afin de donner empêchement au roi Louis, » qui se tenait prêt à profiter de votre absence, il vous est tombé » en imagination de me faire venir pour le tenir en inquiétude, et » pour garder la Flandre et l'Artois, pendant que vous seriez devant » Neuss, ou dans quelque autre pays d'Allemagne. Vous m'avez » donc fait de belles promesses ; à vous en croire, je devais, en passant les mers, gagner des montagnes d'or. Vous m'attendiez, » disiez-vous, avec des armées tout entières d'hommes d'armes » et de gens de pied. Tout cela s'est fondu comme la neige au soleil, » et en arrivant dans vos pays je vous trouve ruiné, si bien qu'il » semble que vous n'ayez pas un page pour vous accompagner. Nous » avions entrepris cette guerre seulement pour aider à vos projets. » Mais puisque, non par votre couardise, mais par votre folie, » vous ne pouvez plus les suivre, nous n'avons que faire ici. Notre » honneur et celui de notre royaume ne sont pour rien en cette » affaire. Certes, si nous avions voulu combattre pour les intérêts » de l'Angleterre, nous aurions agi d'autre sorte, nous ne vous » aurions demandé ni votre jour ni votre heure ; nous n'aurions pas » attendu tous vos délais. N'ayant nul besoin de vos secours, nous » serions descendus au temps et au lieu choisis par nous : et déjà » beaucoup de villes prises ou brûlées, beaucoup d'ennemis abattus » par nos gens d'armes ou nos archers, auraient bien fait voir à » vous et à vos sujets que c'était la querelle de l'Angleterre qui » nous aurait amenés. Rien donc ne peut m'empêcher de chercher » l'avantage de mon royaume dans une bonne et solide trêve, et si » je la signe, Dieu aidant, je l'observerai. »

« Dieu vous tienne en joie, » répliqua le Duc enragé de colère; et il sortit pour remonter à cheval; cependant il revint encore le lendemain prendre congé du roi Édouard ; de là il partit pour Valenciennes, Mons et Namur.

FIN DU TOME HUITIÈME.




BIBLIOTECA DE MONTSERRAT
13020100016643
BIBLIOTECA
DE
MONTSERRAT
D
Armario VIII.
8°
102

